A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

0904
6345

Library of

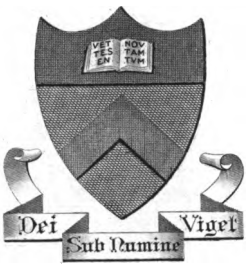

Princeton University.

Elizabeth Foundation.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DEPOT LEGAL 5. Germ

MERCURE

DE

FRANCE,

LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

TOME VINGT-TROISIEME.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT.
1806.

Digitized by Google

(RECAP)
0904
.6J45
v.23
1806

Digitized by Google

(No. CCXXXIII.)
(SAMEDI 4 JANVIER 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LE CORDONNIER DEVENU MÉDECIN,

FABLE IMITÉE DE PHÈDRE.

Prologue.

LORSQU'APOLLON eut conçu le dessein
De faire son fils médecin,
Il voulut à Chiron confiant son enfance,
Qu'au prix d'un long travail il acquît la science.
De nos docteurs nouveaux on en exige moins (1):
Sans trop d'études ni de soins,
Il suffit aujourd'hui d'un fonds de suffisance.
Après un léger examen,
Un charlatan, tout bardé d'ignorance,
D'une *patente* fait un brevet d'assassin:
Malheur alors au pauvre genre humain!

(1) Cette fable fut écrite en 1793, dans le temps où le dernier des fraters, armé d'une patente, pouvoit impunément exercer le terrible droit de vie et de mort.

V. 23
529724
Digitized by Google

Cet homicide abus me rappelle une fable,
Dont la morale peut nous être profitable.

Un mauvais cordonnier, près de mourir de faim,
Sous un nom supposé, dans un petit village,
Vendit de l'antidote; et par son verbiage,
En peu de temps passa pour un grand médecin.
Le roi tombe malade; il mande l'empyrique;
Et pour éprouver son savoir :
« Je veux sur toi, dit-il, essayer le pouvoir
» De ton célèbre spécifique. »
Puis, feignant de verser du poison au docteur,
A l'antidote il mêle de l'eau pure,
Et lui prescrit de boire la liqueur.
Le charlatan, transi de peur,
Avoue aussitôt l'imposture;
Confesse que jamais il ne fut médecin;
Qu'il ignore le grec autant que le latin;
Que d'un peuple idiot la crédule ignorance
Est son secret unique, et toute sa science.
Donnant alors au peuple une utile leçon :
« Vous voyez, dit le prince, en cette conjoncture,
» Combien il faut manquer de sens et de raison,
» Pour commettre sa guérison
» A qui nul n'a voulu confier sa chaussure! »

KÉRIVALANT.

LE TOMBEAU D'EMILIE,

ÉLÉGIE.

Elle n'est plus cette beauté touchante,
De son sexe à la fois le modèle et l'orgueil!
Elle n'est plus, et la mort dévorante
Aux portes de la vie a creusé son cercueil.
En vain j'ai vu briller ses attraits, sa jeunesse,
Son aimable candeur, sa grace enchanteresse,

Digitized by Google

Sa douce piété, fidelle aux malheureux ;
Ni les pleurs d'un époux, ni les soins d'une mère,
Ni d'un père éperdu la fervente prière,
N'ont pu la dérober à son sort rigoureux.
O tendre rose, à peine épanouie,
Tu descends de ta tige au matin de la vie,
Un souffle destructeur t'enlève à notre amour !
O reine des jardins de Flore,
Si tu ne vis qu'une aurore,
Ce fut au moins l'aurore d'un beau jour !

Nymphes du *Sor* (1), dont elle aima les rives,
Pleurez votre jeune sœur !
Pleurez, et que vos voix plaintives
Se mêlent aux soupirs qu'exhale ma douleur !
Au lit de mort repose, ô mon amie !
Dors sur le sein de tes aïeux.
Le choc des passions eût agité ta vie,
Et le calme t'attend près d'eux.

C. A. CHAUDRUC.

L'ANTIQUE,

CONTE.

D'UNE calcédoine gravée
Un ignorant faisoit grand cas.
D'autres bavards l'avoient trouvée
Digne du cabinet des plus grands potentats.
La découverte excitant des débats,
Au plus célèbre antiquaire de France,
Père du jeune Anacharsis,
Le possesseur s'adresse : — « Ayez la complaisance,
» Sur ce rare morceau, de donner votre avis ;

(1) Le Sor, petite rivière qui donne son nom au *Sorsois*.

Digitized by Google

Lui dit-il ; cette pierre est sans doute une antique ? » —
« Pas encor ; mais avec le temps
» Elle pourra soutenir la critique,
» Et nous en parlerons dans deux ou trois mille ans. »

Par F. DEVENET.

ENIGME.

On me donne souvent, jamais on ne me livre ;
Percé de mille traits, je ne meurs pourtant pas ;
Pour certains romanciers mon nom a tant d'appas,
Qu'ils me mettent cent fois et plus dans un seul livre.

H. (d'Eu.)

LOGOGRIPHE.

Lecteur, je suis un saint, qu'on chante cependant
A table, à l'Opéra ; de même qu'à l'Eglise,
Sans que le plus dévot jamais s'en formalise.
Veux-tu me disséquer ? Tu verras sûrement
Le doux nom qu'un amant parfois donne à sa belle,
Deux notes de musique, un fougueux élément ;
Enfin, ce qui jadis embarrassa souvent
Un poète fameux à qui j'étois rebelle.

CHARADE.

De mon premier Arimane est l'auteur ;
De mon second un Dieu propice :
Ce Dieu si bon, ami de la justice,
Veut que mon tout détruise le bonheur.

Par G. V. (de Brive), *abonné.*

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N° est *les Cartes.*
Celui du Logogriphe est *Crime*, où l'on trouve *rime.*
Celui de la Charade est *Or-pin.*

Digitized by Google

De la Politique et de la Morale.

L'ESPRIT humain qui saisit le composé plutôt que le simple, dans ses premiers efforts pour réduire une science quelconque en un système d'enseignement, commence assez souvent par de gros livres, où il cherche à tâtons les principes dans la foule des détails et des conséquences: quand une fois les principes sont connus, les idées se fixent, la science se généralise, et les livres se resserrent. *Alors on abrège tout parce que l'on voit tout*, pour me servir du mot heureux de Montesquieu en parlant de Tacite.

De combien de volumes *l'Exposition de la Foi* de Bossuet, *les Discours* du même auteur *sur l'Histoire Universelle*, ceux de Fleury *sur l'Histoire Ecclésiastique*, *l'Histoire de la Grandeur et de la Décadence des Romains* par Montesquieu, ne sont-il pas l'analyse, et comme la quintessence? On trouve, il est vrai, dans ces derniers écrits, peu de faits particuliers, parce que le temps qui fournit des matériaux à l'histoire, laisse derrière lui, dans sa course rapide, et livre à l'oubli les faits comme les hommes, pour faire place à de nouveaux faits et à de nouvelles générations; mais on y trouve les résultats généraux de tous les faits, et c'est, après tant de siècles d'événemens, tout ce qu'il importe à la société de connoître et de retenir.

Cette marche est même nécessaire aux progrès de la raison et des connoissances humaines. En effet, lorsque les livres qui traitent d'une seule science se sont multipliés au point que la vie la plus longue de l'homme le plus studieux peut à

Digitized by Google

peine suffire à les parcourir, il faut, sous peine de retomber dans l'ignorance, à force d'excès, et si j'ose le dire d'encombrement dans les moyens d'instruction, non pas abréger les livres, mais analyser la science pour réduire les livres qui la contiennent à la mesure de la durée de l'homme et de ses facultés : car il y a cette différence entre l'abrégé et l'analyse, que l'abrégé supprime quelques faits pour soulager la mémoire, et que l'analyse généralise l'ensemble des faits pour étendre les idées.

Nous avons sous les yeux des exemples familiers de la nécessité de cette réduction du composé au simple, et du particulier au général. La géométrie et l'arithmétique proprement dites, ont suffi long-temps aux besoins de la société et aux recherches des savans sur les propriétés de l'étendue et de la quantité. Mais lorsque les progrès de la société ont exigé un plus grand développement de vérités mathématiques, l'esprit humain s'est vu arrêté, dans son essor, par l'inextricable confusion des démonstrations compliquées tirées de la géométrie linéaire, ou par l'infinie multiplicité des signes arithmétiques; et alors il a inventé l'algèbre ou *l'analyse*, qui au moyen d'un petit nombre de signes généraux, et d'opérations simples et faciles, représente toutes les figures de l'étendue, toutes les valeurs de la quantité, et en démontre ou en combine tous les rapports.

Et pour faire l'application de cette comparaison aux matières politiques; lors J. J. Rousseau a dit : « Le gouvernement passe de la démocratie à » l'aristocratie; de l'aristocratie à la royauté; c'est-» là son inclinaison naturelle, le progrès inverse » est impossible. » Il a donné une véritable *formule* de la science politique; une formule analytique ou générale, où l'on trouve la raison et la fin

Digitized by Google

de toutes les révolutions (1) des sociétés, comme l'on trouve dans la formule algébrique, appelée le *binome* de Newton, la raison, la racine, la somme de toutes les *progressions* et *puissances*. Et il est remarquable que cet écrivain, après avoir posé ce principe, cherche, dans le *Contrat Social*, à faire *l'impossible*, et à contrarier *l'inclinaison naturelle* des sociétés, pour ramener les gouvernemens de la royauté à la démocratie.

Dans une partie plus usuelle encore; lorsque le poids et le volume des monnoies de fer ou de cuivre ont rendu trop difficultueuses, et même impraticables les transactions journalières de commerce, il a fallu, en conservant les valeurs, réduire les signes qui les expriment, sous un plus petit volume d'or et d'argent; et lorsqu'enfin de nouveaux progrès et une circulation plus active, et peut être forcée d'hommes et de choses, ont multiplié à l'excès le besoin et l'usage des métaux précieux, il est devenu nécessaire de réduire encore les signes monétaires, et de les convertir en papier de Banque : moyen usité aujourd'hui dans toute l'Europe; mais agent actif de révolutions privées et publiques, avec lequel on peut mettre sur un quarré de papier la fortune de toutes les familles, et le sort de tout un état.

Ainsi, quand un peuple a d'immenses bibliothèques, il faut, pour lui en faciliter l'usage, les réduire en petits livres; et il est vrai aussi, sous un rapport plus moral, qu'il faut peu de livres à un peuple qui lit beaucoup; c'est-à-dire, qu'il ne faut que de bons livres partout où la lecture est un besoin de première nécessité.

(1) Cette formule suppose un état tombé dans la démocratie par une révolution; car, d'ailleurs, les sociétés laissées à la nature n'ont jamais commencé par le gouvernement populaire; mais par la royauté, d'abord domestique, ensuite publique.

Digitized by Google

Il est peu de sciences sur lesquelles on ait autant écrit que sur la politique et sur la morale : elles ont été traitées séparément par des publicistes et des moralistes; quelquefois par des écrivains qui n'étoient ni l'un ni l'autre. Et non-seulement elles ont été traitées séparément; mais elles ont été regardées trop souvent comme peu compatibles entr'elles : opinion fausse et dangereuse qui déshonore la politique et qui dégrade la morale, en présentant la première de toutes les sciences, la science de gouverner les hommes, comme indépendante des lois de la morale; ou la morale, comme de trop basse condition, si je puis m'exprimer ainsi, pour trouver place dans les hautes pensées des gouvernemens.

Il m'a toujours paru que si l'on remontoit aux principes mêmes de ces deux sciences, on pourroit donner, en peu de mots, le secret de leur union; et qu'au lieu de les trouver opposées l'une à l'autre, on découvriroit sans peine leur étroite affinité. Ce sont deux familles, dont l'une s'est élevée aux premières dignités de l'état; tandis que l'autre est restée dans la condition privée, et qui, en se communiquant leurs titres, retrouvent la souche commune d'où elles sont sorties.

La politique prise dans un sens étendu, est l'ensemble des règles qui doivent diriger la conduite des gouvernemens envers leurs sujets, et envers les autres états.

La morale est l'ensemble des règles qui doivent diriger la conduite des hommes envers eux-mêmes, et envers les autres.

Si ces définitions sont exactes, la politique et la morale sont *semblables*. Seulement l'une a rapport au général, l'autre au particulier; celle-là au corps social, celle-ci à l'individu.

Ainsi l'on pourra dire : Que la politique est aux gouvernemens ce que la morale est aux particu-

Digitized by Google

liers : ou, en transposant les termes comme dans une équation (1), que la politique doit être la morale des états; et la morale, la politique des particuliers : ou encore, que la bonne politique est la grande morale, la morale publique, par opposition à la morale proprement dite, qui est la morale privée; expressions différentes qui présentent au fond le même sens, et qui ne font que mieux développer le rapport mutuel de ces deux régulateurs des actions publiques et des actions privées.

Ce ne sont là, il est vrai, que des définitions; mais des définitions exactes sont la clef des sciences. Elles ont l'avantage de fixer d'abord la pensée et de donner des notions étendues et précises à la fois, sous une expression simple et abrégée. Aussi Leibnitz, qui n'étoit pas content de tout ce qu'on avoit écrit jusqu'à lui sur la politique, et qui, je crois, eût été bien étonné de tout ce qu'ont écrit depuis sur le même sujet, et J. J. Rousseau, et Mably, et même Montesquieu, Leibnitz témoigne le désir qu'on s'occupe de donner des définitions exactes.

La politique et la morale sont *semblables*, même lorsqu'elles se conduisent par des maximes opposées en apparence. Ainsi la morale défend à l'homme d'attenter à la vie de son semblable, et même de desirer la propriété d'autrui; et la politique ordonne ou permet aux gouvernemens d'ôter la vie aux méchans, et même de disposer de la vie des bons pour le service légitime de la société. Elle leur ordonne ou leur permet de disposer de la propriété particulière par l'impôt, ou de l'em-

(1) Le goût réprouve ces expressions scientifiques; mais on les emploie ici pour faire sentir que des sciences différentes par leur objet, ramenées à des principes généraux, peuvent présenter des rapports communs. L'auteur de cet article a donné quelques développemens à cette proposition, dans sa *Législation primitive*.

Digitized by Google

ployer par droit de *préhension* à des objets d'utilité publique.

La morale dit à l'homme *de ne pas faire à autrui ce qu'il ne voudroit pas qu'on lui fît*; et cependant cette maxime d'éternelle vérité suppose une égalité parfaite entre les hommes, et ne peut par conséquent pas être à l'usage de la société publique, ni même de la société domestique; car quel est le magistrat ou le père de famille qui voudroit être soumis à tout ce qu'il est obligé d'infliger de peines, ou d'ordonner de services à ses subordonnés?

Et cependant, la politique et la morale, différentes par le sujet auquel elles s'appliquent et les moyens qu'elles emploient, mais semblables par leurs principes, le sont encore par leur objet; puisque la fin de la morale est la conservation de l'homme et sa perfection morale, et que la fin de la politique est la conservation et la perfection de la société.

Et même lorsque la morale dit à l'homme de combattre ses propres passions, et lui permet d'opposer une légitime défense aux passions des autres, elle se rapproche tout-à-fait de la politique, qui ordonne aux gouvernemens de réprimer les méchans que la société renferme dans son sein, et de la défendre au-dehors contre l'étranger.

On objectera peut-être que les gouvernemens les mieux ordonnés établissent ou tolèrent des choses qui paroissent incompatibles avec la saine morale. Il est aisé de répondre en général que tout ce qu'un gouvernement établit d'opposé à la morale est tout aussi contraire à la politique; ce qui prouve, mieux que tout ce qu'on pourroit dire, l'étroite liaison de leurs principes. Quant aux tolérances, telles, par exemple, que celle des livres dangereux, des spectacles licencieux, de la pros-

Digitized by Google

titution, etc., qui peuvent n'être que pour un temps, elles sont, si l'on veut, des foiblesses dont le gouvernement le plus moral ne peut pas toujours se défendre; à-peu-près comme ces fautes qui échappent à l'homme le plus vertueux, et dont il travaille toute sa vie, et quelquefois en vain, à se corriger.

Montesquieu, qui, comme moraliste, n'approuve pas le divorce, le justifie, comme écrivain politique, dans ces paroles : « Le divorce a ordi» nairement une grande utilité politique », et met ainsi la politique en opposition avec la morale : erreur grave dans son principe et dans ses conséquences, et qui n'est pas la seule qu'ait accréditée cet écrivain célèbre, dont les ouvrages, si forts de pensée et d'expression, laissent beaucoup à desirer du côté de la solidité des principes.

Reprenons le parallèle de la politique et de la morale.

Un gouvernement qui prendroit la morale privée pour règle de sa conduite publique, ne conserveroit pas la société, et seroit oppresseur par foiblesse, comme le particulier qui prendroit la politique pour règle de ses actions privées, seroit, par violence, oppresseur de ses semblables.

On peut donner des exemples de cette double erreur.

Nous avons vu des gouvernemens prenant à la rigueur les préceptes de la morale privée, qu'ils appeloient *philantropie*, abolir la peine de mort, ce premier moyen de conservation de la société; nous avons sous les yeux des sectes entières, telles que les Quakers, qui s'abstiennent de la guerre, et de prêter serment à la justice, comme d'actions illégitimes et contraires aux principes de la morale. Même on peut remarquer, dans l'école philosophique du 18e siècle, une disposition générale et

Digitized by Google

habituelle à rendre odieuse la politique, par zèle pour la morale. Les déclamations imprudentes de quelques écrivains, ont dévoyé la politique, sans profit pour la morale, et intimidé les gouvernemens; et il n'a été que trop aisé d'en reconnoître la secrète influence dans la conduite de ceux qui étoient à la tête des affaires de France au commencement de la révolution.

C'est *alors la petite morale qui tue la grande*; pour me servir d'un mot fameux de Mirabeau. Je sais qu'il a été sujet de scandale, parce que cet homme, qui ne consultoit pas plus la morale publique dans sa politique, que la morale privée dans sa conduite, en faisoit l'application aux circonstances d'une révolution, où il n'étoit pas plus question de morale que de politque; mais, considérée dans un sens général et dans un ordre légitime de circonstances politiques, cette maxime renferme un sens vrai et profond que cet orateur saisissoit mieux que personne, et elle présente une haute leçon de science de gouvernement.

On trouve quelque chose de semblable dans le testament du cardinal de Richelieu.

Je sais l'abus qu'on peut faire de ces maximes, et combien il est aisé de les présenter sous un jour défavorable; mais je répondrai avec Montesquieu, que si l'on vouloit raconter tout ce qu'ont occasionné de mal dans le monde les meilleures institutions, « on diroit des choses effroyables. »

Un particulier qui, pour redresser les torts dont il auroit à se plaindre dans sa personne ou dans ses biens, au lieu de s'adresser aux tribunaux, attenteroit à la vie de son ennemi, ou s'empareroit à force ouverte des propriétés de son voisin, se conduiroit par les lois de la politique, qui ne sont applicables qu'aux gouvernemens, et non par les règles de la morale privée, qui fixent les rapports

Digitized by Google

des particuliers entr'eux dans la société, et ce seroit alors *la grande morale qui tueroit la petite.*

Ce n'est pas cependant que le particulier, ou plutôt la société domestique ne puisse rentrer dans l'exercice de la force qui lui appartenoit avant l'établissement des sociétés publiques. Au premier âge de tous les peuples, et tant qu'ils ne sont qu'en état privé ou de famille, la morale privée permet les guerres privées, et elle les permettroit encore par le grand principe de la conservation, partout où la société publique manqueroit de pouvoir ou de volonté d'employer la force publique à protéger les particuliers, et seroit par conséquent, à leur égard, comme n'existant pas. C'est ce qui donne, même au sein des sociétés les mieux ordonnées, à l'homme attaqué dans un lieu écarté, de nuit dans son domicile, et partout où l'autorité publique ne peut venir à son secours, le droit de repousser la force par la force; car Dieu, en qui réside essentiellement le droit suprême de vindicte, *mihi vindicta et ego retribuam*, Dieu lui-même n'ordonne à l'homme de pardonner qu'en prescrivant à la société de punir; *car ce n'est pas en vain qu'elle a reçu le glaive :* motif puissant aux gouvernemens de protéger les bons, puisqu'il n'enchaîne leur force que sous la condition de les défendre de toute la sienne.

Ainsi, partout où *la petite morale tue la grande*, et où les gouvernemens, par de fausses idées d'humanité, abjurent le pouvoir qu'ils tiennent de Dieu même et le devoir qu'il leur prescrit, de réprimer et de punir, il arrive infailliblement que *la grande morale tue la petite*, et que le particulier se ressaisit du droit de se rendre à lui-même la justice que le gouvernement lui refuse; car le déni de justice est le plus grand crime dont un gouvernement puisse être coupable. C'est là une des causes

Digitized by Google

qui rendoient l'assassinat fréquent dans quelques parties de l'Europe, même chrétienne; et je ne crains pas d'assurer que ce crime odieux n'y étoit pas, pour cette raison, regardé tout-à-fait du même œil que dans les états mieux gouvernés, et particulièrement en France.

Dans les temps ordinaires, et sous un gouvernement qui connoît ses devoirs, le particulier est rarement tenté d'agir envers les autres par les lois de la politique, au détriment de la morale. Cependant, celui qui ayant usurpé sciemment la propriété d'autrui, oppose au légitime propriétaire la loi de la prescription, est un homme injuste, qui manque à la morale pour se servir de la loi politique. Aussi cette loi, qui a passé du paganisme dans la chrétienté, convient plutôt à l'ordre politique qu'à l'ordre civil, et peut-être n'a-t-elle pas été suffisamment discutée par les jurisconsultes, plus disposés à justifier ce qu'ils trouvent établi, qu'à raisonner sur ce qui doit l'être.

Mais dans des temps de révolution, alors que les simples citoyens se croient tous souverains, tous magistrats, tous pouvoir ou ministres du pouvoir, la loi politique règne seule, et la morale est comptée pour rien. On a même vu en France, dans des temps semblables, l'expression *d'honnêtes gens*, qui désigne ceux qui remplissent avec exactitude les devoirs de la morale, devenir un titre d'injure et de proscription. Alors, tous ceux qui dénoncent comme *aristocrates*, leurs concitoyens, leurs parens, leurs amis, leurs voisins, leurs maîtres, leurs patrons, qui les poursuivent comme *suspects*, qui les dépouillent comme *fugitifs*, obéissent à la loi politique du moment, sans aucun égard aux lois de la morale éternelle; et c'est sur-tout alors que la *grande morale*, ou ce qu'on prend pour elle, *tue la petite*. Je sais bien que la plupart de ceux

Digitized by Google

ceux qui se font ainsi les arbitres et les exécuteurs de vengeances politiques, n'ont aucune idée de morale publique ou privée, et ne prennent conseil que de leur haine, leur jalousie, ou leur cupidité; mais il y a alors aussi des hommes égarés par l'ivresse du pouvoir, qui se persuadent remplir des devoirs publics en concourant à des injustices privées; et cet aveuglement, plus commun peut-être qu'on ne pense, et le plus terrible dont l'esprit humain puisse être frappé, doit rendre les hommes éclairés aussi indulgens envers les personnes qui ont coopéré à ces excès, qu'ils doivent être sévères envers les opinions qui les y ont conduits.

Je connois un ecclésiastique d'un rare mérite, qui fut obligé, au temps de la terreur, de se cacher dans un village écarté, et même, pour des considérations particulières, de confier au maire de l'endroit le secret de son asile, et par conséquent de sa vie. Le municipal, homme humain et religieux, venoit quelquefois à nuit close tenir compagnie au proscrit, dont il déploroit sincèrement le sort. Souvent, au milieu de la conversation la plus affectueuse, il s'interrompoit lui-même, et regardant le malheureux d'un air profondément attristé : « Cependant, monsieur, lui disoit-il, je » me damne, et mon devoir est de vous faire » arrêter. » On se doute bien que l'ecclésiastique employoit tout son savoir à calmer les terreurs religieuses de ce maire scrupuleux; mais il sentoit lui-même qu'il ne le persuadoit pas; et il se couchoit tous les soirs avec la crainte qu'un remords de conscience ne l'envoyât le lendemain à l'échafaud.

La distinction que nous avons établie entre la politique et la morale, ou, si l'on veut, entre la morale publique et la morale privée, peut nous expliquer l'épithète de *pernicieux* que se don-

Digitized by Google

noient si libéralement, et peut-être de bonne foi, des hommes fameux par leurs excès en révolution. Une fois la révolution reconnue un devoir, la violence devenoit une vertu ; et plus on étoit violent, plus on étoit vertueux. Mais en même temps, ces mêmes hommes pouvoient remplir les devoirs de la morale privée envers ceux qui n'étoient pas l'objet de leurs prétendus devoirs publics. Plusieurs d'entr'eux étoient bons pères, bons fils, bons époux, bons amis, bons voisins, et sensibles aux malheurs d'autrui. Ils étoient même justes envers leurs ennemis lorsque leur politique ne se trouvoit pas en opposition avec la morale ; et l'on se rappelle que des misérables, aux jours des 2 et 3 septembre, les mains teintes de sang, rapportoient fidellement au comité les chétives dépouilles de leurs malheureuses victimes, et faisoient pleurer d'attendrissement *sur tant de vertu* les étranges magistrats qui siégoient à cet épouvantable tribunal.

Les hommes dont les jugemens sont aussi erronés que leurs vertus sont foibles et fragiles, se portent naturellement à excuser les erreurs publiques où sont tombés les personnages célèbres par leur vertus privées, ou leurs fautes privées par leurs vertus publiques. Mais le livre régulateur de tous les jugemens et de toutes les vertus, n'admet pas cette compensation ; et il nous dit admirablement, en parlant des plus grands devoirs, comme des moins importans, et des vertus publiques comme des vertus privées : « Il faut pratiquer les unes, et » ne pas négliger les autres. » Ainsi, ce seroit un tort à un historien de vouloir excuser les foiblesses privées de Henri IV, par les qualités publiques et royales dont ce prince fut un si parfait modèle ; mais il est encore moins raisonnable d'opposer des traits de morale privée, et de bienfaisance personnelle, aux justes reproches que l'Europe est

Digitized by Google

en droit de faire à la mémoire de quelques écrivains célèbres qui, ayant traité dans leurs ouvrages, de religion, de mœurs et de politique, ont revêtu ou usurpé un caractère vraiment public, se sont associés aux gouvernemens dans l'importante fonction d'éclairer les peuples et de les conduire, et sont devenus, pour cette raison, des personnages politiques. Si je vais à Ferney, et que j'en admire les maisons, les rues, les établissemens publics et particuliers, « Voltaire, me dira-t-on, a fait tout » ce que vous voyez; » et je bénirai sa bienfaisance; et, en me rappelant avec complaisance d'autres traits d'humanité qui ont honoré sa vie, je plaindrai le sort de ces grands hommes *dont la main droite ne peut ignorer ce que fait la gauche*, et à qui il n'est pas plus permis de garder le secret de leurs vertus, que le silence sur leurs opinions; mais si je me rappelle la révolution et ses suites, « Voltaire, me dira le philosophe de ce siècle » le plus profond en doctrine révolutionnaire, » Voltaire a fait tout ce que nous voyons; » et je ne sais si aux yeux du juge suprême, qui pèse au poids du sanctuaire nos erreurs et nos vertus, Voltaire peut être absous du bien qu'il a fait par le mal qu'il a occasionné. Il observoit, si l'on veut, la petite morale; mais il bouleversoit la grande; et en bâtissant un village, il démolissoit l'Europe.

J. J. Rousseau, autre écrivain qui eut aussi l'ambition d'être le précepteur du genre humain, n'a pas laissé, graces à ses *Confessions*, la même ressource à ses admirateurs; et il est difficile de justifier les erreurs de ses écrits par la sagesse de sa conduite. Il est même quelques actions de sa vie qu'on essayeroit vainement de rejeter sur l'indépendance un peu sauvage de son génie, et qu'on ne peut charitablement attribuer qu'au désordre prouvé de sa raison.

Digitized by Google

Cependant, il faut bien se garder de penser que Voltaire, que J. J. Rousseau, que Diderot, Helvétius, et les autres écrivains de la même époque, aient desiré, encore moins eussent approuvé une révolution qu'ils auroient au contraire détestée, et dont ils auroient été, tôt ou tard, les victimes. L'abbé Raynal, un des derniers et des plus célèbres écrivains philosophes de l'école du XVIII^e^ siècle, forcé de convenir de l'effet qu'ont pu produire ces écrits, a pris le soin d'en justifier les auteurs dans sa lettre à l'assemblée constituante : « Je suis, dit-il, je vous l'avoue, profondément » attristé des crimes qui couvrent de deuil cet » empire. Seroit-il donc vrai qu'il fallût me rappeler avec effroi que je suis un de ceux qui, en » éprouvant une indignation généreuse contre le » pouvoir arbitraire, ai peut-être donné des armes » à la licence ? La religon, les lois, l'autorité » royale, l'ordre public, redemandent-ils donc à » la philosophie, à la raison, les liens qui les unissoient à cette grande société de la nation française, comme si, en poursuivant les abus, en » rappelant les droits des peuples et les devoirs des » princes, nos efforts criminels avoient rompu ces » liens ? Mais, non : *Jamais les conceptions hardies de la philosophie n'ont été présentées par » nous comme la mesure rigoureuse des actes de » la législation.* » Contentons-nous du désaveu, sans trop presser cette justification. Mais en vérité, lorsque l'on voit des écrivains doués, quelques-uns, des plus rares talens, et qui, tous ensemble, ont pris un si haut ascendant sur leur siècle, traitant la philosophie par hyperboles, publier, sur les objets les plus importans, leurs *conceptions hardies, qu'on ne doit pas prendre à la rigueur*, et faire ainsi, avec une inconcevable témérité, de l'esprit sur les lois, les mœurs, la religion, l'auto-

Digitized by Google

rité politique, au milieu de la société, et en présence de toutes les passions; on ne peut s'empêcher de les comparer à des enfans qui, dans leurs jeux imprudens, tranquilles sur des dangers qu'ils ne soupçonnent même pas, s'amuseroient à tirer des feux d'artifice dans un magasin à poudre.

DE BONNALD.

Lettres de Mlle de Montpensier, de mesdames de Motteville et de Montmorency, de Mlle Duprè et de madame la marquise de Lambert. Un vol. *in*-12. Prix : 2 fr. 50 cent., et 3 fr. 25 cent. par la poste. A Paris, chez *Léopold Collin*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 18; et chez *le Normant*, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

L'ÉDITEUR des lettres de mesdames de Coulanges, la Fayette, Aïssé, etc., etc., poursuit avec zèle et discernement la tâche qu'il s'est imposée. Cependant il lui a été difficile d'éviter dans un ouvrage de ce genre l'inconvénient dont parle Martial :

« *Sunt mala, sunt bona, sunt quædam mediocria.* »

Ce fâcheux mélange dont le poète latin semble n'exempter aucun livre, étoit sur-tout inévitable dans un recueil de lettres écrites par des personnes plus ou moins sensibles, plus ou moins spirituelles, et différant d'ailleurs entr'elles par les mœurs, le rang, le caractère et le siècle où elles ont vécu. Mais si l'homme de goût, en parcourant cette collection, n'est pas toujours également satisfait, ces différences mêmes qu'il découvre dans le ton, dans les principes, dans les sentimens, peuvent faire naître des réflexions nouvelles et des rapprochemens curieux. Sous ce rapport, ce dernier volume moins piquant que les précédens, n'est pas d'un moindre intérêt; il con-

Digitized by Google

tient les lettres de quatre femmes qui toutes, à l'exception de madame de Montmorency, eurent de la célébrité.

Cette dame de Montmorency, sur laquelle on n'a point de renseignemens certains, et qu'on ne peut démêler parmi celles qui portoient alors le même nom, écrivoit le peu de lettres que nous avons d'elle au fameux comte de Bussy-Rabutin. Ces lettres, qui ne contiennent que des nouvelles peu intéressantes sur les affaires et les intrigues du temps, n'ont d'ailleurs rien de remarquable que le naturel élégant qui faisoit le caractère du langage de la cour de Louis XIV, et qui se peint plus vivement dans les lettres des femmes, parce que, *dans ce genre seulement*, les femmes écrivent assez ordinairement comme elles parlent. Mille autres dames aimables, ornement de ce beau siècle, écrivoient sans doute tout aussi bien que madame de Montmorency, et leurs lettres n'ont point été conservées, par la raison que ce n'est pas assez d'écrire naturellement et élégamment des choses communes, pour passer à la postérité. Les petits billets de madame de Montmorency ne méritoient donc guère cet honneur, et la Bruyère qui, à cette époque, rendoit un témoignage si éclatant à la supériorité des femmes dans le style épistolaire, qui, inspiré sans doute par les lettres des Sevigné, des Coulanges, des la Fayette, dont les copies manuscrites couroient alors le monde, vantoit la vivacité de leurs tours, la justesse, la délicatesse, le charme de leurs expressions, n'eût fait qu'une légère attention à celles de madame de Montmorency. Il auroit reconnu à son style une femme de très-bonne compagnie, comme il y en avoit tant, mais il n'eût pas pensé qu'elle méritât des éloges pour écrire dans la langue que parloit tout le monde. C'étoit la grace, la finesse, la variété qui le charmoient, et non le naturel et l'élégance, si communs alors qu'ils n'avoient presque aucun prix.

Mlle Dupré, nièce d'un assez mauvais poète (Desmarets de Saint-Sorlin), fut élevée par son oncle qui lui

Digitized by Google

inspira la manie des vers. Elle fut une femme savante, et passa pour avoir de l'esprit. Ses lettres écrites aussi fort naturellement ont encore moins d'agrément que celles de madame de Montmorency, parce que les sujets en sont moins variés, et qu'elle ne cesse de mêler à une prose assez médiocre les plus détestables vers qu'il soit possible d'imaginer; et cependant il est facile de s'apercevoir qu'elle préfère de beaucoup ses vers à sa prose. C'est une chose vraiment digne de remarque que le peu de discernement que montroient alors en poésie une foule de personnes distinguées d'ailleurs par leur goût et la culture de leur esprit. Nos grands poètes qui ne faisoient que de naître n'étoient pas encore appréciés, et le véritable caractère de la poésie française étoit si peu connu des gens du bel air, que Mlle Dupré n'a pas honte d'envoyer au même Bussy, comme une belle chose, comme une chose qui a fait de l'effet dans le monde, le madrigal suivant, composé par le sieur Courart en l'honneur d'une dame à qui l'ambassadeur Turc avoit, dit-elle, jeté le mouchoir:

« Je n'ai pas peine à concevoir
» Qu'on vous ait jeté le mouchoir;
» Mais j'ai de la peine à comprendre
» Que vous l'ayez bien voulu prendre.
» Des mouchoirs qu'on vous a *jetés*,
» Et que vous avez *rejetés*,
» On a vu la terre jonchée;
» Mais puisque vous les acceptez,
» Vous allez être bien mouchée. »

Il est impossible assurément d'imaginer rien de plus sot et de plus trivial, et l'on ne supporteroit pas maintenant une semblable platitude dans un vaudeville de Boulevard. C'est avec la même complaisance qu'elle rappelle une petite pièce de poésie qu'elle avoit écrite quelque temps avant à un homme de sa connoissance, et qui finissoit par ces vers gracieux :

« J'emporte un teint vermeil et frais,
» Un esprit gai; pour un cœur tendre,
» Vous auriez tort de le prétendre. »

Digitized by Google

Ces lettres sont en outre farcies de bouts-rimés qui étoient alors fort à la mode. Il paroît que Bussy ne demeuroit point en reste avec elle, et la payoit de la même monnoie; car il lui dit sérieusement quelque part que *son rondeau efface son bout-rimé, quoique celui-ci soit beau aussi.* En voilà assez sans doute pour faire juger que les lettres de Mlle Dupré, heureusement en petit nombre, sont une fort insipide lecture.

Celles de Mlle de Montpensier, sans être beaucoup plus amusantes, sont du moins curieuses. On sait le rôle singulier que joua dans la guerre de la Fronde cette princesse, née avec un caractère ambitieux et entreprenant, qui, trompée dans son ambition, chercha des dédommagemens dans l'amour qu'elle avoit d'abord dédaigné, et n'y trouva que de nouveaux chagrins. Elle avoit passé sa jeunesse à refuser des mariages et à en manquer; ce fut long-temps avant sa folle passion pour M. de Lauzun, et au milieu des chagrins que lui causoient tant de desseins avortés, tant d'espérances déçues, qu'elle écrivit ces lettres adressées à madame de Motteville, dame d'honneur de la reine Anne. Le sujet en est singulier et romanesque; il s'agit du projet d'une espèce de Thébaïde que la princesse semble former très-sérieusement, pour y réunir une société de personnes dégoûtées du monde, de ses vains plaisirs, de ses fausses grandeurs, et sur-tout des illusions de l'amour. Ce projet vraiment bizarre annonce un esprit chagrin, mécontent du monde parce qu'il n'a pu y réussir, et gâté par les sentimens faux et exaltés qui régnoient alors dans les romans. Elle compose des lois pour sa petite république, règle les occupations, les divertissemens, jusqu'aux vêtemens de ces nouveaux solitaires: elle veut que dans ses états on s'occupe de vers, de musique; qu'on lise les bons ouvrages qui viendroient de Paris, que même on en compose. Elle veut des gens de toutes les façons, des hommes d'épée, des docteurs, des personnes du sexe; mais sous la condition que tous

Digitized by Google

auroient pour jamais renoncé à l'amour. Les hommes d'épée devroient avoir prouvé leur bravoure, et auroient la permission d'être galans, mais de cette galanterie honnête et bienséante qui consiste à rendre aux dames des hommages purs et désintéressés : « L'air galant peut con- » venir à tout, dit-elle; et puisque Sainte Thérèse avoit » l'esprit galant, qui ne le voudroit point avoir? » Il faut que les femmes soient spirituelles, honnêtes, et ne négligent point entièrement leur beauté; que les docteurs aient une science extraordinaire, et que tous ces gens-là vivent ensemble paisiblement, sans amour, sans coquet- terie, sans jalousie, sans médisance, et sans rivalité. Elle permet cependant des plaisirs innocens. Par exemple : « Je voudrois, dit-elle, qu'on allât garder les moutons » dans nos belles prairies; qu'on eût des houlettes et des » capelines; qu'on dînât sur l'herbe verte de mets rusti- » ques et convenables aux bergers, et qu'on imitât quel- » quefois ce qu'on a lu dans l'Astrée, sans toutefois faire » l'amour; car *cela ne me plaît point, en quelque habit que ce soit.* » Des idées si extraordinaires ont fait croire à plusieurs personnes que ces lettres n'étoient qu'un badi- nage, une critique des romans de la Calprenède et de Mlle Scudéry; mais ces puérilités et mille autres pareilles sont débitées d'un ton trop grave et trop solennel pour qu'on s'arrête à cette pensée; et bien loin de pouvoir soupçonner que Mlle de Montpensier cherchât à se mo- quer du ridicule des autres, on est forcé de reconnoître qu'elle-même, en cette circonstance, se montre sous un aspect vraiment ridicule.

Madame de Motteville lui répond en femme d'esprit et qui sait faire sa cour; car, tout en ayant l'air d'admirer les idées merveilleuses de la princesse, elle s'arrange de manière à concilier le bon sens avec sa complaisance. Elle la raille d'abord avec beaucoup de finesse et d'agré- ment sur certains arrangemens qu'elle a ordonnés, et qui sentent plutôt la princesse que la bergère : « Nous avez

» bâti, lui dit-elle, une demeure magnifique ; vous y » avez introduit des calèches et des carrosses, et vous ne » voulez garder les brebis que par divertissement. Mais je » vois bien ce que c'est ; vous êtes née pour commander » et pour porter des couronnes. Cela vous est si naturel, » et il est si raisonnable que cela soit ainsi, que je ne m'é- » tonne pas de ce que, sans y penser, vous vous êtes » établie notre souveraine. » Il nous semble qu'il y a de la délicatesse dans ce passage, et qu'il contient une critique assez vive sans blesser l'amour-propre. Elle poursuit sur le même ton ; et ayant toujours l'air de s'extasier sur beaucoup de petites choses de peu d'importance, elle attaque avec la même adresse et plus de force l'idée favorite de la princesse, celle sur laquelle semble reposer tout le plan de sa petite république, la défense de se marier et de faire l'amour. Madame de Motteville convient avec elle que le plaisir de la conversation, qui est le seul qu'elle veuille permettre, est en effet le seul estimable aux yeux des honnêtes gens : « Mais j'ai grand'peur, ajoute-t-elle, que » cette loi si sage et si nécessaire ne fût mal observée ; et » comme en cela vous seriez contrainte d'y apporter du » remède, je pense qu'enfin vous vous trouveriez obligée » de permettre cette erreur si commune qu'une vieille » coutume a rendu légitime et qui s'appelle mariage. » Tout en lui accordant que les bergers assez parfaits pour dédaigner ce lien, mériteroient bien plus d'estime, elle pense qu'il est nécessaire, afin d'éviter tout inconvénient, d'avoir un peu d'indulgence pour les foiblesses de ceux qui auroient un peu moins de vertu. Elle lui démontre très-bien que cette galanterie sans but et sans espérance dont elle fait une loi aux hommes qu'elle veut introduire parmi son peuple, n'étant point dans la nature, ne peut subsister long-temps dans cette pureté imaginaire qu'elle prétend lui imposer : « Comme je compte toujours, pour- » suit-elle, sur ce qui se pratique ordinairement plutôt » que sur ce qu'il est presque impossible de faire, et que

Digitized by Google

» vous avez à commander à des hommes et non pas à des » anges, je vous dis encore une fois qu'il est fort à propos » de permettre le mariage ; car si vous ne le faites, il » arrivera indubitablement que vos bergers abuseront de » la permission que vous leur donnez : de l'esprit galant » ils iront à la galanterie, et sans y penser vous bannirez » l'amour légitime pour introduire le criminel ; car il est » difficile qu'ils ayent toute cette innocente galanterie » sans objet que vous leur ordonnez et que je leur sou- » haite. » Cette manière de voir les choses annonce un jugement sain, et partout madame de Motteville écrit avec le même bon sens et beaucoup de naturel : on s'aperçoit sans peine qu'elle apprécie cette correspondance et ce projet à leur juste valeur ; mais en même temps, qu'elle sait ce qu'elle doit d'égard et de respect à une personne d'un si haut rang. Ces lettres peuvent être utiles à ceux qui ont le malheur d'être les familiers des princes, et qui seroient quelquefois tentés de les contredire ; et la manière dont cette dame sait se tirer d'une position qui ne laissoit pas que d'être embarassante, pourroit, en pareil cas, être offerte pour modèle.

Cette correspondance est suivie de quelques billets que Mlle de Montpensier écrivoit aussi à Bussy, et de sa lettre au roi pour lui demander la permission d'épouser M. de Lauzun. C'est une chose vraiment curieuse, et qui peut servir à l'histoire du cœur humain, que de voir avec quelle ardeur et quelle humilité cette princesse si fière, qui avoit été sur le point d'être la femme d'un empereur, qui avoit refusé un roi d'Angleterre, demande la permission d'épouser un simple gentilhomme, et trouve maintenant très-bon sous l'habit d'un capitaine aux gardes, cet amour qui lui déplaisoit autrefois *sous quelque habit que ce fût.*

Ce recueil est terminé par les lettres de Mad. de Lambert, beaucoup plus intéressantes pour le fond que toutes les autres, moins naturelles pour le style. Ce n'est pas qu'elles soient écrites avec affectation ; mais elles n'ont

Digitized by Google

pas la négligence aimable, le tour aisé et naïf qui faisoit le ton du siècle précédent, et l'on voit d'abord que l'on est dans d'autres temps, et qu'il y règne un genre d'esprit fort différent. Le goût se corrompoit avec les mœurs sous la régence, et madame de Lambert étoit entourée des beaux-esprits de ce temps-là. Sa maison étoit une espèce d'académie où présidoient la Motte et Fontenelle; et sans y penser, elle perdoit dans leur société un peu de ces grâces naturelles qui sont l'apanage de son sexe, et que la nature lui avoit données. Ses pensées sont arrangées avec trop de soin, son style a une élégance trop châtiée, une régularité trop soutenue; en un mot, ses lettres sont écrites comme si elles devoient être *imprimées et publiées*, ce qui est le plus grand défaut du genre épistolaire. « J'ai » eu peine à rappeler des idées agréables oubliées depuis » long-temps, dit-elle à l'abbé de Choisy : pour vous, » qui les avez toujours présentes, et qui n'avez jamais pu » épuiser ce fonds de joie qui est en vous, quelque dé- » pense que vous ayez su faire; vous à qui la vieillesse » sied bien, puisqu'elle n'en écarte ni les jeux, ni les » amours; vous qui avez su rétablir l'intelligence entre » les passions et la raison, de peur d'en être inquiété; vous » qui par une sage économie avez toujours des plaisirs » de réserve, et qui les faites succéder les uns aux autres; » vous qui avez su ménager la nature dans les plaisirs, » afin que les plaisirs soutinssent la nature; vous enfin » qui, comme Saint-Evremont, dans vos belles années » viviez pour aimer, et qui présentement aimez pour » vivre, vous avez raison, mon cher abbé, etc.

Cela s'appelle *parler comme un livre*, et même comme un livre un peu précieux. Madame de Sévigné eût pu penser quelque chose de cela, parce qu'il y a là-dedans quelques pensées fort aimables; mais elle les eût rendues avec des tours autrement variés et des expressions autrement vives et naturelles.

Ce ton apprêté déplaît moins dans une lettre sur l'édu-

Digitized by Google

cation d'une jeune demoiselle, parce que cette lettre est en quelque sorte un petit traité de morale, qui demande de l'enchaînement dans les idées. Il est difficile de faire parler à la raison un langage plus aimable et plus doux. Madame de Lambert y montre un esprit cultivé, un cœur sensible, une ame religieuse, et ce mélange de nobles qualités se retrouve dans tout ce qu'elle écrit; partout elle pense avec solidité, et s'exprime avec élégance. Nous avons lu, sur-tout, avec le plus grand intérêt une lettre qu'elle adresse à l'un de ses amis, dont la fortune, d'abord médiocre, étoit devenue très-brillante, et à qui elle reproche d'avoir un peu changé ses principes en passant dans un autre état. Le tour qu'elle prend pour lui faire ce reproche est très-adroit; elle le met d'abord en opposition avec lui-même, en lui racontant, comme si elle parloit d'un autre, tout ce qu'il disoit lorsqu'il vivoit dans une retraite qu'il trouvoit alors préférable à tous les plaisirs du monde, et les méchantes raisons qu'il emploie maintenant pour soutenir le contraire de ses premières maximes. Après l'avoir battu de la sorte avec ses propres armes, et l'avoir forcé de convenir que, même s'il est heureux dans le monde, il ne peut l'être tout au plus qu'au degré où il l'étoit avant: « Enfin, continue-t-elle, je me retranche à » dire que si dans votre retraite vous étiez heureux, il » falloit y rester. Vos plaisirs étoient sûrs, durables et » indépendans; que si vous n'êtes heureux à présent qu'au » même degré où vous l'étiez dans votre solitude, vous y » avez perdu, parce que votre bonheur tient aux autres; » vous avez besoin d'eux, et vous êtes déchu de votre li- » berté. Je crois que vous ne pouvez faire un aussi bon » traité avec la fortune qu'avec la sagesse; qu'il y a tou- » jours à perdre, et que le mieux qui vous puisse arri- » ver, si vous êtes renvoyé à vous-même, c'est de vous » retrouver comme vous étiez quand vous êtes parti. Mais » il faut donc que vous passiez en dépense contre vous » toutes les avances que vous auriez faites dans le chemin » de la vertu; elles sont en pure perte. »

Digitized by Google

On ne peut faire de plus excellentes réflexions; et si elle ne s'étoit pas avisée d'écrire sur Homère, madame de Lambert seroit, à nos yeux, une des personnes les plus judicieuses de son temps et de son sexe. Mais elle a eu le malheur de donner ses idées sur ce poète qu'elle n'entendoit pas, et de le trouver insipide, parce que la Motte, qui ne l'entendoit pas plus qu'elle, l'avoit assurée que la chose étoit ainsi, et que la traduction de madame Dacier étoit très-fidelle. Or, cette traduction l'avoit ennuyée; donc Homère étoit ennuyeux. Ce raisonnement lui paroît sans réplique, et voici les réflexions qu'elle juge à propos d'y ajouter : « Les deux partis soutiennent qu'il y a des » beautés et des défauts dans *Homère*; mais il faudroit » savoir le nombre et le poids de ces défauts. Il y a des » beautés : il faudroit donc supputer le nombre des beau- » tés, pour savoir qui des deux l'emporte, et l'on tom- » beroit dans un calcul fort incertain. Mais où prendre » des juges du beau et du parfait? Le beau est réel, il » n'est pas imaginaire. Si vous attachez l'idée du beau à » la grandeur, à la nouveauté, à la diversité, Homère » peut être beau. Mais si vous voulez que le parfait ré- » veille en nous des sentimens agréables qui intéressent » le cœur, Homère n'est pas beau pour moi, car il m'en- » nuie. »

Nous croyons que si l'on eût prié madame de Lambert d'expliquer clairement ce que veut dire ce petit passage, elle eût été presqu'aussi embarrassée que si on lui eût demandé de traduire les quatre vers fameux d'Homère, dont elle cite la traduction faite par la Motte en douze mortels alexandrins :

« Vénus lui donne alors sa divine ceinture,
» Ce chef-d'œuvre sorti des mains de la nature;
» Ce tissu, le symbole et la cause à la fois
» Du pouvoir de l'Amour, du charme de ses lois.
» Elle enflamme les yeux de cette ardeur qui touche;
» D'un souris enchanteur elle anime la bouche,
» Passionne la voix, en adoucit les sons;

Digitized by Google

» Prête des tons heureux, plus forts que les raisons;
» Inspire, pour toucher, ces tendres stratagèmes,
» Ces refus attirans, l'écueil des sages mêmes;
» Et la nature, enfin, y voulut renfermer
» Tout ce qui persuade et ce qui fait aimer. »

« Avec de pareils vers, dit-elle, on ne peut avoir » tort. »

Madame de Sévigné se moquoit de Racine; madame de Lambert s'extasioit sur les vers de la Motte. Les femmes douées de tant de finesse, d'une imagination si vive, d'un cœur si tendre, sont-elles donc incapables de former un bon jugement en littérature; et lorsqu'il est à peu près prouvé qu'elles n'y peuvent obtenir de véritable succès, *un seul genre excepté*, serions-nous aussi forcés de reconnoître qu'il ne leur est pas même permis de juger des grandes productions de l'esprit? N.

SPECTACLES.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Duel nocturne.

La fable du Duel nocturne n'étoit pas très-mal imaginée. C'est un amant aimé qui trouve le moyen d'écarter ses rivaux en les mystifiant; mais il n'étoit guère possible que l'exécution fût plus mesquine, plus dénuée d'esprit, quoique la pièce soit, dit-on, d'un auteur qui en a beaucoup. Il a eu cette fois un caprice de parcimonie, que le public ne lui a point passé; et dans le fait, quand on ne l'amuse pas, il lui importe assez peu que ce soit impuissance ou négligence.

Valcour, jeune officier, aime Julie qui ne demande pas mieux que de couronner son amour par un prompt mariage. Mais son père, quoique le prétendant lui convienne

Digitized by Google

d'ailleurs, hait en lui une malheureuse facilité à se faire des querelles, et à les vider militairement. Ce père, ayant perdu un fils par un duel, abhorre les duellistes. Il est assez mal-adroit de placer dans un opéra comique, même à l'avant-scène, un meurtre qui attriste l'ame, et l'attriste inutilement. Il n'est pas besoin d'avoir eu un fils tué en combat singulier pour haïr les spadassins. Quoi qu'il en soit, le père desire que sa fille choisisse entre deux autres aspirans, dont l'un s'occupe de poésie, et l'autre uniquement de sa toilette.

Valcour, pour se débarrasser des deux concurrens, propose à chacun de se battre contre lui. Le poëte accepte de bonne grace, et l'autre en faisant quelques façons. Rendez-vous donné pour la nuit au même lieu, à la même heure. L'itinéraire des deux combattans est tracé, afin qu'ils n'arrivent pas du même côté. Valcour se charge d'apporter des pistolets : arrivé le premier, il en présente successivement un à ses deux rivaux, donne le signal, s'écarte un peu, et les deux nigauds se tirent réciproquement sans se faire grand mal, leur arme n'étant chargée qu'à poudre. Le père averti de se trouver sur le champ de bataille à l'heure convenue, trouve les deux mystifiés le pistolet à la main, leur fait une mercuriale, et donne sa fille à Valcour.

La pièce est si mal conduite, que celui-ci se trouve, pour la première fois, en scène avec son futur beau-père, et lui parle comme s'il l'avoit déjà vu, sans que le spectateur ait été instruit que cette entrevue a eu lieu dans l'entr'acte.

La surprise a été extrême, comme on peut s'imaginer. La musique n'a pas été jugée beaucoup meilleure que les paroles. La chute a été complète, et devoit l'être.

Digitized by Google

JANVIER 1806.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.
(Rue de Louvois.)

Les Nouveaux Artistes, comédie en un acte et en vers de M. *Morice*.

DANS notre révolution, tout le monde voulut s'élever au-dessus de sa sphère. Il ne faut point s'en étonner, c'est là le mobile et le but de toutes les révolutions. Dans les temps ordinaires même chacun tâche de s'exhausser; *tout marquis veut avoir des pages*. Mais ce qui n'est qu'un desir dans un moment de calme, est une fureur dans les orages révolutionnaires. Quand la plupart des avocats et des prêtres aspirèrent, les uns à la simarre, les autres à la mitre ou à la tiare, il étoit assez naturel que ceux qui trempoient leurs pinceaux dans la cire luisante, voulussent s'assimiler à ceux qui faisoient des leurs un plus noble usage, et partager avec eux, sinon les fonctions, du moins le nom d'artistes. Leur vanité du moins n'étoit que ridicule; un mot la satisfaisoit. L'ambition des autres étoit plus dangereuse; elle visoit aux choses, et ne pouvoit les atteindre sans bouleverser tout l'ordre de celles qui existoient.

La vanité étant plus comique que l'ambition, c'est elle aussi que M. Morice a essayé de tourner en ridicule. Ce sont ces pauvres misérables, qui se décorent du nom d'artistes, qu'il a immolés à la risée : *Vexat censura columbas*. Mais comme ce ridicule est peu saillant, comme cette vanité est sans conséquence, sa pièce aussi a été à-peu-près sans effet. On peut rire du sot orgueil d'un fat titré ou opulent; les prétentions exagérées des gens d'un bas étage, inspirent plus de pitié que de gaieté.

Les événemens, les intérêts divers, sont entassés avec tant de profusion dans cette pièce, que rien ne peut y être développé.

Digitized by Google

Un M. Dubreuil avoue qu'il n'a qu'une pensée, c'est la bonne chère.

J'y songe tout le jour, j'y rêve encor la nuit,

dit-il. Mécontent d'un cuisinier ordinaire qui l'a suivi à la campagne, où il est en ce moment, il envoie à Paris en chercher un plus consommé dans son art. Sa femme, de son côté, excédée d'être jusqu'à quinze jours de suite sans pouvoir changer de bonnet, y a demandé une excellente modiste. Enfin, une sœur de l'un de ces deux époux, passionnée pour les beaux-arts, a prié qu'on lui fît venir une légion d'artistes. Deux nouveaux débarqués, un homme et une femme, se présentent, trouvent d'abord cette sœur, qui, trompée par leur langage emphatique, croit que le premier cultive la chimie, l'autre la peinture. Ce sont un cuisinier et une modiste. La sœur est humiliée de la méprise, tandis que M. et Mad. Dubreuil se réjouissent de rencontrer ce qu'ils cherchoient, et envoient les deux artistes à la cuisine et au cabinet de toilette. Mais bientôt paroissent deux autres personnages, qui se disent être le cuisinier et la modiste demandés. Pour découvrir la vérité, on met les places au concours. La supercherie des derniers venus est découverte. Qui sont-ils donc ? Un musicien et une femme peintre. Le premier est amoureux de mademoiselle Dubreuil, l'autre a épousé secrètement le fils de cette sœur qui raffole des beaux-arts. En faveur du talent de sa bru clandestine pour la peinture, elle approuve le mariage; et M. Dubreuil, fort riche suivant les apparences, agrée le musicien pour gendre, uniquement parce que celui-ci l'assure qu'il ne le cède à personne en gourmandise. Pour avoir plutôt fait et courir plus vîte à table, il se dispense de la moindre information, de la plus petite question, et s'envole en disant :

Sur-tout ne laissons pas refroidir le dîné.

Cette petite comédie, si mal conduite, est écrite avec légèreté, avec esprit, quelquefois avec grace. Elle a eu les honneurs du succès; mais c'est un succès apparent, et qui n'aura point de résultats.

Digitized by Google

Théâtre du Vaudeville.

Les Ecriteaux, ou *Le Sage à la Foire Saint-Germain*, comédie anecdotique en deux actes; par MM. *Barré*, *Radet* et *Desfontaines*.

Le théâtre de la Foire eut pour premiers acteurs des danseurs de corde, qui, afin de varier les plaisirs des spectateurs, mêloient à leurs danses quelques pantomimes burlesques; ensuite, on y joua des fragmens de vieilles pièces italiennes, dont la gaieté piquante, souvent grivoise et un peu grossière, attiroit la foule. La Comédie Française obtint un arrêt qui défendit le dialogue aux forains. On leur composa des pièces qui n'avoient qu'un seul personnage. Le Théâtre Français parvint à leur faire défendre tout-à-fait la parole. Ils se sauvèrent par le chant, et ne firent plus entendre que des vaudevilles. Ils réussirent encore. L'Académie Royale de Musique, à son tour, leur fit interdire le chant. Ils affichèrent néanmoins *Arlequin roi de Sérendib*, et n'annoncèrent point que ce fût une pantomime. On fut curieux de voir comment ils pourroient jouer autre chose qu'une pantomime, privés de la double faculté de la parole et du chant. La Foire exécuta ce qu'on regardoit comme impossible.

Des écriteaux, portés par des Amours, contenoient les couplets que chaque personnage auroit dû chanter. Ils étoient sur des airs connus. L'assemblée entière les chanta, tandis que l'acteur faisoit les gestes analogues à son rôle. Cette anecdote est le fond du joli vaudeville des trois grands *faiseurs*. Ils y ont ajouté quelques incidens. Il y en a un tout-à-fait épisodique. C'est Le Sage fils, qui vient en ambassade, de la part des comédiens Français, pour tâcher de réconcilier son père avec eux. Cette scène, absolument inutile, est la seule qui ait déplu. Les auteurs ont bien plus heureusement imaginé de faire trouver le

Digitized by Google

lieutenant de police à la représentation du *Roi de Sérendib*, et de lui faire dire : « Qu'il falloit bien laisser chanter ceux » qui faisoient chanter tout le monde. »

Ils ont adapté à l'anecdote une intrigue peu intéressante, il est vrai, mais suffisante peut-être pour un vaudeville du genre de celui-ci, où il n'y a nulle prétention à l'intérêt. L'arlequin de la troupe, croyant la Foire dans la nécessité de fermer boutique, est allé chercher fortune en province. Le souffleur, amoureux de la fille de M. *Chabli*, marchand de vin, chez lequel Le Sage arrange son plan, est éconduit par le père de sa maîtresse, qui ne veut pas donner sa fille à un homme sans place. Le souffleur ne se décourage pas. Le marchand veut le mettre à la porte. Il résiste. « Si vous ne voulez pas, dit-il, parler à votre » gendre, servez votre pratique; donnez-moi du vin. » Il ose entreprendre de remplacer Arlequin, en prend l'habit, en imite les gestes, la pantomime, est applaudi, et il obtient la main de sa maîtresse. Ce qui a donné plus de prix à ce rôle, très-gai par lui-même, c'est qu'il a été joué, et fort bien joué par le jeune Blosseville, dont il étoit en ce genre le coup d'essai.

Des trois couplets écrits sur les cartons, et qui sont de Le Sage, il y en a un assez mordant. Il s'adresse à un voleur qui prend la bourse d'Arlequin :

Cette bourse porte malheur;
Elle me vient d'un procureur,
Et va de voleur en voleur.
Craignez, Monsieur, que la justice
A son tour ne vous la ravisse.

Mais pour annoncer les *Ecriteaux*, il y a une épigramme très-vive contre les critiques, et qui appartient aux auteurs du vaudeville :

Si ces couplets ainsi rangés
Prêtent matière à la satire,
Du moins ne seront-ils jugés
Que par des gens qui sauront lire.

Digitized by Google

Le public, qui s'amuse également des traits que lance la critique, et de ceux qui lui sont lancés, a fait répéter le couplet.

Ce vaudeville a eu un succès véritable. Il est très-bien joué. On regrette que les rôles de mesdames Hervey et Desmares soient si peu considérables. L'une est l'Amoureuse de la pièce, l'autre la Directrice du théâtre de la Foire. Chacune n'a qu'un mot à dire et un couplet à chanter; mais elles le disent et le chantent de manière qu'on peut juger qu'il ne s'établira point de dictature féminine au Vaudeville, et c'est tant mieux : l'empire des trois Graces est un régime plus agréable.

ANNONCES.

Mémoires de la Société médicale d'Emulation, séante à l'Ecole de Médecine de Paris : tome sixième et dernier; contenant différens mémoires, et terminé par une table générale des matières insérées dans les six volumes. — Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Crapart, Caille et Ravier, libraires, rue Pavée Saint-André, n. 17.

Les mêmes libraires vendent séparément et au même prix que celui-ci, les cinq premiers volumes.

Mémoire sur l'Art de perfectionner les Constructions rurales, par M. de Perthuis, ancien officier du Génie, propriétaire dans le département de l'Yonne. Avec 14 figures. — Mémoire qui a remporté le prix proposé par la Société d'agriculture du département de la Seine; avec cette épigraphe :

Est modus in rebus.

In-4°. — Prix : 6 fr., et 7 fr. 25 c. par la poste.

A Paris, chez Mad. Huzard, imprimeur-libraire, rue de l'Eperon Saint-André-des-Arcs, n. 7.

La Morale du Jeune-Age, ou choix de fables, contes et histoires analogues à ses devoirs et à ses goûts; ouvrage dans lequel la distinction de ces trois genres de récits se trouve établie et démontrée par des exemples. Trois parties, en 2 vol. in 16, avec 48 fig. — Prix : broché, 2 fr. 40 cent., et 3 fr. par la poste. Les mêmes, cartonnés avec pièce sur le dos, prix 3 fr. Le premier vol. contenant les fables, de même que le second qui contient les contes et les histoires, se vendent séparément. Prix de chaque vol. broché, 1 fr. 20, et 1 fr. 50 cent. par la poste, cartonné comme ci-dessus, 1 fr. 50 cent.

A Paris, chez Genets, jeune, libraire, rue de Thionville, n°. 14.

Traité d'éducation physique des enfans, précédé d'instructions sur les convulsions, et des moyens d'en préserver les personnes des deux sexes. Par le docteur Saecombe. — Prix : 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Michelet, imprimeur-libraire, rue du Jour, n°. 13, vis-à-vis l'église de Saint-Eustache.

Réforme judiciaire en France; par G. Delamardelle, avant 1789, conseiller d'état, procureur-général au conseil supérieur de Saint-Do-

Digitized by Google

mingue. Un vol. in-8°. Prix, broc. : 3 fr., et 3 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez Desenne; lib., palais du Tribunat, galerie de pierre, n° 2; et chez Maradan, rue des Grands-Augustins, n°. 9, vis-à-vis la rue du pont de Lody.

Chansons choisies de M. de Piis. Deux vol. in-18, papier vélin, ornés du portrait de l'auteur. — Prix : 3 fr. 60 c., et 4 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Git-le-Cœur, n. 4.

Heur et Malheur, ou *Trois mois de la Vie d'un Fol et de celle d'un Sage*, roman français, suivi de Deux Soirées historiques; par l'Auteur du nouveau *Diable Boiteux*; avec cette épigraphe :

Une morale nue apporte de l'ennui.
LA FONTAINE.

Deux vol. in-12, avec une gravure. Prix : 3 fr. 60 c., et 4 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23; chez Barba, libraire, Palais du Tribunat, derrière le Théâtre Français, n°. 51, et Galerie Neuve, n°. 14.

Dictionnaire raisonné des matières de législation civile, criminelle, de finances et administrative; par C. P. D., auteur du Nouveau Dictionnaire des Domaines et du Répertoire du Domaniste. Tome 9, in-8°. — Prix 5 fr., et 6 fr. par la poste. Le prix de l'ouvrage complet, neuf vol. grand in-8° en petit romain plein, prix : 45 fr., et 55 fr. par la poste.

A Paris, chez Rondonneau, imprimeur ordinaire du Corps Législatif, au dépôt des Lois, hôtel de Boulogne, rue Saint-Honoré.

Le petit Magasin des Dames, quatrième année; avec cette épigraphe :

Une mère dans sa famille,
Avec du goût et des talens,
Est aimera mieux ses enfans,
En élevera mieux sa fille.
ARM. CHARLEMAGNE.

Un vol. in-18, fig. Prix : 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. par la poste.

A Paris, chez Solvet, libraire éditeur, rue des Noyers, n° 45; et Michel, rue du Coq, n°. 13.

Discours à l'Empereur; avec cette épigraphe :

. . . *Connois l'orgueil des frondeurs de Paris.*
Compatis au destin, aux torts des beaux esprits.

par L. Mœlibée, Américain.

A Paris, chez Martinet, rue du Coq Saint Honoré.

Introduction à la Science de la Statistique, suivie d'un coup-d'œil général sur l'Etude entière de la Politique, sur sa marche et ses divisions; d'après l'allemand de M. de Schloetzer, professeur à l'Université de Gœttingue; avec un discours préliminaire, des additions et des remarques; dédié à S. A. S. Monseigneur Cambacerès, archi-chancelier de l'Empire. Par Denis-François Donnant, secrétaire perpétuel de la Société Académique des Sciences, membre de l'Athénée des Arts, du Conseil d'Administration, de la Société d'Encouragement, de la Société de Statistique, etc, etc, etc. Un vol. in-8°. — Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste.

A Paris, de l'Imprimerie Impériale; chez Galland, libraire, palais du Tribunat, galerie de bois, n. 223.

Ces différens ouvrages se trouvent aussi chez LE NORMANT, *rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois*, n°. 17.

Digitized by Google

NOUVELLES DIVERSES.

Vienne, 18 *décembre*. — S. M. l'Empereur Napoélon a fait publier le 14 un ordre du jour dans lequel il annonce à l'armée la conclusion d'un armistice et l'ouverture des négociations de paix. Il l'avertit en même temps de ne point se laisser amollir, mais de regarder cette suspension d'armes comme un moment de repos et un moyen de se préparer à de nouveaux combats. On profitera de cet intervalle pour se procurer tous les objets nécessaires à la guerre, tels que capotes, souliers, armes, attirails d'artillerie, chevaux, etc.

La gazette de Vienne contient aujourd'hui l'article suivant:

« S. M. l'Empereur Napoléon travaille sans relâche au palais de Schœnbrunn, et donne de temps en temps audience aux différentes autorités françaises et autrichiennes.

» Le 14 décembre, S. Exc. M. le baron de Haugwitz, ministre d'état et du cabinet prussien, a eu l'honneur d'être présenté à S. M. I. L'entretien a duré quatre heures. Ce ministre est reparti le 16 avec une escorte répondant à son rang. M. Harnier, résident de S. M. prussienne à Munich, est resté ici.

» L'Angleterre ne paroît pas vouloir renoncer à l'influence qu'elle a acquise sur les habitans de Vienne par ses agens salariés. Tous les bruits inquiétans qui se répandent journellement pour empêcher les bourgeois de payer la contribution ou pour entraver les relations commerciales et les arrivages, en sont une preuve suffisante. Tantôt l'on répand que les troupes russes ont fait halte dans leur retraite, quoiqu'elles suivent exactement la route qui leur a été désignée; tantôt ce sont les Prussiens qui s'avancent, tandis que la Prusse a eu tout le temps d'éclater; et le moment actuel, après la bataille d'Austerlitz, n'est sûrement pas le plus convenable. Tantôt l'on se fonde sur l'arrivée prochaine de l'archiduc Charles, dont l'armée, par sa résistance courageuse et les difficultés d'une retraite, a été trop affoiblie pour pouvoir rien effectuer d'important ou em-

Digitized by Google

pêcher les transports de parvenir jusqu'à Vienne : ce qui seroit contraire à l'armistice auquel ce prince a adhéré. On verra par l'état officiel, détaillé jour par jour, que depuis le 18 octobre jusqu'au 4 décembre, cette armée a éprouvé en prisonniers seuls une perte de 24,454 hommes. Si l'on joint à cette perte le nombre des morts, blessés et égarés, l'on pourra juger si cette armée est en état de faire la loi à l'armée française victorieuse et deux fois plus nombreuse.

» Le 15 décembre, les quarante drapeaux pris à la bataille d'Austerlitz ont été portés solennellement à Schœnbrunn, et présentés à l'Empereur Napoléon. »

Du 20. Un supplément à la gazette de cette ville contient ce qui suit :

« S. M. l'Empereur Napoléon vient d'envoyer un parlementaire en Hongrie pour demander si l'on veut laisser passer des vivres à Vienne, ou si l'on veut traiter cette ville comme ennemie. S. M. l'Empereur Napoléon s'est abstenu jusqu'à présent, à l'égard de la capitale de l'Autriche, de tous procédés et de tous changemens auxquels les villes conquises sont assujéties. Il lui a laissé les mêmes magistrats et autorités qui jouissoient de la confiance de S. M. François II ; il vouloit par là faire connoître à ce monarque ses sentimens et lui donner une preuve d'estime. Mais si l'on refuse à cette ville les subsistances nécessaires qu'elle tiroit ordinairement de la Hongrie, et qu'elle a même tirées pendant les hostilités et lorsque les armées se battoient près d'Austerlitz ; si l'on oublie qu'elle est la capitale de l'Autriche, l'Empereur Napoléon se croit obligé de la prendre sous sa protection, et de pourvoir à son entretien. Il sera nécessaire alors de changer la constitution de la capitale et de lui en donner une qui soit plus conforme aux circonstances actuelles. Mais peut-on se flatter que cette nouvelle constitution s'accordera avec le système et les principes du gouvernement de l'Autriche ; qu'elle maintiendra les bornes dans lesquelles le gouvernement tenoit l'esprit public ; qu'enfin elle ne changera sous aucun rapport les usages de la nation? Il en resteroit peut-être des souvenirs à l'Autriche qui seroient plus durables que ceux qu'une guerre malheureuse pourroit laisser.

» Une pareille conduite est inouie dans l'histoire. Lorsque Henri IV assiégeoit la ville de Paris qui s'étoit révoltée,

Digitized by Google

il y fit conduire des vivres, quoique le duc de Mayenne voulût se faire déclarer roi de France.

» Du reste la ville de Vienne peut être sans crainte. L'Empereur Napoléon dont la grandeur d'ame pourvoit à tout, saura aussi procurer aux habitans les subsistances nécessaires. Toutefois les autorités auxquelles l'Empereur d'Allemagne a confié l'administration, seront responsables de l'approvisionement de la capitale. »

Munich, 22 décembre. — L'Empereur Napoléon est attendu demain en cette résidence. On ignore si S. M. I. et R. y fera un long séjour. Son départ de Vienne nous fait espérer que les négociations de paix sont très-avancées.

PARIS.

Comme nous avons à rendre compte des nouvelles de deux semaines, au lieu d'une, nous sommes forcés de nous borner à un résumé des bulletins de la Grande-Armée.

Le 34e daté de Brünn, le 19 frimaire (20 décembre) porte: L'Empereur a reçu aujourd'hui M. le prince Repum fait prisonnier à la bataille d'Austerlitz à la tête des chevaliers-gardes, dont il étoit le colonel. S. M. lui a dit quelle ne vouloit pas priver l'empereur Alexandre d'aussi braves gens, et qu'il pouvoit réunir tous les prisonniers de la garde impériale russe et retourner avec eux en Russie. S. M. a exprimé le regret que l'empereur de Russie eût voulu livrer bataille, et a dit que ce monarque, s'il l'avoit cru la veille, auroit épargné le sang et l'honneur de son armée.

M. le prince Jeau de Lichtenstein est arrivé hier avec de pleins pouvoirs. Les conférences entre lui et M. de Talleyrand sont en pleine activité.

Le premier aide-de-camp Jnnot, que S. M. avoit envoyé auprès des empereurs d'Allemagne et de Russie, a vu à Holitz l'empereur d'Allemagne, qui l'a reçu avec beaucoup de grace et de distinction. Il n'a pu continuer sa mission, parce que l'empereur Alexandre étoit parti en poste pour Saint-Pétersbourg, ainsi que le général Kutuzow.

Les paysans de Moravie tuent les Russes partout où ils les rencontrent isolés; ils en ont déjà massacré une cen-

Digitized by Google

taine. L'Empereur des Français a donné des ordres pour que des patrouilles de cavalerie parcourent les campagnes et empêchent ces excès. Puisque l'armée ennemise se retire, les Russes qu'elle laisse après elle sont sous la protection du vainqueur. Il est vrai qu'ils ont commis tant de désordres, tant de brigandages qu'on ne doit pas s'étonner de ces vengeances. Ils maltraitoient les pauvres comme les riches : 300 coups de bâton leur paroissoient une légère offense. Ils n'est point d'attentats qu'il n'aient commis. Le pillage, l'incendie des villages, le massacre, tels étoient leur jeux. Ils ont même tué des prêtres jusque sur les autels! Malheur au souverain qui attirera jamais un tel fléau sur son territoire! La bataille d'Austerlitz a été une victoire européenne, puisqu'elle a fait tomber le prestige qui sembloit s'attacher au nom de ces *barbares*. Ce mot ne peut s'appliquer cependant ni à la cour ni au plus grand nombre des officiers, ni aux habitans des villes, qui sont au contraire civilisés jusqu'à la corruption.

Le 35e, du lendemain et du même endroit, annonce que l'armée russe s'est mise en marche le 17 frimaire sur trois colonnes, pour retourner en Russie. A la tête de la première, est parti l'empereur de Russie.

Indépendamment de l'artillerie de bataille, un parc entier de 100 pièces de canon a été pris aux Russes avec tous leurs caissons. L'Empereur est allé voir ce parc ; il a ordonné que toutes les pièces prises fussent transportées en France. Il est sans exemple que, dans une bataille, on ait pris 150 à 160 pièces de canon, toutes ayant fait feu et servi dans l'action.

Le 36e bulletin, daté de Schœnbrünn, le 23 frimaire (14 décembre) est ainsi conçu :

Ce sera un recueil d'un grand intérêt, que celui des traits de bravoure qui ont illustré la grande armée.

Un carabinier du 10e régiment d'infanterie légère a le bras gauche emporté par un boulet de canon : « Aide-moi, dit-il à son camarade, à ôter mon sac, et cours me venger : je n'ai pas besoin d'autres secours. » Il met ensuite son sac sur son bras droit, et marche seul vers l'ambulance.

Le général Thiébaut, dangereusement blessé, étoit transporté par 4 prisonniers russes; 6 Français blessés l'aper-

Digitized by Google

çoivent, chassent les Russes et saisissent le brancard, en disant : « C'est à nous seuls qu'appartient l'honneur de porter un général français blessé. »

Le général Valhubert a la cuisse emportée d'un coup de canon, quatre soldats se présentent pour l'enlever : « Souvenez-vous de l'ordre du jour, leur dit-il d'une voix de tonnerre, et serrez vos rangs. Si vous revenez vainqueurs, on me relevera après la bataille ; si vous êtes vaincus, je n'attache plus de prix à la vie. »

Ce général est le seul dont on ait à regretter la perte, tous les autres généraux blessés sont en pleine guérison.

Les bataillons des tirailleurs du Pô, et des tirailleurs corses se sont bravement comportés dans la défense du village de Strolitz. Le colonel Franceschi, avec le 8e de hussards, s'est fait remarquer par son courage et sa bonne conduite. On a fait écouler l'eau du lac sur lequel de nombreux corps russes s'étoient enfuis le jour de la bataille d'Austerlitz, et l'on en a retiré quarante pièces de canon russes, et une grande quantité de cadavres.

L'Empereur est arrivé ici avant-hier 21, à dix heures du soir. Il a reçu hier la députation des maires de Paris, qui ont été présentés par S. A. S. le prince Murat. M. Dupont, maire du 7e arrondissement, a prononcé un discours et présenté une adresse du préfet et des maires de la capitale à S. M. l'Empereur, qui a répondu : « qu'il voyoit avec plaisir la députation des maires de Paris ; que, quoiqu'il les » reçût dans le palais de Marie-Thérèse, le jour où il se » retrouveroit au milieu de son bon peuple de Paris, seroit » pour lui un jour de fête ; qu'ils avoient été à portée de » voir les malheurs de la guerre, et d'apprendre par le » triste spectacle dont leurs regards ont été frappés, que » tous les Français doivent considérer comme salutaire et » sacrée la loi de la conscription, s'ils ne veulent pas que » quelque jour leurs habitations soient dévastées et le beau » territoire de la France livré, ainsi que l'Autriche et la » Moravie, aux ravages des barbares ; que, dans leurs rapports avec la bourgeoisie de Vienne, ils ont pu s'assurer » qu'elle-même apprécie la justice de notre cause, et la » funeste influence de l'Angleterre et de quelques hommes » corrompus. » Il a ajouté « qu'il veut la paix, mais une » paix qui assure le bien-être du peuple français, dont le

Digitized by Google

» bonheur, le commerce et l'industrie sont constamment » entravés par l'insatiable avidité de l'Angleterre. »

S. M. a ensuite fait connoître aux députés, qu'elle étoit dans l'intention de faire hommage à la cathédrale de Paris des drapeaux conquis sur les Russes le jour anniversaire de son couronnement, et de leur confier ces trophées pour les porter au cardinal-archevêque.

— Hier toutes les maisons des rues que le cortége du tribunat a traversées, étoient garnies de tapisseries, de tentures et d'ornemens variés. Les habitans de la plupart des maisons avoient pris le soin d'ajouter à ces décorations extérieures des emblêmes, des devises, des chiffres et des guirlandes de lauriers. Partout on lisoit ces mots : *Napoléon, Ulm, Vienne, Austerlitz.* Beaucoup de maisons offroient le buste de S. M. couronné de lauriers. Des allégories ingénieuses, des inscriptions heureusement empruntées au génie de nos grands poëtes ont été remarquées.

Le cortége a traversé une double haie de spectateurs étroitement pressés, dont les yeux se fixoient avec un noble orgueil, mêlé d'un sentiment d'attendrissement et de respect, sur les glorieux trophées de la Grande-Armée et sur les vieux guerriers chargés de les porter. Parmi ces vétérans, plusieurs se faisoient remarquer par d'honorables blessures; le plus grand nombre d'entr'eux décorés de l'aigle de la Légion d'honneur, offroient aux yeux cette décoration, comme un garant de leurs droits à l'honorable fardeau dont ils étoient chargés.

A l'aspect de ces nobles dépouilles, de ces éclatans témoignages de l'héroïsme de l'armée françoise, les cœurs sembloient s'élever et se réunir dans un sentiment commun d'admiration et de reconnoissance, que ne pouvoient exprimer que bien foiblement les cris élevés du sein de la foule et de toutes les fenêtres: *Vive l'Empereur, vive la Grande-Armée! Victoire! victoire! Vive l'Empereur!* Ainsi, dans cette circonstance, les habitans de Paris, de toutes les classes, de tout sexe et de tout âge, ont su faire éclater de la manière la plus vive et la plus unanime leur dévouement et leur reconnoissance pour S. M. et pour ses armées victorieuses.

(*Moniteur.*)

— En vertu du sénatus-consulte qui ordonne la levée de

Digitized by Google

80 mille conscrits pour l'an 1806, M. le conseiller d'état préfet du département de la Seine a fait afficher hier l'arrêté suivant :

Art. I^er. Tous les jeunes gens du département de la Seine, nés depuis le 23 septembre 1785 inclusivement, jusqu'au 31 décembre 1786 inclusivement, sont sommés, quelles que soient leur taille, leur constitution physique, ou même leurs infirmités, de se présenter depuis le 2 janvier 1806, jusqu'au 20 du même mois, devant le maire de leur commune ou de leur arrondissement, pour y déclarer leurs noms et prénoms, la date et le lieu de leur naissance, leur profession et domicile, ainsi que les noms et prénoms, profession et domicile de leurs père, mère ou tuteurs, et pour donner les divers renseignemens qui leur seront demandés.

II. En cas d'absence ou de maladie, les pères, mères, tuteurs, ou plus proches parens desdits jeunes gens, se présenteront pour faire les déclarations ci-dessus indiquées.

III. Ceux qui, passé le 20 janvier 1806, ne se trouveront pas inscrits sur les tableaux de conscriptions de leur municipalité, soit d'après leur présentation en personne, soit par l'intermédiaire de leurs parens ou tuteurs, s'ils sont absens ou malades, seront notés comme n'ayant pas répondu aux appels de l'administration, et comme tels, sujets aux peines prescrites par les lois.

— La classe de la langue et de la littérature française a tenu, hier jeudi, une séance publique présidée par M. Arnault, dans laquelle on a entendu, 1°. le rapport du concours des prix proposés au concours de l'an 14, par le secrétaire perpétuel.

2°. La lecture de la pièce de vers qui a remporté le prix, et de quelques fragmens de la pièce qui a obtenu l'accessit.

3°. L'annonce des sujets de prix pour le concours de l'année 1806.

4°. La lecture de l'éloge de l'avocat-général Séguier, l'un des quarante de l'académie française, par M. Portalis.

5°. La lecture de quelques fables par M. Arnault.

Voici les prix proposés au concours pour l'année 1806 :

Prix de poésie, lequel sera adjugé à une pièce de vers dont le sujet sera *le Voyageur*. Le genre du poëme est au

Digitized by Google

choix des auteurs, et doit avoir au moins cent vers, et au plus deux cents.

Prix d'éloquence. Dans la séance publique du 5 nivose an 13, la classe avoit proposé pour sujet du prix d'éloquence le *Tableau littéraire de la France dans le dix-huitième siècle.*

Aucun des discours envoyés n'ayant paru mériter le prix, elle remet de nouveau le même sujet au concours.

Le terme prescrit pour l'envoi des pièces destinées au concours, est fixé au 15 octobre 1806.

— La belle édition des Œuvres de Plutarque, traduction d'Amyot, est enfin terminée. Les deux derniers volumes, XXIV et XXV, viennent de paroître : l'un contient la Table raisonnée et très-ample des matières des douze volumes des VIES DES HOMMES ILLUSTRES, et l'autre celle des onze volumes des ŒUVRES MORALES ET MÊLÉES ; ils complètent non-seulement cette nouvelle édition, mais aussi la *première*, publiée par le même libraire en 1783, 22 *volumes in*-8°. Le tome XXIII^e^, servant également de *Supplément* aux deux éditions, est publié pour la première fois (1). Le succès de la première édition

(1) *N. B.* Les Souscripteurs peuvent faire retirer ces deux derniers volumes en rapportant la reconnoissance de souscription ; à Paris, chez Cussac, imprimeur-libraire, rue Croix-des-Petits-Champs, n°. 23, et chez le Normant ; et dans les départemens ou pays étrangers, chez les libraires qui ont reçu leur souscription. Les personnes qui n'ont pas souscrit pour l'une ou l'autre de ces éditions, pourront se procurer les Tomes XXIII, XXIV et XXV, aux prix ci-après, suivant le format et la qualité du papier de leur exemplaire.

Tome XXIII, composé de divers Fragmens, traduits par M. Clavier, imprimé sur carré fin, in-8°. cartonné, 6 fr. — Idem, carré fin, façon de Hollande, in-8°. 10 fr. — Idem, carré fin, façon d'Annonay, in-4°. 21 fr. — Idem, carré vélin, in-4°. 30 fr.

Tomes XXIV et XXV (tables) sur carré fin, in-8°. 15 fr. — Idem, carré vélin, in-8°. 30 fr. — Idem, grand-raisin fin, gr. in-8°. 18 fr. — Idem, grand-raisin vélin, gr. in-8°. 36 fr. — Idem, carré fin, façon d'Annonay, in-4°. 48 fr. — Idem, carré vélin, in-4°. 60 fr.

Prix des Œuvres complettes.

Œuvres de Plutarque, nouvelle édition, carré fin, 25 vol. in-8°. fig. avec un grand nombre de médaillons gravés au simple trait d'après l'antique, cartonnés. 150 fr. — Idem, carré vélin, in-8°. 312 fr. 50 c. — Idem, grand-raisin fin, gr. in-8°. 212 fr. 50 c. — Idem, grand-raisin vélin, gr. in-8°. 412 fr. 50 c.

Digitized by Google

garantit celui de la seconde, qui est encore mieux exécuté. Il est à desirer que le public encourage ces grandes entreprises de librairie, sur-tout lorsqu'elles ont pour objet des ouvrages tels que ceux de Plutarque, celui de tout les historiens anciens et modernes qui a le mieux su allier deux choses trop souvent séparées, l'instruction et l'agrément.

— M. Antoine-François de Beaumont, neveu de l'archevêque de Paris de ce nom, et ancien chef d'escadre, est mort dernièrement à Toulouse. Ses services dans la carrière qu'il a parcourue, lui avoient mérité des décorations distinguées, et son caractère élevé et généreux lui ont procuré des amis tendres.

En 1778, le 11 septembre, n'étant encore que capitaine de vaisseau, et commandant dans les parages d'Ouessant la frégate *la Junon*, de 40 canons, il fit rencontre *du Fox*, bâtiment de même force, qui, par une singularité qui se trouve dans les rapprochemens, étoit commandé par le brave lord Wensor, neveu de l'archevêque de Cantorbéry. Quoique malade alors au point de ne pouvoir même se mouvoir, M. de Beaumont se fait porter sur le pont; son courage ranimant ses forces et surmontant ses douleurs, il commanda seul le combat, qui dura deux heures, avec une telle vivacité que *le Fox* démâté, ayant perdu la plus grande partie de son équipage, fut contraint d'amener, et le vainqueur presque mourant le conduisit à Brest.

Cette action, que les circonstances rendent encore plus remarquable, a été transmise à la postérité par un monument; le gouvernement la fit représenter dans un tableau en grand, dont l'original fut déposé en 1780 au ministère de la marine, en parallèle avec celui dont le brave du Coüedic a fourni le sujet, et il en a décerné une copie à M. de Beaumont, ornée d'une inscription qui la rend encore plus glorieuse.

TRIBUNAT.

Le 9 nivose 30 décembre le tribunat a tenu une séance extraordinaire dont l'objet étoit de délibérer sur les projets de monumens qu'on doit élever à la gloire de l'Empereur.

Digitized by Google

Après avoir entendu un grand nombre d'orateurs, le tribunat sur le rapport de M. Faure, au nom d'une commission spéciale après cet arrêté :

« Le tribunat considérant que des gages éternels de la reconnoissance nationale sont dus à un monarque qui fait la gloire et le bonheur de son peuple, et dont la vie offre un tissu d'actions héroïques ; qu'il n'est point d'expression qui puisse peindre l'étendue et la rapidité des prodiges opérés par Napoléon et les armées françaises, sur-tout dans cette campagne à jamais mémorable, terminée si glorieusement par la victoire d'Austerlitz ; que tant de sujets d'admiration et de gratitude doivent être transmis à la postérité par des monumens où tout rappelle de si précieux souvenirs ; le tribunat exerçant le droit qui lui est accordé par l'art. 29 des constitutions de l'Empire,

Emet le vœu :

1°. Que sur une des principales places de la capitale il soit érigé une colonne surmontée de la statue de l'Empereur. Cette colonne portera pour inscription : *A Napoléon-le-Grand, la patrie reconnoissante.* La place recevra le nom de Napoléon-le-Grand.

2°. Qu'il soit élevé un édifice où soient réunis les chefs-d'œuvre des arts destinés à consacrer la gloire de Napoléon et des armées françaises. Que dans ce monument soit déposé avec l'appareil le plus pompeux, pour y rester pendant la paix, l'épée que l'Empereur portoit à Austerlitz, et qu'elle en soit retirée avec la même pompe, si la guerre impose la nécessité d'en faire usage ; que dans ce même lieu, soient distribués les grands prix que S. M. doit donner de sa propre main aux productions du génie et de l'industrie nationale ; qu'il soit également destiné aux actes solennels de la Légion d'honneur et de l'instruction publique.

3°. Que chaque année, l'anniversaire de la naissance de Napoléon soit célébré par une fête nationale, dont l'éclat soit digne d'un monarque si cher à son peuple.

Le tribunat a arrêté aussi de faire frapper une médaille en mémoire de l'inauguration des huit drapeaux qui lui ont été donnés par S. M. l'Empereur et Roi.

Digitized by Google

(N° CCXXXIV.)
(SAMEDI 11 JANVIER 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

*Traduction de la fin du VI^e^ livre de l'*ENÉIDE, *par* Hyacinthe Gaston (1).

« D'AUTRES, plus mollement sous le ciseau divin
Feront vivre le marbre et respirer l'airain,
Sauront à la tribune enchaîner le vulgaire,
Ou décrire des cieux la marche circulaire;
Toi, Romain, souviens-toi d'asservir l'univers.
Vaincre, dicter des lois à cent peuples divers,
Faire par tes bienfaits pardonner ta victoire,
Rome, voilà tes arts! Rome, voilà ta gloire! »
Ainsi parloit Anchise à son fils étonné.
« Regarde Marcellus de palmes couronné,

(1) Le tome second de l'*Enéide, traduite en vers par M. Gaston*, contenant les cinquième, sixième, septième et huitième livres, vient de paroître. Prix : 3 fr. 60 c., et 4 fr. 60 c. par la poste. Le prix du premier volume est le même. Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage. On le trouve chez le Normant.

Digitized by Google

Lui dit il : sur ce peuple il élève sa tête ;
Le troisième triomphe, honorant sa conquête,
Traîne en pompe à son char les rebelles Gaulois
Et les drapeaux captifs des fiers Carthaginois ;
Seul il rend son pouvoir à Rome consternée. »
Un jeune homme, à pas lents, le suit ; les yeux d'Enée
Admirent son armure, et sur-tout sa fierté ;
Mais la douleur attriste et flétrit sa beauté.
« Mon père, ce héros qui marche sur sa trace
Est-il son fils ? Sort-il de ton auguste race ?
Quels honneurs ! ils sont tous autour de lui pressés ;
Ce sont les mêmes traits, mais il sont effacés,
Et la nuit sur son front étend son voile sombre. »
« Oh ! de quel deuil ta voix vient d'affliger mon ombre
Dit Anchise ; et pourquoi ne m'épargnes-tu pas
La douleur d'annoncer les secrets du trépas ?
La Parque tranchera cette fleur passagère !
Dieux ! ne la voulez-vous que montrer à la terre !
Votre pouvoir, jaloux du pouvoir des Romains,
Leur ravit ce présent échappé de vos mains.
Pleure, cité de Mars, la gloire de tes armes !
Tibre, combien tes flots doivent rouler de larmes,
Lorsque, sur ton rivage, un peuple gémissant
L'appellera trois fois sur son bûcher récent !
Illustre enfant de Troie, espoir de l'Italie,
Combien il eût aimé les Dieux et la patrie !
Antique loyauté, valeur dans les combats !
Nul mortel n'auroit pu résister à son bras,
Soit qu'un coursier sous lui du pied frappât la plaine,
Soit qu'il eût voulu seul descendre dans l'arène.
Cher enfant, si tu peux échapper aux destins,
Tu seras Marcellus..... Venez ; à pleines mains
Donnez des lys ; donnez, j'en couvrirai sa tombe.
Mon ombre te les offre au défaut d'hécatombe,
Infortuné ! reçois ce vain tribut de fleurs
Que l'amour paternel a trempé de ses pleurs. »

Digitized by Google

Enée autour de lui voit errer ces images,
Et de Rome à venir il parcourt tous les âges.
Son père lui décrit les mœurs des Laurentins,
Leurs armes, leur cités, et jusqu'à leurs desseins.
Le Sommeil, de ses fils sépara les cohortes,
Et pour eux, nous dit-on, il destina deux portes.
L'ivoire éblouissant sur deux pivots légers
Tourne, et livre une issue aux Songes mensongers;
La corne transparente et ses gonds redoutables
Ouvrent l'autre passage aux Songes véritables.
Anchise précédoit la Vierge et le héros,
Et préparoit son fils à des périls nouveaux.
Enée arrive enfin à la porte d'ivoire,
La franchit, enivré d'espérance et de gloire.
Il vole vers Caïette, et sur ces bords amis
Il range ses vaisseaux sur leur ancre affermis.

MES SOUVENIRS.

Je suis las, mes amis; je puis faire une pause.
Après un long travail, il faut qu'on se repose.
Je vais donc prendre haleine, au moins jusqu'à demain
Encor ce ne sera que la plume à la main.
Je veux vous rappeler mes secrètes pensées,
Et mes plaisirs présens, et mes peines passées.
Car cet amour des vers, Dieu sait s'il m'a coûté!
Si je jouis un peu, je l'ai bien acheté.
O toi, que pour mes goûts je trouvois trop sévère,
Je ne t'accuse point: tu m'aimois ô mon père!
Et tu fus, par tendresse, inflexible pour moi;
Je me plaignois à tort! Soyons de bonne foi:
Presque toujours, un père à bon droit se défie;
Et c'est l'événement qui seul nous justifie.
Il m'a justifié tout au plus à demi....
Que dis-je!... ces jours même où j'ai souffert, gémi
N'étoient pas sans douceurs: souvent je les regrette:

Digitized by Google

Oui, je regrette, amis, cette obscure retraite,
L'humble hôtel, dont trois ans j'occupai le plus haut,
Que je serois fâché d'avoir quitté plutôt.
J'aime à me rappeler ma respectable hôtesse,
Sa longue patience et sa délicatesse;
Je n'oublîrai jamais sa constante amitié.
Je la payois fort mal, étant fort mal payé:
Eh! bien, elle attendoit; et je lui dois peut-être
Et mon premier ouvrage et ceux qui pourront naître.
C'est là que j'ai trouvé quelques amis bien chers
Possédés, comme moi, de ce démon des vers,
Bons fils, mais sourds de même à la voix de leurs pères.
Unis par le malheur, nous nous aimions en frères.
Vous souvient-il, amis, de nos petits repas,
Bien petits en effet, si l'on comptoit les plats,
Mais joyeux, mais charmans, et cent fois préférables
Au luxe, au vain apprêt de ces superbes tables?
Nous n'avions pas le sou, mais nous étions contens;
« Nous étions malheureux: c'étoit là le bon temps! »
Je nourrissois pourtant quelques peines secrètes;
J'affligeois mes parens; je grossissois mes dettes:
Je capitulai donc. On m'offroit de payer
Jusqu'au dernier mémoire, et de tout oublier;
Pourvu qu'oubliant, moi, vers et prose, je vinsse
Vivre, honnête avocat, au fond de ma province.
J'obéis: je quittai Donjon, hôtesse, amis;
Je promis tout, et tins ce que j'avois promis.
Tout Chartres m'est témoin (le fait est trop notoire)
Que j'ai, trois ans entiers, lassé mon auditoire.
J'étois plus las moi-même, et je rongeois mes fers.
Je les brise à la fin, et je retourne aux vers.
Je plaidois bien encor; mais ma robe discrète
Annonçoit l'avocat et cachoit le poète.
Vous savez tout le reste: abrégeons ce récit.
L'*Inconstant* est joué; l'*Inconstant* réussit.
L'*Optimiste* le suit; même sort l'accompagne:

Digitized by Google

Beau moment pour bâtir des *Châteaux en Espagne!*
O bonheur!... chers amis!... car je n'ai plus pour eux
De souhaits à former; eux-mêmes ils sont heureux.
Ils sont, ainsi que moi, malgré tant de traverses,
Arrivés à leur but par des routes diverses.
Tels que des voyageurs, au naufrage échappés,
Nous buvons dans le port; et nos petits soupés,
Sans être moins joyeux, sont presque aussi modestes.
Réunion charmante, et passe-temps célestes!
Lorsque vers le passé nous tournons nos regards,
Et que nous nous voyons, bravant mille hasards,
Mêlant toujours l'espoir à nos plus justes craintes,
Souffrans, mais résignés, gais même dans nos plaintes;
Qu'il est doux, puisqu'enfin luisent des jours sereins,
De se ressouvenir même de ses chagrins!

COLLIN-D'HARLEVILLE.

Etrennes d'une Mère à son Fils, ou *très-humbles Remontrances d'une antique Commode au jeune Williams.*

1er Janvier 1806.

Le sort, qui fait des malices,
Me transporte, en ce moment,
Dans ce cabinet charmant,
Dont vous faites vos délices;
Mais croyez, mon bel enfant,
Que je n'y viens qu'en tremblant
Vous consacrer mes services.
Trop souvent à mon aspect,
Imposant et vénérable,
Vous avez ri sans respect
De ma vieillesse honorable.
Epris de la nouveauté,
Dont le charme est peu durable,

Digitized by Google

Williams, votre œil enchanté,
Pour juger de la beauté,
Ne connoît d'autre méthode
Que ce caprice léger,
Séduisant et passager,
Que l'on appelle la mode.
Moi, si j'ai vécu long-temps,
Ma fierté s'en accommode;
Mes antiques ornemens
Prouvent que depuis cent ans
Je suis utile et *commode.*
Puissiez-vous dans vos récits,
Un jour à vos petits-fils,
Dire à-peu-près même chose!
Cher Williams, en attendant,
Devenez plus indulgent,
Et songez qu'un trait piquant
Est, à l'esprit d'un enfant,
Ce qu'est l'épine à la rose.
Mais, malgré mes documens,
S'il vous prend encore envie
De railler à mes dépens,
Pensez vîte, je vous prie,
A cette sensible amie,
Qui de moi va se privant,
Croyant, dans sa bonhomie,
Faire un superbe présent
A ce fils qu'elle aime tant....
Si votre cœur vous ramène
A ce touchant souvenir,
Ah! bien loin de me bannir,
Déjà ma grace est certaine,
Et tout prêts à s'attendrir,
Vos yeux me disent sans peine,
Que je viens de l'obtenir.

*Par madame d'***.*

Digitized by Google

Dialogue entre M. D'EAU-BONNE, *médecin par routine, et M.* BOURRU, *goutteux de profession.*

AIR : *Frère Jean à la cuisine.*

(Le Médecin tient un entonnoir à la main; à ses pieds est une chaudière d'eau bouillante.)

JE suis le Docteur *d'Eau-Bonne;*
En un jour, Monsieur Bourru,
A vous guérir je m'abonne,
Mais buvez chaud, buvez dru.
L'eau du cru
(Qui l'eût cru!)
A Paris n'est pas moins bonne
Qu'à Plombières, qu'à Bourbonne,
Qu'à Vichy, qu'à Balaru.

LE GOUTTEUX. *Il est assis dans un fauteuil, et le pied sur un tabouret.*

Quand ma goutte se rencogne
Dans mon douloureux orteil,
De boire un muids de Bourgogne
Qu'on me donne le conseil.
Jus vermeil,
Sans pareil,
S'il faut te boire en ivrogne,
J'aurai cœur à la besogne,
Dans l'espoir d'un doux sommeil!

LE DOCTEUR, *furieux.*

A mes épreuves sévères
Tu ne veux point faire accueil:
Sans doute tu ne révères
Qu'Hypocrate et son recueil.
Crains l'écueil
Du cercueil,

Digitized by Google

Pour peu que tu persévères
A fuir mes quarante verres
D'eau de la Seine ou d'Arcueil.

LE GOUTTEUX, *se résignant.*

Dès qu'à l'eau pure je goûte,
C'est pour ma bouche un fléau;
Mais quoiqu'elle me dégoûte,
Je boirois fleuve et ruisseau
A plein seau,
Par tonneau;
Et, qui pis est, goutte à goutte,
Si je croyois que la goutte
Ne revint jamais sur l'eau.

LE DOCTEUR, *s'apprêtant à entonner son eau bouillante.*

Embouchez, ou je me fâche,
Cet entonnoir dont l'objet,
Quand l'*abdomen* est trop lâche,
Est d'empêcher tout rejet.
Jet par jet,
Mon projet
Est de noyer sans relâche
L'infâme qui prend à tâche
De vous ronger sans sujet.

LE GOUTTEUX, *après avoir avalé une gorgée d'eau bouillante, lance son tabouret dans les jambes du Docteur.*

Ah, quel feu! Quelle colique!
Quel hoquet!.. j'en suis honteux.
Sors, Esculape hydraulique!
Ton remède peu coûteux
Est venteux
Et douteux.
Ne crois pas que je me pique
De décéder hydropique,
Quand je peux vivre goutteux.

PIIS.

Digitized by Google

L'ÉGLOGUE DÉSENCHANTÉE.

L'homme se paît d'illusions légères !
Même éveillés, hélas, nous rêvons tous !
Témoins en sont églogues mensongères.
Qui ne croiroit que vos destins sont doux,
Petits moutons chantés par vos bergères ?
Vous paissez l'herbe, on vous défend des loups ;
Sous sa houlette une Philis vous range ;
Le beau Mirtil en est presque jaloux :
Oui, mais un soir, las, tombés sous leurs coups,
Avec Philis le beau Mirtil vous mange !

M. Lebrun, *de l'Institut National.*

SUR LA NOUVELLE D'UN ACCOUCHEMENT.

Un grand-papa, d'un style triomphant,
M'écrit qu'un très-aimable enfant
Vient de naître dans sa famille.
Est-ce un garçon ? est-ce une fille ?
Je n'en sais rien ; mais cette tendre fleur
Ne déparera point celles qui sont écloses ;
De sa tige natale elle sera l'honneur :
C'est un bouton de plus dans un bouquet de roses.

M. Delille.

ENIGME.

Je suis témoin juge et supplice
Du méchant qui commet le mal ;
Je lui reproche sa malice,
Et je l'attends au jour fatal.

Par G. V. (de Brives), *abonné.*

Digitized by Google

LOGOGRIPHE.

Je porte un roc dans mes entrailles ;
Un saint honoré dans Paris :
Point de pleurs à mes funérailles,
Mais bien le Plaisir et les Ris.
Dégagé de mon chef, je préside à l'Eglise :
Agréable surprise !...
Mon chef remis, ma queue étant en bas,
Je ne préside point à la guerre, aux combats ;
Je suis cher à la gourmandise !...
En est-ce assez, lecteur, pour deviner mon nom ?
Si vous répondez : *Non*....
Vous trouverez encor le désir de l'avare ;
L'instrument des oiseaux pour éviter la faim,
Et celui du chasseur, lorsqu'il sonne *fanfare*,
Et l'échange commun à tout le genre humain.

Par le même.

CHARADE.

Femme ne trompe pas quand elle est mon premier ;
Un marquisat, dit-on, vaut moins que mon dernier ;
Mon tout, que je chéris, et que Madrid regrette,
D'un monarque étonnant fut deux fois la conquête.

Par Félix Mer.... De Roucemont.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N° est *Cœur.*
Celui du Logogriphe est *Remi*, où l'on trouve *mie, re, mi, mer, rime.*
Celui de la Charade est *Mal-heur.*

Digitized by Google

Lettres de madame de Montier, recueillies par Madame *le Prince de Beaumont*. Nouvelle édition. Trois vol. *in*-12. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez *Renard*, libraire, rue Caumartin, n°. 750, et rue de l'Université; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

JAMAIS on n'a fait tant de romans moraux que depuis qu'on n'a plus de mœurs. Chaque genre a eu sa mode passagère. Le Sage, le meilleur des romanciers français, n'eut presque point d'imitateurs. Dans le temps de la régence, époque de la dégradation trop générale de la haute société, on chercha pour l'instruction du peuple, à réduire en maximes la doctrine du libertinage adoptée par les grands. Les romans de Crébillon fils fixèrent quelque temps l'attention par une peinture fidelle et parfois séduisante de quelques sociétés : au milieu d'un persiflage de mauvais goût, et d'un jargon frivole où le génie de notre langue étoit absolument dénaturé, on remarqua des traits piquans, des développemens ingénieux qui firent le succès de ces ouvrages aujourd'hui presque oubliés. Les jeunes gens ne manquèrent pas de régler leur morale sur les principes du romancier, qu'ils croyoient être ceux de la bonne compagnie : ils cherchèrent à copier les originaux auxquels on attribuoit tant de triomphes auprès des femmes; et les provinces mêmes offrirent des copies toujours très-ridicules des héros dont la licence et l'étourderie faisoient tout le mérite. Aux romans de Crébillon succé-

Digitized by Google

dèrent ceux de l'abbé Prévost, qui, pour donner du neuf, fit un grand étalage de sentiment et de morale. Les aventures extraordinaires dont il surchargea ses conceptions, excitèrent d'abord la curiosité ; il eut aussi l'art d'entretenir l'intérêt, et d'émouvoir le cœur par des combinaisons d'événemens, communs à la vérité, mais qui ne manquaient pas d'une certaine liaison. Sa morale toujours exaltée, les vertus factices dont il ornoit ses héros ne pouvoient être utiles aux mœurs ; mais c'étoit de quoi l'on s'inquiétoit le moins : Prévost amusoit ; que pouvoit-on lui demander de plus ? Ce qui prouve que sa morale n'étoit qu'un pur charlatanisme, c'est l'ouvrage que l'on regarde comme son chef-d'œuvre. Dans ce livre trop vanté (1), l'auteur ne craint pas d'employer tout son talent pour attacher l'intérêt sur une femme perdue, et sur un escroc. Les philosophes et les gens du monde admirèrent ce tour de force. Mais dans un siècle moins dégradé, quelle indignation universelle ne se seroit pas élevée contre un auteur qui auroit cherché à pallier le mépris qu'on doit aux vices les plus bas, et à justifier même les crimes !

Ce succès dont on avoit eu peu d'exemples, fit naître aux philosophes l'idée de se servir des romans pour propager leur doctrine. L'un prostitua son éloquence à donner l'apparence de la vertu au séducteur le plus vil, à couvrir de tous les charmes de la pudeur une fille qui ne rougit pas de tromper son époux en lui cachant ses anciennes fautes, à prêcher dogmatiquement le suicide, à prouver qu'un athée peut être le plus honnête homme du monde. L'autre encore plus cynique, traça le tableau prétendu des couvens ; et tout ce

(1) *Manon Lescaut.*

Digitized by Google

que son imagination effrénée et libertine put lui fournir de monstrueux et de dégoûtant, il le fit entrer dans ses combinaisons. Un troisième ne respectant pas plus les convenances, mit tout son art à tourner en ridicule ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes. Un autre enfin, reproduisant en phrases emphatiques toutes les rapsodies sur le fanatisme, dénatura l'histoire pour faire des romans auxquels il n'eut pas même le talent de donner de l'intérêt. C'est désigner assez la nouvelle Héloïse, la Religieuse, les romans de Voltaire, les Incas et Bélisaire, productions aussi condamnables sous le rapport des mœurs que répréhensibles sous le rapport du goût.

Sans s'arrêter aux productions lugubres et monstrueuses que l'on admira pendant la révolution, on doit donner quelque attention au nouveau genre de roman qui fut introduit. Un des traits caractéristiques de cette époque si féconde en excès de tous les genres, c'est que l'on sut joindre à l'égoïsme le plus complet, à la perversité la plus raffinée une sorte de prétention à la sensibilité qui, par son affectation, ne pouvoit manquer d'être taxée de fausseté. Jamais on ne donna plus de drames larmoyans, que dans des temps où la véritable sensibilité n'avoit pas besoin d'être excitée par des fables; jamais on ne versa plus de larmes au spectacle, qu'à une époque où l'on voyoit d'un œil sec les horreurs les plus inouïes. Cette prétention à la sensibilité, à *la mélancolie*, survécut aux circonstances qui l'avoient fait naître. Il seroit possible de réduire en quelques axiomes toute la théorie morale des romans modernes : les passions excusent tout; on ne doit point reprocher une *erreur* à une femme sensible quand d'ailleurs elle est bienfaisante; la sensibilité ne consiste point à aimer son mari, ses enfans; il faut qu'une femme ait une grande passion, qu'elle y sacrifie tout, que

Digitized by Google

cette passion l'occupe sans cesse, qu'elle se livre au *vague* de la *mélancolie*, et qu'enfin elle devienne folle ou qu'elle se tue. Une femme ne seroit pas sensible, si la religion pouvoit la consoler dans ses malheurs, ou lui inspirer le repentir de ses fautes. Madame de la Vallière n'avoit point de sensibilité : si elle en avoit eu, loin d'expier ses égaremens par une pénitence de trente ans, elle auroit troublé la cour par ses cris ; et, après s'être mutilement donnée en spectacle, elle seroit tombée dans une profonde mélancolie qui l'auroit conduite soit aux Petites-Maisons, soit dans un des bassins de Versailles. Au lieu de dire froidement, en apprenant la mort de son fils le duc de Vermandois : *Je dois pleurer sa naissante encore plus que sa mort*, elle auroit fait embaumer cet enfant chéri pour l'avoir toujours dans sa chambre, ou l'auroit fait brûler pour mettre ses cendres dans un vase antique, ou enfin elle auroit fait composer avec ses cheveux des bagues et des colliers qu'elle auroit pu porter au bal, si sa mélancolie l'y avoit entraînée. Telle est la sensibilité des héroïnes des romans modernes.

Malgré cette mode, d'autant plus répandue aujourd'hui qu'il suffit de déraisonner pour produire et admirer des ouvrages aussi ridicules que dangereux, il s'est conservé, même dans les romans, une école de bon goût et de saine raison qui laisse quelque espoir de changement dans cette partie de la littérature dont l'empire est si puissant sur les mœurs. Deux femmes auxquelles on doit des livres d'éducation, ont marché avec succès sur les traces de Mad. de la Fayette. Dans Mlle de Clermont, et dans Mad. de la Vallière, qui sont peut-être les meilleures nouvelles historiques que nous ayons, Mad. de Genlis a su intéresser et plaire par des moyens toujours naturels, par d'excellentes peintures de mœurs, et par une observation scru-

Digitized by Google

puleuse des convenances les plus délicates. Mad. le Prince de Beaumont, qui, comme Mad. de Genlis a consacré à l'enfance ses premiers ouvrages; prouve aussi par les lettres de Mad. de Montier, dont nous annonçons une nouvelle édition, que l'on peut obtenir des lecteurs en ne se livrant à aucune conception extraordinaire, en ne dérogeant en rien à la morale la plus sévère, et en donnant à des tableaux toujours chastes les couleurs simples et naturelles qui leur conviennent.

Le but de Mad. de Beaumont a été d'indiquer aux jeunes femmes une règle de conduite dans toutes les circonstances où elles peuvent se trouver. Quoique l'esprit religieux domine dans l'ouvrage, les esprits frivoles n'y trouveront aucune trace de ce qu'ils appellent pédantisme. L'auteur n'y prêche pas des vertus impossibles à pratiquer : tout est proportionné à la foiblesse et à la fragilité humaines; rien n'y est contraire aux devoirs, et même aux usages que le monde prescrit; et ce qui est vraiment digne d'éloge, c'est que jamais la condescendance de l'auteur ne va jusqu'à modifier les préceptes sacrés de la religion; écueil qu'il lui étoit extrêmement difficile d'éviter dans son plan.

Une famille noble, mais déchue, habite dans les environs de Sens : M. de Montier, ancien militaire, vit d'une manière assez obscure avec son épouse, femme respectable, mère de plusieurs demoiselles, que la modicité de leur fortune fait craindre de ne pouvoir établir. Un grand seigneur de Savoie passant à Sens, voit l'aînée des filles de M. de Montier; elle lui plaît, et lui est accordée. Il la conduit aussitôt dans ses terres, sans qu'elle ait eu le temps de le connoître et de s'habituer à lui. C'est à ce moment que commence la correspondance de Mad. de Montier avec sa fille. Une jeune femme qui n'a jamais vu le monde, a grand besoin de

Digitized by Google

conseils, lorsque, sans aucune préparation, elle change ainsi d'état, et se trouve éloignée de sa mère. La marquise, c'est ainsi qu'elle est désignée dans le roman, rend compte à Mad. de Montier de toutes ses actions. Le premier désagrément qu'elle éprouve vient de la violence de son mari : le marquis est sujet à se laisser emporter par la colère ; la douceur seule suffit pour le ramener ; et Mad. de Montier donne à sa fille des conseils qui annoncent une grande connoissance du cœur humain. Bientôt elle est mise à de plus grandes épreuves : on se bornera à indiquer les principales. Un comte intimement lié avec le marquis, ne peut voir sans l'aimer, la femme de son ami. Il parvient, dans un bal masqué, à lui faire connoître sa passion. La marquise est fort embarrassée ; comment évitera-t-elle les assiduités du comte ? Ce seigneur a beaucoup de crédit à la cour de Sardaigne ; il procure au marquis une grande place : ne sérait-il pas dangereux de donner lieu de penser qu'il a des vues intéressées ? Dans cette position délicate, Mad. de Montier dirige parfaitement sa fille : elle lui indique les moyens de se dérober sans affectation aux poursuites du comte, et lui démontre avec beaucoup de raison qu'une femme vertueuse ne doit jamais inquiéter son époux par des confidences indiscrètes ; une réserve décente suffit pour éviter tous les dangers.

La situation de la marquise devient encore plus critique par l'infidélité de son mari : une de ses femmes a plu au marquis ; il vit avec elle dans sa propre maison. Une héroïne de roman se désoleroit ou afficheroit de grands sentimens. La marquise, d'après les conseils de sa mère, emploie tous les moyens que lui suggère la prudence pour rompre cette liaison. Sans faire aucun reproche à son mari, sans jamais l'exposer à rougir devant elle de

sa

Digitized by Google

sa faiblesse, elle trouve le moyen de lui faire étouffer un goût passager, et de conserver sa tendresse et sa confiance. L'infidélité de son époux met la marquise dans une situation d'autant plus dangereuse qu'elle éprouve en même temps une passion violente pour un homme de sa société. Cette passion est combattue avec succès par les conseils de Mad. de Montier : l'extrême soumission de la marquise aux préceptes sévères, mais pleins de prudence que lui donne sa mère, achève sa guérison.

Cependant Mad. de Montier a envoyé à la marquise sa jeune sœur, dont le caractère assez singulier fait un contraste très-marqué avec celui de l'héroïne. Dès l'âge le plus tendre, cette jeune personne annonce un orgueil et une envie de dominer qui peuvent la faire tomber dans de grandes erreurs. Les conseils de sa mère, l'exemple de sa sœur ne peuvent la corriger. Le comte qui a connu toute la vertu de la marquise, a changé son amour en respect : quelques restes de cette 1re inclination le portent à s'attacher à la jeune personne, qui ressemble si peu cependant à celle qu'il a aimée. Il la demande, et l'obtient. La comtesse présentée à la cour, se livre aux goûts que sa mère a vainement cherché à combattre : sa vanité, son esprit de domination l'entraînent à des erreurs et à des folies dont il seroit trop long de donner le détail ; il vaut mieux revenir à l'intéressante marquise, dont les épreuves sont loin d'être finies. En se promenant dans son parc, une aventure romanesque met en son pouvoir un enfant dont elle a pitié et qu'elle porte dans son appartement. Le marquis la croit criminelle, l'accable de reproches et s'éloigne d'elle ; quelque temps après les mêmes soupçons l'agitent, et le résultat en est encore plus terrible. Mad. de Montier console sa fille dans ces situations difficiles, et parvient à

Digitized by Google

éclairer le marquis, qui, honteux de ses soupçons, demande et obtient son pardon.

Les autres épreuves auxquelles la marquise est soumise, sont toutes celles qui peuvent accabler une épouse et une mère. Son mari meurt, ainsi que son fils unique ; elle est entièrement ruinée. Au milieu de ces malheurs inouis, l'héroïne aidée de sa mère, trouve dans la religion les consolations dont son cœur a besoin. Les remèdes sont toujours proportionnés aux maux ; et, sans faste philosophique, on voit une foible femme lutter contre tout ce que l'imagination peut concevoir de plus terrible.

Le style de Mad. de Beaumont est toujours conforme à l'âge, au caractère et au rang des personnages qu'elle fait parler. Cet avantage si rare donne à l'ouvrage dont nous parlons un nouveau degré d'intérêt. Ce qui paroît sur-tout étonnant, c'est que les lettres de Mad. de Montier sont celles qui se font lire avec le plus de plaisir : quoiqu'elles ne renferment que des conseils, elles sont si bien adaptées au sujet, qu'on les attend avec impatience, et qu'on seroit fâché si elles ne suspendoient pas de temps à autre le cours rapide des événemens. Parmi les nombreuses citations que nous pourrions faire, nous nous bornerons à transcrire un passage sur les devoirs d'une femme chargée de l'éducation d'une princesse destinée à régner. On n'y verra ni cette emphase, ni cette enflure qu'un philosophe ne manqueroit pas de mettre dans un pareil sujet. La marquise est nommée à la place de gouvernante des princesses de Savoie : sa mère lui donne des conseils.

« Rien dans ce monde n'arrive sans une sage » conduite de la Providence. Elle sait tirer parti » de tout, même des fautes des hommes, pour la » perfection de son ouvrage et le bien de l'uni-

Digitized by Google

» vers. C'est l'ambition qui a fait les premiers rois;
» l'ambition est sans doute un mal, et c'est de ce
» mal que Dieu s'est servi pour mettre et faire ré-
» gner l'ordre parmi les hommes. Qu'il est peu de
» princes auxquels on inculque cette grande vé-
» rité! Si on leur demandoit lorsqu'ils commencent
» à se connoître, et qu'ils sortent des mains de
» ceux qui étoient chargés de les instruire, et qui
» n'ont fait que les gâter, si on leur demandoit,
» dis-je : Est-ce un grand bonheur d'être né prince?
» Ils répondroient, d'après ce qu'on leur a insi-
» nuée, soit par paroles, soit par actions : oui,
» c'est un grand bonheur. Un prince est riche, il
» a de beaux habits, il fait bonne chère, on le
» respecte, on n'ose le contredire, il ne se gêne
» pour personne, et tout le monde se gêne pour
» lui; quand il fait des fautes, ceux qui sont les
» juges des autres hommes ne peuvent les punir.
» Apprenez un catéchisme tout opposé à celles
» que vous instruirez, et qui peuvent devenir
» reines; et qu'elles puissent dire, si on leur fai-
» soit la même question : Sans doute il y a quel-
» que avantage à posséder le souverain pouvoir,
» car il met en état de faire de grands biens; mais
» cet avantage est un foible dédommagement des
» maux inséparables de la grande puissance. Les
» grands ne font pas tout le bien qu'ils veulent,
» et font souvent le mal qu'ils ne veulent pas. Ils
» ne peuvent faire un heureux qu'en faisant cent
» misérables; la flatterie forme un nuage épais
» dont ils sont environnés, ensorte qu'ils ne peuvent
» apercevoir la vérité. On n'aime en eux que leurs
» bienfaits, et ils ne peuvent espérer d'avoir un
» seul ami réel : tout tient à leur rang, à leurs
» bienfaits, et rien à leur personne. Ils ne font
» point de petites fautes, tout est connu, tout est
» exagéré, et ils se trouveront chargés au jugement

Digitized by Google

» de Dieu, d'une multitude de crimes qu'ils ont » occasionnés par leur mauvais exemple, leurs » négligences, leur ignorance. La loi divine leur » est beaucoup plus pénible à observer qu'au reste » des hommes. »

On regrette que l'auteur ait borné ses instructions aux personnes d'une condition relevée : on voudroit que l'utilité de son livre fût plus générale. Cela n'eût pas été difficile, en n'apportant aucun changement au plan de l'ouvrage : en effet, Mad. de Montier n'étant pas riche, auroit pu marier l'une de ses filles à un bourgeois ; alors les conseils qu'elle lui auroit donnés, se seroient trouvés applicables à la classe la plus nombreuse de la société. Une critique sévère pourroit aussi reprocher à Mad. de Beaumont quelques détails romanesques, tels que l'histoire de cet enfant qui donne lieu aux premiers soupçons du marquis, et l'intention marquée de graduer les épreuves auxquelles l'héroïne est soumise ; intention qui annonce trop que l'ouvrage n'est qu'une fiction ; mais les excellentes vues morales de ce livre, le talent distingué que l'on y remarque, doivent faire fermer les yeux sur ces légers défauts. Les bons romans sont si rares, on les lit si peu, que nous avons cru devoir donner à celui-ci toute l'attention que nous aurions apportée à un livre nouveau. Il est à désirer que ce livre peu volumineux, et mis par les éditeurs à un prix modique, ait autant de succès que lorsqu'il fut publié pour la première fois : ce seroit une présomption peu favorable pour notre goût et pour nos mœurs, s'il n'étoit pas honoré du même accueil.

P.

Digitized by Google

Réflexions de Machiavel sur la première Décade de Tite-Live. Nouvelle traduction, précédée d'un Discours préliminaire; par M. *D. M. M. D. R.* Un vol. in-8°. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste. A Paris, chez *Bachelier*, libr., quai des Augustins, n^os 55 et 68; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

(Troisième et dernier extrait.)

Quelqu'un a dit que les étrangers faisoient souvent preuve de génie dans leurs ouvrages, mais que les Français seuls savoient composer un livre. On pourroit croire d'abord qu'il y a un peu d'amour propre national dans cette assertion; cependant, si on compare successivement nos bons écrivains, dans les divers genres de littérature, à ceux des autres nations, je pense qu'on demeurera convaincu de leur supériorité dans le grand art d'établir de justes proportions dans un ouvrage, d'ordonner avec sagacité ses différentes parties, et d'en former un ensemble parfait : eux seuls, en un mot, savent conduire le lecteur par une route toujours variée, où il n'est ni égaré dans de longs détours, ni tantôt forcé de gravir avec peine, tantôt jeté brusquement vers le terme de sa course. Les Discours de Machiavel sur Tite-Live viennent s'offrir à l'appui de ce que j'avance.

Assurément ce n'est pas le génie qui manque à ce grand politique, et il avoit un fonds d'idées assez riche pour composer un excellent ouvrage; mais il ne paroît pas qu'il ait soupçonné l'art de disposer un plan. Il a partagé ses Discours en trois livres : dans le premier, il traite du gouvernement intérieur de la république Romaine; dans le second, il examine ses rapports avec les autres peuples; dans le troisième, il parle des grands hommes qui l'ont illustrée. Cette division qui semble, au premier coup

Digitized by Google

d'œil, heureusement imaginée, n'introduit en effet aucun ordre dans l'ouvrage. Il n'y a pas la moindre méthode dans ces trois livres, et les différens sujets qui y sont traités rentrent à tout moment l'un dans l'autre. C'est en vain qu'on croiroit justifier un pareil défaut, en disant que Machiavel n'a prétendu faire qu'un commentaire sur Tite-Live; dans ce cas, il auroit dû suivre pas à pas l'historien latin. Au contraire, il mêle au hasard toutes les différentes époques. Il passe indistinctement des consuls aux rois, et des rois aux dictateurs. Ici il effleure à peine une matière importante; là, il en approfondit une autre jusqu'à satiété. Aucun fil qui puisse guider le lecteur à travers tant de raisonnemens divers; aucune idée principale à laquelle les autres viennent se lier, pour former avec elle un système régulier et complet. Que l'on compare cet ouvrage aux *Considérations* de Montesquieu *sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, on sera étonné de voir que l'écrivain français, sous un volume quatre fois moindre, où il passe en revue toute l'histoire Romaine, depuis Romulus jusqu'à la prise de Constantinople, ait présenté un tableau bien plus complet de la République que ne l'a fait Machiavel, qui n'avoit pas d'autre objet. Les discours sur Tite-Live ne sauroient donc être appelés un bon livre, si l'ordre et la méthode sont des parties essentielles de l'art d'écrire, principalement dans le genre didactique. Cependant, sous d'autres rapports, ils seront toujours dignes des regards de la postérité. Veut-on s'en faire une idée exacte? que l'on s'imagine entendre converser un homme de génie sur l'histoire Romaine. Il n'aura pas devant les yeux un but bien déterminé. Tantôt une idée lui en rappellera une autre, qui l'éloignera pour un moment de son sujet; tantôt il reviendra sur ses pas, et répétera en d'autres termes ce qu'il aura dit quelques momens auparavant. Souvent ses vues seront lumineuses et profondes, ses phrases vives, animées, abondantes; quelquefois aussi il abusera de sa

Digitized by Google

facilité d'élocution, et ses auditeurs, tout en continuant de l'écouter avec intérêt, seront tentés de l'accuser de prolixité. Cette comparaison peut faire comprendre à la fois le mérite et les défauts de l'ouvrage dont nous parlons.

D'après tout ce que je viens de dire, on sent bien qu'il seroit impossible d'en faire ici une analyse exacte. Il faut se borner à donner une idée de l'esprit qui y domine : c'est celui d'un partisan décidé du gouvernement populaire. L'opinion de Machiavel est si prononcée à cet égard, qu'il y a un chapitre où il s'efforce de prouver qu'*un peuple est plus sage et plus constant qu'un monarque*. Il veut d'abord établir que cette légèreté qui est reprochée au peuple par Tite-Live et tous les historiens de l'antiquité, est aussi le défaut des princes. Il est vrai qu'il ajoute bientôt qu'il ne *prétend parler que des princes qui ont eu le pouvoir funeste de briser le frein qui les auroit retenus*, et qu'il fait une exception positive en faveur des rois de France; car il est à remarquer que Machiavel, dans vingt endroits de ses ouvrages, témoigne une haute admiration pour la constitution tempérée de ce royaume, que de plus grands politiques que lui ont attaquée avec tant de fureur, jusqu'au moment où ils sont parvenus à la renverser. Mais qui ne voit que cette seule distinction suffit pour ruiner d'avance tous ses raisonnemens, et que dès-lors qu'il l'accorde, il n'attaque plus qu'une proposition absurde que personne n'a jamais songé à soutenir, et qu'il s'est plu à forger lui-même pour le plaisir de la combattre? En effet, à qui viendroit-il dans l'idée de comparer aucun régime politique quelconque au despotisme, qui n'est point un gouvernement, mais un état violent, contraire aux premières notions du droit naturel? On ne pourroit assimiler à un tyran absolu qu'une multitude sans frein, en proie à toutes les convulsions de l'anarchie : mais quel despote est aussi farouche qu'elle; ou plutôt ne trouve-t-on pas en elle autant de despotes qu'il y a de membres divers dans ce corps terrible, qui se précipite au hasard, au gré de

Digitized by Google

l'aveugle fureur qui le tourmente, et qui voit des ennemis dans tous ceux qui ne sont pas ses complices?

C'est peu d'accorder au peuple la constance, c'est-à-dire, la vertu que l'expérience de tous les siècles et la nature même des choses ont fait regarder comme la plus opposée à son caractère; Machiavel soutient qu'il est plus prudent, qu'il est meilleur juge qu'un prince; il rappelle cet adage ancien, que *la voix du peuple est la voix de Dieu*. Malheureusement cet apophthegme, si long-temps célèbre, a perdu tout son crédit parmi nous. Une expérience fatale nous a appris que ce n'est presque jamais la voix du peuple qui se fait entendre, ou que s'il l'élève en effet quelquefois, ce n'est que pour mêler des vociférations furieuses aux perfides discours des factieux qui l'égarent.

Je ne suivrai pas Machiavel dans tous les raisonnemens qu'il rassemble à l'appui d'une opinion qui n'a plus de partisans. Il y a des propositions si évidemment fausses, qu'il suffit de les énoncer sans perdre son temps à les réfuter. Seulement j'ai dû indiquer celle-ci, parce qu'elle explique presque toutes les erreurs où Machiavel est tombé, et parce qu'elle est le principe de cette admiration exagérée pour les Romains qu'il professe presque à chaque page. Et qu'on ne m'accuse pas de condamner ici le noble enthousiasme qui doit échauffer tout homme qui a quelqu'élévation dans l'ame, au récit des grands exemples de dévouement, de patriotisme et de vertu que Tite-Live nous a transmis. Quel cœur assez froid ne s'est pas senti quelquefois ému au nom seul des Régulus et des Caton; et à quel titre oseroit-on blâmer les grands écrivains qui ont consacré leur éloquence à célébrer leurs belles actions et à exciter en nous le désir de les imiter? Mais Machiavel ne s'est pas arrêté là; et, comme il le dit clairement dès les premières pages de son livre, ce sont les institutions mêmes de la république Romaine qu'il vouloit s'efforcer de faire adopter à ses contemporains. Or, on sait trop combien il est dangereux pour les modernes de vouloir

Digitized by Google

s'approprier des lois qui n'ont point été faites pour eux, quelqu'heureux effet qu'elles aient eus chez des peuples qui, par leur génie, leur caractère et leur religion, différoient de nous dans tous les points : car les lois ne sauroient jamais être appelées bonnes par elles-mêmes ; elles ne peuvent l'être que par leur rapport avec les mœurs. Elles ne refont pas le génie d'un peuple, quand elles sont trop directement en opposition avec lui ; et pour qu'elles soient utiles, il faut qu'elles s'appuient sur ce que ce génie peut offrir de favorable à une constitution sage, et qu'elles combattent en lui, avec constance et avec lenteur, tout ce qui tendroit à la renverser. Qu'on essaie de lui donner des lois peu conformes à ce génie national ; ce n'est qu'en causant les convulsions les plus terribles, qu'elles pourront parvenir à le dénaturer ; encore ne réussiroient-elles pas à effacer ces traits primitifs de légéreté ou de constance, de douceur ou de cruauté, d'amour pour l'indépendance ou de dévouement à ses chefs, qui forment le caractère distinctif d'une nation ; et l'histoire, après plusieurs siècles de bouleversemens, nous montre encore des traits du génie de la Grèce et de Rome, qui, comme des éclairs au milieu d'une nuit profonde, ont brillé de temps à autre parmi des peuples dégénérés. Et certes ce n'est pas aux nations européennes qu'il conviendroit de se plaindre de cette stabilité, et, si l'on peut parler ainsi, de cette espèce d'immortalité que la nature a accordée au génie de chaque peuple. C'est elle qui garantit leur sûreté et la douceur de leurs gouvernemens, bien plus solidement encore que des lois positives et une constitution solidement établie. En effet, il ne faudroit qu'une volonté puissante pour anéantir en un moment toutes ces lois. Mais tous les efforts d'un despote iront échouer contre un préjugé populaire ; et la force de l'opinion, d'autant plus invincible, que les attaques qu'on lui porte ne font que l'accroître, brisera jusques dans ses mains les instrumens de sa tyrannie.

Après avoir montré la source des erreurs qu'on trouve

Digitized by Google

dans Machiavel, il seroit trop long de citer tout ce qu'il offre à la méditation des politiques. Ce qui caractérise surtout son génie, c'est une vue perçante qui pénètre jusqu'au fond des choses, et qui en distingue au premier coup d'œil les conséquences et le principe. On est étonné souvent de tout ce qu'il découvre dans un seul fait. Je citerai à ce sujet le chapitre intitulé ainsi : *Que pour maintenir une liberté nouvelle, il est nécessaire de faire mourir les fils de Brutus.* Ce titre singulier se trouve bien justifié, quand l'auteur prouve, avec évidence, que les révolutions ne sauroient être consolidées que par des exemples de rigueur et de cruauté qui portent l'épouvante dans tous les cœurs : vérité terrible, qui devroit rendre les peuples circonspects sur les changemens les plus légers dans la constitution, si quelque chose étoit capable de mettre un frein à l'ambition et à l'amour de la nouveauté.

Il est temps de parler du travail de M. D. M.; mais avant d'en venir à sa traduction, il faut dire un mot du discours préliminaire, qui est assez long pour être regardé lui-même comme un livre de politique. M. D. M., qui regrette avec Machiavel les institutions de la république Romaine, a essayé de compléter son auteur, en recherchant si, *parmi les principes qui ont donné aux anciennes républiques une si grande et si juste célébrité, il en est qu'on puisse appliquer au gouvernement de nos états et à la conduite de nos affaires.* Il commence par ressusciter Machiavel, et par lui faire tenir un long discours adressé aux roi et aux peuples. « Savez-vous ce qui constitue la véritable » force des états ? C'est la sagesse des lois, c'est la modé» ration de ceux qui gouvernent.... N'aspirez à régner » que par l'exemple des vertus.... Puissiez-vous ne former » qu'une république, où vingt peuples rivaux, sans être » ennemis, ne combattent que d'honneur, de sagesse, de » probité, d'humanité, d'industrie, etc. etc. ! » Ainsi, continue l'auteur, parloit à toute l'Europe, *en homme inspiré par la vertu*, ce Machiavel dont la calomnie a flé-

Digitized by Google

tri si long-temps le nom. Et, un peu plus bas, il ajoute : « On verra ce génie sublime établir des principes fondés sur l'expérience et non sur de vaines spéculations, et en faire sortir *les maximes les plus satisfaisantes pour la vertu, les plus consolantes pour l'humanité.* » On conviendra que cette prosopopée, placée si singulièrement à la tête d'un ouvrage de raisonnement, pourroit être justement critiquée ; mais puisque l'auteur vouloit absolument jeter du dramatique dans une préface, il devoit du moins se rappeler la première règle du drame, qui est de prêter à ses personnages des discours conformes à leur caractère connu. Or, je le demande, n'est-ce pas abuser de la permission accordée à un traducteur d'être idolâtre de son modèle, que de mettre dans la bouche de Machiavel des paroles si opposées aux principes politiques professés dans *les Réflexions sur Tite-Live*, et sur-tout *dans le prince*? L'auteur poursuit sa marche; il passe en revue l'histoire et le gouvernement de la république Romaine : tout ce qu'il dit à ce sujet m'a paru emprunté à Montesquieu, et je me garderai bien de lui en faire un reproche. Il compare ensuite ce gouvernement à celui de nos états modernes. Ici j'avouerai, en toute humilité, qu'après une lecture fort attentive il me seroit très-difficile de dire ce que j'ai retenu: tant ses idées m'ont semblé vagues et perdues dans une stérile abondance de mots. Tout ce qui m'a frappé, c'est que si Machiavel suppose les hommes trop méchans, M. D. M. les suppose beaucoup trop bons. Une fois ses projets expliqués, il ne trouve plus aucune difficulté dans l'exécution ; et, dans son enthousiasme, il voit tout l'univers s'empresser à y concourir. « Tous les citoyens sentiront qu'ils ont le même intérêt à maintenir les lois et la constitution de leur pays. Ils auront cette noble estime de soi-même, qui rend l'homme si grand et si généreux.... On verra les divers ordres de l'état respecter mutuellement leurs prérogatives, les chérir, s'intéresser à leur conservation..... Là, brilleront avec éclat cet amour de la

Digitized by Google

gloire, cette discipline, cette intrépidité, cette constance que la liberté inspire toujours ; mais la modération suivra la victoire.... Bientôt la paix sera le vœu universel, et les nations ne seront plus rivales que de sagesse, d'industrie et de vertus. » Un espoir si consolant fait sans doute honneur au cœur de M. D. M. ; mais il est permis de douter qu'il se réalise aussi facilement qu'il le croit. Quoi qu'il en soit, comme si ces tableaux n'étoient pas assez séduisans par eux-mêmes, l'auteur a cru devoir en relever l'éclat par des déclamations qui pouvoient être encore à la mode quand il fit paroître son ouvrage, mais qu'il falloit supprimer aujourd'hui parce qu'elles sont devenues fort ridicules. Tantôt, après avoir exposé son opinion particulière sur l'agrandissement de la république Romaine, il emploie cette formule si usitée chez Diderot et chez Raynal : « Malheur à quiconque ne sentira pas que l'empire du monde étoit dû à des principes si nobles, si confians, si généreux ! » C'est-à-dire, en d'autres termes : Malheur à vous tous, qui n'avez pas l'esprit de penser comme moi ! Tantôt il apostrophe les hommes, les peuples, les rois, la France. « Homme, qui que tu sois, en quelque pays que le ciel t'ait fait naître, etc.... Ah ! princes, quelle est votre funeste erreur !... etc. Achève, ô ma patrie ! achève cet immortel ouvrage.... etc. etc. » Qu'il nous soit permis de dire à M. D. M. que ce n'est sûrement pas à l'école de Machiavel qu'il a pris ce ton de déclamateur, et qu'il le traduit beaucoup mieux qu'il ne l'imite. En général, on remarque que les hommes de génie, quand même ils ne seroient pas grands écrivains, ne sortent jamais du ton que demande le genre de leur ouvrage ; c'est qu'ils sont tellement pénétrés de leur sujet, qu'ils le traitent naturellement comme il doit l'être ; c'est d'ailleurs qu'ils en voient si bien toutes les ressources, qu'ils n'ont nul besoin d'aller emprunter des ornemens étrangers. Bien des lecteurs, tout en blâmant ces grands mouvemens oratoires, si déplacés dans un ouvrage didac-

Digitized by Google

tique, les attribuent à une surabondance de chaleur que l'écrivain ne peut contenir, et qu'il répand sur tout ce qu'il écrit. Malheureusement l'expérience prouve que tous ceux qui veulent à toute force paroître brûlans, quand il faudroit n'être que raisonnables, seront toujours très-froids quand le sujet exigera une véritable chaleur.

C'est avec bien du plaisir qu'après avoir critiqué M. D. M, comme écrivain original, je puis le louer comme traducteur. Le style de sa version m'a paru clair et correct, sans manquer de cette fermeté qui caractérise la manière de Machiavel. Il seroit à desirer que la même main nous donnât en français tous les ouvrages du politique italien : car, quoiqu'ils ne soient pas très-difficiles à faire passer dans notre langue, on ne connoît aucune traduction complète qui puisse en donner une juste idée à ceux qui n'entendent pas la langue italienne. C.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— M. Collin d'Harleville vient de publier la collection de ses œuvres en quatre volumes in-8°. Les trois premiers contiennent les pièces de théâtre ; le dernier, les pièces fugitives. L'auteur a fait réimprimer *l'Inconstant*, tel qu'il se joue aujourd'hui sur le Théâtre Français, c'est-à-dire, réduit en trois actes. Il a supprimé toutes les préfaces particulières, excepté celle de l'Optimiste. Les *Artistes*, précédemment réduits à quatre actes, n'en ont plus que trois. Cette nouvelle édition contient, de plus, une comédie nouvelle, reçue à la Comédie Française, intitulée : *les Riches*. Enfin, le volume des poésies fugitives, se compose, en grande partie, de pièces lues par l'auteur dans les séances de l'Institut. Nous parlerons plus en détail des différens ouvrages contenus dans cette inté-

Digitized by Google

ressante collection, et particulièrement de la nouvelle comédie des *Riches*.

— L'ouvrage le plus à la mode, pour le moment, est un roman nouveau, intitulé : *Alphonsine*, ou *la Tendresse Maternelle*. Il est de madame de Genlis, dont le nom suffit pour expliquer l'empressement des lecteurs. Nous en rendrons compte incessamment. Il paroît en même temps une nouvelle édition des *Chevaliers du Cygne*.

— La chute des deux dernières pièces données à l'*Opéra Buffa*, a enfin déterminé le retour aux chefs-d'œuvre de la musique italienne. On annonce la reprise prochaine du *Mariage Secret*. Mesdames Ferlendis, Cavanassi et Crespi, chanteront dans cette pièce. C'est mademoiselle Crespi qui sera chargée de l'emploi difficile de remplacer madame Strina dans le rôle de Carolina. On peut être sûr d'avance qu'elle réussira, s'il suffit pour cela d'une jolie figure, d'une taille charmante et d'une voix fraîche. Avant la représentation du *Mariage Secret*, madame Cavanassi que l'on a déjà entendue dans deux concerts, débutera par un des deux principaux rôles des *Cantatrice Villane*.

— On représente depuis quelques jours sur le *Théâtre des Elèves*, une nouvelle pièce qui atteste les *progrès rapides* que l'art dramatique fait depuis quelque temps; elle est intitulée *Gibraltar*. C'est le nom d'un prétendu que l'on mystifie, et que l'on force enfin à renoncer à la main de la demoiselle qu'il veut épouser. Jusqu'ici rien de plus commun, au nom près de M. Gibraltar. Mais nous avons promis du neuf, en voici assurément : le premier acte est une tragédie, le second un opéra, le troisième un mélodrame, le quatrième une comédie, et le cinquième un vaudeville. La pièce a beaucoup de succès. Les connoisseurs admirent sur-tout l'acte de la tragédie et celui du mélodrame.

— On annonce toujours au théâtre de l'Opéra-Comique les débuts de mademoiselle Esther Severin, et la continuation de ceux de M. Desparmens.

Digitized by Google

— Un savant italien, M. J.F. Galeani-Napione, membre de l'Académie Impériale de Turin, a publié depuis peu une dissertation italienne sur la patrie de Christophe Colomb. Le résultat de ses recherches est que ce célèbre navigateur étoit né, non à Gênes, comme on le croit communément, mais dans un petit endroit de la province Ligurienne, dont Gênes étoit la capitale, sans que l'on sache positivement le nom de cet endroit; qu'il étoit originaire du Montferrat; que ses parens étoient de Cuccaro, petite ville ou château de cette province du Piémont, et que par conséquent le Montferrat est la véritable patrie de ce grand homme, quoiqu'il eût reçu le jour dans une autre partie de l'Italie; de même que Florence est regardée comme la patrie de Pétrarque, quoiqu'il fût réellement né à Arezzo; et de Boccace, qui cependant vint au monde à Paris.

— M. Giuseppe Franchi-Pont, membre de la même Académie, a fait imprimer, dans les mémoires de cette société savante, une dissertation en italien sur deux très-beaux torses cuirassés, restes de deux statues colossales en marbre, trouvés, en 1801 et 1802, dans la démolition des murs de la ville de Suze, et depuis envoyés au Muséum Français. M. Franchi-Pont décrit et explique les bas-reliefs gravés sur les deux cuirasses; détermine l'époque et examine le travail des deux statues auxquelles ces torses ont appartenu, et conclut qu'elles ornoient l'arc de Suze, qui fut élevé à Auguste par Marcus Julius Cotius, lorsque cet empereur étoit dans les Gaules, accompagné de Caïus, fils d'Agrippa. Il conjecture enfin que l'un de ces torses appartenoit à la statue d'Agrippa, et l'autre à la statue de Cotius lui-même, qui commandoit dans ces contrées, qu'il avoit beaucoup aidé Agrippa à réduire sous l'obéissance romaine.

— Quoique les deux lettres suivantes n'aient point par elles-mêmes un grand intérêt, la célébrité de celui qui les

Digitized by Google

» écrites nous a paru une raison suffisante pour les faire connoître.

Lettre adressée à Mad. de Vouldy, *Dame et Chanoinesse de Poulangis.* — (Voltaire écrit à son médecin.)

« Je vous suis très-obligé, Monsieur, de votre recette, » et encore plus du plaisir que m'a fait votre visite. Votre » société me paroît aussi desirable que vos consultations. » Heureux les malades qui vous ont pour médecin, et les » gens bien sains qui vous ont pour ami! Madame la » marquise du Châtelet aime trop l'esprit, le savoir et » le mérite pour ne pas souhaiter de vous voir, vous et » monsieur votre frère. Elle ne songe à avoir des appar- » temens commodes dans son château, que pour y attirer » des personnes comme vous. Je partage ses sentimens, » et j'y joins celui de la reconnoissance. Je fais mille com- » plimens à monsieur votre frère. Les gens de lettres qui » aiment la vertu et la liberté de penser, sont amis avant » de s'être vus.

» Je suis bien véritablement, Monsieur, votre, etc.

» A Cirey, ce 27 d'Août, 1735. »

Lettre inédite de Voltaire *au président* Bouhier, *écrite en* 1739.

« *Tibi gratias ago quamplurimas, vir doctissime et* » *optime, de tuo quem mihi promittis Petronio. Jam in* » *te miratus sum, priscorum, qui litteras restituerunt* » *et bonas artes, Senatorum Budæorum et Thuanorum* » *elegantem, et peritissimum æmulatorem, scientiæ* » *penè oblitæ restitutorem, et ætatis tuæ ornamentum.* » *Nunc iter ad Belgas facio, et cras proficiscor, cum* » *illustrissimâ muliere, quæ latinæ linguæ perita, nunc* » *ad græcas litteras avidum doctrinæ animum applicare* » *inchoat, et quæ Geometriæ et Physicæ potissimùm* » *addicta, Eloquentiæ et Poeseos lepores non dedigna-* » *tur, quæque acuto judicio et summâ cum voluptate Vir-*

gilium,

Digitized by Google

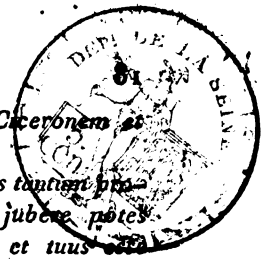

» *gilium, Miltonum et Tassum perlegit, Ciceronem et* » *Adissonum.*

» *Si alicujus libri opus tibi est qui in his tantum provinciis ad quas pergo reperiundus sit, jubeas notes* » *et mandata tua exequar. Te veneror et tuus esse* » *velim.* » VOLTAIRE.

Pridie nonas, à Cirey, en Champagne.

« Mais si vous aviez quelques ordres à donner, quelques » commissions pour la Hollande, mon adresse sera à » Bruxelles, sous le couvert de madame la marquise du » Chastelet, qui vous estime beaucoup. »

Le Pétrone dont parle Voltaire, est le *Recueil de traductions en vers français, contenant le Poëme de Pétrone, deux Epîtres d'Ovide et le Pervigilium Veneris; avec des Remarques par le président Bouhier, de l'Académie française.* Paris, 1738, in-12.

— *Extrait d'une lettre d'un Officier supérieur de la Grande-Armée.*

3 Frimaire an XIV.

« ..... En passant à Vienne, je me suis empressé » d'aller voir le mausolée de la princesse Christine, par » *Canova.* Il y avoit quinze jours qu'il étoit posé, quand » nous sommes entrés dans cette ville.

» J'ai admiré ce chef-d'œuvre; j'ai trouvé qu'il étoit » mille fois au-dessus de l'immense réputation de Canova. » Non, je n'ai jamais vu de morceau d'ensemble, en » sculpture, qui offrit une composition si noble, si impo- » sante, si religieuse. Une idée heureuse ajoute un grand » mérite à cette composition; c'est d'avoir mis au milieu » du monument une porte ouverte qui laisse voir un fond » très-noir : il semble que le séjour de la mort est là, » derrière.... Une jeune fille entre dans le tombeau pour » y déposer l'urne qui contient les cendres. De jeunes en-

Digitized by Google

» fans l'accompagnent, et tiennent les bouts de sa guir-
» lande et des flambeaux. Un vieillard la suit, et s'appuie
» sur un bâton et sur le bras d'une jeune fille qui tient
» aussi une guirlande dont deux autres enfans tiennent
» les bouts. Ils viennent déposer ces fleurs sur la tombe.
» De l'autre côté une figure de Génie admirable, est cou-
» chée sur un lion endormi, et représente le Repos.... »

Note du Rédacteur. Ce monument élevé à la mémoire de l'archiduchesse Christine, tante de l'empereur actuel, et qui fait aujourd'hui l'ornement d'une des principales églises de Vienne, n'a point été exécuté dans cette capitale, comme l'ont imprimé quelques journalistes, mais a Rome, où nous l'avons vu dans l'atelier même de Canova. C'est un des plus grands monumens de la statuaire; mais nous sommes loin de penser qu'il n'y ait pas en sculpture de composition *aussi noble, aussi imposante, aussi religieuse.* Le mausolée élevé au pape Rezzonico, par Canova lui-même, et qui est un des plus beaux ornemens de Saint-Pierre de Rome, nous paroît supérieur sous ces trois rapports. La composition du tombeau de l'archiduchesse Christine, comme on peut le voir même par ce qu'en dit l'auteur de la lettre, manque de simplicité et de clarté. L'unité, ce principe du beau dans tous les arts, n'y est pas à la vérité violée, parce qu'elle ne l'est point dans une procession. Cette espèce d'unité, si l'on peut s'exprimer ainsi, devroit être réservée pour les bas-reliefs. L'exécution est admirable, le marbre est travaillé avec cette perfection qui est un des caractères les plus frappans du talent de ce grand artiste. L'expression est un peu maniérée. La figure du vieillard est sur-tout remarquable par ce défaut, que Canova aura toujours beaucoup de peine à éviter dans les compositions sévères, parce que son génie l'appelle aux compositions gracieuses. Le ciseau des modernes n'a peut-être rien produit, en ce genre, qui approche de son Hébé, et du groupe de l'Amour et Psyché, qui appartiennent à S. M. l'Impératrice.

Digitized by Google

Modes *du 4 janvier.* On voit au spectacle beaucoup de chapeaux noirs en velours épinglé ou uni, avec des plumes rose très-courtes, ou en velours blanc, façonné, avec des passe-poils rose, et autour du fond, des flammes rose. Les robes à l'espagnole ont le dos lacé ou boutonné; on en voit à fond puce, chiné en or. Les manches se font par raies, l'une d'étoffe, l'autre de satin blanc : elles sont toujours bouffantes et courtes. Les gants, comme de coutume, n'atteignent pas le coude, et, par conséquent, laissent entre le bout de manche, un intervalle de chair. Les turbans, assez nombreux dans les derniers cercles, à l'Opéra surtout, étoient moitié velours amarante, orange, capucine foncé; moitié étoffe fond blanc, brochée ou brodée en argent ou en or. Ils ne laissoient voir que peu de cheveux, les uns sur le front, en anneaux, les autres au-dessous des tempes, en façon de nageoires. L'étoffe brodée qu'un coiffeur emploie en turban, est ordinairement un fichu; dans ce cas, il a soin de disposer ses plis, de manière à cacher le moins possible du fond brodé. On porte en diadème de fleurs, du mirte très-peu fleuri. Dans les réseaux de fleurs, pour la grande parure, les fleurs sont petites et peu voyantes. Une des plus jolies toilettes de cercle, est une robe de satin hortensia, le chapeau pareil, très-petit, avec une plume large et longue, qui en couvre presque tout le devant : bas blancs, souliers hortensia. Pour la ville, on fait faire des capotes en velours; quelquefois vert, mais plus communément amarante, dont la doublure blanche en satin, forme rebord trois fois plissé, ou liseret triple, et qui, de plus, ont autour de la pièce ronde, qui forme le fond, un liseret blanc. Les palatines de cygne se font encore plus larges que de coutume, ainsi que celles de renard doré, peu communes, parce qu'elles sont d'un prix excessif. Pour accompagner un peigne à vignette, il y a des colliers en guirlande de vigne, et des boucles d'oreilles, en grappe. Lorsque, sur le peigne, au lieu de feuillage, ce ne sont que des raisins, le collier porte, sur une même ligne, une vingtaine de grappes détachées, et, à chaque oreille, pend un raisin. Outre les peignes en corne d'abondance, le premier janvier a vu naître les peignes en feuille de vigne, et les peignes en lyre. La lyre a, comme la feuille, une direction horizontale.

Un jeune homme, fût-il simple commis marchand, n'oseroit aujourd'hui mettre une cravatte rouge à fleurs jaunes, mais un foulard de cette espèce, sortant de la poche

Digitized by Google

en travers, d'un homme bien mis, ne gâte rien à sa toilette. Les chapeaux de bal, sont les chapeaux claques; on les porte très-grands, si grands qu'ils ne sont de mise nulle part ailleurs; et telle est la raison pour laquelle les petits-maîtres y tiennent: il y a tant de plaisir, dans le jeune âge, à narguer par des emplettes de fantaisie, celui qui n'a qu'une somme modique à dépenser en vêtemens!

Les montres nouvelles n'ont plus, pour indiquer les heures, qu'un très-petit cadran. Le reste de l'espace est occupé par deux figures debout, qui servent comme de support à une espèce de dôme qui couronne le cadran. Ces figures, et les ornemens sont en or.

Deux pendules se disputent le suffrage des amateurs. L'une, car depuis long-temps le cadran n'est devenu qu'accessoire, l'une a pour sujet, l'*Innocence*; l'autre, *les Soins Maternels*. Dans la première, une jeune fille à genoux, soulève un gros chou, sous lequel elle aperçoit un enfant nouveau-né. Dans la seconde, une jeune mère a ses soins partagés entre un nourrisson et un enfant agenouillé, à qui elle fait réciter sa prière. Ces sujets, bien ciselés, bien finis, sont en bronze doré.

Quelque nombreux que soient les becs de quinquets, une boutique n'est pas éclairée comme la mode le prescrit, si, en dehors, il n'y a sur les pilastres, plusieurs demi-bocaux lumineux.

Un étalage n'est pas fait dans le dernier goût, si les étoffes roulées, ne sont encore tordues. Par un des coins, on fixe au plancher ces précieux torchons, qui, croisés par d'autres, forment des grillages serrés et semblent afficher, outre l'embarras des belles choses, le desir de les céder à vil prix.

— *Du 9 janvier.* Les spencers sont réputés d'un meilleur genre que les redingottes. Il faut, avec un spencer, une culotte neuve et des bas blancs, tandis qu'avec la redingotte à rotonde boutonnée, on peut, outre la vieille culotte, mettre un mauvais gilet et de gros linge. Jamais, peut-être, on ne fit pour le linge d'aussi folles dépenses que maintenant. Les chemises d'un petit-maître ne sont pas moins fines que sa cravatte.

Il a été acheté par les dames, pour cadeaux d'étrennes, beaucoup de gilets brodés, rayés, cannelés. Le drap qui s'emploie en habits de la dernière mode, est d'un vert-foncé, qui cependant diffère du vert-bouteille. La gance d'un chapeau habillé, d'un chapeau français, est d'acier;

Digitized by Google

mais la gance d'un claque, est une gance noire, ſçcnn.

Les dames font faire leurs chapeaux parés un peu plus grands qu'à l'ordinaire. Il y a de ces chapeaux qui, sur le devant, portent une trentaine de petites plumes follettes, formant touffe. Ces plumes sont blanches sur toutes les couleurs de chapeaux. Le jais blanc, en guirlande formant le diadême, est de mode pour les coiffures en cheveux. On brode aussi des fonds de toques en jais, même des rebords de toques. Toutes les coiffures en cheveux forment peu de volume. Par derrière, la tête, malgré les nattes, doit presque conserver sa rondeur. Au lieu de diadême de jais, c'est quelquefois un diadême de fleurs, ou un bandeau de pierres gravées.

Le pampre n'est pas le seul attribut de Bacchus dont se soient emparé les joailliers. Il y a des bandeaux de feuilles de lierre, or émaillé ou mat, entremêlées de pierres gravées.

Les capotes de toutes les couleurs possibles sont doublées de blanc. La mode des capotes de velour amarante se soutient. On voit à quelques capotes de couleur un rebord de cygne.

Une autre nouveauté bien marquante, est un fichu de velours noir, bordé de cygne.

Les douillettes habillées, en satin, en velours, ornées d'une écharpe, ne se quittent ni dans une loge de spectacle, ni dans un cercle. (1)

(1) A dater de ce jour, nous donnerons exactement les modes.

ANNONCES.

Le plus utile des Présens, ou le Directeur des Estomacs; instruction sur les alimens de cet espèce, dont chacun, selon son âge, et son tempérament, peut se permettre ou doit s'interdire l'usage, d'après l'avis des plus célèbres médecins, tels que Boerhaave, Chomel, Geoffroy, l'Emery, etc. etc., avec cette épigraphe : « *Fortuna salutis monstrat iter.* » VIRG. Nouvelle édition. Prix : 1 fr. 50 c. broch.; et relié en marroquin doré sur tranche, avec crayon et cartes pour l'inscription du *menu* de chaque jour, 5 fr., et 6 fr. par la poste.

A Paris, chez l'Editeur, rue Neuve Saint-Augustin, n°. 37, vis-à-vis l'hôtel de Richelieu.

Des bonbons, des chansons, telles sont les étrennes que l'on donne ordinairement aux jeunes gens de douze à quinze ans; passé cet âge, le présent le plus convenable à offrir aux personnes à la santé desquelles on s'intéresse, est sans contredit le *Veni mecum* que nous annonçons; la commodité du format ajoute encore à l'utilité de l'ouvrage.

Digitized by Google

Cinquième livraison *du Cornelius Nepos français*, ou Notices historiques sur les généraux qui se sont illustrés dans la guerre; suivi de traits de bravoure. Par A. Chateauneuf. Prix du vol.: 1 fr. 50 c. et 2 fr. par la poste. Les cinq livraisons se vendent 7 fr. 50 c., et 9 fr. par la poste.

A Paris, rue Neuve-des-Bons-Enfans., n°. 5. Le vol. que nous annonçons contient des notices historiques sur les généraux Massena, Desfourneaux, Joubert, Beaupui et Oudinot.

Le bon Jardinier, Almanach pour l'année 1826; contenant des préceptes généraux de culture, l'indication, mois par mois, des travaux à faire dans les jardins; la description, l'histoire et la culture des plantes potagères, utiles ou propres aux fourrages; des arbres fruitiers de toute espèce, avec la manière de les bien conduire, et l'indication des meilleurs fruits; des oignons et plantes à fleurs et d'ornement, même les plus rares; et des arbres, arbrisseaux et arbustes utiles ou d'agrément; suivis d'une table très-complète de tous les noms de chaque plante, et précédés d'un vocabulaire explicatif des termes de jardinage ou de botanique, ayant besoin d'interprétation. Dédié et présenté à S. M. l'Impératrice Reine. Par M. Delaunay. Un vol. petit in-12, de plus de 800 pages. Prix: 5 fr. broché, 6 fr. relié, et 6 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Onfroy, libraire, rue Saint-Victor, n° 22; et au 1er avril, rue Saint-Jacques, n° 51, près celle des Noyers.

Les Trésors de l'Histoire et de la Morale, extraits des meilleurs auteurs grecs, latins et français, pour l'éducation. Nouvelle édition, revue et augmentée; ornée de soixante figures en taille-douce. Par A. L. de Laroche. Un vol. in-12. — Prix: 2 fr., et 2 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez le Prieur, libraire, rue des Noyers, n. 45.

Elémens de Physique-expérimentale, de Chimie et de Minéralogie, suivis d'un abrégé d'Astronomie à l'usage des lycées, écoles centrales, et les secondaires et pensionnats; par P. Jacotot, proviseur du lycée et professeur d'Astronomie à Dijon, membre de l'académie de cette ville, et de plusieurs autres sociétés littéraires. Seconde édition, totalement refondue, et augmentée de plus d'un tiers. Deux vol. in-8°, en caractère petit-romain neuf, et 1 vol. in-4° de planches, gravées par Tardieu. Prix, broché: 15 fr., et 18 fr. par la poste.

A Paris, chez Crapart, Caille et Ravier, libraires, rue Pavée Saint-André-des-Arcs.

L'Investigateur des Chances, Répertoire unique de nouveaux résultats et d'observations importantes, pour obtenir souvent des succès aux loteries impériales. Par J. F. Gardon, rédacteur du Guide Théorique-Aléatoire faisant suite au Journal de l'Observateur de la roue de fortune; avec cette épigraphe:

Cæca regens filo vestigia.....
Lib. VI. Æneid. Virgil.

Prix: 2 fr., et 2 fr. 25 c. par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue de l'Université, n. 21.

Ces différens ouvrages se trouvent aussi chez LE NORMANT, *rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois*, n°. 17.

Digitized by Google

NOUVELLES POLITIQUES.

Vienne, 29 décembre. — On a publié, aujourd'hui, les deux proclamations suivantes. Celle qui est adressée aux habitans de notre ville a produit sur nous tous un effet qu'il est impossible de décrire.

Proclamation.

« Soldats,

» La paix entre moi et l'empereur d'Autriche est signée. » Vous avez dans cette arrière – saison fait deux campa- » gnes; vous avez rempli tout ce que j'attendois de vous. » Je vais partir pour me rendre dans ma capitale. J'ai » accordé de l'avancement et des récompenses à ceux qui » se sont le plus distingués : je vous tiendrai tout ce que » je vous ai promis. Vous avez vu votre Empereur partager » avec vous vos périls et vos fatigues; je veux aussi que » vous veniez le voir entouré de la grandeur et de la » splendeur qui appartiennent au souverain du premier » peuple de l'univers. Je donnerai une grande fête aux » premiers jours de mai à Paris; vous y serez tous, et » après nous irons où nous appelleront le bonheur de » notre patrie et les intérêts de notre gloire.

» Soldats, pendant ces trois mois qui vous seront né- » cessaires pour retourner en France, soyez le modèle » de toutes les armées : ce ne sont plus des preuves de cou- » rage et d'intrépidité que vous êtes appelés à donner, » mais d'une sévère discipline. Que mes alliés n'aient pas » à se plaindre de votre passage; et en arrivant sur ce ter- » ritoire sacré, comportez – vous comme des enfans au » milieu de leur famille : mon peuple se comportera » avec vous comme il le doit envers ses héros et ses dé- » fenseurs.

» Soldats, l'idée que je vous verrai tous avant six mois » rangés autour de mon palais, sourit à mon cœur, et » j'éprouve d'avance les plus tendres émotions : nous célé- » brerons la mémoire de ceux qui, dans ces deux campa- » gnes, sont morts au champ d'honneur, et le monde » nous verra tous prêts à imiter leur exemple, et à faire » encore plus que nous n'avons fait, s'il le faut, contre » ceux qui voudroient attaquer notre honneur, ou qui se

Digitized by Google

» laisseroient séduire par l'or corrupteur des éternels en-
» nemis du continent.

» Schoenbrunn, le 6 nivose an 14.

» NAPOLÉON. »

Proclamation.

« Habitans de la ville de Vienne,

» J'ai signé la paix avec l'empereur d'Autriche. Prêt à
» partir pour ma capitale, je veux que vous sachiez l'es-
» time que je vous porte, et le contentement que j'ai de
» votre bonne conduite pendant le temps que vous avez été
» sous ma loi. Je vous ai donné un exemple inoui jusqu'à
» présent dans l'histoire des nations. Dix mille hommes de
» votre garde nationale sont restés armés, ont gardé vos
» portes; votre arsenal tout entier est demeuré en votre
» pouvoir : et pendant ce temps-là je courois les chances
» les plus hasardeuses de la guerre. Je me suis confié en
» vos sentimens d'honneur, de bonne foi, de loyauté;
» vous avez justifié ma confiance.

» Habitans de Vienne, je sais que vous avez tous blâmé
» la guerre que des ministres vendus à l'Angleterre ont
» suscitée sur le continent. Votre souverain est éclairé sur
» les menées de ces ministres corrompus; il est livré tout
» entier aux grandes qualités qui le distinguent, et désor-
» mais j'espère pour vous et pour le continent des jours
» plus heureux.

» Habitans de Vienne, je me suis peu montré parmi
» vous, non par dédain ou par un vain orgueil, mais je
» n'ai pas voulu distraire en vous aucun des sentimens que
» vous deviez au prince avec qui j'étois dans l'intention de
» faire une prompte paix. En vous quittant, recevez,
» comme un présent qui vous prouve mon estime, votre
» arsenal intact, que les lois de la guerre ont rendu ma
» propriété; servez-vous-en toujours pour le maintien
» de l'ordre. Tous les maux que vous avez soufferts,
» attribuez-les aux malheurs inséparables de la guerre; et
» tous les ménagemens que mon armée a apportés dans
» vos contrées, vous les devez à l'estime que vous avez
» méritée.

» Schoenbrunn, le 6 nivose an 14.

» *Signé* NAPOLÉON. »

Stuttgard, 1er janvier. — Le premier jour de la nouvelle année a été pour tout notre pays un jour à jamais mémorable. Ce matin, M. le général de division Lemarrois,

Digitized by Google

aide-de-camp de l'Empereur Napoléon, porteur d'une lettre de S. M. pour notre souverrain, est arrivé à Stuttgard. Il est descendu au château, et s'étant rendu sur-le-champ auprès de notre électeur, il lui a annoncé la conclusion de la paix entre la France et l'Autriche. A midi, un bulletin officiel a donné au public connoissance de cette grande et heureuse nouvelle. Nous y avons lu avec la plus vive joie, que par cette paix, S. A. S. l'électeur de Wurtemberg est confirmé dans la dignité royale, et reconnu *roi de Souabe et de Wurtemberg*. Le bulletin se termine par ces mots : *Dieu bénisse le roi.*

Francfort, 2 *janvier*. — Parmi les acquisitions que l'on croit généralement qui sont échues à l'électeur désigné roi de Bavière, outre la partie septentrionale du Tyrol, les villes impériales d'Augsbourg, Ratisbonne, Nuremberg, les évêchés d'Eichtett et de Passau, les possessions de l'ordre Equestre et de l'ordre Teutonique situées en Franconie et en Souabe, on assure que seront aussi comprises les principautés prussiennes d'Anspach et de Bayreuth, et que le roi de Prusse recevra en échange les villes anséatiques de Hambourg, Lubeck, Brême, etc.

Nous apprenons aussi de Munich deux nouvelles très-importantes; savoir : l'élévation de l'électeur de Bavière à la dignité du roi et le mariage prochain de la princesse Augusta, fille aînée de l'électeur, issue de son mariage du premier lit avec la princesse de Hesse-Darmstadt, avec S. A. le prince Eugène, vice-roi d'Italie. Voici, sur ce dernier événement quelques particularités que nous rapportons d'après diverses lettres de Munich. Il paroît, y dit-on, que ce mariage avoit été arrêté assez long-temps avant qu'il en eût rien transpiré dans le public. La demande solennelle n'a eu lieu que le 27 décembre, pour les formalités d'usage. S. M. l'empereur Napoléon envoya, à cet effet, à Munich le général Duroc, grand maréchal du palais, pour demander le consentement de l'électeur de Bavière, que S. A. donna sur-le-champ. Le maréchal Duroc en fit part aussi-tôt à S. M. l'Impératrice, qui embrassa la princesse, et l'électeur son père, et leur témoigna la satisfaction que lui faisoit éprouver cette union entre l'aimable princesse et son fils. Le maréchal Duroc envoya sur-le-champ un courier à l'Empereur, pour l'informer du résultat de sa mission. On dit aussi que l'Impératrice a déclaré à l'électeur, que ce mariage auroit,

Digitized by Google

sous les rapports politiques, les suites les plus avantageuses pour la France, l'Italie et la Bavière.

Outre la ville impériale d'Ausgbourg et le comté de Burgau, les troupes bavaroises se sont aussi mises en possession, depuis huit jours, du comté de Koenigseck-Rotenfels, de la ville d'Isny et de son territoire, de la ville de Lindau et de son territoire, et de plusieurs autres districts sur les bords orientaux du lac de Constance. Toutes ces possessions appartenoient à l'Autriche.

RÉPUBLIQUE BATAVE.

Oldenzel, 23 décembre.

— Les choses ont pris tout-à-coup une face nouvelle autour de nous. Les troupes françaises qu's'étoient rassemblées en très-grandes forces sur nos frontières, ont reçu l'ordre subit de se replier vers l'intérieur de la Hollande. Il n'est resté que 70 hommes à Otmarsum. Ce changement a fait la plus vive et la plus agréable impression sur tous les esprits. Rien ne prouve mieux que nous sommes à l'abri de toute attaque étrangère.

On lit aujourd'hui ce qui suit dans la gazette (hessoise) de Hanau :

« Nous savons maintenant avec certitude, que les troupes prussiennes et hessoises sous les ordres de notre sérénissime électeur, qui s'étoient avancées jusqu'à Alsfeld et Fuld, ont pris des quartiers d'hiver dans ces pays, en conséquence des négociations de paix qui ont lieu. Les avant-postes sont dans la principauté de Hanau, et s'étendent jusqu'à Brakenau, Tann et Geysa. »

PARIS.

— La paix a été signée à Presbourg, capitale de la Hongrie, le 6 nivose (27 décembre), à quatre heures du matin, entre M. de Talleyrand et MM. le prince de Lichtenstein et de Giulay. (*Moniteur.*)

— Une députation du tribunat s'est rendue le 5 janvier à l'Hôtel-de-Ville pour y remettre les drapeaux donnés par S. M. I. à sa bonne ville de Paris.

— Les maires députés par la ville de Paris sont de retour avec les drapeaux qui leur ont été confiés par S. M. l'Empereur et Roi, pour être suspendus aux voûtes de Notre-Dame.

— S. A. I. le prince Joseph est parti avant-hier à huit heures du soir, avec la plus grande partie de sa maison et de nombreux équipages, pour aller au-devant de S. M. l'Empereur et Roi.

Digitized by Google

— S. M. l'Empereur et Roi, revenu de Schœnbrunn, par Lintz et Passau, est arrivé à Munich le 27 décembre, à une heure du matin. (*Moniteur.*)

— C'est le 2 janvier que Maximilien-Joseph a été proclamé roi de Bavière, à Munich. S. M. I. et R. étoit arrivée le 31 décembre dans cette ville, où l'on croit que son séjour se prolongera. On assure que le mariage du prince Eugène avec la princesse Augusta, aura lieu dans la même ville, le 18 janvier.

— La convocation du corps législatif que l'on avoit annoncée pour le 1^er^ février, est différée.

— L'escadre de S. M., partie de l'île d'Aix le 28 messidor dernier, sous les ordres du contre-amiral Allemand, est rentrée le 3 nivose, 161^e^ jour depuis son départ, après avoir été constamment sous voiles pendant 148 jours. Elle a pris à l'ennemi un vaisseau de guerre, 3 corvettes et 42 bâtimens marchands, faisant partie des convois de Sainte-Hélène, des Antilles, Lisbonne, Opporto, et des côtes d'Afrique. Elle a débarqué à son arrivée 1200 prisonniers. Le contre-amiral Allemand annonce que l'escadre est en bon état; qu'elle a parfaitement navigué, et il se loue particulièrement des capitaines, officiers, marins et soldats sous ses ordres. Il eût encore prolongé sa croisière si le grand nombre de prisonniers qu'il avoit à bord n'eût abrégé la durée de ses vivres. Indépendamment des bâtimens de guerre dont il s'est emparé, et de ses dernières prises, dont on ne sait pas encore toute la valeur, on doit évaluer à plus de 18,000,000 fr. les dommages qu'il a portés au commerce de l'ennemi. Voici l'état des bâtimens composant l'escadre: *le Majestueux*, de 100 canons, contre-amiral Allemand, capitaine Willaumez; *le Magnanime*, de 74 c., capit. Violette; *le Jemmappes*, de 74 c., capit. Petit; *le Suffren*, de 74 c., capit. Troude; *le Lion*, de 74 c., capit. Soleil; *la Calcutta*, de 56 c., capit. Berard; *l'Armide*, de 40 c., capit. Louvel; *la Gloire*, de 40 c., capit. Bonami; *la Thétis*, de 40 c., capit. Pinsum; *le Sylphe*, de 16 c., capit. Langlois; et *le Palinure*, de 16 c., capit. Janu. (*Journal officiel*)

XXXVII^e^ Bulletin de la Grande-Armée.

Schoenbrunn, le 5 nivose (26 décembre 1805.)

Voici la position de l'armée aujourd'hui: Le maréchal Bernadotte occupe la Bohême; le maréchal Mortier, la Moravie; le maréchal Davoust occupe Presbourg, capitale de la Hongrie; le maréchal Soult occupe Vienne; le maréchal Ney occupe la Carinthie; le général Marmont,

Digitized by Google

la Styrie ; le maréchal Massena, la Carniole ; le maréchal Augereau reste en réserve en Souabe. Le maréchal Massena, avec l'armée d'Italie, est devenu 8°. corps de la Grande-Armée.

Le prince Eugène a le commandement en chef de toutes les troupes qui sont dans le pays de Venise et dans le royaume d'Italie. Le général Saint-Cyr marche à grandes journées sur Naples, pour punir la trahison de la reine, et précipiter du trône cette femme criminelle, qui, avec tant d'impudeur, a violé tout ce qui est sacré parmi les hommes. On a voulu intercéder pour elle auprès de l'Empereur; il a répondu : « Les hostilités dussent-elles recommencer, et la nation soutenir une guerre de trente ans, une si atroce perfidie ne peut-être pardonnée. La reine de Naples a cessé de régner ; ce dernier crime a rempli sa destinée ; qu'elle aille à Londres augmenter le nombre des intrigans, et former un comité d'encre sympathique avec Drake, Spencer Smith, Taylor, Wickam : elle pourra y appeler, si elle le juge convenable, le baron d'Armfeld, MM. de Fersen, d'Antraigues et le moine Morus. »

M. de Talleyrand est à Presbourg, où l'on négocie. Les plénipotentiaires de l'empereur d'Autriche sont le prince Jean de Lichtenstein et le général Giulay. Le prince Charles a demandé à voir l'Empereur. S. M. aura demain une entrevue avec ce prince, à la maison de chasse de Stamersdorff, à trois lieues de Vienne.

L'Empereur passe aujourd'hui la revue de la division Legrand, près Laxembourg. L'Empereur ne prend à Vienne aucun divertissement. Il a reçu fort peu de personnes. Pendant quelques jours le temps a été assez froid : la journée d'aujourd'hui est fort belle.

L'Empereur a fait une grande quantité de promotions dans l'armée et dans la Légion d'Honneur ; mais les grades qu'il a à sa disposition peuvent difficilement récompenser tant de braves.

L'électeur de Wurtemberg a envoyé à l'Empereur le grand cordon de l'Ordre de Wurtemberg, avec trois autres qui ont été donnés au sénateur Harville, premier écuyer de l'Impératrice, au maréchal Kellermann et au général Marmont. L'Empereur a donné le grand cordon de la Légion d'Honneur à l'électeur, au prince électoral et au prince Paul, ses fils, et à ses frères les princes Eugène-Frédéric-Henri et Guillaume-Frédéric-Philippe : il a connu ces deux derniers princes à son passage à Louis-

Digitized by Google

bourg, et a été bien aise de leur donner une preuve de l'opinion qu'il a conçue de leur mérite.

Les électeurs de Bavière et de Wurtemberg vont prendre le titre de Roi ; récompense qu'ils ont méritée par l'attachement et l'amitié qu'ils ont montrés à l'Empereur dans toutes ces circonstances.

L'empereur a témoigné son mécontentement qu'on eût osé faire à Mayence une proclamation signée de son nom, et qu'on a remplie de sottises. Elle est datée d'Olmutz, où l'Empereur n'a jamais été; et ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'elle a été mise à l'ordre du jour de l'armée de Mayence. Quel que soit l'individu qui en est l'auteur, il sera puni selon toute la rigueur des lois. Est-il un plus grand crime, dans un état civilisé, que d'abuser du nom du souverain?

L'empereur d'Autriche est toujours à Holitsch.

Un grand nombre de blessés sont guéris. L'armée est en meilleur état qu'elle n'a jamais été. Le prince Murat rend compte que sa cavalerie a presque doublé depuis la bataille d'Austerlitz. Tous les chevaux qui par suite des marches forcées étoient restés en route, sont rétablis et ont rejoint leur corps. Plus de deux mille pièces de canon sont évacuées de l'arsenal de Vienne sur la France. L'Empereur a ordonné qu'il y auroit une salle au musée Napoléon destinée à recevoir les choses curieuses qui ont été recueillies à Vienne. Il a fait rendre à la Bavière les canons et les drapeaux qui lui ont été pris en 1740. Les Bavarois faisoient alors cause commune avec la France; mais la France étoit gouvernée par un prêtre pusillanime.

Les peuples d'Italie ont montré beaucoup d'énergie. L'Empereur a dit plusieurs fois : « Pourquoi mes peuples d'Italie ne paroîtroient-ils pas avec gloire sur la scène du Monde? ils sont pleins d'esprits et de passions : dès-lors il est facile de leur donner les qualités militaires. » Les canonniers italiens de la garde royale se sont couverts de gloire à la bataille d'Austerlitz, et ont mérité l'estime de tous les vieux canonniers français. La garde royale a toujours marché avec la garde impériale; et a été partout digne d'elle.

Venise sera réunie au royaume d'Italie.

Les villes de Bologne et de Brescia sont toujours les premières à se distinguer par leur énergie; aussi l'Empereur, en recevant les adresses de ces villes, a-t-il dit : Je sais que les villes de Bologne et de Brescia *sono miei di cuore.*

Digitized by Google

L'Empereur a fort approuvé les dispositions du prince Louis pour la défense de la Hollande; la bonne position qu'il a prise à Nimègue, et les mesures qu'il a proposées pour garantir la frontière du Nord.

— Sa Majesté Impériale et Royale vient de nommer,

Grands-Cordons de la Légion d'Honneur :

MM. les généraux de division, Vandamme, Saint-Hilaire, Friant, Legrand.

Grands-Officiers :

MM. les généraux de division, Belliard, Bisson, Caffarelli, Lery, Malher, Nansouty.

Commandans :

MM. Campana, général de brigade; Mossel, général de brigade d'artillerie; Ruffin, général de brigade. MM. Allain, Binot, Duhamel, Fontaine, Girard, Jarry, Lemarrois, Boerner, le Camus, Lomet, adjudans-commandans.

MM. Arrighi, Barbanègre, Barbier, Bardet, Barois, Bazancourt, Belfort, Bousson, Broc, Brun, Burthe, Carrié, Caulaincourt, Cavaignac, Clément, Corbineau, Curial, Darricaud, Delorme, Demarçay, Desailly, Dijon, Doumere, Edigoffen, Fiteau, Fouler, Guiton, Lafond-Blaniac, La Jonquière, Lataye, La Cour, La Martinière, Houdart-Lamotte, Latrille, Lefebvre, Lhuillier, Marx, Maucune, Maupetit, Meunier, Morel, Morin, Nicolas, Noriot, Pouget, Pouzet, Préval, Privé, Ravier, Rey, Reynaud, Rigau, Rouvillois, Saint-Raymond, Schobert, Schwartz, Taupin, Tereyre, Valtère; tous colonels de divers régimens de toutes armes.

Officiers :

M. Cuny, colonel d'artillerie; MM. Bigaret, Henriot, Nourri, majors dans divers régimens.

MM. Bailli-Mention, Baltus, Borelly, Gault, Girardin, Jacquemin, Maucomble, Pellegrin, tous chefs d'escadron. MM. Blanc, Courtot, Duguay, Esnard, Fontenay, Fruchard, Legros, Perrier, Polard, Regeau, Renard, Revest, Royer, Saint-Loup; tous chefs de bataillon.

MM. Bœuf, Chassignac, Darcantel, Hulot, Ornano, Houdot, commandans de bataillon. MM. Barry, Gerin, Pigeau, capitaines. MM. Arcambal, commissaire-ordonnateur; Frirrion, Lambert, Mathieu Faviers, inspecteurs aux revues; Coste, premier médecin de l'armée; Tabarié, sous-inspecteur aux revues, chef de la seconde division au ministère de la guerre.

Digitized by Google

— S. M. a fait, au quartier-général de Schoenbrunn, de nombreuses promotions dans la Grande-Armée. Voici un extrait des décrets impériaux, relatifs à ces promotions :

— *Sont nommés généraux de division :* Les généraux de brigade Demont, Piston, Sébastiani, Lemarrois, Rapp, Marchand, Rouyer, Buker, Dupas, Merle, Morand, Heudelet, Sahuc et Ordenner, commandant les grenadiers à cheval de la garde.

— *Sont nommés généraux de brigade :* Les colonels Cochois, Yvendorff, Belfort, Conroux, Dufour, Legendre, Raymond-Viviez, Bonnet-d'Houières, Le Dru, Ritay, Schramm, Vedel, Wathier, Pagez, Montbrun, Colbert, Bessières, Durosnel, Latour-Maubourg, Franceschi, Guyot, Beaumont, Poitevin, Kirgener, Casals et Vallongue.

— *Sont nommés colonels de divers régimens :* MM. Lannus, aide-de-camp du prince Murat; Decous, adjudant-commandant; Michel, major du 40e de ligne; Lemarrois, adjudant-commandant; Baille, major du 51e de ligne; Silbermann, chef de bataillon; Guyot, aide-de-camp du maréchal Lannes; Brayer, major du 9e de ligne; Cabannes, major du 28e d'infanterie légère; le prince Borghèse, chef d'escadron de la garde impériale (il est nommé colonel du 1er régiment de carabiniers); Choüard, chef d'escadron; Dornez, major du 1er de cuirassiers; Exelmans, aide-de-camp du prince Murat; Borde-Soult, major du 1er de chasseurs; Laborde, aide-de-camp du général Junot; Barbenegre, aide-de-camp du maréchal Bessières; Dahlman, major (il est nommé colonel-commandant en second les chasseurs à cheval de la garde); Bourbier, chef d'escadron des chasseurs à cheval de la garde; Beurman, *idem*; Dalton, adjudant-commandant; Chauvel, major du 64e d'infanterie, Guyardet, major du 4e d'infanterie; Rabié, chef de bataillon au 55e d'infanterie; Devillers, chef de bataillon au 10e d'infanterie légère.

— *Sont nommés colonels du génie :* MM. Bizot-Coudret, major du génie; Dode, Garbi, Label, Blein et Liedault, chefs de bataillon dans cette arme. MM. Geoffroy et Micheau, chefs de bataillon du génie, sont nommés majors dans cette arme. M. Pezzi, chef de bataillon du génie ligurien, est nommé chef de bataillon du génie français. Les capitaines du génie, Mayniel, Guardia, Valasi, Baraillon le jeune, Bernard, Le Jeune, Jovain, Sirmain-Marie et Prost, sont nommés chefs de bataillon dans cette arme.

Digitized by Google

— Le capitaine Delaitre est nommé chef d'escadron des Mamelucks de la garde. M. Lepic, major des grenadiers à cheval de la garde, aura rang de major-colonel de la garde. M. Chastel, major du 24e de dragons, est nommé major en second des grenadiers de la garde. Beaucoup d'autres sont nommés chefs d'escadron ou de bataillon dans divers régimens.

SÉNAT CONSERVATEUR.

Dans la séance publique du mercredi 1er janvier 1806, présidée par S. A. I. le prince Joseph, grand-électeur, le sénat, après avoir procédé à la réception et à l'inauguration des drapeaux ennemis, au nombre de 54, apportés ledit jour au sénat par le tribunat en corps, en vertu des ordres de S. M. l'Empereur et Roi; délibérant sur les propositions qui ont été faites par plusieurs membres, relativement aux moyens de consacrer le souvenir des événemens glorieux qui ont rempli la campagne de deux mois, terminée par la bataille d'Austerlitz; décrète ce qui suit:

ART. Ier. Le sénat conservateur, au nom du peuple français, consacre un monument triomphal à Napoléon-le-Grand.

II. Le sénat en corps ira au-devant de Sa Majesté Impériale et Royale, et lui présentera l'hommage de l'admiration, de la reconnoissance et de l'amour du peuple français.

Le sénat, dans la même séance, délibérant sur la proposition d'un de ses membres, relative aux moyens de témoigner à S. M. l'Empereur et Roi la reconnoissance du sénat, pour le gage précieux qu'il reçoit de la bienveillance de Sa Majesté, dans les drapeaux dont il lui a fait don, décrète ce qui suit:

Art. Ier. La lettre de S. M. l'Empereur et Roi, datée d'Elchingen, le 26 vendémiaire an 14, et par laquelle S. M. fait don au sénat de 40 drapeaux conquis par son armée, sera gravée sur des tables de marbre qui seront placées dans la salle des séances du sénat.

II. A la suite de cette lettre, sera pareillement gravé ce qui suit:

Les 40 drapeaux, et 14 autres ajoutés aux premiers par Sa Majesté, ont été apportés au sénat par le tribunat en corps, et déposés dans cette salle le mercredi 1er janvier 1806.

Digitized by Google

(N° CCXXXV.)
(SAMEDI 18 JANVIER 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

PROSPECTUS

DU MERCURE DE FRANCE POUR L'ANNÉE 1806.

Nous croyons devoir exposer au Public, au commencement de cette année, les idées que nous avons conçues, et que nous regardons comme propres à rendre la rédaction de ce Journal plus parfaite et plus intéressante. Les entreprises littéraires, comme toutes les autres, se perfectionnent par le temps. Le zèle n'a jamais manqué aux amis des lettres entre les mains desquels se trouve aujourd'hui le MERCURE DE FRANCE; mais ils ne peuvent se dissimuler que plusieurs parties de ce Journal ont, jusqu'à présent, laissé quelque chose à desirer : les unes étoient en effet susceptibles de plus d'agrément et d'intérêt; les autres, par leur nature même, ne pouvoient pas recevoir un degré plus éminent de perfection. Ainsi, modifier, changer, refondre, ou même supprimer entièrement tout ce qu'on essayeroit vainement de perfectionner; rendre meilleur tout ce qui peut le devenir, et mettre le mieux à la place du bien partout où le mieux est possible, voilà ce que se proposent les directeurs du MERCURE; heureux si leurs efforts parviennent à rendre plus digne de l'attention des personnes qui aiment et qui cultivent les lettres, un Journal auquel elles se sont toujours intéressées, qui remonte presqu'à la naissance de notre littérature, et qui, après avoir disparu un

Digitized by Google

moment dans le tourbillon révolutionnaire où les lettres et les arts eux-mêmes furent engloutis, s'est remontré aussitôt que des temps plus heureux ont permis de se livrer aux plaisirs de l'esprit!

Ceux qui réfléchissent sur les progrès et les développemens des diverses branches de la littérature, ont pu remarquer que ce Journal a toujours acquis, depuis son origine, de nouveaux degrés d'amélioration, et par conséquent de nouveaux titres à l'estime des lecteurs. Depuis cinquante ans sur-tout il est devenu en quelque sorte le patrimoine des critiques les plus distingués, et des littérateurs les plus illustres. La plupart des articles qui y furent insérés sont de véritables ouvrages qui ont mérité d'échapper à la destinée d'un Journal, et qu'on retrouve avec le plus grand plaisir dans les collections des Œuvres de *Marmontel*, de *Champfort*, de *La Harpe*, etc. A sa renaissance, tous les bons écrivains qui avoient pu se former pendant l'interruption, s'empressèrent d'enrichir de leurs critiques et de leurs observations un Journal environné de souvenirs si heureux, et plusieurs des littérateurs déjà connus dans divers genres, se firent en même temps un plaisir et un devoir de contribuer au succès d'une entreprise à laquelle les lettres françaises semblent avoir attaché quelque portion de leur gloire: M. de *La Harpe* avoit repris ses travaux dans le MERCURE, lorsqu'une mort prématurée l'empêcha de concourir plus longtemps à la célébrité d'un Journal auquel il avoit dû autrefois une partie de la sienne; et si des fonctions plus importantes n'avoient momentanément séparé M. de *Fontanes* des occupations littéraires, il continueroit encore aujourd'hui de soutenir la réputation du MERCURE, et de perfectionner dans ce recueil le genre de la critique, en répandant, comme il l'a fait avec tant de succès, plus de fleurs, d'ornemens et de graces, que ses devanciers, sur la sévérité des discussions propres à ce Journal.

C'est ici l'occasion d'observer ce que le style et la méthode de la critique ont gagné depuis quelques années. La sécheresse et l'aridité, qui paroissoient autrefois inséparables de cette partie de la littérature, ont entièrement disparu. On ne croit pas aujourd'hui que l'érudition, les connoissances, la sûreté du jugement et du goût, qualités essentielles et fondamentales du critique, le dispensent de savoir bien écrire: on veut qu'il s'exprime avec grace, en même temps qu'il juge avec équité: on veut que les agrémens de son style couvrent et dérobent l'austérité de ses analyses; il faut que par des idées accessoires développées à propos,

Digitized by Google

par des rapprochemens, par des observations générales, par une diction sagement ornée, et quelquefois aussi par des tours qui semblent appartenir à un genre plus élevé, il sache plaire au lecteur qu'il se propose d'éclairer, et montrer du talent lui-même, en critiquant le talent des autres. Voilà ce qu'on trouve aujourd'hui dans les Journaux qui sont en possession de l'estime publique ; voilà, s'il nous est permis de le dire, ce que présente le MERCURE DE FRANCE : qu'on jette un coup-d'œil sur les anciennes collections de ce Journal, on sera frappé de la différence qu'il y a entre la manière dont il fut rédigé pendant la plus grande partie du dix-huitième siècle, et la méthode qu'on a adoptée dans ces derniers temps : des extraits courts et secs écrits sans aucun goût, des jugemens à peine motivés, de légères notices en style lourd, nulle vue, nul aperçu, nulle application des grands principes de l'art ; enfin peu d'instruction et beaucoup d'ennui, telle est la peinture fidelle du MERCURE, tel qu'il étoit autrefois. Aujourd'hui les gens de lettres qui remplissent dans ce Journal les pénibles fonctions de critiques, ont cru devoir répandre dans leurs dissertations plus d'agrément et de variété, plus d'aperçus divers, plus d'idées et de graces : suivant la nature des ouvrages qui sont soumis à leur examen, leur style s'élève ou s'égaie ; leurs extraits ne sont point de froides analyses : ils développent leurs divers jugemens ; ils motivent tout ce qu'ils avancent ; ils ne se contentent pas de faire connoître d'une manière générale le livre dont ils ont à parler ; ils entrent dans les plus grands détails, et souvent les idées de l'auteur qu'ils jugent, leur fournissent l'occasion d'exposer des vues et des idées qu'en d'autres temps on eût cru devoir réserver pour des ouvrages d'un genre supérieur à celui des articles de Journaux. Enfin, et l'on ne fait que rappeler ici ce dont les amateurs de la littérature se souviennent très-bien, il a paru dans le MERCURE, depuis quelques années, plus d'un morceau qui peut être regardé, non-seulement comme un modèle de critique, mais comme un modèle de style et d'élégance.

Plusieurs circonstances ont pu influer sur ces développemens heureux et nouveaux, que la critique a reçus dans les divers Journaux, et particulièrement dans le MERCURE, depuis sa renaissance ; mais les méditations auxquelles ont donné lieu quinze années d'une révolution si extraordinaire, paroissent avoir le plus puissamment concouru à cette espèce de progrès : il n'y a guères d'ouvrages qui n'appartiennent plus ou moins, soit aux doctrines funestes qui ont affligé

Digitized by Google

la France de tant de maux, soit aux principes salutaires par lesquels on les a réparés ; la critique littéraire a donc souvent trouvé l'occasion d'approfondir les maximes les plus importantes de la morale et de la politique : les discussions les plus intéressantes, les plus étroitement liées à la grande cause de la félicité générale, sont venues naturellement se placer sous la plume des écrivains périodiques : ils ont pu traiter des questions sur lesquelles une fatale expérience avoit répandu tant de lumière, opposer la justesse du raisonnement à la subtilité du sophisme, présenter des vues utiles, affermir les bonnes doctrines en combattant les mauvaises, et balancer par la sagesse de leurs écrits, et par la maturité des méditations du cabinet, la funeste turbulence de ces déclamations insensées et furieuses dont la France avoit retenti pendant si long-temps ; ils ont pu rappeler même à un nouvel examen ces ouvrages composés à une époque antérieure, et qu'on doit regarder comme les sources empoisonnées où les factieux et les novateurs de tout genre avoient puisé leurs coupables erreurs.

Lorsque le MERCURE reparut, il y a cinq ans, les changemens salutaires qui venoient d'être opérés dans l'état, à cette époque, produisirent un changement dans la rédaction de ce Journal : la partie littéraire avoit été jusque-là soumise à l'influence philosophique ; mais le nouveau MERCURE répara abondamment les torts de l'ancien. Un de nos premiers littérateurs commença, dès les premiers jours de la renaissance de ce Journal, par y combattre avec autant de politesse de style que de solidité de raison ce système de la *perfectibilité* également désavoué par le goût et par la saine politique, et qu'on pouvoit bien regarder comme une apologie déguisée de cette révolution qui auroit fait rétrograder l'espèce humaine, au lieu de lui ouvrir de nouvelles voies de perfection et de bonheur, si une main puissante n'en avoit arrêté le cours. Depuis on a toujours vu le MERCURE consacré aux bonnes doctrines : il n'y a peut-être pas un point intéressant de politique, de morale, de religion, qui n'ait été discuté, approfondi, développé dans ce Journal : les saines maximes y ont été présentées sous toutes les formes ; les sophismes philosophiques attaqués de toutes les manières ; l'ancienne littérature, comme la nouvelle, les ouvrages qui sont en possession de la renommée, comme ceux qui y prétendent, ont été examinés, jugés avec sévérité, mais avec justice : les écrits des philosophes ont été analysés, appréciés, réduits à leur valeur dans ce même Journal dont ils s'étoient emparés depuis si long-

Digitized by Google

temps, et qu'ils regardoient comme un des plus utiles instrumens de leur réputation, et comme un des moyens les plus sûrs pour la propagation de leurs principes et de leurs systèmes.

Les circonstances ont donc conduit les rédacteurs du MERCURE à revenir sur beaucoup d'ouvrages dont le rang et la destinée paroissoient fixés sans retour, et cette méthode par laquelle la critique, qui ne connoit pas de prescription, soumet à son examen les livres dont la réputation est faite depuis long-temps, est une des meilleures innovations qui se soient introduites dans les Journaux : les livres les plus anciens sont très-nouveaux pour beaucoup de personnes ; ceux qui les ont lus, et qu'ils ont pu intéresser sous divers rapports, ne doivent pas être fâchés qu'on les entretienne avec soin et réflexion de ce qu'ils savent ; ceux qui ne les ont pas lus peuvent les considérer comme des ouvrages qui viennent de paroître ; et ces livres, dont quelquefois ils ne connoissent pas même le nom, doivent avoir pour eux tout l'attrait de la nouveauté. Autrefois, une édition d'un ouvrage ancien étoit annoncée comme une simple nouvelle littéraire, et l'annonce étoit tout au plus accompagnée d'une courte notice ; aujourd'hui on traite un ouvrage ancien, comme s'il étoit nouveau : on le discute, on l'examine ; on fait la revue de ses titres, pour confirmer sa réputation, s'il la mérite, et pour le dépouiller d'une gloire usurpée, s'il n'est pas digne du rang qu'il occupe dans l'opinion publique. Ce système est également heureux et utile sous le double point de vue de la morale et du goût.

La plupart des ouvrages qui ont acquis dans le siècle dernier le plus de renommée, sont, il faut le dire, infectés des plus mauvais principes. Il n'est donc pas permis à un critique de se taire, lorsque de nouvelles éditions lui remettent ces ouvrages sous les yeux : il doit les analyser comme s'ils étoient nouveaux, en peser les maximes, en relever les erreurs ; il doit s'efforcer d'éclairer ceux que l'éclat des grandes réputations aveuglent, et de dissiper le prestige qui séduit leur imagination. C'est un des moyens les plus efficaces pour ramener le Public aux idées saines et justes, dont la philosophie du dix-huitième siècle l'écarta trop long-temps ; et le succès a jusqu'ici répondu à l'efficacité du moyen : les doctrines philosophiques ont vu tomber insensiblement leur crédit ; et les plus hautes réputations d'un siècle si fier de ses systèmes et de ses sophismes se sont abaissées à la voix de la raison soutenue de l'expérience des événemens, et de l'éloquence des faits.

Digitized by Google

En revenant aux bons principes en morale et en politique, on est revenu au bon goût en littérature, par cette affinité naturelle qui existe entre toutes les opérations de la raison considérée sous divers points de vue : l'habitude de bien penser sur quelques objets a conduit à bien penser sur tous les autres ; le goût n'est qu'une application délicate des principes de la raison aux arts de l'esprit et aux ouvrages de l'imagination ; les temps de délire et de démence sont ordinairement des temps de mauvais goût ; les époques où les sociétés humaines se conduisent par les règles de la vraie politique et de la saine morale, sont généralement pour le bon goût des époques de triomphe et de gloire ; le mauvais goût n'est qu'un vice des esprits corrompus et faussés par les passions et les mauvaises doctrines ; tout ce qui les ramène au bon sens les ramène en même temps au bon goût ; tout ce qui tend à rectifier les intelligences, tend à rectifier le jugement sur les arts et la littérature comme sur tous les autres objets. Cinquante ans de déraison avoient porté le mauvais goût à son comble, lorsque la révolution, préparée par tant d'années d'erreurs spéculatives qu'elle n'a fait que mettre en pratique, est venue achever le bouleversement des vrais principes en tout genre, et particulièrement dans la littérature et dans les arts. Cette fureur d'écrire que la liberté ou plutôt la licence de la presse répandit dans tous les esprits, ce torrent de discours et de déclamations de toute espèce, auquel tant d'assemblées et tant de tribunes ouvrirent un large cours, achevèrent de défigurer la langue, en altérant sa pureté : l'enflure, le barbarisme, le néologisme ne connurent plus de frein, et la société étoit sur le point de périr par la confusion du langage, comme par celle des principes, quand un heureux changement rétablit et les vrais principes et la langue dans leurs droits ; en même temps qu'on abhorra les erreurs, qui avoient causé tant de maux, on détesta l'espèce de langage qui avoit servi à les propager : l'obscurité sentencieuse de tant de professeurs d'absurdités, l'éloquence forcenée de tant d'énergumènes, l'entortillage et l'emphase de tant de charlatans politiques et littéraires perdirent peu à peu l'ascendant qu'ils avoient usurpé sur les esprits ; les yeux s'ouvrirent et reconnurent le faux de tant de chimériques beautés qui les avoient fascinés : on revint insensiblement au bon goût comme au bon sens : tant il est vrai que l'excès des maux en produit souvent le remède !

Mais pour confirmer une révolution si utile, il est nécessaire que les critiques ne se bornent pas à l'examen des ou-

Digitized by Google

vrages récens qui paroissent tous les jours ; il faut, pour ainsi dire, qu'ils aillent attaquer le mauvais goût jusque dans ses sources : c'est dans les ouvrages les plus renommés du dix-huitième siècle, c'est dans les livres des coryphées de la philosophie qu'ils doivent rechercher les germes de cette corruption contagieuse qui avoit frappé tous les esprits ; et c'est aussi en faisant connoître, en analysant de nouveau les chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV, qu'ils doivent opposer les modèles de l'art aux copies plus ou moins informes que produisit le mauvais goût, enfant d'une fausse philosophie.

Tels sont les principes qui ont dirigé jusqu'à présent, et qui continueront de diriger à l'avenir les gens de lettres chargés de la rédaction du MERCURE DE FRANCE ; et sous ces divers rapports, ce Journal hebdomadaire a un grand avantage sur les feuilles de tous les jours, qui peuvent suivre la même méthode : l'examen des ouvrages y est nécessairement plus étendu, plus développé, plus circonstancié ; l'application des principes y comporte plus de détails ; tandis que dans une feuille de tous les jours on ne peut qu'effleurer les ouvrages, le MERCURE les approfondit ; les extraits y sont rédigés avec plus de soin, de réflexion et de maturité ; un Journal de tous les jours cherche souvent à suppléer par la tournure piquante de la forme à la foiblesse évidente du fond, suite nécessaire d'un travail rapide, qui ne peut point s'aider du secours de la méditation ; le MERCURE dédaigne les agrémens légers d'une critique frivole, et n'ambitionnant que le degré d'élégance qu'exigent les discussions littéraires, il ne renonce pas à plaire pourvu que l'instruction s'unisse au plaisir qu'il procure, et recherche plus ce que la critique a de solide et de satisfaisant pour la raison, que ce qu'elle peut avoir d'agréable et d'attrayant pour la malignité. C'est là ce qui a garanti et protégé l'existence de ce Journal, qui ne paroit que quatre fois par mois, au milieu de tant de Journaux, qui paroissent tous les jours, et qui s'occupent des mêmes objets. Les gens de lettres et tous les amis de la littérature ont senti qu'ils ne pouvoient trouver que dans ce Journal de véritables analyses littéraires, de vraies critiques suffisamment motivées, des détails, des citations ; enfin tout ce qui concourt à rendre plus parfait l'examen des ouvrages, et le jugement porté sur les productions de l'esprit.

Cette partie du MERCURE a paru jusqu'ici mériter les suffrages du Public ; et rien ne sera omis de ce qui pourra l'en rendre tous les jours plus digne : les gens de lettres à

Digitized by Google

qui elle est confiée, connus par leur goût et par leur érudition, se félicitent de compter parmi eux deux écrivains célèbres qui ont ouvert d'une manière si brillante le dix-neuvième siècle par des ouvrages capables d'en assurer la gloire, ouvrages qui, supérieurs dans des genres très-différens, serviront dans l'avenir d'époque à la renaissance des lettres françaises, remises en honneur par les travaux de ces deux écrivains, et rappelées en quelque sorte à la vie par leurs talens, après une longue révolution, qui les avoit dégradées et presqu'entièrement éteintes : MM. de *Bonald* et de *Châteaubriand* continueront d'enrichir ce recueil de leurs observations, soit qu'ils rendent compte des ouvrages nouveaux qui paroîtront avec quelque caractère d'importance, soit qu'ils croient devoir revenir sur des ouvrages anciens, soit que se livrant à l'inspiration de leur propre pensée, ils veuillent déposer dans ce Journal les idées et les réflexions que chaque instant et chaque objet peuvent faire naître dans des esprits si actifs, si profonds, et si observateurs.

Nous ne pouvons nous dissimuler que la partie de ce Journal où l'on rendoit compte des spectacles, n'a pas joui de la même faveur, quelque talent qu'aient eu les rédacteurs, et quelques efforts qu'ils aient fait. La raison en est toute simple : autant le MERCURE, dans tout le reste, doit avoir de supériorité, comme ouvrage de littérature et de critique, sur les Journaux de tous les jours, autant, par sa nature même, doit-il être inférieur à ces mêmes Journaux, quand il s'agit de rendre compte des spectacles : ce n'est souvent que huit jours après la représentation d'une pièce de théâtre, qu'il parle de cette pièce ; la curiosité est alors satisfaite et refroidie : les feuilles de tous les jours ont rendu compte de la pièce et l'ont jugée dès le lendemain de la représentation ; il ne reste donc plus au MERCURE que de revenir sur des critiques ou sur des louanges déjà épuisées, pour les approuver ou les modifier, sorte de travail qui manque nécessairement d'intérêt, parce qu'il ne peut avoir ni la maturité qui recommande les autres articles littéraires de ce même Journal, ni la rapidité qui, dans ce genre, est une grace de plus pour les articles des autres Journaux ; on a donc cru qu'il falloit retrancher ce qu'on ne pouvoit perfectionner ; ainsi cette partie du MERCURE sera supprimée à l'avenir.

Mais cette suppression n'empêchera pas qu'on ne consigne comme nouvelle, dans ces annales de la littérature, la représentation des pièces de théâtres et le succès qu'elles

Digitized by Google

auront obtenu, en se réservant de faire un extrait détaillé et une critique réfléchie de celles des pièces jouées sur les trois principaux théâtres, qui auront quelqu'importance littéraire, lorsque l'impression permettra de faire à ces ouvrages une application plus méditée des règles de l'art, et mettra à même d'en porter un jugement plus approfondi.

Ce retranchement d'une partie sur laquelle on a vainement essayé de répandre quelqu'intérêt, fournira la possibilité d'orner ce Journal d'un article qui ne peut manquer d'en avoir beaucoup, et qu'un grand nombre de personnes regrettent avec raison de n'y pas trouver : elles se plaignent que le MERCURE n'est pas assez varié dans ses matières, et c'est à ce défaut de variété qu'on se propose de remédier, au moyen de la supression indiquée. La littérature sera toujours l'objet principal du MERCURE, mais elle ne sera plus dorénavant le seul dont on s'occupera dans la rédaction de ce Journal : les arts et les sciences y tiendront leur place : il ne se passera rien d'important dans leur domaine qui ne soit consigné avec la plus grande précision et l'exactitude la plus scrupuleuse dans le MERCURE, qui par-là même pourra offrir un jour d'utiles archives et des matériaux nécessaires à l'histoire des connoissances humaines. Pour remplir ce but avec autant de succès qu'il est possible, on a eu soin de se ménager des correspondances dans les diverses parties de l'Europe, et tout ce qu'on recevra viendra des mains les plus sûres et les plus savantes.

L'Europe, en ce moment, présente, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, un grand spectacle au monde: jamais les arts et les sciences, et sur-tout jamais ces dernières n'ont eu plus de mouvement et d'activité ; chaque jour révèle, pour ainsi dire, de nouveaux progrès. Les mathématiques, la physique, la chimie, la physiologie marchent d'un pas rapide vers un but de perfection que l'imagination même ne sauroit assigner. Les biens qui peuvent résulter pour l'humanité de cet esprit d'étude et d'observation qui se répand tous les jours davantage en Europe, se sont manifestés plusieurs fois par d'heureuses applications ; et les découvertes qui ont fait le plus de bruit dans le monde ne peuvent guère être comparées à ces miracles des derniers temps, par lesquels on est parvenu à rendre salubre l'air le plus infecté, et à détruire dans sa racine une des plaies qui affligeoient le plus profondément la race humaine. C'est à ces grands objets qu'on se propose de donner dans le MERCURE, une sérieuse attention, sans négliger les plus petits détails relatifs soit à l'érudition qui prépare les matériaux

Digitized by Google

et le succès des arts, soit aux arts qui fournissent aux hommes tant de jouissances de tout genre, soit aux sciences qui répandent sur eux tant de lumières, et qui les servent en les éclairant.

Le premier des arts, la poésie, continuera de remplir dans ce Journal une place particulière ; mais on mettra dorénavant plus de soin dans le choix des pièces. On avoue la justice des reproches qui ont été faits à cet égard : il sembloit que cette partie du Journal fût devenue le domaine de quelques personnes dont les noms y paroissoient presque seuls ; la carrière est désormais ouverte à l'émulation de tous ceux qui peuvent desirer que leurs ouvrages en vers soient consignés dans ce Recueil ; ils peuvent être sûrs qu'on examinera avec attention toutes les pièces qui seront envoyées, comme s'il s'agissoit d'un véritable concours ; qu'on accueillera avec plaisir et avec encouragement tout ce qui paroîtra digne des regards du public, et qu'il n'y aura jamais d'autre cause de non-admission que la foiblesse des ouvrages. On mettra en même temps à contribution, autant qu'on le pourra, les écrivains les plus exercés dans ce genre.

M. Delille, qu'ils se plaisent aujourd'hui à regarder comme leur chef, a promis de leur donner quelquefois l'exemple en leur communiquant, pour l'ornement de ce Journal, les richesses et même les secrets de son portefeuille.

Enfin, on se fera un devoir de publier avec exactitude toutes les pièces qui seront couronnées dans les académies, comme servant à l'histoire même de l'art.

C'est aussi pour imprimer à ce Journal, sous un autre rapport, le caractère de la sévérité historique, qu'à l'avenir on bannira de la partie politique tous les *on dit*, tous les bruits, toutes les conjectures, tout ce qui ne sera pas de la plus entière certitude, de manière qu'après avoir lu, pendant le cours de la semaine, les Journaux de tous les jours, on trouvera, dans le Mercure, un résumé fidèle de tout ce qu'il y aura de certain et de tout ce qui méritera, par-là même, d'être retenu.

On pense que, par ces diverses modifications, ce Journal obtiendra toute la perfection dont il est susceptible ; et l'on espère que le Public, ami des lettres, ne sera pas mécontent de la manière dont ces vues seront mises à exécution : puissent-elles enflammer tous les jours davantage l'amour de la littérature qui, dans tous les temps, a dû beaucoup à ce Journal ! Puissent-elles concourir au progrès des lettres, dont la naissance parmi nous est contemporaine de celle du Mercure !

Digitized by Google

POÉSIE.

DISCOURS EN VERS

SUR L'INDÉPENDANCE DE L'HOMME DE LETTRES.

(Cette pièce a remporté le prix de poésie proposé par la Classe de la langue et de la littérature française de l'Institut national.)

La noble indépendance est l'ame des talens :
Rien ne peut du génie enchaîner les élans,
Il aime à parcourir des régions nouvelles;
Ce n'est point pour ramper qu'il a reçu des ailes.
Le vulgaire ne voit que par les yeux d'autrui,
Le sage voit, observe, et juge d'après lui.
De l'austère équité sa main tient la balance,
Son esprit vigilant étudie en silence,
Apprend le cœur humain, cherche à le définir,
Et des maux du passé préserve l'avenir.
Seul au sein de la foule et dégagé d'entraves,
Il élève un front libre au milieu des esclaves :
L'air impur des cités ne corrompt point ses mœurs.
Etranger aux partis et sourd à leurs clameurs,
D'un tardif repentir s'épargnant l'amertume,
Il ne profane point la candeur de sa plume;
On ne le verra point, au prix de ses vertus,
Acheter les faveurs de l'aveugle Plutus.
Rousseau, doué d'une ame indépendante et fière,
Transfuge des châteaux revole à sa chaumière :
Les honneurs, les trésors en vain lui sont offerts;
Pour lui des fers brillans n'en sont pas moins des fers.
De l'orgueilleux bienfait il repousse l'outrage,
Il fuit, enveloppé de sa vertu sauvage;
Il porte au sein des bois, sur la cime des monts,
Sa longue rêverie et ses pensers profonds.

Digitized by Google

Foulant aux pieds les biens que le vulgaire adore,
Que leur préfère-t-il ? un rayon de l'aurore.

Fier de s'appartenir, le mortel studieux,
Des bois inspirateurs ami silencieux,
N'ira point, s'arrachant à ses loisirs utiles,
User son avenir en des cercles futiles.
Le front ceint de lauriers qu'il venoit de cueillir,
Despréaux dans Auteuil alloit se recueillir :
Au fond de ces berceaux, assis près de Molière,
Il confioit ses chants à l'ombre hospitalière;
Et, d'un éclat menteur trop long-temps ébloui,
Ses yeux se reposoient du faste de Louis.

L'ami des doux loisirs, dans l'humble solitude,
Amasse lentement les trésors de l'étude,
Et, préparant de loin ses destins éclatans,
Epure ses travaux dans le creuset du temps.
Comme il méprise alors tant de vils adversaires,
Tant de combats grossiers, pugilats littéraires !
Quand des rivaux, jaloux de sa célébrité,
Cherchent à le couvrir de leur obscurité,
Il luit à nos regards, plus radieux encore.
Ainsi l'astre éternel, que l'Orient adore,
Chassant des noirs brouillards l'amas séditieux,
Apparoît plus brillant, et s'empare des cieux.
Descartes, que noircit l'impure calomnie,
Dans les champs du Batave exile son génie;
Recommande sa gloire à la postérité,
Et sur des bords lointains poursuit la vérité.

C'est ainsi que le sage en lui se réfugie :
Son adversité même accroît son énergie;
Athlète infatigable, au jour de la douleur,
Il soutient sans fléchir la lutte du malheur.
Des chagrins de la vie il recueille l'histoire,
Et pour lui l'infortune est un pas vers la gloire.
Sur son vaisseau brisé, tel Vernet sans pâlir
Etudioit le flot prêt à l'ensevelir.

C'est peu que l'écrivain, armé de ses ouvrages,
Des destins ennemis affronte les outrages,

Digitized by Google

C'est peu que sa vertu brave l'adversité :
Elle résiste même à la prospérité.
Libre à la cour, soumis aux rois, mais sans bassesse,
Devant eux il s'incline, et jamais ne s'abaisse.
Si le crime puissant veut contraindre sa voix
A chanter l'injustice et le mépris des loix,
Ferme, et se reposant sur sa vertu rigide,
Il oppose au pouvoir un silence intrépide.
D'un généreux transport son grand cœur animé,
Quel que soit l'oppresseur, protège l'opprimé,
Et, pour jamais fidèle au parti qu'il embrasse,
Partage noblement une noble disgrace.
Quand Fouquet de Louis eut perdu la faveur,
La Fontaine resta l'ami de son malheur :
D'un cœur naïf et pur déployant l'énergie,
Il fit sur son destin soupirer l'élégie,
Et, laissant les flatteurs à leur vulgaire effroi,
Il chanta son ami, même devant son roi.
Dévoûment vertueux ! Témérité sublime !
Tel est du vrai talent l'abandon magnanime.
La tyrannie en vain prétend l'anéantir,
En vain de son exil l'arrêt va retentir ;
Il n'est point de déserts, point d'exil pour le sage.
Ces sables dévorans, ces plaines sans ombrage,
Ces antres, ces rochers n'ont pour lui rien d'affreux ;
Seul, errant et proscrit, il n'est point malheureux.
L'étude, objet constant de son idolâtrie,
Au bout de l'univers lui fonde une patrie.

Mais pour l'ensevelir les cachots sont ouverts ;
Il y descend, courbé sous le poids de ses fers
Calme, il répète encore à l'oppresseur qu'il brave :
« Je ne suis qu'enchaîné, je ne suis point esclave. »
Sur ce mur ténébreux, son muet confident,
Il trace avec sa chaîne un vers indépendant !

Qu'un servile mortel à plaisir s'humilie ;
Qu'au parti du vainqueur son effroi se rallie ;
De vingt maîtres divers adulateur banal,
Que pour oser penser il attende un signal !

Digitized by Google

Le sage en tous les temps garde son caractère.
Tyrans ! il vous poursuit de sa franchise austère;
Et, libre sous le poids de votre autorité,
En présence du glaive, il dit la vérité.
Là Caton, qu'un despote honore de sa haine,
Va rejoindre au tombeau la liberté romaine;
Là Socrate, épuisant la coupe de la mort,
De son dernier sommeil tranquillement s'endort.
L'homme obscur peut frémir, tout entier il succombe,
Et l'éternel oubli vient peser sur sa tombe;
Le sage ne meurt point : sous la main des bourreaux
Il défend à la mort d'effacer ses travaux;
Il la voit, il l'attend, sans pâlir d'épouvante :
Le grand homme n'est plus; mais sa gloire est vivante.

De ses persécuteurs s'il trompe les poignards,
Nous révérons en lui le Nestor des beaux-arts.
Son ame toute entière en ses écrits respire;
Ses actions jamais n'ont démenti sa lyre :
Il se conserva pur au milieu des méchans;
Il meurt, et la vertu reçoit ses derniers chants.
Tel un cygne superbe, ornement du rivage,
Au noir limon des eaux déroba son plumage,
Et, saluant la mort de sons mélodieux,
D'une voix plus touchante exhale ses adieux.

M. MILLEVOYE.

DISCOURS EN VERS (1)

SUR L'INDÉPENDANCE DE L'HOMME DE LETTRES;

*Pièce qui a obtenu l'*ACCESSIT *au jugement de la Classe de la langue et de la littérature française de l'Institut national; par M.* VICTORIN FABRE.

Pro re pauca loquar.

Soit que de la raison interprétant les lois,
Dans l'esprit des mortels tu consacres ses droits;

(1) Cette pièce n'est pas tout-à-fait telle qu'elle a été envoyée au concours. *J'ai supprimé quatorze vers;* et j'ai fait quelques changemens à-peu-près à un égal nombre. Plusieurs membres de l'Institut ont

Digitized by Google

Soit que la revêtant d'images plus chéries,
Tu l'amènes au cœur par des routes fleuries,
Philosophe ou poète, épris des doctes Sœurs,
Veux-tu jouir en paix de leurs chastes faveurs ?
Vis libre, indépendant, seul maître de ton ame.
Loin d'un monde servile entretiens cette flamme,
Ce feu de liberté, dont les nobles élans,
Font les mâles vertus, les sublimes talens.
Forme-lui dans ton ame une secrète enceinte.
Si d'un souffle étranger il éprouve l'atteinte,
Il meurt ; et ton esprit sent languir sa vigueur :
La source en est tarie ; elle étoit dans ton cœur.

Affranchi des erreurs d'une vie inquiète,
L'écrivain studieux, au sein de la retraite
Laisse couler en paix ses modestes loisirs.
C'est là qu'exempt d'honneurs, libre de vains desirs,
Au flambeau du Génie épiant la nature,
Il la surprend sans voile et la peint sans parure.
D'une tranquille étude il goûte la douceur ;
Et la gloire pour lui naît au sein du bonheur.
Il se fait un Olympe au-dessus des orages.
Loin, bien loin sous ses pieds, un voile de nuages
Dérobe à ses regards ces flots tumultueux,
Ces écueils que la foudre éclaire de ses feux,
Cet Océan sans ports, où gronde la tourmente,
Où, de l'ambition suivant l'étoile errante,
Les crédules humains, frêles jouets du sort,
Sans rame et sans boussole emportés loin du bord,
Se choquant dans la nuit, au milieu des orages,
L'un par l'autre brisés confondent leurs naufrages.
Lui, tandis que les flots dispersent leurs débris,
Favorisé des vents et des astres amis,
Sans terreur il s'élance aux plaines azurées.
De l'Olympe, à sa voix les voûtes éthérées

---

témoigné le desir que j'en fisse l'aveu : la raison qu'ils ont eu l'indulgence d'en donner, m'est trop honorable pour que je ne m'empresse pas d'obéir. *(Note de l'auteur.)*

Digitized by Google

S'ouvrent; et son génie échappant à nos yeux,
Sur l'aile de la gloire, y vole au sein des Dieux.
O culte des talens! renais dans ma patrie;
Réveille dans nos cœurs ta sainte idolâtrie;
Viens ranimer ce feu, cette sublime ardeur,
Qui du Génie éteint rallume la splendeur;
Et qu'au sein des parfums d'une flamme sacrée,
Renaisse le phénix de sa cendre adorée.

Que dis-je? Il n'est plus temps. Sur la terre penchés,
Les regards des mortels y rampent attachés.
Vainement sur leur front planeroit le Génie.
Mais lui-même, aspirant à son ignominie,
Il descend de sa gloire; et par sa lâcheté
Trop souvent il provoque un mépris mérité.

L'un, vouant à l'intrigue une Muse docile,
Brigue des vains honneurs la couronne servile;
Insensé, qui s'empresse aux pieds de la grandeur
D'enchaîner son génie, exilé de son cœur!
Cette chaîne, énervant la pensée asservie,
Ote à l'ame captive et la flamme et la vie.
Avec la liberté, qui ne l'inspire plus,
La gloire fuit ses chants à la faveur vendus.
L'autre, altéré du gain plus que de renommée,
Trafique des chansons d'une Muse affamée,
Et se laissant conduire à son avide espoir,
L'encensoir à la main suit l'or et le pouvoir.
Le talent que dévore une ardeur mercenaire
Est tel que l'arbrisseau captivé dans la serre,
Et qui, se nourrissant de factices chaleurs,
Donne un pâle feuillage et de stériles fleurs.
D'une ardeur éphémère il s'allume et fermente;
Dans ses canaux filtrée une sève indigente,
N'apporte à ses rameaux qu'un suc infructueux.
Oh! qu'il purge Hélicon de son aspect honteux,
Le lâche qui des arts souillant le sanctuaire,
Prostitue à Plutus un encens adultère!
Toi! si pour ton génie il est un avenir,
Respecte-le toi-même, et crains de le ternir.

Feras-tu,

Digitized by Google

Feras-tu, dans les Cours, que ta voix importune,
Ramper la flatterie aux pieds de la fortune ?
Crois-tu que d'un Crassus souffrant l'indigne appui,
Le Dieu qui t'inspiroit s'abaisse jusqu'à lui ?
Malheureux ! connois-tu la chaîne qui te lie ?
Il faut à tous ses goûts que ton ame se plie,
Qu'elle épouse la sienne, obéisse à sa voix.
Bientôt, à ta pensée il va dicter des lois,
A son génie étroit asservir ton génie ;
Il s'enorgueillira de ta gloire ternie ;
De tes lauriers flétris il voudra se parer ;
Et, fier de t'avilir, il croira t'honorer.

Ah ! si d'un protecteur l'appui t'est nécessaire,
Crois-moi, cherche un ami, mais un ami sincère ;
A ton libre génie il pourra pardonner.
Il donne ses bienfaits ; lui seul sait les donner ;
Lui seul de sa grandeur sait oublier la trace.
Le favori d'Auguste étoit l'ami d'Horace ;
Et par cette amitié, plus que par sa grandeur,
Avoit acquis le droit d'être son bienfaiteur.
Mais dans ce siècle avare où trouver des Mécènes ?
Non, non ; fuis des bienfaits qui deviennent des chaînes,
Des ennuis trop réels sous des biens apparens.
Protégé, diras-tu, du suffrage des grands,
Tu verrois aussitôt mille voix mercenaires,
De ce suffrage vain mille échos tributaires,
Du bruit de leur louange enfler ta gloire. Non.
Crains ce bruit dangereux, crains ce frêle renom,
Qui fuit comme l'éclair sans laisser de mémoire.
Peut-être moins vanté, mais avec plus de gloire,
Moins envié sans doute avec plus de bonheur,
Tu vivras, mourras libre ; et c'est là ta grandeur.

Mais follement épris d'une nue éclatante,
Si tu poursuis au loin sa faveur inconstante,
Toujours loin de toi-même emporté dans son cours,
Tu vas en un vain songe égarer tes beaux jours.
Détrompé, mais trop tard, à la retraite obscure
Tu viens redemander la paix et la nature,

Digitized by Google

Et rentré dans la vie au point de la quitter,
N'entrevois le bonheur que pour le regretter.
Trop heureux si ton ame à soi-même rendue,
Pouvoit, en recouvrant sa dignité perdue,
Se rallumer encore au déclin de tes ans,
De ces jeunes ardeurs foyer des grands talens;
De ton hiver du moins éternisant le reste,
Venger de ton printemps l'égarement funeste;
Et déplorant ces jours éclipsés pour jamais,
Trouver dans l'avenir le prix de tes regrets !

Voltaire, ce génie aux ailes étendues,
Qui, s'ouvrant dans les arts des routes inconnues,
Dans leur empire immense étoit fait pour régner,
Crut trop à ces faveurs qu'il devoit dédaigner.
Il pense, fatigué des lenteurs de sa gloire,
Hâter par les honneurs l'éclat de sa mémoire :
A ses yeux éblouis les honneurs sont offerts;
On lui promet la gloire, on lui donne des fers.
Loin de sa liberté, qu'il outrage et qu'il aime,
Il ne se trouve plus; il a fui de lui-même;
Son cœur s'est dépouillé de ses nobles transports;
Et son esprit aux fers sent languir ses ressorts.
La voix de la raison frappe alors son oreille;
D'un long rêve aussitôt son ame se réveille;
Cet éclat, ces honneurs, qu'il a trop expiés,
Fantômes du sommeil, il les foule à ses pieds.
Il fuit; et loin des Cours, au sein de la retraite,
Va respirer l'oubli d'une vie inquiète,
Goûter la paix des champs, des bois silencieux.
La gloire et le bonheur l'attendoient en ces lieux.
Sur des monts écartés retrouvant son génie,
Il rend à ses destins son ame rajeunie.
Il vit pour l'univers : la raison à sa voix
Des peuples éclairés passe au conseil des rois :
Il proclame son culte; et vengeant ses outrages,
Ce génie immortel dans le long cours des âges
S'avance, encore armé de son flambeau vengeur,
Et chasse devant lui le faux jour de l'erreur (2).

(2) Il est convenu de dire la nuit de l'erreur, comme on dit la nuit de l'ignorance. L'ignorance et l'erreur ne sont cependant pas la même

Digitized by Google

Tel aux murs de Plancus près d'apporter ses ondes,
Que destine son urne à leurs rives fécondes,
Le Rhone impétueux, égaré dans son cours,
Semble au sein de la terre englouti pour toujours.
Mais bientôt, ramenant ses flots à la lumière,
Plus calme, il s'agrandit dans sa libre carrière,
Et court, bordé de fleurs, de fruits, de pampres verts,
Du tribut de son onde enorgueillir les mers (3).

LE COIN DU FEU.

Point d'ennuyeux causeur, de témoin importun;
Lui seul de ma maison exacte sentinelle,
Mon chien, ami constant et compagnon fidèle,
Prend à mes pieds sa part de la douce chaleur.
Et toi charme divin de l'esprit et du cœur,
Imagination, de tes douces chimères
Fais passer devant moi les figures légères!
A tes songes brillans que j'aime à me livrer!
Dans ce brasier ardent qui va le dévorer,
Par toi ce chêne en feu nourrit ma rêverie:
Quelles mains l'ont planté; quel sol fut sa patrie?
Sur les monts escarpés bravoit-il l'aquilon?
Bordoit-il le ruisseau? Paroit-il le vallon?
Peut-être il embellit la colline que j'aime?
Peut-être sous son ombre ai-je rêvé moi-même?
Tout-à-coup je l'anime: à son front verdoyant
Je rends de ses rameaux le panache ondoyant,
Ses guirlandes de fleurs, ses touffes de feuillage,
Et les tendres secrets que voila son ombrage.

(*Fragment du poëme de l'*IMAGINATION *par M.* Delille.

---

chose. L'une nous laisse dans les ténèbres, et ne nous égare point l'autre nous donne des lumières trompeuses, et nous éclaire pour nous égarer. Il sembleroit donc plus juste de dire *la nuit de l'ignorance* et *le faux jour de l'erreur.* (*Note de l'auteur.*)

(3) Avant de baigner les murs de Lyon, et les campagnes charmantes qui l'entourent, le Rhône se perd tout entier, à quatre lieues de Genève, disent les géographes, sous une voûte immense de rochers, d'où il sort ensuite près du pont de Grezin. Mais les géographes se trompent; c'est à six ou sept lieues de Genève, à deux lieues au-dessous du pont de Grezin, que commence ce qu'on appelle dans le pays *la perte du Rhône.* (*Note de l'auteur.*)

N. B. Nous examinerons ces deux pièces de vers dans un prochain Numéro.

Digitized by Google

ENIGME.

Dans un double et sombre parterre,
Eclairé de rayons divers,
J'allume une soudaine guerre
Entre deux amis que je sers.
J'intéresse dans leurs querelles
Un grand nombre de demoiselles,
Qui font mille cris éclatans.
Cependant toute la dispute
Finit entre les combattans,
Par la bizarre culbutte
Des restes d'un squelette affreux
Brusquement sortis de leurs creux.

LOGOGRIPHE.

Asile frais et poétique,
Je résonne souvent d'une tendre musique.
Si l'on m'ôte un membre à trois pieds,
Il me reste deux parts faciles à connoître :
Par l'une que de gens noyés !
Et pour l'autre, que de gens qui s'exposent à l'être !

CHARADE.

L'aspect de mon premier réjouit la nature,
Montre des prés fleuris l'élégante parure,
Ranime les oiseaux, dont le groupe joyeux
D'innombrables concerts fait retentir les cieux;
Son approche est toujours annoncée au village
Par les chants de l'oiseau symbole du courage,
Et l'agricole alors, indigné d'être oisif,
Regagne ses guérêts d'un pas lourd et tardif.
Mon second est pour tous une scène commune :
Quels que soient des mortels le rang et la fortune,
Tous viennent y jouer un rôle infortuné,
Et disparoissent tous dès qu'il est terminé.
Mon tout est de la France une petite ville.
Devine, cher lecteur, ce n'est pas difficile.

Le mot de l'Enigme du dernier N° est *Conscience*.
Celui du Logogriphe est *Brochet*, où l'on trouve *roc*, *Roch* (saint), *rochet*, *broché*, *or*, *bec*, *cor*, *troc*.
Celui de la Charade est *Franche-Comté*.

Digitized by Google

SÉANCE DE L'INSTITUT NATIONAL, DU 2 JANVIER.

Eloge de M. Séguier, premier avocat-général du roi au parlement de Paris, et l'un des quarante de l'Académie française; par S. E. *M. Portalis*, Ministre des Cultes, membre de l'Institut national, grand-cordon de la Légion d'Honneur, etc., etc. Broch. in-8°. Prix : 1 fr., et 1 fr. 25 c. par la poste. A Paris, à la Librairie STÉRÉOTYPE de *Nicolle* et Comp^e, rue des Grands-Augustins, n° 15; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint Germain-l'Auxerrois, n° 17.

L'ÉLOGE de M. Séguier demandoit un orateur qui, sous le double rapport des personnes et des choses, pût répondre à la gravité, à l'étendue et à la variété d'un tel sujet. Un nom cher et respecté dans la république des lettres, après avoir été grand et illustre dans la carrière des lois; des fonctions sévères et des talens aimables; l'exercice de la parole dans la direction des jugemens et dans le ministère de la morale; le penchant à encourager les lumières, avec le devoir de réprimer les écarts; enfin, une longue magistrature, des questions immenses, des temps orageux, une révolution effrayante qui s'annonce, se précipite, éclate, et entraîne avec elle la puissance de l'état et la destinée des individus, la justice et les justiciables, les princes et les peuples, les trônes et les autels, voilà ce qu'avoit à résumer dans son discours celui à qui seroit dévolu le panégyrique du dernier avocat-général du roi au parlement de Paris.

M. Portalis, par son caractère public et privé, par

Digitized by Google

la diversité de mérites et la richesse de moyens qu'on l'a vu déployer successivement au barreau, à la tribune, dans le ministère auguste dont il est aujourd'hui revêtu, a paru spécialement désigné pour remplir cette tâche honorable. Elle appartenoit en effet à l'orateur du Code civil confondu avec le régulateur du culte divin. La justice a son sacerdoce, comme la religion a le sien; et l'on peut dire que l'un et l'autre se touchent, puisque l'équité souveraine est le premier attribut de l'Être suprême, comme le premier devoir qu'il impose à ceux qui le représentent sur la terre par leur puissance.

Si une grande attente avoit été conçue, une grande attente a été justifiée. On y admire, dans l'éloge de M. Séguier, une égalité imposante entre l'importance du sujet et la force de celui qui le traite; une abondance précieuse, parce qu'elle est de choses bien plus que de mots; un style pur, correct, très-vigoureux et cependant très-clair, ce qui devient très-rare; des sentimens tous empreints de bonne foi; ce qui devient plus rare encore; des pensées généralement justes, très-souvent profondes, et toujours dirigées vers le bien. L'analyse y est exacte, la louange noble, la discussion animée, l'instruction salutaire. Entre les travaux du magistrat qu'on célèbre, et les principes de l'orateur qui le loue, règne un accord puissant qui, pour ainsi dire, les féconde et les renforce l'un par l'autre. Enfin, un caractère éminent de cette belle production, c'est, depuis la première jusqu'à la dernière ligne, une impartialité, une dignité indépendantes de tous les partis et de toutes les époques. On se souvient, en la lisant, de ces éloquentes et généreuses opinions, qui, portées du Conseil des Anciens à la connoissance de l'Europe entière, y firent partout honorer et chérir le nom de M. Portalis.

Il a manqué à ce discours d'être proféré par celui qui l'avoit dicté. Il a manqué à la lecture un organe

Digitized by Google

qui pût en soutenir toute la durée sur le même ton. On a même pu croire quelquefois, à l'hésitation du lecteur, que ses yeux n'étoient pas assez familiarisés avec le manuscrit remis entre ses mains. Malgré ces inconvéniens, qui, à la vérité, n'ont été bien sensibles que vers la fin de la séance, la lecture du discours a été continuellement interrompue par les applaudissemens les plus vifs, par des applaudissemens réitérés sur les mêmes passages, et qui, nous aimons à le dire, n'étoient pas seulement, ou le témoignage de la satisfaction, ou l'hommage de l'admiration, mais l'élan de la conscience et de la reconnoissance publiques. Ainsi, après le beau morceau sur l'indépendance nécessaire des tribunaux et des avocats; après la proclamation de cette vérité incontestable que l'éloquence, ainsi que toutes les nobles facultés de l'homme, ne peut pas exister sans la liberté; après la juste et sage définition de cette liberté qui ne doit avoir de bornes que celles posées par la loi, mais qui doit finir où la loi commence; après le compte rendu des beaux réquisitoires de M. Séguier contre *le Système de la Nature*, et autres ouvrages également monstrueux; sur-tout après le morceau d'inspiration dans lequel le ministre des cultes a foudroyé la doctrine calamiteuse des matérialistes et des athés, la salle a retenti d'acclamations et d'applaudissemens, qui se sont renouvelés deux et trois fois avant que la lecture pût être reprise.

Les bornes d'un journal ne nous permettent pas une analyse aussi détaillée que nous nous plairions à la faire, d'un discours qui d'ailleurs doit être lu en entier. Nous allons le parcourir rapidement, avec la double intention de rendre hommage tout à-la-fois et au magistrat qui en a été l'objet, et à celui qui est l'auteur de l'Éloge. Ni la mémoire du premier, ni la sensibilité du second ne seront offensées, si parmi tant de témoignages de notre assentiment et de notre admiration, il nous arrive quelquefois de mêler la

Digitized by Google

controverse à la louange. La franchise de l'une garantira la sincérité de l'autre, et nous serons d'autant plus dignes de les célébrer, que nous répéterons avec plus de fermeté :

Amicus Plato, magis amica veritas.

« Antoine-Louis Séguier naquit à Paris le 1er décembre 1726, d'une famille illustre et ancienne... » Ses aïeux lui avoient transmis un riche héritage » de science et de vertu. » *Si, dans nos principes*, dit M. Portalis, *qui refusent tout à la vanité, et qui n'encouragent que le mérite, on peut parler encore de la naissance comme d'un avantage réel, c'est quand elle perpétue, en faveur de ceux qui peuvent s'en prévaloir, des souvenirs honorables qui élèvent l'ame, et la préparent aux grandes choses.* C'est une famille *illustre:* en effet, qu'une famille qui, pendant trois siècles de services publics, a fourni un chancelier et un garde des sceaux de France, cinq présidens à mortier, deux lieutenans-civils, trois avocats-généraux, treize conseillers au parlement de Paris, sept maîtres des requêtes, un ambassadeur, et plusieurs militaires tués les armes à la main. C'est une famille *illustre* qui, dans ce chancelier, montre l'ami et le protecteur des lettres, c'est-à-dire, le bienfaiteur du genre humain en même temps que le chef de la magistrature française; qui, dans un de ces présidens, offre à l'Eglise et à la nation gallicanes celui par qui elles ont été préservées de l'inquisition (1); qui, dans un de ces conseillers, rappelle au cœur des Parisiens

(1) Pierre Séguier, avocat-général au parlement de Paris en 1550; président à Mortier en 1554; *l'une des plus brillantes lumières du temple des loix*, est-il dit dans l'*Eloge des Doctes Français*; premier commissaire dans les différends du pape Jules III et du roi Henri II; premier député de Charles IX pour la conclusion de la paix et la démarcation des limites entre la France et la Savoye; auteur d'un traité *de la Connoissance de Dieu et de soi même*, etc.

Digitized by Google

le père de leurs *orphelines* (1), et dans un autre rappelle au cœur de tous les Français le magistrat choisi par leur Henri IV, tantôt pour lui ramener ses sujets égarés par la rebellion, tantôt pour secourir ses villes affligées d'une contagion au milieu de laquelle ce magistrat-héros meurt lui-même, martyr de son dévouement et rival de la bienfaisance de son maître adoré (2). Une telle *illustration* est en effet *un avantage réel.* De tels *souvenirs élèvent l'ame* en effet, *et la préparent aux grandes choses.* Le service de l'état s'y trouve donc intéressé autant que la gloire des particuliers. Il faut reconnoître ici que le respect de la vertu ne peut pas exister sans le respect des races qui l'ont éminemment pratiquée, ni l'amour de la patrie sans la reconnoissance envers les familles qui ont bien mérité d'elle. Il faut, en remontant à la source de toute justice et de toute sagesse, répéter cet oracle de l'Ecriture : *Les générations des hommes justes seront bénies* (3). En redescendant aux autorités mortelles; en séparant ces priviléges politiques, abandonnés aux caprices, aux inconstances et aux révolutions humaines, de ces droits indestructibles de l'opinion et de la vérité, il faut dire ici avec Boileau :

La noblesse, Dangeau, n'est point une chimère.

Ce qui n'empêche pas de dire ensuite avec Voltaire;

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.

---

(1) Antoine *Séguier*, lieutenant-civil et conseiller-d'état en 1586; avocat-général au parlement de Paris en 1587; président à Mortier en 1597; ambassadeur à Venise en 1598; a rempli Paris de ses aumônes et de ses fondations; a institué notamment l'Hôpital de la Miséricorde pour l'éducation de neuf pauvres filles orphelines.

(2) Jean Séguier, conseiller au parlement, maître des requêtes, lieutenant-civil, sous Henri III et Henri IV. Jean étoit le troisième frère de Pierre Séguier, second du nom, président à Mortier en 1576, mort en 1602 après avoir servi quatre rois, et aïeul du chancelier de France.

(3) *Et generatio rectorum benedicetur.*

Digitized by Google

Combien de questions ont été débattues avec fureur, sur lesquelles il eût été facile de s'entendre, si des deux côtés on eût voulu consentir et à faire la part de la vérité, et à reconnoître l'empire de la nécessité; si l'on se fût accordé, les uns, pour ne plus défendre avec un ridicule odieux des prétentions aussi futiles qu'injustes, les autres pour ne pas s'obstiner, avec un acharnement stupide, à faire disparoître ce qui ne peut être détruit qu'avec la mémoire, la pensée et le cœur de l'homme! Il étoit digne de M. Portalis, qui joint le meilleur esprit à l'esprit le plus étendu, de donner à ces vérités le signal de se rencontrer. Au nom de la société entière, nous le remercions d'avoir rendu hommage aux *savans*, aux *vertueux*, aux *illustres aïeux* de M. l'avocat-général Séguier. Nous le remercions d'avoir bien marqué le terme de ces conceptions délirantes, qui prétendirent, il y a quinze ans, arranger le monde comme si rien ne s'y étoit passé avant l'année 1790, et comme si toute la génération qui couvroit alors la terre étoit sortie, la veille, des pierres de Deucalion: *Unde homines nati*, DURUM GENUS (1).

Né avec les dispositions les plus heureuses, développé par une éducation telle que les Jésuites savoient la donner, M. Séguier parut au barreau avec des talens précoces. Avocat du roi au châtelet, à l'âge de 22 ans, en 1748; il devint avocat-général au grand conseil en 1751, et alla bientôt remplir le même ministère au parlement de Paris, à cette première cour du royaume, qui, selon la belle et féconde expression de M. Portalis, *étoit dépositaire de la tradition entière de l'état*. Là, M. Séguier *fut à sa place*; là, il devint *l'homme de la loi et l'orateur de la patrie*. Quelles idées! quelle définition! Comme ce petit nombre de mots nous a peint la hauteur du tribunal,

(1) Ovide.

Digitized by Google

le personnel du magistrat, la dignité, l'importance et les devoirs de son emploi !

Cet emploi, devenu si grand dans ses développemens, si sacré dans son objet, l'orateur s'étonne de le trouver purement fiscal dans sa naissance. « Le » croiroit-on ? l'établissement d'une partie publique » doit son origine à des principes de fiscalité. » En effet, à ces époques reculées où le suzerain étoit presque toujours en état de guerre avec ses vassaux, et le prince avec ses sujets, même dans les premiers temps qui ont suivi le triomphe immodéré d'une puissance vindicadive, ombrageuse et avide, le mot seul de fiscalité présentoit avec lui quelque chose de sordide, d'injuste, d'odieux. Pour le fise de ces temps-là, défendre c'étoit attaquer, conserver c'étoit envahir. Avec les progrès de la civilisation on vit naître et s'établir des idées plus saines, des principes plus purs, des procédés plus justes et plus généreux. Les procureurs du fisc sentirent que le domaine du prince devoit être défendu comme celui de tous les citoyens, mais qu'il devoit être défendu tout entier, et que la plus noble partie de ce domaine étoit la distribution de la justice à ses sujets, et le maintien scrupuleux de toutes leurs propriétés. On sut que l'intérêt du souverain et celui du peuple devoient s'identifier, loin d'être opposés l'un à l'autre; qu'on ne peut ni appauvrir le peuple sans appauvrir le souverain, ni blesser une seule propriété sans blesser du même coup toutes les autres. On vit les procureurs du prince conclure eux-mêmes au rejet de demandes qu'ils avoient formées en son nom, parce qu'ils avoient reconnu pendant l'instruction du procès qu'elles n'étoient pas fondées en droit; et les *fiscaux* qui, par des chicanes aussi mal-habiles que honteuses, vouloient tout réduire en *domaines*, parurent plus malfaisans et aussi ridicules que nous l'a paru depuis ce personnage de la scène, qui vouloit *mettre tout le royaume en ports de mer*. Cependant, après avoir

Digitized by Google

donné un défenseur au fisc, on avoit créé un officier pour défendre les églises et les mineurs, pour protéger l'innocence, pour rechercher et poursuivre le crime. « Ainsi (dit M. Portalis) naquit cette » grande et belle institution, connue sous le nom de » ministère public, qui a préservé nos gouvernemens » modernes de cette foule de délateurs devenus les » fléaux des familles et de l'état sous les empereurs » de l'ancienne Rome; cette institution qui, sur tous » les points d'un vaste empire, donne un organe à » la loi, un régulateur à la jurisprudence, un appui » consolant à la foiblesse opprimée, un accusateur » redoutable au méchant, une sauve-garde à l'intérêt » général contre les prétentions toujours renaissantes » de l'intérêt particulier; enfin, une sorte de repré- » sentant au corps entier de la société. »

Après cette belle définition d'un *ministère sublime*, le panégyriste de M. Séguier va nous montrer comment ce magistrat l'a rempli, comment il s'est *élevé à la hauteur de ses fonctions* aussitôt qu'elles lui eurent été confiées.

Ce ne sera pas sans nous avoir fait parcourir la succession des temps qui ont précédé celui de M. Séguier, sans nous avoir montré, dans deux tableaux également instructifs et intéressans, d'un côté la marche et les progrès de l'éloquence judiciaire en France, de l'autre l'épurement et le perfectionnement de la jurisprudence elle-même.

Dans le premier de ces tableaux, passent en revue chacun avec le caractère qui lui est propre, les *le Maître*, les *Patru*, *Terrasson*, *Cochin*; *le grave et savant Lamoignon se délassant dans ses entretiens avec Boileau*, délassemens précieux qui cultivoient son goût et ornoient sa raison; le président *le Pelletier* faisant élever ses enfans par ROLLIN, *le restaurateur des bonnes études et l'instituteur de la France*; enfin cet illustre, ce vertueux, ce religieux *d'Aguesseau, aussi bon littérateur que grand magis-*

Digitized by Google

trat, qui opéra dans le langage des lois la même révolution que Fontenelle a opérée dans celui des sciences.

Le second tableau, frappant de profondeur, de justice et de justesse, nous découvre *la philosophie étendant partout son influence salutaire, et agissant sur le fonds même de la législation et de la jurisprudence.* Il nous présente ensuite CUJAS, longuement et laborieusement occupé à ramasser des trésors, qu'il enfouissoit au moment même où il les avoit recueillis. DOMAT, *plus philosophe qu'on ne pense*, osant concevoir et sachant exécuter le projet de réunir en corps et de placer en ordre toutes les lois naturelles et civiles. Enfin paroît cet homme, qui n'est plus de la mesure des autres hommes, MONTESQUIEU, *ayant reçu du ciel les balances d'or pour peser la destinée des empires.* Quelle image! et combien celui qui l'a conçue est digne de louer celui par qui elle est inspirée! Ici, nous nous sentons également pressés par l'espace, par le temps, par l'hésitation à choisir entre des phrases qui sont toutes à citer. Le lecteur doit recourir à l'ouvrage même, et probablement ne sera plus tenté de reprendre la suite de notre analyse.

C'est donc après cette révolution dans la langue, et pendant cette révolution dans l'esprit des lois; c'est *quand cette raison supérieure qui agrandit les idées, inspiroit* partout *la meilleure manière de les exprimer;* c'est lorsque *les discours des* LA CHALOTAIS, *des* MONCLAR, *des* DUDON, *des* CASTILLON, *des* SERVAN, répandus dans les parlemens de provinces, *devenoient des modèles pour la capitale même*, que s'ouvrit à Paris la carrière de M. l'avocat-général Séguier. Son intervention dans les affaires des particuliers, sa surveillance immédiate dans les affaires générales formoient la division naturelle du compte qu'avoit à rendre son panégyriste.

(La suite dans le prochain numéro.)

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

Le Théâtre Français a donné cette semaine la première représentation de la reprise de Manlius Capitolinus, tragédie de Lafosse. Cette pièce, représentée pour la première fois le 18 janvier 1698, est trop connue pour avoir besoin d'une analyse détaillée; elle a été souvent remise au théâtre, et n'y a jamais obtenu qu'un succès d'estime. En voici les raisons déduites par Voltaire avec sévérité, avec dureté même, avec ce ton de plaisanterie qui déshonore trop souvent ses critiques, mais cependant avec justice. « Je viens de lire » Manlius, écrivoit-il en 1751; il y a de grandes beautés, » mais elles sont plus historiques que tragiques; et à tout » prendre, cette pièce ne me paroît que la Conjuration de » Venise, de l'abbé de Saint-Réal, gâtée. Je n'y ai pas » trouvé, à beaucoup près, autant d'intérêt que dans l'abbé » de Saint-Réal : 1° la conspiration n'est ni assez terrible, ni » assez grande, ni assez détaillée; 2° Manlius est d'abord le » premier personnage, ensuite Servilius le devient; 3° Man- » lius, qui devroit être un homme d'une ambition respec- » table, propose à un nommé Rutile (qu'on ne connoît pas » et qui fait l'entendu sans avoir un intérêt marqué à tout » cela) de recevoir Servilius dans la troupe, comme on re- » çoit un voleur chez des Cartouchiens. Cela est intéres- » sant dans la Conspiration de Venise, et nullement vrai- » semblable dans celle de Manlius qui doit être un chef im- » périeux et absolu; 4° la femme de Servilius devine, sans » aucune raison, qu'on veut assassiner son père, et Servilius » l'avoue par une foiblesse qui n'est nullement tragique; » 5° cette foiblesse de Servilius fait toute la pièce, et éclipse

Digitized by Google

» absolument Manlius qui n'agit point, et qui n'est plus là » que pour être pendu ; 6° Valérie qui pourroit deviner ou » ignorer le secret, qui, après l'avoir su, pourroit le gar- » der ou le violer, prend le parti d'aller tout dire et de faire » son traité, et vient ensuite en avertir son imbécille de mari, » qui ne fait plus qu'un personnage aussi insipide que Man- » lius ; 7° autre événement qui pourroit arriver dans la pièce » ou n'arriver pas, et qui n'est pas plus prévu, pas plus contenu » dans l'exposition que les autres, le sénat manque honteu- » sement de parole à Valérie ; 8° Manlius une fois condamné, » tout est fini ; tout le reste n'est encore qu'un événement » étranger qu'on ajoute à la pièce comme on peut. » Quoi qu'en dise M. de La Harpe dans son Cours de Littérature, ces observations sont vraies en général ; il n'y a de faux que la conclusion qu'en tire Voltaire : « Je ne sais si je me trompe, » mais j'ose croire que la pièce de Rome sauvée a beaucoup » plus d'unité, est plus tragique, est plus frappante et plus » attachante. » Sous tous ces rapports Manlius est fort supérieur à Rome sauvée. L'expérience du théâtre l'a constamment prouvé et le prouvera encore, si, comme on l'annonce, les comédiens s'occupent de la remise de cette pièce. Ce qui nuit, en général, à toutes ces tragédies dont le sujet est une conspiration, c'est que le poète est obligé de jeter tout l'intérêt sur les conspirateurs, et par conséquent sur le crime; nécessité malheureuse qui le force à violer une des lois fondamentales de l'art dramatique. Corneille, dans Cinna, à force de génie, est parvenu à triompher de cet obstacle; mais ce défaut nuira toujours au succès de Catilina, de Rome sauvée, de la Mort de César, de la Conjuration de Venise, et de Manlius même, quoique cette dernière pièce renferme de fort belles scènes. La plus tragique est celle, où Manlius, qui a répondu de Servilius comme de lui-même, instruit que la conspiration est découverte par sa faute, vient le trouver, tenant à la main la lettre de Rutile. « Ceux, dit M. de La Harpe, qui

Digitized by Google

» ont vu jouer ce rôle à l'inimitable le Kain, se rappellent » encore quelle terreur son visage répandoit dans toute l'as- » semblée, au moment où il paroissoit au fond du théâtre, » fixant les yeux sur Servilius. » Talma a produit aussi un très-grand effet dans cette scène, et a bien joué tout le rôle. C'est un de ceux qui lui fait le plus d'honneur. Saint-Prix qui l'avoit joué, en 1788, avec succès, remplit aujourd'hui moins heureusement celui de Rutile. Les autres rôles ont été plus que foiblement rendus. Damas, toujours voisin de l'exagération, charge celui de Servilius. Mlle Fleuri et Naudet ont fait rire.

— On remarque que les seules pièces qui attirent en ce moment du monde au Théâtre Français, sont : Horace, Esther, et le Bourgeois-Gentilhomme. Cette observation qui fait honneur au goût du public, n'est pas très-encourageante pour nos auteurs modernes. Ils n'en paroissent pas cependant très-effrayés ; car on parle de la prochaine représentation de deux nouvelles tragédies, *la Mort de Henri IV*, et *Pyrrhus*. La première de ces pièces est de M. Legouvé. On parle aussi d'une pièce intitulée *Joseph*. Mlle Duchesnois doit jouer incessamment le rôle de Cornélie dans la Mort de Pompée. On annonce aussi la prochaine rentrée de Monvel, par le rôle d'Auguste dans Cinna.

— L'Académie Impériale de musique a remis l'opéra de Dardanus, et le ballet de la Chercheuse d'esprit. Mais les amateurs de ce théâtre ne méritent pas le même éloge que ceux du Théâtre Français. Ce n'est point, en effet, la belle musique de Sacchini qu'ils ont été entendre, toute leur admiration est réservée à Duport, qui a dansé dans l'opéra et dans le ballet. Ce théâtre s'occupe en ce moment des préparatifs de la fête qui doit y avoir lieu au retour de LL. MM. On décore la porte d'entrée destinée à la famille impériale. La fête se composera de chants héroïques et de ballets. Les ballets

Digitized by Google

lets seront de la composition de M. Gardel, le poëme de M. Esménard.

— Les comédiens italiens du théâtre Louvois n'ont donné aucune nouveauté cette semaine. Les comédiens français du même théâtre en ont donné une qui n'a obtenu et ne méritoit aucun succès; c'est une comédie en trois actes, intitulée *Augustine*. Au bruit des murmures et même des sifflets, Picard, qui avoit joué dans cette pièce, est venu nommer les auteurs. Ce sont MM. Joseph Pain et Bilderbeck.

— Le premier début de Mlle Esther Severin au théâtre de la rue Feydeau, dans l'Opéra-Comique et le Prisonier, n'a pas été heureux. M. Despéramons a repris les siens avec succès. On annonce comme très-prochaine la première représentation des Deux Aveugles de Tolède et la reprise de Sargines.

— Le théâtre de la Porte Saint-Martin vient de perdre une de ses premières danseuses, Mlle Santiquet, morte le 14 Janvier, à l'âge de 16 ans. On promet aux nombreux amateurs des mélodrames une nouvelle pièce de ce genre, intitulée : Frédéric à Spandau, et on a donné une comédie nouvelle, Deux Filles pour Une. Le dernier mélodrame représenté avec succès sur ce théâtre, a pour titre : Caroline et Dorville, ou la Bataille des Dunes. Les paroles sont de M. Leroi, la musique de M. Demorange. Toutefois il est juste d'observer que le véritable auteur d'un mélodrame n'est point l'auteur des paroles, ni même celui de la musique, mais *le metteur en scène;* et c'est M. Aumer qui a mis en scène la Bataille des Dunes.

— On ignore encore ce que deviendra Brunet. Si, d'un côté, l'on assure qu'il est définitivement engagé pour la somme de vingt mille francs au théâtre dont il fait la gloire, de l'autre, M. Foignet, directeur des *Jeunes Artistes*, affirme que ledit Brunet a signé un engagement avec lui. S'il étoit encore temps, et si l'on pouvoit se permettre de donner un conseil à ce grand artiste, nous lui dirions :

L'enseigne fait la chalandise.

Digitized by Google

— M. Grimod de la Reynière vient de faire paroître le premier numéro du *Journal des Gourmands et des Belles.*

— M. C. Claudon, peintre célèbre, vient de mourir à Nancy.

— B. G. Sage commencera son cours de chimie et de minéralogie, le 10 janvier, à midi, dans le laboratoire de la première école des mines, à la Monnoie.

— Depuis dix jours, la mollesse constante de l'atmosphère a occasionné ou décidé beaucoup de rhumes et de catarres, qui, presque tous, ont été accompagnés d'affection gastrique, de prostation de forces et de métastase laringei. Cette incommodité, dont on ne plaint pas assez les victimes, est plus grave qu'on ne pense, quoique la haute médecine paroisse en avoir dédaigné le traitement. Etablissons-en d'abord les symptômes. Le malade éprouve tout à-coup, sans prélude et sans cause apparente, une douleur de tête avec sentiment de pesanteur, comme d'un liquide épanché et coulant dans la cavité centrale, envie de vaumir, pouls fébrile, roideur douloureuse dans toutes les articulations. Bandeaux de larmes dans les yeux, engorgemens dans les sinus frontaux, écoulement d'une liqueur âcre par les narines. Bientôt l'orétisme augmente, la fièvre s'allume, les facultés digestives se dépravent; enfin arrive un relâchement complet. Les moyens curatifs sont, en raison des symptômes les plus prononcés, l'émétique s'il y a haute gastricité, les boissons délayantes et chaudes, quelquefois les acides légèrement spiritueux, les fumigations aromatiques, quelquefois aussi les lavemens stimulans pour porter sur le tube intestinal l'irritation dirigée vers les premières voies. C'est alors qu'il convient d'user d'une diète sévère, de se tenir dans un lit chaud, et de changer souvent de linge, s'il y a transpiration. A mesure que les phénomènes diminuent d'intensité, on peut se relâcher sur la diète, mais on continuera de boire et d'user de lavemens. Cette affection, comme toutes les autres, à son commence-

Digitized by Google

ment, sont *incrementum*, et sa fin; peut-être même seroit-il dangereux de cumuler ces trois périodes. On peut en modifier les crises, mais qu'on se garde bien de les empêcher. Une autre réflexion se présente ici naturellement; c'est au changement trop soudain de température, que l'on doit les rhumes. Vaudroit-il mieux se tenir enfermé tout l'hiver auprès de son feu? Non, sans doute. Les alternatives de froid et de chaud déterminent la coction des humeurs, et sans elle, on éprouveroit de graves maladies au lieu de simples incommodités. Cette réponse s'adresse à ceux qui demandent s'il y a des préservatifs contre le rhume.

(*Gazette de Santé, du 11 janvier.*)

Modes *du 16 janvier.* — Naguère on ne voyoit presque que des robes rose, au bal de l'Athénée; aujourd'hui, ce sont les robes lilas qui dominent: elles sont toujours en crêpe, et le corset en satin blanc.

On a remarqué, sur une robe blanche, un corset de velours pourpre, lacé derrière, avec une garniture de robe, et des rales de manches de la même étoffe.

Il y a quelques robes de danseuses, faites à l'enfant, que trois nœuds de rubans ferment sur le dos.

Les robes sur lesquelles on ne met pas de corset d'une autre couleur, ont une écharpe blanche nouée sur le côté.

Les couturières profitent de l'écharpe pour faire reprendre la mode des Psychés, espèce de robes qui ne laissent voir qu'un côté de la gorge. Leur Psyché commence à l'épaule droite, et vient se perdre sous le sein gauche, où l'écharpe se noue.

On citoit, jeudi dernier, comme un modèle de simplicité, un costume de bal qui consistoit en une robe bleu de ciel, et en deux gros bouquets de roses blanches. Une guirlande mince aboutissoit, par une direction transversale, à ces deux bouquets, l'un fixé au dessous du sein gauche, l'autre sur le bord inférieur de la robe.

Dans les rangs des dames spectatrices, on trouve des turbans; ils sont formés de deux morceaux d'étoffe, l'un soie blanche et argent, l'autre velours pourpre, amaranthe ou rose.

Les coiffures en cheveux, d'après les remarques faites au théâtre et au bal, sont tout-à-fait lisses pardevant, et forment un grand front. S'il y a un crochet, il est petit. Les draperies d'étoffe entrent pour peu dans les compartimens de coiffures en cheveux.

Quelques modistes font des capotes en velours côtelé: leur forme est alongée, et, comme toutes les autres capotes, elles sont doublées de blanc. Non-seulement les modistes emploient des plumes roses, mais quelquefois elles donnent pour rebord à une toque noire, un plumet rose recoquillé.

Les sociétés où l'on danse, sont celles qui présentent le plus de variété dans les costumes. Deux parures sont là de rigueur, l'une pour les femmes qui regardent, et l'autre pour celles qui sont actrices. Quand on va voir seulement danser, on met une robe de grande tenue, à grande queue, à

Digitized by Google

grande prétention, de velours ou de satin naçarat, avec des ornemens en or et la toque pareille : mais les femmes qui dansent sont vêtues d'une manière plus svelte et plus légère; à peine leur corps agile est-il couvert d'une nuée de crêpe : point de queue, peu de plis sur les hanches, point de garniture lourde. Par ce contraste de vêtemens, un cavalier, au premier coup-d'œil, distingue la femme qui veut danser de celle qui sacrifie ce plaisir au goût de la représentation.

Pour les Hommes. Point de gilet sans une petite gance.

Il est aussi sévèrement prescrit d'avoir, à un habit, un collet pareil, qu'un collet de velours à une redingote. Les poches en travers ont été adaptées aux spencers. Un spencer doit avoir un collet d'étoffe.

On commence à substituer aux boutons blancs, des boutons pareils, ou recouverts d'un ruban de soie, assorti au drap.

Beaucoup de chapeaux parés ont un plumet noir, et les chapeaux tout-à-fait habillés, un plumet blanc.

NOUVELLES POLITIQUES.

Stuttgard, 4 décembre.

Voici la proclamation qui a été publiée ici solennellement le 1^er^ de ce mois :

Proclamation.

«Frédéric, par la grace de Dieu, roi de Wurtemberg, grand-pannetier du saint Empire romain, et électeur, etc., etc., etc. Faisons savoir par celle-ci, que par la grace du Dieu miséricordieux la paix a été conclue, le 27 décembre, entre S. M. l'empereur d'Allemage et d'Autriche, et S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie.

»Ayant pris pour nous et nos successeurs le titre de Roi, en conséquence d'une convention faite le 12 décembre de l'année dernière, avec S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, laquelle forme partie intégrante du traité de paix conclu entre sa dite M. I. et R., et S. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, nous en donnons ici connoissance afin que chacun y ait égard.

»Nous trouvons dans cet événement, qui doit être glorieux et mémorable pour tout fidèle Wurtembergeois, une nouvelle preuve de la protection de la Providence qui ne cesse de veiller sur notre maison, et nous croyons pouvoir être assurés que tous nos serviteurs et sujets sont pénétrés des mêmes sentimens de joie et de reconnoissance au sujet de cet événement inattendu, auquel le bonheur de la patrie est étroitement lié.

» Les nouveaux rapports qui vont en dériver, nous donnent l'agréable espérance de pouvoir augmenter de plus en plus et consolider le bien-être de tous nos pays, tant héréditaires qu'acquis, et le bonheur de tous nos fidèles sujets que nous avons si fortement à cœur. Notre zèle infatigable sera encore

Digitized by Google

animé par la persuasion où nous sommes de trouver constamment notre récompense dans l'attachement et la fidélité inébranlable de tous nos sujets. Nous les assurons ici de notre gracieuse bienveillance.

» Donné à notre résidence royale de Stuttgard, le 1er janvier. »

Le même jour, 1er janvier, il y a eu gala à la cour. A dix heures du matin, il a été chanté à l'église du château un *Te Deum* solennel auquel S. M. le roi et la reine et toute la famille royale ont assisté. Après le service divin, la cour s'est rendue au château; M. d'Arberg, chambellan de S. M. l'Empereur des Français, a présenté au roi, ainsi qu'à LL. AA. le prince Royal et le prince Paul les décorations du grand ordre de la Légion d'Honneur. Il y a eu ensuite grand couvert; et le soir comédie et redoute *gratis*.

S. M. a daigné faire le même jour différentes promotions : le prince royal a été nommé lieutenant-général, ainsi que le général-major de Varenbuhler. M. le président de la régence, de Taubenhien, et le ministre d'état de Mundelslohe, ont été élevés au rang de général d'artillerie.

Londres, 1er janvier.

L'amiral Parker sera à la tête du convoi de lord Nelson, le prince de Galles suivra le cortége ainsi que tous les amiraux et capitaines qui sont en Angleterre, principalement ceux qui ont été à la bataille de Trafalgar. Tous les pavillons qui ont été pris à cette journée mémorable seront suspendus dans l'église de Saint-Paul, où l'on a fait des préparatifs pour placer 3000 personnes.

Extrait détaillé du testament de lord Nelson, et du codicile qui y est annexé.

« Horatio Nelson, vicomte de Burnham-Thorpe, dans le comté de Norfolk, duc de Bronte, dans le royaume de Sicile, etc. etc., donne la somme de 100 liv. aux pauvres des trois paroisses de Burnham-Thorpe, Sutton et Morton, dans le comté de Nolfolk; une pareille somme pour être distribuée entre les curés ou ministres.

» A Emma Hamilton, veuve du chevalier Hamilton, son étoile de diamans, comme un gage d'amitié, et en outre la coupe d'argent dont elle lui avoit fait présent.

» A son frère le comte Nelson, la boîte d'or dont la cité de Londres lui fit présent, et l'épée d'or qui lui fut présentée par les capitaines de son escadre après la bataille du Nil.

» A sa sœur Catherine Marcham, l'épée qui lui fut donnée par la ville de Londres.

» A sa sœur Susanna Bolton, la coupe d'or qu'il reçut de la société des négocians turcs.

» A son digne ami, le capitaine Hardy, ses lunettes de mer, ses télescopes et 100 liv. sterl.

Digitized by Google

» A chacun des ses exécuteurs testamentaires, 100 l. st.

» A Guillaume Haslewood, de Graven-Street, tous ses effets mobiliers, excepté ceux qui se trouvent à sa maison de Morton, excepté aussi ses bijoux et son épée enrichie de diamans.

» Ses exécuteurs testamentaires sont chargés de convertir en argent tous ses biens-fonds, et d'en placer le produit dans les *trois pour cent consolidés;* ils y joindront l'argent qu'il trouveront à son décès, et en remettront le dividende à Françoise Herbert, vicomtesse Nelson, son épouse. Cette somme est indépendante de celle qu'il a fait remettre antérieurement à la vicomtesse Nelson; et, réunies, elles lui serviront de douaire. Si les sommes provenant de la vente de ses biens-fonds en Angleterre, étoient insuffisantes pour produire un reveuu net de 1000 liv. st. à sa veuve, ses exécuteurs testamentaires disposeront de la manière qui leur semblera la plus avantageuse, du duché de Bronte, et des terres qui en dépendant dans la Sicile. Le revenu de 1000 liv. dont la vicomtesse Nelson aura joui pendant sa vie, sera, lors de son décès, partagé en trois parts égales, entre son frère Guillaume Nelson, et ses deux sœurs, Susanna Bolton et Catherine Marcham. »

Codicile annexé au testament. — « Horatio Nelson, vicomte du Nil, etc, ayant joint à mon testament du 10 mai 1803, un codicile en date du 13 du même mois, j'ajoute à ce testament un nouveau codicile dont la teneur suit : Je donne et lègue, par le préseut testament, à miss Horatia Nelson-Thompson, baptisée le 14 mai dernier, dans la paroisse de Mary-le-Bonne, au comté de Midlesex, par Benjamin Laurence, et Jean Willock, clerc assistant, laquel e je reconnois pour ma fille adoptive, la somme de 4000 liv. sterl., qui lui sera payée six mois après mon décès, et plus tôt, s'il est possible. Je charge ma chère amie Emma, lady Hamilton, d'être la seconde mère d'Horatia Nelson, jusqu'à ce que cette enfant ait atteint l'âge de dix-huits ans: les intérêts de la somme de 4000 liv. st. seront payés à lady Hamilton, pour l'entretien et l'éducation de ma fille adoptive. Ce soin, dont je charge lady Hamilton, lui sera agréable sans doute; elle aimera à remplir ces pieux devoirs à ma place. J'attends cette dernière marque de sa constante amitié. Elle ne manquera pas, j'en ai la confiance, d'élever la jeune Horatia dans les principes de la religion et de la vertu. Elle en fera une femme accomplie, comme elle-même. J'espère que, formée par les soins de lady Hamilton, Horatia sera digne des vœux de mon cher neveu Horatio Nelson, et que ces deux objets de ma tendresse seront mariés sous les auspices de ma bonne amie, et heureux l'un par l'autre. Je ratifie et confirme toutes mes dispositions testamentaires précédentes; en foi de quoi, j'ai apposé ma signature et mon cachet au présent codicile, écrit tout entier de main et sur une seule feuille de papier, le 6 septembre, de l'an de Notre-Seigneur-Jésus-Christ 1803. »

Signé, NELSON et BRONTE.

PARIS.

— Le 9 nivose dernier, le tribunat a arrêté en séance secrète, l'adresse suivante de remerciement à S. M. l'Empereur et Roi :

« Sire,

» Vos fidèles sujets les membres du tribunat supplient

Digitized by Google

V. M. de recevoir avec bonté l'expression de leur reconnoissance pour le don qu'elle a daigné leur faire d'une partie des drapeaux conquis par la Grande-Armée. Ce gage mémorable de votre bienveillance leur est d'autant plus précieux, qu'il leur a fourni l'occasion de célébrer les hauts faits des guerriers qui ont vaincu sous vos ordres, et les prodiges par lesquels vous avez encore une fois étonné l'univers. Sire, depuis long-temps le tribunat se glorifie de son dévouement à votre auguste personne ; il s'enorgueillit aujourd'hui d'une marque d'estime qui l'autorise à penser qu'il a rempli ses devoirs envers la patrie et envers V. M. C'est la récompense la plus honorable de son zèle ; elle est un encouragement aux efforts qu'il ne cessera de faire pour en mériter de nouvelles. Le tribunat a arrêté qu'une médaille perpétueroit le souvenir du bienfait et de la reconnoissance. »

— Le 1^er^ janvier, le sénat conservateur après avoir, sur la proposition d'un de ses membres, signalé par des acclamations et des vœux solennels pour la conservation de l'Empereur et pour la prospérité de l'Empire, l'époque mémorable de la séance publique de ce jour, qui étoit aussi celle du renouvellement de l'année, a arrêté que le procès-verbal de cette séance seroit transmis par un message à S. M. l'Empereur et Roi ; qu'il seroit pareillement transmis au corps législatif, lors de sa rentrée, et au tribunat.

— Le dimanche, 5 janvier 1806, une députation du tribunat s'est rendu à l'hôtel-de-ville, pour y remettre les drapeaux pris à Wertingen, dont S. M. l'Empereur et Roi a fait présent à la ville de Paris, et qu'elle avoit confiés à la députation du tribunat. Dans la même séance, les mêmes députés ont rendu compte de la mission de la députation. M. Rouillé de l'Etang, président du conseil-général, a rectifié, au nom du conseil, les propositions de M. le préfet, relatives à la construction, aux frais de la commune de Paris, d'un monument consacré à perpétuer à la fois le souvenir des faits glorieux de Napoléon-le-Grand, et les sentimens d'admiration, d'amour et de respect que la capitale de l'Empire fait éclater pour son Empereur.

— Dans la séance publique tenue le 10 janvier, le tribunat, sur la proposition de M. Jard-Panvilliers, a résolu d'aller en corps au-devant de S. M. l'Empereur et Roi, lors de son retour à Paris. Les députés chargés de porter à l'Hôtel-de-Ville les drapeaux de Wertingen, ont rendu compte, dans la même séance, de leur mission.

Digitized by Google

— Le 14 janvier, hier, à deux heures après midi, en conformité des ordres de Sa Majesté l'Empereur et Roi, S. A. S. Mgr. le prince archi-chancelier de l'Empire s'est rendu à la séance du Sénat. S. A. a été reçue dans les formes ordinaires, et ayant pris sa place, elle a dit :

« Messieurs,

» Si le prince grand-électeur étoit encore parmi nous, vous auriez reçu de ses mains la communication que S. M. l'Empereur et Roi m'ordonne de vous faire. La lettre que S. M. adresse au sénat, et que je lui apporte, a pour objet de vous instruire de deux transactions importantes. L'une est le mariage du prince Eugène avec la princesse Auguste, fille de S. M. le roi de Bavière. L'autre est le traité de paix avec l'empereur d'Autriche, conclu à Presbourg le 5 nivose (26 décembre 1805), et ratifié le lendemain au palais de Schœnbrün, près Vienne. En vous donnant connoissance des articles qui le composent, S. M. satisfait tout à-la-fois au besoin qu'elle éprouve de communiquer avec vous sur tous les grands intérêts de l'état, et au desir d'accélérer la publication de cet acte, dont nos lois constitutionnelles ont voulu que vous fussiez instruits les premiers.

» Vous apercevrez, messieurs, dans l'établissement du prince Eugène, un nouveau témoignage de la tendresse de S. M., pour celui qui justifie si bien le beau titre qu'elle lui a conféré, en le nommant l'enfant de son adoption. Heureux prince, qui, appelé si jeune à l'administration d'un grand état, a su se rendre égal à cette tâche difficile, se montre de jour en jour plus digne d'imiter les glorieux exemples dont son enfance a été nourrie, et conservera la tradition de bonté dont son auguste mère lui a transmis l'héritage. Ce mariage manifeste aussi combien l'Empereur apprécie la loyauté de l'antique maison de Bavière, dont l'attachement pour la France ne s'est jamais démenti dans toutes les époques de notre monarchie; et combien S. M. est touchée du courage et du dévouement, dont la nation bavaroise et son illustre chef viennent de lui donner des preuves au péril de leurs plus grands intérêts. Quant au traité de paix, chacune des conditions qu'il renferme, offre de nouveaux sujets d'admirer la magnanimité de Napoléon-le-Grand, qui forcé de prendre les armes, n'a cherché d'autre fruit de ses victoires, que la gloire de fonder le repos de l'Europe, en honorant la fidélité de ses alliés.

» Votre juste impatience compte avec regret les momens jusqu'à celui qui nous rendra la présence de notre monarque. Croyez, messieurs, qu'il ressent aussi le desir d'être rendu à l'amour de ses peuples. Mais le tableau des heureux qu'il a faits, étoit une jouissance trop digne de son cœur, pour qu'il pût leur refuser un dernier regard, qui accroît leur bonheur, et qui en assure la durée. Je remets, messieurs, entre les mains de M. le président, la lettre de S. M. l'Empereur et Roi, une expédition du traité de paix ratifié, et je demande acte de cette remise. »

Lettre de S. M. l'Empereur au sénat.

Sénateurs,

« La paix a été conclue à Presbourg et ratifiée à Vienne entre moi et l'empereur d'Autriche. Je voulois dans une séance solennelle, vous en faire connoître moi-même les conditions, mais ayant depuis long-tems arrêté, avec le roi de Bavière, le mariage de mon fils le prince Eugène avec la princesse Auguste sa fille, et me trouvant à Munich au moment où la célébration dudit mariage devoit avoir lieu, je n'ai pu résister au plaisir d'unir moi-même les jeunes époux, qui sont tous deux le modèle de leur

Digitized by Google

sexe. Je suis d'ailleurs, bien-aise de donner à la maison royale de Bavière, et à ce brave peuple bavarois, qui, dans cette circonstance, m'a rendu tant de services et montré tant d'amitié, et dont les ancêtres furent constamment unis de politique et de cœur à la France, cette preuve de ma considération et de mon estime particulière. Le mariage aura lieu le 15 janvier. Mon arrivée au milieu de mon peuple sera donc retardée de quelques jours. Ces jours paroîtront longs à mon cœur; mais, après avoir été sans cesse livré aux devoirs d'un soldat, j'éprouve un tendre délassement à m'occuper des détails et des devoirs d'un père de famille. Mais ne voulant point retarder davantage la publication du traité de paix, j'ai ordonné, en conséquence de nos statuts constitutionels, qu'il vous fût communiqué sans délai, pour être ensuite publié comme loi de l'Empire.

» Donné à Munich, le 6 janvier 1806.

» *Signé* NAPOLÉON. »

COPIE DU TRAITÉ DE PAIX.

NAPOLÉON, par la grace de Dieu et par les constitutions, Empereur des Français, Roi d'Italie, ayant vu et examiné le traité conclu, arrêté et signé à Presbourg le 26 décembre 1805 (5 nivose an 14), par notre ministre des relations extérieures, en vertu des pleins-pouvoirs que nous lui avions conférés à cet effet, avec MM. le prince de Liechtenstein et le comte de Gyulai; ministres plénipotentiaires de S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, également munis de pleins-pouvoirs, duquel traité la teneur suit :

S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, également animés du desir de mettre fin aux calamités de la guerre, ont résolu de procéder, sans délai, à la conclusion d'un traité de paix définitif, et ont, en conséquence, nommé pour plénipotentiaires; savoir : S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, M. le prince Jean de Liechtenstein, prince du Saint-Empire romain, grand-croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, chambellan, lieutenant-général des armées de sadite majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et propriétaire d'un régiment d'hussards; et M. le comte Ignaz de Gyulai, commandeur de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, chambellan de sadite majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, lieutenant-général de ses armées, et propriétaire d'un régiment d'infanterie; Et S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, M. Charles-Maurice Talleyrand Périgord, grand chambellan, ministre des relations extérieures de sadite Majesté l'Empereur des Français et Roi d'Italie, grand-cordon de la Légion d'honneur, chevalier des ordres de l'Aigle-Rouge et Noir de Prusse; lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs, sont convenus des articles suivans:

Art. Ier. Il y aura, à compter de ce jour, paix et amitié entre S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, leurs héritiers et successeurs, leurs états et sujets respectifs, à perpétuité.

Digitized by Google

II. La France continuera de posséder en toute propriété et souveraineté, les duchés, principautés, seigneuries et territoires au-delà des Alpes, qui étoient, antérieurement au présent traité, réunis et incorporés à l'Empire français, ou régis par les lois et les administrations françaises.

III. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, pour lui, ses héritiers et successeurs, reconnoît les dispositions faites par S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, relativement aux principautés de Lucques et de Piombino.

IV. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche renonce, tant pour lui que pour ses héritiers et successeurs, à la partie des états de la république de Venise, à lui cédée par les traités de Campo-Formio et de Lunéville, laquelle sera réunie à perpétuité au royaume d'Italie.

V. Sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche reconnoît S. M. l'Empereur des Français comme Roi d'Italie. Mais il est convenu que, conformément à la déclaration faite par S. M. l'Empereur des Français, au moment où il a pris la couronne d'Italie, aussitôt que les puissances nommées dans cette déclaration auront rempli les conditions qui s'y trouvent exprimées, les couronnes de France et d'Italie seront séparées à perpétuité, et ne pourront plus, dans aucun cas, être réunies sur la même tête. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche s'engage à reconnoître, lors de la séparation, le successeur que S. M. l'Empereur des Français se sera donné comme Roi d'Italie.

VI. Le présent traité de paix est déclaré commun à leurs altesses sérénissimes les électeurs de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, et à la république batave, alliées de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, dans la présente guerre.

VII. Les électeurs de Bavière et de Wurtemberg ayant pris le titre de roi, sans néanmoins cesser d'appartenir à la confédération germanique, S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche les reconnoît en cette qualité.

VIII. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, tant pour lui, ses héritiers et successeurs, que pour les princes de sa maison, leurs héritiers et successeurs respectifs, renonce aux principautés, seigneuries, domaines et territoires ci-après, désignés: Cède et abandonne à S. M. le roi de Bavière, le margraviat de Burgaw et ses dépendances, la principauté d'Eichstadt, la partie du territoire de Passau appartenant à S. A. R. l'électeur de Salzbourg, et située entre la Bohême, l'Autriche, le Danube et l'Inn; le comté de Tyrol, y compris les principautés de Brixen et de Trente; les sept seigneuries

Digitized by Google

du Vorarlberg avec leurs enclaves; le comté de Hohenems, le comté de Konigsegg-Rothenfels, les seigneuries de Tetnang et Argen, et la ville et territoire de Lindau; à S. M. le roi de Wurtemberg les cinq villes dites du Danube, savoir: Ehingen, Munderkingen, Reidlingen, Mengen et Sulgaw, avec leurs dépendances, le haut et bas comté de Hohenberg, le landgraviat de Nellenbourg et la préfecture d'Altorff, avec leurs dépendances (la ville de Constance exceptée), la partie du Brisgaw faisant enclave dans les possessions wurtembergeoises et située à l'est d'une ligne tirée du Schlegelberg jusqu'à la Molbach, et les villes et territoires de Willingen et Brentingen. A S. A. S. l'électeur de Bade, le Brisgaw (à l'exception de l'enclave et des portions séparées ci-dessus désignées), l'Ortenaw et leurs dépendances, la ville de Constance et la commanderie de Meinau. Les principautés, seigneuries, domaines et territoires susdits, seront possédés respectivement par LL. MM. les rois de Bavière et de Wurtemberg et par S. A. S. l'électeur de Bade, soit en suzeraineté, soit en toute propriété et souveraineté, de la même manière, aux mêmes titres, droits et prérogatives que les possédoient S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, ou les princes de sa maison, et non autrement.

IX. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche reconnoît les dettes contractées par la maison d'Autriche au profit des particuliers et des établissemens publics du pays, faisant actuellement partie intégrante de l'Empire français; et il est convenu que sadite majesté restera libre de toute obligation par rapport à toutes dettes quelconques que la maison d'Autriche auroit contractées, à raison de la possession, et hypothéquées sur le sol des pays auxquels elle renonce par le présent traité.

X. Les pays de Saltzbourg et de Berchtolsgaden appartenant à S. A. R. et E. l'archiduc Ferdinand, seront incorporés à l'empire d'Autriche, et S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche les possédera en toute propriété et souveraineté, mais à titre de duché seulement.

XI. S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, s'engage à obtenir, en faveur de S. A. R. l'archiduc Ferdinand, électeur de Saltzbourg, la cession, par S. M. le roi de Bavière, de la principauté de Wurtzbourg, telle qu'elle a été donnée à sadite majesté par le recès de la députation de l'empire germanique, du 25 février 1803 (6 ventose an 11.) Le titre électoral de S. A. R. sera transféré sur cette principauté, que S. A. R. possédera en toute propriété et souveraineté de la même manière et aux mêmes conditions qu'elle possédoit

Digitized by Google

l'électorat de Saltzbourg. Et quant aux dettes, il est convenu que le nouveau possesseur n'aura à sa charge que les dettes résultant d'emprunts formellement consentis par les états du pays, ou des dépenses faites pour l'administration effective dudit pays.

XII. La dignité de grand-maître de l'ordre Teutonique, les droits, domaines et revenus, qui antérieurement à la présente guerre, dépendoient de Mergentheim, chef-lieu de l'ordre, les autres droits, domaines et revenus qui se trouveront attachés à la grande-maîtrise, à l'époque de l'échange des ratifications du présent traité, ainsi que les domaines et revenus dont, à cette même époque, ledit ordre se trouvera en possession, deviendront héréditaires dans la personne et la descendance directe et masculine, par ordre de primogéniture de celui des princes de la maison impériale qui sera désigné par S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche. S. M. l'Empereur Napoléon promet ses bons offices pour faire obtenir, le plus tôt possible, à S. A. R. l'archiduc Ferdinand, une indemnité pleine et entière en Allemagne.

XIII. S. M. le roi de Bavière pourra occuper la ville d'Augsbourg et son territoire, les réunir à ses états et les posséder en toute propriété et souveraineté. Pourra également S. M. le roi de Wurtemberg occuper, réunir à ses états et posséder en toute propriété et souveraineté le comté de Bondorff, et S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche s'engage à n'y mettre aucune opposition.

XIV. Leurs Majestés les rois de Bavière et de Wurtemberg et son altesse sérénissime l'électeur de Bade jouiront, sur les territoires à eux cédés, comme aussi sur leurs anciens états, de la plénitude de la souveraineté et de tous les droits qui en dérivent et qui leur ont été garantis par S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, ainsi et de la même manière qu'en jouissent S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et S. M. le roi de Prusse sur les états allemands. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, soit comme chef de l'Empire, soit comme co-état, s'engage à ne mettre aucun obstacle à l'exécution des actes qu'ils auroient faits ou pourroient faire en conséquence.

XV. Sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, tant pour lui, ses héritiers et successeurs, que pour les princes de sa maison, leurs héritiers et successeurs, renonce à tous droits, soit de souveraineté, soit de suzeraineté, à toutes prétentions quelconques, actuelles ou éventuelles, sur tous les états, sans exception, de leurs majestés les rois de Bavière et de Wurtemberg, et de S. A. S. l'électeur de Bade,

Digitized by Google

et généralement sur tous les états, domaines et territoires compris dans les cercles de Bavière, de Franconie et de Souabe, ainsi qu'à tout titre pris desdits domaines et territoires; et réciproquement toutes prétentions actuelles ou éventuelles desdits États à la charge de la maison d'Autriche ou de ses princes, sont et demeureront éteintes à perpétuité; néanmoins les renonciations contenues au présent article ne concernent point les propriétés qui sont par l'art. XI, ou seront, en vertu de l'art. XII ci-dessus, concédées à LL. AA. RR. les archiducs désignés dans lesdits articles.

XVI. Les titres domaniaux et archives, les plans et cartes des différens pays, villes et forteresses, cédés par le présent traité, seront remis dans l'espace de trois mois, à dater de l'échange des ratifications, aux puissances qui en auront acquis la propriété.

XVII. Sa Majesté l'Empereur Napoléon garantit l'intégrité de l'empire d'Autriche dans l'état où il sera en conséquence du présent traité de paix, de même que l'intégrité des possessions des princes de la maison d'Autriche, désignés dans les articles onzième et douzième.

XVIII. Les hautes parties contractantes reconnoissent l'indépendance de la république helvétique, régie par l'acte de médiation, de même que l'indépendance de la république batave.

XIX. Les prisonniers de guerre faits par la France et ses alliés sur l'Autriche, et par l'Autriche sur la France et ses alliés, et qui n'ont pas été restitués, le seront dans quarante jours, à dater de l'échange des ratifications du présent traité.

XX. Toutes les communications et relations commerciales seront rétablies dans les deux pays comme elles étoient avant la guerre.

XXI. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche et S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, conserveront entr'eux le même cérémonial, quant au rang et aux autres étiquettes, que celui qui a été observé avant la présente guerre.

XXII. Dans les cinq jours qui suivront l'échange des ratifications du présent traité, la ville de Presbourg et ses environs, à la distance de six lieues, seront évacués. Dix jours après ledit échange, les troupes françaises et alliées de la France auront évacué la Moravie, la Bohême, le Wiertel-Unter-Wienner-Wald, le Wiertel-Unter-Manhartsberg, la Hongrie et toute la Styrie. Dans les dix jours suivans, elles évacueront le Wiertel-Ober-Wienner-Wald et le Wiertel-Ober-Manhartsberg. Enfin dans le délai de deux mois, à compter de l'échange des ratifications, les troupes françaises et alliées de la

Digitized by Google

France auront évacué la totalité des états héréditaires de S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, à l'exception de la place de Braunau, laquelle restera pendant un mois de plus à la disposition de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, comme lieu de dépôt pour les malades et pour l'artillerie. Il ne sera, pendant ledit mois, fait aux habitans aucune réquisition de quelque nature que ce soit. Mais il est convenu que jusqu'à l'expiration dudit mois il ne pourra être stationné ni introduit aucun corps quelconque de troupes autrichiennes dans un arrondissement de six lieues autour de ladite place de Braunau. Il est pareillement convenu que chacun des lieux qui devront être évacués successivement par les troupes françaises dans les délais susmentionnés, ne pourra être occupé par les troupes autrichiennes que 48 heures après l'évacuation. Il est aussi convenu que les magasins laissés par l'armée française dans les lieux qu'elle devra successivement évacuer, resteront à sa disposition, et qu'il sera fait par les hautes parties contractantes un arrangement relatif à toutes les contributions quelconques de guerre précédem. imposées sur les divers états héréditaires occupés par l'armée française; arrangement en conséquence duquel la levée desdites contributions cessera entièrement, à compter du jour de l'échange des ratifications. L'armée française tirera son entretien et ses subsistances de ses propres magasins établis sur les routes qu'elle doit suivre.

XXIII. Immédiatement après l'échange des ratifications du présent traité, des commissaires seront nommés de part et d'autre, pour remettre et recevoir, au nom des souverains respectifs, toutes les parties du territoire vénitien, non occupées par les troupes de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie. La ville de Venise, les lagunes et les possessions de terre ferme seront remises dans le délai de quinze jours; l'Istrie et la Dalmatie vénitiennes, les bouches du Cattaro, les îles vénitiennes de l'Adriatique, et toutes les places et forts qu'elles renferment, dans le délai de six semaines, à compter de l'échange des ratifications. Les commissaires respectifs veilleront à ce que la séparation de l'artillerie ayant appartenu à la république de Venise et de l'artillerie autrichienne, soit exactement faite, la première devant rester en totalité au royaume d'Italie. Ils détermineront, d'un commun accord, l'espèce et la nature des objets qui, appartenant à S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche, devront en conséquence rester à sa disposition. Ils conviendront, soit de la vente au royaume d'Italie de l'artillerie impériale et des objets susmentionnés, soit de leur échange contre une quantité équivalente d'artille-

Digitized by Google

rie ou d'objets de même ou d'autre nature qui seroient laissés par l'armée française dans les états héréditaires. Il sera donné toute facilité et toute assistance aux troupes autrichiennes et aux administrations civiles et militaires, pour retourner dans les états d'Autriche par les voies les plus convenables et les plus sûres, ainsi que pour le transport de l'artillerie impériale, des magasins de terre et de mer, et autres objets qui n'auroient pas été compris dans les stipulations, soit de vente soit d'échange, qui pourront être faites.

XXIV. Les ratifications du présent traité seront échangées dans l'espace de huit jours, ou plus tôt si faire se peut.

Fait et signé à Presbourg, le 26 décembre 1805 (5 nivose an 14). *(Suivent les signatures.)*

Avons approuvé et approuvons le traité ci-dessus, en tous et chacun des articles qui y sont contenus, déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé, et promettons qu'il sera inviolablement observé. En foi de quoi, nous avons donné les présentes, signées de notre main, contre-signées et scellées de notre sceau Impérial. Au palais de Schoenbrun, le 6 nivose an 14 (27 décembre 1805.)

Signé NAPOLÉON.

Le Sénat, après avoir entendu M. François de Neufchâteau, président, MM. Boissy et Chaptal, a délibéré de faire une adresse de remercîment à Sa Majesté l'EMPEREUR et ROI, une adresse de félicitation à Sa Majesté l'Impératrice et Reine; il a délibéré aussi que M. le président écriroit à S. A. S. Mgr. le prince Eugène, vice-roi d'Italie et archi-chancelier d'état, pour le féliciter sur son mariage. La rédaction des adresses a été renvoyée à une commission qui s'assemblera demain.

Convention pour l'exécution des dispositions de l'article XXIII du traité de paix.

S. M. l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche et S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, voulant, conformément à l'article XXIII du traité de paix, déterminer, d'un commun accord, l'espèce et la nature des objets qui, appartenant à S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche dans le pays vénitien, devront en conséquence rester à sa disposition, comme artillerie, munitions et objets de marine, et qui pourront être vendus au royaume d'Italie, ou échangés contre une quantité d'artillerie, munitions et autres objets qui seroient laissés par l'armée française dans les états héréditaires, ont en conséquence nommé pour commissaires; savoir: S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, M. le prince de Liechtenstein, lieutenant-général; et S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, M. le maréchal Berthier; lesquels sont convenus des articles suivans:

Art. I^er. Conformément à l'art. XXIII du traité de paix, il

Digitized by Google

sera dressé, à dater de ce jour, un état de l'artillerie et des munitions autrichiennes dont l'armée française est en possession, soit à Brünn, soit dans la place de Vienne. A cet effet, le comte de Kollovrath et M. le général Andréossy, commissaires de leurs souverains respectifs, feront dresser l'état desdits objets.

II. M. le comte de Bellegarde, nommé par l'empereur d'Allemagne commissaire pour la remise des pays, forts, places du pays vénitien, cédés à l'armée française, et le général de division Lauriston, nommé commissaire par S. M. l'Empereur et Roi Napoléon pour prendre possession des susdits pays, veilleront à ce que la séparation de l'artillerie qui a appartenu à la république de Venise et de l'artillerie autrichienne, soit exactement faite, la première devant rester en totalité au royaume d'Italie; détermineront d'un commun accord l'espèce et la nature des objets qui, appartenant à l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, devront en conséquence rester à sa disposition.

III. Quand les états ci-dessus seront dressés, M. le général comte de Kollovrath, et M. le général Andréossy, sont autorisés à convenir de l'échange desdits objets d'artillerie autrichienne appartenant dans les états de Venise à S. M. l'empereur d'Allemagne, pièce pour pièce, objet pour objet, contre une quantité équivalente d'artillerie ou d'objets de même nature qui seroient laissés par l'armée française dans les états héréditaires, conformément aux états qui seront dressés.

IV. Comme il y a dans les arsenaux de Venise plusieurs objets de marine, les susdits commissaires sont autorisés à en faire échange contre l'artillerie et les munitions laissées par l'armée française dans les états héréditaires; les susdits commissaires régleront entr'eux la valeur des objets, afin de déterminer l'échange.

V. Le surplus de l'artillerie et des munitions autrichiennes, et d'autres objets quelconques qui resteroient dans les états de Venise, et qui ne seroient pas échangés, pourront être achetés pour le royaume d'Italie, conformément au prix qui en sera fixé par MM. de Bellegarde et Lauriston.

VI. En conséquence des dispositions ci-dessus, à dater de demain 4 janvier 1806, toute évacuation d'artillerie et de munitions autrichiennes appartenantes à l'armée française, soit à Brünn, soit à Vienne, cessera, et les états qui en seront dressés, remis aux commissaires respectifs pour servir à l'échange.

(Suivent les signatures.)

Digitized by Google

(N° CCXXXVI.)

(SAMEDI 25 JANVIER 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

LES LECTURES D'AUTOMNE,

ANECDOTE.

(*N. B.* Le premier poète de France venoit de réciter, dans une Société où j'avois le bonheur de me trouver, plusieurs morceaux détachés de ses divers poëmes. J'avouerai que, dans mon ravissement, je sacrifiai, sans même y songer, l'amour-propre au plaisir d'offrir mon tribut à cet aimable enchanteur. Le dirai-je ? cet épanchement a paru flatter, toucher même jusqu'au fond du cœur celui qui en étoit l'objet; et ce souvenir me détermine à le faire imprimer.)

GRACE à notre légéreté,
Ou plutôt à notre foiblesse,
C'est un besoin pour nous que la variété.
Admirer trop long-temps nous fatigue, nous blesse.
Ici, quoique ravis par mille accens divers,
Avons-nous respiré ? Quel état ! je m'empresse
De venir alléger le poids qui vous oppresse,
Et vous délasser des beaux vers.

Digitized by Google

Ma Muse peut, je crois, vous rendre un tel service :
Un récit fort naïf va remplir son objet.
A raconter peut-être est-elle un peu novice :
Mais vous l'écouterez en faveur du sujet.

Au sein d'une féconde et riante campagne,
En un séjour paisible, et bien loin de Paris,
Où l'on trouvoit de bons, sinon de beaux esprits,
Un loyal chevalier et sa digne compagne,
Unis de cœur, doués de goût et de raison,
Chaque année, au retour de l'arrière-saison,
Aimoient à réunir une estimable élite
De bons voisins, comme eux, pleins de sens, de mérite,
Passant la vie entière en leurs vastes châteaux,
Bénis du pauvre, aimés de leurs heureux vassaux,
De l'honneur et de la nature
Suivant, de père en fils, les primitives lois;
Patriarches français, honorant à la fois
La Noblesse et l'Agriculture.
Instruits d'ailleurs, non pas sur des sujets légers,
Mais nourris des auteurs de Rome et de la Grèce,
Et vous verrez bientôt si ce point m'intéresse ?
Conversant, tour-à-tour, dans leurs bois, leurs vergers,
Avec Virgile, Homère, Anacréon, Horace,
Même à tel autre accent n'étant point étrangers,
Et lisant dans le texte et Tompson et le Tasse.
De tels cultivateurs n'étoient pas malheureux.
Mais à ces braves gens,.... j'en suis fâché pour eux,
Notre littérature étoit peu familière.
Expliquons-nous : sans doute ils connoissoient Molière,
Corneille, La Fontaine, et Racine et Boileau,
Et même les bons vers de Malherbe, Rousseau ;
Mais nos auteurs vivans, nos poètes modernes,
Leurs étoient inconnus. Pourquoi ? Je n'en sais rien.
Les jugeoient-ils trop subalternes ?
Etoient-ils trop près d'eux ? Cela se pourroit bien.
Je ne me pique point d'expliquer ce mystère,
Moi qui ne suis qu'historien.
A peine avoient-ils lu, franchement j'en convien,
Quelques volumes de Voltaire;

Digitized by Google

Car, comme a dit quelqu'un qui n'est pas sans esprit,
« Dans Racine on lit tout, dans Voltaire on choisit. »

La dame du château, plus juste et plus heureuse,
A ses plaisirs si purs, en femme généreuse,
Voulut bien les associer;
Ils en valoient la peine : elle eut la fantaisie
De les instruire, eh ! oui, de les initier
Dans la moderne poésie;
Sûre qu'après avoir goûté cette ambroisie,
Ils s'uniroient bientôt pour la remercier.
« Oui, je veux, leur dit-elle, en ma longue lecture
» Vous réduire au français, pour toute nourriture :
» Je ne vous donnerai que du bon, que du beau;
» Mais vous n'aurez que du nouveau. »
Or, mes amis, suivez un peu cette aventure,
Que, pour plus de clarté, j'ai dû prendre *ab ovo*.

Vous jugez si d'abord madame de Marsenne....
(Marsenne étoit le nom des maîtres du château,
Et le nom du lieu même où se passe la scène;
Car ici point d'*incognito*.)

Vous jugez si chacun la remercie !.... Et vite,
A tenir sa promesse on l'engage, on l'invite.
« Très-volontiers, dit-elle. » Et, dès le premier soir,
Autour d'un grand foyer, elle les fait asseoir;
Et sans préparatif et sans cérémonie.....
J'oublioi : dans le cercle étoit un étranger,
Un étranger, du moins pour cette compagnie,
Que des malheurs avoient forcé de voyager,
Et de retour enfin, après dix ans d'absence,
Espérant, méritant, donnant des jours meilleurs;
Inconnu, vous disois-je, à nos voisins; d'ailleurs,
De monsieur de Marsenne intime connoissance.
Souvenez-vous de lui : j'ose vous assurer
Qu'à mon récit, bientôt, il saura figurer.

La lecture commence : observez que la dame
Lisoit seule, et pour cause; elle lisoit fort bien,
Comme alors qu'on sent tout. Qui sent mieux qu'une femme ?

Digitized by Google

Bien lire est un don rare, et qui ne gâte rien.
Les bons vers sont meilleurs; personne ici n'ignore
Qu'étant bien récités ils valent mieux encore.

Elle lut, tour-à-tour, maint ouvrage charmant.
Tantôt c'étoit un long poëme,
Qui sembloit court; tantôt ce n'étoit qu'un fragment,
Une épître, et partout, du feu, du sentiment,
De ces vers qu'on admire, et de ces traits qu'on aime.
Il régnoit un silence!... On écoutoit, Dieu sait!
On eût craint d'interrompre un moment la lectrice,
Et le cœur seul applaudissoit.
Mais si de chaque ouvrage, alors, on jouissoit,
Du reste...., et l'on verra si c'étoit un caprice,
Le nom de chaque auteur fut toujours un secret:
Le beau sexe est encor, souvent, le plus discret.

L'aimable automne, ainsi, s'étoit presque écoulée:
Pour lire longuement, ce sont là les beaux jours.
Madame de Marsenne, ayant fini son Cours,
S'adresse, en souriant, à la noble assemblée:
« Enfin, dit-elle, chers amis,
» J'ai donc exécuté ce que j'avois promis;
» Et je viens d'introduire en ce séjour champêtre,
» Ce qu'on a fait de mieux, depuis trente ans, peut-être.
» Vous desirez savoir le nom de chaque auteur;
» Eh bien! indiquez-moi l'ouvrage le meilleur,
» Et l'auteur préféré va se faire connoître. »

Elle se tut: alors, un vieillard, dont l'aspect,
Le regard calme, doux, et la démarche auguste,
Annonçoient sa belle ame et l'esprit droit et juste,
Veut parler; tout le monde écoute avec respect.

« Ah! dit-il, d'une voix et d'un ton énergiques,
» Plus même qu'à son âge on n'auroit espéré,
» Madame a lu, je l'avoûrai,
» De beaux vers tour-à-tour brillans et pathétiques,
» Des vers brûlant d'un feu sacré,
» Et dont la verve eût pénétré
» Dans les cœurs les plus froids et les plus léthargiques:

Digitized by Google

» Mais quel auteur jamais peut être comparé
» Au traducteur des Géorgiques ? »

« J'estime assurément l'ouvrage en question,
» (Répond avec l'air fin, le sourire ironique,
» Morsan, homme d'esprit, et tant soit peu caustique;)
» Mais ce n'est, après tout, qu'une traduction.
» Rajeunir de la sorte un monument antique,
» A l'immortalité rarement nous conduit.
» Vous savez le mot du critique :
» Traduis toujours ; jamais tu ne seras traduit. »

Il rit, mais seul. « Monsieur, un bon mot est facile
» Repartit le vieillard ; mais c'est un beau succès,
» Que de forcer sa langue à devenir docile,
» De lutter, corps à corps, même contre Virgile,
» De rendre un vers latin par un seul vers français,
» D'être fidèle et noble ; et pour moi, je pensois
» Que Virgile auroit eu cette grace, ce style,
» S'il fût né parmi nous, s'il eût été... De mille
» Qui l'avoient tenté, celui-ci,
» Quel qu'il soit, a l'honneur d'avoir seul réussi. »

Or, chacun d'applaudir au vieillard vénérable.
— « Certes, je rends justice à ce rare écrivain,
» Dit son neveu, sincère et pourtant agréable ;
» Mais chacun suit son goût; et je préfère enfin,
» L'auteur original, et le poète aimable,
» Qui, sans traduire ainsi Vanière ni Rapin,
» Tant d'autres, nous crée lui-même un vrai Jardin.
» Que d'abandon, de grace ! Il plaît, attache, éveille.
» Quel brillant coloris ! Flore, sur son chemin,
» Semble, avec complaisance, épancher sa corbeille :
» C'est le chantre des bois, ou plutôt c'est l'abeille,
» Qui vole, et de cent fleurs compose un doux butin.
» Je veux relire encor ces *Jardins*, dès demain. »

— « Des Jardins, c'est fort bien, reprend un galant homme,
» Sévère dans ses goûts, et grand cultivateur,
» Mais si l'utilité fait le prix d'un auteur,
» C'est à l'*Homme des Champs* qu'il faut donner la pomme.

Digitized by Google

» Sans puiser à la source et d'Athènes et de Rome,
» Voilà des vers français, des vers à la Boileau :
» J'estime un tel poète; enfin, dans ce tableau,
» Ne remarquez-vous pas qu'il nous a peints nous-mêmes,
» Nos travaux, nos plaisirs, et jusqu'à nos systèmes ?
» *Bravo ! l'Homme des Champs*, Messieurs, *l'Homme des Champs !* »

— « Des Champs et des Jardins ! Sujets neufs et touchans !
» Eh ! messieurs les auteurs, parlez-nous de la ville....
» De Paris, si le sort à jamais m'en exile,
» Consolez-moi; laissez votre éloge banal
» Des bois, des prés, des eaux, enfin de la nature :
» A quoi bon en tracer l'éternelle peinture,
» Quand sous les yeux sans cesse on a l'original ? »

Celle qui plaisantoit ainsi, mais sans malice,
Etoit la jeune et vive et piquante Clarice,
Fille du bon vieillard, qui le premier parla,
Légère, et qui d'abord cédoit à son caprice.
Voyant qu'on sourioit, elle continua,
« Relisons encor, je vous prie,
» Ce poète charmant, dont la Muse fleurie
» Suit dans tous ses écarts la douce Illusion,
» Comme on suit un ruisseau fuyant dans la prairie;
» Peint les songes du jour, la tendre rêverie,
» L'espoir, le souvenir, l'amour, l'ambition,
» Mille erreurs; et pourtant au vrai toujours fidèle,
« Même au sein de la fiction,
» Saisit, embrasse et peint l'*Imagination*
» En vers légers, brillans et variés comme elle.
» Quel ami consolant ! Quel aimable enchanteur !
» Je ne connois pas ce poète,
» Mais il peut se vanter d'avoir fait ma conquête;
» Je crois que par instinct il devina mon cœur. »

— « Moi, je lis dans les yeux de notre aimable Rose
» (Dit madame Marsenne, en regardant la sœur
» De ce jeune et sage Monrose,
» Qui parle des *Jardins* avec tant de douceur),
» Qu'elle voudroit aussi nous dire quelque chose.

Digitized by Google

» N'est-il pas vrai? » — « Madame... » — « Hé bien, parlez. » — « Je n'ose. »

« Osez donc, lui dit-elle, et d'un ton caressant. »

— « L'Imagination, dit Rose, en rougissant,
» Pour les humains, sans doute, aura toujours des charmes;
» Oui, mais s'il est plus doux de répandre des larmes,
» Si la Mélancolie.... et je crois qu'on la sent,
» A pour toucher nos cœurs de plus puissantes armes;
» Je connois un sujet bien plus intéressant,
» Madame; et vous venez vous-même de nous lire....

— « Eh quoi donc?.... chère enfant! Mais comme elle soupire! »
— « Ah! c'est que de ces vers j'ai retenu l'accent,
» (Poursuit Rose; elle ajoute:) ô comme on s'abandonne
» Aux consolations de la tendre amitié!
» Œdipe s'appuyant sur sa chère Antigone (1),
» Gémit d'un long exil, de la perte d'un trône:
» Elle l'embrasse et pleure; il a tout oublié.
» Ah! tous nos cœurs sont de moitié
» Dans les doux soins qu'elle lui donne;
» Et si j'avois une couronne
» Elle seroit pour toi, chantre de la *Pitié*. »

— « Bon! la Pitié! vertu d'un cœur foible et timide
» (Reprend Linval, brave homme, et chasseur intrépide,
» Mais aux Muses sachant consacrer ses hivers):
» Pleurer mal à propos, amis, c'est un travers.
» Les vers! voilà le point qu'il faut que l'on décide,
» Et je réserve, moi, la palme des bons vers
» Au traducteur de l'Enéide (2).
» L'éloge en pareil cas seroit très-superflu,
» Si l'ensemble répond à plus d'un beau passage,
» Que Madame ici nous a lu;
» Ce poète n'est pas à son apprentissage. »

---

(1) On appelle de ce nom madame Delille, qui en est bien digne par ses tendres soins pour son époux, presque privé de la vue.
(*Note de l'auteur.*)

(2) Cette traduction n'avoit pas encore paru, non plus que celle de *Milton*. (*Note de l'auteur.*)

Digitized by Google

— « Monsieur est un vrai connoisseur,
» Et sûrement Virgile est un fort beau génie
» (Répondit d'un air sombre, et du ton d'un censeur,
» Forlis, qui n'est que froid, et se croit un penseur,
» Et s'applaudit sur-tout de son anglomanie).
» Mais Milton, poursuit-il, vous l'avez entendu :
» Il va paroître en vers, et ce qu'on nous en cite,
» Nous promet un chef-d'œuvre; il nous étoit bien dû.
» Mesdames, je vous félicite ;
» Vous apprendrez par cœur le *Paradis perdu*.
» Que de feu, que de verve, et quel style énergique !
» Les Cieux et les Enfers, les Anges et Satan,
» Et ce touchant Eden, Eve aux côtés d'Adam,
» Tout s'anime, tout vit sous son pinceau magique :
» Je plains le Virgile Français. »

— « Moi, je ne plains personne, et je suis fort tranquille ;
» J'ose aussi du *Milton* garantir le succès,
» Mais je répondrois bien de celui du Virgile. »
Ainsi parloit Marsenne, assez bon juge en vers.
D'autres sont préférés; un botaniste incline
En faveur d'un essai sur les Règnes divers
Qu'embrasse la nature en ce vaste univers,
Et croit en vers français lire Buffon ou Pline.
Ainsi de son objet chacun est occupé.
D'une savante épître, ici, on est frappé;
Là, dans quelques morceaux fort bien traduits de Pope,
Du traducteur habile on cherche l'horoscope.
L'un admire une esquisse, et l'autre un vaste plan;
En un mot chaque ouvrage avoit son partisan,
Et la discussion devenoit un peu vive.
« Messieurs, leur dit enfin la dame du château,
» Qui depuis bien long-temps sourioit *in petto* ;
» Je ne m'étonne point de ce qui vous arrive ;
» Je sens votre embarras; tout est bon, tout est beau !
» J'ai causé cette guerre, et j'apporte l'olive
» Pour apaiser enfin un combat si nouveau.
» Amis, m'en croirez-vous ? choisissons pour arbitre,
» Quelqu'un.., qui, jusqu'ici, je l'observois, s'est tu,
» Et dont la modestie est la grande vertu ;

Digitized by Google

» Mais qui seroit, je crois, capable, à plus d'un titre,
» D'éclaircir à jamais ce point si débattu. »
Elle se tourne alors vers la même personne,
Que, s'il vous en souvient, j'ai pris soin d'indiquer,
Et par un doux regard l'invite à s'expliquer.
Il rougit, on l'observe; et bientôt on soupçonne....
Ce que vous devinez, que ce rare mortel,
Qu'ainsi l'on invitoit, par un trop juste appel,
A tenir la balance, à peser les suffrages,
Etoit l'unique auteur de tous ces beaux ouvrages.

COLLIN D'HARLEVILLE.

TRIOLET.

UN seul instant je vis Glycère,
Et je l'aimai dès cet instant :
Tout le monde en eût fait autant.

D'une aussi gentille bergère
Je tâchai de me faire amant :
Tout le monde en eût fait autant.

Bientôt je parvins à lui plaire.
A mon amour j'étois constant,
Croyant qu'on m'en rendoit autant.

Mais la cruelle étoit légère;
Et si je lui plus aisément,
Tout le monde en eût fait autant.

POLLE.

L'HOMME AFFAIRÉ.

« JE te tiens donc enfin, fripon hupé,
Depuis six mois et plus que tu m'évites !
Rends-moi l'argent que tu m'as attrapé,
Ou ce bâton, comme tu le mérites.... »
« Pardon, Monsieur : d'affaires occupé,
Je ne suis point à ce que vous me dites. »

PONS (de Verdun).

Digitized by Google

ENIGME.

Dans le monde je suis tellement nécessaire,
Que personne aujourd'hui ne se passe de moi;
Avant que d'exister je suis une matière,
Tantôt de précieux, tantôt de mince aloi.
Des souverains, des rois je reçois la naissance;
Eux seuls ont le pouvoir de me donner le jour;
Et lorsque par leur ordre on m'ôte l'existence,
C'est encor pour renaître et mourir tour-à-tour.

Par Auguste Bonnet.

LOGOGRIPHE.

J'ai dans mon ventre un air;
A mes deux côtés j'ai la note.
Lecteur, dois-je en être plus fier?
Solfier et chanter ne sont point ma marotte.

CHARADE.

Quelquefois mon premier
Renferme mon dernier;
Et quant à mon entier,
Si ce n'est une peine,
Il sert pour indiquer
Où tel chemin vous mène.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade, *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N° est *Trictrac*.
Celui du Logogriphe est *Ormeau*, où l'on trouve *eau* et *or*.
Celui de la Charade est *Aube - terre*, petite ville du département de la Charente.

Digitized by Google

SÉANCE DE L'INSTITUT NATIONAL, DU 2 JANVIER.

Eloge de M. Séguier, premier avocat-général du roi au parlement de Paris, et l'un des quarante de l'Académie française; par S. E. *M. Portalis*, Ministre des Cultes, membre de l'Institut national, grand-cordon de la Légion d'Honneur, etc., etc. Broch. in-8°. Prix : 1 fr., et 1 fr. 25 c. par la poste. A Paris, à la Librairie STÉRÉOTYPE de *Nicolle* et Comp^e, rue des Grands-Augustins, n° 15; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint Germain-l'Auxerrois, n° 17.

(*Deuxième et dernier Extrait.*)

ON sent qu'il nous est impossible de détailler et même de parcourir nominativement, soit *les brillans succès* de M. Séguier, soit les brillantes descriptions de son historien non moins éloquent que lui. On doit également s'attendre à y rencontrer les questions les plus graves et les plus intéressantes de l'ordre social. — Là, c'est le droit de tester, c'est le principe, l'étendue et la borne de cette législation donnée au père de famille dans sa tribu, et par laquelle il s'y survit à lui-même. — Ici, c'est la foi et le lien sacré du mariage; l'examen de ce qui le constitue devant les hommes et devant Dieu, sous quelque loi qu'on vive, et quelque religion qu'on professe; l'examen aussi de ce qui peut en prévenir ou de ce qui doit en suivre la profanation. — C'est tantôt la supposition intéressée, et tantôt la suppression dénaturée d'un enfant; une naissance mystérieuse ou un état équivoque; la crainte d'établir un individu étranger au milieu de la famille qui le repousse, et le danger d'en exclure celui que la présomption salu-

Digitized by Google

taire de la loi y retient ; l'effet du titre qui ne peut se prescrire ; la force de la possession qui ne peut s'enlever ; la légitimité d'un être innocent défendue non-seulement contre une attaque injuste, mais même contre une loi rigoureuse, quand cette loi n'est réclamée que par d'avides et de barbares collatéraux. — Ailleurs, c'est la propriété d'un grand nom, qu'ont le droit de chérir ceux qui se montrent dignes de le porter ; c'est celle de domaines contestés entre le prince et un de ses sujets ; et dès qu'il y a incertitude constante sur le droit, la grandeur du souverain, l'honneur de son administration, la pudeur de sa justice veulent que la balance incline vers le sujet. — Ce sont quelquefois des intrigues de cour à repousser avec dédain du sanctuaire des lois, ou des manœuvres de noirceur à y punir avec sévérité..... Nous ne pousserons pas cette énumération plus loin. Tout ce que des discussions de ce genre peuvent fournir à l'éloquence ou à l'érudition, au talent ou à la sensibilité, à la force ou à la délicatesse, a brillé dans les plaidoyers de M. Séguier, et se retrouve dans son Eloge.

L'orateur, jurisconsulte et académicien, joint l'élégance à la solidité. Il dispose ses sujets comme il les traite ; il sait, suivant le précepte de Boileau,

Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

Après toutes ces causes en effet si *graves* et si *sévères*, quoi de plus *doux* à présenter que cette *Rosière de Salency*, et le charmant plaidoyer, et l'intérêt touchant dont elle devint l'objet pour M. l'avocat-général Séguier! « Cette fête étoit appelée *la Fête de la Rose*. » Elle étoit particulière à la commune de Salency. Les » habitans décernoient toutes les années une cou- » ronne de fleurs à la fille jugée la plus vertueuse. La » jeune personne étoit conduite en triomphe au » pied des autels. La couronne qui lui étoit destinée » étoit bénite par le ministre de la religion, et placée

Digitized by Google

» sur sa tête par le seigneur du lieu. L'origine de la » fête de la Rose remontoit au sixième siècle. On » prétendoit que S. Médard en étoit le fondateur. » Cette fête fut ignorée tant que l'ordre n'en fut pas » troublé. Une contestation qui s'éleva entre le sei- » gneur, le curé et les habitans, la fit connoître. » Avec quelle grace M. SÉGUIER, dans cette cause, » ne présenta-t-il pas au tribunal et au public les » détails aimables que la tradition de la contrée nous » avoit transmis sur une institution qui n'avoit point » de modèle! Cet orateur ne crut pas indigne de la » gravité de son ministère, de proposer et de faire » adopter un petit code pour la fête de la Rose; de » fixer ainsi la marche de cette fête, d'en protéger » le but, d'en conserver les effets, et de perpé- » tuer dans une petite ville, qui s'honoroit d'avoir » été jusqu'alors l'asile de l'innocence, le culte reli- » gieux qu'on y rendoit à la vertu! »

Est-il possible d'offrir un tableau qui respire tout à-la-fois plus de fraîcheur et plus de pureté? On remarque sans doute comme l'orateur sait varier ses tons avec ses sujets, comme c'est ici le style de la chose, des phrases courtes et simples, des expressions naïves, *un petit code, la tradition de la contrée*..... voilà le cachet du goût.

Pour rendre cette observation plus frappante, nous allons transcrire le morceau qui suit immédiatement. Le Panégyriste est remonté *du doux au grave*: c'est l'Emule de M. Séguier, dans ses causes les plus élevées; c'est, dans la parole et dans la pensée, le disciple de Cicéron et de Montesquieu, qui, rempli de leurs préceptes, les transmet aux autres. Il peint l'éloquence et la raison improvisant dans une grande assemblée, et voici comment il s'exprime:

« Ils sont rares les hommes qui n'éprouvent pas le » besoin de fixer d'avance leurs idées par une ré- » daction soignée; qui disposent quand ils le veulent » et avec une sorte de souveraineté, des mots, des

Digitized by Google

» images, des figures, de toutes les richesses ora-
» toires; et qui, soutenus par la conscience de leurs
» propres forces, produisent au-dehors, comme
» par inspiration, leurs sentimens et leurs pensées,
» avec l'ordre et l'éclat que la préparation la plus
» réfléchie ne garantit pas toujours. »

Après cette description que M. Portalis a écrite en songeant à d'autres, et que tout le monde a écoutée en pensant à lui, il dit, deux pages plus bas : « L'é-
» loquence est la toute puissance de l'homme; avec
» une parole il crée ce qui est, il débrouille ce qui
» n'est pas encore. Il dit : toutes les passions obéis-
» sent, toutes les opinions se confondent dans une
» seule opinion; et la vérité qu'il proclame perce
» avec la rapidité de la lumière jusque dans le fond
» des ames. »

Le premier de ces deux paragraphes est amené à la suite de l'observation faite par l'orateur, que M. SÉGUIER *ne parloit jamais sans avoir écrit.* On a donné, à cet égard, à M. Portalis des notes inexactes, ou du moins trop absolues. Sans doute dans les causes d'un intérêt majeur, et d'une grande complication, M. SÉGUIER écrivoit son plaidoyer. Il ne le récitoit pas même *de mémoire.* Il lisoit, et ainsi le pratiquoient tous les avocats-généraux du royaume, tous ceux du moins que nous avons entendus. Le magistrat chargé de présenter à un tribunal suprême tous les faits et tous les moyens contradictoires des parties adverses, de les balancer ensuite les uns par les autres, et d'indiquer aux juges l'arrêt à prononcer, doit en effet songer à d'autres avantages que ceux *d'un orateur qui s'abandonne. La plus légère omission ne le laisseroit pas sans reproche*, et nous croyons que cette phrase justement appliquée à M. SÉGUIER, par son panégyriste, est applicable à tout magistrat qui a été chargé des mêmes fonctions que lui. On voyoit même souvent, dans les affaires compliquées, les juges demander, pendant le cours des opinions, les feuilles

Digitized by Google

de l'avocat-général, pour s'éclairer sur une circonstance douteuse ou un fait contesté.

Mais dans les affaires ordinaires et peu embarrassées, dans ce qu'on appelcit les causes sommaires du parquet où les gens du roi jugeoient, et dans plusieurs autres circonstances, nous avons vu et entendu M. SÉGUIER improviser avec une facilité, une abondance et une netteté extrêmes. L'Empereur Joseph II, pendant le séjour qu'il fit à Paris, vint assister à une audience de grand-chambre sans être annoncé. On l'aperçut, bien malgré lui, dans la *lanterne*, ou tribune du premier président. M. Séguier portoit alors la parole : averti de cette apparition par le murmure qui parcourut l'assemblée, et par la direction des regards que lui-même suivit involontairement, il ne s'arrêta pas une minute ; mais poursuivant son discours, il trouva moyen d'y amener un hommage plein de grace et de noblesse pour son illustre auditeur. Telle fut l'étendue, la correction et l'à-propos de ce compliment, qu'on eût pu le croire composé avec le reste du discours, si quand l'orateur le prononçoit, ses yeux n'eussent pas quitté son manuscrit.

Nous citerons encore à cet égard une grande et douloureuse circonstance du règne de Louis XVI, que M. Portalis a citée avant nous, le procès de ce brave et infortuné général LALLY, dont la tête, mise à prix par les ennemis de la France, en 1745, a été abattue par un de ses tribunaux en 1766, puis vengée en 1778, par la justice du souverain, qui, sur la requête du fils, a cassé et annullé la condamnation du père. Nous avons eu occasion de lire une espèce de journal des séances que tint le parquet à l'issue de cette cruelle affaire ; journal rédigé alors par le doyen des substituts du procureur-général, celui que Louis XV appeloit *le beau*, et les plaideurs *l'honnête Pierron*. Ce fut ce magistrat qui fit le rapport du procès devant le procureur-général et les trois avocats-

Digitized by Google

généraux; et quoique le vice-roi de l'Inde française, après avoir langui quinze mois à la Bastille sans avoir de juges, n'eût pu obtenir, dans la précipitation subite de son jugement, un délai de huit jours pour mettre sa défense en état; quoiqu'on eût poussé la rigueur jusqu'à lui refuser, à trois reprises, le secours d'un conseil; sur le seul résultat de la procédure dirigée exclusivement à sa charge, le Rapporteur du parquet conclut, « à ce que l'accusé fût honorable-» ment absous de toutes les accusations qui étoient » du ressort de la justice civile, et le roi supplié de » nommer un conseil de guerre, pour prononcer sur » la partie militaire. » Ce fut cet avis qu'adopta la justice de M. SÉGUIER, et que son courage défendit jusqu'à la dernière extrémité; mais c'est son talent qui nous occupe ici, et le point auquel nous voulions en venir, c'est que le doyen des substituts, arrivé dans son journal au jour des opinions émises dans l'intérieur du parquet, débutoit ainsi, en résumant celle de M. Séguier : *Mes conclusions adoptées en entier par M. Séguier, qui, sans avoir rien disposé par écrit, parla plus de deux heures comme par inspiration, et jamais peut-être ne se montra plus disert, plus animé, plus fort de raisonnement, de sensibilité et de parole.* L'analyse que le doyen présente ensuite du discours de l'avocat-général, justifie complètement l'éloge qu'il en fait, mais excéderoit les bornes de celle qui nous occupe.

C'est dans un utile parallèle entre l'éloquence de la chaire et celle du barreau, que M. Portalis a présenté cette belle définition, que nous avons citée tout-à-l'heure, de l'éloquence en général. C'est là qu'il fait un appel noble et encourageant aux jeunes candidats qui se sentent dignes de marcher sur les traces des Cochin et des Gerbier, des d'Aguesseau et des Séguier; là, qu'il leur montre dans les lois la garantie de la liberté nécessaire à l'orateur magistrat et à l'orateur du barreau; là, que pour leur faire apprécier la gloire qui

Digitized by Google

qui les attend, il cite le mot de Gustave III lorsque M. l'avocat-général Séguier lui fut présenté : *Il faut droit n'être pas d'Europe pour ignorer le nom d'un magistrat aussi éloquent.* C'est là enfin, que ramené par sa juste admiration et par son sentiment profond à l'idée du souverain dont il est le ministre, et du législateur dont il a été l'organe, M. Portalis s'écrie : « Dans » un siècle où l'on sait apprécier tout ce qui apprend » à connoître les hommes, et tout ce qui peut servir » l'humanité ; dans le siècle où un grand prince, ras- » sasié de la gloire qui environne les héros, a obtenu » une gloire plus réelle, en devenant par son génie le » législateur du plus grand empire de l'univers ; quelle » impulsion les orateurs du barreau ne reçoivent-ils pas » de l'étonnante et rapide confection de tant de codes » qui assurent le bonheur du peuple français, et pré- » parent celui des autres peuples ? Est-ce dans un tel » moment, si capable de donner l'essor à l'éloquence » judiciaire, que l'on oseroit désespérer de voir se » former de nouveaux orateurs dans le barreau, qui » sera toujours la première arène ouverte aux talens » jaloux de se faire connoître ! »

Le moment est venu pour l'orateur de nous faire parcourir les titres littéraires de M. Séguier ; son entrée dans cette Académie, dont le chancelier Séguier avoit été le second protecteur ; son éloge ingénieux et varié de Fontenelle, qu'il remplaçoit en 1757 ; son éloge touchant et délicat de M. de Sainte-Palaye, qu'il eut à célébrer en 1781, en remplissant les fonctions de directeur ; son amour pour la littérature, et les services éminens qu'il rendit aux littérateurs, et l'immense et superbe travail dont il étonna les chambres assemblées du parlement, quand il voulut éteindre toutes les contestations entre le génie qui crée un livre et le mécanisme qui l'imprime. Dans cet ordre de personnes et de sujets se placent successivement, l'origine et les progrès, la multiplication et la diversité des sciences ; l'esprit et les mœurs de la chevalerie ; l'image,

Digitized by Google

ou plutôt le chef-d'œuvre de l'amour fraternel; la consécration du droit de propriété que conserve un auteur sur ce qu'il peut appeler sa création; des réflexions piquantes et même neuves sur la révolution amenée par la découverte de l'imprimerie; l'union puissante et désormais nécessaire des lettres, de la politique et des lois; à chaque instant un tableau qui plaît, ou une question qui intéresse; une pensée qui élève, un sentiment qui pénètre, une décision qui entraîne.

Mais on a fait à M. SÉGUIER, un reproche directement contraire à un des mérites que vient de célébrer en lui M. Portalis. Un témoignage imposant s'est élevé; des mémoires ont été publiés récemment, qui ont excité un grand intérêt, qui en eussent excité un plus grand encore, si une amitié moins indulgente en eût retranché plusieurs détails, hasardés en plus d'un sens; et dans ces mémoires M. Séguier est accusé de s'être rendu auprès de son parlement, *le dénonciateur des philosophes et des hommes de lettres.*

C'est, dit son panégyriste, le plus grave des reproches et la plus foible des objections, et il le montre jusqu'à l'évidence par une discussion de dix pages, qui nous a paru courte, tant elle est animée et entraînante. Les devoirs du ministère public; la surveillance qu'il doit exercer sur les mœurs; le danger d'écrits qui attaquent journellement et la morale, et la religion, et l'état; l'outrage fait à la philosophie en la confondant avec la rebellion et l'impiété; l'épouvantable résultat de ces doctrines monstrueuses du matérialiste et de l'athée; la dégradation des individus; la fluctuation et le déchirement des sociétés; les bienfaits au contraire qu'a répandus et que répand journellement le christianisme, l'ordre qu'il maintient, la vraie morale qu'il a notifiée à l'univers, qu'il a sanctionnée par ses dogmes, qu'il a rendue populaire par son culte, voilà l'enchaînement de vérités, de

Digitized by Google

peintures, de mouvemens compris dans ces dix pages qu'il faut lire et qu'on ne peut extraire. On craint de distinguer quelque partie aux dépens du tout. Nous dirons cependant que la page 52 est particulièrement admirable, et qu'elle a été applaudie avec enthousiasme. Nous indiquerons encore le passage où M. Portalis a dit, en parlant de la religion chrétienne: *Il lui appartient de faire des croyans : c'est le pyrrhonisme qui fait les crédules.* Le public a remarqué ainsi que nous la finesse de cette observation, et la justesse du développement qui la suit. Ce même public s'est senti appelé à l'effusion de sa reconnoissance, lorsque l'orateur lui a montré *l'auguste libérateur qui a reçu dans ses bras la France déchirée par l'impiété et par l'anarchie, s'empressant de relever les autels pour asseoir le premier des Empires.* Enfin tout le monde a conclu, avec le panégyriste de M. Séguier, que cet avocat-général, par ses beaux réquisitoires contre les écrits séditieux et impies, *avoit bien mérité de la religion, de la patrie, et du genre humain.*

Nous voudrions pouvoir trouver une défense aussi tranchante, ou plutôt un hommage aussi mérité pour un autre réquisitoire de M. Séguier, qui a été au moins l'objet d'une grande controverse. Il nous paroît que c'est une circonstance délicate dans la carrière officielle de cet illustre magistrat, et la vérité nous oblige à dire que nous la trouvons susceptible d'excuse plutôt que d'approbation.

Dans cette disposition des esprits au milieu de laquelle M. Séguier se trouvoit lancé, dans cette lutte de beaucoup d'idées anciennes contre beaucoup d'idées nouvelles, dans ce partage à faire entre ce qui étoit principe et ce qui étoit préjugé, entre les réformes nécessaires et les innovations dangereuses, entre les lois destructives et les lois conservatrices, il étoit bien difficile que de part et d'autre on ne dépassât pas souvent le but, et que tout le monde s'arrêtât à ce juste milieu, à ces points immuables

Digitized by Google

de démarcation *quos ultrà citràque nequit consistere rectum*. Sans doute il falloit détruire la superstition sans ébranler la religion, abolir les auto-da-fé sans renverser les autels, faire disparoître l'absurde férocité de la question, et le guet-à-pens des procès clandestins, sans prétendre à l'impunité de délits publics aussi avérés et aussi funestes que des libelles calomnieux, des provocations à la révolte, et des blasphèmes contre la Divinité. Mais il falloit aussi que les magistrats investis du ministère public fissent un réquisitoire contre le *Système de la Nature*, *contre l'Histoire philosophique et politique du commerce des Européens dans l'Inde;* et il ne falloit pas qu'ils en fissent un contre ce qu'on a appelé le *Mémoire des Trois Roués*. Il ne falloit pas que M. du Paty qui avoit rempli lui-même ces fonctions de la partie publique avec tant de supériorité, de courage et d'éclat, qui avoit mérité ainsi de se voir élevé à la dignité de président à mortier au parlement de Bordeaux, fût injurieusement dénoncé et criminellement poursuivi par ses collégues de Paris; et pourquoi? Pour avoir voulu arracher à l'exécrable supplice de la roue trois malheureux, dont l'innocence lui étoit démontrée; pour avoir relevé avec une sévérité, qu'on pouvoit appeler miséricordieuse, les erreurs, la légéreté, la passion des juges; pour avoir examiné en magistrat, en philosophe, en chrétien, en homme, si les dispositions de la loi n'étoient pas souvent responsables des méprises et des prévarications de ses ministres; enfin pour avoir uni sa voix à celles des SERVAN, des CASTILLON, des DUDON, des MONCLAR, qui tous demandoient qu'un souverain probe et bienfaisant par essence, achevât de purger la jurisprudence française des restes de barbarie et d'injustice qui la souilloient encore. Il ne falloit pas sur-tout que le premier tribunal du royaume, que la cour des pairs suscitât toutes les préventions de l'esprit de parti, et risquât d'accabler de toute son influence trois accusés dont

Digitized by Google

le sort étoit pendant à un autre tribunal, et qui étoient encore près de la roue à laquelle ils avoient été condamnés par les premiers juges.

M. Portalis cherchant à éluder ce reproche pour le magistrat qu'il célébroit, n'a pas trouvé un moyen plus sûr que celui de nous présenter un monument de la justice ferme et compatissante de M. SÉGUIER, dans ce procès célèbre dont nous avons parlé plus haut. *Ce magistrat, a-t-il dit, ne pouvoit être soupçonné de méconnoître les droits de l'humanité. On sait que dans la fameuse affaire du général Lally, il avoit opiné avec courage pour l'absolution de cet intéressant accusé, devenu trop célèbre par ses malheurs, après l'avoir été par tant de bravoure, de services et de générosité. On sait que dès-lors il avoit développé dans les délibérations du parquet toutes les raisons présentées depuis avec tant d'énergie, de sentiment et d'éloquence, par la piété filiale.*

Personne, comme on a pu le voir, ne connoît et n'apprécie mieux que nous tout ce que M. l'avocat-général SÉGUIER déploya de courage, de vertu et de sensibilité dans cette cruelle occasion. Mais dans le procès du général de l'Inde, il n'écouta que son esprit et son cœur; dans celui des accusés de Chaumont, l'esprit de corps lui fit violence ou illusion: dans tous les deux sa volonté d'être juste fut la même.

Heureusement pour les trois accusés, leur cause n'étoit pas portée devant un de ces grands corps qui prétendoient avoir le droit de condamner au supplice pour *les cas résultant du procès;* qui épousoient leurs jugemens, leurs querelles, leurs ambitions réciproques; et qui par leur nature et leurs habitudes, par leur grand pouvoir et leur petit nombre, tendoient toujours à se promettre l'un à l'autre, comme autrefois les décemvirs de Rome, *ut quod unus eorum probasset, idem et cæteri ratum haberent.* (1) La

(1) Denys d'Halicarnasse.

Digitized by Google

sentence devoit être revue par une cour du second ordre, composée de ces magistrats qu'un conseiller de grand-chambre appeloit dédaigneusement en 1764 *des juges en guêtres*, parce qu'ils ne savoient pas s'élever au-dessus de la lettre de la loi. A leur honneur immortel, et d'une voix unanime, les juges du bailliage de Rouen déclarèrent innocens les trois malheureux qu'une première sentence avoit condamnés à être rompus vifs. Le procureur du roi, qui étoit leur accusateur légal, conclut lui-même à leur absolution, et ils furent autorisés à prendre à partie leurs premiers juges. Ainsi la question se trouva tranchée irrévocablement en faveur des patrons exaltés de l'innocence, contre leurs dénonciateurs formalistes. Le réquisitoire de M. SÉGUIER, désormais inoffensif pour les accusés qui étoient absous, impuissant d'ailleurs contre des réformes que rien ne pouvoit plus empêcher de prévaloir, ne fut plus qu'un monument de la vaste érudition de celui qui l'avoit écrit, et un gage de respect pour les exemples et la tradition antiques, principe après tout dont l'oubli seroit aussi dangereux que son exagération. M. Séguier se jugea lui-même plus sévèrement que nous ne le jugeons, et se fit d'une méprise innocente un titre de gloire réel. Heureux de n'avoir pas précipité le glaive sur la tête de ces infortunés; mais frémissant des dangers qui leur avoit fait courir, et qu'il avoit courus lui-même; il ne voulut pas concevoir des regrets stériles de la pénible démarche que sa compagnie avoit exigée de lui, et il fut un de ceux qui insista le plus vivement auprès du garde des sceaux Miromesnil pour la formation d'un comité de magistrats, chargé de revoir enfin et de refondre la justice et la procédure criminelle. On sait que la révolution a surpris ce comité au milieu de ses travaux.

Vers le même temps, provoqué encore par une direction étrangère mais plus pure, M. Séguier porta au parlement un réquisitoire digne en tout de son

Digitized by Google

auteur. Le frère du grand FRÉDÉRIC, le prince HENRI étoit à Paris, et il y recueilloit tout ce que peut inspirer de sentimens le charme de l'affabilité uni avec l'éclat de la gloire. Tandis que toute la France lui répétoit cette strophe charmante du chevalier de Boufflers, qui valoit elle seule un poëme entier (1); cet homme qui, comme les harpies, souilloit tout ce qu'il touchoit, MIRABEAU publioit, colportoit et vendoit, sous le titre d'*Histoire secrète de la cour de Berlin*, un libelle affreux contre le caractère du grand homme à qui la France s'honoroit de témoigner l'hospitalité la plus amicale et la plus distinguée. Louis XVI indigné manda M. Séguier, lui remit lui-même le libelle, le magistrat parla, et le héros fut vengé.

Tant de beaux et de grands travaux ont été détruits par la tempête révolutionnaire, qu'à peine oserons-nous regretter plusieurs morceaux de littérature agréable échappés à M. SÉGUIER dans ses délassemens, quelques pièces de poésie pleines de naturel, d'esprit et de graces, des épîtres, des contes, même quelques chansons. Plutarque nous dit que le sage Socrate faisoit des chansons de table, et nous trouvons dans Boileau des airs dont il égayoit, pendant la vacance, les banquets de Bâville.

Faut-il faire ici la part de l'envie et de la malignité? Faut-il dire ou dissimuler que M. SÉGUIER eut une jeunesse ardente, et connut ces passions vives, auxquelles les grands génies échappent si difficilement? Nous l'avouerons sans qu'il y ait rien ni d'embarrassant

(1) Pour vous tout se déclare.
On diroit que Paris
Confond les deux HENRIS
De Prusse et de Navarre.
Nous nous plaisons à vous nommer;
Nous sommes fiers de vous aimer.
Princes, on peut vous en croire:
Dites-nous, sans détour;
Si toute votre gloire
Vaut mieux que notre amour?

Digitized by Google

pour sa mémoire, ni de pénible pour notre respect; parce qu'en lui l'homme privé ne dérangea jamais l'homme public dans la ligne de ses fonctions; parce que ses plaisirs n'eurent jamais de prise sur ses devoirs; parce que la maturité de l'âge fit un bon époux, un bon père, un ami solide de celui qui avoit toujours été un orateur éloquent, un jurisconsulte infatigable et un magistrat intègre.

Nous touchons à la fin de cette analyse, et cependant nous n'avons encore rien dit d'une partie, aussi importante qu'étendue, de l'éloge de M. Séguier, celle qui commence à la page 55, et occupe le reste du discours de M. Portalis. C'est que sur cette partie il ne nous est plus possible de nous livrer à des détails. Nous nous bornerons à dire qu'elle est pleine d'intérêt, d'observations fines et de grands aperçus; que l'homme d'état, le philosophe, l'historien doivent la méditer attentivement; mais qu'elle renferme beaucoup de questions de fait ou de droit, sur lesquelles il seroit également téméraire de donner ou de refuser son assentiment sans un examen approfondi. Il s'agit en effet des événemens publics, des orages politiques qu'a traversés M. Séguier, de cette lutte de tous les pouvoirs, de l'abus ou de l'abandon que chacun a fait du sien; en un mot, de cette suite de révolutions partielles et locales qui en ont amené une dernière et universelle. Ceux qui ont déjà une conviction acquise peuvent assurément se croire en droit de la manifester. Celui pour qui une circonstance est avérée et une autre problématique, doit craindre de hasarder une opinion incomplète. Le temps, d'ailleurs, est-il bien venu d'adresser à la Muse de l'histoire cette invocation connue, adressée à la Muse de l'épopée :

Dis comment la Discorde a troublé nos provinces;
Dis les malheurs du peuple et la faute des princes?

Sans doute, l'injustice et le crime ne méritent aucune pitié; mais les fautes ont été punies par tant de

Digitized by Google

malheurs, et quelquefois même produites par tant de vertus, qu'on n'a pas le courage de les reprocher devant ceux qui les ont commises, ou devant leurs cendres à peine refroidies, ou devant leurs enfans, à qui ce seroit dénoncer leurs pères. Ce n'est pas que dans cette partie de l'éloge de M. Séguier, il y ait un seul mot qui puisse, nous ne dirons pas affliger, mais inquiéter la sensibilité. Jamais blessures n'ont été approchées avec une crainte plus pieuse de les déchirer ou de les aigrir. Mais, pour cela, il faut en retenir beaucoup plus qu'on n'en dit, et si celui qui a été chargé officiellement de louer M. Séguier, ne pouvoit s'empêcher d'agiter plus ou moins *periculosæ plenum opus aleæ*, celui qui rend compte de l'Eloge n'a pas contracté la même obligation.

Ce que nous croyons pouvoir avouer dès ce moment, c'est que, dans notre opinion, la destruction des Jésuites fut une affaire de parti et non de justice; que ce fut un triomphe orgueilleux et vindicatif de l'autorité judiciaire sur l'autorité ecclésiastique; nous dirions même sur l'autorité royale, si nous avions le temps de nous expliquer; que les motifs étoient futiles; que la persécution devint barbare; que l'expulsion de plusieurs milliers de sujets hors de leurs maisons et de leur patrie pour des métaphores communes à tous les instituts monastiques (1), pour des bouquins ensevelis dans la poussière, et composés dans un siècle où tous les casuistes avoient professé la même doctrine, étoit l'acte le plus arbitraire et le plus tyrannique qu'on pût exercer; qu'il

(1) Que de puérilités déclamations sur cette figure employée par le fondateur des Jésuites, pour donner à ses disciples l'idée de l'obéissance qu'ils devoient à leur général! *Qu'ils soient comme le bâton dans la main du vieillard!* Le fondateur des Dominicains avoit dit: *comme la coignée dans la main du bucheron*. Que de preuves d'assassinats eût fourni, contre les Jésuites, cette dernière figure employée au lieu de l'autre dans leur institut!

Digitized by Google

en résulta généralement le désordre qu'entraîne toujours une grande iniquité, et qu'en particulier une plaie, jusqu'ici incurable, fut faite à l'éducation publique, et notamment à l'éducation monarchique. M. Séguier obligé par son corps de prendre une part active dans cette guerre acharnée contre des moines, y mit au moins tout ce qu'il put de modération et de douceur. C'étoit en quelque sorte solliciter l'indulgence pour eux, que de rappeler *les services qu'ils avoient rendus à la religion, aux sciences et aux lettres.* Elevé dans un de leurs colléges, M. Séguier pouvoit juger combien on les calomniait; il savoit que pour un *La Valette* et pour un *Lavaur*, cette société comptoit dans son sein trente *Bourdaloue* et autant de *Porée*, de *la Rue*, de *Tournemires*, *d'Orléans*, de *Vanière*, etc.

Nous ne craindrons pas encore de professer (et ceux qui ne connoissent pas d'autre mot que celui d'*innovation* pour qualifier la suppression de la torture, ne nous contesteront pas notre opinion), qu'à nos yeux une des premières et des plus grandes *innovations* a été ce système subit, par lequel douze parlemens que les rois avoient créés successivement en France, prétendirent tout-à-coup ne former qu'un seul parlement national; partagé en douze classes. De là devoient sortir toutes les querelles qui en sont sorties, et qui ont eu la durée et le terme que chacun sait.

Nous n'en croyons pas moins que la vérification libre des lois dans les cours souveraines étoit depuis cinq siècles une partie intégrante du droit public de France; que c'étoit une sauve-garde aussi précieuse pour la religion des rois que pour la sûreté des peuples; qu'au milieu des torts alternatifs du gouvernement et de la magistrature :

Iliacos infrà muros peccatur et extrà.

Le chancelier Maupeou fut une peste publique qui

Digitized by Google

envenima tout au lieu de tout guérir; que l'envoi d'un mousquetaire à chaque magistrat pour l'arracher la nuit à son sommeil, et le forcer de dire un *oui* qui devoit le déshonorer, ou un *non* qui devoit le perdre; que la matinée qui vint après cette nuit; que la confiscation des charges, la dispersion et l'exil des magistrats, la destruction de toute l'ancience magistrature de France furent des delits monstrueux, et portèrent la cognée aux racines de l'ancienne monarchie. Nous croyons sur-tout que M. Séguier montra dans ces temps malheureux une sagesse exemplaire, et un courage admirable. Si rien ne fut plus grand que sa conduite, rien n'est plus beau que la peinture qui nous en est tracée par son panégyriste. Nous rendrons un dernier hommage à l'un et à l'autre par cette dernière citation qui coupera court à quelques controverses délicates, et mettra un terme à une analyse, où l'admiration du beau et le sentiment du vrai nous ont entraînés bien au-delà des limites ordinaires.

« Tout-à-coup les magistrats de la première cour souveraine de France sont dispersés par l'exil, et relégués dans » des maisons de force ou à une grande distance de la capitale. Le 13 avril 1771, le monarque tient un nouveau » lit de justice pour organiser et consommer leur remplacement.

» M. Séguier, connu par la modération de ses principes, » n'avoit point été compris dans la disgrace commune. Il » reçut ordre de se trouver au lit de justice et d'y remplir » les importantes fonctions de sa charge. Quel moment pour » ce magistrat! Seul au milieu des ennemis de la magistrature, isolé de tous les collègues estimables dont il avoit » pendant sa longue carrière partagé si glorieusement les » travaux et les vertus, entouré d'hommes étrangers qui » étoient étonnés de leur propre élévation, placé au pied du » trône et sous les yeux d'un monarque trompé par tant de » prestiges, et aigri par tant de machinations, quelles paroles » pourra-t-il faire entendre, et pour qui élevera-t-il sa voix » dans ce nouveau sanctuaire?

» Parlera-t-il pour des magistrats qui ne sont plus? Se » réunira-t-il à des magistrats qui ne sont point encore? La » foudre qui avoit frappé sa compagnie, menaçoit toutes les

Digitized by Google

» autres. Dans une situation aussi orageuse, il falloit que le » sentiment du devoir l'emportât sur tout autre sentiment, » et que l'honneur parlât plus haut que la crainte dans l'ame » d'un magistrat subitement jeté au milieu d'une assemblée » qui n'offroit à ses regards que le courroux du maître et » l'appareil imposant de sa puissance.

» M. Séguier s'éleva au-dessus des considérations ordi- » naires; il se constitua l'organe de la nation entière. Sans » avoir partagé les torts et l'exagération de ses collègues, il » ne redouta pas le risque de partager leur malheur. Dépouillé » de ses anciennes fonctions, dédaignant les fonctions nouvelles » qui lui étoient offertes, il se créa, pour ainsi dire, à lui- » même une magistrature extraordinaire et passagère, dont » il ne pouvoit trouver le titre que dans sa fidélité et dans » son courage. Il s'adressa au cœur du monarque sans braver » son autorité. Il chercha à intéresser sa pitié pour désarmer » sa sévérité. Il dénonça les hommes perfides qui feignent, » dans les cours, de travailler pour les princes, lorsqu'ils ne » travaillent que pour ses courtisans contre lui. Il exposa » les suites affreuses que pouvoit entraîner dans une mo- » narchie usée, un événement qui menaçoit la stabilité de » toutes les institutions nationales et la sûreté du monarque » garantie par ces institutions. Car on ébranloit le trône, en » détruisant des établissemens que la conduite des rois et le » respect des peuples nous avoient présentés jusqu'alors comme » aussi inébranlables que le trône même.

» Ainsi se termina dans cette mémorable occurence, la » mission d'un magistrat qui ne mit jamais les périls en ba- » lance avec les devoirs, qui consacra par sa démission et sa » retraite les grandes vérités qu'il venoit de proclamer, et qui » sut constamment demeurer fidèle à sa patrie, à son prince » et à son honneur. »

Trois ans s'écoulèrent, un nouveau règne s'ouvrit, et avec lui se présentèrent toutes les espérances qu'on pouvoit concevoir de la vertu la plus pure assise sur le trône, si l'on n'abusoit pas de sa jeunesse, si l'on ne contrarioit point ses desirs, si l'imprudence des uns et la passion des autres ne faisoient pas germer la ruine des semences même qui devoient produire le salut. Le 12 novembre 1794, M. Séguier fut rétabli dans ses fonctions avec l'ancien parlement qu'il falloit ou ne falloit pas rappeler, c'est une grande question; mais qui, rappelé une fois, devoit certai-

Digitized by Google

nement l'être autrement qu'il ne le fut. Dès le lendemain, M. Séguier vit ce grand corps aux prises avec l'autorité qui l'avoit ressuscité la veille. Il le vit, pendant le cours de treize années, renverser successivement M. Turgot qui vouloit le bien, M. Necker qui le faisoit, M. de Calonne qu'on eût pu obliger à le vouloir et à le faire. M. Séguier vit la guerre d'Amérique, le fardeau de ses dépenses et le produit de ses principes. Avec cet appauvrissement des finances, et cette exaltation des systèmes, il vit concourir la marche progressive des esprits depuis un siècle. Il annonça en 1785 le pressentiment d'une révolution prochaine. Il la vit commencer en 1787, le jour où le parlement se déclara tout-à-coup incompétent pour enregistrer l'impôt (1), et somma le roi d'assembler, sans délai, les Etats-Généraux (2). Il la vit se consommer en 1789, et se souiller dès-lors des crimes odieux qui n'ont pu être oubliés que par la comparaison de ce qui a suivi. Il pensa en être victime en 1790, et mourut à Tournay le 26 janvier 1792, poursuivi par l'image affreuse de sa patrie déchirée. Nous nous unissons de tout notre cœur au dernier regret que son panégyriste a exprimé sur ses derniers momens.

« Que n'a-t-il assez vécu pour être témoin des succès d'un » fils, héritier de ses talens et de ses qualités, qui préside avec » tant de distinction une des principales cours de justice de » cette capitale! Que n'a-t-il pu voir la nation française

(1) *C'étoit Atlas qui refusoit de porter le monde*, a dit M. Necker. Jamais il ne s'est dit rien de plus fort ni de plus vrai.

(2) M. Dudon, procureur-général du parlement de Bordeaux, l'un des hommes les plus instruits, et l'une des plus fortes têtes de la magistrature française, dit alors publiquement : *MM. les Enquêteurs de Paris ne savent pas qu'ils vont perdre la France. Non-seulement ils veulent les Etats-Généraux, mais ils les veulent tout de suite, sans laisser même le temps de s'y préparer. Les Etats-Généraux dévoreront les parlemens, ils dévoreront le roi, ils se dévoreront eux-mêmes.*

Digitized by Google

» renaître, pour ainsi dire, de ses cendres, s'élever avec toute
» la maturité d'un ancien peuple, et toute la vigueur d'un
» peuple nouveau, marcher à la prospérité et au bon-
» heur par les routes brillantes de la gloire, compter autant
» de héros que de soldats dans ses armées, parvenir à un
» degré de considération et de puissance qu'aucune expres-
» sion ne peut atteindre, et enfin obtenir entre tous les peu-
» ples le titre de la Grande-Nation, si bien mérité par les
» prodiges dont nous sommes redevables au génie de plus
» grand des hommes!

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— Les représentations de *Manlius* continuent avec le plus grand succès. Talma, non-seulement dans la belle scène du quatrième acte, mais dans tout le rôle, est admirable. N'ayant point vu le Kain, nous manquons de moyens de comparaison; mais il nous paroît impossible que ce grand acteur lui-même ait pu dire avec plus de force, plus d'énergie, avec un sentiment plus profond ces beaux vers dans lesquels sont si bien exprimées l'envie et la haine qui animent Manlius, et le poussent invinciblement du Capitole à la Roche Tarpeienne :

Mes bienfaits vous font peur, et d'un esprit tranquille
Vous regardez l'excès du pouvoir de Camille!
A l'armée, à la ville, au sénat, en tous lieux,
De charges et d'honneurs on l'accable à mes yeux;
De la paix, de la guerre, il est lui seul l'arbitre;
Ses collègues soumis et contens d'un vain titre,
Entre ses seules mains laissant tout le pouvoir,
Semblent à l'y fixer exciter son espoir.
D'où vient tant de respect, d'amour pour sa conduite?
Des Gaulois à son bras vous imputez la fuite;
Vos éloges flatteurs ne parlent que de lui;
Mais que deveniez-vous avec ce grand appui,

Digitized by Google

Si, dans le temps que Rome aux barbares livrée,
Ruisselante de sang, par le feu dévorée,
Attendoit les secours loin d'elle préparés,
Du Capitole encore ils s'étoient emparés?
C'est moi qui, prévenant votre attente frivole,
Renversai les Gaulois du haut du Capitole.
Ce Camille si fier ne vainquit qu'après moi
Des ennemis déjà battus, saisis d'effroi.
C'est moi qui par ce coup préparai sa victoire,
Et de nombreux secours eurent part à sa gloire;
La mienne est à moi seul, qui seul ai combattu;
Et quand Rome empressée honore sa vertu,
Ce sénat, ces consuls, sauvés par mon courage
Ou d'une mort cruelle, ou d'un vil esclavage,
M'immolent sans rougir à leurs premiers soupçons,
Me font de mes bienfaits gémir dans les prisons,
De mille affronts enfin, flétrissent pour salaire
La splendeur de ma race et du nom consulaire!

Act. I, Sc. 3.

— La comédie n'a pas été aussi heureuse que la tragédie. On a remis le *Sage Etourdi*, comédie en trois actes et en vers, de Boissy; pièce très-froide accueillie très-froidement. — Une tragédie nouvelle, qui a pour titre *Antiochus*, est en ce moment à l'étude. Cette pièce est, dit-on, le début d'un jeune poète. — Mlle Raucourt, qu'une maladie grave avoit éloignée du théâtre depuis deux mois, doit y rentrer incessamment par les rôles de Jocaste dans *Œdipe*, et de Cléopâtre dans *Rodogune*.

— M. Desrosiers, qui a joué quelque temps l'emploi des pères nobles à la Comédie Française, et qui depuis étoit l'un des directeurs du théâtre de Rouen, vient de mourir à Paris.

— Le théâtre de l'Impératrice a donné, mercredi dernier, la première représentation d'une comédie en un acte, intitulée *le Capitaine Laroche*. On espère, pour l'honneur de ce théâtre, qu'elle n'y reparoîtra plus.

Digitized by Google

— Le théâtre du Vaudeville a donné, cette semaine, la première représentation d'*Isaure*, ou l'*Inconstant dans l'embarras*. Rien ne ressemble moins à un vaudeville que cette pièce. Aussi a-t-elle eu très-peu de succès. L'auteur est M. Maurice Séguier.

— Les poètes Hollandais sont occupés en ce moment à traduire la tragédie des *Templiers*, de M. Raynouard; le poëme de *la Navigation*, par M. Esmenard; celui de la *Gastronomie*, par M. Berchoux.

— On vient d'imprimer à Toulouse le procès-verbal de l'ouverture de l'Ecole de Droit. Cette cérémonie s'est faite avec un grand appareil, en présence des autorités constituées et de M. le général Chabran, commandant de la dixième division militaire. M. Jame, professeur de droit civil et directeur de l'Ecole, a prononcé un discours plein de vues justes et étendues sur la jurisprudence. Cette belle et utile institution consolera désormais la ville de Toulouse de la perte de son ancienne Université.

— La trente-deuxième livraison de *la Galerie de Florence*, a paru le lundi, 20 du courant, chez M. Masquelier, graveur, rue de la Harpe, n°. 117.

— Mlle Julie Charpentier, sculpteur, vient de finir un bas-relief et divers ornemens en bronze, destinés à la décoration d'une fontaine publique à Blois. Ne pouvant exposer ces ouvrages au Salon, on pourra les voir à son atelier, aux Gobelins, jusqu'au 1er février.

— Les frères Piranesi continuent toujours leur belle collection des antiquités d'Herculanum; la 21e livraison vient de paroître, et soutient la réputation de celles qui l'ont précédée.

— On a aussi publié il y a quelques jours la 6e livraison de la nouvelle traduction d'Ovide, avec les dessins de Barbier, Moreau et Monsiau. Elle renferme six figures: Pallas dans l'antre de l'Envie; Cadmus sortant du temple d'Apollon; la même

Digitized by Google

même Héros tuant le dragon ; Diane surprise par Actéon, ce chasseur déchiré par ses chiens ; Junon sous la figure de Beroé. On promet pour une des prochaines livraisons la Vie d'Ovide.

— On a calculé que, pendant l'année 1805, l'Angleterre n'a produit que 900 ouvrages nouveaux ; la France 1150, et l'Allemagne seule 4645. Cependant la foire de la Saint-Michel à Leipsick, a produit mille ouvrages de moins qu'en 1804. On n'y a pas compté plus de 65 romans, et seulement 61 almanachs. Les branches qui ont le plus fourni comparativement sont la médecine et l'instruction publique.

— On vient de faire, à Paris, une heureuse application des procédés chimiques à l'utilité commune ; c'est un briquet portatif. Il est composé de muriate oxigéné de potasse et d'acide sulfurique concentré ; on plonge une allumette dans le sel muriatique, ensuite dans l'acide ; il se fait une légère détonation et l'allumette prend feu. Ce briquet a sur le briquet phosphorique l'avantage de ne pas avoir d'odeur, de se conserver plus long-temps et de coûter beaucoup moins ; mais l'usage n'en est pas sans quelque danger.

— M. James Blanc, de North-Wallop (Angleterre), a fait pendant deux années de suite, avec beaucoup de succès, l'expérience de semer du sarrazin avec de la graine de *turneps*. Les turneps qu'on en a recueillis n'ont aucunement souffert des pucerons, au lieu que dans les pièces de terre voisines qui étoient seulement ensemencées avec de la graine de turneps, ces plantes se trouvoient dévorées de pucerons. Si une expérience plus longue confirme ce nouveau procédé si peu dispendieux, on ne doute pas que les agriculteurs n'en fassent promptement usage.

— Un fermier de Newtown-Cummingham, en Irlande, a récemment inventé une machine qui, à l'aide de deux hommes et d'un cheval, peut battre en sept heures 1800 gerbes d'orge

Digitized by Google

ou 800 gerbes de chanvre. Cette machine ne coûte pas plus de sept guinées à établir.

— Le ravage que la petite-vérole a occasionné dans plusieurs villes des Indes orientales, a engagé les indigènes à user enfin de la vaccine. Le docteur Milh, dont on ne sauroit trop louer le zèle et le courage, a vacciné un grand nombre de personnes à Goa et à Bombay. Le docteur Anderson a aussi, dans les possessions anglaises de la côte du Malabar, inoculé la vaccine à vingt-six mille individus en un mois seulement. Dans les Indes occidentales les indigènes ont aussi profité de cette grande découverte. Les missionnaires catholiques ont introduit la vaccine parmi les tribus sauvages les plus voisines des Etats-Unis.

— Jamais peut-être on n'a tant imprimé et réimprimé d'ouvrages de femmes que pendant l'année qui vient de s'écouler. En voici une note exacte. Nous commencerons par les ouvrages anciens. — Lettres de Mad. de Sévigné, 8 vol. in-8° et in-12. — Lettres de Mesdames de Villars, de Coulanges, de la Fayette, de Ninon Lenclos et de Mlle Aissé. Ce recueil a eu trois éditions dans l'année. — Lettres de Mad. la duchesse du Maine et de Mad. la marquise de Simiane; 1 vol. in-12. — Lettres de Mlle de Montpensier, de Mesdames de Motteville et de Montmorency, de Mlle Dupré et de Mad. la marquise de Lambert; un vol. in-12. — Lettres de Mad. de Tencin; un vol. — Lettres de Scudéry, de Mlle de Salvans de Saliez, et de Mlle Descartes; 1 vol. in-12. — Lettres de Mad. de Moutier, recueillies par Mad. Leprince de Beaumont, nouvelle édition; 3 vol. in-12. Passons aux ouvrages nouveaux, parmi lesquels il s'en trouve quelques-uns dont le public apprendra aujourd'hui l'existence; peut-être le temps leur a-t-il manqué. — Hommage à la Religion et à la Gloire, par Mad. Guénard, veuve de Méré; in-8°. — Conseils à un Chrétien qui veut retirer des fruits du Sa-

Digitized by Google

crifice de la Messe, par Mlle. . . . .; in-18. — De la nécessité de l'Instruction pour les Femmes; par Mad. Gacon-Dufour; 1 vol. in-12. — Alphonse de B ylarie, histoire réelle, arrivée vers les derniers temps de la monarchie, par Mlle A. R. Gaetan; 2 vol. in-12. — Le comte de Cork, surnommé le Grand, ou la Séduction sans artifice, suivi de six Nouvelles, par Mad de Genlis; 2 vol. in-12. — Elégies, par Mad. Victoire Babois, sur la mort de sa fille, âgée de cinq ans; in-12. — Manuscrits de M. Neker, publiés par Mad. de Staël; in-8°. — Adolphe de Morny, ou le malheur de deux jeunes époux, par Mad. de. . . ., auteur d'Elisa Bermont; 3 vol. in-12. — Alicia, ou le Cultivateur de Schaffouse, par Charlotte Bournon-Malarme; 2 vol. in-12. — Manuel de la Ménagère à la ville et à la campagne, et de la femme de basse-cour; ouvrage dans lequel on trouve des remèdes éprouvés pour la guérison des bestiaux et des animaux utiles, par Mad. Gacon-Dufour; 2 vol. in-12. — Emilie Fitz-Osborn, traduit de l'anglais, par Mad. de L. . .; 3 vol. in-12. — Fedarella, traduit de l'anglais, par Mad. de G. . . .; 2 vol. in-12. — Le Fou de la Montagne, traduit de l'anglais, par Mlle de C. . . .; 2 vol. in-12. — Julie de Saint-Olmont, ou les Premières Illusions de l'amour, par Mad. . . . .; 5 vol. — Koraïme, ou l'Illustre infortunée, Nouvelle mongolienne; suivie d'aventures françaises, indiennes, grecques, etc. . . . . le tout tiré des manuscrits trouvés dans un arbre à A. . . ., près F. . . ., par Mad. de Flanauville, institutrice de feue la princesse Elisabeth, fille de Mad. la princesse de Sokacouskoy; 2 vol. in-12. — La Mariée, ou vertus et foiblesses, par Mad. Lepel. . d'Ar. . .; 2 vol. in-12. — Esprit de Mad. de Genlis; 1 vol. in-12. — Mathilde, ou l'Héroïsme de la reconnoissance, Nouvelle islandaise; par Marie Decourchamp; 2 vol. in-12. — Mathilde, par Mad. Cottin; 6 vol. in-12. — Zulmator, princesse de la Chine, ou le petit Barbet blanc des Bains d'A-

pollon, conte des Fées, par Mad. Desfontaines; in-8°. — Suite des Nouveaux Contes moraux, et Nouvelles historiques, par Mad. de Genlis; in-8°. — Le Naufrage d'Azéma; suivi de Mélanges littéraires, pour servir à l'instruction et à l'amusement de la jeunesse, par Mad. de Flamanville; in-18. — Ursule, ou la victime de la superstition, par Mad. de Saint-Venant; 2 vol. in-12. — Le Pauvre Aveugle, traduit de l'allemand, par Mad. la chanoinesse Depolier. 2 vol. in-12 — Les Chevaliers du Cygne, par Mad. de Genlis; 3 vol. in-8°, nouvelle édition. — Adèle de Senange, par Mad. de Flahaut; 4 vol. in-12, nouvelle édition. — Emilie et Alphonse, par Mad. de Flahaut, 3 vol. in-12, nouvelle édition. — Enfin, Alphonsine, ou la Tendresse maternelle, par Mad. de Genlis; 3 vol. in-8° et in-12. — Suivant toutes les apparences, l'année 1806 ne sera pas plus stérile que la précédente. On annonce, comme devant prochainement paroître, un roman nouveau, par Mad. de Staël; un Voyage en Italie, par la même; Madame de Maintenon, par Mad. de Genlis; un Recueil d'Elégies, par Mad. Dufresnoi. Il faut ajouter que Mesdames Briquet, Chénier, de la Fer, Delille (du Vaudeville), Bourdic-Viot, de Montanclos, Perrier, Dufresnoy, de Condorcet, etc.. etc., sont au moins pour un quart dans les nombreux almanachs des Muses, et dans les recueils de poésies et de prose qui paroissent sous différens titres depuis le 1^er^ janvier.

— Qui ne connoît M. Urbain Domergue, membre de l'Institut? qui ne connoît ses Eglogues, ses Grammaires et son Bureau de Consultation sur la Grammaire? qui ne connoît sur-tout les épigrammes par lesquelles son collègue Lebrun a célébré toutes ces belles choses? « Messieurs, dit un jour à » l'Institut M. Urbain Domergue, il est des mots qui ont » reçu du ciel des lettres de *naturalité*. J'ai fait des églogues; » et comme je desirerois que vous n'en prétendissiez point » cause d'ignorance, j'ajouterai que mes églogues ont obtenu

Digitized by Google

» des lettres de *naturalité* de tous les gens de goût. Je desi-
» rerois aussi que vous *interposassiez* votre autorité pour
» défendre le mot *amateur* au féminin. Il est ridicule de
» dire, une *amateur*. Il est temps de faire présent à la lan-
» gue, malgré elle, du terme d'*amatrice*. Plût au ciel, Mes-
» sieurs, que vous vous *enthousiasmassiez*, comme moi,
» de l'imparfait du subjonctif en *asse*. L'emploi de ce temps
» est aussi nécessaire à l'harmonie qu'à la correction. » M. Le-
brun répondit ainsi le lendemain à son éloquent collègue :

Grand puriste, vous qui donnâtes,
De votre pleine autorité,
Lettres de naturalité
A des mots que vous étonnâtes,
Je voudrois que vous donnassiez
Les églogues que vous rimâtes,
Que rien ne retranchassiez
Des beaux vers que vous déclamâtes.
Faites voir sur votre bureau
Le *pubis* hurlant dans vos rimes (1),
Et l'embrassement du taureau (2),
Et l'*amatrice* dont nous rimes.

— La dernière flotte du Bengale arrivée en Angleterre, a rapporté une collection considérable de manuscrits orientaux, rassemblés par le major Onhley. Elle renferme cinquante ouvrages jusqu'ici inconnus en Europe; ils sont écrits en arabe, en persan, ou en langue souscrite. Cette collection contient aussi des figures mythologiques et d'autres antiquités découvertes par M. Onhley dans l'Indostan, le Thibet, la Tartarie, la Chine, à Ceylan et dans le royaume d'Ava.

(1) Ce vers fait allusion au vers de M. Urbain Domergue sur Scylla et Charibde,

Dont le pubis est ceint de *monstres aboyans.*

(2) « D'un robuste taureau le fier embrassement. »
Vers de M. Domergue.

Digitized by Google

Cet officier a fait noter un très-grand nombre d'airs indiens et persans. La place d'aide-de-camp d'un nabab, qu'il a occupée pendant plusieurs années, lui a donné les moyens de compléter sa riche collection.

— On annonce comme devant paroître prochainement la collection des discours et des réquisitoires du célèbre avocat-général Séguier. C'est sous les yeux même de son fils, M. Séguier, premier président de la cour d'appel, que s'imprime ce recueil précieux.

— Peu de personnes ont lu en entier l'ouvrage de Lavater sur l'*Art de connoître les Hommes par la Physionomie*. Mais tout le monde connoît des fragmens, ou du moins a entendu parler de cette production bizarre. M. Moreau de la Sarthe en annonce une nouvelle édition, corrigée et disposée dans un ordre plus méthodique, qui de plus sera précédée d'une Notice historique et augmentée d'une Exposition des recherches ou des opinions de Lachambre, de Porta, de Camper, de Gall, sur la physionomie; d'une Histoire anatomique et physiologique de la Face, avec des figures coloriées, et d'un très-grand nombre d'articles nouveaux sur les caractères des passions, des tempéramens et des maladies. Cet ouvrage paroîtra par souscription. Les livraisons vont commencer. Il en paroîtra deux par mois. L'ouvrage en aura vingt-quatre; ainsi il sera terminé dans un an. Nous ignorons s'il sera un peu moins absurde et moins ennuyeux que l'ouvrage original de Lavater. En attendant que la publication de la première livraison nous permette d'en juger, avec connoissance de cause, voici ce qu'on en dit dans un journal (*la Décade*), dont M. Moreau de la Sarthe est un des principaux rédacteurs : « Les ouvrages connus de » M. Moreau de la Sarthe donnent une garantie infaillible du » mérite et du succès de ce nouveau travail, par lequel il va » étendre l'estime qu'il a déjà acquise et les rapports qui se » rétablissent au grand avantage de la raison et de l'humanité, entre la philosophie et la médecine.

Digitized by Google

— Les météorologistes auront eu un vaste champ pour exercer leurs recherches dans les dix jours qui viennent de s'écouler, et les médecins observateurs une nouvelle preuve de la connexion du système sanitaire au système atmosphérique. Le 11 janvier, le baromètre a franchi plusieurs fois la limite fatale sur laquelle est tracé le mot effrayant tempête, et il est descendu à 2 lignes près du degré de sinistre mémoire, qui, en 1768, fut la cause ou l'effet du tremblement de terre de la Calabre (1). Toute la nuit qui a succédé à ce jour orageux, a offert l'épouvantable réunion du sifflement des vents, d'une pluie continue, de bruits lointains et inaccoutumés, du craquement des édifices. On a compté beaucoup de morts subites et de paralysies de vieillards, de catarres suffocans chez les enfans, d'œdématies chez les femmes enceintes sur-tout. Eh! comment pourroit-il en être autrement, entourés d'eau qui nous poursuit jusque dans nos caves! Nous la respirons avec l'air; et si l'on n'a pas la précaution d'assainir par le feu les appartemens, de se vêtir de manière à absorber l'humidité ambiante, et de changer chaque jour d'habillement, de tenir un régime sec et aromatique, la fibre se macère et se prête à toutes les maladies dépendantes de l'influence d'une atmosphère saturée d'eau sur l'économie animale. On a demandé si cette affection étoit contagieuse. On répond trop facilement par la négative à ces questions, qui pourtant valent bien la peine d'être discutées; et en observant que les personnes qui, dans les maisons, ont donné des soins à ces malades, ont les premières succombé ensuite à ce mal, nous sommes tentés de conseiller d'agir de même que s'il étoit communicable; et cet avis conduit naturellement à l'idée de préservatifs, dont les plus

(1) Il y a ici erreur de date. Les derniers désastres de la Calabre eurent lieu le 5 février 1783. Ceux qui les avoient précédés étoient du 8 août 1779; mais il est vrai qu'en 1768 le baromètre a passé le degré de la Tempête.

Digitized by Google

sûrs sont une diète sage, des alimens secs, un peu de vin pur, le café, le chocolat mangé à sec, un air continuellement séché par un bon brasier, et non par un poêle, qui ne fait que chauffer le bain de vapeur que l'on respire; des habits légers et chauds, les pieds bien couverts, ainsi que la tête, n'en déplaise à l'école de Salerne, du temps de laquelle les têtes étoient apparemment plus vigoureuses; des frictions spiritueuses, le changement de linge fréquent, sur-tout quand l'on a sué.

Depuis dix jours la plus grande élévation du baromètre a marqué, dans son *maximum*, 28 p. 41. trois douzièmes.

Id., pour le *minimum*, 27 p. 61. six douzièmes.

Le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé pour le *maximum*, à 9 deg.

Il est descendu dans le *minimum*, à sept dixièmes.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 99 d.

Et, pour le *minimum*, 83.

Vents dominans. Les vents, depuis dix jours, ont soufflé 18 fois au S.-O., 5 fois à l'O., 6 fois au N.-O.

La Seine baisse sensiblement.

(*Gazette de Santé, du 21 janvier.*)

Modes *du 20 janvier.* Les toques parées se portent avec deux ou trois plumes très-courtes et très-larges : on pose ces plumes sur le devant et elles retombent jusque sur le nez, parce qu'elles sont fort souples.

Les fleurs, sur les chapeaux, ne sont que de demi-toilette. Ajouté aux fleurs, un tablier de dentelle caractérise un négligé fort élégant.

Outre la sensitive, on porte du muguet et des roses blanches du Bengale.

Les douillettes de velours vert, doublées de blanc, et les douillettes rose sont, dans leur genre, ce qu'on connoît de plus à la mode; cependant elles n'offrent rien de neuf pour la coupe, la seule différence consiste dans l'écharpe, qui se noue par-devant.

Les collerettes ont jusqu'à trois rangs; elles ne sont cependant pas très-hautes; on les plisse à gros plis ronds.

Tout autour de la toque, qui accompagne une redingote ou douillette de velours, sont, au défaut de plumes, des pattes à demi ouvertes, de la couleur de la doublure de la redingote.

L'écharpe d'une robe parée se noue sur le côté; elle est de crêpe,

Digitized by Google

avec un petit filet d'or passé dans l'étoffe, ou une légère broderie d'or ou d'argent.

Par derrière et sur les côtés, toutes les robes de parure sont excessivement décolletées; il faut, pour qu'elles ne quittent pas les épaules, une forte compression.

Pour les ceintures et les corsets élastiques, on cite M. Delacroix, mécanicien, rue S. Honoré, n°. 64, près celle des Prouvaires.

Les toques ont, par devant, moins de plis pour rebord, moins de draperie que de coutume, et le fond en est encore plus petit, colle davantage sur la tête.

Coiffée d'une toque, ou de son bonnet de tulle, à étoile brodée, une femme à qui l'on avoit cru, au spectacle ou au bal, des cheveux fort longs laisse distinguer qu'elle a la tête très-peu garnie.

Pour les véritables coiffures en cheveux, les fleuristes vendent ce qu'ils nomment un *tour de peigne*, une guirlande qui se pose circulairement; et, pour les Titus, un réseau qui cache tout le derrière de la tête, et revient par deux petites lignes dirigées vers le toupet, se rejoindre au-dessus du front, en façon de diadême.

Il y a beaucoup de tours de peigne et de réseaux en sensitive; quelquefois la sensitive est verte, avec de petites graines en brillans; mais plus communément rose, le rose étant, en coiffures, la couleur dominante.

Quelques modistes avoient employé, comme garniture de capotes, un rebord de cygne: un autre duvet est réputé d'un meilleur genre, c'est le *Maarbout*, qui se porte en blanc, ou teint en rose, qu'on ne trouve point à acheter, qui ne s'obtient que par cadeaux, que Buffon ne connut point, et que nos plumassiers disent venir de loin et être fort rare.

Les sachets imprégnés d'essence de rose, ont un but d'utilité; ils préservent des mites les schalls de cachemire: aussi, imaginés comme cadeau d'étrennes, ils se reproduisent comme article de commerce journalier. Un seul apprêteur, l'année dernière, eut à remettre à neuf plus de trois mille schalls de cachemire.

Quelques-unes de nos élégantes ont, dès la fin de la semaine dernière, renouvelé connoissance avec la terrasse des Feuillans. Aux plus belles redingotes en velours, le bourrelet espagnol des emmanchûres étoit coupé par des raies de martre. Les palatines avoient la largeur d'un fichu; elles étoient de cygne.

Encore une pendule nouvelle: le sujet est *Paul et Virginie*; les figures sont en bronze antique, et, sur les deux têtes, la draperie flottante en bronze doré.

Dans les plus beaux appartemens, les meubles sont de velours vert. L'un des doubles rideaux est de soie blanche. Les franges sont en or, et les glands en pot au lait.

Digitized by Google

NOUVELLES POLITIQUES.

Munich, 16 janvier.

L'armée française a évacué la Moravie et la Hongrie; la ville de Vienne a été évacuée le 14. Le maréchal Soult, commandant l'arrière-garde, est aujourd'hui à Saint-Polten. Tout se passe dans le meilleur ordre, et il règne entre l'armée française et les pays qu'elle traverse la plus parfaite harmonie.

S. M. l'Empereur et Roi et S. M. le roi de Bavière ayant arrêté entr'eux le mariage du prince Eugène, vice-roi d'Italie, et de la princesse royale Auguste-Amélie de Bavière, les cérémonies du mariage de ces illustres personnes ont eu lieu à Munich, les 13 et 14 de ce mois.

Le 13, à une heure après midi, les deux familles impériale et royale se sont rendues en cortége dans la grande galerie du palais, disposée à cet effet. LL. MM. IL et RR. étoient entourées de leur cour. La nef de la galerie qui se prolongeoit en face des trônes étoit occupée par toutes les personnes de distinction qui se trouvoient à Munich, et parmi lesquelles un grand nombre étoit venu, tant des états de S. M. le roi de Bavière que des états voisins.

LL. MM. ayant pris place, le ministre secrétaire-d'état de l'Empire a fait la lecture du contrat de mariage, qui a ensuite été signé suivant les formes qui avoient été précédemment réglées. Le ministre secrétaire-d'état a présenté la plume à S. M. l'Empereur et à S. M. l'Impératrice. Il a remis ensuite le contrat de mariage au ministre secrétaire-d'état des affaires étrangères du roi de Bavière, qui, après l'avoir présenté à LL. MM. le roi et la reine de Bavière, le lui a rendu.

Ce contrat ayant été présenté successivement et dans les mêmes formes au prince Eugène, à la princesse Auguste, au prince Royal de Bavière, et à S. A. S. le prince Murat, grand-amiral, a ensuite été signé par MM. Charles-Maurice Talleyrand-Périgord, ministre des relations extérieures; Michel Duroc, grand-maréchal du palais; Armand-Augustin-Louis de Caulincourt, grand-écuyer; Jean-Baptiste Bessières, maréchal de l'Empire, colonel-général de la garde; Louis-Auguste-Juvénal d'Harville, sénateur, premier écuyer de S. M. l'Impératrice, témoins du prince Eugène: par MM. le comte Théodore-Tapor de Mourwiski, ministre d'état; le comte Antoine de Forring-Seefeld, grand-maître; le baron

Digitized by Google

Maximilien de Rechberg, grand-chambellan; le baron Louis de Cohren, grand-maréchal; et le baron Charles de Kesling, grand-écuyer, témoins de la princesse Auguste. Le contrat a alors été contre-signé par le ministre secrétaire-d'état de l'Empire et par le ministre secrétaire-d'état des affaires étrangères de Bavière. Ce dernier l'a ensuite remis au ministre secrétaire d'état de l'Empire. Cet acte sera déposé dans les archives impériales.

La cérémonie de la signature étant ainsi terminée, le prince Eugène et la princesse Auguste-Amélie de Bavière se sont placés devant le trône, et le ministre secrétaire-d'état de l'empire, en conséquence de l'autorisation expresse qu'il en avoit reçue par décret impérial du même jour; et remplaçant S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire Cambacérès, a procédé à l'acte civil du mariage. Après avoir fait aux illustres époux les demandes prescrites par la loi, il a prononcé les paroles ci-après: « S. M. l'Empereur et Roi, entendant que les formalités observées ci-dessus, satisfassent pleinement à ce » qu'exigent les lois de l'Empire pour consacrer l'état civil » des illustres conjoints, et pour les autoriser en conséquence » à appeler sur leur union les bénédictions de notre sainte » mère l'Eglise catholique, apostolique et romaine; en vertu » de l'autorisation expresse que nous en avons reçue de S. M., » nous déclarons, *au nom de la loi*, LL. AA. II. et RR. le » prince Eugène et la princesse Auguste-Amélie de Bavière, » unis par les liens du mariage. »

L'acte civil a ensuite été présenté par le ministre secrétaire-d'état, à la signature des illustres époux et de leurs augustes familles. Les témoins qui avoient eu l'honneur de signer le contrat, ont signé cet acte, qui l'a été ensuite par le ministre secrétaire-d'état, en présence de LL. MM.

S. A. S. E. l'archichancelier de l'Empire germanique, primat d'Allemagne, est entré alors avec son clergé, et a occupé un fauteuil placé en face des trônes. Le prince Eugène et la princesse Auguste se sont présentés devant lui, et S. A. S. E. l'archevêque primat a procédé à la bénédiction des anneaux et à la cérémonie des fiançailles.

LL. MM. II. et RR. et leurs familles étant rentrées dans leurs appartemens, tous les spectateurs se sont retirés, pénétrés du respect et de l'émotion profonde dont cette cérémonie imposante avoit pénétré tous les cœurs.

Le lendemain 14, à sept heures du soir, le sacrement du mariage a été célébré par S. A. S. E. l'archevêque primat, dans la chapelle du palais. LL. MM. l'Empereur et Roi et l'Impératrice Reine ayant été reçues par le premier cham-

Digitized by Google

bellan, faisant les fonctions de grand-maître des cérémonies, que LL. MM. le roi et la reine de Bavière et la princesse Auguste-Amélie étoient à la chapelle, s'y sont rendues avec le prince Eugène, et en grand cortége. Les trônes étoient placés à la droite et à la gauche de la nef. LL. MM. II. et RR. étoient accompagnées de leurs familles, et environnées de leurs principaux officiers. Le prince Eugène et la princesse Auguste-Amélie étoient à genoux sur des prie-Dieu placés des deux côtés de la nef, à portée des trônes. S. A. S. E. l'archevêque primat a alors procédé à la consécration du mariage dans les formes que la Sainte-Eglise prescrit. Après la bénédiction nuptiale, un *Te Deum* a été chanté.

LL. MM. sont revenues avec le même cortége. Le prince Eugène donnant la main à son auguste épouse, et marchant entre l'Empereur et Roi et l'Impératrice-Reine.

LL. MM. le roi et la reine de Bavière étant arrivés dans les appartemens de S. M. l'Impératrice, il y a eu cercle et banquet impérial.

PARIS.

En conformité des ordres de S. M. l'Empereur et Roi, S. A. S. Mgr le prince archichancelier de l'Empire s'est rendu, le 22 janvier, à trois heures précises, à la séance du sénat. Après avoir été reçu avec le cérémonial accoutumé, S. A. S. a pris séance et a dit :

« Messieurs,

» La nouvelle communication que je viens vous faire de la part de S. M. l'Empereur et Roi, est relative à l'adoption du prince Eugène, et à l'hérédité de la couronne d'Italie.

» Nos lois constitutionnelles ont réglé avec étendue tout ce qui concerne le droit de succéder à l'Empire.

» Il n'en est pas de même des statuts du royaume d'Italie : les dispositions que ces statuts renferment, attribuent l'hérédité du trône à la descendance légitime, naturelle, ou adoptive de S. M. l'Empereur et Roi. Jusqu'ici leur prévoyance n'a pas été plus loin. De là un germe d'inquiétude que S. M. veut détruire, en même temps qu'il est de sa justice d'assurer à une portion si intéressante de ses sujets la longue et paisible jouissance du gouvernement libéral dont l'établissement est pour eux une ère de gloire et de prospérité.

» C'est pour l'accomplissement de cette résolution que S. M. vient de donner à ses états d'Italie un quatrième statut. Cette charte contient de la part de S. M. l'Empereur et Roi,

Digitized by Google

l'adoption du prince Eugène; elle ordonne qu'au défaut de descendans issus de l'Empereur, le prince Eugène succédera à la couronne d'Italie, et la transmettra à sa postérité; elle détermine enfin que, si la descendance de S. A. I. et R. vient à défaillir, cette couronne sera dévolue à l'un des plus proches de celui des princes du sang impérial qui, à cette époque, régneroit sur les Français. La lecture de la lettre que S. M. vous adresse, vous mettra mieux que tout ce que je pourrois vous dire, en mesure de rendre hommage à cette profondeur de pensées, à cette série de combinaisons qui se manifestent à chaque ligne de cette lettre, et qui caractérisent si bien la prévoyante sagesse de notre auguste souverain, ainsi que sa continuelle sollicitude pour le bonheur de ses peuples.

» Vous le savez, Messieurs, chaque jour l'Empereur consolide son ouvrage, chaque jour il en cimente toutes les parties, et il établit entre elles des relations dont l'utilité garantit la durée. Aujourd'hui il donne à ses sujets d'Italie une grande marque de son affection, en leur destinant un prince avec lequel son esprit ne cessera jamais d'être. Ce prince est Français, il l'est de cœur comme d'origine; il portera sur le trône où son illustre père l'appelle, des sentimens qui maintiendront entre l'Italie et le reste de l'Empire des liaisons nécessaires à la commune prospérité.

» Dans la connoissance que S. M. vous donne des dispositions qu'elle vient d'arrêter, vous trouverez, Messieurs, un nouveau témoignage de son affection, une preuve qu'elle regarde le sénat français comme l'une des bases du grand édifice qu'elle a fondé. Les diverses parties qui le composent, bien qu'ordonnées sous des lois différentes, se rapportent toutes à un but digne de son génie: la conservation de l'ensemble, la félicité de tous, et la gloire immortelle du fondateur.

» Je remets à M. le président la lettre de S. M. l'Empereur et Roi. »

Lettre de S. M. l'Empereur et Roi *au Sénat.*

» Sénateurs,

» Le sénatus-consulte organique du 18 floréal an 12 a pourvu à tout ce qui étoit relatif à l'hérédité de la couronne impériale en France.

» Le premier statut constitutionnel de notre royaume d'Italie, en date du 19 mars 1805, a fixé l'hérédité de cette couronne dans notre descendance directe et légitime, soit naturelle, soit adoptive (1).

(1) Art. II. La couronne d'Italie est héréditaire dans sa descendance directe et légitime, soit naturelle, soit adoptive, de mâle en mâle, et à

Digitized by Google

» Les dangers que nous avons courus au milieu de la guerre, et que se sont encore exagérés nos peuples d'Italie, ceux que nous pouvons courir en combattant les ennemis qui restent encore à la France, leur font concevoir de vives inquiétudes : ils ne jouissent pas de la sécurité que leur offre la modération et la libéralité de nos lois, parce que leur avenir est encore incertain. Nous avons considéré comme un de nos premiers devoirs de faire cesser ces inquiétudes.

» Nous nous sommes en conséquence déterminés à adopter comme notre fils le prince Eugène, archichancelier d'état de notre Empire et vice-roi de notre royaume d'Italie. Nous l'avons appelé, après nous et nos enfans naturels et légitimes, au trône d'Italie, et nous avons statué qu'à défaut, soit de notre descendance directe, légitime et naturelle, soit de la descendance du prince Eugène, notre fils, la couronne d'Italie sera dévolue au fils ou au parent le plus proche de celui des princes de notre sang qui, le cas arrivant, se trouvera alors régner en France.

» Nous avons jugé de notre dignité que le prince Eugène jouisse de tous les honneurs attachés à notre adoption, quoiqu'elle ne lui donne des droits que sur la couronne d'Italie, entendant que dans aucun cas, ni dans aucune circonstance, notre adoption ne puisse autoriser ni lui ni ses descendans à élever des prétentions sur la couronne de France, dont la succession est irrévocablement réglée par les constitutions de l'Empire.

» L'histoire de tous les siècles nous apprend que l'uniformité des lois nuit essentiellement à la force et à la bonne organisation des empires, lorsqu'elle s'étend au-delà de ce que permettent, soit les mœurs des nations, soit les considérations géographiques.

» Nous nous réservons, d'ailleurs, de faire connoître par des dispositions ultérieures les liaisons que nous entendons qu'il existe après nous, entre tous les états fédératifs de l'Empire français. Les différentes parties indépendantes entr'elles, ayant un intérêt commun, doivent avoir un lien commun.

» Nos peuples d'Italie accueilleront avec des transports de joie les nouveaux témoignages de notre sollicitude. Ils verront un garant de la félicité dont ils jouissent, dans la permanence du gouvernement de ce jeune prince, qui, dans des circons-

l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance; sans néanmoins que son droit d'adoption puisse s'étendre sur une autre personne qu'un citoyen de l'Empire français ou du royaume d'Italie.

Statut constitutionnel du royaume d'Italie. (17 mars 1805).

Digitized by Google

tances si orageuses, et sur-tout dans ces premiers momens si difficiles pour les hommes même expérimentés, a su gouverner par l'amour, et faire chérir nos lois.

» Il nous a offert un spectacle dont tous les instans nous ont vivement intéressé. Nous l'avons vu mettre en pratique, dans des circonstances nouvelles, les principes que nous nous étions étudié à inculquer dans son esprit et dans son cœur, pendant tout le temps où il a été sous nos yeux. Lorsqu'il s'agira de défendre nos peuples d'Italie, il se montrera également digne d'imiter et de renouveler ce que nous pouvons avoir fait de bien dans l'art si difficile des batailles.

» Au même moment où nous avons ordonné que notre quatrième statut constitutionnel fût communiqué aux trois colléges d'Italie, il nous a paru indispensable de ne pas différer un instant à vous instruire des dispositions qui asseoient la prospérité et la durée de l'Empire sur l'amour et l'intérêt de toutes les nations qui le composent. Nous avons aussi été persuadé que tout ce qui est pour nous un sujet de bonheur et de joie, ne sauroit être indifférent ni à vous, ni à mon peuple.

» Donné à Munich, le 12 janvier 1806. »

Signé NAPOLÉON.

Le sénat a voté des remerciemens à S. M. l'EMPEREUR et ROI, et a renvoyé la rédaction de sa réponse à une commission composée des sénateurs Lacépède, Sémonville et Sieyes.

—Les drapeaux pris à la bataille d'Austerlitz, et envoyés par l'EMPEREUR, au chapitre de l'église Notre-Dame de Paris, ont été reçus par le clergé, et suspendus au voûtes de l'église, suivant l'intention de S. M. I. Cette religieuse cérémonie, qui a eu lieu le 19 janvier, avoit attiré beaucoup de monde.

— Par un décret rendu au palais de Schoenbrunn, le 6 nivose, 27 décembre, S. M. ordonne que le corps législatif ouvrira ses séances, pour la session de l'an 1806, le premier jour du mois de mars prochain.

— Le prince Louis est arrivé à Paris, le 18 janvier. S. A. I. en est repartie le surlendemain pour aller jusqu'à Strasbourg au-devant de l'EMPEREUR.

— S. A. S. le prince Murat est de retour à Paris.

— Jusqu'à présent les curés et desservans étoient obligés de faire toucher, au chef-lieu de département, les sommes qui leur sont allouées par chaque trimestre. Son Ex. le ministre des cultes vient de les avertir, par une circulaire, qu'en vertu d'une décision prise par l'autorité, ils recevront du préfet de leur département des mandats payables chez les receveurs d'arrondissement.

Digitized by Google

— M. le comte de Bunau, ministre plénipotentiaire de la cour de Saxe, est mort à Paris le 20 janvier à la suite d'une maladie de langueur. C'est lui qui, il y a un an, vit entrer chez lui son cuisinier furieux d'avoir été congédié la veille. Il portoit deux pistolets. Avec l'un il tire sur son maître et le manque; avec l'autre il se brûle la cervelle et tombe mort à ses pieds. M. de Bunau ne s'étoit jamais remis de l'émotion que lui avoit causée cette étrange scène. Il avoit été plusieurs années ministre de Saxe en Danemarck. Il descendoit d'un comte de Bunau connu en Allemagne par son érudition et par quatre volumes in-4° sur l'Histoire de l'Empire qu'il n'a pu porter au-delà du dixième siècle, mais qui est encore consultée par les savans.

— On lit dans le *Journal de l'Empire* du jeudi 9 janvier, qu'à la suite d'une comédie nouvelle que M. Colin-d'Harleville a comprise dans la collection de ses œuvres, on a imprimé ces mots : « Vu et permis l'impression et la mise en vente, » d'après décision de S. E. le sénateur ministre de la police » générale de l'Empire, en date du 9 de ce mois prairial an 13. » Par ordre de son excellence. Le chef de la division de la » liberté de la presse. Signé *P. Lagarde.* »

S. M. a été surprise d'apprendre par cet article qu'un auteur aussi estimable que M. Collin-d'Harleville avoit eu besoin d'approbation pour imprimer un ouvrage qui porte son nom. Il n'existe point de censure en France. Tout citoyen français peut publier tel livre qu'il juge convenable, sauf à en répondre. Aucun ouvrage ne doit être supprimé, aucun auteur ne peut être poursuivi que par les tribunaux, ou d'après un décret de S. M., dans le cas où l'écrit attenteroit aux premiers droits de la souveraineté et de l'intérêt public. Nous retomberions dans une étrange situation, si un simple commis s'arrogeoit le droit d'empêcher l'impression d'un livre, ou de forcer un auteur à en retrancher ou à y ajouter quelque chose.

La liberté de la pensée est la première conquête du siècle. L'Empereur veut qu'elle soit conservée : il faut seulement que l'usage de cette liberté ne préjudicie ni aux mœurs, ni aux droits de l'autorité suprême; et ce n'est sans doute qu'un écrivain dépravé qui peut vouloir y porter atteinte, ce ne seroit aussi qu'un prince foible qui pourroit tolérer une licence destructive des fondemens de l'ordre social et de la tranquillité des citoyens. La liberté et la civilisation n'existent qu'entre les extrêmes; c'est aussi entre les extrêmes que l'administration et la législation doivent se maintenir.

(*Journal officiel.*)

Digitized by Google

(No CCXXXVII.)
(SAMEDI 1er FÉVRIER 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

A M. DE BOUFFLERS.

(*Cette Epître est de M.* Delille : *elle n'avoit pas encore été imprimée.*)

HONNEUR des chevaliers, la fleur des troubadours,
Ornement du beau monde, et délices des cours,
Tu veux donc, dans le sein de ton champêtre asile,
Vivre oublié ! La chose est difficile,
Pour toi que le bon goût recherchera toujours.
En vain dans un réduit agreste
Le campagnard mondain, le poète modeste,
L'aimable paresseux veut être enseveli,
Toujours pour toi coulera le Permesse,
Et jamais le fleuve d'oubli.

Ces vers pleins de délicatesse
Où ta Muse présente au lecteur enchanté
La grace et la raison, l'esprit et la bonté,
La bonhomie et la finesse,
L'élégance avec la justesse,
La profondeur et la légéreté,
Souvent, avec un art extrême
Prête au bon sens l'accent de la gaîté,
Et se calomnie elle-même
Par un air de frivolité,
Ces titres heureux de ta gloire
Seront toujours présens à la mémoire.

Digitized by Google

Digne à la fois des palais et des champs,
Ton Aline toujours aura ces traits touchans
Qu'elle reçut de ta Muse facile.
Lorsque ton pinceau séducteur,
Toujours brillant, toujours fertile,
Gai comme ton esprit, et pur comme ton cœur,
Entre le dais et la coudrette,
Entre le sceptre et la houlette,
Nous peint cet objet enchanteur,
Moitié princesse et moitié bergerette,
Malgré toi tout Paris répétera tes chants;
Et toujours tu joindras, dans ton aimable style,
A la simplicité des champs,
Toutes les graces de la ville.

Puis quand il seroit vrai que tes modestes vœux
Pussent s'accommoder de ces rustiques lieux,
Pourrois-tu bien au fond d'une campagne
Enterrer l'aimable compagne
A qui de tes beaux jours nous devons les douceurs?
Si tu n'avois de ton doux hyménée
Reçu pour dot qu'un immense trésor,
Je te dirois : Va dans la solitude
Cacher tes jours et ta femme et ton or,
Et d'un triste richard l'avare inquiétude.
Mais l'esprit, la beauté sont faits pour le grand jour,
La ville est leur empire, et le monde leur cour.
Le sage créateur du monde
Ensevelit les métaux corrupteurs
Au sein d'une mine profonde :
Il cache l'or et nous montre les fleurs.

Si toutefois, dans ton humeur austère,
Las du monde et de ses travers,
Tu veux dans le fond des déserts
Cacher ton loisir solitaire,
Avec tes goûts nouveaux permets nous de traiter;
Prenons un temps : pour nous quitter,
Attends que tu cesses de plaire,
Et tes vers de nous enchanter.

Digitized by Google

Alors, puisqu'il le faut, sois agricole, range
Tes fruits nouveaux dans tes celliers,
Tes bleds battus dans tes greniers,
Tes bleds en gerbe dans ta grange,
Dans tes caveaux tes choux rouges ou verts.
Mais que m'importe ta vendange,
A moi qui m'enivrai du nectar de tes vers,
Et quelquefois de ta louange?

Plus d'un contrefacteur du vin le plus parfait,
Des pressoirs de Pomard et des cuves du Rhône,
Des crus de Jurançon, de Tavel et de Beaune
Sait assez bien imiter le fumet;
Même d'un faux Aï la mousse mensongère,
En pétillant dans la fougère,
Trompe souvent plus d'un gourmet;
Mais tes écrits ont un bouquet
Que nul art ne peut contrefaire.

J. Delille.

STANCES A LA MÉLANCOLIE.

Aliment et poison d'une ame trop sensible,
Toi, sans qui le bonheur me seroit impossible,
Tendre Mélancolie! ah! viens me consoler:
Viens calmer les tourmens de ma sombre retraite,
Et mêle une douceur secrète
A ces pleurs que je sens couler.

Loin de moi, vains plaisirs, que le monde idolâtre!
Ces rires insensés, cette gaîté folâtre,
Semblent braver ma peine, et ne font que l'aigrir.
J'aime mieux mes soupirs, ma tristesse, mes larmes:
Ma langueur a pour moi des charmes;
Je souffre... et ne veux point guérir.

Fidèles au malheur, comme à la solitude,
Nourrissez de mon cœur la longue inquiétude,
Souvenirs qui touchez, même en nous déchirant;
Que je dise à ma dernière heure:
« On me plaint, on m'aime, on me pleure, »
Que je sourie en expirant.

Collin-d'Arleville.

Digitized by Google

ENIGME.

Je suis, je ne suis plus ; j'étois et je vais être.
Veut-on me retenir ? je suis mort pour jamais ;
Mais pour jamais aussi, je suis prêt à renaître :
Je meurs toujours ; toujours je nais.

LOGOGRIPHE.

Qu'on lise à l'ordinaire, ou qu'on lise à rebours,
Je suis toujours la même chose.
Le genre humain me doit ses jours,
Quoique de son trépas je sois aussi la cause.

CHARADE.

Mon premier ne sera qu'un rempart impuissant
Pour un peuple qui veut usurper le trident ;
Tu vois dans mon dernier ce que fait notre Alcide
Pour surprendre et dompter un ennemi perfide ;
Les étonnans succès de l'immortel guerrier
Offrent à mes lecteurs le nom de mon entier.

Par Bezave de Mazière *l'aîné.*

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade, *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N° est *Monnaie.*
Celui du Logogriphe est *Notaire*, où l'on trouve *note*, *air*.
Celui de la Charade est *Pot-eau.*

Digitized by Google

VOYAGE AU MONT-BLANC,

ET RÉFLEXIONS

SUR LES PAYSAGES DE MONTAGNES.

« Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable. »

J'AI vu beaucoup de montagnes en Europe et en Amérique, et il m'a toujours paru que dans les descriptions de ces grands monumens de la nature, on alloit au-delà de la vérité. Ma dernière expérience à cet égard ne m'a point fait changer de sentiment. J'ai visité la vallée de Chamouni, devenue célèbre par les travaux de M. de Saussure; mais je ne sais si le poète y trouveroit le *speciosa deserti* comme le minéralogiste. Quoi qu'il en soit, j'exposerai avec simplicité les réflexions que j'ai faites dans mon voyage : mon opinion d'ailleurs a trop peu d'autorité pour qu'elle puisse choquer personne.

Sorti de Genève par un temps assez nébuleux, j'arrivai à Servoz au moment où le ciel commençoit à s'éclaircir. La crête du Mont-Blanc ne se découvre pas de cet endroit, mais on a une vue distincte de sa croupe *neigée* appelée le Dôme. On franchit ensuite le passage des Montées, et l'on entre dans la vallée de Chamouni. On passe au-dessous du glacier des Bossons; ses pyramides se montrent à travers les branches des sapins et des mélèzes. M. Bourrit a comparé ce glacier, pour sa blancheur et la coupe

Digitized by Google

alongée de ses cristaux, à une flotte à la voile ; j'ajouterois, au milieu d'un golfe bordé de vertes forêts.

Je m'arrêtai au village de Chamouni, et le lendemain je me rendis au Montanvert. J'y montai par le plus beau jour de l'année. Parvenu à son sommet, qui n'est qu'une croupe du Mont-Blanc, je découvris ce qu'on appelle très-improprement la Mer de Glace.

Qu'on se représente une vallée dont le fond est entièrement couvert par un fleuve. Les montagnes qui forment cette vallée, laissent pendre au-dessus de ce fleuve des masses de rochers, les aiguilles du Dru, du Bochard, des Charmoz. Dans l'enfoncement, la vallée et le fleuve se divisent en deux branches, dont l'une va aboutir à une haute montagne appelée le Col du Géant, et l'autre à des rochers nommés les Jorasses. Au bout opposé de la vallée se trouve une pente qui regarde la vallée de Chamouni. Cette pente presque verticale est occupée par la portion de la Mer de Glace qu'on appelle le Glacier des Bois. Supposez donc qu'il est survenu un rude hiver; le fleuve qui remplit la vallée, ses inflexions et ses pentes, a été glacé jusqu'au fond de son lit; les sommets des monts voisins se sont chargés de glace et de neige partout où les plans du granit ont été assez horizontaux pour retenir les eaux congelées : voilà la Mer de Glace et son site. Ce n'est point, comme on le voit, une mer; c'est un fleuve, c'est si l'on veut le Rhin glacé : la Mer de Glace sera son cours, et le Glacier des Bois sa chute à Laufen.

Lorsqu'on est descendu sur la Mer de Glace, la surface qui vous en paroissoit unie du haut du Montanvert, offre une multitude de pointes et d'anfractuosités. Les pointes de glace imitent les formes et les déchirures de la haute enceinte de rocs qui surplombent de toutes parts : c'est comme le relief en marbre blanc des montagnes environnantes.

Parlons maintenant des montagnes en général.

Digitized by Google

Il y a deux manières de les voir : avec les nuages, ou sans les nuages. Ce sont là les deux caractères principaux des paysages des Alpes.

Avec les nuages, la scène est plus animée ; mais alors elle est obscure, et souvent d'une telle confusion qu'on peut à peine y distinguer quelques traits.

Les nuages drapent les rochers de mille manières. J'ai vu au-dessus de Servoz un piton chauve et ridé qu'une nue traversoit obliquement comme une toge ; on l'auroit pris pour la statue colossale d'un vieillard romain. Dans un autre endroit on apercevoit la partie cultivée de la montagne ; une barrière de nuages arrêtoit la vue au sommet de cette pente défrichée, et au-dessus de cette barrière s'élevoient de noires ramifications de rochers qui imitoient des gueules de Chimère, des Sphinx, des têtes d'Anubis, et diverses formes des monstres et des dieux de l'Egypte.

Quand les nues sont chassées par le vent, les monts semblent fuir rapidement derrière ce rideau mobile. Ils se cachent et se découvrent tour-à-tour : tantôt un bouquet de verdure se montre subitement à l'ouverture d'un nuage comme une île suspendue dans le ciel ; tantôt un rocher se dévoile avec lenteur, et perce peu à peu la vapeur profonde comme un fantôme. Le voyageur attristé n'entend que le bourdonnement du vent dans les pins, le bruit des torrens qui tombent dans les glaciers, par intervalle la chute de l'avalanche, et quelquefois le sifflement de la marmotte effrayée qui a vu l'épervier des Alpes dans la nue.

Lorsque le ciel est sans nuages, et que l'amphithéâtre des monts se déploie tout entier à la vue, un seul accident mérite alors d'être observé. Les sommets des montagnes dans la haute région où ils se dressent, offrent une pureté de lignes, une netteté de plan et de profil que n'ont point les objets de la plaine. Ces cimes anguleuses sous le dôme transparent du ciel, ressemblent à de superbes morceaux d'histoire naturelle, à de beaux arbres de coraux ou de stalactite

Digitized by Google

renfermés sous un globe du cristal le plus pur. Le montagnard cherche dans ces découpures élégantes l'image des objets qui lui sont familiers : de là ces roches nommées les *Mulets*, les *Charmoz*, ou les *Chamois ;* de là ces appelations empruntées de la religion, les *sommets des croix*, le *rocher du reposoir*, le *glacier des pélerins ;* dénominations naïves qui prouvent que si l'homme est sans cesse occupé de l'idée de ses besoins, il aime à placer partout le souvenir de ses consolations.

Quant aux arbres des montagnes, je ne parlerai que du pin, du sapin et du mélèze, parce qu'ils font, pour ainsi dire, l'unique décoration des Alpes.

Le pin rappelle par sa forme la belle architecture ; ses branches ont le port de la pyramide, et son tronc celui de la colonne. Il imite aussi la forme des rochers où il vit : souvent je l'ai confondu sur les redans et les corniches avancées des montagnes, avec des flèches et des aiguilles élancées ou échevelées comme lui. Au revers du col de Balme, à la descente du glacier de Trient, on rencontre un bois de pins, de sapins et de mélèze, qui surpasse ce qu'on peut voir de plus beau dans ce genre. Chaque arbre dans cette famille de géans compte plusieurs siècles. Cette tribu Alpine a un roi que les guides ont soin de montrer aux voyageurs : c'est un sapin qui pourroit servir de mât au plus grand vaisseau. Le monarque seul est sans blessure, tandis que tout son peuple autour de lui est mutilé : l'un a perdu sa tête, l'autre une partie de ses bras ; celui-ci à le front sillonné par la foudre ; celui-là le pied noirci par le feu des pâtres. Je remarquai sur-tout deux jumeaux sortis du même tronc, qui s'élançoient ensemble dans le ciel. Ils étoient égaux en hauteur, en forme, en âge ; mais l'un étoit plein de vie, et l'autre étoit desséché. Ils me rappelèrent ces vers touchans de Virgile :

Daucia, Laridæ Thymberque, simillima proles,
Indiscreta suis, gratusque parentibus error
At nunc dura dedit nobis discrimina Parcas.

Digitized by Google

« Fils jumeaux de Daucus, rejetons semblables, ô » Laris et Thymber, vos parens mêmes ne pouvoient » vous distinguer, et vous leur causiez de douces » méprises ! Mais la *mort* mit entre vous une cruelle » différence. »

Ajoutons que le pin annonce la solitude et l'indigence de la montagne. Il est le compagnon du pauvre Savoyard dont il partage la destinée ; comme lui, il croît et meurt inconnu sur des sommets inaccessibles où sa postérité se perpétue également ignorée. C'est sur le mélèze que l'abeille cueille ce miel ferme et savoureux qui se marie si bien avec la crême et les framboises du Montanvert. Les bruits du pin, quand ils sont légers, ont été loués par les poètes bucoliques ; quand ils sont violens, ils ressemblent au mugissement de la mer : vous croyez quelquefois entendre gronder l'océan au milieu des Alpes. Enfin, l'odeur du pin est aromatique et agréable ; elle a surtout pour moi un charme particulier, parce que je l'ai sentie à plus de vingt lieues en mer sur les côtes de la Virginie. Aussi réveille-t-elle toujours dans mon esprit l'idée de ce nouveau monde, qui me fut annoncé par un souffle embaumé, de ce beau ciel, de ces mers brillantes où le parfum des forêts m'étoit apporté par la brise du matin ; et comme tout s'enchaîne dans nos souvenirs, elle me rappelle aussi les sentimens de regrets et d'espérance qui m'occupoient, lorsqu'appuyé sur le bord du vaisseau, je rêvois à cette patrie que j'avois perdue, et à ces déserts que j'allois trouver.

Mais pour venir enfin à mon sentiment particulier sur les montagnes, je dirai : que comme il n'y a pas de beaux paysages sans un horizon de montagnes, il n'y a point aussi de lieux agréables à habiter ni de satisfaisant pour les yeux et pour le cœur, là où l'on manque d'air et d'espace. Or c'est ce qui arrive toujours dans l'intérieur des monts. Ces lourdes masses ne sont point en harmonie avec les facultés de l'homme, et la foiblesse de ses organes.

Digitized by Google

Ensuite on attribue aux paysages des montagnes la sublimité. Celle-ci tient sans doute à la grandeur des objets. Mais si l'on prouve que cette grandeur très-réelle en effet, n'est cependant pas sensible au regard, que devient la sublimité?

Il en est des monumens de la nature comme de ceux de l'art ; pour jouir de leur beauté, il faut être au véritable point de perspective ; sans cela les formes, les couleurs, les proportions, tout disparoît. Dans l'intérieur des montagnes, comme on touche à l'objet même et que le champ de l'optique est trop resserré, les dimensions perdent nécessairement leur grandeur : chose si vraie, que l'on est continuellement trompé sur les hauteurs et sur les distances. J'en appelle aux voyageurs : le Mont-Blanc leur a-t-il paru fort élevé du fond de la vallée de Chamouni? Souvent un lac immense dans les Alpes a l'air d'un petit étang ; vous croyez arriver en quelques pas au haut d'une pente que vous êtes trois heures à gravir ; une journée entière vous-suffit à peine pour sortir de cette gorge à l'extrémité de laquelle il vous sembloit que vous touchiez de la main. Ainsi cette grandeur des montagnes dont on fait tant de bruit, n'est réelle que par la fatigue qu'elle vous donne. Quant au paysage, il n'est guère plus grand à l'œil qu'un paysage ordinaire.

Mais ces monts qui perdent leur grandeur apparente, quand ils sont trop rapprochés du spectateur, sont toutefois si gigantesques qu'ils écrasent ce qui pourroit leur servir d'ornement. Ainsi, par des lois contraires, tout se rapetisse à la fois dans les défilés des Alpes, et l'ensemble et les détails. Si la nature avoit fait les arbres cent fois plus grands sur les montagnes que dans les plaines ; si les fleuves et les cascades y versoient des eaux cent fois plus abondantes, ces grands bois, ces grandes eaux, pourroient produire des effets pleins de majesté sur les flancs élargis de la terre ; mais il n'en est pas de la sorte : le cadre du tableau s'accroît démesurément, et les ri-

Digitized by Google

vières, les forêts, les villages, les troupeaux gardent les proportions ordinaires. Alors il n'y a plus de rapport entre le tout et la partie, entre le théâtre et la décoration. Le plan des montagnes étant vertical devient en outre une échelle toujours dressée, où l'œil rapporte et compare malgré vous les objets qu'il embrasse, et ces objets viennent accuser tour-à-tour leur petitesse sur cette énorme mesure. Les pins les plus altiers, par exemple, se distinguent à peine dans l'escarpement des vallons, où ils paroissent collés comme des flocons de suie. La trace des eaux pluviales est marquée dans ces bois grêles et noirs, par de petites rayures jaunes et parallèles; et les torrens les plus larges, les cataractes les plus élevées ressemblent à de maigres filets d'eau, ou à des vapeurs bleuâtres.

Ceux qui ont aperçu des diamans, des topazes, des émeraudes dans les glaciers sont plus heureux que moi: mon imagination n'a jamais pu découvrir ces trésors. Les neiges du bas du Glacier des Bois, mêlées à la poussière de granit, m'ont paru semblables à de la cendre; on pourroit prendre la Mer de Glace, dans plusieurs endroits, pour des carrières de chaux et de plâtre; ses crevasses seules offrent quelques teintes du prisme, et quand les couches de glace sont appuyées sur le roc, elles ressemblent à de gros verre de bouteille.

Ces draperies blanches des Alpes ont d'ailleurs un grand inconvénient; elles noircissent tout ce qui les environne, et jusqu'au ciel dont elles rembrunissent l'azur. Et ne croyez pas que l'on soit dédommagé de cet effet désagréable par les beaux accidens de la lumière sur les neiges. La couleur dont se peignent les montagnes lointaines, est nulle pour le spectateur placé à leurs pieds. La pompe dont le soleil couchant couvre la cime des Alpes de la Savoie, n'a lieu que pour l'habitant de Lausanne. Quant au voyageur de la vallée de Chamouni, c'est en vain qu'il attend ce brillant spectacle. Il voit comme du fond d'un en-

Digitized by Google

tonnoir au-dessus de sa tête, une petite portion d'un ciel bleu et dur sans couchant et sans aurore; triste séjour où le soleil jette à peine un regard à midi, par-dessus une barrière glacée.

Qu'on me permette, pour me faire mieux entendre, d'énoncer une vérité triviale. Il faut une toile pour peindre : dans la nature, le ciel est la toile des paysages; s'il manque au fond du tableau, tout est confus et sans effet. Or les monts, quand on en est trop voisin, obstruent la plus grande partie du ciel. Il n'y a pas assez d'air autour de leurs cimes; ils se font ombre l'un à l'autre, et se prêtent mutuellement les ténèbres, qui résident toujours dans quelque enfoncement de leurs rochers. Pour savoir si les paysages des montagnes avoient une supériorité si marquée, il suffisoit de consulter les peintres. Vous verrez qu'ils ont toujours jeté les monts dans les lointains, en ouvrant à l'œil un paysage sur les bois et sur les plaines.

Il n'y a qu'un seul accident qui laisse aux sites des montagnes leur majesté naturelle : c'est le clair de lune. Le propre de ce demi-jour sans reflets et d'une seule teinte, est d'agrandir les objets, en isolant les masses, et en faisant disparoître cette dégradation de couleurs qui lie ensemble les parties d'un tableau. Alors plus les coupes des monumens sont franches et décidées, plus leur dessin a de longueur et de hardiesse, et mieux la blancheur de la lumière profile les lignes de l'ombre. C'est pourquoi la grande architecture romaine, comme les contours des montagnes, est si belle à la clarté de la lune.

Le *grandiose*, et parconséquent l'espèce de sublime qu'il fait naître, disparoît donc dans l'intérieur des montagnes : voyons si le *gracieux* s'y trouve dans un degré plus éminent.

Premièrement on s'extasie sur les vallées de la Suisse. Mais il faut bien observer qu'on ne les trouve si agréables que par comparaison. Certes, l'œil fatigué

Digitized by Google

d'errer sur des plateaux stériles ou des promontoires couverts d'un lichen rougeâtre, retombe avec grand plaisir sur un peu de verdure et de végétation. Mais en quoi cette verdure consiste-t-elle? en quelques saules chétifs, en quelques sillons d'orge et d'avoine qui croissent péniblement et mûrissent tard, en quelques arbres sauvageons, qui portent des fruits âpres et amers. Si une vigne végète péniblement dans un petit abri tourné au midi, et garantie avec soin du vent du nord, on vous fait admirer cette fécondité extraordinaire. Vous élevez-vous sur les rochers voisins? les grands traits des monts font disparoître la miniature de la vallée. Les cabanes deviennent à peine visibles, et les compartimens cultivés ressemblent à des échantillons d'étoffes sur la carte d'un drapier.

On parle beaucoup des fleurs des montagnes, des violettes que l'on cueille au bord des glaciers, des fraises qui rougissent dans la neige, etc. Ce sont d'imperceptibles merveilles qui ne produisent aucun effet: l'ornement est trop petit pour des colosses.

Enfin je suis bien malheureux, car je n'ai pu voir dans ces fameux Chalets enchantés par l'imagination de J. J. Rousseau, que de méchantes cabanes remplies du fumier des troupeaux, de l'odeur des fromages et du lait fermenté. Je n'y ai trouvé pour habitans que de misérables montagnards qui se regardent eux-mêmes comme en exil, et aspirent au moment de descendre dans la vallée.

De petits oiseaux muets voletant de glaçons en glaçons, des couples assez rares de corbeaux et d'éperviers, animent à peine ces solitudes de neiges et de pierres, où la chute de la pluie est presque toujours le seul mouvement qui frappe vos yeux. Heureux quand le pivert annonçant l'orage, fait retentir sa voix cassée au fond d'un vieux bois de sapins! Et pourtant ce triste signe de vie rend plus sensible la mort qui vous environne. Les chamois, les bouque-

Digitized by Google

tins, les lapins blancs sont presqu'entièrement détruits; les marmottes même deviennent rares, et le petit Savoyard est menacé de perdre son trésor. Les bêtes sauvages ont été remplacées sur les sommets des Alpes par des troupeaux de vaches qui regrettent la plaine aussi bien que leurs maîtres. Couchées dans les gras herbages du pays de Caux, elles offriroient pour le moins une scène aussi belle, et elles auroient de plus le mérite de rappeler les descriptions des poètes de l'antiquité.

Il ne reste plus qu'à parler du sentiment qu'on éprouve dans les montagnes. Eh bien! ce sentiment, selon moi, est fort pénible. Je ne puis être heureux là où je vois partout les fatigues de l'homme, et ses travaux inouis qu'une terre ingrate refuse de payer. Le montagnard qui sent son mal est plus sincère que les voyageurs: il appelle la plaine le *bon pays*, et ne prétend pas que des rochers arrosés de ses sueurs, sans en être plus fertiles, soient ce qu'il y a de plus beau et de meilleur dans les distributions de la Providence. S'il paroît très-attaché à sa montagne, cela tient aux relations merveilleuses que Dieu a établies entre nos peines, l'objet qui les cause, et les lieux où nous les avons éprouvées; cela tient aux souvenirs de l'enfance, aux premiers sentimens du cœur, aux douceurs, et même aux rigueurs de la maison paternelle. Plus solitaire que les autres hommes, plus sérieux par l'habitude de souffrir, le montagnard appuie davantage sur tous les sentimens de sa vie. Il ne faut pas attribuer au charme des lieux qu'il habite, l'amour extrême qu'il montre pour son pays, mais à la concentration de ses pensées, et au peu d'étendue de ses besoins.

Mais les montagnes sont le séjour de la rêverie? J'en doute; je doute qu'on puisse rêver lorsque la promenade est une fatigue; lorsque l'attention que vous êtes obligés de donner à vos pas occupe entièr-

Digitized by Google

rement votre esprit. L'amateur de la solitude qui *bayeroit aux chimères* (1) en gravissant le Montanvert, pourroit bien tomber dans quelques puits, comme l'astrologue qui prétendoit lire au-dessus de sa tête quand il ne *pouvoit voir à ses pieds.*

Je sais bien que les poétes ont desiré les vallées et les bois pour converser avec les Muses. Mais écoutons Virgile :

Rura mihi et rigui placeant in vallibus amnes
Flumina amem, sylvasque inglorius.

D'abord il se plairoit aux champs, *rura mihi*; il chercheroit les vallées agréables, riantes, gracieuses, *vallibus amnes;* il aimeroit les fleuves, *flumina amem* (non pas les torrens), et les forêts où il vivroit sans gloire, *sylvasque inglorius.* Ces forêts sont de belles futaies de chênes, d'ormeaux, de hêtres, et non de tristes bois de sapins; car il n'eût pas dit:

Et INGERTI *ramorum protegat* UMBRA,
« Et d'un *feuillage épaix* ombragera ma tête. »

Et où veut-il que cette vallée soit placée? Dans un lieu où il y aura de beaux souvenirs, des noms harmonieux, des traditions, des Muses et de l'histoire :

. . . . . *O ubi campi,*
Sperchiusque, et virginibus bacchata lacænis
Taygeta! O qui me gelidis in vallibus Hæmi
Sistat!

Dieux! que ne suis-je assis au bord du Sperchius!
Quand pourrai-je fouler les beaux vallons d'Hémus!
Oh! qui me portera sur le riant Taygète!

Il se seroit fort peu soucié de la vallée de Chamouni, du glacier de Taconay, de la petite et de la grande Jorasse, de l'aiguille du Dru, et du rocher de la Tête-Noire.

Enfin, si nous en croyons Rousseau et ceux qui ont recueilli ses erreurs sans hériter de son éloquence, quand on arrive au sommet des montagnes on se sent transformé en un autre homme. « Sur les hautes » montagnes, dit J. J., les méditations prennent un

(1) La Fontaine.

Digitized by Google

» caractére grand, sublime, proportionné aux objets
» qui nous frappent; je ne sais quelle volupté tran-
» quille qui n'a rien d'âcre et de sensuel. Il semble
» qu'en s'élevant au-dessus du sejour des hommes,
» on y laisse tous les sentimens bas et terrestres.....
» Je doute qu'aucune agitation violente pût tenir
» contre un pareil séjour prolongé, etc. »

Plût à Dieu qu'il en fût ainsi! Qu'il seroit doux de pouvoir se délivrer de ses maux en s'élevant à quelques toises au-dessus de la plaine! Mais malheureusement l'ame de l'homme est indépendante de l'air et des sites. Hélas! un cœur chargé de sa peine n'est pas moins pesant sur les hauts lieux que dans les vallées. L'antiquité, qu'il faut toujours citer quand il s'agit de vérité de sentimens, ne pensoit pas comme Rousseau sur les montagnes: elle les représente au contraire comme le séjour de la désolation et de la douleur. Si l'amant de Julie oublie ses chagrins parmi les rochers du Valais, l'époux d'Eurydice nourrit ses douleurs sur les monts de la Thrace. Malgré le talent du philosophe genevois, je doute que la voix de Saint-Preux retentisse aussi long-temps dans l'avenir que la lyre d'Orphée. OEdipe, ce parfait modèle des calamités royales, cette image accomplie de tous les maux de l'humanité, cherche aussi les sommets déserts:

Il va
. . . . . du Cithéron remontant vers les cieux,
Sur le malheur de l'homme interroger les Dieux.

Enfin une autre antiquité plus belle encore et plus sacrée, nous offre les mêmes exemples. L'Ecriture, qui connoissoit mieux la nature de l'homme que les faux sages du siècle, nous montre toujours les grands infortunés, les prophètes et J. C. même se retirant au jour de l'affliction sur les hauts lieux. La fille de Jephté, avant de mourir, demande à son père la permission d'aller pleurer sa virginité sur les montagnes de la Judée. *Super montes assumam*, dit Jérémie, *fletum ac lamentum*. « Je m'éleverai sur les montagnes pour

Digitized by Google

» pour pleurer et gémir. » Ce fut sur le mont des Oliviers que J. C. but le calice rempli de toutes les douleurs et de toutes les larmes des hommes.

C'est une chose digne d'être observée, que dans les pages les plus raisonnables d'un écrivain qui s'étoit établi le défenseur de la morale, on distingue encore des traces de l'esprit de son siècle. Ce changement supposé de nos dispositions intérieures selon le séjour que nous habitons, tient secrètement au système de matérialisme que Rousseau prétendoit combattre. On faisoit de l'ame une espèce de plante soumise aux variations de l'air, et qui comme un instrument suivoit et marquoit le repos ou l'agitation de l'atmosphère. Eh! comment J. J. lui-même auroit-il pu croire de bonne foi à cette influence salutaire des hauts lieux? L'infortuné ne traîna-t-il pas sur les montagnes de la Suisse ses passions et ses misères?

Il n'y a qu'une seule circonstance où il soit vrai que les montagnes inspirent l'oubli des troubles de la terre : c'est lorsqu'on se retire loin du monde pour se consacrer à la religion. Un anachorète qui se dévoue aux services de l'humanité, un saint qui veut méditer les grandeurs de Dieu en silence, peuvent trouver la paix et la joie sur des roches désertes ; mais ce n'est point alors la tranquillité des lieux qui passe dans l'ame de ces solitaires, c'est au contraire leur ame qui répand sa sérénité dans la région des orages.

L'instinct des hommes a toujours été d'adorer l'Eternel sur les lieux élevés : plus près du ciel, il semble que la prière ait moins d'espace à franchir pour arriver au trône de Dieu. Les patriarches sacrifioient sur les montagnes ; et comme s'ils eussent emprunté de l'autel l'image de la Divinité, ils appeloient le Seigneur le Très-Haut. Il étoit resté dans le christianisme des traditions de ce culte antique : nos montagnes, et, à leur défaut, nos collines étoient chargées de monastères et de vieilles abbayes. Du milieu d'une ville corrompue, l'homme qui mar-

Digitized by Google

choit peut-être à des crimes, ou du moins à des vanités, apercevoit, en levant les yeux, des autels sur les coteaux voisins. La croix déployant au loin l'étendard de la pauvreté aux yeux du luxe, rappeloit le riche à des idées de souffrance et de commisération. Nos poètes connoissoient bien peu leur art lorsqu'ils se moquoient de ces monts du Calvaire, de ces missions, de ces retraites qui retraçoient parmi nous les sites de l'Orient, les mœurs des solitaires de la Thébaïde, les miracles d'une religion divine, et le souvenir d'une antiquité qui n'est point effacé par celui d'Homère.

Mais ceci rentre dans un autre ordre d'idées et de sentimens, et ne tient plus à la question générale que nous venons d'examiner. Après avoir fait la critique des montagnes, il est juste de finir par leur éloge. J'ai déjà observé qu'elles étoient nécessaires à un beau paysage, et qu'elles devoient former la chaîne dans les derniers plans d'un tableau. Leurs têtes chenues, leurs flancs décharnés, leurs membres gigantesques, hideux quand on les contemple de trop près, sont admirables, lorsqu'au fond d'un horizon vaporeux ils s'arrondissent et se colorent dans une lumière fluide et dorée. Ajoutons, si l'on veut, que les montages sont la source des fleuves, le dernier asile de la liberté dans les temps d'esclavage, une barrière utile contre les invasions et les fléaux de la guerre. Tout ce que je demande, c'est qu'on ne me force pas d'admirer les longues arrêtes de rochers, les fondrières, les crevasses, les trous, les entortillemens des vallées des Alpes. A cette condition, je dirai qu'il y a des montagnes que je visiterois encore avec un plaisir extrême : ce sont celles de la Grèce et de la Judée. J'aimerois à parcourir les lieux dont mes nouvelles études me forcent de m'occuper chaque jour; j'irois volontiers chercher sur le Tabor et le Taygète d'autres couleurs et d'autres harmonies, après avoir peint les monts sans renommée, et les vallées inconnues du Nouveau-Monde.

DE CHATEAUBRIAND.

Digitized by Google

Discours en vers sur l'Indépendance de l'Homme de Lettres, pièces dont l'une a obtenu le prix de poésie, et l'autre le premier accessit, au jugement de la classe de la Langue et de la Littérature françaises de l'Institut national; par *Charles Millevoye*. Prix : 90 cent. in-8°, et 1 fr. 20 cent. l'in-4°.; le papier vélin in-4°. est de 1 fr. 80 cent. A Paris, chez *Léopold Collin*, libraire, rue Git-le-Cœur, n°. 4; et chez *le Normant*, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois, n° 17.

Libertate opus est.
PERS. Sat. 5.

Il y a long-temps que les sociétés littéraires sont dans l'usage de proposer des prix de poésie, et cependant c'est encore une question de savoir si les lettres ont retiré de cette institution un avantage bien réel. On ne voit pas qu'aucun des grands écrivains qui sont l'honneur de la France, aient ambitionné de pareils lauriers. Voltaire concourut une fois dans sa jeunesse, et il se vit préférer l'abbé du Jarry, rimeur aujourd'hui fort ignoré. M. de La Harpe est presque le seul poète distingué dont les succès nombreux dans ce genre aient prêté quelqu'éclat aux triomphes académiques : encore la postérité lui tiendra-t-elle moins de compte de toutes ses couronnes, que de la seule tragédie de *Warwick*, qui les avoit précédées toutes.—On conviendra sans peine que l'appareil d'un couronnement public peut éveiller, dans un homme de génie, le desir de la gloire, et qu'un succès de ce genre peut lui faciliter l'entrée de la carrière. Mais pour une fois où un concours aura été utile, combien de jeunes écrivains, couronnés pour quelques vers médiocres, se croiront dès-lors appelés aux plus grands succès, et se livreront sans réserve à cette passion pour la poésie, si séduisante, mais si dangereuse quand elle n'est pas réunie au plus rare talent !

Digitized by Google

Combien même de dispositions réelles avorteront tout-à-coup, grace à cette présomption malheureuse qui suit presque toujours un succès prématuré ! Ainsi, quoique les concours académiques puissent quelquefois tourner au profit de l'art, ils ne sont, la plupart du temps, qu'un piége dangereux tendu à l'amour propre de ceux qui consulteront moins leurs forces que le desir d'une vaine célébrité. C'est, si l'on peut emprunter un terme de comparaison à des objets un peu plus sérieux, une espèce d'institution machiavélique dans la république des lettres, qui compromet beaucoup d'intérêts particuliers pour un avantage éloigné et incertain. Nous avons condamné dernièrement toutes les mesures politiques que réprouve la morale ; nous n'hésiterions pas à proscrire celle-ci, s'il n'y avoit pas un moyen bien facile d'en détruire toutes les fâcheuses conséquences, sans nuire à l'intérêt de la littérature. Ce moyen seroit de ne donner le prix qu'à des ouvrages importans, de ne plus couronner qu'un talent réel, et non plus seulement quelques dispositions trop souvent démenties par l'événement. Sans doute il pourroit arriver alors que l'Académie n'eût que bien rarement l'occasion de distribuer ses médailles ; elle seroit peut-être obligée de remettre le prix pendant quinze ou vingt années consécutives ; mais, par-là même, ce prix deviendroit véritablement glorieux : une couronne décernée seroit un événement important dans la littérature, et celui à qui on l'accorderoit pourroit se regarder, avec raison, comme appelé par son génie à cultiver l'art des vers, et à s'y consacrer tout entier. Le vœu que nous énonçons ici, est celui de tous les bons esprits, de tous ceux qui savent que si l'on ne peut trop estimer et encourager un vrai poète, une multitude de poètes médiocres est une vraie calamité pour les lettres. Nos lecteurs ont déjà vu si l'Institut national s'est un peu rapproché de cette idée, en accordant cette année un prix de poésie.— L'avant-dernier numéro de ce journal leur a mis sous les yeux les pièces du procès ;

Digitized by Google

qu'il nous soit permis de joindre nos réflexions aux leurs, et de chercher à instruire cette cause devant le tribunal du public, avant que son jugement, sans appel, confirme ou casse l'arrêt de la première cour littéraire de l'Europe.

Le sujet proposé par l'Institut national étoit l'*Indépendance de l'Homme de Lettres*. Quand on entreprend un ouvrage quelconque, la première règle est de bien envisager la thèse qu'on veut y établir; en un mot, de bien fixer le point d'où l'on part, et celui où l'on veut arriver. On seroit d'abord tenté de croire que M. Millevoye ne s'est pas mis fort en peine de ce principe essentiel, en voyant combien est vague la marche qu'il a suivie; mais qu'il ne croie pas que je veuille ici lui en faire un reproche. Il est probable qu'il se seroit vainement mis l'esprit à la torture pour se faire une idée nette de ce qu'on doit entendre par *l'indépendance de l'homme de lettres*. J'ajouterois même, si je ne craignois de paroître blasphémer, qu'il est douteux que les juges aient bien compris eux-mêmes ce qu'ils vouloient dire. En effet, qu'est-ce que cette prétendue indépendance? L'homme de lettres, comme tous les autres citoyens, n'est-il pas soumis aux lois, à la morale, à toutes les convenances de la société? N'est-il pas même de son devoir de mettre, dans ses opinions et dans sa conduite, plus de mesure qu'un homme inconnu, puisqu'il rend ses opinions publiques, et que ses principes et son exemple ne sont pas sans influence sur les mœurs de ses concitoyens? Sans doute il doit avoir une ame indépendante des caprices de la fortune; il doit savoir tout braver plutôt que de commettre une action honteuse, ou d'asservir ses principes aux caprices d'un protecteur; mais est-il besoin de savoir écrire pour se faire une loi de cette glorieuse indépendance? N'est-elle pas du devoir de tout honnête homme? Il est vrai que le littérateur peut, sous un rapport, dépendre moins de la fortune que le commun des hommes; qu'il lui est plus facile de vivre heureux dans la pauvreté, parce

Digitized by Google

qu'il trouve chaque jour dans l'étude des plaisirs bien plus doux, que ceux que les richesses procurent si rarement. Si c'est là ce que l'Institut a voulu dire, il a eu raison sans doute : mais alors il faudroit convenir qu'il s'est bien vaguement exprimé. Et comment supposer qu'une docte académie n'ait pas su clairement énoncer une thèse aussi simple? Il seroit donc bien injuste d'attaquer ici M. Millevoye, s'il ne paroît pas avoir su bien positivement ce qu'il vouloit prouver; si, au lieu de bien établir un principe, de le suivre dans tous ses développemens, d'en déduire des conséquences claires et lumineuses, il s'est jeté dans des lieux communs, cent fois rebattus, sur le bonheur que le philosophe trouve en lui-même, sur son profond mépris pour les richesses et pour les honneurs, mépris toujours démenti dans l'occasion. Tout cela est la faute du sujet; et tout ce qu'on peut raisonnablement attendre du poète, c'est qu'il ait revêtu ces lieux communs de couleurs riches et poétiques. Il est trop aisé d'être injuste, en détachant quelques vers qui paroissent choquans lorsqu'ils sont isolés, et qui peuvent être beaux quand l'art du poète a su les préparer avec art et les fondre dans le coloris général du style: nous allons transcrire un morceau assez considérable, et ce sera celui qui a dû réunir le plus de suffrages. Foiblesse de style, vague d'expression et de pensée, sur-tout manque de logique dans les détails comme dans l'ensemble; voilà le vice mortel qui précipite dans l'oubli tant de pièces de vers. Voyons si un ouvrage couronné par l'Institut est exempt de tous ces défauts.

Il n'est point de déserts, point d'exil pour le sage.
Ces sables dévorans, ces plaines sans ombrage,
Ces antres, ces rochers n'ont pour lui rien d'affreux;
Seul, errant et proscrit, il n'est point malheureux;
L'étude, objet constant de son idolâtrie,
Au bout de l'univers lui fonde une patrie.

On a dit cent fois que l'amour des lettres pouvoit tenir lieu

Digitized by Google

de tous les trésors, qu'il pouvoit consoler de toutes les disgraces. Il étoit tout naturel que M. Millevoye cherchât à rajeunir une pensée si commune; mais devoit-il l'exagérer au point de la rendre absurde? *Les antres et les rochers* n'auroient-ils donc rien d'affreux pour lui, qui sans doute est un sage? L'étude lui feroit-elle oublier si aisément sa patrie? A-t-il vu beaucoup de philosophes, quelque studieux qu'il les suppose, se courber sur des livres au milieu *des déserts, des sables dévorans et des plaines sans ombrage?* Celui qui, dans l'exil et dans la proscription, *n'est pas malheureux*, qui ne regrette pas sa patrie *au bout de l'univers*, n'est point un sage, mais un égoïste qu'il faut plaindre et mépriser. Il est vrai que, dans ces derniers temps, on a pu souvent s'y méprendre; mais M. Millevoye devoit peindre le philosophe du beau côté.

> Mais pour l'ensevelir les cachots sont ouverts;
> Il y descend, courbé sous le poids de ses fers.
> Calme, il répète encore à l'oppresseur qu'il brave,
> « Je ne suis qu'enchaîné, je ne suis point esclave. »
> *Sur ce mur ténébreux, son muet confident,*
> *Il trace avec sa chaîne un vers indépendant.*

Je ne ferai pas remarquer combien ces deux derniers vers, dont l'auteur a dû beaucoup s'applaudir, sont froids et maniérés; mais je ne puis m'empêcher d'admirer l'exagération qui règne dans ce tableau. Quoi! c'est dans un pays où les gens de lettres ont porté trop souvent la liberté jusqu'à la licence, où les écrivains les plus célèbres n'ont cessé d'outrager, avec une infatigable persévérance, la religion et les mœurs, sans être moins chéris ni moins fêtés des grands dont ils se moquoient, et dont leurs libelles préparoient la ruine, c'est en France que l'on vient nous peindre les cachots s'ouvrant pour engloutir un poète! Ne sembleroit-il pas qu'il suffit d'écrire quelques vers pour être exposé à boire la ciguë, et que le métier d'auteur est plus dangereux que celui de sol-

Digitized by Google

dat? Que M. Millevoye se rassure ; il peut continuer à versifier sans compromettre sa liberté. Je pense même qu'il seroit assez embarrassé de citer un seul pays où l'on emprisonne les poètes, du moins lorsqu'ils ne sortent pas des bornes que leur prescrit la morale, qu'on n'a jamais outragée sans offenser en même temps le goût. La belle poésie est essentiellement chaste et religieuse ; et quels seroient les souverains assez insensés pour persécuter ceux qui savent réveiller dans les cœurs tous les sentimens généreux, faire revivre les grands hommes de tous les âges pour l'exemple de leur siècle et de la postérité, et prêter à la morale un langage enchanteur?

Qu'un servile mortel à plaisir s'humilie ;
Qu'au parti du vainqueur son effroi se rallie ;
De vingt maîtres divers adulateur banal,
Que pour oser penser, il attende un signal.
Le sage, en tous les temps, garde son caractère.
Tyrans! *il vous poursuit de sa franchise austère*,
Et, libre sous le poids de votre autorité,
En présence du glaive, il dit la vérité.
Là, Caton, qu'un despote honore de sa haine,
Va rejoindre au tombeau la liberté romaine;
Là, Socrate, épuisant la coupe de la mort,
De son dernier sommeil tranquillement s'endort.
L'homme obscur peut *frémir*, tout entier il succombe,
Et l'éternel oubli vient peser sur sa tombe ;
Le sage *ne meurt point* : sous la main des bourreaux
Il défend à la mort d'effacer ses travaux ;
Il la voit, il l'attend, sans pâlir d'épouvante.
Le grand homme n'est plus; mais sa gloire est vivante.

Le lecteur a déjà remarqué combien d'expressions impropres et de pensées fausses on pourroit relever dans ce morceau. Je ne m'arrêterai qu'aux plus choquantes. *Il vous poursuit de sa franchise austère*, est une métaphore qui manque absolument de justesse. Les imprécations, la haine des peuples *poursuivent* les tyrans : la franchise ne *poursuit* personne ; elle consiste uniquement à ne point dissimuler sa

Digitized by Google

pensée dans la crainte de déplaire. *Là, Caton, qu'un despote honore de sa haine* : tout le monde sent combien cette petite antithèse d'une haine qui honore, est froide et puérile; mais une faute plus grave, c'est d'avoir cité Caton quand il est question de l'homme de lettres. L'auteur voudroit-il nous donner Caton pour un versificateur ou un idéologue ? *L'homme obscur peut frémir* : l'homme courageux ne peut-il pas frémir de colère ? Le sage ne frémit-il pas quelquefois d'indignation ? Il est évident que M. Millevoye a cru que *frémir* signifioit ici la même chose que craindre la mort : c'est l'expression que le sens exigeoit impérieusement. *Le sage ne meurt point* : faut-il donc absolument, pour être sage, avoir composé quelqu'ouvrage qui assure l'immortalité ? D'ailleurs, est-ce l'espoir d'une vaine renommée, dont le sage doit être moins ébloui que tout autre, qui est fait pour lui inspirer le mépris de la mort ? Voilà bien des défauts, sans doute, et cependant je n'ai pas encore parlé du plus grave : c'est une froideur répandue dans toute la pièce, qui en rend la lecture pénible, quoiqu'elle soit très-courte. Il n'y a pas deux vers qui soient faits de verve, qui portent le caractère de l'inspiration, qui révèlent le poète. — On a dit heureusement que les vers de Racine étoient d'une *perfection désespérante* pour tous ses successeurs. On peut dire, au contraire, qu'il y a pour le lecteur une sorte de médiocrité désespérante dans toutes les poésies qui sont publiées chaque jour. La plupart ne sont pas dépourvues d'une certaine correction : on n'y trouve ni fautes grossières, ni même défaut absolu d'harmonie; mais tout y est également terne et sans couleur; et jamais une pensée neuve, exprimée d'une manière vive et originale, n'y vient ranimer l'attention du lecteur, endormi par une cadence froide et monotone. Nous nous plaignons tous les jours de la décadence marquée où est tombée la poésie dans le dix-huitième siècle. Que dirons-nous si nous considérons l'état où elle est maintenant réduite ? Que l'on compare la pièce couronnée

Digitized by Google

aujourd'hui à celles qui le furent il y a quarante ou cinquante ans, aux premiers essais de Marmontel, de Thomas, de Champfort, et l'on verra que nos poètes du jour sont aussi éloignés de ces écrivains, si souvent dépréciés depuis, qu'ils l'étoient eux-mêmes des grands hommes du siècle de Louis XIV.

Jusqu'ici je n'ai fait que des critiques, et peut-être les taxera-t-on d'exagération ? On dira qu'un ouvrage couronné par l'Institut ne peut être destitué de toute espèce de mérite; et, en effet, je suis prêt à reconnoître que la pièce de M. Millevoye en a beaucoup. Elle est tout-à-fait dans le goût du jour : elle a tout ce qu'il faut pour être applaudie. M. Millevoye est un des poètes de l'Athénée : sa pièce seroit excellente pour l'Athénée; car il est bon de savoir qu'il y a une poétique particulière à l'usage de cette société, et il est aisé d'en faire connoître au lecteur tout l'esprit. Si vous voulez briller dans un Athénée, vous n'avez pas besoin de vous occuper du plan d'un poëme. Comme vous ne lirez jamais que des fragmens, il suffit de lui trouver un titre qui puisse promettre quelque chose, et vous y rattacherez, sous le titre d'épisode, tous les caprices de votre imagination, quands ils n'auroient aucun rapport avec le sujet principal. Ce poëme, vous vous garderez bien de l'imprimer; vous pourrez même vous dispenser de le terminer jamais; seulement, vous en détacherez de temps en temps quelque partie, que vous offrirez à l'admiration empressée de vos confrères. Par ce moyen, vous pourrez passer pour auteur de plusieurs grands ouvrages, sans en avoir jamais fini un seul. Il seroit superflu de vous occuper de l'enchaînement et de la justesse des pensées, mais vous aurez soin, et c'est ici le grand principe, de semer fréquemment des *vers d'effet*, de ces vers qui terminent un couplet d'une manière brillante, et qui commandent l'applaudissement. C'est à l'Athénée que s'est formé M. Millevoye : c'est le théâtre où il a débuté dés sa première jeunesse, et où il a moissonné des lauriers en sortant du collége. Je me souviens

Digitized by Google

de lui avoir entendu lire un poëme sur l'amour maternel, où il avoit si bien mis en œuvre le principe important dont on vient de parler, qu'il lui suffisoit de hausser à propos la voix, de s'arrêter un moment après cinq à six vers, pour entendre éclater chaque fois les plus vives acclamations. C'est suivant la même méthode qu'il a composé son dernier ouvrage, et l'événement a fait voir qu'elle étoit aussi bonne pour l'Académie que pour l'Athénée. Le jour de son triomphe, je n'étois point à l'Institut national; mais il n'en seroit pas moins facile de désigner, sans s'y tromper, tous les vers qui ont excité des bravos. Par exemple, l'auteur, parlant toujours du sage, a dit :

Libre à la cour, soumis aux rois, mais sans bassesse,
Devant eux il *s'incline*, et jamais ne *s'abaisse*.

Qui ne sent que cette nuance délicate entre ces deux verbes *s'incliner* et *s'abaisser*, dont l'un est pris au physique et l'autre au moral, a dû charmer toute l'assemblée ! Cet autre passage n'aura pas eu moins de succès :

Des chagrins de la vie il recueille l'histoire,
Et pour lui l'infortune est un pas vers la gloire.
Sur son vaisseau brisé, tel Vernet, sans pâlir,
Etudioit le flot prêt à l'ensevelir.

Mais y aura-t-il eu assez de battemens de mains, assez de témoignages d'admiration pour le passage suivant, où il est question de J. J. Rousseau :

Il porte au sein des bois, sur la cime des monts,
Sa longue rêverie et ses pensers profonds.
Foulant aux pieds les biens que le vulgaire adore,
Que leur préfère-t-il? Un rayon de l'aurore !

On sent qu'à ce rayon de l'aurore on se sera récrié, avant de s'être demandé s'il est absolument nécessaire d'opter entre ces biens *adorés du vulgaire* et un *rayon de l'aurore*, et s'il n'est pas possible d'être riche et de voir lever le soleil.

On voit, par ces courtes citations, que M. Millevoye est dans la bonne route, et que s'il borne son ambition aux ap-

Digitized by Google

plaudissemens de l'Athénée, ou même d'une séance publique de l'Académie, il n'a qu'à continuer sa marche. Nous osons lui promettre un long enchaînement de succès qui ne lui seront pas contestés par l'envie. Mais s'il veut parvenir à une gloire plus réelle et plus durable, il faut l'avertir ici qu'il n'a pas trouvé encore le chemin qui y conduit. Qu'il s'occupe à acquérir des idées avant de songer à écrire; qu'il médite ses plans à loisir; qu'il s'interdise sévèrement ces cliquetis de mots, ces petites antithèses qui séduisent d'abord des auditeurs peu exercés, mais qu'ils finissent bientôt par condamner avec tous les gens de goût; qu'il se méfie sur-tout des applaudissemens de coterie, qui, presque toujours, ne sont que le résultat d'une convention tacite entre l'amour propre des auditeurs et celui du lecteur. Peut-être ces observations sincères lui paroîtront-elles bien dures, au moment sur-tout où le bruit des applaudissemens retentit encore à son oreille: mais enfin, si mes critiques sont bonnes, elles pourront lui être utiles; si elles sont mal fondées, elles lui apprendront du moins que, dans la carrière orageuse des lettres, on n'obtient aucun succès éclatant sans l'avoir péniblement disputé. Que M. Millevoye se rappelle que les Romains faisoient marcher immédiatement après le triomphateur un homme chargé de lui reprocher ses défauts.

Je dirai peu de chose de la pièce qui a obtenu l'accessit. Ce sont les mêmes fautes que dans la première, avec une marche encore plus vague et plus incertaine; cependant peut-être y trouvera-t-on un peu plus de poésie. L'auteur termine en comparant Voltaire, qui abandonne la cour du roi de Prusse, au Rhône qui reparoît au jour après s'être englouti à quelques lieues de Genève. Il est difficile de deviner sur quel point de ressemblance peut s'appuyer une pareille comparaison. A ce petit inconvénient près, elle m'a paru poétique et bien exprimée.

Tel, aux murs de Planeus, près d'apporter ses ondes,
Que destine son urne à leurs rives fécondes,

Digitized by Google

Le Rhône impétueux, égaré dans son cours,
Semble au sein de la terre englouti pour toujours;
Mais bientôt, ramenant ses flots à la lumière,
Plus calme, il s'agrandit dans sa libre carrière,
Et court, bordé de fleurs, de fruits, de pampres verts,
Du tribut de son onde enorgueillir les mers.

Voilà de l'harmonie, des images, en un mot, de la poésie; et certainement on ne trouvera pas huit vers à comparer à ceux-ci dans toute la pièce couronnée. C.

Astronomie des Dames, par *Jérôme de Lalande*, ancien directeur de l'Observatoire. Un vol. in-18. Prix : 1 fr. 50 cent., et 2 fr. par la poste. A Paris, chez *Bidault*, libraire, rue Serpente; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois, n° 17.

« Vous devriez brûler tout ce meuble inutile,
» Et laisser la science aux docteurs de la ville;
» M'ôter, pour faire bien, du grenier de céans,
» Cette longue lunette à faire peur aux gens,
» Et cent brimborions dont l'aspect importune;
» Ne point aller chercher ce qu'on fait dans la lune,
» Et vous mêler un peu de ce qu'on fait chez vous.
» . . . . . .
» Il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes,
» Qu'une femme étudie et sache tant de choses. »

MOLIÈRE.

L'ASTRONOMIE de M. de Lalande est renfermée dans un des cent cinquante-quatre petits volumes qui composent la *Bibliothèque des Dames*, ouvrage entrepris par une société de gens savans dans l'art de faire des livres. Celui de M. de Lalande est extrait de son grand *Traité d'Astronomie*, en trois volumes in-4°. Il s'est rapetissé de cette sorte, « parce » qu'il lui importe d'*attirer*, non d'effrayer à l'abord des » sciences. » C'est-à-dire, qu'il espère qu'après avoir lu cet extrait, les dames achèteront le premier abrégé qu'il a

Digitized by Google

déjà fait de ce même ouvrage, en un volume in-8°., et que, si le cœur ne leur manque pas, elles se procureront enfin le grand Traité complet, ce qui renflera d'autant leur bibliothèque et la bourse de l'auteur. C'est un petit moyen d'attraction d'un côté, et de répulsion de l'autre, qui n'est que trop en usage aujourd'hui. Les gros ouvrages se vendent difficilement : il faut les faire goûter par des abrégés; et quand les abrégés paroissent encore trop volumineux au public, il faut les faire connoître par des abrégés d'abrégés, tels que le volume dont il est ici question. M. de Lalande est connu pour un calculateur qui sait au juste ce qu'il faut de matière pour produire de si beaux effets.

La science astronomique se compose de la connoissance des observations utiles faites jusqu'à nos jours sur le mouvement des astres. Ces observations sont en petit nombre; et depuis la réformation du calendrier grégorien, les astronomes n'ont plus qu'à suivre la route qui leur a été tracée pour tenir en accord, sur nos almanachs, l'ordre des mois et des saisons avec le mouvement connu du soleil. Ce mouvement, ou, à son défaut, celui de la lune ou de quelques étoiles, leur donne les moyens de dresser leurs tables horaires, qui servent ensuite à déterminer les longitudes en mer. Ils calculent aussi les éclipses, l'éloignement et la grosseur des astres. Mais tout ce travail, qui effraie les personnes qui n'ont aucune idée de la mesure des angles, est aussi facile pour celles qui veulent y donner un peu d'attention, que les règles les plus simples de l'arithmétique. Ce que l'on nomme esprit dans le monde, est absolument étranger à cette science. Il n'a fallu, dans son origine, que des yeux pour voir; dans ses progrès, qu'un sens droit pour en tirer des résultats; et dans l'usage qu'on en fait aujourd'hui, il ne faut plus, pour être un astronome parfait, qu'une tête capable d'amonceler des chiffres et de faire des livres remplis de calculs tout faits comme ceux de Barême. En un

Digitized by Google

mot, l'astronomie est une science exacte, dans laquelle on procède par nombres et par mesures; c'est l'ornière de tous les siècles : il n'est pas plus possible de s'en écarter, qu'il ne le seroit aux carpes de la Seine de se détourner du fleuve et de passer par la Villette pour arriver plus tôt à Saint-Denis. Néanmoins, si tout ce que cette science peut produire d'utile est connu depuis long-temps; s'il ne reste plus rien d'essentiel à découvrir, et si, sous ce rapport, il demeure à-peu-près indifférent que celui qui la professe soit un homme d'esprit ou un sot, il reste toujours à cet homme le mérite de la patience : qualité dont le genre humain tire un profit tel, que si les bêtes de somme ne la possédoient pas, nous manquerions bientôt des objets les plus nécessaires à la vie.

L'astronomie a encore cela de particulier, qu'il suffiroit qu'un seul homme en eût la connoissance pour que le monde entier en obtînt tout ce qu'il peut en attendre d'avantageux. Le travail de tous ceux qui s'en occupent, au-delà du nombre d'astronomes que la division des grands états nécessite, est donc complètement inutile; mais la curiosité de l'homme a trouvé dans cette science même, après les connoissances utiles qui sont très-bornées, un vaste champ pour s'exercer, et son esprit un sujet de spéculations et de systèmes dont il ne trouvera jamais le terme : de là vient que bien des personnes s'occupent de cette science plutôt comme objet d'amusement que d'utilité. On a cherché à reconnoître si ce grand mouvement que nous voyons dans les astres n'étoit qu'apparent, et si cette apparence n'étoit pas produite par le mouvement réel de la terre. On a prouvé, ou du moins on a prétendu prouver le pour et le contre. Le système du mouvement des astres, établi par Ptolémée, a eu ses défenseurs, et celui de l'immobilité du ciel et de la rotation de la terre, établi par Copernic vers le milieu du seizième siècle, n'a pas manqué de partisans. Les astronomes de nos jours n'ont rien imaginé depuis, et ils paroissent avoir adopté les

Digitized by Google

idées de l'astronome Allemand, comme plus simples, et par conséquent plus conformes à la raison et à la vérité. Croyant donc n'avoir plus rien à faire sur ce sujet, mais ne voulant pas borner leurs occupations au travail mécanique de leur science, qui les laissoit dans leur utile obscurité, quelques astronomes modernes ont essayé de faire croire aux prédictions météorologiques, quelques autres à la pluralité des mondes; d'autres encore ont voulu expliquer la formation de tous ces globes qui se promènent dans la vaste étendue des cieux; mais ils l'ont fait d'une manière si malheureuse, qu'ils n'ont pas même trouvé de contradicteurs : tant leurs opinions ont paru ou superficielles, ou dépourvues de preuves; et même de sens commun !

M. de Lalande, qui n'a, Dieu merci, rien inventé, rien trouvé, rien imaginé de sa vie, se contente de croire fermement, comme vrai, tout ce qui n'a jamais été présenté que comme des notions vagues, des aperçus hasardés, ou des jeux de l'imagination faits pour distraire un moment. Ainsi, le système de Copernic lui paroît admirable, *dépouillé de tout préjugé*, et sans réplique, quoiqu'il soit facile de reconnoître, comme nous le montrerons tout-à-l'heure, qu'il n'a pas rencontré le plus simple. Les prédictions de la pluie et du beau temps, de la chaleur et du froid, lui paroissent devoir être infaillibles, lorsqu'on aura fait un bon nombre d'observations sur l'ordre des temps; et tout Paris sait que M. de Lalande n'a pas encore fait une seule de ces prédictions, sans que l'on ait vu le temps précisément à l'opposé de ce qu'il annonçoit, ce qui montre assez clairement ou que M. de Lalande prédit avant d'avoir bien calculé, ou que ses calculs sont extravagans. Il y a déjà long-temps qu'on a remarqué que la plupart des incrédules ne sont tels que par excès de crédulité. C'est toujours sur la foi d'autrui qu'ils nient les choses les plus raisonnables, et qu'ils croient les plus absurdes. M. de Lalande nous en offre une belle preuve. Il ne doute pas plus que la

lune

Digitized by Google

5. cen

lune et les autres planètes ne soient habitées, que la petite ville de Saint-Denis; et là-dessus il rapporte l'argument de Fontenelle, qui représente un bourgeois de Paris sur les tours de Notre Dame, qui soutient que Saint-Denis n'est pas habité parce qu'il n'y voit personne. On lui objecte qu'il y voit cependant des maisons et des clochers comme dans Paris, et que cela doit faire supposer qu'il y a des habitans. « Tout » cela, dit-il, ne gagnera rien sur notre bourgeois; il s'obsti- » nera toujours à soutenir que Saint-Denis n'est point habité, » puisqu'il n'y voit personne. Notre Saint-Denis, ajoute-t-il, » c'est la lune, et chacun de nous est ce bourgeois qui n'est » jamais sorti de sa ville. » Je ne suis pas étonné que M. de Lalande ait rapporté ce raisonnement sans en faire connoître le vice, puisqu'il ne le voit pas; mais on peut l'être que Fontenelle, qui étoit homme d'esprit, l'ait avancé. Ce bourgeois, quelque stupide qu'on veuille le supposer, ne diroit-il pas tout de suite: « Il est facile de supposer que Saint-Denis » est habité, puisque j'y vois des habitations et trente che- » mins par lesquels je puis y aller si cela me fait plaisir; » mais qu'en prétendez-vous conclure pour l'habitation de » votre lune? Montrez-moi la route de communication, et, » si elle me paroît praticable, je vous croirai. » Mais Fontenelle s'amusoit, et M. de Lalande parle sérieusement. Ce grand homme pense que les hypothèses de M. le comte de Buffon sur l'incandescense des astres et leur refroidissement successif, sont des vérités rigoureusement démontrées, et que, dans quatre-vingt-treize mille ans, il fera si froid qu'il n'y aura plus personne à Paris pour acheter sa petite astronomie, ce qui est assurément très-malheureux pour ses arrières-petits-neveux et petites-nièces; mais enfin, si tel est l'ordre infaillible de tous les corps célestes, il faut bien nous y soumettre d'avance.

Nous avons dit tout-à-l'heure que nous ferions connoître que le système de Copernic sur le mouvement des astres,

Digitized by Google

n'est pas le plus simple qui pouvoit être conçu : cela ne sera pas difficile. Copernic fait faire à la terre sa révolution autour du soleil immobile, en un an. C'est un petit voyage d'environ deux cent millions de lieues, ce qui fait plus de cinq cent mille en un jour. Ce n'est pas ce qui m'effraie; car je ne serois pas si étonné de voir le soleil parcourir en vingt-quatre heures tout le cercle qu'il décrit, que de voir la touche d'une pendule faire sa révolution autour d'un cadran en douze heures. Le cercle du ciel est un peu plus grand pour nous, qui sommes fort petits; mais pour celui qui l'a dessiné, c'est sans doute fort peu de chose. Cependant, si l'on veut chercher le mouvement le plus simple comme étant le plus probable, à quoi bon faire voyager la terre de cette façon, puisqu'on peut la supposer, d'une part, tournant sur elle-même sans changer de place, tandis que, d'un autre côté, le soleil feroit une petite révolution de quarante-six degrés du midi au nord, et du nord au midi, pour nous donner toutes les saisons; révolution, au surplus, qu'il faut toujours supposer, si l'on ne veut pas trop compliquer les mouvemens de la terre, et s'exposer à déranger l'harmonie et les rapports des autres astres avec elle. Le système de Copernic a visiblement ce défaut, puisqu'il est impossible de concevoir que le monde, tournant dans un espace d'une telle étendue, conserve néanmoins toujours le même aspect des astres, et sur-tout ses étoiles polaires. Mon dessein n'est pas de m'enfoncer ici dans des calculs ennuyeux et étrangers au but de cet ouvrage; mais je demanderai comment la terre, qui n'a que neuf mille lieues de circonférence, pourroit faire en un jour plus de cinq cent mille lieues, lorsque, dans ce même temps, elle ne fait qu'un tour sur elle-même, et que par conséquent elle ne pourroit tout au plus parcourir qu'une étendue égale à cette même circonférence? Il faudroit donc supposer qu'elle a un mouvement cinquante fois plus rapide que celui que sa rotation lui donne : et quelle seroit la cause de ce mouvement

Digitized by Google

extraordinaire ? Je ne sais si Copernic l'a expliquée : quant à M. de Lalande, il n'en dit rien ; il ne parle pas même de toutes ces difficultés. Nous sommes bien éloignés de prétendre offrir ici quelque système nouveau ; nous connoissons trop bien la valeur du temps, pour l'employer à de pareilles inutilités. Nous souhaitons seulement qu'il paroisse sensible que celui qui passe pour être le meilleur, a cependant des vices considérables, et qu'on peut fort bien se dispenser de le croire le plus simple qu'on puisse imaginer.

M. de Lalande accuse ceux qui croient que le soleil tourne autour de la terre, *d'être aveuglés par le préjugé de l'ignorance*, et de n'avoir que des idées étroites. Il nous paroît, au contraire, qu'il n'y a de *préjugé* que dans le système qu'il défend ; car, comme il n'est fondé que sur des notions qui n'ont rien d'assuré, sur des suppositions toutes gratuites, il ne peut être qu'un *préjugé* dans toute la force du terme, et c'est justement là le *préjugé de l'ignorance*. Quant aux *idées étroites*, elles ne sont certainement pas dans l'esprit de ceux qui croient au mouvement des astres autour de la terre, et je défie M. de Lalande de concevoir une idée plus vaste et plus majestueuse. Quant à la difficulté de faire parcourir aux étoiles l'orbe immense qu'elles auroient à décrire, elle est nulle dès qu'elle est possible. Chacun d'ailleurs peut conjecturer sur ce sujet tout ce qui lui plaît, sans craindre de se trouver en contradiction avec les saintes Ecritures. Tout ce que l'on pourra dire se réduira toujours à des suppositions, puisque, suivant M. de Lalande lui-même, il n'y a aucun moyen de prouver le déplacement de la terre, ni même de s'en apercevoir.

Cet astronome nous offre un bien triste exemple du danger qu'il y a de s'écarter de son sujet et de ses occupations habituelles, dans la seule vue de faire un peu de bruit dans ce monde.

Quelque petit que soit le nouveau livre qu'il vient de pu-

Digitized by Google

blier, il n'a pu se dispenser d'y faire entrer sa doctrine ; mais elle y est placée d'une manière si burlesque et si folle, qu'elle est plus propre à faire rire un moment à ses dépens, qu'à jeter la moindre erreur dans les esprits.

Qui croiroit qu'un homme qui se dit savant, et qui prétend se faire passer pour un génie sublime, veuille absolument retrouver dans les constellations, les traces antiques du christianisme, qu'il affecte de confondre avec l'idolâtrie et la mythologie ; et qu'il donne à cet insigne galimatias le titre pompeux d'*Explication des Fables ?* On pourroit d'abord demander à cet esprit bizarre de quelle utilité cette explication peut être à la science qu'il professe, et quel profit les *Dames* pourront en retirer ? Mais il n'y a pas moyen de raisonner avec un homme qui peut vous menacer du Sagittaire ou du Scorpion ; et même je conseille aux dames de ne pas lui chercher querelle, parce qu'il pourroit bien les faire descendre en ligne directe de la constellation *du Taureau*, que les anciens adoroient, dit-il, comme l'origine et le père de toutes choses.

M. de Lalande voit et comprend tout ce qui n'est ni chiffres ni mesures, d'une manière qui lui est toute particulière. Il prétend, par exemple, que les douze signes du Zodiaque, parcourus dans le cours d'une année par le soleil, ont fait imaginer les douze Travaux d'Hercule, entre lesquels il reconnoît que *les écuries d'Augias* sont fort bien représentées par ce même *Bélier*, qui, dit-il dans un autre endroit, est l'*Agneau de Dieu*, ou *Jésus-Christ* lui-même. Mais il n'a pas même la gloire d'avoir inventé ces lourdes inepties. Il faut la laisser tout entière à M. Dupuis, qui au moins a eu le bon esprit de les enterrer dans un gros ouvrage que personne n'aura jamais le courage de lire. Mais quelle nécessité y avoit-il d'ajouter à la partie scientifique de ce petit volume un chapitre d'absurdités sur les fables du paganisme ? Et n'est-il pas visible qu'il n'y a ici d'autre intention que celle

Digitized by Google

de mêler à toutes les folies qu'il lui plaît de rêver, quelques traits contre la religion de sa patrie? Je laisse de côté l'explication des signes du Zodiaque. D'autres avant lui n'y avoient vu que la représentation des douze mois de l'année. M. de Lalande peut y voir, si cela lui fait plaisir, les douze grands Dieux, les douze Tribus d'Israël, ou même les douze Apôtres; toutes ces visions ne sont pas plus ridicules les unes que les autres, et ne méritent que le sourire du mépris. Mais une chose qui fait connoître l'homme, et qui mérite d'être relevée, c'est qu'après avoir confondu, sans goût, sans ordre, et dans un style inintelligible, le sacré avec le profane, saint Jean et Cerbère, Jésus-Christ avec le Capricorne, l'Apocalypse et les Travaux d'Hercule, il finit par dire, « qu'il a cru ne pouvoir mieux terminer l'Astronomie qu'en » faisant connoître l'usage qu'on en fit dans les siècles les » plus reculés, et le moyen qu'elle fournit pour l'explication » de ce qu'on a célébré le plus dans l'antiquité, *de ce qu'on* » *célèbre encore*, et dont on ne connoissoit pas l'origine. » Et il cite, pour autorités, deux ouvrages dignes de figurer à côté des contes de Gulliver, un *Mémoire sur l'origine des Constellations, et l'origine de tous les Cultes ou Religion universelle.* Ainsi, selon M. de Lalande, le divin fondateur du christianisme peut être rangé dans la même catégorie que l'amant de la belle Omphale; et nous pouvons trouver dans le Zodiaque tout ce que nous voudrons, voire même l'explication de l'Apocalypse. Pauvre calculateur que l'orgueil dévore, qui ne sait plus ni ce qu'il croit ni ce qu'il dit, qui se confond lui-même dans ses rêveries, et qui, pour se distinguer, n'a pu trouver d'autre moyen que de provoquer le mépris de tous les honnêtes gens, en foulant aux pieds la doctrine et la religion de ses pères! Que le ciel et les hommes lui fassent miséricorde! G.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— Madame Branchu qu'une chute grave avoit éloignée de la scène depuis sept mois, a fait sa rentrée sur le théâtre de l'Académie impériale de Musique, le vendredi 24 janvier. Cette représentation avoit attiré presqu'autant de spectateurs que les tours de force de Duport. L'actrice a été très-applaudie dans les deux pièces. Elle nous a paru mériter quelques fois ces applaudissemens dans Alceste, et toujours dans le petit rôle de Colette. Ce théâtre doit, dit-on, remettre incessamment Echo et Narcisse, opéra de Gluck. Il a remis cette semaine le ballet d'Acis et Galatée de Duport, et prépare un nouveau ballet de ce danseur.

— Il paroît que le Théâtre Français se dispose à faire de grands efforts pendant le cours de cet hiver. Plusieurs tragédies du second ordre seront reprises. Le succès de Manlius doit encourager les acteurs. Déjà l'on annonce la reprise de Gaston et Bayard, tragédie de du Belloy. Après Manlius, Talma doit jouer Gustave. Le style est un peu rude; mais le rôle convient parfaitement aux moyens de cet acteur, qui vient de se mettre hors de pair. Mlle Raucour rentrera dans le rôle de Sémiramis, et Monvel dans celui de l'Abbé de l'Epée.

— Les Deux Aveugles de Tolède, dont on a donné cette semaine la première représentation à l'Opéra-Comique, n'ont obtenu qu'un succès très-contesté. La musique, ou plutôt la juste célébrité du compositeur, a seule empêché une chute complette. Cette pièce, dont le fonds est pris d'une des nombreuses histoires racontées par le Barbier de Bagdad dans les *Mille et Une Nuits*, n'est qu'un mauvais canevas dans le genre des opéras bouffons italiens. Malheureusement ce ne sont point les paroles de leurs opéras qu'il faudroit emprunter

Digitized by Google

aux Italiens. Celles des Deux Aveugles sont de M. Marsollier, qui a trop rarement su tenir le milieu entre le drame et la farce, et dont les nombreux succès n'ont pas peu contribué à faire abandonner à ce théâtre le seul genre qui lui convienne, si toutefois Favart, d'Hele et Marmontel ne se sont pas trompés. La musique est de M. Méhul. L'ouverture et le quintetto ont paru dignes de l'auteur de Stratonice. Il n'est pas heureux pour un artiste tel que M. Méhul, d'employer son talent sur des ouvrages qui ne peuvent point rester au théâtre.

— Les *Cantatrice Villane*, données jeudi dernier sur le théâtre de l'Impératrice, ont obtenu un très-grand succès. Mad. Canavalli a débuté dans cet opéra par le rôle de Rosa, dans lequel elle a obtenu les plus vifs applaudissemens. La musique est de Fioravanti. — On dit que les comédiens français de ce théâtre répètent en ce moment une comédie en trois actes, d'un jeune homme, ou plutôt d'un enfant de treize ans. Nous ne voulons décourager personne; mais ce que Le Maître a dit du poëme épique, peut aussi bien s'appliquer à la comédie :

Et ce pénible ouvrage,
Jamais d'un écolier ne fut l'apprentissage.

— La semaine prochaine paroît devoir être féconde en nouveautés. La Comédie Française annonce la première représentation *des Français dans le Tyrol*, fait historique en un acte et en prose. L'Opéra-Comique promet *la Prise de Passaw*, fait historique en deux actes, suivi d'un divertissement. Enfin, le théâtre de l'Impératrice affiche pour mardi la première représentation du *Nouveau Réveil d'Epiménide*, comédie épisodique en un acte et en prose, suivie d'un divertissement.

— On prépare aussi au théâtre de la porte S. Martin, deux représentations qui paroissent devoir attirer la foule. La première sera donnée au bénéfice de M. Goyon, danseur de l'Académie Impériale, par les artistes du même théâtre, et les comédiens ordinaires de l'Empereur; la seconde, au bénéfice de M. Philippe, acteur retiré de l'Opéra-Comique.

— On a établi un théâtre à l'hospice de Charenton, comme moyen curatif de l'aliénation de l'esprit.

Digitized by Google

— Les libraires Treuttel et Wurtz annoncent la prochaine publication d'un ouvrage que le nom de son auteur recommandera puissamment à la curiosité publique. Il ne s'agit de rien moins que des *Œuvres de Louis XIV*, en trois volumes in-8°. Les éditeurs publient aujourd'hui la note suivante, que nous donnons textuellement, sans rien préjuger sur l'authenticité du livre qui en est l'objet :

« Le maréchal de Noailles, mort en 1766, possesseur d'une collection de mémoires originaux, composés par Louis XIV, et écrits de sa » main (fait presque généralement ignoré jusqu'ici), se décida, en 1758, » à les déposer à la bibliothèque du roi. Le 6 septembre 1758, il en donna » une copie à l'abbé Sallier, garde des manuscrits du roi. M. Sallier, la » laissa à l'abbé Sonchet, son ami, censeur royal. Ce manuscrit, depuis » long temps à la disposition de MM. Treuttel et Würtz, présentoit la » matière d'un volume in-8°; mais persuadés qu'il existoit encore beau- » coup de pièces inconnues, sorties de la plume de Louis XIV, et qui » n'étoient pas tombées entre les mains du maréchal de Noailles, ils cru- » rent devoir les rassembler, pour donner une édition des œuvres de ce » monarque, aussi complète qu'il seroit possible. Leurs recherches ont » eu les plus grands succès, et ils sont parvenus à réunir une collection de » morceaux historiques, politiques et même littéraires de Louis XIV, » presque tous inédits, qui, ainsi que les mémoires, ont été confiés à un » littérateur connu par des écrits également accueillis et estimés, pour » les classer, y ajouter les notes et les explications nécessaires : enfin ré- » diger, sur Louis XIV, une notice, où, par des rapprochemens his- » toriques et des considérations nouvelles résultant des écrits de ce mo- » narque, il pût être apprécié avec plus d'impartialité et de précision « qu'on ne l'avoit fait encore. »

Cette édition est divisée comme il suit : 1°. Avertissement bibliographique sur les écrits de Louis XIV, et les sources où ils ont été puisés. 2°. Notice historique sur Louis XIV. 3°. Instructions pour le dauphin; Notes et Agenda. Diverses autres pièces, instructions et dispositions politiques. 4°. Mémoires et pièces militaires et historiques. 5°. Lettres particulières de Louis XIV à sa famille, aux princes étrangers, à ses ministres, ses généraux, ses courtisans, etc. 6°. Traductions et poésies de Louis XIV. 7°. Pièces historiques la plupart inconnues, relatives aux principaux événemens du règne de Louis XIV. 8°. Choix de pièces satiriques en vers, sur Louis XIV et les principaux personnages de son temps. Comme l'écriture des personnages célèbres intéresse toujours, on joindra à la présente édition la copie figurative, et trait pour trait, d'une lettre de Louis XIV, et des fragmens de l'écriture de plusieurs personnages illustres de ce règne. Les originaux sont entre les mains des éditeurs.

— M. Cointereaux, professeur d'agriculture rurale, et connu par plusieurs écrits utiles, vient de publier une petite brochure intitulée *Avis au Peuple sur l'Economie de son Bois*, par M. Cointereaux; instruction avec laquelle chaque famillle pourra elle-même diriger ou bâtir dans sa chemnée

Digitized by Google

un nouveau foyer, y maîtriser le feu, y placer le pot, faire des apprêts, s'y chauffer enfin, sans odeur comme sans fumée. Chez l'auteur; rue Folie-Méricourt, n° 4, faubourg du Temple; et chez le Normant, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17. M. Cointereaux donne dans son ouvrage le modèle de trois foyers, et tous les renseignemens nécessaires pour les construire soi même, ou les faire construire sous ses yeux par tel ouvrier qu'on jugera à propos d'employer. L'un de ces foyers n'exige que 20 à 22 fr. de dépense; le même, avec circuit et tuyaux de chaleur, coûte au plus 25 ou 26 fr., et garni de tous les appareils dont il est susceptible, n'outrepasse pas 39 fr. On peut voir, chez le sieur Cointereaux, ce foyer économique. Il offre un emplacement pour le pot au feu, un fourneau pour un ragoût. On peut, en avant, faire rôtir une pièce de viande, mettre un gril sur les côtés, etc. Il échauffe en outre l'appartement, et la famille du sieur Cointereaux n'a point d'autre feu. Il l'alimente enfin avec très-peu de bois.

Modes *du 25 janvier* 1806. — On voit au spectacle beaucoup de toques en velours de toutes les couleurs, toutes sans bord, et sans autre ornement qu'une plume, longue à la vérité, et fort belle. Cette plume, plutôt ronde que plate, est plantée précisément au-dessus du front, et sa pointe vient tomber jusque sur l'épaule gauche.

Plusieurs fonds de toques sont, sinon brodés en jais, au moins semés de jais, épinglés en jais.

Les rubans sont, comme à l'ordinaire, d'abord veloutés, puis rayés.

Les coiffures en cheveux, qui naguère formoient, sur-tout au bal, un front bien large, bien découvert, admettent aujourd'hui une touffe énorme de crochets: les oreilles pourtant restent dégagées; par-derrière est un chou de nattes, ou un réseau de fleurs qui en tient la place.

Le plus nouveau de tous les réseaux est formé de bandelettes de laine blanche.

Nous avons vu un réseau de chenille noire, qui, par-devant, avoit pour accessoire un diadème d'épis de bled, faits en jais noir.

Les roses blanches sont fort à la mode sur les petits toquets mi-parés, et sur les chapeaux négligés.

Pour le négligé, il y a des capotes de velours gris, à passe saillante, rayée de bandes étroites de satin blanc.

Il n'est plus mention des redingotes de drap, quoiqu'on en porte beaucoup: les tailleurs n'ont de commandes qu'en redingotes de velours, qu'ils font tantôt blanches, tantôt amarante, tantôt rose. Sur toutes ces redingotes, l'écharpe est blanche, et se noue par-devant: le haut des emmanchures a de petits crevés de satin blanc, et le dos est boutonné avec des boutons de satin blanc.

Digitized by Google

Les robes à queue sont, la plupart, de satin rose ou blanc, boutonnées ou lacées derrière, avec un tulle à la gorge. Sur les bouts de manche, au lieu de rubans en long ou en biais, comme ci-devant, on voit de grandes dents de loup formées d'un ruban plié.

D'abord on s'étoit borné à suspendre des fruits figurés à ses oreilles; mais, depuis, on a fait, et l'on porte aujourd'hui des colliers en fruits figurés. Naguère, c'étoient des raisins avec leur pampre : aujourd'hui la mode veut des bouquets de mûres. Dans la monture des diamans, les palmettes, les roses, les damiers mêmes, sont passés de mode : il faut quoi qu'il en coûte, sacrifier la main-d'œuvre, et faire exécuter des marguerites. Rien de plus galant qu'une tête moutonnée, sur laquelle on a semé sept ou huit marguerites en brillans.

Les parfumeurs, pour les cadeaux du premier de l'an, avoient imaginé des sacs compliqués, en forme de corbeilles, où l'on trouve à la fois, un miroir, du fil, des aiguilles, un étui pour l'ouvrage, une place pour les clefs, et une poche pour le mouchoir. Ces sacs, brodés en couleur, n'ont rien perdu de leur vogue; on les appelle un *nécessaire*, un *indispensable*, un *ridicule*, comme vous voudrez; mais c'est un meuble de chambre, qu'on ne peut pas porter en ville, vu sa pesanteur; et les femmes qui prennent de ces ridicules, ont soin de ne pas les montrer.

Pour être à la mode en négligé du matin, il faut avoir un gilet turc, rouge et argent, sous un gilet blanc de moyenne grandeur, des guêtres qui ne passent pas la cheville, une redingote très-écourtée qui atteigne à peine le genou, et une culotte qui couvre la moitié du mollet; des souliers sans talon, et un chapeau non pas pointu, mais haut comme un clocher.

Non-seulement une femme parée adapte, au lieu de fleurs, une ou plusieurs plumes à sa toque, mais sur sa robe de velours, sont quelquefois semées de petites plumes brodées en or.

On ne voit plus autour du lit d'une petite maîtresse, de ces figures bizarres ou hideuses, de ces Méduses et de ces Osiris, qui servoient d'ornemens ou de supports; on choisit au Musée les plus belles statues : l'oiseau qui rattache avec son bec les rideaux d'une croisée, est un cygne; c'est un cygne encore, qui tient dans ces pattes *les bonnes-graces* du lit, ou soulève du bout de l'aile, la draperie antique d'un boudoir moderne.

Du 31 janvier. — Le rose très-pâle est encore la couleur dominante; on en peut faire la remarque chez les modistes et dans les salles de bal.

Une danseuse a toujours un énorme bouquet artificiel, placé du côté gauche. Au spectacle, les fleurs sont naturelles; et, à moins d'être en très-grande parure, on les tient à la main : ce sont des brins de jacinthe, ou des violettes.

Pour les bals, il y a, outre les demi-guirlandes, dites tours de peigne, des diadèmes de roses blanches. Quelquefois ces roses sont en argent : on exécute aussi en argent des guirlandes de vigne et des épis.

En grande parure, on recommence à reporter des coiffures *à la Ninon* : de chaque côté les cheveux bouclés doivent descendre plus bas que la joue, et, vers la pointe, former presque tire-bouchon. Cette coiffure n'admet qu'une fleur sur le côté gauche; elle est lisse sur le front, et, par-derrière, se termine en chou de nattes ou en colimaçon.

Depuis quelques mois, même en grande parure, à moins que ce ne fût en société, on voyoit peu de robes à queue, les diamans même se portoient avec des robes courtes.

On a vu, ces jours derniers, des robes de velours doublées d'hermine, les revers en schall, et, sur les deux devants, au lieu du simple liseret accoutumé, cinq doits à-peu-près de bordure d'hermine; la toque pa-

Digitized by Google

reille, avec une plume blanche; et aux emmanchures, pour couper le rouleau de velours, des raies d'hermine.

A la taille de quelques autres robes de velours, on remarquoit de petites basques quarrées, comme à des corsets à la paysanne: ces robes étoient placées derrière, et les manches très-bouffantes, avec des crevés de rubans. Par-devant, pour former le tablier, régnoient trois lignes perpendiculaires de bouffettes de satin.

Les lingères fameuses forment en or, l'ourlet de leurs collerettes.

En demi-toilette, on voit quelques toquets de crêpe avec des fleurs dessus, notamment avec des roses blanches ou de la giroflée. Ces toquets se mettent avec un beau peigne, que la transparence du fond laisse voir assez distinctement.

NOUVELLES POLITIQUES.

Pétersbourg, 28 décembre.

Le lendemain de l'arrivée de l'empereur, les chevaliers de l'ordre de Saint-Georges tinrent une assemblée extraordinaire. (L'on sait que pour être reçu membre de cet ordre, il faut avoir fait la guerre et s'être distingué.) Il fut résolu à l'unanimité de conférer le grand cordon à S. M. I., et une députation fut chargée de le lui présenter, ainsi que la décision qui avoit été prise à ce sujet. S. M. I. accueillit cet hommage de l'ordre; mais, malgré les instances réitérées des députés (le général d'infanterie prince Prosorowsky, et le prince Kusakin, chancelier de tous les ordres de Russie), elle refusa d'accepter le grand cordon, en disant « que les » décorations de l'ordre militaire de la première classe ne » devoient être la récompense que des commandans en chef; » qu'elle n'avoit point commandé, mais seulement conduit » ses braves troupes au secours de son allié, qui avoit lui-» même dirigé toutes les opérations; qu'elle ne croyoit pas, » par cette raison, avoir fait dans cette occasion tout ce qui » pouvoit lui mériter une telle distinction; que dans toutes » ses actions, elle n'avoit fait que partager l'intrépidité de » ses braves troupes, et ne s'étoit séparée d'elles dans au-» cun danger; que n'ayant encore eu aucune occasion de » montrer sa bravoure personnelle, elle jugeoit en ce mo-» ment convenable, pour prouver son estime pour l'ordre » militaire, de n'accepter que les décorations de la quatrième » classe. »

Vienne, 16 janvier.

L'empereur est arrivé ici aujourd'hui à onze heures du matin; il s'est d'abord rendu à la cathédrale, où on a chanté un *Te Deum*, et est allé ensuite dans son palais, en passant

Digitized by Google

par les principales rues : il n'avoit pour escorte que la garde bourgeoise à cheval ; la bourgeoisie à pied, sous les armes, bordoit la haie ; aucune troupe réglée n'a paru. Le cortége se composoit de huit voitures ; l'empereur étoit dans la dernière avec l'impératrice. On lisoit beaucoup d'émotion sur les figures de LL. MM. L'ordre qui a régné, l'affluence des habitans dans les rues, les sentimens qui ont été généralement manifestés ont fait reconnoître la sagesse qui a toujours caractérisé les Viennois et leur attachement pour leur souverain. Avant l'arrivée de l'empereur, on avoit affiché et publié partout la proclamation suivante :

François II, par la grace de Dieu, empereur élu des Romains, toujours auguste, empereur héréditaire d'Autriche, roi de Germanie, de Hongrie, de Bohême, etc., etc., etc.

« Lorsque je me suis éloigné de vous, je n'étois pas peu fondé à croire que notre séparation seroit de très-courte durée ; car j'avois pris la ferme résolution de revenir à Vienne aussitôt après la levée des séances de la diète hongroise ; mon intention étoit de rester parmi vous aussi long-temps que ma présence dans la capitale auroit pu s'accorder avec l'obligation de veiller aux intérêts de tout mon empire. La force des circonstances a pu seule m'empêcher d'exécuter cette résolution. J'ai pensé qu'il étoit de mon devoir envers vous, comme envers la généralité de mes fidèles sujets, de rester dans le voisinage de l'armée combinée. J'ai fait choix d'un représentant qui avoit votre confiance, et qui, sous tous les rapports, la méritoit. Je me suis occupé de vous, et j'ai veillé à vos intérêts autant que le malheur des circonstances l'a permis.

» La Providence n'ayant pas voulu que par des succès militaires nous pussions poser les fondemens d'une sécurité durable, j'ai redoublé d'efforts pour que des négociations de paix rendissent à mes états subjugués le repos et la tranquillité. Le succès de mes efforts a paru tardif à mon cœur ; mais on ne pouvoit terminer plus tôt une affaire qui embrasse le présent et l'avenir, et dont la décision exigeoit un consentement mutuel.

» Ce temps malheureux n'est plus. Je reviens au milieu de vous avec l'attendrissement que m'ont fait éprouver votre constance, votre attachement inébranlable, votre vigilance à conserver l'ordre et le repos, votre empressement enfin à tempérer par la bienfaisance les malheurs de l'humanité. Il n'est aucun devoir que vous n'ayez rempli, aucune vertu que vous n'ayez pratiquée. Vous vous êtes acquis l'estime de vos compatriotes, celle des étrangers : vous avez enfin les plus justes droits à ma reconnoissance. Encore éloigné de vous en subissant les épreuves les plus pénibles, j'ai trouvé des motifs de tranquillité dans ce sentiment consolateur.

» Mais si je m'abandonne justement à la joie que me fait éprouver mon retour au milieu des bons habitans de Vienne ; si vous-mêmes venez avec allégresse au-devant de votre souverain, et oubliez en le revoyant les calamités qui vous ont accablés, n'imaginez pas pour cela que votre situation actuelle me soit inconnue, et que je ne l'aie pas attentivement considérée.

» Oui, peuple généreux ! tu as éprouvé des malheurs qui ont ébranlé, jusqu'en ses fondemens, la prospérité que tes efforts et ton activité t'avoient acquise. Je ne me dissimule point cet état des choses, j'ai cherché

Digitized by Google

même à le connoître entièrement, parce que cette connoissance est indispensablement nécessaire pour établir l'accord qui doit exister entre les ressources et les besoins. On a déjà fait tout ce qu'il étoit possible de faire dans ces malheureuses circonstances, pour empêcher que les consommations extraordinaires auxquelles on a eu recours n'occasionnent, ni la disette, ni un enchérissement qu'on ne puisse supporter. C'est pour parvenir à ce but que j'emploierai dorénavant tous les moyens que la Providence a mis en ma main.

» Soyez toujours aussi fidèles à votre prince que vous l'avez été dans les temps les plus critiques ; contribuez, par vos bons sentimens, au bien général vers lequel se dirigent tous mes efforts, redoublez d'industrie, conduisez vous toujours avec la même noblesse, fermez l'oreille à d'in ustes censures, comptez sur le Tout-Puissant, et joignez vos prières aux miennes. Nos blessures, quelque profondes qu'elles soient, seront bientôt cicatrisées. » .

Felsberg, le 15 janvier 1806.

Londres, 22 janvier.

Discours des lords commissaires aux deux chambres du parlement, du 21 janvier 1806.

Milords et messieurs,

La commission munie du grand sceau, qui nous a été délivrée par S. M., nous autorise, entre autres choses, à faire connoître les motifs de cette réunion du parlement. S. M. nous a particulièrement chargés d'appeler votre attention sur les succès les plus décisifs dont la Providence a daigné bénir ses armées de mer depuis la dernière session du parlement.

Les flottes de S. M. ont fait voir toute leur activité et toute leur persévérance dans la poursuite et dans l'attaque des différentes escadres de l'ennemi ; les résultats de chaque combat ont été honorables pour le pavillon britannique, et ont affoibli la puissance maritime des états avec lesquels S. M. est en guerre. Mais la victoire remportée devant Trafalgar sur la flotte combinée de France et d'Espagne, a manifesté, plus que tous les exploits recueillis dans les annales même de la marine anglaise, l'habileté et le courage des officiers et matelots de S. M. ; et la destruction d'une partie aussi considérable des forces navales de l'ennemi, a non-seulement confirmé de la manière la plus signalée la supériorité maritime de ce pays, mais elle a de plus contribué essentiellement à la sûreté des domaines de S. M.

S. M. est profondément affectée que le jour d'un triomphe aussi mémorable ait été malheureusement obscurci par la perte d'un héros. Elle est persuadée que vous sentirez que cette fin déplorable, mais glorieuse, d'une vie que tant d'exploits rendent remarquable, exige que la reconnoissance de ce pays soit manifestée d'une manière aussi durable que distinguée. Elle espère donc que vous concourrez à mettre S. M. en mesure d'ajouter aux honneurs qu'elle a conférés à la famille du feu lord vicomte Nelson, des marques de la munificence

Digitized by Google

nationale, qui transmettront jusqu'à la postérité la plus reculée la mémoire de son nom et de ses services, et le bienfait de son exemple.

S. M. nous a de plus chargés de vous faire connoître que, pendant que la supériorité de ses forces maritimes s'est ainsi établie et maintenue, S. M. a trouvé le moyen de placer les fonds qui avoient été mis si libéralement à sa disposition pour secourir celles des puissances du continent qui se montroient déterminées à résister aux empiétemens formidables et toujours croissans de la France. S. M. a ordonné que les divers traités conclus à ce sujet fussent mis sous vos yeux; et quoiqu'elle ne puisse que déplorer profondément les événemens de la guerre d'Allemagne, événemens qui ont trompé ses espérances et conduit à un résultat défavorable, elle est persuadée qu'après avoir pris connoissance de ses différentes démarches, vous penserez que rien n'a été négligé de sa part pour soutenir les efforts de ses alliés, et qu'elle s'est conduite conformément aux principes déclarés par elle et reconnus par le parlement comme essentiels aux intérêts et à la sécurité de ses domaines, ainsi qu'à la sûreté du continent.

Il est un grand motif de consolation pour S. M., et elle est persuadée que vous y prendrez part : quoique l'empereur d'Allemagne ait été forcé d'abandonner la contestation, S. M. continue à recevoir de son auguste allié l'empereur de Russie les plus fortes assurances de son attachement à cette politique sage et généreuse, dont les principes l'ont guidé jusqu'à présent. S. M. ne doute pas que vous ne sachiez apprécier les avantages importans qui résulteront de la durée de nos relations intimes avec ce souverain.

Messieurs de la chambre des communes,

S. M. a ordonné que les états estimatifs de cette année vous fussent présentés, et elle nous a chargés de vous assurer qu'ils ont été dressés conformément à ce qu'exige la situation actuelle de ce pays. S. M. compte que vous lui accorderez tous les subsides qui, après une mûre délibération, seront reconnus être nécessaires. Elle souhaite ardemment de contribuer, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, à alléger les taxes additionnelles qui doivent nécessairement être imposées; et c'est dans cette vue qu'elle a ordonné d'appliquer au service public de l'année, la somme d'un million sterling, provenant de la vente d'une partie des prises faites a l'ennemi, et devant, conformément à nos lois, être versée dans la caisse de la couronne.

Milords et Messieurs,

S. M. est très-persuadée que quels que soient l'orgueil et la confiance que les succès de nos armes doivent inspirer, vous sentirez combien les événemens de la guerre continentale,

Digitized by Google

après avoir aussi malheureusement accru l'influence et le pouvoir prédominant de la France, exigent la continuation de toute notre vigilance et de tous nos efforts. S. M. compte que pour nous rendre invincibles chez nous, comme redoutables à l'extérieur, vous vous occuperez invariablement à étendre les ressources qu'elle trouvera dans la bravoure et la discipline de ses troupes, dans le zèle et la loyauté de toutes les classes de son peuple, et dans les richesses de ses états. C'est par de tels efforts seulement que la guerre peut être menée à une fin compatible avec la sûreté et l'indépendance de ce pays, et avec le rang qu'il occupe parmi les nations du monde.

PARIS.

— LL. MM. l'EMPEREUR et l'Impératrice sont arrivées à Paris dans la nuit du 26 au 27 janvier.

— Le 28 janvier, S. M. l'EMPEREUR et ROI, entouré des princes de sa famille et des grands dignitaires de l'Empire, des ministres, des grands-officiers civils et militaires, des officiers civils de sa maison et de son conseil-d'état, a reçu sur son trône les hommages et félicitations des principales autorités constituées. Ces divers corps ont été conduits dans la salle du trône par les maîtres et aides des cérémonies, et introduits par S. E. le grand-maître des cérémonies. Le *Journal Officiel* contient les discours des présidens du sénat, du tribunat, du tribunal de cassation, de la cour d'appel et du préfet de la Seine, du président de l'institut, etc.

S. M. l'EMPEREUR et ROI a répondu au sénat en peu de mots; il a dit « qu'il remercioit le sénat des sentimens que le président venoit d'exprimer, et il a ajouté qu'il mettoit son unique gloire à fixer les destinées de la France, de manière que dans les âges les plus reculés, elle fût toujours reconnue par la seule dénomination du Grand-Peuple. »

L'EMPEREUR a répondu au tribunat « qu'il desiroit qu'on ne se ressouvînt de ce qui a été fait de bien dans ces derniers mois, qu'au moment où son armée rentreroit en France, afin que ses soldats fussent alors accueillis comme doivent l'être des enfans qui sont la gloire et l'honneur de leurs familles; qu'il falloit en ce moment s'occuper uniquement de perfectionner la législation, parce que les bonnes lois sont la cause la plus durable de la prospérité des peuples. »

S. M. a dit au président de la cour de cassation « qu'elle agréoit avec d'autant plus de plaisir les sentimens qui venoient d'être exprimés au nom de la cour de cassation, qu'elle étoit sensible au bien qu'une bonne administration de la justice a fait à son peuple. »

Digitized by Google

S. M. a répondu au discours prononcé par M. le conseiller-d'état préfet de la Seine : « Qu'il connoît tout l'attachement que les habitans de sa bonne ville de Paris ont pour sa personne, et qu'il a senti qu'il n'étoit pas en leur pouvoir d'ajouter par leurs démonstrations à l'opinion qu'il en a conçue; mais que si la destinée avoit été contraire à ses armes, c'est alors qu'il auroit fait une entrée solennelle pour que ses ennemis reconnussent aux acclamations qui se seroient fait entendre, et au nombre des Français qui se seroient pressés autour de lui, les ressources qu'il auroit trouvées dans l'amour de ses sujets; que revenant victorieux, il avoit obéi au sentiment qui le pressoit de rentrer dans son palais, pour s'occuper sans retard des plus chers intérêts de ses sujets. »

— Un décret impérial, daté de Munich, le 12 janvier, inséré dans le *Journal Officiel italien*, porte que les états vénitiens seront extraordinairement administrés, jusqu'à ce qu'on ait arrêté toutes les mesures qu'il convient de prendre pour la réunion de ce pays au royaume d'Italie. Le prince Eugène, nommé gouverneur de ces états, réunira l'autorité civile et militaire.

— Par décret d'hier, S. M. I. et R. a nommé M. le conseiller-d'état Mollien, ministre du trésor-public, en remplacement de M. Barbé-Marbois. M. Mollien a été présenté par S. A. S. Mgr l'archichancelier, au serment qu'il a prêté entre les mains de S. M.

— Par un autre décret du même jour, M. Rostaguy, commissaire-général des relations commerciales à Venise, est nommé administrateur-général des finances des états vénitiens; il exercera ses fonctions sous les ordres et l'autorité de S. A. I. et R. le prince Eugène.

— S. Exc. M. le maréchal Berthier, a adressé la circulaire suivante à MM. les préfets des départemens :

« Je vous préviens, Monsieur, que j'ai confirmé pour l'an 1806 les capitaines et lieutenans de louveterie qui ont été commissionnés par moi en l'an 13 et en l'an 14, dans votre département. Je vous prie de leur faire connoître cette décision, et de leur recommander de porter tous leurs soins à détruire les loups. Rappelez-leur l'obligation où ils sont de m'écrire tous les mois, pour me rendre compte des loups qui fréquentent leurs cantons, et de ceux qui ont été détruits. Depuis l'organisation que j'ai faite des capitaines et lieutenans de louveterie, il y a eu 310 loups tués; mais ce nombre est très-peu considérable en raison de celui de ces animaux et des ravages qu'ils font.

— Les troupes françaises ont pris, le 15 janvier, possession de la ville de Venise.

Digitized by Google

(N° CCXXXVIII.)
(SAMEDI 8 FÉVRIER 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

LE TROUPEAU,

FABLE (1).

TOUT fablier, belle et sage Clio,
Peut invoquer parfois ton assistance;
Accorde-moi ta divine influence,
Et fais jaillir du feu de mon cerveau,
Pour annoncer à la race future
(Si l'on me lit) la tragique aventure
Et le salut d'un précieux troupeau.
Le bon Lysas, vieux berger d'Arcadie,
Avoit moutons nombreux et bien portans,
Que ses voisins voyoient d'un œil d'envie.
Certain valet, gagné par ces méchans,
Servit au mieux leur basse jalousie,
En dissipant par ses profusions
Le bon fourrage et les provisions
Que pour l'hiver on avoit amassées:
Il fut chassé. Lysas fit comme il put
Pour réparer les sottises passées;

(1) Nous insérons cette fable en entier, quoique très-longue, parce que l'idée en est ingénieuse, et qu'elle nous a paru déceler dans son jeune auteur d'heureuses dispositions et une facilité très-rare.

Digitized by Google

Mais désormais le berger résolut
De n'avoir plus de valet quel qu'il fût,
S'en rapportant à sa meute fidèle
Pour gouverner le bon peuple qui bêle,
Et le garder des atteintes des loups,
Voire des tours des trop adroits filous.
Tous les mâtins fameux par leur audace,
Furent par lui chèrement achetés,
Et les doguins de la plus forte race
Dans son bercail élevés et domptés,
Pour recruter sa troupe vigilante.
D'abord Lysas du plus heureux succès
Voit couronner ses soins et son attente.
On dort en paix : les tyrans des forêts
Sont écartés et saisis d'épouvante;
Mais par malheur il n'a pas aperçu
Parmi ses chiens un louveteau notable,
D'une doguine en fredaine conçu,
Et qui devint un loup très-formidable.
Un soir ce loup dans les bras du sommeil
Surprend Lysas, l'étrangle et le dévore;
Puis triomphant, au retour du soleil,
Aux fiers mâtins qu'il pourroit craindre encore,
Il fait sentir que, leur maître étant mort,
Il leur convient, par le droit du plus fort,
De composer l'illustre aréopage
Qui doit régler le destin des troupeaux.
L'ambition est vertu chez le sage;
Chacun croit l'être; et sur les animaux
L'ambition prend aussi quelque empire.
Le conseil donc s'empressa de souscrire
Au noble avis du madré novateur :
On assembla tout le peuple brouteur;
Et maître loup, qui sait *penser* et *dire*,
Quoiqu'il n'ait lu Quintilien ni Bouhours,
Vint prononcer à-peu-près ce discours :
« Assez long-temps la gent à quatre pattes
» Subit les lois d'un bipède orgueilleux,
» Qui, nous traitant de *brutes*, d'*automates*,
» Asservit tout à son empire affreux;
» Un jour viendra, qu'abjurant ce *blasphème*,
» Sur quatre pieds il marchera lui-même,
» Si l'on en croit un de nos bons amis;

Digitized by Google

» En attendant tout lui reste soumis :
» C'est pour lui seul qu'on a créé la terre,
» A son avis ; et le dôme des cieux
» Pour son plaisir fut voûté par les Dieux ;
» On fit pour lui l'un et l'autre hémisphère ;
» Pour lui Phébus féconde les guérêts ;
» L'arbre pour lui végète en nos forêts ;
» Et du soleil la divine lumière
» Pour l'éclairer fut faite tout exprès ;
» Enfin, pour lui la prudente nature
» Vous habilla d'une épaisse toison,
» Qu'il vous enlève alors qu'il trouve bon
» De s'en servir, vous livrant à l'injure
» Du souffle aigu du rigide aquilon.
» Bien pis encor : dans ces vertes prairies
» Vous ne broutiez que lorsqu'il lui plaisoit ;
» Dans un bercail il vous tyrannisoit,
» Et quand l'émail de ces plantes fleuries
» Vous annonçoit la saison des amours,
» Le monstre ! alors ses mains profanatrices
» Du doux hymen vous privoient pour toujours.
» Ses braves chiens, soumis à ses caprices,
» Ses défenseurs, au moindre mal de dent
» Il les noyoit impitoyablement !
» Mais qui pourroit nombrer ses injustices,
» Ou se vanter, sans être un vil flatteur,
» D'avoir connu sous ses lois le bonheur ?
» Je viens enfin changer ces lois barbares,
» Et vous sauver de ses fureurs bizarres.
» La déité que l'on nomme Raison
» Va par ma voix vous parler sans façon :
» Tous les mortels, sans nulle différence,
» Naissent égaux devant le Créateur ;
» S'il donne à l'un la force et la vaillance,
» L'autre a pour lui la beauté, la douceur ;
» Mais ils ont tous même droit au bonheur.
» Pour le chercher tout acte est légitime ;
» Tout est besoin lorsque vous desirez.
» Vivez heureux sous ce nouveau régime,
» Broutez en paix partout où vous voudrez ;
» Rien ne pourra troubler vos jouissances ;
» Votre conseil réunit les puissances
» Législative, exécutive ; enfin

Digitized by Google

» Il s'investit du pouvoir souverain.
» D'en abuser s'il nous prenoit envie,
» Insurgez-vous; car le plus saint devoir
» Est d'arrêter les abus du pouvoir;
» Chacun de nous sacrifieroit sa vie,
» S'il le falloit, pour le commun bonheur;
» Mais jurons tous par des sermens terribles,
» De conserver nos droits imprescriptibles,
» Et que jamais un nouvel oppresseur
» De ce troupeau ne sera possesseur.
» Si parmi nous il se trouvoit un traître
» Qui regrettât notre ci-devant maître,
» Que le coupable, assailli dans l'instant,
» Soit mis à mort en quatre coups de dent! »
A ce discours, noblement pathétique,
L'aréopage aquiesce en aboyant,
Peuple mouton applaudit en bêlant,
Et l'orateur est du conseil cynique
Tout d'une voix proclamé président.
Le lendemain, ce magistrat caustique
Voyant Robin, beau mouton, bien nourri
(De feu Lysas c'étoit le favori),
Qui s'éloignoit d'un air mélancolique:
« Tout beau, monsieur, lui dit-il, demeurez;
» Pourquoi donc fuir quand je viens à paroître?
» Ha, je le vois, vous regrettez ce maître,
» Et sourdement tout seul vous conspirez!
» J'en vais trouver une preuve complète:
» A votre col vous osez conserver
» Ce beau ruban où pendoit la clochette
» Qui de Lysas vous faisoit remarquer.
» Ah, scélérat, je saurai la cachette
» Où vous gardez de semblables bijoux
» Pour les reprendre au moment favorable
» Où vos amis s'armeront contre nous!
» A mort, coquin! l'intérêt de nous tous
» Veut qu'à l'instant périsse le coupable;
» Sur un perfide on ne sauroit trop tôt
» Appesantir la main de la justice:
» *Salus plebis suprema lex esto:*
» Nous atteindrons bientôt plus d'un complice. »
Tout aussitôt Robin est étranglé,
Et le conseil en fait bonne curée.

Digitized by Google

Le lendemain son président zélé
Lui offre encor nouvelle picorée,
Et chaque jour d'honnêtes délateurs
Vont dénonçant d'autres conspirateurs.
Si le conseil, regorgeant de pitance,
Etoit tenté de montrer sa clémence,
Le loup vouloit, pour décider ce point,
De l'accusé connoître l'embonpoint.
Peuple mouton errant à l'aventure
Par monts, par vaux, souffroit tout sans murmure.
Un jour advint qu'un membre du conseil
Fut compromis dans une procédure;
On le condamne avec grand appareil,
On l'exécute en la forme ordinaire.
Puis maître loup, qui trouveroit fort bon
De régner seul sur le peuple mouton,
Détruit encore un dogue réfractaire
Le lendemain de cette heureuse affaire.
Mais à ce coup, d'un pareil président
Tout le conseil redoutant l'énergie,
S'élève enfin contre sa tyrannie:
Le loup n'est plus. A ce règne sanglant
Succède alors une molle anarchie;
Chacun des sieurs, présidant à son tour,
Sur le troupeau règne pendant un jour,
Et fatigué du poids du diadême
Le lendemain quitte le rang suprême
Pour vivre en paix du fruit de ses labeurs.
De maître loup la rare prévoyance
A pour long-temps assuré la pitance
Des conseillers ses heureux successeurs;
Mais les moutons, espèce frugivore,
Ont dévasté tout l'empire de Flore;
Les prés, les bois, n'offrent plus aux brouteurs
Pour pâturer, ni gazon, ni feuillage:
La faim sur eux signale ses fureurs,
Et chaque jour les loups du voisinage
Par-ci par-là croquent quelques traîneurs.
Le ciel enfin eut pitié de leur peine;
Cliton, chasseur, poursuivant dans les bois
Le loup féroce et le léger chamois,
Un beau matin vint pour reprendre haleine
Dans la bruyère où le troupeau cherchoit

Digitized by Google

De quoi calmer la faim qui le pressoit.
« D'où sortez-vous, pauvres bêtes étiques,
» Dit le chasseur ? Où donc est le manant
» Qui dut garder ces moutons faméliques ? »
« *Méh, méh,* répond le troupeau languissant. »
Cliton appelle et cherche vainement :
A son aspect, à sa mine guerrière,
Tout le conseil, pressentant l'étrivière,
Serre la queue et fuit dans la forêt ;
Mais les limiers suivent déjà sa trace.
Bientôt chacun est remis à sa place ;
Notre chasseur, actif et toujours prêt,
Chasse les loups, construit ses bergeries,
Aux meilleurs lieux fait parquer son troupeau,
Et des toisons qu'enlève le ciseau
Achète au loin le tribut des prairies,
Pour assurer jusqu'au prochain printemps
De ses moutons la juste subsistance.
On vit bientôt renaître l'abondance,
Tout fut soumis, et tous furent contens
De vivre heureux sous son obéissance.
Ils admiroient un changement si beau ;
Et le doyen des béliers du troupeau,
Prétendant seul en pénétrer la cause,
Disoit un soir au vieux limier Briffaut :
« Oui, mon ami, soyez sûr de la chose,
» Notre Cliton dans quelque grand hameau
» Doit être né de race pastorale ;
» Fils d'un berger, dès ses plus jeunes ans
» Il sut régner sur l'espèce animale :
» Qu'on est heureux sous ses yeux vigilans !
» Comme il nous mène, et comme il vous commande !
» Rien n'est plus clair, et pour moi je consens
» A m'avouer bélier de contrebande,
» S'il n'a lui-même été long-temps berger. »
« Non, dit Briffaut, la chasse est son métier,
» Il y passa les trois quarts de sa vie ;
» Mais c'est un gras qui sait son pain manger :
» Peuple mouton est vassal du génie. »

Digitized by Google

*Fragment du poëme de l'*IMAGINATION, *par M.* Delille.

SUR LA MORT.

..... POURQUOI veux-tu, sage et profond Montagne,
Que l'aspect de la mort en tous lieux m'accompagne ?
Je ne me sens point fait pour un si triste effort :
C'est mourir trop long-temps que voir toujours la mort.
Je sais qu'aux bords du Nil un solennel usage
De la mort aux festins associoit l'image ;
Mais ce récit m'étonne et ne me séduit pas.
Que le galant Horace, au milieu d'un repas,
En nous montrant de loin les funèbres demeures,
Nous invite à saisir le vol léger des heures ;
Je suis son doux conseil, et quand la mort m'attend,
Par quelques vers encor je lui vole un instant.
Mais pourquoi m'entourant de fantômes et d'ombres,
Me plonges-tu vivant dans les royaumes sombres ?
« Que la mort, disois-tu, sur un ton moins chagrin,
» Me trouve oublieux d'elle et bêchant mon jardin ! »
Pourquoi donc aujourd'hui dans ta sombre manie,
Pour apprendre à mourir veux-tu perdre la vie ?
Quel cœur ne flétriroit un si noir souvenir ?
Quel bien ne corromproit un si triste avenir ?
Regardez ce mortel qu'envoya la justice
Du lieu de son arrêt au lieu de son supplice :
Sur la route offrez-lui des festins, des palais,
Les palais, les festins sont pour lui sans attraits.
Croyant toucher déjà le terme qu'il redoute,
Il compte les instans, il mesure la route ;
Subit déjà sa peine, et certain de son sort,
Entend dans chaque pas la marche de la mort :
Tels seroient nos destins, etc.

Digitized by Google

ÉNIGME.

J'IGNORE dans quel temps l'homme me fit paroître,
Mon pays, et le nom de qui me donna l'être;
Il n'importe au surplus, il suffit que je suis
Utile aux grands aussi bien qu'aux petits,
Que les premiers de moi font plus d'usage,
Et que je suis enfin un meuble de ménage.
Mon véritable logement
Est en lieu chaud de peur du rhume,
Juché, cloué fort inhumainement.
Sur un lit qui n'est pas de plume,
J'ai beau crier dès qu'on me fait agir,
De mes tourmens sembler gémir,
On ne me traite pas avec moins de rudesse;
Je dois encor marcher d'une égale vîtesse,
On m'y force, lecteur, mais devinez par où :
C'est en pendant une pierre à mon cou.

LOGOGRIPHE.

JE porte gain, je porte gan,
Je porte pain, je porte pan,
Je porte *Per*, je porte rang.
Que suis-je, lecteur ?... P.

CHARADE.

BEAUTÉ, graces, jeunesse, ainsi que mon dernier,
Tout, ici-bas, fait mon premier;
Recours à mon entier si tu veux te distraire
De cette idée atrabilaire.

DUTHRÔNE-GLATIGNY.

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE, *insérés dans le dernier Numéro.*

LE mot de l'Enigme du dernier N° est *le Temps.*
Celui du Logogriphe est *Eve.*
Celui de la Charade est *Mer-veille.*

Digitized by Google

SUR LES JUIFS (1).

DEPUIS assez long-temps les Juifs sont l'objet de la bienveillance des philosophes, et de l'attention des gouvernemens.

Dans ces divers sentimens, il entre de la philantropie, de l'indifférence pour toutes les religions, et peut-être aussi un peu de vieille haine contre le christianisme, pour qui l'état malheureux des Juifs est une preuve, qu'on voudroit, *avant le temps*, faire disparoître.

Ces dispositions, pour ou contre les Juifs, sont plus sensibles en Allemagne, où les Juifs se sont extrêmement multipliés, à la faveur de plusieurs causes politiques et religieuses; et sans doute aussi que ce peuple voyageur, dans sa marche insensible de l'Asie vers l'Europe, a dû s'arrêter d'abord aux contrées européennes plus voisines de l'Orient, et des lieux qui ont été son berceau.

Ce qu'il peut y avoir des vues secrètes de quelque parti, dans les réclamations en faveur des Juifs, doit aussi trouver les esprits mieux disposés en Allemagne, où des opinions déjà décréditées parmi nous, auront cours encore *pendant un siècle;* car il en est

(1) Plusieurs articles *sur les Juifs*, insérés récemment au *Publiciste*, ont donné lieu à celui que le lecteur a sous les yeux.

Digitized by Google

dans ce pays des opinions qui ont vieilli en France, à-peu-près comme des écus *au soleil* de Louis XIV, qu'on y retrouve dans la circulation, et qu'on ne voit plus en France que dans les cabinets des curieux.

Quand je dis que les Juifs sont l'objet de la bienveillance des philosophes, il faut en excepter le chef de l'école philosophique du XVIII.e siècle, Voltaire, qui, toute sa vie, a montré une aversion décidée contre ce peuple infortuné. Elle lui attira même de la part d'un savant qui prit le nom des *Juifs Portugais*, et en soutint le personnage avec beaucoup de politesse, d'esprit et d'érudition, une réponse mortifiante, et que Voltaire supporta très-impatiemment. Il est probable que cet homme célèbre ne haïssoit dans les Juifs que les dépositaires et les témoins de la vérité de la révélation qu'il avoit juré d'anéantir. Ce qui le prouveroit, c'est que dans le même temps il avoit rêvé le projet de rebâtir le Temple de Jérusalem, éternel objet des vœux et des regrets des Juifs. On sait qu'il voulut intéresser quelques souverains à cette entreprise insensée, et même inutile à l'objet qu'il se proposoit; car les oracles divins qu'il vouloit faire mentir, prononcent la destruction totale du Temple, et ne disent rien sur sa reconstruction; et Voltaire *judaïsoit* lui-même, en ne voyant pas que c'est le rétablissement du culte mosaïque figuré par le Temple, qui est incompatible avec l'existence de la religion chrétienne, et non la restauration matérielle d'un édifice auquel aucun intérêt ne peut plus s'attacher.

Quoi qu'il en soit, dès 1783, l'Académie de Metz proposa au concours la question de l'amélioration du sort des Juifs. Je ne sais quels furent les termes précis du programme; mais il est permis de conjecturer, d'après la tendance des idées de ce temps, qu'il y étoit beaucoup plus question d'améliorer la condition politique des Juifs, que de changer leur état moral, et de les améliorer eux-mêmes. Le grand

Digitized by Google

Livre en politique et en morale nous dit : « Cherchez » premièrement la justice, et les autres choses vous » seront données comme par surcroît. » La philosophie économiste qui dominoit alors, renversoit cette maxime, et disoit à-peu-près aux gouvernemens : « Cherchez premièrement à rendre vos peuples ri- » ches et même souverains ; et la morale et la vertu » viendront ensuite comme d'elles-mêmes. » C'est par cette même disposition qu'on s'occupoit beaucoup plus à rendre les prisons saines et commodes, qu'à diminuer les causes qui les remplissoient de malfaiteurs, et que l'opinion donnoit à l'ouvrage anglais *De la Richesse des Nations*, une vogue bien au-dessus de son mérite réel, et que n'auroit certainement pas obtenue un ouvrage bien plus moral qui eût paru sous le titre *De la Vertu considérée dans les Nations*.

Enfin, la philosophie, lasse de ne régner que dans la littérature, prit les rênes du gouvernement politique en France, ou plutôt en Europe, que la France a toujours dominée par ses armes, ses opinions ou ses exemples ; et elle put donner un libre essor à ses projets de perfectionnement et de bienveillance universelle. Les Juifs furent les premiers objets de ses affections philantropiques ; et l'Assemblée constituante, forçant toutes les barrières que la religion et la politique avoient élevées entr'eux et les Chrétiens, appela les Juifs à jouir des bienfaits de la nouvelle constitution qu'elle croyoit de bonne foi donner à la France, et provisoirement les déclara *citoyens actifs* de l'Empire Français : titre qui, avec la contemplation *des droits de l'homme*, nouvellement décrétés, étoit alors regardé comme le plus haut degré d'honneur et de béatitude auquel une créature humaine pût prétendre !

Jusqu'alors les Juifs avoient joui en France des facultés générales dont les gouvernemens civilisés garantissent aux hommes le libre exercice, et qui étoient compatibles avec la religion et les mœurs

Digitized by Google

d'un peuple en guerre ouverte avec la religion et les mœurs de tous les peuples. Les Juifs étoient protégés en France dans leurs personnes et dans leurs biens, comme les régnicoles, comme les étrangers, comme les Suisses, moins étrangers à la France que les Juifs; et hors le service militaire, que les Juifs n'étoient pas jaloux de partager, et qui même, pour les Suisses, étoit plutôt une condition imposée à la nation Helvétique par des traités, qu'une faveur accordée aux individus, je ne vois pas que les Suisses, qui n'étoient en France, ni magistrats, ni administrateurs, ni ecclésiastiques, ni même par le fait propriétaires, jouissent, en vertu des lois, de beaucoup plus de droits que les Juifs. On peut même remarquer que tous les gouvernemens chrétiens accordoient aux Juifs, partout où ils étoient établis, le libre exercice de leur culte, qu'ils refusoient souvent à leurs propres sujets qui n'étoient pas de la religion dominante. Mais les Juifs étoient repoussés par nos mœurs beaucoup plus qu'ils n'étoient opprimés par nos lois. Des souvenirs religieux, naturels à des Chrétiens, les poursuivoient plutôt que des considérations politiques; et l'Assemblée constituante faisoit à leur égard, comme au nôtre, la faute énorme et volontaire de mettre ses lois en contradiction avec la religion et les mœurs, appelant de tous côtés les résistances pour les combattre, et provoquant toutes les irritations, pour avoir un prétexte de déployer toutes les rigueurs.

Mais ce n'étoit pas seulement l'exercice des facultés naturelles des sujets d'une monarchie, que le décret de l'Assemblée constituante permettoit aux Juifs. Ils devoient bientôt, comme citoyens actifs, être appelés à la participation du pouvoir lui-même, que l'Assemblée jetoit au peuple, comme les largesses qu'on lui fait aux jours de fête sur les places publiques, et qui, disputées un moment par les foibles, sont bientôt ravies par les plus forts. Cependant ce décret confondu dans la foule des autres décrets d'un

Digitized by Google

intérêt plus direct pour le grand nombre des Français, fut peu remarqué en France, où il n'y avoit proprement de Juifs que dans une province demi-allemande, et située à l'extrémité du royaume. Nul doute que, si les Juifs eussent été aussi nombreux dans les autres provinces qu'ils l'étoient en Alsace, les amis des Juifs n'eussent eu, tôt ou tard, à se reprocher, comme les *amis des Noirs*, la précipitation avec laquelle ils appeloient à la liberté, qui alors étoit la domination, un peuple toujours étranger, là même où il est établi; et qui avoit aussi à venger l'irrémissible offense d'une longue proscription. Je ne rapproche pas les personnes, mais je compare les passions; et la cupidité, qui attente par les moyens de ruse à la propriété d'autrui, est sœur de la férocité, qui attente à la vie par la violence. Les Juifs, s'ils eussent été partout répandus en France, unis entr'eux, comme tous ceux qui souffrent pour une même cause, et d'intelligence avec les Juifs étrangers, auroient fait servir leurs richesses à acquérir une grande influence dans les élections populaires, et auroient fait servir leur influence à acquérir de nouvelles richesses. Je crois que, jusqu'à présent, plus pressés de s'enrichir que de dominer, ils ont réalisé en partie cette conjecture, en employant leurs capitaux à de grandes acquisitions.

Mais que pouvoient être des considérations de prudence, de politique, de prévoyance pour un parti, duquel, chaque jour, la raison reçut un démenti, la morale un affront, la justice un outrage, qui sembloit avoir pris la société à détruire, comme des ouvriers prennent un édifice à démolir, et qui poursuivoit cette funeste tâche avec toute la violence que laisse aux passions l'état sauvage, et tout l'artifice que l'esprit acquiert dans l'état civilisé.

Cependant il s'étoit passé en Alsace, quelques années auparavant, un événement qui auroit dû inspi-

Digitized by Google

rer un peu plus de circonspection à ces législateurs inconsidérés.

Vers les années 1777 ou 1778, les cultivateurs d'Alsace, accablés alors, comme ils le sont aujourd'hui par les exactions usuraires des Juifs, avoient tenté, dans leur désespoir, un moyen illégitime de s'en affranchir; et un habile faussaire avoit, à ce qu'il paroît, parcouru la province, et muni de fausses décharges un grand nombre de débiteurs. Sans doute les Juifs redoutèrent les tribunaux d'un pays où ils étoient en horreur; ou peut-être le grand nombre d'affaires du même genre rendoit le recours à la justice ordinaire trop lent et trop dispendieux. Quoi qu'il en soit, les créanciers préférèrent de porter leurs plaintes à l'autorité supérieure; et l'on peut croire aussi que les *argumens irrésistibles*, comme dit *Figaro*, dont les Juifs *ont toujours les poches pleines*, devoient être plus favorablement écoutés des bureaux de l'administration, que des compagnies de magistrature. Un bailli d'Alsace entreprit la défense de ses malheureux compatriotes. Il ne chercha point à excuser leur faute; mais à intéresser le gouvernement en leur faveur par le tableau des vexations que les Juifs exerçoient, de l'extrême misère à laquelle ils avoient réduit leurs débiteurs. Le mémoire fut imprimé en 1779, sous le titre d'*Observations d'un Alsacien sur l'affaire présente des Juifs d'Alsace*. Les Juifs eurent le crédit de faire mettre le bailli en prison; et vraisemblablement l'affaire fut assoupie, ou arrangée à leur satisfaction, puisque le mémoire ne fut réimprimé à Neuchâtel qu'en 1790, quelques mois après la translation à Paris de l'Assemblée constituante, où le bailli avoit été nommé député. Ce mémoire, d'où ces détails sont extraits, contient des faits curieux relatifs aux manœuvres des Juifs, et à leur prodigieuse multiplication en Alsace. L'auteur, qui paroît très-instruit des intérêts de son pays, avance qu'en 1689, il n'y avoit en en Alsace que 579

Digitized by Google

familles juives ; qu'en 1716, c'est-à-dire 27 ans après, il y en avoit 1348 ; et qu'au temps où écrit, il y a soixante ménages juifs, là où en 1716 il n'y en avoit que deux, et que dans plusieurs villages leur nombre excède celui des Chrétiens. J'ignore s'il fut question de cette affaire dans une assemblée occupée de tant d'autres affaires plus importantes, et qui pouvoit regarder celle-là comme terminée. Il est heureux sans doute qu'elle n'y ait point été discutée. A tous les scandales qu'a donnés à l'Europe cette assemblée à jamais fameuse, elle eût ajouté celui de maintenir contre de malheureux paysans, des créances formées aux trois quarts par l'accumulation rapide d'intérêts usuraires. On eût vu les mêmes législateurs dans le même temps qu'ils supprimoient la féodalité nobiliaire, tombée en désuétude dans tout ce qu'elle pouvoit avoir eu de personnel et d'avilissant, couvrir de toute leur protection cette nouvelle féodalité des Juifs, véritables *hauts et puissans seigneurs* de l'Alsace, où ils perçoivent autant que la dîme et les redevances seigneuriales ; et certes, si dans la langue philosophique, *féodal* est synonyme d'oppressif et d'odieux, je ne connois rien de plus *féodal* pour une province que onze millions d'hypothèques envers des usuriers !

Voilà ce que la philosophie a fait en France en faveur des Juifs ; et c'est même leur faute, ou plutôt la faute de leur petit nombre, s'ils n'en ont pas mieux profité. En Allemagne, où la politique a un peu mieux disputé le terrain, les Juifs n'ont encore obtenu jusqu'à présent, que l'abolition d'une taxe personnelle, sorte de capitation plus avilissante qu'onéreuse, à laquelle ils étoient spécialement soumis, et qui formoit même un des revenus propres de la dignité impériale. Cependant, en même temps que le gouvernement autrichien a affranchi les Juifs de cette contribution, il a porté des lois sévères contre les monopoles qu'ils exerçoient, et nous verrons plus bas

Digitized by Google

que les Juifs ont paru moins reconnoissans du bienfait, que sensibles à la gêne apportée à leur industrie; mais en Bavière, où la philosophie a fait quelques conquêtes, le gouvernement a porté récemment une loi très-peu philosophique assurément, qui ne permet le mariage, chez les Juifs, qu'à un individu par famille, et qui exige encore de l'époux la preuve d'une fortune acquise de 1,000 florins, environ 2,500 liv., ou 3,000 liv. de France.

Quand cette ordonnance a été connue en France par les papiers publics, on a dû la regarder comme une de ces nouvelles que nos journaux hasardent quelquefois sans les garantir, sur la foi des gazettes étrangères; et il n'a été permis de croire à sa réalité, que lorsqu'on l'a vue, dans un journal accrédité, servir de texte à plusieurs articles pour ou contre les Juifs. Dans les circonstances actuelles de l'Europe, nous ne sommes frappés que des événemens qui tirent les souverains de leurs états, ou les peuples de leur repos, et qui s'annoncent à coups de canon. Mais la guerre est, de tous les événemens politiques, le moins imprévu, et même le plus naturel. Elle est l'inévitable résultat du rapprochement des peuples et des passions des hommes; elle est de tous les temps et de tous les lieux, et peut-être n'offre-t-elle à l'observateur autre chose à remarquer à une époque plutôt qu'à une autre, qu'un plus grand développement de moyens militaires, et les progrès prodigieux que cet art meurtrier a faits, dirai-je pour le bonheur ou le malheur de l'humanité? Mais il est des événemens moins éclatans, et par-là moins aperçus du vulgaire, qui sont cependant d'une toute autre importance pour indiquer l'état intérieur de la société, les maux secrets qui la travaillent, la marche insensible des choses, et leur influence sur les esprits et sur les affaires; et je ne crains pas d'avancer que l'ordonnance dont je viens de citer les dispositions, est un des faits les plus étranges de l'histoire moderne, et celui qui peut offrir

Digitized by Google

offrir les plus profonds, et même les plus douloureux sujets de méditation à l'homme d'état véritablement philosophe.

En effet, la religion peut commander le célibat à ses ministres, et l'état ne pas permettre indistinctement le mariage à ses défenseurs, ou plutôt le leur rendre impossible; et la raison en est évidente et même naturelle : les prêtres et les soldats engagés, ame et corps, au service de la société publique, n'appartiennent plus à la société domestique. Ministres, les uns et les autres, de la grande famille, ils ont cessé d'être membres de la famille privée; et il est conséquent que la société religieuse et la société politique, en exigeant d'eux le sacrifice de leurs facultés, de leur volonté, même de leur vie, puissent leur interdire tous les liens qui attachent l'homme à la vie, et qui partagent ses affections. Le sacrifice est pénible à l'homme, mais il est nécessaire à la société; et toutes les répugnances doivent céder à ce grand intérêt. C'est aussi parce que l'état et la religion disposent, pour leur service, des hommes dont la famille peut se passer, qu'ils s'interdisent à eux-mêmes d'employer en général les pères de famille au culte public ou à la défense de l'état. C'est un aveu public que fait le pouvoir politique de la *nécessité* du pouvoir domestique, et même de son indépendance dans l'ordre auquel il appartient.

On retrouve dans ces considérations, l'esprit de cette loi si touchante des Hébreux qui, au moment du combat, ordonnoit au jeune époux qui n'avoit pas encore demeuré avec sa femme; à celui qui avoit planté une vigne et n'en avoit pas cueilli le fruit, ou avoit bâti une maison qu'il n'avoit pas habitée, de se retirer chez lui. Le législateur, dirigé en cela par les vues d'une profonde politique, compatissoit encore aux sentimens les plus chers à l'homme, au moment et au besoin des plus sevères exigeances de la société. Mais interdire le mariage à des hommes, à un peuple

Digitized by Google

presque tout entier qui, partout dispersé, ne vit partout qu'en société domestique; et qui même repoussé de la société publique, ne cherche et ne trouve que dans les jouissances de la vie privée, de dédommagement à l'interdiction publique dont il est partout frappé; exiger, dans chaque famille, du seul heureux à qui la faveur du mariage soit accordée, la preuve d'une fortune acquise, tandis que le mariage, et les soins ou les travaux d'une compagne sont presque toujours, pour les hommes d'une condition obscure, le seul moyen d'acquérir de la fortune; interdire le mariage à un peuple pour qui le mariage est un devoir religieux, la fécondité une bénédiction, la stérilité un opprobre; que ses oracles et ses prophètes entretiennent depuis six mille ans dans cette grande pensée, qu'il doit égaler en nombre les étoiles du ciel et les sables de la mer; qui lui-même attendant, espérant en un libérateur de sa race avec une opiniâtre persévérance, le demande à toutes les générations, et peut l'attendre de chaque enfant qui vient au monde; hâter l'anéantissement d'un peuple que ses histoires font contemporain des premiers jours du monde, et le premier né de la grande famille des peuples, et qui dans ses espérances, se croit réservé aux derniers jours de l'univers, et à fermer, pour ainsi dire, la longue marche des nations sur cette terre de passage..... Non, je ne crois pas qu'il ait été porté par aucun gouvernement chrétien, et à aucune époque de la civilisation de l'Europe, une loi qu'il soit plus difficile de justifier autrement que par la loi de l'impérieuse nécessité qui justifie toutes les lois; et alors il ne reste plus qu'à plaindre le prince véritablement humain qui se trouve réduit à une telle extrémité; et certes, s'il faut en juger par la violence du remède, le mal passe tout ce qu'on peut imaginer. Et comme tout est extraordinaire dans l'histoire du peuple juif, et qu'il ne peut être malheureux comme un autre, c'est encore chez lui que l'on trouve l'exemple d'une

Digitized by Google

loi semblable. Etrange rapprochement! Il y a plus de trente siècles que le peuple hébreux fatiguoit ses maîtres de sa population toujours croissante, et toujours au sein de l'oppression: et nous lisons dans ses annales, que les rois d'Egypte sous lesquels il servoit alors, lui ordonnèrent d'exposer à la mort ses enfans mâles. Alors une politique barbare faisoit périr les enfans nouveaux-nés; aujourd'hui une politique plus humaine les empêche de naître. Mais où les moyens sont différens, le principe et la fin sont les mêmes; et si l'imagination s'arrête aux moyens, la raison n'en considère que la cause et les effets. Et remarquez qu'en même temps qu'en Allemagne on bornoit par des lois aussi violentes, la population des Juifs, une populace mutinée les massacroit à Alger; et rien ne peut arrêter l'accroissement de cette plante vivace qui fructifie dans tous les climats, entre les bénédictions du ciel et les malédictions de la terre. Et cependant, ô discordance des jugemens humains! jamais on n'a été plus occupé de population; et une politique matérialiste comptant les hommes *par tête et non par ordre*, les calcule comme des machines ou des animaux; et dans le même pays où l'on commande le célibat aux Juifs, on déclame contre le célibat des prêtres; et en Bavière, comme en France, on détruit ces institutions religieuses qui, sans crime et sans contrainte, et par des motifs plus purs et plus relevés que tous ceux que peut offrir la politique humaine, tendoient à diminuer l'excès de la population et offroient au célibat volontaire un asile contre la corruption; et la médecine recommande la vaccine à la politique; découverte immense dans ses résultats sur la population, incalculable dans ses effets sur la socité; présent, quel qu'il soit, dont la postérité jugera la valeur, et dont les gouvernemens recueilleront les fruits! Et partout les colonies où s'écouloit la nombreuse population de l'Europe, se séparent de leurs métropoles, ou, peuplées elles-mêmes, n'offrent

Digitized by Google

plus de nouvelles terres à de nouveaux habitans; et partout les gouvernemens veulent des hommes, et bientôt ils ne sauront qu'en faire, et il faudra les nourir à la soupe à deux sous! Et l'Allemagne elle-même, cette mère nourricière de tant de peuples, n'a plus de pain à donner à ses nombreux enfans; et ce peuple tranquille dans ses goûts, modéré dans ses desirs, placé sur le sol le plus fertile, se laisse prendre à toutes les amorces, et abandonne les lieux qui l'ont vu naître, et les objets les plus chers de ses affections pour aller au-delà des mers et loin des terres habitées, tenter la chance d'établissemens incertains et peut-être mensongers; et si l'on vouloit rapprocher cette dernière considération du sujet qui nous occupe, seroit-ce donc que l'accroissement prodigieux du peuple Juif déplace insensiblement le peuple allemand? Car, là où tout le sol est occupé, l'accroissement d'un peuple nécessite, à la longue, le déplacement d'un autre; et certes, quelle que soit la bienveillance d'un parti nombreux pour les Juifs, il nous sera permis de penser, sans mériter les reproches d'intolérance ou de peu de philantropie, que, peuple pour peuple, il vaut autant conserver en France et en Allemagne des Français et des Allemands, que les remplacer par des Juifs.

Jusqu'à présent, nous n'avons été qu'historiens, et nous ne nous sommes point occupés de la question de l'amélioration de la condition des Juifs. Mais quel est le véritable philosophe qui oseroit s'élever contre une mesure que l'humanité commande? Quel est surtout le Chrétien qui pourroit ne pas l'appeler de tous ses vœux, lorsque les oracles les plus respectables de sa religion, et les traditions les plus anciennes, lui apprennent que les Juifs doivent entrer un jour dans la société chrétienne, et être appelés à leur tour à la *liberté des enfans de Dieu?* Et qui sait si la philosophie, qui semble donner toute seule cette impulsion aux esprits, n'est pas elle-même, dans cette révolution comme

Digitized by Google

dans bien d'autres, l'instrument aveugle de plus hauts desseins? Car toutes les fois qu'une grande question s'élève dans la société, on peut être assuré qu'un grand motif est présent, et qu'une grande décision n'est pas éloignée.

Il n'y a donc, et il ne peut même y avoir qu'un sentiment sur le fond de la question; mais il y en a deux sur la manière de l'envisager, et le moyen de la résoudre.

Ceux qui ferment volontairement les yeux à la lumière pour ne voir rien de surnaturel dans la destinée des Juifs, attribuent les vices qu'on leur reproche, uniquement à l'oppression sous laquelle ils gémissent; et conséquents à eux-mêmes, ils veulent que le bienfait de l'affranchissement précède la réformation des vices. Ceux, au contraire, qui trouvent le principe de la dégradation du peuple juif, et de l'état hostile où il est envers tous les autres peuples, dans sa religion aujourd'hui insociable, et qui considèrent ses malheurs et même ses vices comme le châtiment d'un grand crime et l'accomplissement d'un terrible anathème, ceux-là pensent que la correction des vices doit précéder le changement de l'état politique. C'est-à-dire, pour parler clairement, que les Juifs ne peuvent pas être, et *même, quoi qu'on fasse, ne seront jamais* citoyens sous le christianisme sans devenir chrétiens.

On se rapproche même de cette opinion en Allemagne, puisque l'auteur allemand de *l'Essai sur les Juifs répandus dans la monarchie autrichienne*, Joseph Rohrer, veut « que la réforme des Juifs com-» mence par l'éducation des enfans. Ce n'est pas, » dit-il, après avoir été imbus de tous les préjugés » de leur nation, qu'ils deviendront les membres » éclairés et bienveillans d'une autre. »

La politique toute seule décideroit cette question. On peut essayer sur un homme vicieux le pouvoir des bienfaits; parce qu'on peut toujours reprendre le

Digitized by Google

bienfait s'il en abuse, et le remettre dans l'état d'où il est sorti. Mais la saine politique, qui n'est autre chose que la raison appliquée au gouvernement des états, défend de tenter sur un peuple entier une pareille expérience; et parce que le bienfait, s'il est sans fruit pour corriger, peut donner de nouvelles armes au désordre; et parce qu'il est impossible, sans un affreux bouleversement, et peut-être sans une extermination totale, de replacer un peuple dans l'état de sujétion ou, si l'on veut, de servitude d'où on l'a tiré. Je ne parle pas même du danger auquel s'exposeroit le gouvernement qui, le premier, prononceroit l'affranchissement général des Juifs et leur accorderoit la jouissance des droits permis à tous les citoyens, de voir affluer chez lui tous ceux de cette nation qui ne trouveroient pas ailleurs les mêmes faveurs. Il y a apparence que depuis les lois imprudentes de l'Assemblée constituante sur les Juifs, leur nombre s'est beaucoup accru en France; ou si elles n'ont pas encore produit cet effet, qui souvent n'est sensible qu'après un long espace de temps, il faut l'attribuer à l'incertitude où l'état révolutionnaire de la France a tenu long-temps les hommes et les choses, et qui excitoit plutôt les nationaux à quitter la France que les étrangers à s'y établir.

Et qu'on prenne garde que ceux qui desirent que l'amélioration morale des Juifs précède le changement de leur sort politique, et qui craignent que, sans cette condition, l'affranchissement des Juifs ne tournât à l'oppression des Chrétiens, présentent en faveur de leur opinion une expérience qu'on ne sauroit leur contester. Les Juifs en France ont été déclarés citoyens français; et en Autriche, ils ont été affranchis de la taxe qui pesoit sur eux à l'exclusion des autres habitans. Eh bien! qu'on lise dans le Feuilleton du *Publiciste*, du 11 vendémiaire, un article *sur les Juifs en Allemagne*, tiré d'une gazette allemande *très-estimée*, publiée par un auteur *qui annonce beau-*

Digitized by Google

coup de lumières et d'impartialité, et l'on y verra qu'après avoir parlé de la mauvaise foi et des ruses que les Juifs déploient à la foire de Leipsick, l'auteur ajoute : « On sait comment les Juifs d'Alsace procèdent avec les cultivateurs qui ne peuvent faire » des emprunts que chez eux; et que des terres » de paysans leur sont hypothéquées dans cette seule » province pour la valeur de onze millions. Ce sont » eux qui, à la vérité, de concert avec des Chrétiens, ont organisé l'affreuse disette de la Moravie » et de la Bohême, pour se faire rendre les priviléges et les monopoles dont on les avoit dépouillés. » Dans les états de Bavière, anciens et nouveaux, » ils obtiennent tous les jours plus d'influence en » qualité d'hommes à argent; et tout bien pesé, ce » ne sont pas des banquiers chrétiens, mais juifs qui » réglent le cours du change, non-seulement à la » foire de Leipsick, mais à Hambourg, à Amsterdam et à Londres. On a donné de justes éloges à » l'humanité des princes allemands qui ont récemment aboli, aux dépens de leurs propres revenus, » la taxe [illegible]porelle des Juifs, qui étoit avilissante; » et l'on ne peut blâmer cette action généreuse, » mais il faut conserver une marque distinctive à des » gens qui, dans l'état actuel des choses, exclus de » la pleine jouissance des droits de citoyens, soit » par leur opiniâtreté, soit par leur misère, sont » nécessairement les ennemis du bien public. Il est » démontré qu'aucune classe d'hommes n'a été aussi » funeste que les Juifs aux fertiles provinces de la » maison d'Autriche, et sur-tout depuis l'année 1796; » que, par leurs faux billets et leur fausse monnaie, » et en faisant disparoître le numéraire, ils surent » produire cette horrible cherté générale qui ne » pouvoit profiter qu'à eux. » Plus loin, le même auteur dit : « Il n'y a point de bornes à la bassesse des » Juifs mendians ou colporteurs, non plus qu'à l'incroyable multiplication de leurs familles. Les actes

Digitized by Google

» des tribunaux de police de Leipsick, pendant la » foire, prouvent que sur douze vols ou escro- » queries, il y en a onze dans lesquels les Juifs » sont compris. » Enfin, M. Lacretelle, dans un morceau inséré autrefois au *Mercure*, et remis dans le *Publiciste* à la suite des articles qu'on vient de lire, fait un tableau aussi vrai qu'il est énergique, de la bassesse et des vices reprochés aux Juifs, pour lesquels il sollicite, avec sagesse et mesure, l'humanité des gouvernemens.

A ces faits positifs, à ces autorités graves, on a opposé, dans le même journal, des plaisanteries qui ne prouvent rien; des récriminations contre les Chrétiens qui ne prouvent pas davantage, et qu'on pourroit même rétorquer contre les Juifs, dont l'exemple a répandu en Europe cet esprit de cupidité qui a fait de si étranges progrès parmi les Chrétiens; on a opposé quelques principes hasardés sur l'usure, ou même quelques reproches vagues de fanatisme et d'intolérance qui ont perdu tout leur effet, après ce que nous avons vu de fanatisme et d'intolérance, de la part de ceux qui en accusoient sans cesse les autres; et enfin on a pris condamnation sur les Juifs d'Alsace, en avouant « que la lie de la nation juive s'étoit re- » fugiée dans cette province, et qu'à l'exception de » quelques familles très-estimables, le cri de l'indi- » gnation qui s'élevoit contr'eux n'étoit que trop mé- » rité. » On a même eu recours à un autre moyen de justification, et l'on a opposé aux vices reprochés au corps de la nation, les vertus et les lumières de quelques individus. La raison ne sauroit admettre cette manière de raisonner. Sans doute, si l'on contestoit aux Juifs la capacité physique ou morale d'acquérir des vertus et des talens, il suffiroit pour détruire l'imputation, de montrer des Juifs éclairés et vertueux; mais il n'est pas plus permis, en bonne logique, de justifier une nation accusée d'une disposition générale à la bassesse et à la mauvaise foi, en montrant

Digitized by Google

quelques individus instruits et honnêtes, que d'incriminer une nation vertueuse, par l'exemple de quelques malfaiteurs qu'elle a produits. D'ailleurs, partout où il se trouve des Juifs qui se distinguent du reste de leur nation par leurs talens et leur probité, l'opinion publique les en distingue aussi par l'estime qu'elle leur accorde ; et à ses yeux, ils ne partagent pas l'anathème qui pèse sur leurs frères. Après tout, les écrits de *Mendelssohn*, et les vertus de quelques autres ne peuvent pas être offertes aux Chrétiens comme une compensation des vexations qu'ils éprouvent de la part des autres Juifs, et ses écrits et ses vertus ne sont pas plus un baume contre l'escroquerie et la mauvaise foi, que les Traités de Sénèque contre les pertes faites au jeu. Ce *Mendelssohn*, qui n'étoit pas un homme de génie, mais qui a dû être remarqué chez les Juifs, et même renommé chez les Allemands, où les adjectifs de *célèbre* et d'*illustre* s'accordent merveilleusement en genre, en nombre et en cas avec tous les noms qu'on met à la suite, ce *Mendelssohn* auroit mieux fait peut-être de parler de probité aux Juifs, que d'entretenir les Chrétiens sur l'immortalité de l'ame, et de vouloir ainsi faire la leçon à ses maîtres. Je crois que les Juifs se sont distingués dans les arts, et même, puisqu'on le veut, dans les fonctions administratives auxquelles ils ont été appelés depuis la révolution. Je sais qu'il est des arts qu'ils ont portés à une haute perfection, et ce ne sont peut-être pas les plus utiles; quant à l'administration, il paroît difficile à un Juif, rigoureux observateur de sa loi, de se mêler d'administration chez les Chrétiens; et d'ailleurs je pense qu'un gouvernement qui a l'honneur de commander à des Chrétiens, et le bonheur de l'être lui-même, ne doit pas livrer ses sujets à la domination de sectateurs d'une religion ennemie et sujette du christianisme : les Chrétiens peuvent être trompés par les Juifs, mais ils ne doivent pas être gouvernés par eux, et cette dépen-

Digitized by Google

dance offense leur dignité, plus encore que la cupidité des Juifs ne lèse leurs intérêts.

Les expériences que les gouvernemens ont faites sur les Juifs ne sont donc pas propres à les rassurer sur la crainte que de nouveaux bienfaits ne produisent de plus grands désordres. Car c'est une question de savoir si les Chrétiens ne sont pas plus opprimés par les Juifs, quoique d'une autre manière, que les Juifs ne le sont par les Chrétiens. Cette question rentre même tout-à-fait dans celle qui s'est élevée pour décider si l'affranchissement des Juifs doit suivre ou précéder leur changement moral. En effet, si l'oppression que les Juifs exercent par leur industrie étoit plus onéreuse que celle qu'ils éprouvent de la part de nos lois ou plutôt de nos mœurs, il seroit plus pressant de les ramener à de meilleurs habitudes, que de les faire jouir du bienfait de lois plus indulgentes. Ici les faits parlent plus haut que les déclamations. « Le » célèbre Herder, dans son *Adrastée*, prédit que les » enfans d'Israël, qui forment partout un état dans » l'état, viendront à bout, par leur conduite systé- » matique et raisonnée, de réduire les Chrétiens à » n'être plus que leurs esclaves. » Et qu'on ne s'y trompe pas, la domination des Juifs seroit dure comme celle de tout peuple long-temps asservi et qui se trouve au niveau de ses anciens maîtres; les Juifs, dont toutes les idées sont perverties, et qui nous méprisent ou nous haïssent, trouveroient dans leur histoire de terribles exemples dont ils pourroient être tentés de nous faire une nouvelle application. Ils trouveroient dans leurs prophéties des annonces de domination qu'ils prendroient peut-être à la lettre et à contre-sens. Et l'on n'a qu'à ouvrir l'histoire moderne(1) pour apprendre à quelles horribles extrémités les Juifs devenus les maîtres, se sont portés envers les Chrétiens en Chypre et en Afrique. Enfin, le nombre des Chrétiens

(1) Hardion. Tome VII. Hist. Univ.

Digitized by Google

diminue partout où les Juifs se multiplient; et si la multiplication d'un peuple est, selon la philosophie moderne, l'indice le moins équivoque de la sagesse d'une administration, il ne faut pas que les lois des états chrétiens sur les Juifs, soient aussi oppressives qu'on le suppose. Dans toutes l'Europe chrétienne, ils sont protégés dans leurs personnes, dans leurs biens, peut-être un peu trop dans leur cruelle industrie. On en voit d'opulens, d'aisés, de pauvres, comme chez les Chrétiens. Je ne parle pas des vagabonds; mais partout où les Juifs ont *feu et lieu*, ils sont, en général, mieux vêtus et mieux nourris que nos paysans.

Il est vrai que dans les idées *libérales* qui ont fait en France une si brillante fortune, un peuple est opprimé quand il n'est pas Souverain; et un homme est esclave quand il n'est pas, ou ne peut pas être législateur..... J'ignore si quelque jour les Juifs seront souverains; mais si jamais ils devenoient législateurs, il faut le dire à notre honte, on pourroit défier un *sanhédrin* de Juifs de porter des lois plus insensées et plus atroces que celles qu'a fabriquées une *Convention* de philosophes.

DE BONALD.

Digitized by Google

RÉFLEXIONS

Sur un poëme inédit, intitulé BATAILLE D'HASTINGS, *ou l'Angleterre conquise ;* par M. D....N.

On a rendu compte il y a quelque temps, dans ce journal, d'un épisode de ce poëme, intitulé *le Comte de Guilfort.* La critique de cet épisode, qui ne peut d'ailleurs donner une idée de l'ouvrage, nous a paru juste, quoiqu'un peu sévère : elle aura pu faire croire à quelques personnes que ce poëme étoit anti-religieux, et que, semblable aux productions du *philosophisme*, il ne présentoit que de vaines déclamations. Il est de notre devoir de relever cette erreur ; et comme l'auteur a bien voulu nous confier l'esquisse de son ouvrage, qu'il se propose de travailler encore, nous croyons que notre impartialité nous prescrit de l'offrir sous le véritable point de vue d'après lequel il doit être considéré.

L'entreprise d'un poëme épique suppose ordinairement un esprit solide et une grande instruction. Comment concevoir un plan aussi vaste, si l'on ne s'est pas pénétré de la lecture des anciens, si l'on n'a pas profondément étudié les hommes, et si l'on n'a pas long-temps réfléchi sur l'art difficile et varié de peindre les caractères et les mœurs, de décrire les beautés de la nature, et de marcher sans s'égarer dans le champ infini du merveilleux ? Dans un temps où il est si rare d'exécuter de grands ouvrages, où les conceptions littéraires paroissent si mesquines, il semble juste d'encourager ceux qui ont une louable émulation, et de mettre à la critique toute la réserve dont elle est susceptible, sans tomber dans une dangereuse indulgence. Cette réserve ne sauroit favoriser la foule des petits poètes : on voit aussi peu de gens marcher sur les traces d'Homère et de Virgile, qu'on en voit un grand nombre se succéder et disparoître sur celles de Dorat.

Nous ne chercherons point à fixer un jugement sur les vers

Digitized by Google

de M. D....n. Son ouvrage n'étant pas encore fini lorsque nous l'avions sous les yeux, il est à présumer qu'il n'a rien négligé pour perfectionner cette partie si importante de son travail. Nous ne nous occuperons que du plan. Un événement qui décide du sort d'un empire, des mœurs héroïques, les germes d'un merveilleux qui peut avoir le degré nécessaire de vraisemblance; enfin le caractère d'un héros qui paroît réunir les qualités les plus brillantes, sans que la civilisation en ait altéré la force : tous ces avantages que présente le sujet, font honneur au discernement du poète. Ce que l'on pourroit encore desirer, c'est que la réputation de quelques-uns des guerriers qui accompagnèrent Guillaume, fût plus répandue; c'est que le lecteur instruit eût au moins une connoissance confuse de leurs caractères; mais l'histoire garde le plus profond silence à cet égard; et Guillaume, dans ce tableau, paroît comme une grande figure isolée, dont la présence et l'ascendant changent seuls la face d'un empire.

Virgile avoit éprouvé le même inconvénient dans les six derniers livres de l'*Enéide*. Il ne paroît pas que les traditions historiques ou mythologiques lui eussent fourni aucun renseignement positif sur les caractères de Turnus, d'Evandre, de Pallas, de Mézence, etc. Le Tasse n'avoit pas été plus heureux : ne trouvant pas assez d'héroïsme dans les personnages connus qui avoient fait partie de la première croisade, il chercha, avec un art qu'on ne peut trop admirer, à suppléer à ce défaut par les belles conceptions des caractères de Renaud, de Tancrède, d'Argant et de Soliman : conceptions très-conformes au genre du sujet, mais où l'on trouve à regret je ne sais quoi de romanesque, qui annonce trop que ces personnages n'ont existé que dans l'imagination du poète.

Nous allons voir comment M. D...n a lutté contre cet obstacle. Son sujet ne le reportant pas à cette époque où l'esprit de chevalerie commença à introduire une certaine élégance

Digitized by Google

de mœurs, ses couleurs ont dû nécessairement être plus sévères ; et si cette sévérité n'a pas jeté de la monotonie et de la tristesse dans son ouvrage, on pourra le féliciter d'avoir sous ce rapport rempli son but.

Nous donnerons une idée du poëme de M. D...n, en faisant, d'après son plan, le récit des principaux événemens de sa fable ; et sans marquer la division des chants, ce qui répandroit de la sécheresse sur cette analyse, nous chercherons à mettre le lecteur à portée de juger jusqu'à quel point le poëte mérite d'être encouragé pour l'invention et la disposition du grand ouvrage qu'il a entrepris.

M. D....n marchant sur les traces des anciens, qu'il paroît avoir étudiés avec beaucoup de fruit, ne donne pas une grande étendue à son action. Au moment où le poëme commence, le duc de Normandie a déjà fait la descente en Angleterre : son armée est campée près d'Hastings. On distingue, au premier coup d'œil, combien cette disposition excite d'abord d'intérêt, et combien elle est supérieure à celle qu'indiquoit La Motte, qui vouloit que l'épopée suivît la marche lente d'une histoire, et que, commençant aux événemens qui précèdent la catastrophe, elle y conduisît longuement sans la ressource dramatique des récits : spéculation bien contraire à celle du génie qui entre sur-le-champ dans le cœur du sujet, et qui rétablit ensuite en ornemens épisodiques tout ce qui doit le compléter. Les Normands pressent leur duc de livrer bataille aux Anglais. Ce prince, qui ne partage point leur témérité, les exhorte à attendre que Fergant, duc de Bretagne, son fidèle allié, se soit réuni à lui. Murmures des soldats, impatiens de combattre. L'Archange Michel, choisi par Dieu pour protéger l'entreprise de Guillaume, voit cette espèce de révolte : il invite l'Ange Raphaël à presser l'arrivée des Bretons, et descend lui-même dans le camp du duc de Normandie, où il prend les traits du connétable de Breteuil. Son éloquence se distingue dans le

Digitized by Google

conseil, où il a bientôt calmé l'esprit de rebellion. Il apparoît ensuite au duc, à qui il renouvelle l'ordre de ne point combattre avant l'arrivée de Fergant. Cependant la flotte de ce prince approche des côtes d'Angleterre; le vaisseau du jeune Clisson, l'un de ses plus braves capitaines, a disparu; on est inquiet de son sort. Près des côtes, Fergant aperçoit des tourbillons de flamme et de fumée; des débris de navire flottent autour de lui. L'un de ses capitaines, croyant que Guillaume a été vaincu par les Anglais, propose de renoncer à l'entreprise, et de se borner à chercher Clisson. Le duc de Bretagne rejette ce lâche conseil; il arrive en Angleterre, où il voit l'armée Normande dans le plus bel ordre. Les débris qui ont fait naître les inquiétudes de ses soldats, sont ceux des vaisseaux de Guillaume, que ce prince a fait brûler pour ôter à ses soldats tout espoir de retraite s'ils ne sont pas vainqueurs. Admis près de Guillaume, Fergant lui raconte le malheur de Clisson. Guillaume, pour donner à son allié des témoignages de confiance, lui explique la cause de la guerre; ce qui donne lieu à un récit qui complète l'exposition du sujet.

Le duc commence par rappeler ses droits au trône d'Angleterre. Edouard l'a appelé à ce grand héritage; et du vivant de ce prince, Eralde, fils de Godwin, a juré sur l'Evangile de renoncer à toutes ses prétentions. Aussitôt après la mort d'Edouard, Eralde manquant à sa parole, a accepté le trône d'Angleterre qui lui a été offert par les grands du royaume. Guillaume aussitôt a rassemblé ses vassaux, et s'est préparé à envahir l'Angleterre. Sa flotte, prête à partir, a été longtemps retenue par les vents près de Saint-Valery. Là, les Normands se sont trouvés dans la même situation que les Grecs sur le rivage d'Aulide; et l'on doit penser qu'il y a autant d'esprit de sédition parmi les barons qui ont suivi Guillaume, que parmi les rois soumis à Agamemnon. M. D....n a profité avec art de cette situation. Les murmures des ba-

Digitized by Google

rons, leur désobéissance, rappellent très-bien les mœurs du temps, et servent à annoncer les principaux caractères. On distingue déjà Martel, comte d'Anjou; Roger de Beaumont, et le comte Rotrou, qui font éclater leur impatience, et qui menacent d'abandonner les drapeaux de Guillaume. Vainement Mortain, frère du prince, et le brave Montgommery, se déclarent pour lui; il succomberoit, si l'Archange ne relevoit son courage. Il parle à ses barons avec fermeté, et leur déclare que dans deux jours il leur annoncera sa dernière résolution. Ici Guillaume raconte un pélerinage qu'il fit à l'église de Saint-Valery. Les circonstances de cet acte de dévotion, parfaitement conforme aux mœurs du temps, présentent un tableau vraiment poétique. Le ciel se déclare pour Guillaume, et son armée ne lui oppose plus aucune résistance. Le vent devient favorable: la descente se fait sans obstacle. Guillaume raconte une particularité qui montre quel parti les grands hommes savent tirer des événemens qui peuvent leur être le plus défavorables. Nous laisserons le poète peindre cette situation:

Nos ancres cependant s'attachent au rivage;
Nul n'abordoit encore: à cet aspect soudain
Le drapeau du pontife élancé de ma main,
S'empare d'Albion. Plein de Dieu, je m'écrie:
N'hésitez plus, servez l'honneur et la patrie,
Français; ne livrez point à de vils ennemis
Ce garant des exploits par l'Archange promis.
Je dis, je pars, j'aborde. En l'ardeur qui m'entraîne,
Mon pied glisse, et mes mains avoient touché l'arène.
Mon armée à l'instant s'arrête avec effroi.
Le glaive nu, debout: *L'Angleterre est à moi;*
De la possession j'obtiens un nouveau gage,
Dis-je alors. Mille voix accueillent ce présage, etc.

Guillaume continue son récit: Fergant étoit très-inquiet sur le sort de Clisson; il apprend alors ce qu'il est devenu. Attaqué par quatre vaisseaux anglais, il s'est défendu avec le plus grand courage, et n'a cédé qu'au nombre. Il est actuellement

Digitized by Google

ment prisonnier des Anglais. Cependant le duc de Bretagne, qui a vu les débris de la flotte dont l'incendie a été ordonné par Guillaume, peut croire que l'armée n'est pas en bon état. Cela amène naturellement Guillaume à la passer en revue avec lui, et à lui en faire le dénombrement. On sait que ces sortes de descriptions forment une partie essentielle de l'épopée : il étoit difficile de préparer celle-ci avec plus d'art.

Jusqu'ici le poète n'a fait qu'un usage très-borné du merveilleux : il va donner un libre cours à son imagination, et nous verrons si ses conceptions sont conformes au génie et aux opinions du siècle où il place son action. Autrefois l'âge d'or, décrit par les poètes, régnoit sur la terre ; la corruption se manifesta d'abord dans cette partie de l'Europe que l'on a depuis appelée *Albion*, et qui tenoit au continent. Dieu, pour empêcher que cette corruption ne s'étendît, ordonna la commotion physique qui sépara cette contrée du reste de l'Europe. Alors deux Génies présidèrent, l'un au destin de la France, l'autre à celui de l'Angleterre : le premier réside au sommet des Pyrénées, l'autre sur un vaisseau. Vainement des propositions de paix sont faites par le protecteur de la France; elles augmentent l'orgueil et l'insolence du Génie de l'Angleterre. Cette conception est heureuse; elle fournit les moyens de peindre, d'une manière poétique, l'origine de la rivalité des deux nations.

Le Génie de l'Angleterre excite l'orgueil d'Eralde, qui cependant prend la résolution d'envoyer une ambassade à Guillaume, pour lui déclarer qu'il peut encore évacuer l'Angleterre. Cette ambassade a quelque rapport à celle d'Argant et d'Alète, justement admirée dans la *Jérusalem Délivrée*. Le poète moderne s'est aproprié cette belle conception, en y joignant des circonstances intéressantes qui la rendent absolument nouvelle. On va en juger. Dans le Tasse, au moment où Godefroi marche contre Solime, deux envoyés de Soliman viennent lui déclarer la guerre, s'il ne renonce pas sur-

Digitized by Google

le-champ à son entreprise. Godefroi rejette avec courage cette indigne proposition, et Argant lui annonce une guerre à mort. Dans le poëme nouveau, Eralde, pour assurer le succès de la négociation, fait accompagner ses ambassadeurs par Clisson, qui est son prisonnier, et qui n'obtiendra sa liberté que si Guillaume se retire. Cette situation du jeune héros rappelle celle de Régulus. Les ambassadeurs admis auprès du duc de Normandie, lui représentent qu'au lieu de combattre des chrétiens, il devroit plutôt tourner ses armes contre les infidèles, et délivrer les Saints Lieux de l'oppression des barbares. Cela fait naître une digression poétique sur les croisades qui eurent lieu vingt-huit ans après. Guillaume persiste dans ses desseins, et Clisson qui s'est dévoué généreusement, en appuyant cette résolution, retourne dans ses fers.

Avant que les ambassadeurs soient de retour à Londres, Eralde en est déjà parti pour chercher son compétiteur. Il apprend en route l'issue de la négociation; et voyant qu'il n'y a plus de paix à espérer, il assemble un conseil où il met en délibération la question de savoir s'il attaquera Guillaume, ou s'il se bornera à se défendre. Deux de ses frères donnent chacun un avis opposé: le système offensif prévaut. Pendant ce conseil, une fermentation terrible se déclare dans le camp; les soldats ne pardonnent pas à Clisson d'avoir fait ses efforts pour affermir Guillaume dans sa résolution de conquérir l'Angleterre: ils veulent sa mort. L'Amour, divinité allégorique, d'accord avec le Génie de la France, s'emploie pour sauver le chevalier. Quoiqu'il y ait dans les poëmes chrétiens plus d'un exemple de fictions de cette nature, il nous semble qu'elle est déplacée dans ce sujet. Emma, enflammée par l'Amour, calme la sédition par ses larmes et par ses prières. Bientôt après, Eralde fait punir le chef de ce soulèvement. Clisson paroît hors de danger; mais Emma, qui a quelque rapport avec Herminie, n'est pas tranquille; elle dispose tout pour fuir avec son amant; la nuit couvre leur évasion,

Digitized by Google

et ils se retirent dans le pays de Galles, pays alors inconnu, et qui par cela même favorise les fictions du poète. Là, il étale tout le merveilleux qu'on trouve dans les poëmes d'Ossian : cette peinture neuve, vraiment épique, est en même temps très-conforme au sujet. Bientôt le Génie de la France arrache Clisson des bras de l'Amour ; une grande bataille va se livrer : il doit y paroître, et se couvrir de nouveaux lauriers.

Tout se prépare pour la bataille d'Hastings, sujet principal du poëme. Un chant et demi est consacré à la peinture des exploits de Guillaume, d'Eralde et de leurs guerriers. Il y a un heureux contraste entre les dispositions de l'une et de l'autre armée avant la bataille. Celle de Guillaume s'y prépare par des prières, celle d'Eralde par des débauches. Cette peinture, qui produit beaucoup d'effet, est conforme à la vérité historique.

La défaite et la mort d'Eralde sont suivis d'une scène touchante qui fait d'autant plus d'honneur au poète, que l'invention lui en appartient toute entière. On voit qu'il s'est pénétré de la lecture d'Homère, et qu'il a voulu suivre les traces de ce grand maître, qui a peint d'une manière si simple et si vraie la douleur de Priam et d'Andromaque après la mort d'Hector. Elfride, femme d'Eralde, ne sait si son mari est mort ; elle craint tout, parce qu'il n'a point reparu depuis le combat. Au milieu de la nuit, elle se transporte sur le champ de bataille, couvert de morts et de mourans. Le chien fidèle de son époux la conduit, et elle trouve Eralde étendu, presque sans vie. Un Hermite vénérable est près de lui, et lui donne les secours de la religion. Il déplore le sort du prince, dont il a souvent éprouvé la générosité. Le prince étant mort dans les bras de la reine, on enlève son corps pour l'ensevelir, et Guillaume témoigne à sa famille la plus tendre pitié.

Tel est à-peu-près le plan général de ce poëme. On sent

Digitized by Google

qu'il a été impossible d'entrer dans un plus grand détail sur les ressorts secondaires, les épisodes et les descriptions ; mais il nous paroît que ce que nous avons dit de cet ouvrage suffit pour prouver que la marche en est régulière et rapide, que les caractères sont bien tracés, et que la fable est intéressante. L'auteur mérite donc des encouragemens ; mais plus il a droit à nos éloges, sous le rapport de ses conceptions, plus nous devons lui recommander de travailler encore son poëme. Sans le mérite du style, un ouvrage de ce genre ne peut avoir de succès durable.

Nous terminerons cet extrait par deux morceaux, qui, sans être exempts de taches, pourront donner une idée favorable du talent poétique de M. D....n. Dieu ordonne à l'Ange Raphaël de se transporter à Rome pour faire fulminer l'anathême contre Eralde :

« Au bord du Tibre, règne un mortel infaillible :
» Ma volonté commit à ses pieuses mains
» Et mon culte, et mes lois, et le sort des humains.
» Hâte ton vol vers lui ; dis : *L'arbitre suprême*
» *Sur les fils d'Albion fulmine l'anathême.*
» Puni soit le parjure, et périsse à ma voix
» La révolte du peuple et l'audace des rois. »
Dieu dit : Les Séraphins sur leurs trônes pâlissent.
Le ciel tremble, les mers et la terre frémissent.
Sur la tête d'Eralde un astre ensanglanté
Verse de ses rayons l'homicide clarté.
Au conseil, dans les camps, soit qu'il dorme ou qu'il veille,
Il retrouve partout la sinistre merveille.
Le peuple à cet aspect, par la terreur glacé,
De prodiges nouveaux [illegible] encor menacé.
La Tamise trois fois inondant ses rivages,
Porta dans Westminster les débris des naufrages.
On vit les rois Saxons, habitans du cercueil,
Du palais de la Mort abandonner le seuil,
Se chercher, s'aborder, et par des cris funèbres,
Souvent du nom d'Eralde effrayer les ténèbres.
Les Saints de Westminster, de leur antre caché,
Jusqu'au pied des Autels dans l'ombre avoient marché.
Dans la main du prélat offrant un sacrifice,

Digitized by Google

Ils éteignoient l'encens, renversoient le calice;
De leur bouche de pierre ils poussoient de longs cris,
Et le sang s'écoula de leurs yeux amollis.

Le duc de Normandie fait un pélerinage à Saint-Valery:

Un temple au loin fameux qu'en Neustrie on révère,
De l'Archange Michel asile favori,
S'élève sur la Dive, auprès de Valery.
Les débris d'une croix ornent son noir portique.
Des pilastres grossiers portent le faite antique,
Qu'aidé de trois appuis dominoit un clocher,
Souvent dans la tempête imploré du nocher.
Le seuil usé, les murs couronnés de guirlandes,
Et l'humble autel chargé de riches vœux, d'offrandes,
Attestent les faveurs d'un séjour si divin,
Où nul mortel jamais ne se prosterne en vain.

Odon qui, dans Bayeux, honoré de la mitre,
Des oracles de Rome en Neustrie est l'arbitre,
Veut nous guider lui-même en ce pieux séjour.

. . . . . .

Après deux jours, deux nuits de jeûnes, de prière,
Là, dès qu'un ciel serein rend au camp la lumière,
Nous suivons le drapeau du pontife romain.
Odon, la mitre en tête et le rosaire en main,
Entonne de Sion les hymnes, les cantiques.
L'armée accourt, se presse, entoure les portiques:
Moi, les pieds nus, je tombe aux marches de l'autel.
Je les mouille de pleurs, et les yeux vers le ciel:
« Dieu, tes oracles saints, ta bannière sacrée
» Me montroient d'Albion la conquête assurée,
» J'obéis. A mes vœux tout sembloit succéder:
» Mais pour quel crime au port trois mois me retarder?
» Et toi, céleste appui que la Neustrie adore,
» Un peuple de héros à tes autels t'implore.
» Accorde-lui les vents; ramène parmi nous
» Ceux que d'un ciel sévère éloigna le courroux,
» Et guide à la victoire un peuple qui te venge. »
Mes vœux sont exaucés. O prodige! tout change,
Je vois dans tout mon camp l'Esprit-Saint répandu, etc.

P.

Digitized by Google

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— Mardi dernier, l'Académie Impériale de Musique avoit annoncé *les Prétendus*, suivis d'un divertissement. On savoit généralement que S. M. I. honoreroit ce spectacle de sa présence. La foule étoit immense, non-seulement dans la salle, mais dans toutes les rues par lesquelles l'Empereur devoit passer. Les propriétaires des maisons de la rue de Richelieu avoient illuminé. Pendant la représentation *des Prétendus*, l'administration de l'Opéra avoit fait distribuer des branches de lauriers à tous les spectateurs. LL. MM. sont arrivées à huit heures. Au moment de leur entrée dans la salle, et au milieu d'applaudissemens et des cris de *vive l'Empereur*, la toile du fond a été levée, et le théâtre a représenté une avenue de Paris d'où l'on découvre dans le lointain quelques-uns des monumens élevés ou embellis sous le règne de S. M. I. : le vieux Louvre, la galerie, le Pont-des-Arts, etc. L'intermède a commencé ; il avoit pour but de célébrer le retour de S. M. dans sa capitale. On doit savoir gré à M. Esménard de s'être arrêté à une idée simple et ingénieuse, et d'avoir renoncé aux ressources usées de la mythologie, où aux énigmes de l'allégorie. Des groupes de différentes nations étrangères se joignent aux Français pour célébrer par des danses et des chants le retour du héros. On distingue par la variété des costumes, des Mamelouck, des Grecs, des Italiens, des Espagnols, des Suisses. . . . L'intermède est terminé par une invocation que Lays a chanté avec son talent ordinaire. Autant que les applaudissemens et l'enthousiasme général nous ont permis d'en juger, la musique nous a paru d'une expression convenable au sujet; les paroles sont imprimées, elles sont dignes de la réputation de l'auteur du poëme de la Navigation. A l'harmonie des vers, toujours soutenue et habilement variée, on reconnoît un homme que *son astre a formé poète* Depuis les pièces de Quinault, on n'avoit point entendu à l'Opéra des vers aussi beaux que ceux-ci :

CHŒUR.

A son pouvoir tout rend hommage;
Son génie invincible a changé les destins.

Digitized by Google

Un nouveau siècle est né des débris du vieux âge;
Une Europe nouvelle, et plus libre et plus sage,
Lui devra des jours plus sereins.

UN ITALIEN.

L'Eridan ne voit plus, dans sa course rapide,
Que des états soumis au grand Napoléon.

UN ESPAGNOL.

Et les peuples voisins des colonnes d'Alcide
Ont invoqué son nom.

UN MAMELOUCK.

A l'Arabe inconstant qui désole sa rive,
Le Jourdain, mille fois, raconta ses travaux;
Le Nil ensanglanté, sur son urne captive,
Rappelle ses drapeaux.

UN MAIRE DE PARIS.

Paris sur-tout lui doit la grandeur immortelle
Qu'un oracle trompeur annonçoit aux Romains;
Il s'accomplit pour nous, et la ville éternelle
Va sortir de ses mains.

VIEILLARDS ET ENFANS.

Ici la vieillesse et l'enfance
Rendent grace au même héros;
Pour l'une, il créa l'espérance,
A l'autre, il rendit le repos.

VIEILLARDS.

Dans nos foyers héréditaires,
Par lui, sous la loi de nos pères,
Couleront nos derniers instans.

ENFANS.

Pour lui, pour l'état, pour la gloire,
Enfans promis à la victoire,
Nous commençons nos premiers ans.

— L'auteur d'Antiochus, tragédie nouvelle en cinq actes, dont on doit donner la première représentation la semaine prochaine sur le Théâtre Français, vient de présenter à l'Académie Impériale de Musique un opéra en trois actes, intitulé: Alexandre à Babylone. Les tableaux de Lebrun, au moins

Digitized by Google

ceux des Captives et de l'Entrée, y sont en action. On devine aisément le but de cet ouvrage, qui, s'il est reçu, sera représenté pour les fêtes de mai.

— Tous les théâtres ont donné cette semaine des pièces nouvelles pour célébrer le retour de S. M. Celle de la Comédie Française, intitulée : les Français dans le Tyrol, est de M. Bouilly. *La Prise de Passaw* se donne aujourd'hui même à l'Opéra-Comique. Le Vaudeville a aussi célébré l'époque actuelle dans une nouvelle production de MM. Radet, Barré et Desfontaines, qui a pour titre : *Deux n'en font qu'Un.* Mais de tous les ouvrages dramatiques que les circonstances ont fait naître, le plus ingénieux, celui qui a eu le plus de succès, si l'on en excepte l'intermède de M. Esménard, c'est le Nouveau Réveil d'Epiménide : cette pièce, donnée sur le Théâtre de l'Impératrice, est de MM. Etienne et Nanteuil. Ce théâtre se dispose à remettre une ancienne pièce du répertoire des Italiens, intitulée : *Un Tour de Carnaval,* et l'*Ecole des Jaloux*, comédie en trois actes de Montfleury. La reprise de la *Pompe funèbre de Crispin*, comédie en un acte et en vers de Lafont, a été heureuse. La pièce est fort gaie, et a beaucoup fait rire.

— M. Cherubini doit, être, dit-on, spécialement chargé du choix et de l'embellissement des pièces nouvelles qui seront données par les Bouffons. La maladie de Mlle Crespi a fait suspendre les représentations des Cantatrice Villane. Un des plus célèbres chanteurs de l'Italie, M. Crescentini, vient d'arriver à Paris.

— Charles-Nicolas-Justin Favart, fils aîné de l'auteur qui a rendu ce nom célèbre, est mort le 1er février, à l'âge de 57 ans. Il avoit lui-même composé quelques pièces pour l'Opéra-Comique, et fait un grand nombre de couplets qui pourroient servir à son éloge, puisqu'on y trouve de la grace, de la gaieté, et qu'on y chercheroit en vain un trait de satire.

— M. Cadet-Devaux soutient toujours l'efficacité de quarante-huit verres d'eau chaude pour la guérison de la goutte. On lui avoit objecté la mort de M. Foulong-Dubosc qui avoit

Digitized by Google

usé de ce remède. Il répond aujourd'hui par le rapport des médecins et l'exposé des caractères de sa maladie : « Ces caractères sont, dit M. Cadet-Devaux, ceux d'une de ces » maladies aiguës, inflammatoires, auxquelles les vieillards » *amateurs* sont très-sujets, et auxquelles, ainsi que les » jeunes-gens, ils succombent promptement, sur-tout quand » ils sont usés par de longues infirmités et par le vice de » régime. Or, tel étoit l'état habituel de M. Foulong-Dubosc ; » et l'eau qui guérit la goutte ne préserve pas de la mort. »

— M. de Lalande a été consulté sur les causes des commotions atmosphériques que nous venons d'éprouver. Voici sa réponse : elle est très-curieuse, sur-tout très-précise et très-claire ; aussi nous la transcrivons textuellement de peur d'erreur en matière si grave. « M. de Lalande observe qu'il y a eu le 12 janvier de grands coups de tonnerre à Brest, à Rouen, à Ypres, et des tempêtes horribles au midi, à Bordeaux, à Dijon, à Besançon, à Nancy, et il en conclut que la raréfaction que le tonnerre a produite au nord, a forcé l'air à s'y porter pour remplir le vide. Voilà la cause du grand abaissement du baromètre. Quant au tonnerre, qui est rare dans cette saison, il l'explique par la chaleur du vent du midi qui a regné constamment ; et, avec des nuages un peu bas, on conçoit les étincelles électriques qui ont dû s'élancer alternativement de la terre et des nuées dans lesquelles le fluide électrique s'accumule tour à tour ; de là enfin la longue suite de tonnerres depuis Brest jusqu'à Ypres. »

— On vient d'échafauder le grand fronton de la colonnade du Louvre, pour y sculpter un bas-relief. Cet important ouvrage est confié à M. Lemot, auteur de la statue de Léonidas et des bas-reliefs de la tribune du corps législatif.

— On entend de tous côtés accuser la température actuelle ; mais on oublie donc que cette température est précisément la même que celle qui régnoit il y a trois ans à la même époque, et que la mortalité étoit bien autre qu'en ce moment. Chaque maison offroit deux ou trois victimes de ce catharre meurtrier, alors désigné par le peuple sous le nom expressif de *grippe*. Cependant la température n'étoit pas aussi molle qu'aujourd'hui ; mais il y avoit plus d'inégalité ; et c'est sur-tout des variations de l'atmos-

Digitized by Google

phère que résulte l'intensité du danger des suppressions de transpiration. Ajoutons que l'expérience conseille mieux ajourd'hui dans le traitement. Il y a trois ans, trompés par l'aspect inflammatoire, par le point de côté, crachemens de sang, on recouroit à la saignée; la fibre déjà amollie s'affaissoit, et le soulagement qu'éprouvoit le malade le conduisoit rapidement à la mort. Instruit par l'expérience, on sait aujourd'hui qu'il faut soutenir la fibre, et l'on allie aux boissons mucilagineuses quelque amer ou quelque spiritueux. Si rien n'a été plus constant que l'intempérie humide, pluvieuse, douce et molle, qui a commencé il y a un mois et demi, et qui ne paroît pas se terminer encore, rien aussi n'a été plus uniforme que la nature, la marche et la fréquence des affections catharrales; elles sont épidémiquement répandues, et n'offrent quelques variétés que par leur siége et la disposition des sujets. Tantôt tout le corps est brisé par des douleurs vagues, des courbatures, des lassitudes; tantôt la tête souffre des douleurs plus ou moins aiguës, soit par l'inflammation des yeux, soit par le suintement des oreilles, soit par l'engorgement des glandes du col et de la mâchoire; quelquefois la membrane pituitaire est irritée par une humeur âcre, et l'on a ce qu'on appelle vulgairement un rhume de cerveau; d'autres fois le gozier, les bronches, la poitrine sont le siége de l'irritation. Il n'est pas rare qu'il s'y joigne quelques accès de fièvre, qu'une sueur utile termine; mais il l'est davantage que des symptômes alarmans l'aggravent. Souvent l'estomac semble y participer, et des nausées, un sentiment de plénitude, le dégoût, ont paru décéler un embarras gastrique. Cependant le vomitif qu'on auroit pu croire indiqué, administré dans ce premier moment d'irritation et de crudité, a rarement amélioré l'état; au lieu que, donné à la fin, l'ipécacuanha, sur-tout en teinture ou en sirop, à petites doses répétées, a généralement réussi; et cette manière de le faire prendre en teinture plutôt qu'en poudre, rentre dans l'opinion ci-dessus énoncée, que, même en purgeant ou en délayant il a fallu soutenir le ton de la fibre; c'est encore la raison pour laquelle plusieurs praticiens ont administré avec succès la teinture et l'infusion d'*arnica*. D'autres nous ont dit s'être également bien trouvés du *polygala* de Virginie, lorsqu'il y avoit atonie complète de la fibre, et engorgement du canal aérien, tapissé de mucosités. Dans ces rhumes gutturaux et bronchiques, ou avec sabure, la manne à petite dose, la marmelade de Tronchin avec le kermès, les lavemens stimulans ont paru décider l'expectoration, et entretenir la liberté du ventre. Dans les catharres des sinus frontaux avec céphalalgie, chez les sujets très-sanguins, les sangsues appliquées aux temporales, ont souvent soulagé, ainsi que les hémorragies naturelles du nez qui ont quelquefois suivi cette application. Dans le temps

Digitized by Google

d'irritation, et sur-tout avec les personnes sèches et nerveuses, les pédiluves ont amené souvent la détente, la souplesse de la peau, la moiteur, un bien être sensible; mais on conçoit qu'on ne peut généraliser des moyens de traitement, que des indications particulières doivent faire modifier ou même rejeter; et c'est ainsi que les boissons adoucissantes, ou incisives, ou animées d'alkool, ou de quelque purgatif, ont dû être adaptées aux sujets comme aux circonstances. Par exemple, chez quelques personnes, l'affection catharrale a commencé par une dyssenterie avec fièvre; et l'on sent bien que l'on a dû adopter un régime mixte entre les boissons pectorales et les anti-dyssenteriques. Quelques novateurs ont administré dès l'abord le quinquina, qui a enlevé la fièvre; mais il en est résulté des leucophlegmaties, des ictères, et il a fallu rappeler la fièvre pour les guérir. On peut, sur le seul aperçu du tableau nosologique actuel, présager des fièvres tierces pour le printemps; et si elles sont traitées ainsi, on est certain de les voir succéder par des hydropisies; mais on veut assujétir la médecine aussi à l'empire de la mode! N'oublions pas que le quinquina ne reussit dans les catharres qu'après les mucilagineux et dans l'invasion des fièvres malignes seulemeut; de même que si le punch est indiqué dans les catharres, il peut, pris intempestivement, ou à trop haute dose, décider l'irritation de la plèvre et une péripneumonie. Un moyen plus sûr est la solution suivante, dont le goût est moins entraînant que celui du punch: alkool brûlé et sucre *ana* deux onces, camphre dix grains, le jus d'un citron, et huit onces d'eau. Plusieurs malades ont éprouvé à la suite de ce breuvage, et en restant au lit, une éruption générale à la peau, ou au moins une transpiration, qui ont terminé heureusement leur malaise.

(*Gazette de Santé du 1^er^ février.*)

Modes *du 5 févr.* — Les coiffures *à la Ninon* deviennent plus nombreuses, et approchent davantage du vrai modèle de l'émail de Petitot, que l'on voit au musée Napoléon. De chaque côté du visage, au lieu d'une, comme ci-devant, il y a plusieurs mèches en tire-bouchons, quatre, cinq, jusqu'à huit: et par-derrière, les cheveux réunis, liés, au lieu d'être renfoncés en chou de nattes, ou roulés en spirale, ressortent aussi en tire-bouchons. Tout autour du lien, comme dans le portrait en émail, est une couronne de roses. Les roses à la mode, sont toujours les roses du Bengale, autrement appelées des roses mousseuses. Sous les doigts des modistes, sur leurs comptoirs, le satin pour chapeaux, et la plupart des rubans sont encore d'un rose tendre, comme la semaine dernière; peut-être, cependant, emploie-t-on un peu plus de blanc.

Les velours brochés, en blanc, et les rubans blancs, veloutés, en grande largeur, sont ceux dont on a fait, depuis quelques jours, de plus fréquentes demandes.

Au lieu de blanc, quelques modistes ont employé du gros-jaune pour doubler des capotes noires. Sur des toques, on a aussi employé du jaune pour couper le velours noir.

Un petit chapeau de modiste, un petit toquet de lingère, ont, l'un et

Digitized by Google

l'autre, une touffe par-devant, qui forme à-peu-près le même volume, qui descend presqu'aussi bas sur les sourcils; et les oreilles, avec l'une et l'autre coiffures, sont à-peu-près également dégagées.

Dans quelques magasins, on marie le vert pistache au blanc.

On porte les voiles de dentelle en rideau, tirés dans toute leur largeur; les voiles de mousseline, au contraire, se portent divisés et rejetés de chaque côté.

Avec un tulle festonné, on garnit, dans le dernier genre, un sac ou *ridicule*, de mousseline brodée. Il y a des ridicules en velours cerise; ceux-là sont richement brodés en or.

Aux douillettes de soie on met des boutons de nacre de perle, et, entre les petites pattes de velours et le collet de velours, des aiguillettes de velours.

Le genre espagnol a toujours la vogue pour les corsages et les emmanchures.

Le serre-tête d'une grisette a maintenant, par-derrière, au lieu de coulisse, deux longues pointes qui, croisées, reviennent par-devant se nouer et former rosette au-dessus du front.

On vient d'imaginer des masques à bordure de cheveux naturels, à sourcils naturels; ils sont frappans, repoussans de vérité.

Les dernières robes de bal paré étoient garnies en longs tuyaux de jais blanc.

Dans les bijoux de demi-toilette, il règne bien moins de sévérité que dans ceux de grande parure: au bal ou dans un cercle, a-t-on un collier de perles, il faut que le peigne, les bracelets, les boucles d'oreille, voire même les ornemens de la robe, soient en perles; mais le matin, en négligé, le même bijou présente à la fois des pierres de plusieurs genres; et l'on voit sur la même boucle d'oreille un brillant pour terminer l'anneau, une pomme de jais à facettes, qui sert de poire, et une perle qui figure entre les deux, et croise les chaînettes qui la tiennent suspendue.

La garde de l'épée d'un petit-maître doit présenter en ciselure un soleil levant, la boîte de sa montre doit présenter un soleil levant, et c'est encore un soleil levant que l'on voit dessiné sur les boutons de l'habit d'un jeune homme du bon ton: est-ce un emblème? est-ce un caprice? Pourquoi cher cher d'autre raison que celle-ci: « C'est la mode. »

NOUVELLES POLITIQUES.

Londres, 23 *janvier*.

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 59 1/2.

M. Pitt a terminé sa glorieuse carrière ce matin, à quatre heures et demie. Sa mort doit être regardée comme une perte irréparable. Il est mort sans agonie, et jusqu'au dernier moment il a conservé sa présence d'esprit. Son ami et son ancien précepteur, l'évêque de Lincoln, a recueilli son dernier soupir. M. Pitt est mort dans la 47^{e} année de son âge, étant né le 28 mai 1759. Il laisse vacantes les charges de premier lord de la trésorerie, de chancelier de l'échiquier, de lord gouverneur des cinq ports, de lord du commerce et des plantations, de commissaire pour les affaires de l'Inde, de

Digitized by Google

directeur du bureau de la Trinité, et de grand-maître de l'université de Cambridge.

Mardi matin, 21 janvier, sa maladie ne présentoit aucun caractère dangereux. La fièvre le quitta presqu'entièrement, et les médecins conçurent l'espoir d'une prompte guérison. Mais, le soir, le médecin qui lui donnoit des soins particuliers, lui tâtant le pouls avant de se retirer, s'apperçut que la fièvre étoit revenue; il resta une heure auprès du malade. La fièvre continua d'augmenter, et fit en peu d'heures des progrès si alarmans, que tout espoir de salut s'évanouit. Il devenoit nécessaire que le médecin fît connoître son opinion, et que M. Pitt fût informé du danger de sa situation.

L'évêque de Lincoln, le plus ancien et le plus assidu de ses amis, fut appelé dans la chambre du malade, et le médecin lui dit: « Informez votre honorable ami, qu'il n'a plus que quarante-huit heures à vivre. Tous les secours deviennent inutiles. Les moyens qu'on tenteroit pour le tirer de l'espèce de létargie qu'il éprouve en ce moment, ne feroient qu'accélérer sa fin. Il est épuisé et n'a pas assez de force pour supporter l'effet des remèdes qui pourroient lui être administrés. S'il vit plus de deux jours, j'en serai surpris. »

Alors l'évêque de Lincoln jugeant qu'il étoit nécessaire de faire connoître à M. Pitt l'état dans lequel il se trouvoit, s'acquitta de ce triste devoir avec fermeté. M. Pitt parut à peine l'entendre. L'arrêt de mort prononcé par le médecin ne put le tirer de son affaissement. Après deux minutes de recueillement, il étendit péniblement une de ses mains défaillantes, en faisant signe, pour qu'on le laissât seul avec l'évêque de Lincoln, qui s'assit très-près de son lit, et lui offrit sans doute les consolations de la religion. Depuis ce moment les médecins ont cessé leurs visites.

Dans la matinée de mercredi, la plupart des personnes élevées en dignité envoyèrent savoir des nouvelles de M. Pitt. L'avis de l'état désespéré où les médecins l'avoient laissé, fut transmis au roi, aux membres de la famille royale, et aux amis de M. Pitt. Lady Esther Stanhope, sa nièce, et M. James Stanhope vinrent le voir, mercredi matin, restèrent un quart d'heure près de lui, et s'en allèrent après avoir reçu son dernier adieu. Son frère, le comte de Chatam, passa plusieurs heures près de lui la nuit suivante, et reçut les derniers épanchemens de son cœur.

A une crise assez violente qui consuma le reste de ses forces succéda un affoiblissement qui fit douter qu'il vécût encore: il n'avoit qu'une respiration presqu'insensible; il n'eut plus la force de parler: il n'exprima que par signes l'affection, la

Digitized by Google

gratitude et les remerciemens que son œil mourant adressoit aux personnes qui le venoient voir.

L'évêque de Lincoln passa près de lui la nuit du mercredi au jeudi. Vers deux heures du matin, les symptômes de la mort se manifestèrent. Ses mains et les autres extrémités de son corps devinrent froides; bientôt il perdit l'usage de ses sens. Pour prolonger sa vie de quelques heures, on lui appliqua à la plante des pieds des vésicatoires qui le ranimèrent un moment, mais ne purent arrêter les progrès de la mort qu'il portoit dans son sein. On assure qu'il jouit de l'usage de toutes ses facultés intellectuelles jusqu'à l'instant de sa mort, qui arriva hier, jeudi, à quatre heures et demie du matin.

Comme tout ce qui concerne les derniers momens de M. Pitt, est de nature à piquer la curiosité publique, nous ajouterons aux détails que nous venons de donner, ceux qui ont été recueillis par des témoins oculaires.

Informé qu'il n'avoit plus que peu d'heures à vivre, M. Pitt déclara qu'il étoit résigné à la volonté divine, et demanda au docteur Walter Forquhar combien d'heures il avoit à vivre. M. Pitt s'occupa alors à remplir auprès de l'évêque de Lincoln les différens devoirs que la religion prescrit. Il répéta plusieurs fois, avec l'accent d'une profonde humilité, ce peu de mots : « O mon Dieu! mon » Dieu! je connois toute mon indignité; mais j'espère dans » votre miséricorde infinie à laquelle je m'abandonne; par- » donnez-moi mes fautes, mes erreurs, par les mérites de » Jésus-Christ. » Après cette courte oraison, l'évêque de Lincoln récita pour lui des prières pendant un long espace de temps. Ces pieuses préparations parurent répandre une teinte de contentement et de sérénité sur le visage de M. Pitt. Il songea ensuite à mettre ordre à ses affaires particulières, et à faire connoître ses dernières volontés aux personnes qu'il chargea de les mettre à exécution. Ces derniers mots furent ceux-ci: « Je meurs en paix avec tout le monde. *I die in* » *peace with all mankind.* » (*Star.*)

Du 25 janvier. — M. Lascelles a annoncé hier à la chambre des communes qu'il feroit lundi une motion tendante à faire décerner des marques signalées de la reconnoissance nationale à la mémoire de M. Pitt.

M. Pitt sera enterré dans l'abbaye des Westminster, près de son père et de sa mère. (*Morning-Chronicle.*)

Du 27. — On dit que la motion de M. Lascelles doit avoir pour objet de voter une somme de 50,000 liv. sterl. pour payer les dettes de M. Pitt. Il avoit, comme premier lord de la trésorerie, 5000 liv. par an, et, comme chancelier de l'échiquier,

Digitized by Google

1600 l. La dépense d'un premier ministre ne peut être moindre que 10,000 liv. sterl., même avec de l'économie.

M. Pitt a été 22 ans ministre, en trois époques différentes.

Du 29. Lord Grenville est nommé chancelier de l'échiquier, premier lord de la trésorerie, et premier ministre; M. Fox est sécrétaire-d'état pour les affaires étrangères, et Windham pour la guerre. On assure que lord Sidmouth (M. Addington) est premier lord de l'amirauté. Les différens partis, réunis par ces nominations, doivent former, dans le parlement, une très-grande majorité.

PARIS.

— M. le comte de Haugwitz, ministre d'état et du cabinet prussien, est arrivé à Paris.

— Le Journal officiel a publié le 1^er^ février l'ordre du jour suivant :

De mon camp impérial de Schoenbrunn, le 6 nivose an 14.

« Soldats,

» Depuis dix ans, j'ai tout fait pour sauver le roi de Naples, il a tout fait pour se perdre.

» Après la bataille de Dego, de Mondovi, de Lodi, il ne pouvoit m'opposer qu'une foible résistance. Je me fiai aux paroles de ce prince et fus généreux envers lui. Lorsque la seconde coalition fut dissoute à Marengo, le roi de Naples, qui le premier avoit commencé cette injuste guerre, abandonné à Lunéville par ses alliés, resta seul et sans défense. Il m'implora; je lui pardonnai une seconde fois. Il y a peu de mois, vous étiez aux portes de Naples. J'avois d'assez légitimes raisons, et de suspecter la trahison qui se méditoit, et de venger les outrages qui m'avoient été faits. Je fus encore généreux. Je reconnus la neutralité de Naples; je vous ordonnai d'évacuer ce royaume; et pour la troisième fois la maison de Naples fut raffermie et sauvée.

» Pardonnerons-nous une quatrième fois? nous fierons-nous une quatrième fois à une cour sans foi, sans honneur, sans raison? Non! non! la dynastie de Naples a cessé de régner; son existence est incompatible avec le repos de l'Europe et l'honneur de ma couronne.

» Soldats, marchez, précipitez dans les flots, si tant est qu'ils vous attendent, ces débiles bataillons des tyrans des mers. Montrez au monde de quelle manière nous punissons les parjures. Ne tardez pas à m'apprendre que l'Italie toute entière est soumise à mes lois ou à celles de mes alliés; que le

Digitized by Google

plus beau pays de la terre est affranchi du joug des hommes les plus perfides; que la sainteté des traités est vengée, et que les manes de mes braves soldats égorgés dans les ports de Sicile à leur retour d'Egypte, après avoir échappé aux périls des naufrages, des déserts, et de cent combats, sont enfin appaisés.

» Soldats, mon frère marchera à votre tête; il connoît mes projets; il est le dépositaire de mon autorité; il a toute ma confiance; environnez-le de toute la votre.

» NAPOLÉON. »

— Par décret rendu aux Tuileries le 31 janvier, S. M. a nommé :

A la préfecture d'Indre et Loire, M. Lambert, sous-préfet de Pithiviers; à celle du département du Var, M. Dazemar, sous-préfet à Uzès; à celle du département de Montenotte, M. Chabral, sous-préfet à Napoléon-Ville; à celle du département de la Meuse-Inférieure, M. Roggieri.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé :

A la sous-préfecture de Montaigu (département de la Vendée), M. Goyon-Matignon, auditeur; à celle de Clermont (Oise), M. Gaëtan de Liancourt; à celle de Châteaulin (Finistère), M. Baudier, membre du conseil-général; à celle de Cambray (Nord), M. Desmazures, actuellement conseiller de préfecture; à celle de Dunkerque (même département), M. Schodt, négociant; à celle d'Altkirck (Haut-Rhin), M. Jolliat, actuellement conseiller de préfecture de ce département; à celle de Toulon (Var), M. Blin, ex-législateur; à celle de Joigny (Yonne), M. Lacann, maire actuel de Joigny; à celle de Bergerac (Dordogne), M. Maine Biran, membre actuel du conseil de préfecture de la Dordogne.

— Dans sa séance du 1^er^ février, le sénat conservateur a nommé :

MM. les sénateurs Canclaux et Dépérès, secrétaires du sénat pour l'an 1806; les sénateurs Germain, Garnier, Roger, Ducos, Démeunier, de Fleurieu, Sainte-Suzanne, Lemercier et François (de Neufchâteau), membres du conseil d'administration du sénat pour la même année; les sénateurs Cornet et Journu-Aubert, membres de la commission sénatoriale de la liberté individuelle, en remplacement du sénateur Cacault décédé membre de cette commission, et du sénateur Vernier, qui a terminé l'exercice de ses fonctions; le sénateur Herwyn, membre de la commission sénatoriale de la liberté de la presse, en remplacement du sénateur Démeunier, qui a terminé l'exercice de ses fonctions.

— Madame de Montesson est morte à Paris le 5 février.

Digitized by Google

(N° CCXXXIX.)
(SAMEDI 15 FÉVRIER 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

LA MESSE DE MINUIT.

C'étoit l'hiver. Du mois qui nous ouvre l'année,
Commençoit dans six jours la première journée :
L'airain nous annonçoit la moitié de la nuit.
Vers le temple des champs, par un pâtre conduit
Je suivois un sentier dans la neige affaissée,
Qu'un pied religieux avoit déjà pressée.
Sur le coteau voisin, de frimas surmonté,
Découvrant la pâleur de son front argenté,
La lune, des brouillards perçoit le sombre voile;
Même on voyoit briller la merveilleuse étoile
Qui des Rois voyageurs, surpris de sa clarté,
Jadis dans Bethléem guida la piété.
Le pâtre me contoit cette divine histoire,
Amusement chéri de ma jeune mémoire.
Dépouillé d'ornement son récit m'enchantoit.
S'interrompant soudain, quelquefois il chantoit
Un cantique grossier de pieuses louanges.
Ce cantique disoit : « Comment le chœur des Anges,
Eblouissant les yeux des pasteurs endormis,
Du nom d'Emmanuel charmoit les cieux ravis,
Et comment, rassuré par cette voix divine,
Vers l'Enfant de l'étable en foule on s'achemine;
Et les rois d'Orient, parmi tous ces bergers,
Humiliant l'éclat de leurs fronts étrangers;

Digitized by Google

Et les triples présens d'Or, d'Encens et de Myrre,
Et du céleste Enfant le céleste sourire. »
O champs de Bethléem ! O lumineux réveil !
Sortez, bergers, sortez des langueurs du sommeil :
Ne craignez point. Voyez ces divines lumières ;
Aux chœurs des Séraphins mêlez vos voix grossières ;
En ordre merveilleux, dans les airs soutenus,
Ils forment des concerts à l'oreille inconnus.
Ah, bergers, écoutez ces voix mélodieuses ;
Retenez vos pipeaux et vos voix paresseuses,
Ecoutez attentifs cet hymne sans repos,
Qui jamais jusqu'ici ne charma vos échos !
La terre a tressailli. C'est par ces grands spectacles
Que s'annonce celui qu'annonçoient les Oracles.
Que veulent ces clartés dans les champs du soleil
Quand il n'a pas rougi son orient vermeil ?
Le ciel s'incline-t-il vers la terre étonnée
Pour former avec elle un pompeux hymenée ?
Est-ce le Roi des rois qui paroît triomphant ?
Est-ce un Dieu redouté ?.... Non, c'est un foible Enfant.
Approchez : ce n'est point la terreur qu'il inspire,
Et sur le seul amour il fonde son empire.
Et toi, peuple choisi pour garder cette loi,
Dont tes propres dédains affermissent la foi,
Ouvriras-tu les yeux ? Dis-nous quelle figure
Change pour toi le jour en une nuit obscure ?
Tu démens un Oracle, et tu l'as confirmé ;
Ton livre pour toi seul est un livre fermé.
Antique aveuglement ! Espérance charnelle,
Qui te défend de voir la promesse éternelle !
Ainsi de ces pensers j'occupois mes esprits ;
Et du temple déjà les rustiques lambris
Retentissoient des chants du triple sacrifice,
Où Jéhovah lui-même, en cette nuit propice,
Se dérobe trois fois à nos profanes yeux,
Et trois fois invoqué, descend trois fois des cieux.
J'avois fendu les flots de la foule empressée,
Toujours près de l'autel, et toujours repoussée,
Admirant, adorant d'un zèle curieux
La sainte nouveauté qu'on permet à ses yeux.
Aux marches d'un autel écarté, solitaire,
Que consacre Marie, et qu'une lampe éclaire,
Une femme prioit. (Sa touchante douleur
Vivra-t-elle en mes vers, ainsi que dans mon cœur ?)

Digitized by Google

Cinq lustres et quatre ans sembloient dire son âge ;
Ses beaux yeux se baissoient sur le plus beau visage :
Ce visage annonçoit, par sa douce pâleur,
Moins l'injure du temps que celle du malheur.
Le long abattement de sa mélancolie,
Ses soupirs, sa douleur pieuse et recueillie,
Ses regards quelquefois vers les cieux rappelés,
A l'aspect de l'Enfant ses sanglots redoublés,
Les pleurs qui s'échappoient de sa longue paupière,
Tout à mon cœur ému disoit : « C'est une mère. »
Tout me disoit déjà, sans qu'on me l'eût appris :
« Cette mère a perdu les caresses d'un fils. »
Cependant on chantoit les suprêmes louanges :
Alors les airs rivaux de l'hymne des Archanges,
Flattèrent mon oreille ; et l'instrument égal
A celui que touchoient les enfans de Jubal,
Augmentoit, par les sons de sa belle harmonie,
L'enchantement pieux de la cérémonie.
La mère infortunée, en ce commun transport,
Célébroit la naissance, et pleuroit sur la mort ;
Mais n'osant de l'Eglise interrompre la joie,
Renvoyant à son cœur les soupirs qu'il envoie,
Elle mêla sa voix au concert fortuné,
Et dit en gémissant : « Un Enfant nous est né. »
Hélas, qu'elle auroit mieux célébré la journée,
Où veuve d'un époux, et de crêpes ornée,
L'Eglise, interrompant son culte accoutumé,
Pleure avec une mère aux pieds d'un fils aimé !
Et quand à son effort sa douleur qui succombe,
Mêle aux chants du berceau les larmes de la tombe ;
Qu'elle eut mieux répondu de la voix et du cœur :
« Dites, est-il douleur égale à ma douleur? »
Je le dois avouer : sa beauté, sa tristesse,
Apportant tout son deuil parmi tant d'allégresse,
Ce malheur à la fois profond et résigné,
D'involontaires pleurs son livre tout baigné,
De la Religion l'imposant caractère,
Livrant de saints combats dans le cœur d'une mère,
La majesté du Dieu dont l'aurore nous luit,
Ces chants du rit sacré, cette pompe de nuit,
Tout réveilloit en moi de profondes pensées,
Que le siècle et sa joie avoient trop effacées.
Je ne concevois pas quel long enchantement
Captiva ma raison dans son aveuglement,

Digitized by Google

Quand mes yeux, éb'ouis des clartés infidelles,
Cherchoient un vain bonheur qui me trompoit comme elles.
Près de l'arbre du mal, tels les premiers humains,
Portant sur ses beaux fruits de curieuses mains,
Goûtoient, dans les transports d'une indocile joie,
Cette Divinité qui n'étoit pas leur proie;
Et, tristes artisans de leur funeste sort,
Abandonnoient aux vents la terreur de la mort.
Ou, tel le voyageur aux côtes étrangères,
A fui le doux banquet où ses sœurs, où ses frères,
Assis à ses côtés, dans un charmant loisir,
Buvoient en souriant la coupe du plaisir.
Du prêtre en ce moment la face prosternée,
Adora; puis vers nous sa prière tournée,
Selon l'usage antique, et par un chant divin,
De l'auguste holocauste il annonça la fin.
Et l'orgue cependant, sous la main qui le presse,
Maria ses accords aux chants de l'alégresse;
Et moi, seul et pensif, près de la mère en deuil,
J'attendis pour sortir qu'elle eût franchi le seuil.
La curiosité de mon ame attendrie,
Respectoit, en marchant, sa longue rêverie.
Sombre et silencieux, je cherchois dans mon cœur
Par quels mots j'oserois aborder sa douleur.
La consolation est souvent importune;
Il faut apprivoiser la sauvage infortune.
Je balançai long-temps. Long-temps prêt à parler,
Je respectai les pleurs que je voyois couler;
Et quelquefois, tout près de vaincre mes alarmes,
Je crus trouver des mots, quand je trouvai des larmes.
Enfin, le ciel m'offrit un innocent moyen
De lier avec elle un touchant entretien;
Enfin, elle essuya ses paupières humides,
Et levant jusqu'à moi des yeux doux et timides,
Parmi de longs soupirs et parmi des sanglots,
Laissa péniblement tomber ces tristes mots:
« Aurélie est mon nom. L'histoire d'Aurélie
» Est courte, et seulement par le malheur remplie.
» Mon époux succomba dans ces temps odieux
» Où nul impunément ne coupta des aïeux.
» Il périt, convaincu du forfait sans excuse
» Dont aux yeux des tyrans son noble sang l'accuse.
» Monstres industrieux, dans leur stupidité,
» Ils proscrivoient l'honneur dans sa postérité,

Digitized by Google

» Et des héros Romains nous vantant la mémoire,
» Nous punissoient d'un nom qui paroit notre histoire.
» Je voulois aux bourreaux qui tranchoient ses beaux jours,
» Demander un trépas qu'on accordoit toujours;
» Et j'aurois, sans pâlir, entendu la sentence
» Qui nous eût réunis dans la même innocence.
» Mais dans mon triste sein un murmure secret
» Me défendit la mort où mon cœur aspiroit.
» J'obéis, je vécus. Loin d'une terre impure,
» A ses malheureux fils cruellement parjure,
» Aux champs helvétiens, près d'un lac ignoré,
» J'eus le premier souris d'un enfant adoré.
» Si jamais de l'hymen vous connoissez les charmes,
» Vous saurez ce qu'un fils peut essuyer de larmes;
» Mais vous ne saurez pas, j'ose au moins l'espérer,
» De quels horribles traits on se sent déchirer,
» Quand de ce doux objet de votre seule joie,
» L'impitoyable Mort fait sa soudaine proie.
» Que sert de vous parler? Mes pleurs ont achevé.
» Huit fois, depuis le jour qu'il me fut enlevé,
» Les feuilles de novembre ont parsemé sa tombe,
» Et je crois voir encor mon enfant qui succombe.
» La fièvre dans son sein se glissa par degrés,
» Je vis ses traits charmans bientôt décolorés;
» Enfin, l'horrible Mort, comblant sa barbarie,
» Sur sa foible victime épuisa sa furie,
» Et de son souffle impur, qui dévoroit mon fils,
» Elle sécha la rose, et ne laissa qu'un lis.
» J'espérois dérober cette innocente tête,
» Seul gage d'un époux qu'emporta la tempête;
» Mais le ciel autrement en avoit ordonné,
» Et je ne dirai plus: « Un Enfant nous est né. »
Elle dit, et ses pleurs achevèrent l'histoire
Qu'à jamais dans mon cœur gardera ma mémoire.
Puissé-je, la contant à la douce Pitié,
Des pleurs que j'ai versés obtenir la moitié!
Philosophes si vains d'une vaine science,
De la Religion démentez la puissance!
Epouse infortunée et mère de douleur,
Aurélie a vécu. Dans un monde meilleur
Elle voit les objets d'une double tendresse,
Et Dieu de ce roseau soutient seul la foiblesse.
Apôtres malheureux d'un néant éternel,
Rendrez-vous son cher fils à cette autre Rachel?

Digitized by Google

Telle que, par les vents, une vigne inclinée,
Veuve de son ormeau, pleure son hyménée;
Telle l'ame abattue, en sa calamité,
N'a pour se relever que son éternité.
Votre philosophie et sa froide chimère,
Ne sécheront jamais les larmes d'une mère.

IMITATION D'HORACE.

O Matre pulchrâ filia pulchrior, etc. (Liv. 1^er^, ode 16.)

A TYNDARIS.

Fille de la Beauté, plus belle que ta mère,
Si je fus criminel, pardonne à mon erreur.
Prends ces vers qui t'ont pu déplaire,
Engloutis-les dans l'onde amère,
Ou livre-les au feu vengeur.

L'oracle d'Apollon plein du dieu qui l'obsède,
De l'amante d'Atys le prêtre ensanglanté
Dans la rage qui le possède,
N'ont point de transport qui ne cède
Aux fureurs d'un cœur irrité.

Rien ne peut arrêter la bouillante colère:
Ni le fer menaçant, ni les flots orageux,
Ni le dieu même du tonnerre,
Perçant la nue, et sur la terre
Fondant armé de tous ses feux.

Quand le fils de Japet, par un triste assemblage,
Unit cent corps divers au limon créateur
De l'homme son dernier ouvrage,
Du fier lion il prit la rage,
Et la souffla dans notre cœur.

La colère perdit l'infortuné Thyeste.
Elle seule des tours qui menaçoient les cieux
Entraîna la chute funeste,
Et sur leur déplorable reste
Poussa le soc injurieux.

Digitized by Google

Moi-même j'ai connu cette fatale ivresse,
Et le rapide iambe a servi les transports
De mon imprudente jeunesse.
Aujourd'hui le soin qui me presse,
C'est d'effacer mes anciens torts.

Dans ton cœur apaisé si je reprends ma place,
Je consacre ma muse à chanter tes attraits,
Et de ma trop coupable audace
Je veux qu'il ne reste de trace
Que ta clémence et mes regrets.

DE WAILLY.

RONDEAU.

Vous y viendrez, la belle dédaigneuse,
A ce moment où fille soucieuse,
Changeant d'humeur, de ton, de goût, d'esprit,
Rêve, se tait, observe, plus ne rit,
Eprouve en bref que bien est amoureuse.

De plaire lors vivement desireuse,
Affecterez manière gracieuse;
Verrez l'effet de ce qu'on vous prédit :
Vous y viendrez.

Vos quatorze ans vous rendent glorieuse;
Mais du jeune âge, ô fuite impérieuse !
Dans son vol prompt le Temps, qui tout flétrit,
Non plus qu'Amour ne vous fera crédit.
Or ne trouvez vieillesse si fâcheuse :
Vous y viendrez.

M. GUICHARD.

ENIGME.

TROUVER en moi, dans un seul mot,
Trois êtres différens et de même origine,
Ce n'est pas l'affaire d'un sot.
Je suis peuple, pays, grain qui porte farine;
En précis voilà tout mon lot :
Vîte, lecteur, qu'on me devine,
Sans attendre jusqu'à tantôt.

Par G. V. (de Brive.)

Digitized by Google

LOGOGRIPHE.

Véritable chaos, bigarrure complète
Et d'êtres et d'objets divers,
Je suis grand comme l'univers;
Oui, lecteur : et sans tête,
Instrument de désastre et de prospérité,
Et d'immenses trésors vainement enrichie,
Dans mon sein, souvent agité,
Je donne la mort et la vie;
Et j'ai produit, détruit, en vérité,
Déjà plus de trésors, plus d'êtres, je parie,
Qu'on n'en voit aujourd'hui sur le globe habité.
Sans cœur, à tous les yeux charmante,
Souvent bizarre, et plus qu'extravagante!
Aux frivoles penchans offrant un libre cours,
Et prodigue autant qu'inconstante,
Je fais des heureux tous les jours.
Je parois, et bientôt je passe;
De moi l'on raffole, ou se lasse;
Mais on me recherche toujours.
Et sans tête, sans cœur, quand un beau feu m'anime,
Fière, prenant un essor glorieux,
Je m'élance jusques aux cieux;
Et dans un langage sublime
Je parle aux Dieux.

CHARADE.

Malheur! trois fois malheur à mon cruel dernier,
S'il est pour ses enfans comme dans mon premier:
Deux membranes, lecteur, vous disent mon entier.

Par G. V. (de Brive.)

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade, *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N° est *Tournebroche*.
Celui du Logogriphe est *Perpignan*.
Celui de la Charade est *Passe-temps*.

Digitized by Google

Histoire naturelle et mythologique de l'Ibis; par *Jules-César Savigny*, membre de l'Institut d'Egypte. Un vol. in-8°, orné de six planches, gravées par *Bouquet*, sur les dessins de *Barrabaud* et *Redouté*. Prix : 5 fr., et 6 fr. par la poste. Quelques exemplaires sur papier d'Angoulême, avec figures tirées en couleurs; prix : 8 fr., et 9 fr. par la poste. A Paris, chez *Allais*, libraire, quai des Augustins, n° 39; et chez *le Normant*, libraire, imprimeur du *Mercure de France*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

En exposant au commencement de cette année les diverses améliorations dont on se proposoit d'enrichir le *Mercure*, on a promis de ne plus le borner désormais à la critique littéraire, et de jeter de temps à autre quelques regards sur les arts et sur les sciences. On est loin sans doute de vouloir changer la direction de ce journal, qui a toujours été consacré à la littérature; mais sans affecter cette prétention à tout savoir, cette manie encyclopédique qui a été si funeste au goût dans le siècle dernier, le véritable ami des lettres peut être jaloux de joindre à ses études de prédilection, à la lecture assidue des grands écrivains anciens et modernes, une connoissance générale des différentes sciences qui se partagent la curiosité humaine. Il doit sur-tout se sentir porté vers l'histoire naturelle, qui peut fournir chaque jour à l'écrivain des couleurs aussi neuves que brillantes, ou plutôt il doit la considérer comme une branche de la littérature, depuis que Buffon, en prouvant combien l'art d'écrire pouvoit lui prêter de charmes, en a fait une des plus belles parties de nos richesses littéraires. Ces considérations nous autorisent à examiner avec quelque détail l'ouvrage que nous annonçons.

Digitized by Google

Un oiseau qui a reçu les honneurs divins chez un peuple réputé le plus sage de la terre, n'intéressera peut-être pas moins l'historien et le moraliste, que celui qui s'est voué à l'étude de la nature. D'ailleurs, le livre de M. Savigny sort de la classe ordinaire: l'auteur ne l'a pas composé avec les observations des voyageurs; il ne se borne pas à y concilier entr'elles des descriptions vagues, des narrations quelquefois contradictoires. C'est sur les bords du Nil, c'est dans les sables du désert, c'est parmi les ruines et les décombres qu'il est allé faire lui-même ses savantes observations. Membre distingué de l'Institut d'Egypte, il ne s'est pas borné à partager tous les périls attachés à la mémorable expédition dont il faisoit partie. L'ardeur de s'instruire les multiplioit chaque jour autour de ces savans et de ces artistes, que l'espoir d'acquérir de nouvelles lumières avoit entraînés loin de leur patrie, et ils sembloient tous prendre à tâche de réfuter le préjugé, qui n'accordoit aux Français qu'un courage bouillant et impétueux, en montrant pour la première fois l'étude et la méditation au milieu des armes. Ceux qui ont l'avantage de connoître M. Savigny, savent déjà quelle ample moisson d'observations et de découvertes il a recueillie; l'ouvrage que nous allons analyser pourra faire présumer au public ce qu'il doit attendre de ce jeune naturaliste, dont les travaux occuperont sans doute une place distinguée dans le beau monument qu'élève l'Institut d'Egypte pour les amis des antiquités et des sciences.

Les anciens distinguoient deux espèces d'Ibis, l'Ibis blanc et l'Ibis noir. Hérodote les décrit l'un et l'autre avec beaucoup de détails, et il leur attribue à tous les deux la faculté de tuer les serpens. La prétendue inimitié de ces oiseaux pour tous les reptiles venimeux, devenue célèbre dans l'antiquité, a attiré particulièrement l'attention des modernes, et c'est à ce caractère qu'ils ont cherché à reconnoître l'Ibis. Les uns l'ont confondu avec la cicogne, connue par son appétit

Digitized by Google

pour les serpens; les autres, à la tête desquels il faut mettre Linnée et Buffon, ont cru le retrouver dans une espèce de vautour que les Arabes appellent *solleïhek*, et qui suit dans les déserts la marche des caravanes, se nourrissant des cadavres des bêtes de somme et des matières animales qu'elles laissent après elles.

Bruce fut le premier qui, à l'époque où Buffon écrivoit ses éloquentes descriptions, remontant péniblement le cours du Nil, dans l'espoir d'en découvrir la source, remarqua un oiseau qui ressembloit à l'Ibis sculpté sur les monumens. De retour en Europe, il publia ses observations, qui étoient entièrement oubliées au moment où M. Savigny partit pour l'Egypte. Prévenu lui-même de l'idée que l'Ibis étoit l'ennemi déclaré des serpens, et qu'il se nourrissoit de leur chair, c'est sur cette fausse donnée qu'il s'obstina long-temps à diriger ses recherches, lorsqu'enfin, ses yeux se portant sur un oiseau qu'il voyoit voltiger le long des bords du Nil, il fut tenté de le reconnoître pour l'Ibis des anciens. L'auteur entre dans le détail des preuves qui finirent par lui démontrer la vérité de cette première conjecture. Il commence par comparer cet oiseau avec l'Ibis des monumens, et il lui retrouve exactement les mêmes formes et les mêmes proportions. Il examine plusieurs momies d'Ibis parfaitement conservées : elles lui offrent la même tête, le même bec, les mêmes pattes, le même corps, et jusqu'au même plumage. Il reprend alors la description d'Hérodote, il en discute successivement tous les points, et il a la satisfaction de trouver une conformité parfaite entre l'Ibis de l'historien grec et l'oiseau qu'il a sous les yeux.

Cependant il continue à observer ses mœurs et ses habitudes. Il le voit fréquenter assidument les bords du fleuve, où il paroît chercher toute sa nourriture, quoique ces bords ne soient habités par aucun reptile venimeux. On lui apporte un Ibis vivant : il lui trouve un bec si peu propre à combattre des ennemis

Digitized by Google

aussi redoutables que les serpens, qu'à peine laisse-t-il une impression légère sur le doigt qu'il a pincé. Enfin, il ouvre plusieurs de ces oiseaux : il reconnoît encore une ressemblance exacte entre leurs organes intérieurs et ceux des Ibis embaumés ; mais en même temps il trouve constamment leur estomac rempli, pour toute nourriture, de *coquillages univalves et fluviatiles*, d'une espèce commune dans les canaux et dans les champs inondés. Toutes ces expériences semblent prouver assez que l'Ibis ne se nourrit pas de serpens.

Mais M. Savigny veut prévenir toutes les objections qu'on pourra lui faire. Le témoignage des auteurs anciens, et en particulier celui d'Hérodote, qui raconte fort en détail le prétendu combat des Ibis et des serpens, pourroient ne pas l'embarrasser beaucoup. En effet, on ne peut accorder à tous ces auteurs réunis aucune confiance, du moment qu'ils parlent tous d'un serpent ailé, animal fabuleux qui n'a été vu par aucun voyageur moderne, qui même ne se rencontre que rarement sur les monumens antiques, où la seule forme de ses ailes suffit pour démontrer qu'il n'y figure que comme un être purement allégorique. Mais une objection plus difficile à combattre, c'est celle qui se fonde sur le témoignage de M. Cuvier, lequel assure avoir trouvé dans une momie d'Ibis des débris non encore digérés de peau et d'écaille de serpent. M. Savigny répond avec raison que, pour démontrer que ces débris de serpent avoient servi à la nourriture de l'Ibis embaumé, il auroit fallu qu'on les eût trouvés dans quelques parties des intestins ; or, le témoignage d'Hérodote et d'Elien, l'inspection même des momies, prouvent qu'on enlevoit les viscères avant de procéder aux embaumemens. D'ailleurs, les Egyptiens réunissoient souvent sous une même enveloppe des animaux absolument étrangers les uns aux autres. M. Savigny en a vu un exemple dans une momie d'Ibis, qu'il a trouvée remplie d'une incroyable

Digitized by Google

multitude de mouches de différentes espéces, et il attribue ces réunions au respect des Egyptiens pour leurs animaux sacrés, *respect qui les portoit à embaumer les cadavres infects de ceux qu'ils rencontroient tombés en putréfaction ou à demi dévorés*: Enfin, il invoque un principe général sur lequel toute certitude est fondée dans les sciences : « C'est » qu'un fait isolé, quelles que soient d'ailleurs les » apparences, ne peut pas prouver ce que les autres » rendent impossible, ni réfuter ce qui existe nécessairement et par la nature connue des choses. »

Toutes ces considérations autorisent donc M. Savigny à dire qu'il a retrouvé l'Ibis des anciens. D'après M. Cuvier, il le place dans la classe des *Numenius*, et le nomme avec lui *Numenius Ibis*. Enfin il conclut, contre le préjugé universellement reçu, que les *habitudes naturelles, et toute l'organisation des Ibis, démontrent que ces oiseaux ne poursuivent, ne tuent, ni ne dévorent les serpens; ce qui est aussi confirmé par l'opinion bien prononcée des Egyptiens actuels, et par les alimens trouvés dans l'estomac de ces mêmes Ibis.*

Tels sont les faits établis dans la première partie de l'ouvrage. On voit combien la marche des raisonnemens est simple et naturelle, combien les preuves sont exactes et rigoureuses. Dans la seconde partie, l'auteur quitte les faits positifs pour se livrer à des conjectures; mais il connoît l'art de tirer toutes les conséquences d'un principe, d'enchaîner ensemble les raisonnemens, de les faire concourir au même but, et de les fortifier l'un par l'autre; et de la réunion d'un grand nombre d'analogies et de vraisemblances, il sait former une espèce de démonstration, qui finit par forcer l'assentiment du lecteur le plus difficile à convaincre.

En rejetant l'opinion de toute l'antiquité sur les combats livrés aux serpens par les Ibis, M. Savigny se met dans l'obligation de répondre à plusieurs ques-

Digitized by Google

tions. Quelle est donc la véritable cause de la vénération que les Egyptiens eurent pour ces oiseaux, et du culte qu'ils lui rendirent ? Quelle est l'origine probable du préjugé si universellement reçu sur l'antipathie des serpens et des Ibis ? Leurs prétendus combats ne sont pas, il est vrai, représentés sur les monumens ; mais pourquoi dans les hiéroglyphes voit-on presque toujours un Ibis placé immédiatement avant ou après un serpent, que l'on reconnoît ordinairement pour le céraste, le plus dangereux de tous les reptiles qui habitent ces contrées ?

Pour résoudre toutes ces difficultés, M. Savigny reporte de nouveau les yeux sur ces serpens et sur l'Ibis. Il voit cet oiseau, qui ne séjourne que sept mois en Egypte, y arriver au temps de l'inondation, ne s'écarter jamais des rives du fleuve, se répandre avec lui dans les campagnes, le suivre encore lorsqu'il rentre dans son lit, disparoître enfin au moment où un air brûlant corrompt les eaux, souffle la contagion sur l'Egypte, et menace de changer en désert cette fertile contrée ; mais le Nil, croissant de nouveau, ramène bientôt la fécondité et la vie, annoncées par de nombreuses troupes d'Ibis, qui semblent le gage de ses bienfaits. Au contraire, il voit le céraste redouter les lieux habités, chercher des plaines sans végétation, où des sables échauffés par un soleil ardent exaltent encore la violence de ses poisons, triste emblême de la sécheresse, de la contagion et de la mort qui la suivent. L'Ibis se plaît donc aux lieux où le céraste ne pénètre jamais ; il fuit ceux dont ce redoutable reptile a fait son empire. On aura donc pu croire que l'Ibis avoit le céraste en horreur, et de là, par une métaphore dont on trouveroit des exemples dans les langues modernes, quoique bien moins hardies que les anciennes, on aura dit qu'ils se livroient l'un à l'autre de terribles batailles. Cette phrase, si propre à peindre d'une manière énergique l'espèce de combat qui se renouvelle chaque année entre la sécheresse et

Digitized by Google

l'humidité, entre la stérilité et la végétation, entre la vie et la mort, dont ces deux animaux étoient réciproquement le symbole; cette phrase, retracée en signes hiéroglyphiques sur tous les monumens religieux, n'aura pas manqué d'être bientôt prise au pied de la lettre par un peuple ignorant et grossier. Dès-lors, est-il difficile de comprendre comment un préjugé fortifié par le temps, autorisé en quelque sorte par la religion même, et consacré à tous les yeux par des signes respectés, sera devenu une opinion universelle, comment cette opinion aura été adoptée sans examen par les auteurs latins et grecs, qui n'écrivoient que d'après des témoignages étrangers, ou tout au plus d'après des traditions qu'ils avoient eux-mêmes recueillies à la hâte dans un voyage lointain?

Pour que cette explication paroisse encore plus fondée, que l'on se rappelle que la plupart des récits fabuleux de l'antiquité ne sont que des faits réels déguisés sous un voile allégorique. L'imagination vive et brillante de ces anciens peuples se plaisoit à multiplier partout les images et les emblêmes. La nature même de leurs idiomes, très-pauvres dans l'origine, inhabiles sur-tout à exprimer les idées métaphysiques, leur rendoit ces emblêmes nécessaires. Or, sous quels traits les Egyptiens, dans leur écriture, ou plutôt dans leur peinture hiéroglyphique, auroient-ils pu mieux représenter la contagion, qui n'est visible que par ses effets, qu'en donnant des ailes à un reptile venimeux qui empoisonne comme elle, qui, comme elle, se glisse en tous lieux, et, à l'aide de ces ailes que lui prête l'imagination, plane avec rapidité sur les contrées qu'il désole? Pouvoient-ils mieux figurer les effets du fleuve bienfaisant, qui chaque année repousse la mort dans les déserts, qu'en plaçant ensuite l'oiseau d'heureux augure qui vient annoncer ses bienfaits. Il ne falloit pour cela que substituer l'effet à la cause, et c'est ce qu'on fait tous les jours dans toutes les langues. C'est ainsi qu'une explication simple et

Digitized by Google

heureuse suffit pour résoudre dans toutes ses parties un problème compliqué, dont la solution paroissoit presqu'impossible.

Telles sont les idées principales sur lesquelles repose l'ingénieux système de M. Savigny. Nous ne le suivrons pas dans une foule de considérations particulières, qui toutes concourent à lui donner un plus haut degré de vraisemblance. Il nous suffit d'en avoir assez dit pour inspirer le desir de connoître un ouvrage aussi érudit et aussi curieux.

On peut se rappeler que l'opinion de l'auteur se trouve en opposition avec celle de Buffon : il est donc obligé de réfuter ce grand naturaliste, mais il le réfute avec tout le respect qu'un élève doit à son maître. Nous ne devrions peut-être pas lui en faire un mérite; Cependant il n'y a rien de plus commun aujourd'hui que de voir des savans très-subalternes parler avec peu de respect d'un homme qu'ils devroient tous révérer, même en combattant ses erreurs, et qui a répandu sur la science qu'ils cultivent tout l'éclat de son génie. De minutieux observateurs qui auront employé obscurément vingt années de leur vie à disséquer des insectes ou à décrire des mousses, ne peuvent lui pardonner de s'être trompé sur quelques petits faits particuliers parmi tant de grandes vues répandues dans ses ouvrages. Ils voudroient que cet aigle, du haut degré d'élévation d'où il planoit sur le globe entier, eût exactement distingué tous les brins d'herbe qui le couvrent. Ils oublient que pour réussir dans leurs petites observations, il suffit d'avoir de bons yeux, une patience à toute épreuve, et une tête absolument dépourvue d'imagination et de pensées, tandis qu'il faut un génie rare pour saisir les rapports généraux qui unissent tant d'êtres divers, pour en tirer des principes vastes et féconds, et un génie plus rare encore pour développer ces principes dans un langage toujours animé, toujours harmonieux, et souvent sublime.

Le

Digitized by Google

Le style de M. Savigny est loin sans doute de réunir constamment toutes ces qualités; mais il est en général simple et correct. On doit l'engager à éviter les longues périodes, qui sont souvent un défaut quand la matière est purement didactique, parce qu'il est rare qu'elles ne nuisent pas plus ou moins à la clarté. On l'invite aussi à prendre garde de couper ses raisonnemens par de petites remarques incidentes qui en font perdre le fil, parce qu'elles ne s'y rattachent pas assez naturellement. A ces légers défauts près, on ne lui doit que des éloges. Il faut sur-tout lui savoir gré de n'avoir jamais pris un ton étranger à son sujet. L'Egypte étoit un beau champ ouvert à la déclamation, et beaucoup de prétendus imitateurs de Buffon n'auroient pas manqué de nous faire de grandes phrases sur les ruines et sur les pyramides dans un livre où il ne falloit parler que d'un oiseau.

C.

Mémoires du comte de Bonneval, avec des notes; par par M. *Guyot Desherbiers*, ex-législateur. Deux vol. in-8°. Prix: 9 fr., et 12 fr. par la poste. A Paris, chez *Capelle* et *Renand*, libraires, rue Jean-Jacques Rousseau, près la Poste; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, n°. 17.

L'HISTOIRE du comte de Bonneval, né français dans un état illustre, et mort turc dans l'obscurité, nous offre un exemple mémorable des suites funestes d'une éducation négligée et d'un caractère insociable. Les mémoires romanesques dans lesquels est mêlée cette histoire, n'ont pas même été composés pour la défense de sa réputation: la cupidité toute seule a réuni les pièces publiques d'une tracasserie célèbre; quelque secrétaire ou quelque valet-de-chambre aura donné des notes sur la vie privée du héros; et tout cela, joint à ses aventures déjà connues, et à celles qu'il a plu au romancier

V

Digitized by Google

d'inventer, aura formé ce qui passe dans le monde pour *les Mémoires du comte de Bonneval*, qu'on suppose avoir été écrits de sa main à Constantinople, dans le courant de l'année 1736, parce qu'ils furent publiés en France l'année suivante. A ce fatras de faits mutilés ou imaginés à plaisir, pour alimenter la curiosité des oisifs, le nouvel éditeur vient d'ajouter encore des fragmens d'autres prétendus mémoires, imprimés en 1740 et 1741, quoiqu'il les regarde lui-même comme apocryphes; quelques lettres inédites de J. B. Rousseau, qui paroissent authentiques, et un amas insupportable de notes, qui, selon lui, augmentent tout l'ouvrage d'*un tiers*. Mais il auroit pu tout aussi bien l'enfler sans aucune mesure; car, dès qu'on s'écarte de son sujet sans motif raisonnable, il n'y a plus de raison pour jamais s'arrêter : *Currente rotâ, cur urceus exit?*

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, et de quelque force que soient les raisons dont on va les appuyer, il reste toujours certain que l'histoire du comte de Bonneval, réduite à ses faits principaux, pourroit offrir quelqu'intérêt et beaucoup d'instruction pour la conduite : ce seroit la matière d'un petit volume fort utile à ces esprits violens qui n'estiment que l'audace militaire, quoique cette qualité ne soit pas rare.

Les commencemens du comte de Bonneval font bien voir quelle étoit autrefois l'insouciance de certaines familles. A l'âge de treize ans il séduisit une jeune fille qui avoit accès chez ses parens; sa mère ne fit qu'en rire, et elle ne songea qu'à le dégager des promesses qu'il avoit faites à cette fille. Que pouvoit-il sortir d'une pareille école? L'effervescence des passions est incompatible avec la tranquillité d'esprit nécessaire à l'étude; mais pour s'étourdir, ou pour apaiser le cri de la conscience, les hommes ardens ont besoin de beaucoup d'exercice. De là le dégoût du jeune de Bonneval pour tout travail spéculatif, et son ardeur pour le mouvement. Tout le fruit et l'instruction de ses premières années, fut d'avoir appris à bien monter à cheval. A dix-huit ans il fit ses premières armes à Fleurus, sous le maréchal de Luxembourg. Il est fort inutile de savoir ce que c'est que les mathé-

Digitized by Google

matiques et le génie, quand on ne veut qu'obéir, et sabrer à droite et à gauche dans une bataille; il ne faut qu'une certaine force physique, de l'adresse et de la bravoure. Le comte de Bonneval posséda ces qualités dans un degré supérieur; et comme il se sentoit foible du côté des connoissances acquises, il étoit obligé, pour se distinguer du simple fantassin, de faire des prodiges de valeur; il sentoit bien aussi que la licence de ses mœurs avoit besoin d'être effacée par quelques actions d'éclat. En un mot, appelé, par sa naissance et par son ambition, au commandement suprême, mais incapable d'acquérir les connoissances qui y conduisent, il crut pouvoir les suppléer par de l'audace. Il se trompa : chez les nations civilisées, la science militaire fait les généraux, la bravoure fait les soldats.

Il rendit cependant un service signalé dans la bataille de *Luzara*. Au moment où les troupes du prince Eugène chargeoient l'infanterie française, au-dessous de la digue du *Zéro*, le comte de Bonneval, alors simple colonel, accourut et rangea sur une ligne tout ce qui se trouvoit sous sa main; il soutint, à la tête de ces braves, la première charge des Impériaux, et, par sa résistance, il donna, dit-il, le temps aux autres troupes d'arriver et de se mettre en bataille. Il ajoute que le prince Eugène lui a dit vingt fois depuis, qu'il lui avoit arraché des mains une victoire qu'il croyoit assurée. Mais, sans vouloir diminuer le prix de cette action, cet éloge étoit plutôt dicté par la politesse que par la vérité; car le prince Eugène qui avoit le dessein de surprendre l'armée française, une fois découvert, comme il le fut par hasard, ne pouvoit plus compter sur une victoire qui dépendoit du succès de sa ruse.

A la fin de la campagne, il y eut une grande promotion : c'étoit la seconde qui se faisoit depuis que le comte étoit au service. Il avoit souffert avec une sorte d'impatience que son nom ne se trouvât pas sur la première liste; mais il ne put supporter qu'on ne le vît pas sur la seconde. Il alla trouver le secrétaire d'état Chamillard, qui lui répondit qu'au jugement du roi la valeur n'étoit pas un titre suffisant pour avancer,

Digitized by Google

qu'il falloit y joindre des mœurs et de la conduite. (Il est bon de savoir qu'alors le comte étoit marié, et qu'il rendoit sa femme horriblement malheureuse.) Il se retira la rage dans le cœur; et, plutôt que de rentrer en lui-même et de renoncer à ses détestables pratiques, il aima mieux sacrifier son honneur, son nom, son état, sa femme et sa fortune, en désertant ses drapeaux et en se livrant aux ennemis de la France. Il demanda des passeports, et donna *sa parole d'honneur* qu'il n'avoit pas d'autre intention que de voyager. Il emporta la caisse des contributions, et alla s'offrir au prince Eugène. On lui fit son procès en France, et la peine capitale fut prononcée contre lui.

Les étrangers ne manquent jamais, dans un temps de guerre sur-tout, de profiter des trahisons: on déteste la perfidie et on accueille les traîtres. Le comte de Bonneval avoit acquis quelques connoissances locales qui pouvoient être utiles, et, de plus, c'étoit un fort bon grenadier dont on pouvoit se servir. Le prince lui fit avoir un régiment, qu'il composa de déserteurs français. On l'exposa, comme c'est la coutume, dans toutes les rencontres, et ce corps fut haché par les Turcs à Péterwaradin, où le comte se défendit comme un lion, avec deux cents hommes séparés du reste de sa troupe: il en fit un petit bataillon carré, qui soutint l'effort de tout ce qui l'entouroit. Il fut bientôt réduit à un très-petit nombre de guerriers; mais comme on ne fait point de prisonniers chez les Turcs, il fallut bien songer à la retraite: il l'entreprit, et, à la tête de vingt-cinq hommes, il tenta le passage au travers d'un bataillon de janissaires. Il eut le bonheur de s'en tirer, couvert de sueur, de sang, de blessures et de gloire. C'est dans ce combat qu'il reçut un coup de lance, et qu'il tua d'un coup d'épée celui qui l'avoit blessé. J. B. Rousseau n'a pas oublié ce trait, dans sa belle ode sur la bataille de Peterwaradin:

« Quel est ce nouvel Alcide,
» Qui, seul, entouré de morts,
» De cette foule homicide,
» Arrête tous les efforts?

Digitized by Google

» A peine un fer détestable
» Ouvre son flanc redoutable,
» Son sang est déjà payé:
» Et son ennemi qui tombe,
» De sa troupe qui succombe,
» Voit fuir le reste effrayé. »

N'est-il pas bien déplorable qu'un courage si héroïque ne fût pas accompagné des talens et des qualités qui font les grands hommes? Et combien ne dut-on pas gémir alors sur la première éducation de cet homme, que son ardeur emportoit toujours vers un but qu'il ne pouvoit atteindre? Il avoit cependant obtenu le titre de lieutenant feld-maréchal au service de l'Empire; mais ce poste ne pouvoit satisfaire son ambition; il se croyoit en état de commander en chef, et il se comparoit volontiers aux plus grands généraux de son temps. L'ignorance est présomptueuse et légère. Dans ses comparaisons il trouvoit que l'art paroissoit trop à découvert dans les opérations du maréchal de Catinat, que le maréchal de Villeroy ne savoit pas choisir un camp, que le maréchal de Boufflers ne pouvoit pas commander plus de dix ou douze mille hommes, et que la réputation du maréchal de Villars étoit un peu au-dessus de son mérite. C'étoit se juger lui-même supérieur à tous ces capitaines: car on se croit toujours exempt des défauts que l'on remarque dans les autres. Une idée si avantageuse de sa personne et de son mérite, devoit naturellement lui inspirer de hautes prétentions, que son bonheur à la guerre venoit encore fortifier. Dans une telle disposition d'esprit, il étoit impossible de le contenter jamais: il auroit même été dangereux de l'entreprendre à l'égard d'un fransfuge, sur les intentions duquel il reste toujours quelques inquiétudes. Il essuya donc des refus lorsqu'il sollicita une augmentation de pouvoir. Il s'irrita, parce qu'au fond il sentoit bien qu'on lui rendoit justice; il voulut encore l'emporter de haute lutte; et s'il ne traita pas le prince Eugène, son protecteur, comme il avoit traité Chamillard, c'est que le mauvais succès de sa première faute le rendoit un peu moins audacieux. Le prince s'aperçut de son mécontentement; et comme il connoissoit

Digitized by Google

sa mauvaise tête, il l'envoya en Flandre avec son régiment, pour y faire les fonctions de général de l'infanterie : c'étoit l'exiler, puisqu'il n'y avoit rien à faire sur ce nouveau théâtre, et sa turbulence ne pouvoit s'accommoder d'un état de repos.

Il y avoit alors pour sous-gouverneur des Pays-Bas, à Bruxelles, un nommé *Prié*, qui étoit la créature du prince Eugène. Le comte de Bonneval en avoit reçu des services auprès de leur commun protecteur, et la reconnoissance devoit lui rendre sa prospérité agréable ; mais malheureusement il se considéroit comme disgracié, tandis que l'autre étoit en faveur. Il ne put souffrir cette sorte d'humiliation ; il chercha l'occasion de se venger, et elle s'offrit bientôt d'elle-même. Dans ce même temps, il courut à Bruxelles un bruit sur une aventure arrivée à la reine d'Espagne, qui étoit fille du Régent, et ce bruit fut répété comme par écho dans la maison du sous-gouverneur. Le comte de Bonneval, qui prétendoit tenir à la princesse par des liens de parenté, saisit cette occasion d'attaquer son ennemi, parce qu'en même temps il se flattoit qu'il trouveroit de l'appui en France et en Espagne, pour s'être déclaré le champion d'une tête couronnée.

Il accusa donc publiquement Prié, sa femme et sa fille d'être les seuls auteurs de cette nouvelle fabuleuse (1), et il fit circuler dans la ville des billets, par lesquels il traitoit tous ceux qui le répétoient de *coquins*, *de carognes*, et quelque chose de pis encore : tant la vengeance est basse et aveugle ! Prié rendit compte à la cour de Vienne du scandale occasionné par les imprudences du comte. Celui-ci fit et imprima de longs et ennuyeux mémoires, pour prouver qu'il avoit eu raison de défendre une chose dont personne ne se soucioit. On le traita de fou, de visionnaire, de chevalier digne de figurer dans les romans de l'Arioste ; on ne le crut pas, parce qu'un homme qui se vantoit de déshonorer toutes les femmes, et qui les livroit brutalement à la fureur de leur

(1) On disoit qu'un amant avoit été trouvé dans la chambre de la reine ; qu'on l'avoit poignardé et jeté par les fenêtres.

Digitized by Google

mari après les avoir abusées, ne méritoit pas qu'on le prît pour le défenseur des dames et le redresseur des torts qu'on vouloit faire à leur honneur. Le prince Eugène, qu'il attaquoit aussi dans son représentant, ne fut point sa dupe, et tout le monde l'abandonna. Lorsque Prié eut bien fortifié son parti, dans le silence d'une conduite réfléchie, il répondit aux invectives du comte par un ordre de se rendre à la citadelle d'Anvers et de s'y constituer prisonnier. Cet ordre l'étourdit singulièrement : il avoit pensé que la popularité dont il jouissoit le mettoit à l'abri d'un procédé de cette nature ; peut-être pensa-t-il à s'en servir pour le parer. C'est assez ce qu'annonceroit l'accablement qu'il fit paroître après qu'il eut vu quelques mouvemens de la bourgeoisie qui sembloient l'inviter à la rebellion. Il se hâta néanmoins de partir, comme s'il avoit voulu s'ôter sur-le-champ les moyens de rien entreprendre, dans la crainte de se perdre entièrement, ou bien pour donner à la cour de Vienne une haute idée de son pouvoir et de sa modération.

Il n'est pas commun dans ce monde qu'on tienne compte à qui que ce soit du mal qu'il n'a pas fait. La cour de Vienne qui n'avoit plus besoin des services de ce brouillon, et qui ne vouloit pas le craindre, le laissa languir pendant quinze mois dans les prisons d'Anvers. On l'accusa d'avoir cherché de nouveaux appuis en France, et d'avoir voulu y rentrer avec son régiment. Ce n'étoit pas sans quelqu'apparence de raison, puisque le Régent, qui aimoit beaucoup ses pareils, ne s'étoit pas contenté de faire casser la sentence qui le condamnoit à mort, mais lui avoit permis de poursuivre le recouvrement de sa fortune contre son frère, à qui elle avoit été abandonnée, et lui avoit même écrit pour lui offrir un état égal à celui dont il jouissoit dans les possessions de l'Autriche. Lorsque ce protecteur fut mort et qu'on pût croire qu'il n'en trouveroit plus nulle part, on lui signifia de se rendre à Vienne, et de s'abstenir de passer par aucune ville des Pays-Bas. Le projet étoit de le traiter encore avec douceur ; et s'il avoit suivi exactement les ordres qu'il avoit reçus, ses amis se flattoient d'avoir disposé les esprits d'une manière assez

Digitized by Google

favorable pour n'avoir rien de fâcheux à craindre. Mais il déconcerta toutes leurs mesures, en se rendant à la Haye, et en restant un mois entier hors de la puissance de l'Empereur. Cette seule imprudence suffisoit pour justifier tous les soupçons. Il en ajouta une autre, qui le perdit sans ressource. Il imagina qu'il étoit possible d'intimider le prince Eugène, qu'il regardoit alors comme son plus mortel ennemi; sa tête se perdit, et il proposa au prince de se battre en duel. Après qu'il eut fait cette folie, il délibéra encore s'il iroit à Vienne; et comme jusque-là il s'étoit toujours conduit au rebours du bon sens et de la raison, il n'eut garde d'y manquer dans une circonstance où il y alloit de sa vie. Dès qu'on le sut arrivé auprès de Vienne, au mois de janvier 1725, on le fit arrêter et conduire au château de Brunn en Moravie. On lui fit subir quelques interrogatoires, et, peu de jours après, le suprême conseil de guerre le condamna à mort. Mais l'empereur commua la peine en une année de prison, et en un bannissement perpétuel de ses états.

Le coup étoit terrible; le malheureux comte ne s'y attendoit pas; il en fut frappé comme de la foudre, et il se livra long-temps au plus violent désespoir. Il se calma cependant, et il attendit en paix le moment où il devoit recouvrer la liberté.

Ce moment arriva plutôt encore qu'il ne l'avoit souhaité, puisqu'il alloit se trouver dans un monde nouveau, sans emploi, sans argent, sans ressource d'aucune espèce. Oh, qu'il dut alors jeter un triste regard sur ses jeunes années si mal employées; sur sa patrie, qui lui présentoit un si riant avenir, et qu'il avoit trahie; sur sa malheureuse épouse, dont il avoit si indignement trompé l'espérance!

Il tourna ses pas incertains du côté de Venise, où il eut le bonheur de recevoir d'une main inconnue une somme de 10,000 fr.: c'étoit beaucoup pour un homme qui manquoit de tout. Il tâcha d'obtenir quelque emploi dans la république; mais on lui répondit que tous ceux qui lui convenoient étoient occupés. Il sentit ce que cela signifioit, et il comprit qu'il n'y avoit plus rien à faire pour lui chez les peuples civilisés.

Digitized by Google

La conséquence n'étoit pas difficile à tirer pour un homme qui n'avoit ni foi ni loi. Se faire Turc, ou *changer son chapeau contre un bonnet de nuit*, étoit pour lui la même chose. Il se rendit à Constantinople, où il prit le turban. La sublime Porte tira de lui tous les renseignemens et toutes les instructions qu'il pouvoit lui donner. Il vendit, pour la seconde fois, sa patrie et les secrets de la tactique européenne. Dans plusieurs guerres il aida les Turcs de ses conseils, jamais de sa personne; et lorsque la paix fut bien établie, on le récompensa de ses services par le gouvernement de l'île de Chio : espèce d'exil, dans lequel il mourut à l'âge de 75 ans.

Les mémoires qu'on lui attribue, quoiqu'écrits d'un style de *grenadier*, comme le dit le nouvel éditeur, ne sont pas plus de lui que les deux ou trois épisodes où l'on trouve l'histoire d'une Anglaise, d'une Allemande et d'une Française, écrite par elles-mêmes, et cette histoire n'a pas plus été écrite par ces êtres de romans que tout le reste des deux volumes. Partout c'est la même main, excepté dans quelques pièces relatives à la querelle entre le comte et le gouverneur Prié. Celles-ci se distinguent ou par des grossièretés ou par du galimatias, et il est aisé d'en reconnoître l'auteur. Les autres pièces ont été rédigées par une main étrangère, et il y en a quelques-unes qui ont été faites après coup, dans la seule vue d'enfler un peu le roman. Toutes ces pièces, au surplus, sont répétées jusqu'au dégoût, et il est impossible d'en lire seulement la moitié.

L'auteur a tellement négligé les moyens de faire illusion, qu'il oublie, pendant cinq ou six pages de suite, que c'est le comte qui parle, et qu'il se met lui-même à raconter son histoire; qu'il lui fait débiter mille sottises sur les Turcs, dont la moindre l'auroit fait empaler cent fois; qu'il le fait circoncire aussitôt son arrivée à Constantinople, tandis qu'aujourd'hui le nouvel éditeur publie une lettre de Bonneval, dans laquelle il déclare qu'il a été retenu quinze mois aux arrêts avant de pouvoir se déterminer à prendre le turban; qu'il le tient toute une année dans les prisons de Bruhn, tandis que maintenant M. Guyot Desherbiers prétend qu'il

Digitized by Google

s'échappa au bout de six mois; qu'il a tout-à-fait oublié, comme il l'avoit prévu d'ailleurs, de parler de ses hauts faits à la bataille de Peterwaradin, tandis qu'il se souvient si bien des plus petites choses qui lui sont arrivées bien long-temps avant; et qu'enfin il le transporte dans un gouvernement septentrional de la Turquie au moment de la révolution arrivée dans Constantinople en 1730, tandis que, dans les fragmens des nouveaux Mémoires, on le fait guerroyer dans l'Arabie Pétrée. Je ne sais si M. Guyot Desherbiers a vu toutes ces contradictions et ces inconvenances; mais je puis bien assurer que, quand même il les auroit fait disparoître, il en resteroit encore suffisamment pour nous autoriser à croire que le comte de Bonneval, qui ne voyoit pas un seul Français en Turquie, et qui avoit rompu tous les liens qui l'attachoient à son pays, n'a jamais pu penser qu'il se justifieroit aux yeux de ses compatriotes avec des aventures romanesques et des déclamations furieuses et insensées. G.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

La seconde édition du poëme de LA NAVIGATION, par M. Esménard, vient de paroître (1): elle est dédiée à S. M. I. et R., qui a daigné en agréer l'hommage. L'auteur a fait des changemens considérables : le poëme d'abord en huit chants, n'en a plus que six. Dans un prochain numéro, ces changemens seront l'objet d'un examen particulier. M. Esménard termine ainsi l'avertissement dont il fait précéder cette nouvelle édition : « J'aurois voulu la présenter au public, corrigée de toutes les fautes qui l'avoient frappé dans

(1) *La Navigation*, poëme en VI chants; par J. Esménard, seconde édition. Un vol. in-8°., deux fig. Prix: pap. fin, 7 fr. 50 c.; pap. vélin, 15 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Giguet et Michaud, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n°. 34; et chez le Normant.

Digitized by Google

» la première; j'ai fait tout ce qui dépendoit de moi pour » rendre l'ouvrage plus digne de l'intérêt qu'on m'a témoigné; » j'en ai rectifié le plan; j'ai fait disparoître les épisodes inu- » tiles; j'ai tâché de donner à l'ensemble et à la marche du » poëme plus de mouvement et de rapidité; j'ai ajouté quel- » ques vers; j'en ai changé beaucoup; j'en ai supprimé da- » vantage. Sans doute il y reste de nombreux défauts; mais » cet ouvrage a traversé des temps malheureux. Né dans les » orages d'une vie errante et persécutée, il conserve l'em- » preinte d'une jeunesse imprudente, qui n'a point encore » trouvé le repos. La fidélité des couleurs locales qu'on a » remarquées dans la description de tant de pays différens, » avantage acheté par mille souffrances, atteste du moins que » ce poëme n'a pas été composé dans les loisirs d'un bonheur » tranquille et dans l'asile solitaire où doivent mûrir les fruits » du talent. Il porte à la fois la date du tems où je l'écrivois » sans espérance, et celle de l'époque où j'ai pu le publier » sans danger: j'ai cru ne devoir altérer ni l'un ni l'autre. »

— Encore quatre nouveaux volumes d'œuvres posthumes de Marmontel! Ils contiennent une GRAMMAIRE, une LOGIQUE, une MÉTAPHYSIQUE, une MORALE. Ces différens ouvrages sont compris sous le titre général de *Leçons d'un Père à ses Enfans.* (1) Nous en rendrons compte très-prochainement.

— Les professeurs de l'école spéciale de peinture et sculpture ont adjugé les prix de la tête d'expression, fondés par le comte de Caylus; savoir, celui de sculpture à M. Rutxhiel, sculpteur, né dans le département de l'Ourthe, élève de M. Houdon; et le prix de peinture à M. Guillemot, peintre, né à Paris, élève de M. David.

— M. Rétif de la Bretonne, auteur du *Paysan perverti*, des *Contemporaines*, de la *Malédiction paternelle*, et d'environ cent cinquante volumes de romans, vient de mourir à Paris, dans la plus profonde misère. Le *Paysan perverti* est le seul

(1) Quatre vol. in-12. Prix: 12 fr., et 15 fr. par la poste. A Paris, chez Xhrouet, rue des Moineaux; et chez le Normant.

Digitized by Google

de ses nombreux ouvrages où l'on trouve quelques étincelles de talent.

— La société d'encouragement a tenu le 29 janvier dernier, une séance générale, dans laquelle elle a décerné deux médailles d'or, de 500 fr. chacune, à MM. Poitevin-Maismy, préfet du département du Mont-Blanc; et Poiseré de Ceré, secrétaire de la société d'Agriculture du départem. des Landes, comme ayant présenté les plus beaux échantillons de laine de troupeaux indigènes croisés avec la race espagnole. Une médaille d'encouragement de la valeur de 400 fr., a été décernée à M. Duplat, graveur, demeurant à Paris, rue des Maçons, n°. 20, comme ayant donné des preuves d'un talent distingué dans son art, et parce que la société croit devoir encourager l'art de la gravure en bois. Deux médailles d'encouragement de la valeur de 100 fr. chacune, ont été décernées, l'une à M. Roussilly, propriétaire à la Malle-Vieille, département du Cantal, comme ayant introduit la culture de la carotte en grand, dans un pays où elle n'étoit pas pratiquée; l'autre à M. Boiteux, bonnetier de Paris, rue du Brave, au bout de la rue de Tournon, comme ayant fabriqué le premier en France, l'espèce de tricot connu en Angleterre sous le nom de *bonneterie à toison*, et destiné à soulager ceux que les rhumatismes ou la goutte obligent de se vêtir chaudement.

— La société d'agriculture de Châlons-sur-Marne a, dans sa dernière séance publique, rappelé la question qu'elle avoit précédemment proposée pour sujet du prix que la société décernera dans sa prochaine séance publique, le 16 août prochain. Est-il de l'intérêt de l'agriculture en France, que » la quotité de l'impôt foncier soit déterminée pour un cer- » tain laps de temps (cinquante ans, par exemple), et fixée » par une loi irrévocable, à laquelle nulle circonstance pré- » sumable ne puisse porter atteinte? » Le montant du prix sera une médaille de la valeur de mille grammes d'argent. Dans la même séance, M. le préfet, président né de la société, a annoncé qu'un crible ventilateur à cylindre, de M. Josse, ayant obtenu la préférence sur toutes les autres machines, son utilité étant constatée, la société décernoit à son

Digitized by Google

auteur une médaille de deuxième classe, comme prix d'encouragement.

— La société d'agriculture du département du Nord, séante à Douai, a proposé pour sujet d'un prix qu'elle décernera dans le mois de mai prochain, cette question : « Quelle méthode de propager, élever, nourrir et renfermer les moutons de la race existante dans le département du Nord, doit être suivie dans ce département, pour obtenir de ces animaux une laine égale en qualité aux meilleures laines fournies par les moutons d'Angleterre ? » Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 150 fr. Les mémoires seront envoyés au secrétaire de la société avant le 1^er^. avril.

Nota. Croiser les races des moutons flamandes, espagnoles ou anglaises, en se procurant des béliers tirés de l'Angleterre ou du troupeau de Rambouillet, est un moyen d'améliorer la laine des moutons de la Flandre. Ce moyen est facile à indiquer, mais il ne peut être employé que par des cultivateurs en état de faire des avances qui excèdent les facultés d'un grand nombre. D'ailleurs, c'est moins en modifiant la constitution des moutons flamands qu'en en changeant la race, qu'ils procureroient des laines de meilleure qualité. Ce que la société desire particulièrement, c'est l'indication d'un régime qui améliore la laine de l'espèce flamande. S'il est un croisement facilement praticable et peu dispendieux qui puisse seconder le régime, il est sans doute convenable de le faire. Indiquer le croisement seul, pour moyen d'amélioration, ce seroit laisser sans réponse la partie la plus essentielle de la question.

— La société des sciences et arts de Mâcon propose, pour sujet du prix qu'elle distribuera à la première séance de janvier 1807, « de déterminer si les plantations de vignes destinées à ne produire que des vins communs et faites dans des terrains propres à d'autres cultures, sont avantageuses ou nuisibles au département de Saône et Loire et à celui de la Côte-d'Or. » La question sera traitée sous le double point de vue de l'intérêt général et de l'intérêt particulier. Le prix est une médaille d'or de 300 fr. Les mémoires seront adressés, avant le

Digitized by Google

15 octobre, à M. le maire de Mâcon, ou au secrétaire perpétuel de la société.

— On parle avec éloge d'une mécanique exécutée par M. Faveret, horloger à Morey, département de la Haute-Saône. C'est une pendule à huit cadrans détachés qui marquent les heures, les minutes, les secondes, les noms et jours des mois, les années communes et bissextiles, les mois et quantièmes perpétuels, le lever et le coucher du soleil pour chaque jour, l'équation de chaque jour, et le temps moyen au midi vrai, l'entrée du soleil dans chaque signe du zodiaque, les phases, l'âge et le mouvement périodique de la lune. La simplicité de cet ouvrage en fait le principal mérite.

— Le fameux *Codex aureus* n'est pas le seul manuscrit précieux qui ait été transporté, de la bibliothèque du chapitre de Bamberg, à Munich. Il faut y joindre quatre livres d'Evangiles et un Missel du onxième et douzième siècles, sur parchemin blanc, d'un beau caractère, et très-bien conservé. La reliure est ornée de perles et de pierres précieuses dans un encadrement d'or massif, et de petits reliefs en ivoire, représentant différens traits du Nouveau Testament.

— Les journaux de Leypsick annoncent qu'on vient d'y mettre sous presse les trois premiers volumes de *l'Histoire des Suisses*, nouvellement refondue par Muller; les 4^e^ et 5^e^ volumes paroîtront en même temps à Pâques.

— Il paroît à Pétersbourg un nouvel ouvrage plutôt de gravure que de littérature, intitulé: *Le Panthéon des souverains de la Russie.* Cette collection présentera un abrégé historique et chronologique de la vie et des exploits des grands-ducs, des czars, des empereurs russes, de leurs épouses et de leurs enfans, depuis l'an 862 après Jésus-Christ, jusqu'à l'empereur actuellement régnant. On y trouvera aussi des notions sur les différentes formes du gouvernement russe, sur les troubles qui ont désolé l'empire, sur les généraux qui l'ont illustré. C'est M. le conseiller Philipowsky qui en est l'auteur, et qui le fait imprimer à ses frais pour l'instruction de la jeune noblesse russe. Il en a paru deux livraisons formant un volume *in-folio*.

Digitized by Google

— La société des Sciences et Arts de Goërlitzferce a mis au concours les deux questions suivantes : « 1°. Pourquoi, par un temps clair et serein, gèle-t-il, quand le thermomètre de Réaumur est à 3 ou 4 degrés au-dessus de zéro, et ne gèle-t-il qu'à zéro par un temps nébuleux ? 2°. Trouver et rassembler dans les ouvrages de Plante tout ce qui a rapport à la connoissance des hommes ou des choses de son temps, et mettre ces matériaux en ordre, de manière à pouvoir se procurer un tableau de la civilisation et des mœurs contemporaines. »

— Il résulte du compte que MM. Nauche et Toulet ont rendu, le 6 février dernier, des travaux de la société Galvanique pendant le cours des années 12 et 13 (compte que l'on trouve en entier dans le Moniteur du 13 février), il résulte, disons-nous, que le galvanisme forme déjà un corps de doctrine et ne peut manquer de prendre bientôt des accroissemens rapides. Cependant on n'a point encore précisé les points d'identité ou de différence qui peuvent exister entre le galvanisme et l'électricité, ni les points de contact que quelques auteurs ont cru pouvoir supposer entre ces deux agens et le magnétisme. On n'a point décidé encore si les fluides, tant électrique que galvanique, sont partie intégrante ou constituante des attributs de la vitalité; on n'a point assez analysé l'influence de l'oxidation dans le développement des phénomènes galvaniques; on n'a point expliqué pourquoi la pile plongée dans la flamme, dans la fumée, dans le vide, conserve son énergie et en retient même une légère partie dans l'eau. Le monde par lequel s'opère la décomposition de l'eau n'est pas mieux connu; ni le degré, ni la durée de l'excitabilité du cœur, des intestins, de la vessie, de la matrice dans l'état de gestation, n'ont été encore assignés avec précision; l'on peut même justement révoquer en doute, sinon la différence d'énergie entre l'action des deux pôles de la pile, du moins l'existence de leurs effets secondaires, tels que ceux des saveurs acide, alcaline, des sensations de couleurs bleues, pour un pôle, et rouge pour l'autre, annoncés prématurément par plusieurs auteurs. On peut d'autant moins déterminer l'influence de l'agent galvanique sur les fluides animaux et

Digitized by Google

sur la végétation, que les procédés mis en usage par les auteurs de ces différens essais, pèchent essentiellement en ce que ces observateurs n'ont pas suffisamment distingué les effets galvaniques proprement dits, de l'effet présumé de l'oxide des conducteurs dont ils se sont servis.

— MM. Chaptal et Cuvier ont été nommés membres de la Société des Sciences de Copenhague.

— M. Fischer, de Vienne (Autriche), a trouvé un nouveau procédé pour le blanchîment de la paille. Au lieu de la soufrer à l'étuve comme on le faisoit avant, il la trempe dans de l'acide muriatique saturé de potasse. La paille blanchie par le procédé de M. de Fischer, ne jaunit jamais, et peut soutenir la comparaison pour le degré de blancheur; elle acquiert, en outre, une grande flexibilité.

— M. Huth, conseiller de cour, à Francfort-sur-l'Oder, a découvert, le 22 novembre, à 7 heures du soir, une nouvelle comète dans *Andromède*. A 8 heures son ascension droite étoit 11 degré 10 minutes; sa déclinaison, 35e degré 20 minutes. Le 23, à la même heure, elle étoit à 10 degrés 37 minutes d'ascension droite, et à 34 degrés 40 minutes de déclinaison, c'est-à-dire, qu'elle étoit avancée de 45 minutes au sud. A l'œil nu, elle paroit comme une tache moins lumineuse que la grande tache d'Andromède, dont elle est éloignée de 5 degrés au sud. Au télescope, elle paroît comme une belle planète très-lumineuse. Comme elle s'approche du soleil, sa grandeur apparente croîtra. Elle prend sa direction vers l'aile de Pégase.

— L'administration de la Société de Charité Maternelle a rendu compte, dans l'assemblée du 9 janvier, de la situation de cet établissement, formé en 1784, que les orages de la révolution avoient forcé de suspendre, et heureusement rétabli depuis environ cinq ans. Voici un extrait de ce compte: La société a admis cette année 500 mères à la distribution de ses secours: la totalité de ses enfans adoptifs, depuis son rétablissement, est de 2130. La société a donné, dans le compte de l'an 13, le résultat de ses deux premières années: celui qu'elle vient de publier offre le complément des comptes de la troisième et quatrième années. Voici ce dernier: Dans le courant de la quatrième année, la société a admis 500 mères, qui ont donné naissance à 511 enfans. Cent-quarante-quatre garçons et cent-cinquante-ix

Digitized by Google

quante-six filles ont cessé d'être assistés par la société, les enfans ayant quinze mois. Cinquante-un garçons et quarante-cinq filles n'ont pas encore atteint leurs quinze mois. Trois garçons et six filles ont été mis en nourrice par leurs parens. La société n'a perdu, dans le courant de ces quinze mois, que quarante-huit garçons et cinquante-neuf filles. Une observation intéressante pour les bonnes mères que nous offre ce compte, c'est que la société a eu le bonheur de conserver près des trois quarts de ses enfans jumeaux; ce qui est très-rare, même parmi les parens qui ont le plus de moyens pour soigner leurs enfans. Sur dix femmes qui ont donné le jour à vingt et un enfans (douze garçons et neuf filles), il n'en est mort que six, quatre garçons et deux filles : dans ce nombre, il y avoit trois garçons d'une seule couche, qui n'ont vécu que cinq ou six jours; six mères avoient conservé, chacune leurs deux enfans à l'époque de leurs quinze mois, où la société a cessé de les assister; les trois autres en avoient conservé chacune un. On fera observer encore combien la mortalité est moins considérable parmi les enfans de pauvres familles que la société a le bonheur de pouvoir secourir; et elle a la consolation, quand elle est obligée de cesser ses dons, de laisser presque tous les enfans avec une bonne constitution et une santé qui leur promet un avenir plus heureux. Plusieurs mères ont consenti à faire vacciner leurs enfans, et elles en ont été assez satisfaites pour que leur exemple, l'encouragement qu'elles donneront elles-mêmes à d'autres mères, doivent amener à cet égard un changement bien salutaire. Le total de la recette de l'année, jusqu'au premier janvier 1806, est porté dans ce compte à 59,699 fr.; les dépenses, à 57,963. Cet excédant de la recette sur la dépense, joint aux retours et économies qui ont eu lieu dans le courant de cette année, forme une somme de 10,591 fr., qui, réunie à celle que les souscripteurs zélés ont déjà bien voulu renouveler, donne la possibilité d'ouvrir, dès ce jour même, un partage de 100 places à raison de 128 fr. pour chaque mère. Il résulte de cet état de recette et de dépense pour la cinquième année dont on vient d'offrir l'extrait, que la société a pu admettre à ses secours 500 mères : 420 ont donné naissance à 426 enfans, à cause des couches doubles (198 garçons et 188 filles), les 80 autres mères ne sont pas encore accouchées. Sur le nombre de 426 enfans nés dans le courant de la cinquième année, la société n'a perdu que 21 garçons et 19 filles. Ce tableau est assez satisfaisant pour que chaque membre de la société puisse s'applaudir du fruit de ses aumônes, et pour mettre toutes les personnes qui en auront connoissance à même de juger de l'utilité d'une institution qui, n'ayant d'autres fonds que ceux donnés annuellement par la bienfaisance

Digitized by Google

du gouvernement et le zèle charitable de ses souscripteurs, d'autres agens que quelques dames actives répandues dans les différens quartiers, a secouru, depuis son rétablissement, 1250 familles, et préservé le même nombre d'enfans de l'abandon et de la misère. Nous terminerons cet extrait par l'appel simple et touchant à la bienfaisance, qui pourroit servir d'épigraphe à ce compte où on le lit : « Ce tableau que nous présentons, disent les charitables administratrices, sera la seule prière que nous nous permettrons en faveur des pauvres. »

— Toute l'Europe savante a retenti du nom de Wolf, qui a prétendu détrôner Homère, et lui enlever l'admiration dont il est l'objet depuis tant de siècles. On a su moins généralement que le même professeur avoit également attaqué la gloire de Cicéron, en lui disputant son oraison *pro Marcello*, un de ses morceaux les plus éloquens, et un de ceux qu'on explique le plus souvent dans les colléges. M. Wolf prétend que ce discours n'est qu'une déclamation de rhétorique, composée par des écoliers, après la mort de Cicéron, et d'après quelques fragmens de son véritable discours..... Plusieurs auteurs allemands ont cru leur honneur intéressé à défendre celui de Cicéron. M. Olaüs Wormius, professeur danois, fut un des premiers à entrer dans la lice; mais quoiqu'il ne manquât ni d'éloquence, ni de sagacité, il parut un foible avocat de l'orateur romain. Il étoit réservé de plaider cette cause avec succès, à M. Weiske, connu par une édition de Xénophon, et par des travaux estimés sur plusieurs écrits de Cicéron. Avec bonnes raisons tirées de la nature même du sujet, M. Weiske a cru devoir joindre la plaisanterie. Il plaisante ingénieusement M. Wolf, en lui soutenant à lui-même que son ouvrage n'est pas de lui; ce qu'il prouve par des citations contradictoires et des passages indignes de la réputation d'un aussi célèbre professeur.

— Le docteur Playfair, principal du collége de Saint-André, en Ecosse, a publié au commencement de janvier, le *prospectus* d'un système complet de géographie ancienne et moderne en 6 vol. in-4°. L'ouvrage est achevé, et a coûté 30 ans de travail à son auteur.

— Plus de deux mille exemplaires des œuvres de J. J. Rousseau, in-4°., ont été vendus sans figures, et les possesseurs de ces éditions, ignorant

Digitized by Google

les moyens de se les procurer, gémissent d'avoir d'aussi beaux ouvrages imparfaits : pour remplir leurs vœux, Calixte Volland, libraire, quai des Augustins, n°. 19, devenu propriétaire de 138 cuivres gravés d'après les dessins de MM. Moreau, Barbier et de Latour, par Saint-Aubin, Ingouff, Lemire, Choffard et compagnie, distribue une nouvelle édition de ces figures, divisée en 6 livraisons, dont la 1re., qui paroît, contient sept estampes : *Il retourne chez ses égaux. — Le frontispice d'Héloïse. — Le premier baiser de l'Amour. — Saint-Preux défie milord Edouard. — Colère du père d'Héloïse. — Nouveau défi de Saint-Preux. — Saint-Preux chef des filles.*

La collection coûtera 24 fr. ; le prix de chaque livraison est, pour le souscripteur, de 4 fr. ; et 4 fr 50 c. franc de port. Celui qui souscrira payera 4 fr. à valoir sur la 6e ou dernière livraison ; ceux qui ne souscriront pas, payeront 8 fr. par chaque livraison. Ces magnifiques figures sont destinées spécialement aux éditions in 4°. de Genève, Londres Bruxelles, Paris Volland : on en a tiré quelques exemplaires sur papier nom-Jésus pour la grande édition de ce format, imprimée chez Didot par de Maison-Neuve, et dont chaque livraison se vendra 6 fr.

La seconde livraison a paru le 1er. février, et paroîtra ainsi de suite de mois en mois ; de sorte que l'ouvrage sera terminé le 1er. juillet.

AU RÉDACTEUR.

Messieurs, on vient d'annoncer dans les journaux un ouvrage avec ce titre : *Hygiène, ou l'Art de conserver la santé*, rédigée d'après les principes de *l'Encyclopédie*, ... et où l'on trouve l'analyse des leçons du savant M. Hallé, etc. ; par une société de médecins.

Et dans un avertissement mis à la tête de cet ouvrage, on dit en parlant de M. Hallé, que, *sans son aveu*, cet ouvrage n'eût pas vu le jour.

Non-seulement je n'ai pas donné mon aveu à la publication de cet ouvrage, mais, par une affiche et par des avis insérés dans les journaux, je l'ai désavoué publiquement il y deux mois, lorsque j'appris qu'il alloit paroître : j'en avois été averti par des élèves de l'Ecole de Médecine, à qui ce procédé de la part des éditeurs avoit paru peu honnête.

Aujourd'hui qu'il paroît avec des erreurs qui décèlent une ignorance profonde des choses les plus généralement connues, je m'empresse de réitérer cet aveu.

Je répéterai ici ce que j'ai déjà dit, que, dans le courant de l'année 1806, je compte terminer le développement des matières qui composent mon cours d'Hygiène ; qu'alors je m'occuperai de le mettre en état d'être publié, et que Mme. Huzard, imprimeur-libraire, a bien voulu se char-

Digitized by Google

per de tout ce qui concerne cette publication. Je crois, messieurs, que vous pensez qu'il m'importe que l'on ne croye pas que j'ai donné mon aveu à un ouvrage qui peut être fait d'après mes leçons, mais dont je ne connois point les auteurs, et dont la rédaction fourmille d'erreurs préjudiciables à l'instruction, et que par conséquent vous voudrez bien donner à cette lettre une place dans votre journal.

Signé HALLÉ, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, de l'Institut national.

— Depuis le 28 janvier au 9 février, l'élévation du baromètre a marqué, dans son *maximum*, 28 p. 2 l. 1/12.

Id., pour le *minimum*, 27 p. 5 l. 6/12.

Le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé pour le *maximum* à 10 deg.

Il est descendu dans le *minimum* à 2/10.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d.

Et pour le *minimum*, 96.

Vents dominans. Les vents, depuis ces 10 jours, ont soufflé 13 fois au S. O., 5 fois au S. E., 7 fois au S., et 2 fois au N. O.

— Dans les dix jours qui viennent de s'écouler, il n'y en a eu que deux qui n'aient pas été obscurcis par la pluie. Pendant ces deux jours, l'air étoit moins vaporeux et même un peu froid. Il n'est pas une maison où la *Grippe*, qui paroît un des effets de cette température, n'ait fait payer un tribut plus ou moins fort : et l'on a compté jusqu'à deux cents enfans alités par cette maladie, dans une seule maison d'éducation. Heureusement elle a été plus répandue que meurtrière, parce qu'avertis de bonne heure sur la nature de cette affection et les remèdes convenables, tous ceux qui exercent l'art de guérir à Paris se sont abstenus de la saignée, et ont allié les toniques et même les légers stimulans aux mucilagineux édulcorés. C'est ainsi que les teintures, les pastilles et le sirop d'ipécacuanha ont tour-à-tour réussi selon l'indication particulière; car, tout en convenant qu'on peut tracer un mode général de traitement, il faut dire aussi que ce mode est toujours subordonné aux circonstances, à l'intensité des accidens, à la constitution du malade, etc., et quand on peut appeler un homme de l'art on fait toujours bien d'invoquer ses conseils. Il a été prudent de purger après les différens périodes écoulés depuis la grippe; et l'on a remarqué chez plusieurs personnes qui ont négligé cette précaution des récidives ou des dépôts affectant diverses parties; tantôt sous forme de *clous*, dans les profondeurs des muscles charnus; tantôt sous celle d'érysipèle à la face ou de gonflement des glandes, ou enfin sous l'apparence de maux dits d'aventure aux doigts. Des cataplasmes émolliens dans la première formation

Digitized by Google

des phlegmons, puis l'onguent de la mère appliqué sur la petite éminence blanchissante du *clou*, tel est le traitement bien simple qu'il faut toujours terminer par quelques potions purgatives.

Quant à l'érysipèle de la tête, malgré l'aspect inflammatoire, n'oubliant point la dégénérescence originelle de cette affection, qui n'est due qu'à un changement de place de l'humeur catharrale, il faut encore se garder de saigner; mais on mettra les pieds dans un bain très-chaud et très-court, on posera un vésicatoire au bras pour faire diversion et appeler l'humeur sur une partie moins intéressante à la vie. Ce vésicatoire, au premier pansement, donnera une large suppuration séro-gélatineuse, quelquefois même dès-lors purulente. On se gardera bien de panser avec l'onguent épipastique (moyen, pour le dire en passant, trop prodigué depuis quelque temps, et aussi incendiaire et dangereux dans la plupart des cas qu'il est stimulant et utile dans quelques autres.) Le suppuratif et le beurre suffisent, et l'on posera même par-dessus ce pansement un cataplasme de plantes émollientes unies à la fleur du sureau, avec addition d'un gros de sel de nitre; on donnera pour boisson l'eau de poulet, le bouillon aux herbes, une tisane apérative légèrement hémétisée, et sur-tout des lavemens purgatifs pour partager l'effort de la déviation humorale; enfin, quand tous les symptômes inflammatoires auront disparu, on purgera.

Le gonflement des glandes n'exige d'autre précaution qu'une chaleur locale, mais médiocre, pour ne pas favoriser leur développement, les bains de pieds et des bouillons purgatifs. Le mal d'aventure des doigts qu'on appelle aussi *tourniole*, et qui n'a d'aventure que d'avoir appelé aux extrémités une humeur qui irritoit le larynx, demande un soin particulier pour empêcher, s'il est possible, la chute de l'ongle. On trempera vingt fois par jour l'extrémité du doigt malade dans l'eau chaude à une température supportable, pour distendre la texture des fibres et favoriser la formation du petit dépôt humoral; on l'entourera de beurre, ou d'oseille fricassée dans de la graisse de porc, ou de farine résolutive bien cuite, puis d'oguent de la mère quand il abscédera. On aura soin sur-tout de le défendre bien du contact de l'air. Si, malgré ces précautions l'ongle tombe, lorsqu'il sera tombé, on plongera son doigt dans un peu de cire-vierge liquéfiée; et cette gaîne, en préservant le doigt des impressions de l'air, facilite la crue du nouvel ongle bien formé. Il faut d'ailleurs purger à la suite de toutes ces indispositions, qui ne sont que des modifications de l'affection catharrale dégénérée, et dont l'humeur, mobilisée par quelque cause étrangère, s'est portée sur ces différentes parties.

Traçons rapidement les moyens préservatifs de la *grippe* : se frotter, en se levant, le corps avec de l'eau de Cologne ou de l'eau-de-vie camphrée; ne point sortir le matin sans avoir mangé quelque chose, par exemple du chocolat sec, ou bu un peu de liqueur spiritueuse; être chaudement vêtu, et surtout avoir les pieds, la tête et la poitrine bien

Digitized by Google

défendus contre l'humidité, porter sur la peau un gilet de flanelle ou au moins de tricot de laine sur la chemise; changer de linge si l'on rentre en sueur, et d'habits si l'on a été mouillé; ouvrir les appartemens au soleil, y allumer un feu clair, y brûler du vinaigre, ou employer les fumigations de Guiton-Morveau; user d'alimens savoureux et même un peu aromatisés; boire un peu de vin pur et de café, ne boire de l'eau qu'après avoir pris la précaution de l'épurer; manger peu de fruits, faire plusieurs repas; boire dans la journée quelques tasses chaudes d'une infusion carminative à laquelle on ajoutera une cuillerée d'eau-de-vie. Si l'on éprouve un point de côté ou un peu d'échauffement, la cesser; se tenir le ventre libre par des lavemens; éviter les grandes réunions où l'air est vicié, où les pores sont dilatés par l'extrême chaleur, et d'où l'on sort avec une disposition plus grande à recevoir les impressions de l'air extérieur; avoir à sa bouche habituellement quelque pâte mucilagineuse ou simplement de la gomme arabique.

C'est le préservatif le plus sûr dans l'opinion de ceux qui attribuent les épidémies à des miasmes stimulans, à des molécules âcres répandus dans l'atmosphère; le soir, avant de se coucher, quelques cuillerées d'un punch léger. Cette boisson acido-spiritueuse est le meilleur antiseptique, et n'a d'autre défaut peut-être que d'entraîner à son abus par son goût très-peu médicinal. La pipe est encore très-indiquée. Enfin, il est un moyen énergiquement préservatif dans toutes les épidémies, mais qu'il seroit ridicule d'opposer à un aussi foible ennemi que la *grippe*, c'est le vésicatoire. Tous les voyageurs ont observé que les porteurs de cautères, d'ulcères, d'exutoires enfin, ont été exempts des contagions, mêmes pestilentielles, ou des épidémies variolaires.

(*Gazette de Santé du 11 février.*)

Modes *du 10 février.* On porte des toques de toutes les couleurs; mais toutes ne sont pas en velours; on en fait en satin; celles-là ont ordinairement, sur le bord, une grosse natte, ou une grosse corde de rubans; elles sont, ou parées d'une grande plume blanche, ou ornées d'une demi-guirlande de roses.

Les robes du Bengale commencent à avoir moins de vogue; plusieurs fleuristes fabriquent des roses ordinaires; mais pour leur imprimer le caractère de la saison, ils y adaptent des feuilles mortes.

Le réséda et l'héliotrope sont encore de mode.

Il y avoit dans la magnifique réunion de l'Opéra, plus de fleurs que de plumes, et plus de diamans que de toute autre espèce de parure de tête. Beaucoup de peignes en corbeille, n'étoient composés que de diamans. Les robes étoient, pour la plupart, de velours, et faites à l'espagnole.

Pour les collerettes, la mode des dents de loup est passée, ou se passe; on les porte en dentelle ordinaire, fort large, et toujours rabattues.

Rien de mieux pour ce moment que la capote de satin gros-bleu, doublée de blanc, liserée de blanc, à passe rayée de petites côtes de satin blanc: la forme en est ordinaire; mais la couleur n'en est point commune. On regarde aussi comme très-distinguées, des capotes de crêpe blanc, rayées en biais par de larges rubans de satin blanc.

Digitized by Google

Il y a des douillettes grises, des douillettes abricot, des douillettes hortensia. La nuance hortensia, ou rose-pâle, a toujours la vogue.

On brode maintenant le jabot d'une chemise d'homme, et non la chemise de chaque côté du jabot. Les cravattes ont, au milieu du coin brodé, une fleur, ou un chiffre sur un point de dentelle.

Les chemises de femme se brodent du haut et du bas, et aux manches.

Les mouchoirs de poche ont pour bordure des languettes en coton rouge ou bleu.

NOUVELLES POLITIQUES.

Londres, 4 février.

— Voici la liste du nouveau ministère, telle qu'elle a été définitivement arrêtée hier entre le roi et lord Grenville :

M. Erskine, lord-chancelier; lord Grenville, premier lord de la trésorerie; lord Henry Petty, chancelier de l'échiquier; M. Fox, ministre des affaires étrangères; le comte Spencer, ministre de l'intérieur; M. Windham, secrétaire de la guerre et des colonies; M. Grey, premier lord de l'amirauté; le comte Moira, grand-maître de l'artillerie; le comte Fitz-William, président du conseil; lord Sidmouth, garde du sceau privé; lord Ellenbroug, ayant voix sans fonctions.

Lord Cornwallis, qui étoit allé remplacer le marquis de Wellesley dans le gouvernement de l'Inde, et qui avoit commencé par changer brusquement tout le système d'administration de son prédécesseur, est mort un mois après son arrivée.

Dans la séance du 27 janvier, la chambre des communes sur la motion de M. Lascelles, a arrêté : « qu'une humble adresse » seroit présentée au roi, pour le prier de vouloir bien ordonner que les restes mortels du très-honorable William » Pitt soient inhumés aux frais de l'état; qu'un monument » soit élevé dans l'église collégiale de Saint-Pierre, à West- » minster, pour perpétuer la mémoire de ce grand et excellent » homme d'état, avec une inscription exprimant les senti- » mens du peuple anglais, et ses regrets d'une perte si irré- » parable; enfin, que la chambre fasse les frais de ce monu- » ment, et qu'il en soit donné avis à S. M. »

Plusieurs membres ont parlé pour et contre la motion, parmi ces derniers on a remarqué M. Windham et M. Fox, qui n'ont point empêché la motion d'être approuvée par 238 voix, contre 89.

Du 6 février. Les Lords Hawkesbury, Mulgrave, Westmoreland, Cambden et Castleréagh; ont donné hier à S. M. la démission de leurs emplois. Les nouveaux ministres ont été

Digitized by Google

admis à baiser la main du roi; le duc de Bedfort a accepté la place de lord lieutenant d'Irlande. Lord Minto est destiné au gouvernement général du Bengale.

Le premier lord de la trésorerie, M. Grenville, peut être regardé comme étant à la tête du ministre, quoiqu'en considérant les personnes dont il est entouré, on ne puisse lui supposer le pouvoir du chef. Les partis combinés pour la formation du nouveau cabinet peuvent se classer ainsi :

Le parti Grenville, ne consistant que dans le lord Grenville lui-même, et peut-être le comte Spencer.

Le parti Fox, compposé de M. Fox, Erskine, Grey, lord Henry Petty, Windham et lord Fitz-William.

Le parti Addington, le lord Sidmouth lui-même, et du lord Ellenboroug.

Le parti du prince de Galles n'a que le lord Moira.

(*The Courrier.*)

Il paroît maintenant certain que l'escadre, sortie dernièrement de Brest, s'est partagée en deux divisions, ainsi que quelques rapports l'avoient annoncé. Chacune consiste en six vaisseaux de ligne et une frégate. L'amiral Duckworth en poursuit une, et l'amiral Louis a été détaché à la poursuite de l'autre.

Extrait d'une lettre de la Martinique, du 12 décembre.

« Le vaisseau de S. M., *le Nembrod*, est arrivé ici le 10, dépêché par l'amiral Cockrane aux différentes îles, avec ordre aux vaisseaux de S. M. de venir le joindre de suite, l'amiral ayant reçu avis qu'une escadre française avoit été vue dans ces parages.

Le journal ajoute que les rapports varient beaucoup sur la force de l'escadre française; les uns la présentent comme étant composée de cinq vaisseaux de ligne, avec beaucoup de troupes à bord, et croient que c'est l'escadre de Rochefort; d'autres ne lui donnent que deux frégates et peu de troupes.

PARLEMENT BRITANNIQUE.

Les copies des traités avec les puissances étrangères ont été remis, le 28 janvier, aux deux chambres du parlement. Voici un extrait de ces traités:

Traité avec l'empereur de Russie, en date du 11 avril 1805.

Il est stipulé que ce traité a pour objet de rétablir la paix de l'Europe, et de lui rendre l'indépendance dont elle est privée par l'ambition sans bornes du gouvernement français. En conséquence, les deux puissances s'engagent à réunir des forces qui, indépendamment des troupes de la Grande-

Digitized by Google

Bretagne, se monteront à 500,000 hommes effectifs, pour obtenir les résultats suivans : L'évacuation de l'Hanovre et du nord de l'Allemagne; l'indépendance des républiques de la Hollande et de la Suisse ; le rétablissement du roi de Sardaigne en Piémont, avec une augmentation de territoire telle que les circonstances pourront le permettre; l'indépendance future du royaume de Naples; l'évacuation complète de l'Italie par les armées françaises, y compris l'île d'Elbe ; et enfin l'établissement en Europe d'un ordre de choses qui puisse désormais offrir une barrière à de nouvelles usurpations.

En conséquence, S. M. britannique s'étoit obligée à payer la somme d'un million deux cent mille livres sterlings de subsides pour chaque cent mille hommes qui seroient fournis par la Russie, payables mois par mois. Il étoit de plus stipulé que dans le cas d'une ligue, nul ne pourra traiter de la paix que du consentement de toutes les parties. Plusieurs articles séparés sont annexés à ce traité.

Par le 4e article, en date du 30 mars 1805, il est dit, qu'attendu la grande difficulté de mettre sur-le-champ 500,000 hommes en campagne, on mettra en marche le plus tôt possible une armée de 400,000 hommes, qui sera composée de la manière suivante: l'Autriche fournira 250,000 hommes la Russie 115,000 au moins, indépendamment des levées faites en Albanie, en Grèce, etc., et le reste sera fourni par Naples, la Sardaigne, le Hanovre, et d'autres.

Le 5e article séparé porte que les troupes russes recevront lesdits subsides jusqu'à leur retour dans leur patrie, et en outre un équivalent de trois mois de subsides comme *une première mise en campagne*. Il est de plus stipulé qu'il n'entre nullement dans les principes des parties contractantes de se mêler de la forme du gouvernement de la France, ni de s'approprier aucune des conquêtes qui pourroient être faites ; et à la fin de la guerre il sera rassemblé un congrès général pour donner à l'Europe une paix solide et durable. Il est stipulé par un autre article, que les parties contractantes feront cause commune contre les puissances qui s'uniroient avec la France, de manière à entraver la marche des opérations combinées.

Le 11e article séparé contient la promesse de fournir à l'empereur d'Allemagne un million sterling pour la première armée qu'il mettra en campagne, dans le cas où les propositions de paix qui devoient avoir lieu à cette époque, et dans lesquelles l'Autriche se trouveroit comprise, n'auroient pas un résultat favorable. Enfin, par un dernier article, il

Digitized by Google

est stipulé que l'Autriche et la Suède n'auront aucune part aux avantages de la confédération, à moins que leurs troupes ne soient en campagne dans quatre mois, à compter de la signature dudit article.

Déclaration du comte Stadion à lord Gower, datée de Saint-Pétersbourg, le 9 août 1805.

L'empereur d'Allemagne demandoit, par cette déclaration, trois millions sterl. de subsides pour l'année 1805, et quatre millions pour l'année 1806, et moitié des trois millions payée comptant pour la première armée qui seroit mise en mouvement. La réponse du lord Gower, en date du 9 août, porte qu'il n'est point autorisé à accéder à cette demande de la cour de Vienne; mais qu'en vertu de la convention du 11 avril, les subsides lui seront payés mois par mois, à compter du 1er octobre 1805, avec cinq mois d'avance pour la première armée qui entrera en campagne, S. M. I. s'étant engagée à mettre sur pied au moins 320,000 hommes.

Convention préliminaire entre l'Angleterre et la Suède, en date du 3 décembre 1804.

S. M., pour mettre le roi de Suède à même de pourvoir à la défense de Stralsund, consent à lui payer 60,000 liv. st. en trois termes; et le roi de Suède s'engage à permettre l'établissement d'un dépôt dans la Poméranie suédoise, pour les besoins des troupes hanovriennes; et à accorder pendant la guerre le droit d'un entrepôt à Stralsund, pour y déposer les marchandises anglaises.

Convention avec le roi de Suède, signée à Helsingbord, le 31 août 1805.

S. M. s'engage à payer par mois au roi de Suède la somme de 1800 livres sterl. pour chaque mille hommes de troupes régulières dont il renforcera la garnison de Stralsund, ledit renfort ne devant pas excéder 4 mille hommes de troupes régulières. Cette convention est garantie par l'empereur de Russie.

Traité entre S. M. et le roi de Suède, daté de Beckascog, le 3 octobre 1805.

On renouvelle la convention du 31 août, et la Suède s'engage à fournir 12,000 hommes de plus pour agir de concert avec les alliés. Il lui sera payé 12 liv. st. et demi par an pour

Digitized by Google

chaque soldat, et cinq mois en sus pour l'équipement. Le subside ne cessera que trois mois après la paix (1).

(1) Il étoit évident pour tout homme sensé, que la Russie et l'Autriche avoient été séduites par l'or de l'Angleterre. Aujourd'hui la preuve officielle et juridique en est acquise. Tous les militaires, tous les bons Autrichiens ne pouvoient se persuader que le ministère eût ainsi trahi les intérêts de la patrie. Après les documens que publie le cabinet de Londres, ils ne peuvent plus en douter. On ne sait ce qu'on doit remarquer davantage, ou la foiblesse, pour ne rien dire de plus, des premiers gouvernemens de l'Europe, qui se mettent ainsi à la solde des marchands de Londres, ou de cette honorable et généreuse résistance qui ne permet point à leurs sujets de contenir de ces funestes stipulations, et qui les porte à les nier afin d'en repousser l'opprobre. Les traités que le gouvernement anglais fait connoître à l'Europe, apprennent comment l'Autriche a été sacrifiée. Elle étoit obligée de faire marcher ses armées dans les quatre mois à partir du traité, c'est-à-dire en octobre, pour recevoir les cinq mois d'avance qui lui étoient accordés; et c'est alors qu'on la vit envahir la Bavière, en protestant néanmoins qu'elle ne vouloit pas la guerre. Mais ne parlons plus de ses fautes; elles ont été assez punies. Observons cependant que si ces traités avoient été connus plus tôt, et dans tous leurs détails, les résultats auroient peut-être été plus funestes. Nous remarquerons aussi que M. Stadion, qui paroît être à présent à la tête des affaires en Autriche, est le même ministre qui avoit négocié le subside.

Quant au roi de Suède, doit-on prendre en pitié ou sa foiblesse ou son extravagance? Il vendoit chacun de ses soldats pour le profit de 12 liv. sterl. par an, sans songer que ses sujets, par l'interruption du commerce, perdoient des sommes bien plus considérables que ne pouvoient l'être jamais les honteux subsides promis ou donnés par l'Angleterre. Il livroit Straisund; il ouvroit la Poméranie pour obtenir la promesse de 60,000 liv. sterl.; somme à peine égale à ce que la moindre charge de l'administration en Angleterre vaut à celui qui l'exerce. Nous publierons en entier la traduction de ces traités, d'où il résulte que de toutes les puissances du Nord, la Prusse et le Danemarck sont demeurés seuls étrangers à la corruption, et fidèles à leurs engagemens et au désir de voir se perpétuer la paix du continent. Les comptes de la trésorerie anglaise nous apprendront ce qui a été payé sur ces subsides, et l'on verra que l'Angleterre, dans cette circonstance comme dans toutes celles qui ont précédé, a beaucoup moins tenu qu'elle n'avoit promis. (*Moniteur.*)

CHAMBRE DES PAIRS.

Séance du 4.

Hier 4 février, lord Mulgrave a dit à la chambre des pairs qu'il résultoit des copies des traités qui avoient été soumis à la chambre, que le principal objet du gouvernement de S. M. avoit été de concerter un plan pour opérer la délivrance de l'Europe; on s'attendoit alors à des négociations qui devoient précéder la campagne, et l'on verra que les mesures étoient prises, en cas de non succès dans les négociations, pour mettre en campagne une armée de 500,000 hommes, savoir: 320,000 Autrichiens, et 180,000 Russes.

Digitized by Google

Mais les dispositions qui avoient été faites, ont été malheureusement dérangées par la précipitation de l'Autriche, et c'est à cette précipitation qu'on doit attribuer tous les malheurs de la campagne. L'Angleterre avoit pour objet, ou bien d'entamer des négociations pour amener une paix générale sur des bases solides, et qui assurassent l'indépendance et la sûreté de l'Europe, ou d'établir une négociation armée qui auroit eu pour objet de mettre un terme aux usurpations de la France.

L'Autriche ne devoit agir hostilement que vers la fin de l'année 1805, et les subsides ne lui étoient accordés qu'à cette condition : tout cet intervalle devoit être rempli par les négociations. Cependant, en attribuant les malheurs de la campagne à la précipitation de l'empereur d'Autriche, les ministres n'ont pas l'intention de blâmer la conduite de ce monarque pour avoir signé la paix avec la France. L'Autriche devoit se tenir sur la défensive en Allemagne et agir offensivement en Italie. On n'a pas cru devoir communiquer à la chambre certains articles du traité d'alliance avec la Russie, attendu qu'ils pouvoient compromettre certaines puissances du continent ; et ce sera au nouveau ministre de S. M. à juger si cette précaution a été convenable.

Le comte de Coventry est mort lundi dernier à Croome, dans le comté de Worcester, âgé de quatre-vingt-trois ans. Par le décès de sa Seigneurie, lord Deerhurst hérite de ses titres et de ses biens, dont le revenu s'élève à 35,000 liv. sterl. Lord Deerhurst, aujourd'hui le comte de Coventry, est aveugle depuis que, chassant avec le roi dans les environs de Windsor, l'amorce d'un fusil lui brûla les paupières et une partie de la prunelle de l'œil. (*The Courrier.*)

Lord Fitz-William et M. Coke, de Norfolk, viennent d'obtenir le titre de marquis de Rockingham et de marquis de Leycestershire. (*Idem.*)

Nous apprenons de Calcutta que les habitans ont décidé, dans une assemblée générale, de porter le deuil du marquis de Cornwallis, et de solliciter du gouvernement la permission d'élever à la mémoire de ce gouverneur un mausolée sur le lieu de sa sépulture, à Ghazéepore. Des commissions ont été nommées pour mettre à exécution ce projet dicté par la reconnoissance. La commission d'Europe est composée du lord Teignmouth, du général Ross, du colonel Kid, et des chevaliers Gore et G. A. Robinson. (*Times.*)

Digitized by Google

Berlin, 1^er *février*.

La gazette de la cour contient aujourd'hui un édit ou proclamation royale qui commence ainsi :

« Après les événemens qui ont eu pour suite la paix entre la France et l'Autriche, tous nos efforts ont eu pour but de préserver le nord de l'Allemagne, et particulièrement les pays de Brunswick-Lunebourg, du fléau de la guerre dont ils étoient éminemment menacés. Dans cette vue, nous avons conclu (comme seul moyen d'atteindre le but) un arrangement avec S. M. l'Empereur des Français, en conséquence duquel les états de S. M. le roi de la Grande-Bretagne, en Allemagne, ne seront point occupés de nouveau par les troupes françaises, ou par des troupes réunies à elles, mais seront au contraire évacués entièrement par elles, et pour être pris en dépôt et administrés par nous seuls jusqu'à la paix générale. En conséquence, nous allons faire occuper les pays de Brunswick-Lunebourg par un corps d'armée sous les ordres du général de cavalerie comte de Schulenbourg-Kehnert, et nous confions aussi à ce dernier l'administration desdits pays jusqu'à la paix, de manière que toutes les affaires qui concernent la partie administrative seront gérées par lui et la commission qu'il nommera, et qu'ils donneront conjointement les ordres et instructions nécessaires aux autorités et magistrats du pays. »

Nuremberg, 5 *février*.

La plupart des membres de l'ordre Equestre qui ont des biens dans les principautés de Bamberg et Wurtzbourg, se se sont assemblés ici le 29 du mois dernier, pour se concerter sur les mesures à prendre dans la situation critique où ils se trouvent.

Francfort, 8 *février*.

On mande de Berlin que S. A. S. le duc de Brunswick s'est mis en route, le 30 janvier, pour Pétersbourg. Ce prince est accompagné de M. de Krusemark, lieutenant-colonel prussien. Le corps d'armée prussienne destiné à occuper le Hanovre, est composé de 23 bataillons d'infanterie, 25 escadrons de cavalerie, deux batteries de 12 livres, une batterie de réserve, et une batterie à cheval.

Parmi les changemens qui doivent encore s'effectuer en Allemagne, on parle avec une sorte d'assurance de l'occupation prochaine de la principauté d'Anspach par les troupes bavaroises. On dit que cette principauté sera remise le 15 de ce mois à la Bavière, et que le même jour les troupes prussiennes occuperont par échange la ville et le territoire de

Digitized by Google

Bamberg. Le temps seul peut apprendre ce qu'il y a de vrai dans ces changemens de nomination que chacun peut annoncer à son gré ; mais dont les rois ont seuls le secret.

Bâle, 5 février.

S. Ex. M. le général Vial, ambassadeur de France, fut complimenté à son arrivée à Bâle par une députation du conseil d'état. Le bourguemestre, M. Sarrasin, porta la parole. On rapporte que M. l'ambassadeur répondit en substance aux députés : « La Suisse a obtenu des bienfaits signalés de la part du médiateur ; elle sera de même à l'avenir l'objet de son affection et de sa protection particulière, et le système adopté par S. M. de servir d'appuis généraux aux petits états situés sur les frontières de son Empire, aura lieu aussi par la suite envers la Suisse ; mais il est de l'intérêt de tous les cantons de la confédération helvétique de s'attacher à la France avec ardeur, et de nourrir des sentimens conformes à cet attachement pour la puissance protectrice du grand Empire de France. »

PARIS.

— Le prince de Bavière est arrivé à Paris le 10 de ce mois. S. A., après avoir été reçue en audience particulière par l'Empereur et l'Impératrice, a été présenté par LL. MM. aux princes et princesses de la famille impériale, qui se trouvoient réunis dans les grands appartemens pour le cercle et le concert auquel S. A. a assisté. S. M. ayant nommé pour accompagner le prince Royal, S. Exc. le grand-maître des cérémonies Ségur, M. de Bondy, chambellan, et M. de France, écuyer, S. A. R. conduite par le grand-maître et accompagnée par les officiers de S. M. et par le général Reüss, le comte Pompei et le baron Schonfeld ses chambellans, est allée le 12 février, dans les voitures de l'Empereur, rendre visite à LL. AA. II. et SS. les princes et princesses de la famille Royale, les princes beaux-frères de S. M. et le prince archi-chancelier de l'Empire, qui ont été visiter à leur tour, le lendemain, S. A. R. *Moniteur.*

— S. M. l'Empereur voulant reconnoître les services rendus par le général de division Gazan, et sur-tout sa conduite distinguée au combat de Diernstein, l'a nommé grand-officier de la Légion d'Honneur.

— S. M. a nommé également grand-officier, le général de division Clarke, en récompense des services qu'il a rendus pendant le temps qu'il a été gouverneur de l'Autriche.

Digitized by Google

— Les obsèques du sénateur Fontenay, ancien maire de Rouen, mort à Paris le 11 février, ont été faites hier avec beaucoup de pompe : la plupart des sénateurs y ont assisté.

— MM. Anisson-Duperron, Latour-Maubourg, Maurice, Mounier, Pepin de Belle-Ille, Tournon, Vischer de Celle, Treilhard, Lafond, Vincent Marmola, sont nommés auditeurs du conseil d'état.

— MM. Locouteulx, Pomar, Doazan, Roederer, Abrial et Dumolard, auditeurs au conseil d'état, ont reçu l'ordre de se rendre en Italie, pour y être employés sous les ordres de LL. AA. II. les princes Joseph et Eugène, à l'administration des pays napolitains et vénitiens.

— Un avis du conseil d'état, délibéré le 12 frimaire an 14, et approuvé par S. M., à Schoenbrunn, le 30 du même mois, est conçu en ces termes :

« Le conseil d'état, après avoir entendu la section de législation, sur le renvoi fait par S. M. I. et R., d'un rapport du grand-juge ministre de la justice, ayant pour objet d'examiner la question de savoir si une lettre-de-change peut être payée en billets de banque, autrement que du consentement de celui qui en est porteur ; est d'avis que la réponse à cette question ne peut souffrir aucune difficulté. Le porteur d'une lettre-de-change a le droit d'exiger son paiement en numéraire : les billets de la banque établie pour la commodité du commerce, ne sont que de simple confiance. »

— Par décret impérial du 21 janvier, l'hôtel de la Maison-Commune de Strasbourg qui a été offert à l'Empereur par cette ville, est accepté et déclaré l'un des palais impériaux.

— Par décret du 31 janvier, S. M. a confirmé la délibération des membres du bureau des longitudes, par laquelle M. Bouvard, astronome, est nommé membre dudit bureau, en remplacement de M. de Chabert, décédé.

— Un décret du 4 février, porte que le grand-chancelier et le grand-trésorier de la Légion-d'Honneur auront le rang, et jouiront, dans toutes les circonstances, des distinctions et des honneurs, tant civils que militaires, des grands-officiers de l'Empire.

— Les généraux Gazan, Savary, Clarke et Beaumont, sont nommés grands-officiers de la Légion-d'Honneur.

— Le grand cordon de la Légion-d'Honneur est conféré aux généraux d'Hautpoult, Suchet, Caffarelli et Walter.

— M. le conseiller d'état Berenger est nommé directeur-général de la caisse d'amortissement.

— M. Narden, préfet du département de Montenotte,

Digitized by Google

est nommé administrateur-préfet des états de Parme et de Plaisance.

— S. Ex. le ministre des cultes a écrit à M. l'archevêque de Bordeaux la lettre suivante, datée de Paris, le 14 janvier 1806.

« M. l'archevêque, j'ai la satisfaction de vous annoncer que S. M. I. et R., en considération du bien de la religion et des mœurs, vient d'ordonner qu'il seroit défendu à tous les officiers de l'état civil de recevoir l'acte de mariage du prêtre B....s. S. M. I. et R. considère le projet formé par cet ecclésiastique comme un délit contre la religion et la morale, dont il importe d'arrêter les funestes effets dans leur principe. Vous vous applaudirez sans doute, M. l'archevêque, d'avoir prévu, autant qu'il étoit en vous, les intentions de notre auguste EMPEREUR, en vous opposant à la consommation d'un scandale dont le spectacle auroit affligé les bons et encouragé les méchans.

» J'écris à M. le préfet de la Gironde, pour qu'il fasse exécuter les ordres de S. M. I. et R.; j'en fais également part à LL. EE. les ministres de la justice et de l'intérieur. La sagesse d'une telle mesure servira à diriger l'esprit des administrations civiles, dans une matière que nos lois n'avoient point prévue. » (*Affiches de Bordeaux.*)

— M. Bureaux-de-Puzy, ancien officier du génie, ex-membre de l'assemblée constituante, ensuite préfet de Lyon, et en dernier lieu préfet de Gênes, vient de mourir à Gênes après une courte maladie.

— Le corps de mad de Montesson, décédée le 5 janvier, a été porté hier en grande pompe à l'église de Saint-Roch, et déposé dans une chapelle après la cérémonie. Il a été transféré le 10 à Saint-Assise, pour y être inhumé à côté de M. le duc d'Orléans, époux de la défunte.

— Le ministre de la marine et des colonies a écrit la lettre suivante, datée du 28 janvier, aux préfets maritimes et aux commissaires principaux :

« S. M. L'EMPEREUR et ROI a ordonné, monsieur, de courre sus à tous les bâtimens napolitains, et son intention est également que ceux de ces bâtimens qui ont pu être arrêtés en mer ou mis sous embargo dans les ports, à compter du 29 brumaire an 14 (20 novembre 1805), époque à laquelle ses ennemis ont été reçus dans le royaume de Naples, en contravention au traité fait à Paris le 21 septembre 1805, et ratifié à Portici le 8 octobre suivant, soient jugés et déclarés de bonne prise. Vous voudrez bien annoncer en conséquence aux officiers commandant les bâtimens de S. M., et aux capitaines des corsaires français, qu'ils sont autorisés à capturer les bâtimens qu'ils rencontreront en mer naviguant sous pavillon napolitain; et vous prendrez les mesures nécessaires pour remplir les formalités prescrites par les lois et les réglemens, relativement à ceux des bâtimens qui auront pu être retenus dans les ports de votre arrondissement, conformément aux ordres contenus dans ma circulaire du 19 frimaire dernier. »

Digitized by Google

(N° CCXL.)
(SAMEDI 22 FÉVRIER 1823.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

BATAILLE D'HASTINGS,

OU L'ANGLETERRE CONQUISE.

Fragment du II^e^ chant.

(C'est Guillaume qui parle au duc de Bretagne.)

« PRINCE, vous auriez vu le tranchant des cognées
» Couvrir nos champs, nos ports de forêts moissonnées :
» De l'habile ouvrier les rapides efforts
» Du léger édifice assemblent les supports ;
» Les chênes sur la quille en courbes s'arrondissent ;
» Sur l'orme en ais coupé les marteaux rebondissent ;
» La rame au bord s'ajuste, et le jeune sapin
» Soutient la vergue oblique où s'enfle un nouveau lin.
» Que dis-je ? Impatiens de sillonner l'arène,
» Un instinct belliqueux porte aux flots de la Seine
» Ces navires, cédant sous le poids des guerriers,
» Des armes, des pavois, des lances, des coursiers ;
» Sous leurs signes divers nos poupes semblent vivre.
» Mon épouse, au rivage obstinée à me suivre,
» Négligeoit les tissus où son art merveilleux
» Consacre à l'avenir mes travaux périlleux (1).
» Vous peindrai-je, parmi les apprêts de la guerre,
» Et ma fille et mes fils à l'entour de leur mère ?

(1) La tapisserie de Bayeux.

Digitized by Google

» Adèle, que d'Eralde outragent les amours,
» Oublioit le perfide, et trembloit pour mes jours;
» Guillaume orne son front du cimier qu'il m'arrache;
» Robert, baigné de pleurs, à mes genoux s'attache;
» Mathilde sur son sein pressant Richard, Henri,
» Images d'un époux si tendrement chéri,
» Me dit : « A ces enfans si le ciel est prospère,
» Ils seront ton émule et l'appui de leur mère. »
» C'est ainsi que, livrés à de nobles douleurs,
» Ils reçurent enfin mes adieux et mes pleurs.
» Mais emportant les vœux des vieillards et des femmes,
» J'entre dans mon vaisseau, que font voler cent rames.
» Rouen déjà s'enfuit ! Tour-à-tour j'admirois
» Ces vergers dont le fruit enivre nos banquets;
» Le front de ses châteaux qui se mire dans l'onde;
» De ces hautes forêts l'ombre antique et profonde.
» Là de riches troupeaux peuplent un vert gazon;
» La glèbe enferme ici l'espoir de la moisson.
» Trente fleuves divers s'élancent de leur source,
» Et la Seine, avec nous, les entraîne en sa course,
» Jusqu'aux lieux où son lit, vaste, majestueux,
» Rend au vieil Océan des flots respectueux.
» C'est là, de tous côtés, qu'à mes yeux se présente
» Une forêt de mâts sur les vagues flottante;
» Les voiles déployoient au souffle frémissant,
» D'azur, de pourpre et d'or leur sein éblouissant;
» Du fer et de l'acier les flammes vagabondes
» Doublent l'éclat du jour, embrasent l'air, les ondes.
» Quel spectacle ! Agitant leurs glaives, leurs chapeaux,
» De la poupe à la proue, un peuple de héros,
» Par des chants belliqueux menace l'Angleterre.
» Le signal vole; et l'ancre arrachée à la terre,
» On part. Les avirons des eaux coupent le sein,
» Le pilote attentif reconnut son chemin.
» L'air frémissoit. Aux vents la voile se déploie;
» La Seine retentit de mille cris de joie;
» La quille s'entr'ouvrant un chemin sur les eaux,
» Un sillon écumeux blanchit sous les vaisseaux.
» Le soldat voit encor sur l'élément mobile
» Fuir les bords de la Dive et la tour d'Auberville.
» Mais la France s'éloigne, et bientôt à mes yeux
» Ne laisse d'autre aspect que les mers et les cieux.

Par M. D...n.

Digitized by Google

MONOLOGUE D'AJAX (1),

FRAGMENT IMITÉ DE SOPHOCLE.

Toi, dont le bras puissant gouverne le tonnerre,
Souverain de l'Olympe et maître de la terre,
Jupiter, si jamais je fus cher à tes yeux,
Pour la dernière fois, daigne exaucer mes vœux.
Ajax, prêt à périr, implore ta puissance;
Grand Dieu, contre les Grecs embrasse ma défense!
Mon honneur est le tien, puisque je suis ton fils.
Ne souffre point, qu'au gré de mes fiers ennemis,
Ce corps, honteusement privé de sépulture,
Des avides vautours devienne la pâture.
Reçois-moi, roi des morts! A la clarté des cieux
Mercure, pour jamais ferme mes tristes yeux.
Conduis mon bras. Accours, que ta main immortelle
Daigne guider mes pas dans la nuit éternelle!
Et vous, qui vous plaisez aux tourmens des ingrats,
Mânes vengeance, effroi des scélérats,
Je vous invoque aussi, barbares Euménides!
Déesses, vengez-moi! punissez les Atrides.
Portez, portez sur eux d'inévitables coups!
Que l'épouse en fureur s'arme contre l'époux;
Que la plus chère main aux Enfers les entraîne.
Au feu de mes transports allumez votre haine:
Sur un peuple perfide épuisez vos fureurs.
Allez, courez, volez, frappez, terribles sœurs!
Exterminez les chefs, exterminez l'armée;
Enivrez-vous du sang de la Grèce alarmée.
Et toi, sacré flambeau, père de l'univers,
Soleil, en parcourant tant de climats divers,
Arrête tes regards sur ma triste patrie.
Témoin du coup affreux qui va m'ôter la vie,

(1) On sait qu'Ajax, indigné de s'être vu préférer Ulysse pour l'héritage des armes d'Achille, en perdit la raison; que, résolu de laver sa honte dans le sang des princes grecs, il eut un accès de fureur, pendant lequel il massacra des troupeaux, croyant égorger Ulysse et ses juges. Revenu à lui-même, et moins confus de ses excès que de voir sa vengeance trompée, il se donna la mort. Tel est l'instant et le sujet de la scène.

Digitized by Google

Annonce à mes parens mon déplorable sort,
Les vengeances des Dieux, mes fureurs et ma mort.
Ma mère !... Ah, si jamais un récit trop fidèle
De mes cruels destins vous portoit la nouvelle,
Quels cris !... Mais est-il temps de m'attendrir encor ?
Cher et fatal présent que je reçus d'Hector,
Quand j'osai, contre lui mesurant mon courage,
D'un combat singulier disputer l'avantage ;
Instrument de ma gloire et de mon déshonneur,
Fer, qui fus si souvent utile à ma fureur,
Je n'attends plus de toi qu'un funeste service :
Termine d'un seul coup ma vie et mon supplice.
Qu'à son retour, Teucer, par mes soins éloigné,
Dans les flots de mon sang me retrouve baigné.
O mort, jette sur moi des regards favorables !
Je t'offre de mes jours les restes déplorables :
Je te suis ; avec toi je descends aux Enfers.
O lumière du jour pour jamais je te perds !
Salamine, ô patrie, ô palais de mes pères,
Athènes, chers amis, bois, campagnes, rivières,
Qui fîtes autrefois le plaisir de mes yeux,
Du malheureux Ajax recevez les adieux !

. . . . . .

KÉRIVALANT.

A LAURE,

Qui m'avoit dit en plaisantant qu'elle me rendroit athée.

Non, ne crois pas, charmante Laure,
Pouvoir chasser de mon esprit
Cet être par qui tout est, se meut, pense, agit :
Non, j'ai besoin de croire à ce Dieu que j'adore ;
Tous tes argumens seront vains :
Pour démontrer son existence,
Je t'oppose à toi-même ; et tous ces traits divins,
Dont contre lui s'arme ton éloquence,
Suffiront seuls à sa défense :
Si Dieu n'est pas, comment pourras-tu m'expliquer
Cet art de raisoner, le premier de tes charmes ?
Ah ! de lui seul tu tiens les armes
Dont tu te sers pour l'attaquer ;
Lui seul, il a formé cette bouche perfide

Digitized by Google

Qui plaît même en le blasphémant ;
Sur ton front calme et fier sa majesté réside,
Et de tes yeux l'irrésistible aimant
Est l'emblême de sa puissance.
Ce Dieu que tu combats respire dans tes traits,
Par tes talens, par tes attraits,
Tous ces raisonnemens sont réfutés d'avance,
Et j'ai vaincu, si tu parois.
Cesse donc de nier, toi, sa parfaite image,
Cet être en qui tout vit et par qui tout est né,
Et paie au moins de ton hommage,
Le droit qu'ait nôtre œil t'a donné ;
Chacun, en te voyant si belle,
Forcé soudain au même aveu,
Dira : Laure, il existe un Dieu,
Puisque tu n'es qu'une mortelle.

LUCE DE LANCIVAL.

ENIGME.

On me fait moins sentir à parler qu'à se taire ;
Je suis en mille endroits, et ne suis en aucun ;
Je déplais à Nature, et déplais à chacun.
L'objet le plus petit m'est tout-à-fait contraire.
Si j'entre en un cerveau, j'en chasse la raison :
Avec même frayeur je désole une bourse.
Je suis au corps humain un si cruel poison,
Qu'il est enfin forcé de terminer sa course.
Lecteur, pour me trouver, observe bien ce point :
Tu ne me trouveras qu'en ne me trouvant point.

AUTRE.

Contre la terre pécheresse
Je sers le bras du Tout-Puissant,
Et de ce Dieu plein de tendresse,
Je suis le plus riche présent.
L'univers devient ma pâture,
Si l'on n'arrête mes progrès ;
Et cependant à mes bienfaits
Il doit sa plus belle parure.

Digitized by Google

Par ma faveur le genre humain
Reçoit et conserve la vie ;
Des malheureux en proie à ma furie
Trouvent le trépas dans mon sein.
C'est moi qui peins les traits qu'on vient de lire :
J'anime le poète, ainsi que l'orateur :
J'aigrise épigramme et satire ;
Et quand je n'y suis plus, tremble pauvre lecteur.

LOGOGRIPHE.

Mes conseils, cher lecteur, sont toujours excellens ;
J'éclaire sur huit pieds les sots et les savans.
Le filou me redoute et l'amoureux m'évite ;
C'est sur-tout dans la nuit que brille mon mérite.
Sans ma tête, je suis, pour l'humble mendiant,
Un objet de douleur qu'il aperçoit souvent ;
La qualité qui plaît à l'univers entier
Se présente à tes yeux sur quatre de mes pieds ;
Mais si de bien chercher tu formes le dessein,
En me décomposant tu trouves dans mon sein,
D'abord, deux élémens l'un à l'autre contraire ;
Puis, ce que le méchant se plaît toujours à faire ;
Un outil nécessaire au temps de la moisson ;
Deux notes de musique ; un article ; un pronom ;
Le siége de l'honneur, celui du sentiment ;
Le nom qu'on donne au flots agités par le vent ;
Des amis de la danse une assemblée chérie ;
Ce que l'on croit gagner dans une loterie.
Devine-si tu peux, je ne t'en dirai plus ;
Pour vouloir être clair, je deviendrois confus.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade, *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N° est *Surrasin.*

Celui du Logogriphe est *Mondé*, où l'on trouve *onde*, *mode*, *ode*.

Celui de la Charade est *Dure-mère*.

Digitized by Google

RÉFLEXIONS

Sur l'Esprit et le Génie.

Les contemporains, qui ne jugent que par l'impression du moment, prennent souvent l'esprit pour du génie, et quelquefois aussi le génie pour de l'esprit. La postérité qui a eu le temps de la réflexion, et le secours de l'expérience, remet à leur place les hommes et les réputations. Ce sont deux tribunaux, dont l'un juge sur les lieux, en présence des parties et au milieu de toutes les séductions; et dont l'autre, placé loin des intéressés et de leurs passions, prononce en dernier ressort, et confirme ou annulle la sentence des premiers juges.

Racine a bien de l'esprit, disoit-on du temps de cet illustre poète (1); « Racine est un beau génie », a dit la postérité; et peut-être n'accordera-t-elle que du bel esprit à quelques hommes célèbres de l'âge suivant, que leurs contemporains ont nommé des hommes de génie.

Ainsi des écrivains qui ont fait par leur esprit les délices de leur siècle, sont à peine connus de la génération qui a succédé, tandis que d'autres, moins remarqués de leur temps, ont vu croître leur réputation, et reçoivent d'âge en âge de nouveaux tributs d'estime et d'admiration.

C'est que tout ce qui n'est qu'*esprit* est un peu *volatil* de sa nature, au moral comme au physique. Il produit d'abord une impression vive, qui bientôt se dissipe et s'évapore à force d'être répétée : sem-

(1) Cours de Littérature de M. de La Harpe.

Digitized by Google

blable à ces monnaies dont l'empreinte s'efface par le frottement. Mais le génie, pareil au diamant quelquefois méconnoissable au sortir de la mine qui le recèle, ne perd rien de sa solidité par le temps, et acquiert de l'éclat par l'usage.

La pensée appartient à tous les êtres intelligens, ou plutôt elle est l'intelligence même; mais l'esprit, je veux dire la facilité de saisir et de combiner les divers rapports sous lesquels un ou plusieurs objets peuvent être considérés par la pensée, l'esprit dont aucun être intelligent n'est totalement dépourvu, n'appartient, en un degré éminent, qu'au petit nombre d'hommes qui ont reçu de la nature cette heureuse disposition, et qui l'ont cultivée par l'étude et la réflexion.

Ainsi tous les hommes ont la pensée de Dieu, la pensée de l'homme; mais il n'y a qu'un esprit exercé qui découvre les rapports de l'homme à Dieu, et en déduise les lois de la société, les motifs de nos affections et la règle de nos devoirs.

Ainsi, dans un autre ordre d'objets, long-temps les hommes employèrent le bois à réchauffer leurs corps ou à préparer leurs alimens; long-temps ils considérèrent les animaux, et gémirent eux-mêmes sous de lourds fardeaux; avant qu'un homme ingénieux et industrieux à la fois, saisissant par la pensée les rapports de ces différens objets, de ce bois fit un char, y attelât des animaux et s'en servît à traîner des fardeaux.

Un esprit cultivé peut être juste, peut être faux, selon qu'il saisit dans les objets des rapports vrais, naturels et complets, ou des rapports contraires à leur nature, et le plus souvent incomplets; c'est-à-dire, selon qu'il saisit tous les rapports que la pensée peut découvrir sur un même objet, ou seulement une partie de ces rapports. Donnons-en un exemple.

Les hommes considérant les enfans sous le double rapport de leur cœur et de leur esprit, n'ont pas

Digitized by Google

tardé à s'apercevoir qu'à cet âge les affections précèdent les connoissances; ils en ont conclu, comme un rapport naturel, la nécessité d'apprendre à l'enfant à aimer, avant de lui apprendre à connoître; et pour prévenir l'explosion des affections désordonnées, ils ont cherché à lui donner des affections utiles et réglées, et ils lui ont enseigné à aimer Dieu comme le bien suprême, et à détester, comme le souverain mal, tout ce qui peut lui déplaire; et tous les peuples se sont accordés dans ce système d'éducation, parce qu'heureusement pour la société, l'esprit du plus grand nombre des hommes est juste et droit. De nos jours, un homme célèbre qui a écrit sur la morale, s'arrêtant seulement à l'incapacité des enfans à comprendre ces hautes vérités, et n'allant pas plus loin; craignant de préoccuper leur jugement, lorsqu'il devroit craindre de laisser leurs affections errer sans objet et sans frein, a soutenu qu'il ne falloit leur parler de Dieu et de leur ame que lorsqu'ils auroient atteint l'âge de la pleine raison, et même l'époque des plus violentes passions; et il a fait des prosélytes parmi les esprits foibles, je veux dire les esprits qui ne sont pas naturellement faux, mais qui sont aisés à fausser par trop de vivacité d'imagination, ou par défaut de réflexion et de connoissances.

Les erreurs en morale, débitées avec le charlatanisme du raisonnement et le prestige de l'éloquence, en imposent au grand nombre, parce qu'il y a, dans le cœur de l'homme, un parti rebelle avec lequel l'erreur entretient toujours de secrètes intelligences. Le paradoxe plaît même par sa nouveauté, et la vérité paroît auprès trop simple et trop timide. Ce sont les sauts périlleux et les tours de force d'un voltigeur, dont le peuple est beaucoup plus frappé que des attitudes nobles, aisées et gracieuses d'un danseur consommé; ce sont, si l'on aime mieux, ces constructions hardies et légères qu'un architecte se permet quelquefois contre les règles de son art, et que le vulgaire

Digitized by Google

admire plutôt que ces édifices qui réunissent la solidité et la régularité des proportions.

Ainsi, un écrivain qui, par déréglement d'esprit ou par calcul de vanité, fait servir des talens supérieurs à attaquer des vérités anciennes et respectées, est toujours sûr d'obtenir de son vivant une grande vogue; parce que dans une société où le plus grand nombre des hommes, instruits par une doctrine uniforme, suit vers la vérité une route commune, on ne remarque guère que ceux qui s'écartent des autres, ou ceux qui les devancent. Cette dernière comparaison nous conduit naturellement à parler du génie.

Le génie, en effet, est cette puissance d'intelligence qui découvre de nouveaux rapports dans les objets: car il n'est pas donné à l'homme de découvrir de nouveaux objets, mais seulement les rapports qu'ils ont entr'eux. Les hommes de génie devancent donc les autres esprits dans la carrière des sciences; ils sont, pour ainsi dire, les *professeurs* de la société, et les hommes d'esprit en sont les *répétiteurs*, qui expliquent la doctrine des maîtres pour l'instruction des disciples, et quelquefois la défigurent et la corrompent.

Il n'est pas besoin d'ajouter que les rapports que le génie découvre doivent être justes et naturels, c'est-à-dire, être des vérités. A parler exactement, des rapports faux ne sont pas des rapports; et l'expression même de *rapport*, qui se dit en latin *ratio*, et même en français *raison* dans quelques circonstances, indique d'elle-même quelque chose de vrai. Ainsi, pour en donner des exemples, pris à la fois dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, le rapport de l'homme à Dieu n'est pas plus exprimé par le mot *indépendance* que la *raison* ou rapport de la progression 2, 4, 48, 16, 32, etc. etc., n'est exprimée par le nombre 3.

L'esprit juste ou faux est toujours de l'esprit, comme le feu est toujours du feu; et lorsqu'il réchauffe nos

Digitized by Google

corps, et lorsqu'il incendie nos habitations. On ne refuse pas plus le titre d'hommes d'esprit aux Hardouin, aux la Motte, aux Linguet, ces fameux artisans de paradoxes littéraires ou politiques, qu'aux écrivains qui ont mis le plus de raison dans leurs écrits. Mais l'idée de génie exclut, même dans l'acception qu'on donne communément à cette expression, l'idée de faux. Le génie, là où il se trompe, n'est plus du génie: erreur et génie ne peuvent tomber sur les mêmes points. La raison de cette différence du génie à l'esprit, n'est pas difficile à découvrir. L'esprit n'est, pour ainsi dire, que le compagnon du voyage, et s'il n'instruit pas, il amuse. Mais le génie en est le guide: et lorsqu'il s'égare, il manque à sa destination naturelle, il n'est plus du génie.

Ceux qui pourroient redouter, pour les objets de leur admiration, l'application de ce principe, doivent se hâter de le combattre; les conséquences en sont alarmantes pour beaucoup de réputations.

Il est vrai que ceux qui se croient intéressés à défendre la cause d'*hommes de génie* qui se sont trompés, ont la ressource de prétendre hautement qu'il n'y a pas d'erreur dans leurs écrits, ou tacitement qu'il n'y a, au fond, dans le monde ni erreur ni vérité. Ce dernier moyen de justification ne peut être admis; car il aboutit à l'athéisme, où finit la raison humaine. L'autre est difficile à soutenir, après ce que nous avons vu de l'application récente de certaines théories. En vain voudroit-on, comme on le voit quelquefois, faire honneur au génie de ces écrivains de la perfection idéale de leurs théories, qui ne sauroient, par leur perfection même, recevoir d'application. Les hommes ne peuvent juger une doctrine que par ses fruits; et une théorie sans application possible, est fausse et chimérique, comme une volonté sans exécution possible est une volonté imparfaite. Toute théorie faite pour les hommes, qui commence par méconnoître leur nature et les suppose autres

Digitized by Google

qu'ils ne sont, est une absurdité, et ne prouve que la foiblesse d'un esprit qui dépasse la juste mesure des choses, faute de pouvoir s'y fixer; et on peut la comparer à une théorie de l'art de la sculpture par exemple, qui supposeroit que le marbre est fusible comme la cire, ou malléable comme le plomb, et qui donneroit en conséquence des préceptes sur la pureté du dessin et le moelleux des draperies.

Il faut distinguer le génie dans les sciences physiques, du génie dans les sciences morales.

Ptolémée et Descartes (comme inventeurs d'un système physique), l'un avec son système du monde, l'autre avec ses tourbillons, ont passé dans leur temps, aux yeux d'un grand nombre de physiciens, pour des hommes de génie. Copernic et Newton, plus habiles et plus heureux, les ont fait descendre de ce haut rang (sous ce rapport seulement), dans celui d'hommes de beaucoup d'esprit. S'il étoit possible que quelqu'autre inventeur de système découvrît des erreurs graves dans les hypothèses de Copernic et de Newton, ceux-ci décherroient à leur tour du titre d'hommes de génie dont ils sont en possession, et ne seroient plus regardés que comme des hommes d'une belle et grande imagination; et l'on peut en dire autant de tout ce qui est hypothèse et système dans les sciences physiques : car ce qui est d'expérience est dû au hasard, et alors le génie n'y est pour rien; ou bien il est le fruit du raisonnement, et le génie peut en réclamer sa part. Ainsi, dans la plus grande découverte qui ait jamais été faite, la découverte du Nouveau-Monde, Colomb en avoit deviné l'existence par la force de sa raison; et ce grand homme le chercha avec un courage et une persévérance qui ne pouvoient venir que de cette conviction impérieuse, impossible à détruire ou même à dissimuler, et qu'on peut appeler l'obsession du génie.

Mais dans la science de l'homme moral, lorsque Corneille et Racine ont mis en action les deux carac-

Digitized by Google

tères de *Pauline* et d'*Acomat*, tous deux de leur invention, et les plus beaux peut-être qu'il y ait au théâtre, on comprend facilement qu'ils n'ont pas à redouter de descendre du haut rang où ces sublimes créations les ont placés; parce qu'on ne peut inventer mieux, ni même autrement dans les mêmes circonstances; et qu'ils ont atteint, dans ces données, la perfection de la vertu dans une femme, et de la force d'ame et de tête dans un ministre. C'est là une nouvelle preuve que nous connoissons les vertus morales beaucoup mieux que les vérités physiques, et que nous avons même des premières une connoissance complète et achevée que nous n'aurons jamais des autres; et la raison en est évidente: la société, à laquelle toute science se rapporte, ne sauroit arriver à la perfection des lois et des mœurs, dans laquelle consiste la civilisation, sans la connoissance de toutes les vérités morales, et elle peut se passer de la connoissance d'un grand nombre de vérités de l'ordre physique. Elle marche vers son but avec le système de Ptolémée comme avec celui de Copernic; avec les tourbillons de Descartes comme avec l'attraction de son rival; avec la doctrine des anciens physiciens sur le vide, comme avec les expériences de Toricelli et de Pascal sur la pesanteur de l'air; et même quand les prodiges de l'électricité et du galvanisme ne seroient pas encore découverts, je ne pense pas qu'il en résultât des effets bien sensibles sur la perfection de l'homme et la science du gouvernement. Oui, nous ne connoissons complétement que les vérités de l'ordre moral; il ne faut pas se lasser de le redire à ceux qui, prenant leur ignorance pour une objection, et leurs hypothèses pour des démonstrations, croient qu'il n'y a rien de certain en morale, et que la vérité ne se trouve que dans des nomenclatures, des classifications, des manipulations et des calculs.

Il ne faut pas cependant mépriser l'esprit de système, trop souvent décrié par ceux qui n'ont de l'es-

Digitized by Google

prit d'aucune sorte, ou qui se persuadent qu'il n'y a plus rien à découvrir. *Tout système*, comme l'a dit ailleurs l'auteur de cet article, *est un voyage au pays de la vérité*, et la vérité ne se trouve qu'autant qu'on la cherche. Mais si l'esprit cherche, le génie découvre, et il arrive au terme de la course, au séjour même de la vérité.

Un autre caractère du génie est que ses découvertes soient d'une haute importance. Des inventions d'une utilité bornée ne passent pas, dans l'ordre moral, ce qu'on appelle l'esprit; et dans l'ordre physique, l'industrie et la sagacité. Ainsi, l'inventeur d'un procédé économique dans les arts, est un homme industrieux, et l'inventeur du madrigal un homme d'esprit. L'auteur du canal de Languedoc, et le père de l'épopée et de la tragédie, sont des hommes de génie.

Il suit de là que le génie s'exerce dans les grandes choses plutôt que dans les petites; il réussit en l'ensemble d'un objet mieux qu'aux détails; et s'il paie le tribut inévitable à la foiblesse humaine en se trompant sur des conséquences, il doit, pour conserver l'empreinte de sa céleste origine, ne jamais errer sur des principes.

On peut à présent apercevoir la raison de l'accueil différent que les hommes font à l'esprit et au génie. L'esprit réussit aussitôt qu'il se montre : c'est, si l'on me permet cette comparaison, une marchandise qui est payée comptant, parce que tout le monde en connoît le prix et l'usage. Mais le génie court presque toujours la chance d'une échéance longue et incertaine; parce que sa valeur n'est pas d'abord fixée, ni son utilité reconnue. Les bons esprits attendent; les ignorans dédaignent; les intéressés conspirent, pour maintenir des erreurs accréditées et d'anciennes réputations : car le génie est un libérateur, qui vient affranchir les esprits d'une longue tyrannie; et *loin de ne laisser après lui que des déserts*, comme l'a dit un bel-esprit, il ouvre aux hommes une source fé-

Digitized by Google

conde de biens et de vérités. Mais le bien en tout genre ne s'établit jamais sans résistance. Le destin du génie est donc presque toujours d'être combattu ou méconnu; et s'il se sauve de la persécution de l'injure, rarement il échappe à la persécution de l'indifférence.

Aussi quelques hommes fameux du dernier siècle, qui avoient beaucoup d'esprit et de plus d'un genre, et l'esprit qui compose des ouvrages et l'esprit qui les fait valoir, se plaignoient, même au milieu des plus brillans succès, du nombre et de l'acharnement de leurs ennemis. Ils auroient voulu joindre le mérite de la persécution aux honneurs du triomphe, et faire regarder, comme des obstacles aux progrès de la vérité, les contradictions les plus légères et souvent les plus utiles à leurs intérêts.

On pourroit examiner, d'après les principes que nous avons établis, les titres de quelques écrivains célèbres à la réputation d'hommes de génie. Le jugement des contemporains peut être revu par la postérité, sur-tout lorsqu'il y a eu partage entre les juges, et que l'avis qui a prévalu a porté un caractère d'esprit de parti qui peut rendre le jugement suspect et la révision nécessaire. DE BONALD.

Le Grammairien Fabuliste, ou *Principes de la Grammaire Française*, mis à la portée du premier âge, et confirmés par des fables aussi instructives qu'amusantes; par *F. Sauger-Préneuf*, directeur d'Ecole secondaire à Limoges. Un vol. in-12. Prix : 1 fr. 25 c., et 1 fr. 75 c. par la poste. A Paris, chez la veuve *Nyon*, rue du Jardinet; et chez *le Normant*, libraire, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois, n° 17.

M. SAUGER-PRÉNEUF, de Limoges, est encore un de ces hommes complaisans qui veulent emmieller l'étude comme le

Digitized by Google

pain qu'on donne aux enfans. Il ignore qu'il faut, dès l'âge le plus tendre, accoutumer l'esprit comme le corps à une nourriture solide, et que, si rien n'est plus propre à faire trouver insipide celle qui se représente à tous les instans du jour, que les fades douceurs dont on la recouvre, rien aussi n'est plus capable d'affoiblir l'attention qu'on doit à l'étude, que d'y mêler des jeux et des amusemens. Les enfans dévorent le sucre, et sont remplis d'ardeur pour les distractions; mais ils jettent le pain, et ils ont horreur du travail.

Les premiers élémens des sciences sont simples, et tout l'art du maître qui les enseigne consiste à les réduire à leur pureté primitive, afin que l'écolier puisse les concevoir et les retenir facilement. Il est vrai qu'une telle méthode n'offre aucun aliment à la vanité des instituteurs, qui veulent absolument avoir une manière à eux, et qui se croient obligés de faire des livres. Il y a long-temps que les principes sont posés et définis; il ne faut plus, pour être un maître habile, qu'une intelligence capable de les comprendre, et, par-dessus tout, une patience suffisante pour les enseigner. Les premières règles de la Grammaire, réduites à leur juste mesure, tiendroient à peine dix pages; tout le reste de cette science ne peut être appris que par l'usage, et c'est là que commence le travail du maître. Il dirige l'application des principes; et, selon son goût et sa capacité, il choisit ses exemples ou dans les manières de parler que l'usage a consacrées, ou dans les écrivains qui ont acquis de la célébrité.

Il y a trois choses principales à distinguer dans l'étude de la Grammaire:

1°. Les principes généraux, qui enseignent à distinguer la qualité de chaque mot en particulier, et le rapport de tous les mots de chaque phrase entr'eux;

2°. L'orthographe, qui est la manière d'écrire correctement les mots;

Et 3°. les règles de la construction des phrases.

M.

Digitized by Google

M. Sauger-Préneuf n'a voulu s'occuper, dans son petit Traité, que de la première partie, et au lieu des dix pages qu'il lui falloit, il en a employé cent : ce n'est pas trente de moins que les plus volumineux grammairiens n'en ont écrit pour cette seule partie ; mais si l'on veut ne compter que les choses utiles que ce petit volume renferme, on reconnoîtra bientôt qu'elles occupent deux fois plus de place que dans aucun autre Traité ; de manière que si M. Sauger Préneuf continue d'écrire sur cette matière, en suivant le plan qu'il s'est tracé, il arrivera que ses abrégés seront bien plus considérables que les ouvrages qu'il veut simplifier. C'est un fait qu'il est aisé de vérifier : sur cent pages de leçons, M. Sauger-Préneuf en emploie cinquante à copier toutes les fables qui lui reviennent à l'esprit ; s'il parle du nom, il donne cinq fables, dans lesquelles il y a des noms *propres*, des noms *substantifs*, des noms *communs*, des noms *collectifs*, et des noms *masculins*, *féminins*, *singuliers* et *pluriels*. S'il explique le pronom, il ne lui faut pas moins de six fables, dans lesquelles on trouve tous les pronoms imaginables, le *personnel*, le *démonstratif*, le *possessif*, le *relatif*, l'*interrogatif* et l'*indéfini*. S'il dit un mot de l'*e* muet, de l'*é* fermé et de l'*è* ouvert, vîte une fable dans laquelle tout cela se rencontre : il n'y a pas jusqu'à la virgule qui ne lui fournisse un motif de produire une très-longue et très-mauvaise fable de Florian, intitulée *le Chien coupable*. Il est vrai que M. Sauger-Préneuf a soin de nous prévenir que le titre de *Grammairien Fabuliste*, qu'il donne à son ouvrage, annonce *un grammairien qui a du goût pour les fables*. Mais quoi ! parce que M. Sauger-Préneuf a du goût pour les fables, faudra-t-il que tous les enfans perdent leur temps à lire toutes celles qu'il lui plaît de transcrire dans son volume ? « Cela les amuse, me dira-t-il, » et le grand art de l'instituteur est de trouver le moyen » ingénieux de fixer leur imagination en leur présentant » l'objet de ses leçons sous le point de vue *le plus riant* et *le*

Digitized by Google

» *plus récréatif.* » Eh ! monsieur l'instituteur, que ferez-vous donc pour les amuser dans leurs momens de loisir ? Quoi ! vous voulez que leurs plus sérieuses études soient *riantes* et *récréatives !* Faut-il donc vous apprendre que l'étude et le rire s'excluent mutuellement, et que le mot de *récréation* suppose une occupation sérieuse, une application précédente, comme le repos suppose la fatigue, et qu'il n'est pas plus possible de cultiver son esprit en se divertissant que d'exercer ses jambes en restant en repos ?

M. Sauger-Préneuf se vante d'avoir composé son ouvrage *sur un plan absolument neuf.* Je ne sais dans quelle Grammaire ce nouvel écrivain a puisé son instruction ; mais, en vérité, je ne vois d'autre différence que le titre, entre son ouvrage et tous ceux du même genre que l'on rencontre partout. Aucun ne s'étoit encore avisé d'annoncer, au lieu de la matière du livre, son goût particulier pour tel ou tel genre de littérature ; et s'il est permis de s'intituler *le Grammairien Fabuliste*, pour indiquer un homme qui aime les fables, un autre, qui voudra réjouir davantage, s'appellera *le Grammairien Comique*, ou, s'il veut ne donner que des exemples terribles et frappans de l'apostrophe et de l'interjection, il s'affichera sous le titre de *Grammairien Tragique.* Dès qu'on est sorti de la voie du sens commun, il n'en coûte plus rien pour se livrer à toutes les folies que la sotte vanité peut suggérer. On sait d'ailleurs que nous avons en ce genre même tout le sublime de l'extravagance dans *la Grammaire en vaudevilles.* On peut bien après cela défier tous les nouveaux venus de renchérir sur la bêtise de cette conception : tous leurs plans n'auront pas même le mérite de la nouveauté.

M. Sauger-Préneuf croiroit-il avoir fait une découverte utile aux progrès de la science qu'il professe, en confondant avec les adjectifs quelques remarques anciennes sur les pronoms démonstratifs et les personnels ; et peut-il s'imaginer que, quand il les auroit placées, comme ses devanciers, au

Digitized by Google

chapitre qui leur convenoit, elles en auroient été moins justes, moins faciles à trouver ou à retenir ? Ce qu'une pareille bizarrerie a de nouveau peut-il enfler l'orgueil d'un directeur d'école secondaire à Limoges ?

Ce grammairien *fabuliste* veut, dit-il encore, *écarter* de sa science, avec la plus scrupuleuse attention, *toutes les épines qui peuvent ou blesser l'élève, ou l'embarrasser dans sa marche.* Il seroit curieux de savoir ce qu'il entend par *les épines de la Grammaire.* Sont-ce les principes, les préceptes ou les leçons ? Cela ne se peut, puisque ce seroit écarter la science elle-même. Que lui reste-t-il donc à écarter, puisque rien de ce qui est utile ne peut en être ôté ? Je l'ignore, et M. Sauger-Préneuf ne le sait pas plus que moi. Ce professeur a trop d'expérience en effet pour croire qu'on puisse supprimer l'explication d'aucune partie du discours, sans nuire à l'instruction d'un enfant, et il se garde bien de retrancher de son livre la plus chétive leçon, puisqu'on y trouve jusqu'à huit chapitres sur les seuls accens, et qu'il en a même un neuvième pour les lettres majuscules. M. Sauger-Préneuf prétendra-t-il que les fables qu'il mêle aux préceptes ont le pouvoir d'en détruire *la sécheresse et l'aridité*, pour parler un moment le langage de la fausse doctrine ? Mais, par quelle vertu opéreroient-elles ce miracle ? Comment, par exemple, *les Animaux malades de la peste* enseigneront-ils que le mot *peu* (quantité) est différent du mot *peut* (il peut) ? Est-ce parce que ces deux mots se rencontrent dans cette fable ? Il faudroit être bien simple pour le croire. Ne faudra-t-il pas toujours en expliquer la raison, et dire que le premier est un *adverbe*, dont l'orthographe est invariable, tandis que l'autre vient du verbe *pouvoir*, qui s'écrit différemment à chaque temps ? La fable exemptera-t-elle l'enfant de donner à cette simple leçon tout le degré d'attention qu'elle mérite, et n'est-elle pas plutôt capable de le distraire que de l'aider à profiter ? C'est cependant avec cette longue fable que M. Sauger-Préneuf veut

Digitized by Google

qu'on apprenne à distinguer un verbe d'un adverbe. S'il *peut* y réussir, j'en suis fort aise; mais cela seroit un *peu* surprenant.

Sa méthode me rappelle l'invention d'un de ses confrères, qui n'étoit pas un *grammairien fabuliste*, mais un *grammairien historique*; car c'étoit avec des histoires qu'il prétendoit instruire les enfans. A chaque mot qu'il vouloit enseigner, il se mettoit à raconter une longue histoire, dans laquelle ce mot revenoit de loin à loin. Cette histoire avoit une double vertu, elle endormoit l'instituteur, et elle divertisoit l'enfant; mais elle le divertissoit si bien, qu'il ne vouloit jamais qu'on en interrompît la lecture pour lui faire remarquer le mot qui faisoit le sujet de la leçon : de manière que l'histoire servoit précisément à l'empêcher de s'instruire. N'étoit-ce pas là une méthode bien récréative ?

Personne ne doit donc se flatter d'éviter aux élèves la gêne que produit l'application de l'esprit dans l'étude de la Grammaire, comme dans celle de toute autre science; et s'il existe une manière d'enseigner qui soit plus avantageuse que celle qui se trouve toute tracée dans les ouvrages des anciens maîtres, ce n'est certainement pas celle de M. Sauger-Préneuf.

Il est certain, et nous en avons un exemple sous les yeux, qu'il y a des esprits qui ont l'art d'embrouiller les choses les plus claires, tout en croyant les éclaircir. Que M. Sauger-Préneuf eût marqué tous les mots d'une seule fable du nom qui leur convenoit, je lui passerois volontiers ce travail inutile, qu'il faut laisser aux enfans. On se doute bien qu'il est en état de reconnoître un *verbe*, et qu'il sait ce que c'est qu'un *adjectif*; mais qu'il ait employé la moitié de son ouvrage à faire remarquer l'*article*, l'*accent aigu* et l'*accent grave*, qui se trouvent dans plus de quarante fables, qu'il transcrit sans aucun propos, cela passe la mesure, et il convient de lui rappeler que, dans un ouvrage de cette nature, il n'y a lieu de citer dans la Syntaxe que des morceaux fort courts, qui servent à autoriser une certaine tournure de phrase, sur laquelle on

Digitized by Google

donne une leçon; qu'il n'y a rien de plus inutile et de plus inconvenant que de copier une page entière pour faire remarquer un *qui interrogatif*, et qu'enfin c'est le comble du ridicule que de présenter ces enfantillages comme un plan sérieux d'instruction.

Nous ne pouvons nous défendre de remarquer encore que M. Sauger-Préneuf confond avec la science de la Grammaire celle qui doit précéder son étude : il suppose que les enfans *qui le liront* ne connoîtront ni les voyelles, ni les consonnes, ni le nombre des lettres, ni ces lettres elles-mêmes. Il commence donc par dire qu'il y a vingt-cinq lettres, qui sont, etc.; ensuite, avec ces vingt-cinq lettres, il a le secret d'en composer trente, savoir : onze voyelles et dix neuf consonnes. Ce sont six voyelles de plus qu'on n'en compte communément; mais il faut excuser M. Sauger-Préneuf : la prononciation de sa province a pu l'induire en erreur, et lui faire prendre pour des sons simples quelques syllabes nazales ou ténébreuses, telles que *un, ou, eu, an*, etc, auxquelles il donne la préférence, sans qu'on en voie aucune raison. M. de Wailly, dans sa Grammaire, en avoit trouvé quinze de cette nature; mais si tous les sons qu'il est possible de former par la seule ouverture de la bouche sont des voyelles, au lieu de quinze, on en trouvera bientôt plus qu'il n'y a de lettres dans l'alphabet. Au surplus ces remarques, qui se trouvent tout-à-fait déplacées en tête du livre de M. Sauger-Préneuf, sont renvoyées avec d'autres dans le Traité de M. de Wailly, à la fin de la Syntaxe, plutôt pour servir de supplément à l'instruction des maîtres que pour commencer celle des enfans. M. Sauger-Préneuf a donc eu tort de déranger cet ordre.

C'est sans doute aussi parce que l'accent du Limousin l'aura trompé, qu'il confond l'*é* ouvert avec l'*é* long, et qu'il appelle le premier l'*e* moyen. Selon lui, *procès* et *tempête* doivent se prononcer de même, quoique différemment accen-

Digitized by Google

tais : cela se peut à Limoges, mais à Paris cela n'est pas possible. Il n'est pas inutile de remarquer, à cette occasion, que toutes les Grammaires qui traitent de la prononciation sont fort sujettes à ne donner qu'une fausse instruction, lorsqu'elles n'ont pas été faites par un habitant de la capitale, et, dans ce genre, on doit sur-tout se défier des fruits de la Garonne et des contrées voisines.

Mais enfin, si M. Sauger-Préneuf n'a pas su se renfermer dans les bornes étroites de son sujet, on doit avouer que les pages dans lesquelles on en rencontre quelques chapitres, ne contiennent que des principes reçus, connus et imprimés depuis long-temps. Il seroit encore possible, cependant, de remarquer quelque confusion dans la qualification de quelques temps des verbes, et quelque obscurité dans la définition de certaines parties du discours; mais ces details feroient supposer que tout l'ouvrage pourroit offrir quelque mérite réel, au moyen de quelques corrections; et véritablement il n'en vaut pas la peine. G.

Essai sur le Nivellement. Un vol. in-8°. avec 9 planches renfermant 68 figures. Prix : 7 fr. 50 cent., et 8 fr. par la poste. A Paris, chez *Delance*, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny, et chez *Firmin Didot*, libraire, rue de Thionville, n°. 10.

Depuis la publication de l'excellent Traité du Nivellement de l'abbé Picard, qui eut lieu en 1684, tous les niveaux décrits dans les ouvrages de ce célèbre astronome ont été abandonnés. Les progrès considérables qu'ont fait la physique, la chimie et les mathématiques ont permis de mesurer avec une plus grande précision, différens arcs du méridien terrestre; d'où il est résulté une évaluation plus exacte des deux axes de notre planète; des mesures nouvelles ont été établies, et enfin un grand nombre d'expériences sur la pé-

Digitized by Google

fraction qu'éprouve la lumière en traversant horizontalement l'atmosphère, ont servi à assigner la valeur moyenne de l'angle de la réfraction. M. Busson-Descars, vivement pénétré de toutes ces vérités, a senti qu'un nouveau Traité sur le Nivellement étoit devenu indispensable, et il a publié en conséquence l'Essai dont nous allons faire sentir en peu de mots toute l'utilité.

Cet ouvrage est divisé en quatre chapitres. Le premier, consacré à la théorie du Nivellement, est terminé par une table extrêmement commode des hauteurs du niveau apparent au-dessus du niveau vrai, et des abaissemens causés par la réfraction, depuis 20 jusqu'à 10,000 mètres.

Dans le chapitre second, l'auteur décrit le niveau d'eau ordinaire; plusieurs niveaux à bulle d'air à une et à deux lunettes; le plus simple des niveaux à perpendicule. Il indique les avantages et les inconvéniens de ces divers instrumens, et donne les moyens de vérifier et de rectifier ceux d'entre eux qui en ont besoin.

Le troisième chapitre, un des plus importans de l'ouvrage, est entièrement employé à la pratique du Nivellement. On y trouve tout ce qui est nécessaire pour faire vérifier et rapporter un Nivellement. On y donne plusieurs méthodes fort simples, fruits d'une longue pratique, qui doivent rendre les erreurs extrêmement rares dans l'opération du Nivellement.

Dans le quatrième chapitre, l'auteur se contente de donner la description de deux niveaux de pente. Le premier est le plus simple de tous ceux qu'on ait imaginés jusqu'à ce jour. L'invention du second est due à M. de Chézy, l'un des plus célèbres ingénieurs des ponts et chaussées. L'auteur de l'Essai enseigne la manière de résoudre plusieurs problèmes aussi curieux qu'utiles, au moyen de ce dernier instrument.

Suit un petit dictionnaire ou vocabulaire des expressions les plus usitées dans le Nivellement.

L'Essai enfin est terminé par un supplément que l'auteur y a joint depuis la publication de l'ouvrage. Ce supplément

Digitized by Google

roule entièrement sur le niveau d'eau. En le lisant, on voit que M. Busson-Descars sent combien il est important de s'occuper de préférence de l'instrument dont se sert le plus grand nombre des niveleurs. La plupart des savans qui ont fait jusqu'à présent des Traités sur le Nivellement, n'avoient dit qu'un mot, en passant, sur le niveau d'eau; ils sembloient dédaigner un instrument qui a pourtant le mérite de coûter peu, de pouvoir se construire et réparer partout, de n'avoir point besoin de vérification, et auquel les plus fameux niveleurs sont obligés d'avoir souvent recours, faute d'autres instrumens qui sont très-coûteux, et qui, lorsqu'ils sont en mauvais état, ne peuvent se réparer que dans la capitale.

M. Busson-Descars n'en a pas moins fait des observations très-délicates sur les niveaux à bulle d'air qu'il décrit; observations qui n'avoient été faites par personne avant lui. Mais l'auteur a eu particulièrement en vue la grande majorité des personnes que leur profession oblige de faire des Nivellemens, et qui le plus souvent n'ont que des notions légères sur les mathématiques. Il a craint de les effrayer par des calculs algébriques : il a voulu être le plus utile qu'il lui a été possible, et il n'a pas écrit une page sans avoir présenté à l'esprit l'épigraphe *nunc utile multis* qu'il a choisie.

RONDELET, *architecte du Panthéon.*

VARIETÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

Le mauvais succès des spéculations de librairie ne décourage pas les libraires : nous avons annoncé il y a quelque temps la belle édition de Mad. de Sévigné, en 8 volumes in-8°.; le libraire Colnet a mis en vente, cette semaine, les œuvres complètes de Duclos, historiographe de France, secrétaire

Digitized by Google

perpétuel de l'Académie française, membre de celle des Inscriptions et Belles-Lettres. Les différens ouvrages qui composent les dix volumes de cette collection, ont été revus et corrigés sur les manuscrits de l'auteur; ils sont précédés d'une notice historique et littéraire, et ornés de six portraits. Le dixième volume contient plusieurs écrits inédits; des *Mémoires sur sa vie*, des *Considérations sur le goût*, des *Fragmens historiques* qui devoient faire partie des *Mémoires secrets*. Nous examinerons incessamment si cette volumineuse collection est un véritable service rendu à la mémoire de Duclos; si la postérité, toujours juste, indulgente même pour les grands écrivains, n'est pas quelquefois plus que sévère envers les écrivains du second ordre; si cet académicien tant prôné, tant vanté pendant sa vie, n'est pas aujourd'hui trop déprécié, ou plutôt trop oublié. Nous désirons sincèrement que les conclusions de cet examen soient favorables à l'auteur des *Considérations sur les Mœurs*, et qu'il puisse résister à l'application des principes développés dans ce numéro même, par l'auteur de la *Législation primitive*. (Voyez l'article sur le Génie et l'Esprit.) Quoi qu'il en soit, nous pouvons dès aujourd'hui donner une idée des fragmens historiques qui forment une partie considérable du dernier volume, en citant ceux qui nous ont paru les plus remarquables:

Extrait des dépêches du cardinal de Fleuri au cardinal de Tencin, à Rome et à Lyon, pendant les années 1739, 40, 41 *et* 42.

« Le roi de Prusse (le grand Frédéric), prince faux, vain » au suprême degré, et qui se croit du moins égal aux plus » grandes couronnes: il m'a accablé des lettres les plus flat- » teuses et les plus remplies d'éloges. Je n'en ai pas été la dupe, » car je sais que son système favori est, que la France est trop » puissante, et qu'il faut travailler à l'abaisser. Il avoit voulu » faire un voyage ici; mais je trouvai moyen de l'empêcher;

Digitized by Google

» ce qui est le plus fâcheux, est que par principe et par pro-
» fession, il n'a aucune religion. » (Décemb. 1740.)

« Le roi de Prusse, qui craint beaucoup la puissance du
» roi, le recherche fort en apparence; mais peut-on se fier à
» un roi qui fait tout le contraire de ce qu'il a publié dans
» son Anti-Machiavel, et qui va même plus loin que le per-
» nicieux auteur qu'il fait semblant de réfuter? Ajoutez à
» toutes ces réflexions que, quoiqu'il affecte l'irréligion, il
» veut qu'on le croie protestant, et qu'il se fera honneur
» d'être à la tête de ceux qui grossissent cette secte. » (*Ibid.*)

« Le roi de Prusse est indéfinissable, et son caractère est
» encore une énigme; il m'accable de marques d'amitié et
» d'estime, et je ne m'y fie pas: je le mettrai bientôt à l'épreuve.
» Entre nous, je n'ai lu de son Anti-Machiavel qu'une qua-
» rantaine de pages, et j'en parle comme votre Eminence.
» J'y trouve du faux en tout, et, en voulant établir de grands
» principes, il s'en éloigne en les contredisant; il est de lui
» et non de Voltaire, quoiqu'ils se ressemblent tous deux
» par leur irréligion. » (Janv. 1741.)

« Si j'étois d'humeur à faire le parallèle des belles protes-
» tations que le roi de Prusse m'a faites dans ses lettres, avec
» ses actions, j'aurois de quoi le couvrir de honte, supposé
» qu'il en soit susceptible. Il s'est fait connoître tel qu'il est,
» et peut-être ne le connoît-on pas encore parfaitement. S'il
» nous a trompés, ce n'est pas ma faute; car j'ai toujours eu
» une extrême répugnance à nous lier avec lui; et plus il me
» marquoit d'estime et de bonté, plus les louanges qu'il me
» prodiguoit m'étoient suspectes. »

Jésuites.

« Les Jésuites commencent à se livrer au bel-esprit; ils
» acheveront de se décréditer par-là. » (Nov. 1739.)

« Les Jésuites se perdront en France par l'anarchie qui y

Digitized by Google

» est ; et par le bel-esprit qui a gagné la jeunesse, qui croit » par-là se faire un nom dans le monde. Le père Berruyer est » un de ceux que je crains qu'ils ne fassent du tort à la Com- » pagnie. » (*Ibid.*)

« Il est fâcheux que les Jésuites baissent de crédit, parce » qu'il faut convenir qu'il n'y a presque qu'eux qui défen- » dent l'Eglise, et ils sont les seuls prédicateurs qui nous res- » tent. Ils m'étoient très-peu favorables sous le feu roi, et » m'en avoient donné des preuves bien convaincantes ; mais » je crois qu'il est du bien de la religion de les soutenir, et » je le fais efficacement sans rancune. » (Fév. 1740.)

« Les Jésuites ne justifient que trop tous les jours l'opi- » nion que cette Compagnie est radicalement dévouée à la » maison d'Autriche ; il faut pourtant convenir qu'on ne peut » point se plaindre des Jésuites de France, quoique je ne » voulusse pas répondre du fond de leur cœur. » (Janv. 1741.)

« Votre Eminence pense bien juste sur les séminaires don- » nés aux Jésuites ;

» Mais l'avare Achéron ne lâche point sa proie.

» Cette Compagnie se perdra par les journaux de Trévoux ; » qui donnent aux jeunes gens qui ont de l'esprit, trop de » connoissances des livres anglais ; et d'ailleurs ils sont *acé-* » *phales* en France. Il n'y a plus parmi eux de subordination. » Ce sont eux seuls pourtant, de tous les religieux, sur qui on » puisse compter. » (1741.)

« Le gouvernement despotique, et la subordination ab- » solue qui constituoient la société des Jésuites, sont entière- » ment perdus ; et je vois qu'il en est quasi à Rome comme » en France, où ils vivent dans une espèce d'anarchie : les » provinciaux ont besoin d'adresse pour se faire obéir. »

Le Chancelier d'Aguesseau.

« M. le Chancelier est certainement très-habile, et a de

Digitized by Google

» grandes lumières; mais à force d'en avoir, il trouve des » difficultés à tout, et il est élevé dans la crainte de Dieu et » des parlemens. »

N. B. Ici finit la correspondance du cardinal de Fleuri.

Le comte de Grammont.

Le comte de Grammont, dont les Mémoires ont été écrits par Antoine Hamilton, son beau-frère, étoit un roué de la première classe, avec beaucoup d'esprit et très-mordant; il étoit redouté des ministres mêmes, parce qu'il amusoit le roi. Il étoit frère de père du maréchal de Grammont. Sa mère étoit sœur de Bouteville, décapité pour duel en 1628. Il mourut à quatre-vingt-six ans. Ce fut lui qui vendit quinze cents livres le manuscrit où il est si clairement traité de fripon. Fontenelle, censeur de l'ouvrage, refusoit de l'approuver, par égard pour le comte de Grammont. Celui-ci s'en plaignit au Chancelier, à qui Fontenelle dit les raisons du refus d'approbation. Le comte de Grammont, moins délicat sur son honneur, et ne voulant pas perdre les quinze cents livres, força Fontenelle d'approuver pour l'impression. Je tiens le fait de Fontenelle même.

L'abbé de Vateville.

L'abbé de Vateville, frère du baron, ambassadeur à Londres, grand-oncle de celui d'aujourd'hui, beau-frère du comte de Maurepas, fut d'abord colonel du régiment de Bourgogne pour le roi d'Espagne, Philippe IV, et se distingua par plusieurs actions d'éclat. Mécontent d'un passe-droit, il quitta le service, et se fit chartreux. Après avoir fait ses vœux, s'ennuyant de la solitude, il se procura quelqu'argent de sa famille; sans laisser soupçonner son dessein, fit acheter, par un affidé, un habit de cavalier, des pistolets et une épée; il se travestit une nuit dans sa cellule, et prit

Digitized by Google

le chemin du jardin. Soit hasard, soit soupçon de la part du prieur, ils se rencontrèrent ; Vateville le poignarda sur-le-champ, et tout de suite sauta la muraille de l'enclos. On lui tenoit un cheval prêt ; il s'éloigna promptement, et ne s'arrêta que lorsqu'il le fallut, pour faire rafraîchir son cheval. Ce fut dans un lieu écarté, où il y avoit pour toute habitation une auberge. Il fit mettre à la broche un gigot et un autre morceau de viande, ce qui étoit tout ce qui s'y trouvoit alors. A peine commençoit-il à manger, qu'un voyageur arrive, et, ne trouvant plus rien, ne doute pas que le premier arrivé ne veuille bien partager un dîner qui paroît suffisant pour deux. Vateville prétend qu'il n'en a pas de trop ; la querelle devient vive, et le nouveau venu s'empare d'un des deux plats. Vateville, ne pouvant le lui arracher, tire un de ses pistolets, et lui casse la tête, met l'autre sur la table, et menace l'hôtesse et un valet, qui accourent au bruit, de les traiter de même s'ils ne se retirent. Quoiqu'ils fussent alors les deux seuls dans la maison, cela paroît assez difficile à croire ; mais c'est ainsi que Vateville l'a conté plusieurs fois depuis. Il achève promptement son dîner, fait amener son cheval, et, le pistolet à la main, tient en respect le valet, jusqu'à ce qu'il ait conduit son cheval par la bride, assez loin pour monter en sûreté. Il s'éloigna au plus vîte. Sans le suivre sur la route, il suffit de dire qu'il finit par se rendre dans les états du Grand-Seigneur, où il prit le turban, et obtint du service. Il s'y distingua assez pour y devenir bacha, et avoir le gouvernement de quelques places de la Morée, dans le temps que les Turcs et les Vénitiens y étoient en guerre. La circonstance fit concevoir à Vateville le projet de rentrer en sûreté dans sa patrie ; il négocia avec les Vénitiens, qui obtinrent pour lui, à Rome, l'absolution de son apostasie, sa sécularisation, et un bénéfice considérable en Franche-Comté, au moyen de quoi il leur livra les places dont il étoit maître. Revenu dans sa province, dans le temps que Louis XIV y portoit la guerre, il servit

Digitized by Google

assez utilement la France, pour en obtenir des graces marquées, et sur-tout un crédit et une autorité respectés à Besançon. L'archevêché étant devenu vacant, le roi l'y nomma; mais le pape, trouvant du scandale à nommer pour archevêque un apostat, renegat et meurtrier publiquement connu, refusa constamment les bulles, et Vateville fut obligé de se contenter, en échange, de deux abbayes et du haut doyenné de Besançon. Il vivoit en grand seigneur, avec un équipage de chasse, une table somptueuse, craint et respecté, allant de temps en temps aux Chartreux, voir ceux de son temps qui vivoient encore. Il mourut en 1710, âgé de quatre-vingt-dix-ans : tant la tranquillité d'ame et la bonne conscience contribuent à la santé !

Voici le portrait qu'en fait Pelisson dans son histoire manuscrite de la conquête de la Franche-Comté, en 1668 :

« Un tempérament froid et paisible en apparence, ardent et » violent en effet; beaucoup d'esprit, de vivacité et d'im- » pétuosité au dedans, beaucoup de dissimulation, de modé- » ration et de retenue au dehors. Des flammes couvertes de » neige et de glace. Un grand silence ou un torrent de paroles » propres à persuader; renfermé en lui-même, mais comme » pour en sortir au besoin avec plus de force. Tout cela » exercé par une vie pleine d'agitations et de tempêtes, » propre à donner plus de fermeté et de souplesse à l'esprit. »

Voltaire et Madame de Pompadour.

Voltaire ayant donné à Mad. de Pompadour une copie de son histoire de la guerre terminée en 1748, par la paix d'Aix-la-Chapelle, finissoit ainsi l'histoire :

« Il faut avouer que l'Europe peut dater sa félicité du jour » de cette paix. On apprendra avec surprise qu'elle fut le » fruit des conseils pressans d'une jeune dame du plus haut » rang, célèbre par ses charmes, par des talens singuliers

Digitized by Google

» par son esprit, et par une place enviée. Ce fut la destinée » de l'Europe, dans cette longue querelle, qu'une femme la » commençât, et qu'une femme la finît : la seconde a fait au- » tant de bien que la première avoit causé de mal, s'il est » vrai que la guerre soit le plus grand des fléaux qui puissent » affliger la terre, et que la paix soit le plus grand des biens » qui puissent la consoler. »

C'est Mad. de Pompadour qui me montra cette histoire manuscrite, avec une sorte de complaisance; elle ne doutoit pas que cet article ne fût un jour imprimé.

(Œuv. compl. de Duclos, tom. X.)

— Le Carnaval a donné le jour à quelques nouveautés; mais aucune ne survivra à l'époque qui l'a fait naître. Le moins mauvais de ces ouvrages dont plusieurs ne méritent pas l'honneur d'être nommés, est l'Ivrogne corrigé, ou un Tour de Carnaval, représenté sur le Théâtre de l'Impératrice. Cette petite pièce est de M. Dieulafoi. Les Cantatrici Villane continuent à attirer la foule. La pièce est très-gaie, la musique pleine de verve et d'esprit; Barilli joue son rôle de la manière la plus plaisante; madame Cavanassi chante le sien avec un art qui justifie sa grande réputation. Les morceaux d'ensemble sont parfaitement exécutés. Aussi, à la cinquième représentation la salle étoit entièrement pleine. Peu d'ouvrages italiens ont eu en France un pareil succès. — Le Théâtre du Vaudeville a donné cette semaine une nouvelle pièce de M. Radet, intitulée l'*Inconnu*, dont la première représentation a été fort applaudie. — Antiochus Epiphanes est toujours sur l'affiche de la comédie française. On ignore ce qui retarde la représentation. Il paroît qu'une comédie en un acte et en vers, intitulée *Le Politique en défaut*, passera encore auparavant. — L'Opéra Comique qui a donné pour pièce de Carnaval, M. Deschalumeaux, descendant de Pourceaugnac auquel il manquoit ce nouveau malheur d'avoir une

Digitized by Google

postérité si peu digne de lui, promet la prochaine représentation d'Uthal, nouvel ouvrage de M. Méhul. Le sujet du poëme est tiré d'Ossian. On l'attribue à un auteur qui a déjà fait preuve d'un talent distingué comme poète et comme prosateur. Il paroît certain qu'Elleviou va rentrer à ce spectacle. La représentation de bénéfice, promise aux premiers sujets après 20 ans d'exercice, vient d'être accordée à madame Saint-Aubin; elle aura lieu dans les premiers jours du mois prochain, sur le théâtre de l'Académie impériale de Musique. Madame Duret, fille de madame Saint-Aubin, y chantera. Les premiers sujets des trois théâtres doivent y concourir. On croit que madame Saint-Aubin obtiendra de faire représenter le plus parfait des ouvrages dramatiques, Athalie, qui n'a point été donné depuis quinze ans.

— Dimanche, après la messe, M. Bernardin de Saint-Pierre, membre de la deuxième classe de l'Institut, a eu l'honneur de présenter à S. M. l'Empereur et Roi la nouvelle édition de *Paul et Virginie*. M. Locré, secrétaire du conseil d'état, et M. Esmenard ont également eu l'honneur de présenter à S. M., l'un, le second volume de son ouvrage, intitulé : *Esprit du Code Napoléon*, et l'autre son *Poëme sur la Navigation*, dont S. M. a bien voulu agréer la dédicace (1).

— La Société de Dijon avoit proposé pour sujet d'un prix à distribuer en l'an XII, la question suivante : « Les fièvres » catarrales deviennent aujourd'hui plus communes que » jamais; les fièvres inflammatoires deviennent extrêmement » rares; les fièvres bilieuses sont moins communes. Déter- » miner quelles sont les causes qui ont pu donner lieu à ces » révolutions dans nos climats et dans nos tempéramens. » Beaucoup de médecins se sont occupés de cette question. Le mémoire auquel l'Académie a décerné une médaille d'encouragement de même valeur que le prix, est de M. Gaillard, docteur-

(1) On trouve ces trois ouvrages chez Rondonneau, Giguet, et le Normant.

Digitized by Google

docteur-médecin de l'hospice national des incurables de Poitiers. — La même société a proposé pour sujet du concours de l'an prochain, « l'éloge de M. Daubenton. » Le prix sera une médaille d'or, et distribué dans une séance publique du mois d'août 1806.

L'Académie de Nîmes avoit proposé pour sujet du prix, en l'an XIII, la question de savoir : « quelle est l'influence » réciproque des mœurs des nations sur les formes de gouver- » nement, et des formes de gouvernement sur les mœurs des » nations ; » mais n'ayant reçu aucun ouvrage propre à déterminer son choix, elle a cru devoir retirer cette question. L'Académie a jugé convenable de substituer un sujet d'économie rurale, d'un intérêt assez général pour ne pas circonscrire dans les limites d'un seul département la faculté de le traiter, et qui cependant, susceptible d'une application particulière au Gard, soit d'une utilité plus spéciale à cette contrée. En conséquence, l'Académie propose les questions suivantes :

« Dans quels cas les défrichemens sont-ils utiles ?

» Dans quels cas sont-ils nuisibles ? »

« L'Académie désire que ces questions soient particulièrement traitées dans leurs rapports avec les localités du département du Gard.

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Il sera décerné dans la séance publique de l'année 1806. L'ouvrage couronné sera lu dans la même séance. Le concours sera fermé le premier décembre prochain : ce terme est de rigueur.

— La société des sciences et des arts de Grenoble, considérant que le département de l'Isère est celui de toute la France qui renferme le plus de richesses minéralogiques ; que cette branche de l'histoire naturelle n'a encore, dans le département, aucun établissement où elle soit enseignée ; voulant propager le goût de la minéralogie sans exiger un travail trop

Digitized by Google

étendu, et ayant à disposer d'un prix de la valeur de 500 fr., dont M. le préfet veut bien faire les fonds, annonce que ce prix sera adjugé *au meilleur mémoire sur la minéralogie du canton de l'Oisans, département de l'Isère.* Les concurrens ne sont pas tenus de traiter toutes les parties de la minéralogie de ce canton, mais ils doivent approfondir celle qu'ils auront choisie. — Trois médailles d'argent, de la valeur de 100 fr. chacune, seront décernées aux auteurs des trois meilleurs mémoires qui traiteront quelqu'objet particulier de la minéralogie ou de la docimacie des autres cantons du département de l'Isère, tel que les moyens de perfectionner la fabrication des fers de la mine d'Allevard, ou autres, au choix des auteurs. On laisse aux concurrens la faculté de se servir, dans leurs mémoires, de la nomenclature minéralogique qui leur conviendra le mieux. — Les prix et accessit seront décernés dans la séance publique du mois de janvier 1807. Les mémoires doivent être parvenus, francs de port, au secrétaire de la société, avant le 1^er^ octobre 1806.

— M. Gaillard, l'un des quarante de l'Académie française, auteur de l'*Histoire de la Rivalité de la France et de l'Angleterre*, est mort à Saint-Firmin, près de Chantilly, d'une attaque d'apoplexie, âgé de quatre-vingts ans.

— M. Hyacinthe Gaston, auteur d'une traduction estimée des huit premiers chants de l'Enéide, vient de mourir, en retournant de Paris au Lycée de Limoges, dont il étoit proviseur. Il étoit âgé d'environ 36 ans.

— On sait que M. Martin, savant botaniste à Cayenne, a réussi à y propager considérablement la culture du giroflier, du canellier et de l'arbre à pain. Les clous de girofle recueillis à Cayenne, ont été annoncés, pour la première fois, à la vente, à New-Yorck, à la fin d'avril 1803; ils étoient de très-bonne qualité, et d'une odeur aromatique fort agréable.

M. Anderson a pareillement réussi a introduire dans quelques-unes des îles anglaises, des plantes de la mer du Sud et

Digitized by Google

des Indes Orientales. On a envoyé à Londres des échantillons de canelle et de girofle à peu près semblables à ceux provenant des lieux où ils sont indigènes.

Sir Joseph Robley, gouverneur de Tabago, avoit fait planter trois arbres à pain. Depuis octobre 1800 jusqu'au mois d'août 1801, il en a retiré cent cinquante-trois plants qui ont bien réussi. Il espéroit que les trois premiers arbres, qui alors avoient trois ans, lui fourniroient environ vingt plants par mois, et qu'il compléteroit promptement une plantation destinée à contenir treize cents arbres, lesquels suppléeroient au pain et nourriroient mille Nègres.

— Le besoin d'épargner le combustible se fait sentir dans tous les pays; et, faute de pouvoir revenir aux anciennes mœurs, où un seul foyer suffisoit à une seule famille, il faut que les hommes inventifs cherchent des moyens de parer à la disette. En France, nous avons beaucoup d'ouvrages sur ce sujet; et les procédés de M. Cointeraux paroissent obtenir beaucoup de succès (1). Il y a un an qu'il a paru à Madrid un ouvrage intitulé: *Description de deux cuisines économiques applicables à la préparation des mets usités en Espagne*: ce livre a produit beaucoup d'effet; la méthode indiquée par l'auteur a été adoptée par plus de six mille ménages dans Madrid seulement, et commence à se répandre dans les provinces espagnoles.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur, ce n'est pas sans étonnement que nous avons vu annoncer dans le Mercure du 8 février, une pièce *à faire*, intitulée *Alexandre à Babilone*. Une singulière ressemblance entre cette ouvrage *projeté* et celui que nous avons *fait*, et où se trouvent les deux mêmes tableaux de Lebrun, nous force à vous prier de consigner dans votre feuille, que le même sujet, auquel M. Ch., auteur d'Antiochus, avertit le

(1) *Avis au Peuple sur l'Economie de son Bois*; par M. Cointeraux. Broch. in-8°, avec deux planches. Prix: 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 par la poste A Paris, chez l'Auteur, rue Folie-Méricourt, n° 4; et chez le Normant.

Digitized by Google

public qu'il doit travailler, est depuis long-temps traité par nous, et mis sous les yeux d'un des hommes les plus recommandables de l'état.

Nous avons l'honneur de vous saluer,

Les Auteurs d'*Alexandre à Jérusalem*.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur, la lecture de votre article sur notre père, M. Retif de la Bretonne, nous fait sortir de l'état d'accablement où nous a jeté le sentiment de sa perte, pour rétablir quelques vérités.

Plus instruites que vous à cet égard, nous ne devons pas souffrir que le public, qui fut toujours le confident préféré de notre père, que ce public impartial, qui a tant de fois daigné l'accueillir, soit abusé sur le compte de l'ami de la vérité.

Notre respectable père a terminé sa vie à 72 ans, le 3 février, à midi, entouré de la maison, composée de ses enfans, de sa domestique et de sa garde, sans souffrances, sans crainte. En le disant mort à 68 ans, vous avez sans doute dater de l'époque où il est demeuré infirme.

Jamais il n'a manqué d'un honnête nécessaire: ses enfans et petits enfans ses sœurs, ses amis, et même les voisins ne l'auroient pas souffert. Son infortune venoit de malheurs, et non d'un manque de conduite; quel homme fut plus que lui laborieux et infatigable? Certes, il ne pouvoit être dans l'aisance, après avoir essuyé et des banqueroutes, et des remboursemens en mandats; mais sa position, pour avoir été difficile, n'a point été humiliante. Le gouvernement d'un Empereur aussi humain que grand, pourvoit à tout avec dignité.

Si cet hommage public, que nous devons à la mémoire du plus digne des pères, est accueilli de vous, monsieur, notre reconnoissance égalera la considération distinguée avec laquelle nous avons l'honneur d'être vos très-humbles servantes.

A. Retif, *femme* Vignon.

M. R. Ve. Retif d'Anna.

Digitized by Google

Modes, *du 19 février.* — Outre les jacintes, on porte du lilas, et des roses, dont une seulement épanouie, et les autres en boutons. Les roses ont blanches. Le lilas est lilas ou blanc. Les jacintes sont blanches, lilas, rose, couleur de chair.

Sur les capotes, les rubans que l'on coud, pour former côtes, se plissent en biais. Les capotes ont une passe encore plus grande que de coutume; mais elles se posent un peu de travers, en sorte qu'elles cachent un peu moins le visage. On les fait en satin blanc ou rose, plus communément blanc; et sur le bord, on plisse un tulle, à gros plis.

Les toques de parure admettent, les unes une très longue plume, les autres des fleurs qui cachent une partie du rebord plissé. Ces fleurs et la plume se posent sur le devant. Avec des paillons d'or mat, découpés en feuilles et en fleurs, pour être appliqués, on forme sur des fonds de toques, des étoiles et des fleurs qui paroissent brodées.

Dans la grande parure, ce sont les coiffures *à la Ninon*, qui dominent; il y en a où la guirlande de fleurs, qui fait le tour du peigne, est assez longue pour que les bouts pendans viennent retomber sur chaque épaule.

Une robe de parure a, comme une douillette, ses bourelets espagnols, coupés par des aiguillettes d'une couleur tranchante.

Les fichus pleins, en cygne, en renard étranger, et en martre, l'ont emporté sur les palatines étroites et sur les fichus bordés de poil, même sur les palatines fourrées.

Dans les travertissemens populaires, ce n'étoient point, cette année-ci, les costumes *à la Fanchon*, ni ceux de bergères, qui dominoient; mais le battant-l'œil, à grands papillons de dentelle, le caracot incarnat, le jupon pareil, et le fichu blanc, garni en dentelle.

NOUVELLES POLITIQUES.

Londres, 12 février.

Les membres de la nouvelle administration sont tous entrés en fonctions. Lord Grenville, M. Fox, lord Spencer, MM. Windham et Sheridan, donnent particulièrement l'exemple de l'assiduité au travail. Il semble que le sentiment des dangers qui menacent la Grande-Bretagne ait redoublé le zèle et le courage de M. Fox pour les éloigner. Nous ne saurions anticiper sur les nouvelles mesures que le cabinet projette; mais nous croyons pouvoir dire, qu'à l'exception de quelques changemens qui se préparent dans l'organisation de l'armée, le système général de l'administration sera maintenu tel qu'il est. L'admission de M. Fox à la direction des affaires publiques semble promettre la reprise des négociations pour la paix, aussitôt qu'il trouvera l'occasion de les renouer d'une manière honorable pour ce pays. La paix est son système favori; voudroit-il y renoncer, quand il a plus que jamais les moyens de le faire triompher, pour l'honneur et l'avantage du peuple anglais? et si pour réaliser ses intentions pacifiques,

Digitized by Google

il pouvoit prêter l'oreille à des conditions honteuses et défavorables, nous avons heureusement dans le cabinet d'autres membres qui sauroient défendre les intérêts de notre honneur et s'opposer à toute transaction qui pourroit le compromettre.

(*Morning-Post.*)

Le premier usage que M. Fox a fait de ses pouvoirs comme ministre des affaires étrangères, a été d'envoyer des dépêches à tous nos ministres près les cours étrangères, pour leur annoncer le changement du ministère, et leur faire part du désir qu'il a de contribuer de tout son pouvoir au rétablissement de la paix de l'Europe. On assure que l'intention de M. Fox est de faire la paix avec la France, et de suspendre toutes les entreprises projetées contre le port de Boulogne. Mais pour mettre la nation dans une attitude plus imposante, et conséquemment pour être en état de traiter avec plus de dignité et de succès, il a résolu de faire exercer au maniement des armes toutes les personnes en état de les porter. Tous les hommes valides seront enrôlés, répartis dans des divisions, et appelés sous le drapeau, suivant le besoin qu'on pourra avoir de leur secours. (*The Courrier.*)

— De ce que M. T. Grenville ne se trouve pas encore désigné pour remplir aucune place dans le ministère, on conjecture qu'il est réservé par M. Fox pour les négociations de paix que celui-ci, dit-on, a l'intention de proposer sans délai. Nous avons entendu, à ce sujet, des rapports particuliers que des motifs de circonspection nous empêchent de publier pour le moment.

CHAMBRE DES COMMUNES. — 3 *février.*

Lord Castlereagh, après un court exorde, fait la motion qu'une humble adresse soit présentée à S. M. pour la prier de vouloir bien ordonner qu'un monument soit élevé, dans l'église cathédrale de Saint-Paul de Londres, à la mémoire du très-noble et très-honorable Charles marquis de Cornwallis, en reconnoissance des services qu'il a rendus à ce pays, et du dévouement dont il a donné des marques éclatantes dans les derniers momens de sa vie.

M. Charles Graut appuie la motion.

M. O'hara s'oppose à la motion, parce que le noble lord (Cornwallis) a pris une grande part à la paix d'Amiens et à l'union du royaume d'Irlande, transactions qui ont été si préjudiciables à ce pays.

M. Fox, après avoir loué le mérite particulier du marquis de Cornwallis, appuie la motion d'autant plus volontiers,

Digitized by Google

qu'elle ne contient pas les expressions d'*excellent homme d'état* (faisant allusion à l'épithète donnée à M. Pitt par M. Lascelles). Il termine ainsi : « Le reproche que l'honorable membre » qui m'a précédé fait au marquis de Cornwallis d'avoir pris » part à l'union du royaume d'Irlande, me fournit l'occasion » de renouveler mon sentiment sur cette affaire, c'est que je ne » connois pas d'actes du gouvernement qui aient été plus » agréables et plus avantageux au peuple anglais ; et la part » que l'honorable marquis a pu y avoir est une des grandes » raisons pour lesquelles j'appuie la motion faite en sa fa- » veur. »

La motion de lord Castlereagh passe.

Le même lord dépose sur le bureau diverses pièces relatives au traité conclu avec la Russie.

M. Cartwright prend la parole : la chambre se rappellera, dit-il, que depuis seize ans M. Pitt, dernier chancelier de l'échiquier, n'a joui que du simple revenu attaché à ses deux places, et que la *sinecure* des cinq ports fut la seule gratification qui lui fut donnée sans qu'il l'eût demandée ; ce qui prouve son intégrité et son parfait désintéressement. Je suis assuré que les dettes du feu chancelier de l'échiquier s'élèvent à plus de quarante mille livres sterlings. Et quand vous considérerez la continuité des services rendus par M. Pitt ; quand vous vous rappellerez que les dettes de lord Chatam furent payées par l'état, et que c'est dans de semblables circonstances que M. Pitt son digne fils, a contracté celles que je vous propose d'acquitter, je me flatte que vous accueillerez avec intérêt la motion que je fais en ce moment, qu'une humble adresse soit présentée à S. M. pour l'informer que le très-honorable William Pitt a laissé des dettes, pour le paiement desquelles ses biens sont insuffisans ; et que la chambre des communes d'Angleterre, desirant témoigner le respect et l'estime qu'elle conserve pour la mémoire de ce grand homme, elle supplie S. M. d'ordonner qu'une somme qui n'excède pas quarante mille liv. st. soit délivrée pour le paiement desdites dettes, assurant S. M. que la chambre des communes verra avec plaisir cet acte de la reconnoissance publique.

M. Bootle, M. Windham, M. George Ponsonby, lord Folkstone, M. William Smith, M. Fox, ont tour à tour pris la parole pour appuyer cette motion, qui a été adoptée à l'unanimité.

PARIS.

Le Journal officiel a publié le texte de différens traités conclus entre l'Angleterre et les puissances qui ont fait partie

Digitized by Google

de la dernière coalition, la Russie, l'Autriche et la Suède. L'étendue de ces pièces ne nous permet pas de les insérer; l'article second du traité avec la Russie suffira pour faire connoître le but ostensible de cette coalition.

« Art. II. Cette ligue aura pour objet d'effectuer ce qu'on se propose par le présent coopération; savoir: L'évacuation du pays d'Hanovre et du nord de l'Allemagne; le rétablissement de l'indépendance des républiques de Hollande et de Suisse; le rétablissement du roi de Sardaigne en Piémont, avec une aussi grande augmentation de territoire que les circonstances le permettront; l'indépendance future du royaume de Naples et l'entière évacuation de l'Italie, y compris l'île d'Elbe, par les armées françaises; l'établissement d'un ordre de choses en Europe, qui puisse garantir efficacement la sûreté et l'indépendance des différens états, et opposer une barrière solide à de futures usurpations.

A la suite de ces pièces, le Journal officiel contient des réflexions qui en feront parfaitement connoître l'esprit, et même les principales conditions de ces traités, par lesquels la Russie, l'Autriche et la Suède s'engagent à fournir des hommes, et l'Angleterre à donner de l'argent.

Il résulte de ces traités de coopération, d'accession, de coalition, etc.,

« 1°. Que la coalition étoit résolue et conclue dans le mois d'avril, c'est-à-dire, trois mois avant que le pays de Gênes eût demandé sa réunion à la France.

» 2°. Qu'avec une simple promesse de 80,000,000 tournois, » qui n'avoit d'autre objet, comme le dit lord Castlereagh, que » d'étendre la puissance britannique », elle a armé pour sa cause la Russie et l'Autriche; que, comme elle ne payoit ces 80,000,000 que par portions de mois en mois, elle a pu bouleverser le continent, faire agir tous les princes contre leurs propres intérêts, les soumettre à ses projets et aux ordres de ses commissaires, sans réaliser aucune autre dépense que la modique somme de 20,000,000 tournois. Jusque-là l'Angleterre avoit sans doute fort bien calculé.

» 3°. Qu'à la vérité l'Angleterre n'a compromis que 20 millions tournois pour opérer cette puissante diversion, mais qu'aussi elle a mis la France en mesure d'acquérir Gênes, Venise et Naples; qu'elle a fait rentrer en France plus de 200 millions de contributions; qu'elle a placé dans la plus haute évidence ce principe, reconnu en Europe depuis plus de cent ans, que l'alliance avec l'Angleterre produit toujours la ruine des princes assez imprudens pour y souscrire; principe dont la vérité a été attestée, dans un temps peu éloigné

Digitized by Google

de nous, par le sort du Stathouder et du roi de Sardaigne, et l'est encore dans les circonstances présentes, par les malheurs de l'Autriche et la chute du roi de Naples; tandis qu'au contraire l'alliance de la France, toujours favorable aux puissances qui s'y livrent, n'amène avec elle qu'agrandissement et prospérité : témoins la Bavière, le Wurtemberg, Bade. Si l'Angleterre parvenoit à susciter une quatrième coalition, l'Autriche, qui a perdu la Belgique à la première; l'Italie et la rive gauche du Rhin à la seconde; le Tyrol, la Souabe, le pays vénitien à la troisième, perdroit probablement sa couronne.

» 4°. Que les Autrichiens et les Russes, qui se défendoient si hautement d'être à la solde de l'Angleterre, d'avoir même aucuns liens avec elle, en imposoient à l'Europe; que le même homme (M. de Stadion) qui est à présent à la tête des affaires en Autriche, avoit déjà commencé son ministère dans ces négociations honteuses; que la Russie n'a fait autre chose que reprendre un rôle qu'elle a constamment joué depuis quinze ans : les trois coalitions ont eu lieu sous le règne de trois différens souverains de Russie. Catherine, qui avoit du génie, se laissa néanmoins entraîner dans la première; mais elle se borna à intriguer pour mettre en avant les autres puissances. En souveraine habile et expérimentée, en monarque qui connoissoit bien la portée d'influence et de situation de son empire, elle se garda bien de s'engager davantage. Lors de la seconde coalition, Paul fit marcher son armée; mais au premier revers, il retira ses troupes : il reconnut sa faute; il se hâta de revenir à un système d'accord avec les intérêts de son empire; il renoua avec la France, et replaça sa politique dans sa situation naturelle. Alexandre, jeune et sans expérience, a donné dans tous les piéges des Anglais, s'est laissé séduire par leurs déclamations et par leurs éloges; et, dédaignant l'exemple de son prédécesseur, il a détruit ce que celui-ci avoit fait de bien; non content d'envoyer ses armées en Allemagne, il a marché en personne : aussi a-t-il vu de ses propres yeux la destruction de ce fantôme, de ce colosse de réputation militaire que Catherine avoit commencé à créer, et dont elle-même ne fut pas la dupe; car elle comprit fort bien la différence qui existoit entre ses soldats russes et le peuple français.

» 5° Que la plus excessive crédulité a souscrit à tous ces traités; que ceux qui les ont dictés ou rédigés supposoient que l'Empereur Napoléon n'avoit point d'yeux, point d'oreilles, point de jugement; que cette armée de 500,000 Français, qui, à la connoissance de toute l'Europe, pourroit être portée à un million de soldats, resteroit enchaînée en-

Digitized by Google

deçà de ses limites; que ce triple rang de places fortes, qui hérissent les frontières de la France, ne renfermeroient des habitans ou des garnisons que pour remettre les clefs des citadelles aux premiers cosaques qui viendroient les demander; que toutes ces sublimes combinaisons, toutes ces négociations, si avancées au mois d'avril, seroient consommées et couronnées par de grands résultats au mois de décembre. C'est avec le mois de décembre, en effet, que sont arrivés ces grands résultats; mais c'est après avoir été battus, que les deux empereurs de Russie et d'Allemagne se sont trouvés trop heureux, l'un d'optenir de l'Empereur des Français la restitution de Vienne et de ses états, l'autre de retourner à Saint-Pétersbourg avec les foibles débris de son armée.

» 6°. Enfin, qu'il ne manquoit plus à ces puissances que d'être outragées par l'Angleterre elle-même: et en effet, le gouvernement anglais vient de mettre assez en évidence le mépris qu'il a pour ses allés, en livrant ainsi au grand jour des traités secrets dont la publicité ne peut être que très-nuisible et très-désagréable aux souverains qui ont eu la foiblesse de les souscrire. » Des quatorze articles de ces traités, dit lord Gastlereagh, cinq ne sont pas de nature à être publiés. » Cette réticence est un trait de plus de la perfidie du cabinet de Londres. Après avoir dit tant de choses qu'il devoit taire pour l'honneur de ses alliés, il ne veut pas que l'imagination s'arrête. Nous suppléerons à son silence, et nous révélerons ce grand mystère. Voici les stipulations contenues dans ces cinq articles : La Belgique sera réunie à la Hollande. La maison d'Orange sera rétablie dans la dignité de stathouder. Les places de la Meuse serviront de places de sûreté, et auront des garnisons autrichiennes et russes. La Savoie et le comté de Nice seront réunis au Piémont. Enfin, si les succès sont tels qu'on l'espère, la ville de Lyon passera sous la domination du roi de Sardaigne.

» A-t-il fallu une grande habileté au cabinet britannique et à ses agens, pour donner quelque consistance à de semblables illusions? C'est ce que nous ne déciderons pas; mais quelle que soit la haine de l'Angleterre, quelque influence qu'elle puisse obtenir en excitant les passions cupides et jalouses, la France prospérera toujours davantage, et l'Empire français assis sur ses cent huit départemens, et sur ses états fédératifs, sera plein de vigueur et de jeunesse, lorsque la Grande-Bretagne périra de décrépitude et de consomption. L'influence de l'Empire français sur le continent, fera le bonheur de l'Europe; car c'est avec lui qu'aura commencé le siècle de la civilisation, des sciences, des lumières et des lois. »

Digitized by Google

— Le prince Joseph a porté son quartier-général à Ferentino. Le 8 février, le Carigliano a été passé par son avant-garde à Ciprano. L'armée s'est mise en marche sur Naples, la droite commandée par le général Regnier, le centre par le général Massena, et la gauche par le général Lecchi, commandant le corps des troupes italiennes. Le prince a adressé le 9 février, de son quartier-général de Ferentino, aux soldats et aux peuples de Naples, les proclamations suivantes :

*Joseph Napoléon, prince français, grand électeur de l'Empire, lieutenant de l'*EMPEREUR, *commandant en chef son armée de Naples, gouverneur des royaumes de Naples et de Sicile.*

« Peuple du royaume de Naples,

» L'Empereur des Français et Roi d'Italie, voulant éloigner de vous les calamités de la guerre, avoit signé avec votre cour un traité de neutralité. Il croyoit assurer par-là votre tranquillité, au milieu du vaste incendie dont la troisième coalition menaçoit l'Europe. Mais la cour de Naples s'est engagée de plein gré parmi nos ennemis, et a ouvert ses états aux Russes et aux Anglais. L'Empereur des Français dont la justice égale la puissance, veut donner un grand exemple, commandé par l'honneur de sa couronne, par les intérêts de son peuple, et par la nécessité de rétablir en Europe le respect qu'on doit à la foi publique.

» L'armée que je commande marche pour punir cette perfidie; mais vous, peuples, vous n'avez rien à craindre; ce n'est pas contre vous que sont dirigées ses armes. Les autels, les ministres de notre culte, vos lois, vos propriétés seront respectées. Les soldats français seront vos frères.

» Si, contre les intentions bienfaisantes de S. M., vous prenez les armes, la cour, qui vous excite, vous sacrifie à ses fureurs. L'armée française est telle que toutes les forces promises à vos princes, fussent-elles sur votre territoire, ne sauroient les défendre.

» Peuples, soyez sans inquiétude; cette guerre sera pour vous l'époque d'une paix solide et d'une prospérité durable. »

Ordre du jour.

« Soldats,

» L'Empereur des Français et Roi d'Italie, notre auguste frère et souverain, en m'appelant à l'honneur de vous commander, m'a donné le témoignage de son estime le plus précieux pour un Français.

» Nous combattrons les Russes et les Anglais s'ils se présentent; nous punirons la cour qui les a appelés au mépris

Digitized by Google

des stipulations les plus sacrées; mais nous respecterons les peuples.

» Vous aurez pour les ministres des autels, pour les citoyens paisibles tous les égards que commande leur état; nous les prenons sous notre spéciale protection.

» Si les troupes de la coalition s'éloignent, si les Napolitains se montrent indifférens à la cause d'une cour qui, depuis dix années, n'a cessé de trahir leurs intérêts les plus chers, il ne nous restera que la gloire d'une exacte discipline. »

Le lieutenant de l'Empereur, *commandant en chef de l'armée de Naples.*

Signé Joseph-Napoléon.

— Un décret impérial du 14 de ce mois contient les dispositions suivantes :

« Les travaux nécessaires pour établir et améliorer les abords du pont du Jardin des Plantes, seront incessamment exécutés. Il sera formé une place terminée en arc de cercle d'un rayon de 99 mètres, à partir du parement extérieur de la culée entre le pont et le Jardin des Plantes. La clôture actuelle du jardin et les deux pavillons seront rétablis sur la ligne de cette place. Cette place sera nommée *Place du général Valhubert*, en mémoire du général de ce nom, tué à Austerlitz. Le quai du Mail, qui sera appelé *Quai du colonel Morland*, en mémoire du colonel des chasseurs de la garde, tué à Austerlitz, sera porté à une largeur de 17 mètres 50 centimètres. Les murs qui servent de clôture aux jardins dépendans de l'Arsenal, seront démolis. Ces jardins seront supprimés, et leur superficie sera plantée d'arbres, jusqu'à ce qu'il leur ait été donné une autre destination.

» Il sera formé vis-à-vis le pont du Jardin des Plantes, sur la rive droite, une place terminée en arc de cercle d'un rayon de 55 mètres, dont le centre est pris à 29 mètres du parement extérieur de la culée. Cette place communiquera provisoirement à la rue de Charenton par le cul-de-sac Saint-Claude. Cette place sera nommée *Place du colonel Mazas*, en mémoire du colonel du 14e régiment d'infanterie de ligne, tué à Austerlitz. Il sera ultérieurement ouvert une rue de 15 mètres de largeur en prolongement de l'axe du pont jusqu'à la grande rue du faubourg Saint-Antoine. Cette rue sera appelée *rue du colonel Lacuée*, en mémoire du colonel du 59e régiment de ligne, tué au combat de Güntzbourg. L'alignement du quai de la Rapée en amont du pont, depuis l'angle de la place projetée jusqu'à la rue des Chantiers, est fixé par une ligne prolongée sur la façade de la maison du sieur Poncet, n°. 11. Cette portion de quai sera pavée; il sera

Digitized by Google

construit provisoirement un pont de bois sur l'égout de la rue des Chantiers.

» Le boulevard de la porte Saint-Antoine sera prolongé jusqu'à la rivière, au travers de l'emplacement de la Bastille, dans l'alignement de la courtine des fossés, sur 28 mètres de largeur, et 670 mètres environ de longueur, à partir de la façade extérieure de l'hôtel de Montbarey. Ce boulevard sera nommé *Boulevard-Bourdon*, en mémoire du colonel du 11.e régiment de dragons, tué à la Grande-Armée. Une grande allée et deux contre-allées formeront ce boulevard. Les plantations seront exécutées avant le printemps prochain. Les maisons et bâtimens connus sous le nom d'hôtel Montbarey, et toutes les constructions qui se trouveront dans la prolongation des boulevards, celles situées dans l'emplacement de la Bastille et au pourtour, le bastion servant de magasin à poudre, et le demi-bastion à l'extrémité méridionale des fossés, seront démolis sans délai.

» Il sera formé une gare de sûreté dans les fossés de l'Arsenal; elle sera alimentée par une dérivation des eaux de l'Ourcq, elle communiquera à la rivière par des écluses. Le ministre de l'intérieur nous soumettra, avant le 1.er septembre prochain, les projets de l'établissement de la gare; les murs actuels d'escarpe et de contre-escarpe, seront conservés. Les terrains et constructions appartenant à des particuliers, compris dans les projets arrêtés par le présent décret, et le terrain nécessaire pour la construction d'un magasin et corps-de-garde sur le boulevard du Midi, à l'angle de la place projetée, seront acquis sur estimation, dans les formes ordinaires. Il sera prélevé sur les fonds de la commune de Paris, une somme de 450,000 fr., pour subvenir aux dépenses détaillées dans le présent décret. »

— Le ministre de l'intérieur a adressé, le 15 de ce mois, à tous les préfets de l'Empire, une circulaire dans laquelle Son Excellence dit « que l'intention de Sa Majesté est que les fêtes du mois de mai prochain soient à la fois consacrées aux deux genres de gloire les plus précieux à la France; à la gloire immortelle qu'ont si justement obtenu les triomphes de nos armées; à la gloire pacifique que promettent à notre industrie ses efforts pour rivaliser avec celle des nations rivales. S. M. désire que tous les dép. concourent, chacun pour la portion d'industrie qui lui appartient, à une exposition destinée à offrir un ensemble beaucoup plus complet que celles qui l'ont précédée. Elle désire que par l'envoi des échantillons de toutes les fabriques, ce spectacle offre une espèce de tableau de la statistique industrielle de la France, et que l'œil

Digitized by Google

du spectateur puisse faire en quelque sorte le dénombrement de nos fabriques, en même temps qu'il en appréciera les productions. L'Empereur a marqué un emplacement plus vaste, et le nombre des portiques sera augmenté de manière que tous les produits soient exposés sans confusion.

» *Dans le jour qui suivra la réception de cette lettre*, les préfets feront assembler toutes les chambres consultatives des arts et manufactures de leur département; ils feront en sorte qu'elles commencent immédiatement leurs opérations, et qu'elles les ait terminées dans l'espace de quinze jours. Elles s'occuperont de dresser un état exact des fabriques de leur arrondissement, et en particulier de celles dont les produits sont dignes d'être admis au concours. Elles prendront pour règle de recevoir tous ceux qui seront reconnus de bonne qualité dans leur genre; elles observeront que l'économie des prix est aussi un mérite digne d'être apprécié par le gouvernement et le public. Les produits de l'agriculture elle-même, comme les laines, les lins, les chanvres, les plantes exotiques naturalisées, les instrumens aratoires, ne doivent point être exclus, si leur qualité est de nature à fixer l'attention. Les chambres consultatives s'adresseront donc à tous les manufacturiers de leur ressort; elles exciteront leur émulation, et provoqueront l'envoi des échantillons. S'il est quelques manufactures dont des circonstances momentanées auroient ralenti les travaux, elles n'en doivent pas moins être empressées à fournir leurs échantillons, et on doit les recueillir avec d'autant plus de sollicitude. Si elles languissent, il n'en est que plus important de les faire connoître, de les faire valoir. Le génie qui a tout restauré, qui en trois mois a désarmé et pacifié le continent, rendu aujourd'hui à tous les soins de l'administration, dirige ses profondes méditations sur tous les intérêts de la prospérité intérieure. L'Empereur veut apprécier avec certitude toute l'étendue de nos ressources industrielles, et la circonstance actuelle offre l'occasion la plus précieuse pour en mettre le tableau tout entier sous ses yeux: sa sagesse en appréciera les besoins, sa puissance en réparera les pertes.

» L'exposition publique sera suivie d'une grande foire nationale dans les portiques de l'exposition, à laquelle seront admis sans distinction les produits qui auront été jugés dignes de concourir. Les préfets feront deux états séparés, l'un des négocians qui se bornent à envoyer des échantillons, l'autre de ceux qui enverront des marchandises pour être vendues. L'envoi des échantillons aura lieu aux frais de l'état; celui des marchandises aux frais des expéditeurs. Du reste, tous les pro-

Digitized by Google

duits de fabrique française pourront faire partie de la foire, avec cette seule différence que le gouvernement ne se chargera pour ceux-ci ni du local ni de la dépense. *Un mois après la réception de cette lettre*, les préfets adresseront au ministre de l'intérieur ces deux états certifiés par eux. Dans l'état des simples échantillons, ils indiqueront la nature, la qualité, le poids, le volume, le nom et la demeure du fabricant. Les expéditions devront être faites de manière à ce que les envois soient à Paris *au plus tard* à la fin d'avril prochain. Les préfets feront rédiger dans l'intervalle, sur chacune des manufactures dont les produits auront été admis, une notice détaillée qu'ils adresseront au ministre, en indiquant le nom et la demeure du fabricant, le nombre d'ouvriers qu'il emploie, leurs salaires, l'origine et le prix des matières premières, les prix des produits eux-mêmes, les débouchés, l'étendue de la fabrication, le mérite des procédés, l'époque de la naissance de la manufacture, les variations qu'elle a éprouvées, et les causes de ces variations. »

— Les membres des comités de bienfaisance de Paris, qui connoissent les ressources journalières des infortunés que contient cette grande ville, ont cru pouvoir s'adresser à l'Empereur pour réclamer un secours de 30,000 fr. Aussitôt S. M. a accordé 450,000 fr., dont 150,000 à prendre sur sa cassette. Les fonds pour le surplus ont été assignés.

— M. Chompré, ci-devant consul à Malaga, est nommé membre du conseil des prises, en remplacement de M. Moreau (de l'Yonne), décédé.

— Par décret du 10 février, les vacances des cours d'appel, des tribunaux civils et des écoles de droit auront lieu depuis le 1er septembre jusqu'au 1er novembre.

— M. le général Junot, gouverneur-général des états de Parme et de Plaisance, a, par un décret du 27 janvier, ordonné le désarmement de toutes les communes qui avoient pris part à l'insurrection.

— On assure que MM. Jaubert, tribun, Merlin (de Douai) procureur-impérial près la cour de cassation, et le général Gassendi, sont nommés conseillers d'état; MM. Mathieu Molé, Frédéric d'Houdetot, Pelet fils du conseiller d'état), auditeurs au conseil d'état.

— M. Lagarde, ci-devant chef des bureaux du secrétariat au ministère de la police générale de l'Empire, et en dernier lieu chargé par S. M. de l'organisation de la police du royaume d'Italie, vient d'être nommé par S. A. I. et R. le vice-roi, directeur-général de police dans les états vénitiens.

— M. François Bienaimé, évêque de Metz, est mort dans cette ville, le 9 de ce mois, à l'âge de 69 ans.

Digitized by Google

— L'Empereur, depuis son retour, ne paroît pas dans un établissement public sans que sa visite ne soit marquée par quelque circonstance touchante, et n'ait quelque résultat mémorable. Jeudi dernier, après avoir visité le Lycée Impérial, S. M. accompagnée de S. Exc. le ministre de l'intérieur, s'est rendue au Panthéon. Elle a ordonné sur-le-champ que ce magnifique édifice seroit rendu au culte catholique, sous l'ancienne invocation de *Sainte-Geneviève, patronne de Paris*. On y transportera tous les mausolées qui décoroient autrefois les diverses églises supprimées dans ces derniers temps, et qui se trouvent entassés dans le Musée de la rue des Petits-Augustins.

Si M. a également décidé que l'église de Saint-Denis seroit rendue à son ancienne destination, autant que le permettent aujourd'hui les dévastations opérées dans ce monument religieux. Cette église restera consacrée à la sépulture des princes de la monarchie française, et trois autels expiatoires seront érigés en réparation des outrages faits aux cendres des souverains des trois dynasties précédentes.

— S. M. I. et R. considérant qu'au moment de la suppression des corporations religieuses, il y en eut un grand nombre qui, pour soustraire les fonds de leurs épargnes, ou leurs effets les plus précieux, les mirent en dépôt chez des particuliers; que les membres de ces corporations, depuis leur rentrée en France, ne formant plus que des individus, et n'ayant aucun moyen de contrainte pour retirer ces dépôts, les dépositaires refusent de les restituer; qu'il est nécessaire de prendre une mesure pour faire rentrer au trésor public lesdits dépôts, a décrété, le 23 janvier, ce qui suit :

Les ex-religieux qui, dans le délai d'un an, à compter de la date du présent décret, mettront l'administration des domaines à portée de diriger des poursuites utiles contre les dépositaires de sommes ou effets nationaux soustraits à l'époque où les biens des établissemens religieux ont été mis sous la main de la nation, recevront le quart des sommes ou effets dont ils auront facilité la découverte; ce quart leur sera compté immédiatement après le recouvrement qui aura été fait par le préposé de l'administration des domaines, desdites sommes ou effets. Le présent décret sera adressé à tous les préfets de l'Empire, pour qu'ils aient à le faire publier et afficher dans l'étendue de leurs départemens respectifs.

(*Affiches d'Angers.*)

— M. Louis Vangen de Geroldseck est nommé maire de la ville de Strasbourg, en remplacement de M. Hermann, démissionnaire.

— Le général Mathieu Dumas a pris possession de la Dalmatie Vénitienne, au nom de S. M. l'Empereur et Roi d'Italie.

Digitized by Google

(N° CCXLI.)
(SAMEDI 1er MARS 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

QUESTIONS

A UN PAYSAN QUE JE N'AI PAS VU DEPUIS QUINZE ANS.

Air : *Que ne suis-je la fougère.*

— PÈRE Alain, qu'est devenue
La terre où de bons parens,
Dans une paix continue,
Ont choyé mes plus beaux ans ?
— Hélas ! en un moindre gîte
Chacun d'eux tous est logé :
Leur fortune est plus petite,
Mais leur cœur n'est point changé.

— Père Alain, qu'est devenue
Sur ce tombeau que je fis
L'épitaphe ainsi conçue :
A SA MÈRE UN TENDRE FILS ?
— Mon cher monsieur, malgré l'arbre
Qu'au devant vous aviez mis,
Tout s'est effacé du marbre
Sous les pleurs de vos amis.

Digitized by Google

— Père Alain, qu'est devenue
Cette fontaine d'Amont,
Qu'en son lit j'ai contenue
Par un cailloutis profond ?
— Ah ! monsieur, rien, quand j'y pense,
N'est plus doux que ses glougloux ;
Mais qu'il a dans votre absence
Passé d'eau sur vos cailloux !

— Père Alain, qu'est devenue
Au bas du moulin à vent
Cette superbe avenue
Où je lisais si souvent ?
— Sous la cognée inhumaine
Tout l'ombrage en a péri ;
Et celui qui s'y promène
N'y rencontre plus d'abri.

— Père Alain, qu'est devenue
Cette prairie où le soir
Pour chanter ronde connue
Parmi vous j'allois m'asseoir ?
— Au bruit d'une aigre musette,
Las ! parfois nous y dansons ;
Mais l'écho dans la disette
Soupire après vos chansons.

— Père Alain, qu'est devenue
La cloche au timbre argentin
Qui, fendant du loin la nue,
M'éveilloit si grand matin ?
— Comme autrefois elle sonne,
Et comme autrefois j'ai soin
De prier Dieu qu'il vous donne
L'or dont vous avez besoin.

Digitized by Google

— Père Alain, qu'est devenue
La famille *Olibrius*,
Qu'autrefois j'ai soutenue
Par un prêt de mille écus?
— Des usures criminelles
L'ont remise en crédit; mais
Les ingrats de vos nouvelles
Ne m'ont demandé jamais.

— Père Alain qu'est devenue
Cette chienne au long museau,
A peine au monde venue
Quand je vous en fis cadeau?
— Aveugle est la pauvre *Flore*;
Mais si vous veniez chez nous
Vous la verriez bien encore
A se souvenir de vous.

— Père Alain, qu'est devenue
Votre femme au sourcil noir,
En ce temps-là si menue,
Qu'on accouroit pour la voir?
— Vous lui rendriez justice;
Car j'ai bien d'elle en effet
Quinze enfans, sans préjudice
De celui qu'elle me fait.

— Père Alain, qu'est devenue
Dans son castel ténébreux
La bachelette ingénue
Dont je fus tant amoureux?
— Elle a joint sa destinée
A celle d'un vieux *Paridour*,
Qui moins l'aime en une année
Que ne l'aimiez en un jour.

DE PITH.

Digitized by Google

AD LYDIAM. Ode IX.

Note du Rédacteur. Nous donnons le texte en regard de la traduction, parce qu'elle nous a paru pouvoir soutenir ce dangereux voisinage. Nous desirons être souvent dans le cas de faire le même honneur aux pièces imitées des anciens, qui nous seront envoyées.

Dialogus Horatii et Lydiæ.

HORATIUS.

Donec gratus eram tibi,
Nec quisquam potior brachia candidæ
Cervici juvenis dabat,
Persarum vigui rege beatior.

LYDIA.

Donec non alia magis
Arsisti, neque erat Lydia post Chloën,
Multi Lydia nominis
Romanâ vigui clarior Ilîâ.

HORATIUS.

Me nunc Thressa Chloë regit,
Dulces docta modos, et citharæ sciens,
Pro quâ non metuam mori,
Si parcent animæ fata superstiti.

LYDIA.

Me torret face mutuâ
Thurini Calaïs filius Ornithi,
Pro quo bis patiar mori,
Si parcent puero fata superstiti.

HORATIUS.

Quid, si prisca redit Venus,
Diductosque jugo cogit aheneo ?
Si flava excutitur Chloë,
Rejectæque patet janua Lydiæ ?

LYDIA.

Quanquam sidere pulchrior
Ille est, tu levior cortice, et improbo
Iracundior Hadria,
Tecum vivere amem, tecum obeam libens.

Digitized by Google

DIALOGUE

D'HORACE ET DE LYDIE.

HORACE.

Tandis qu'à vingt rivaux ton cœur m'a préféré,
Quand mes bras amoureux pressoient ton cou d'ivoire,
De plaisir Horace enivré
N'enviоit au grand roi ni son rang, ni sa gloire.

LYDIE.

Quand j'étois la plus belle à ton œil enchanté,
Avant que ta Chloé l'emportât sur Lydie,
Lydie a vu son nom vanté
Le disputer dans Rome au nom fameux d'Ilie.

HORACE.

Chloé m'a subjugué, Chloé qui sait unir
Au luth harmonieux sa voix plus douce encore.
Je ne craindrois pas de mourir
Pour prolonger les jours de celle que j'adore.

LYDIE.

Calaïs qui se plaît à vivre sous mes lois,
Brûle d'un feu pareil au feu qui me dévore.
Je consens à mourir deux fois
Pour prolonger les jours de l'amant que j'adore.

HORACE.

Si Vénus réveilloit notre première ardeur,
Qu'elle nous enchaînât à son char pour la vie?
Bannissant Chloé de mon cœur,
A reprendre son bien si j'invitois Lydie.....

LYDIE.

Quoiqu'il ait la jeunesse et l'éclat d'Apollon,
Que tu sois en amour plus léger que Zéphire,
Plus orageux que l'Aquilon,
Près de toi que je vive, avec toi que j'expire!

DE WAILLY.

Digitized by Google

ENIGME.

Sombre, brillante, affreuse et belle,
Avant le monde je naquis;
Et dois régner sur ses débris.
Le moindre éclat m'efface, et je suis immortelle;
Le soleil n'a jamais éclairé de ses feux
Mon front lugubre et solitaire,
Et j'habite pourtant les airs, l'onde et la terre.
Inconstans et réglés, mes pas silencieux,
Même en fuyant le jour poursuivent sa lumière.
Mais que me sert tout ce mystère?
La clarté ne peut me trahir;
C'est dans l'obscurité qu'on peut me découvrir.

LOGOGRIPHE.

Quelquefois je deviens, d'humble sujet du roi,
Un personnage d'importance,
Je prends un nouveau nom pour mon nouvel emploi,
Inspirant tour-à-tour la crainte et l'espérance;
On me fuit, on me cherche, et toi t'attache à moi,
Qui souvent s'en repent, et maudit ma présence.
Soupçonné, l'on m'attaque avec persévérance,
Et sur tout si l'on croit me trouver sans défense:
Je résiste avec art, et n'attaque jamais;
De trois points différens on me lance des traits,
Poursuivi sans relâche, au danger qui me presse
J'oppose tour-à-tour les renforts et l'adresse,
Et vainqueur, on murmure, ou bien l'on applaudit;
Mais forcé de me rendre, on éclate et l'on rit.
Décompose mon être, et bientôt en Egypte
On me voit entraîner l'abondance à ma suite;
Offrir à tes regards le tissu doux et fin
Des vêtemens sacrés du jeune Elisin;
Du vieux père Saturne une foible partie,
Et dont est composé le cercle de la vie;
Des divines Houris au ardent sectateur,
Du foible et du puissant le juste protecteur;
Le monstre généreux des déserts de l'Afrique;
Une ville de France; un ton de la musique;
Et pour tout dire enfin au lecteur curieux,
Mon existence est liée au plus piquant des jeux.

Par M. De Bucharot, *abonné.*

CHARADE.

Chaque action possède mon premier;
Chacun, ami lecteur, court après mon dernier;
Prends-garde, en te mirant, de trouver mon entier.

Le mot de la première Enigme du dernier N° est *le Vide.*
Celui de la seconde est *le Vêtu.*
Celui du Logogriphe est *Flambeau*, où l'on trouve *lambeau, beau, feu, eau, mal, fléau, fa, la, au, le, ame, lame, bal, ambe.*

Digitized by Google

Théâtre et Poésies fugitives de M. Collin d'Harleville. Quatre vol. in-8°. Prix : 15 fr., et 20 fr. par la poste. A Paris, chez *Duminil Lesueur*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n° 78; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

LORSQU'ON veut examiner les Œuvres complètes d'un poète comique qui a obtenu de grands succès, il est toujours utile de faire des rapprochemens entre l'état des mœurs à l'époque à laquelle il a écrit, et le parti qu'il a dû tirer de cette mine féconde de ridicules, soit comme observateur, soit comme critique. Ces sortes de rapprochemens sont curieux, parce que, en même temps qu'ils présentent des résultats moraux, ils offrent aussi des développemens intéressans pour l'art. Aristophane et Molière ont été plus d'une fois considérés sous ce rapport; et l'on a eu lieu de remarquer que les observations auxquelles cet examen a donné lieu ont fourni sur les mœurs de deux époques très-célèbres, des renseignemens qu'on ne trouve ni dans les historiens, ni même dans les moralistes.

On a été trop loin quand on a dit que la comédie *renforçoit* les mœurs, au lieu de les corriger. Cela pouvoit s'appliquer à la comédie dégénérée, telle que nous l'avons vue dans l'école de Dorat, non à celle que Molière a portée à son plus haut degré de perfection. Il est sûr que le théâtre doit se soumettre jusqu'à un certain point aux préjugés du temps. Considéré, ainsi qu'il doit l'être, comme un objet de délassement, et non d'instruction, il sortiroit de son genre s'il frondoit gravement les opinions reçues; mais le théâtre, tel que Molière l'a créé, étend son domaine sur tous les vices et tous les tra-

Digitized by Google

vers qui ont un côté ridicule : il les immole non à une morale sévère, mais à une certaine morale de convention qui tient essentiellement au ton d'un monde choisi. En cela il ne *renforce* pas les mœurs, il ne les corrige pas non plus; il se borne à les polir. C'est d'après ce point de vue que nous considérerons d'abord le Théâtre de M. Collin d'Harleville; ensuite, nous nous étendrons avec quelque détail sur ses principales pièces.

Le premier ouvrage de M. Collin d'Harleville parut en 1786. On peut se rappeler quel étoit alors l'esprit de la société en France. Les signes non équivoques d'un changement dans l'état se montroient à découvert; il n'étoit plus douteux que cette grande crise ne fût prochaine. Toutes les distinctions de rang, toutes les institutions monarchiques existoient encore de fait; mais elles étoient entièrement minées par ceux même qui étoient le plus intéressés à les soutenir : il ne falloit qu'un souffle pour les renverser. A cette époque, chaque ordre de citoyens paroissoit avoir oublié ses principes et ses maximes. Il sembloit qu'on mît une sorte de vanité à braver les anciennes idées, à abjurer la doctrine de son état, à manquer même aux devoirs les plus sacrés. De là une confusion dans toutes les classes, précurseur trop funeste de l'égalité qui devoit bientôt être proclamée. Le théâtre n'avoit donc plus, comme autrefois, à peindre les ridicules attachés à l'exercice d'une profession; la société ne lui offroit plus que des visages et des manières uniformes. Dans l'égoïsme froid qui régnoit alors, on pouvoit trouver matière à des réflexions sérieuses, mais non à des scènes comiques, qui tiennent à une franchise d'expression que l'on ne voyoit presque plus.

Peut-être, cependant, auroit-il été possible de trouver dans cette monotone uniformité de mœurs et de caractères quelques combinaisons dramatiques. N'auroit-il pas été comique de représenter des géné-

Digitized by Google

raux ne s'occupant que de charrues nouvelles ou d'expériences chimiques, des magistrats composant de petits vers et des romans, des duchesses recherchant des actrices et en faisant leur société, etc...? Au lieu qu'autrefois le comique étoit tiré des prétentions attachées à l'amour exagéré de son rang ou de sa profession, on l'auroit tiré alors de l'indifférence singulière pour ces deux objets, et sur-tout de la manie qui consistoit à s'occuper des choses que l'on auroit dû négliger ou dédaigner. Cette combinaison, employée par un homme de génie, auroit pu donner à la comédie un ressort de plus: la tentative seule en auroit été glorieuse; car, dans les arts, l'estime est toujours le partage de ceux qui ouvrent des routes nouvelles.

Il restoit à la comédie une carrière beaucoup plus facile à parcourir. Sans s'élever contre aucun des travers à la mode, elle pouvoit se borner à offrir des images douces et vives, à peindre des caractères fantastiques il est vrai, mais dont le développement donneroit lieu à des détails agréables. La comédie pouvoit aussi revêtir de couleurs aimables les spéculations romanesques du temps, prendre un ton de mélancolie qui plaisoit alors beaucoup, et affecter une certaine naïveté capable de réussir à une époque où l'on étoit blasé sur tout. Telles sont les bases sur lesquelles M. Collin d'Harleville fonda ses trois premières pièces : l'*Inconstant*, l'*Optimiste* et les *Châteaux en Espagne*.

Il a été observé plus d'une fois que ces trois pièces avoient entre elles de grands rapports : c'est ce qui portoit M. de La Harpe à dire qu'elles étoient une comédie en quinze actes. On avoit avec raison reproché à Regnard d'avoir passé les bornes de la vraisemblance dramatique, en resserrant dans le cadre étroit d'une comédie tous les travers que la Bruyère attribue à un distrait, et qui, s'ils se succédoient avec cette rapidité dans un homme, en

Digitized by Google

feroient un fou qu'il faudroit reléguer aux Petites-Maisons.

Ne peut-on pas, avec autant de raison, adresser le même reproche aux trois pièces dont nous nous occupons ? Un inconstant a beau porter jusqu'à l'extrême la légéreté de son caractère, il est impossible que, dans l'espace de vingt-quatre heures, il change trois fois de maîtresse, et qu'il abandonne la seconde pour épouser la troisième, sans s'informer même si cette dernière n'est pas mariée. Un optimiste peut bien considérer sous un point de vue favorable les événemens qui lui arrivent; mais si, dans une journée, le tonnerre tombe sur sa grange, si un jeune homme auquel il a donné asile séduit sa fille, s'il est ruiné, si enfin tous les malheurs qui peuvent accabler un père de famille tombent sur lui, et qu'il s'en réjouisse, on ne peut disconvenir que ce caractère ne tienne un peu de la folie. On voit souvent les hommes faire des châteaux en Espagne; mais il est hors de vraisemblance qu'un homme passe sa vie à se croire le grand Turc, le ministre d'un état, etc., et qu'il ne sorte jamais de ses rêveries, même dans les momens les plus calmes. Il résulte de ces observations que ces trois caractères, qui rentrent les uns dans les autres, puisqu'ils ne sont fondés que sur des illusions, ne sont pas propres au théâtre.

Les amans qui entrent dans ces trois pièces ont quelque chose de mélancolique et de romanesque qui pouvoit plaire à l'époque où elles furent représentées, mais qui s'éloigne des principes de la bonne école. Quelle différence entre Valère et Marianne de *Tartufe*, Henriette des *Femmes Savantes*, Agnès de l'*Ecole des Femmes*, l'amant de l'*Ecole des Maris*, Angélique du *Malade Imaginaire*, dont les caractères sont aussi aimables que variés, et les jeunes gens peints par M. Collin d'Harleville ! Belford et Angélique de l'*Optimiste* ne parlent que sentiment :

Digitized by Google

tous les deux ont cette tristesse vague qui n'a commencé à être introduite au théâtre que depuis la Chaussée. Ils pourroient facilement être les héros d'un roman moderne; mais ils n'ont rien de dramatique. Florville des *Châteaux en Espagne* présente à peu près le même caractère : sa délicatesse est froide et recherchée; on ne peut se prêter à l'idée qu'il abandonne tous ses projets d'établissement, parce qu'un fou a été pris pour lui pendant quelques momens. Quelques traits vraiment comiques se trouvent cependant dans les autres caractères de ces trois pièces. Crispin de l'*Inconstant*, Picard de l'*Optimiste*, et Victor des *Châteaux en Espagne*, offrent des intentions dramatiques. On va voir que lorsque M. Collin d'Harleville s'éleva plus haut, il ne put entièrement réformer des défauts qui sembloient tenir au caractère de son talent, ainsi qu'à la manière dont il considéra toujours l'art dramatique.

Le *Vieux Célibataire* annonça des conceptions beaucoup plus fortes. Cette comédie, l'une des meilleures qui ait paru depuis la *Métromanie* et le *Méchant*, offre des tableaux de mœurs bien tracés et des caractères bien soutenus. Trois rôles sur-tout se font remarquer. Celui de M. Dubriage est plein de vérité : rien d'affecté, ni dans sa situation, ni dans ses discours; il présente le sort qui attend un homme foible, mais bon, lorsque dans sa vieillesse il préfère ses domestiques à ses parens. Le rôle de madame Evrard peut être considéré comme le chef-d'œuvre de M. Collin d'Harleville. Il étoit impossible de peindre ce personnage avec plus d'esprit et de grace, sans cacher cependant tout l'odieux de ses projets et de sa conduite : c'étoit le grand écueil de ce rôle, et l'on doit avouer que M. Collin d'Harleville l'a surmonté très-heureusement. Ambroise ne mérite pas moins d'éloges; son caractère brusque fait un contraste agréable avec la souplesse de ma-

Digitized by Google

dame Evrard : il est naturel que deux fourbes se trompent l'un l'autre ; et cette disposition adroite jette beaucoup de gaieté dans la pièce.

Mais les autres personnages de la comédie du *Vieux Célibataire* ne sont pas exempts des défauts que nous avons déjà reprochés à l'auteur. Armand et sa femme sont romanesques : ils répandent beaucoup de langueur, sur-tout dans le quatrième acte. Le rôle du portier suppose une intention dramatique, puisqu'il entre dans l'action pour montrer au vieux célibataire le bonheur dont peut jouir un bon ménage, même dans la misère ; mais au lieu d'avoir une gaieté franche et conforme à son état, il tombe fréquemment dans les illusions de l'optimiste et du faiseur de châteaux en Espagne.

Il étoit à présumer que le grand succès qu'avoit obtenu et mérité le *Vieux Célibataire*, fixeroit M. Collin d'Harleville dans la bonne route. Le contraire arriva, et l'on peut attribuer cette erreur à la confusion de tous les genres de littérature qui signala les temps révolutionnaires. Le nom d'*artiste* étoit alors très à la mode : on le donnoit indifféremment aux poètes, aux peintres, aux musiciens, aux comédiens, et même aux artisans les moins relevés. On avoit attaché à ce mot une importance singulière, et il n'y avoit pas de petit rimailleur qui ne s'en parât. Les détails de la vie de cette classe d'hommes n'avoient jusqu'alors été mis sur la scène que pour peindre leurs ridicules ; on avoit senti que l'intérieur d'un auteur modeste et d'un artiste honnête ne pouvoit exciter beaucoup d'intérêt au théâtre. M. Collin d'Harleville voulut offrir au grand jour les vertus privées d'un poète, d'un peintre et d'un musicien. Comptant trop sur les graces de son style, il ne s'attacha point à lier une intrigue intéressante ; il se borna à prodiguer avec une sorte de profusion les dissertations sur la poésie, la peinture et la musique, en assaisonnant tout cela de compli-

Digitized by Google

ments éternels que se font les trois artistes. Une telle pièce ne pouvoit réussir au théâtre; aussi éprouva-t-elle beaucoup de difficultés, et ne put-elle se soutenir.

Cette disgrace ramena M. Collin d'Harleville au bon genre; mais il ne trouva plus un sujet aussi heureux que celui du *Vieux Célibataire*. Les *Mœurs du Jour* peignent fort bien les sociétés actuelles : le danger d'une jeune femme éloignée de son mari, ne trouvant aucune sûreté dans la maison de son oncle, entourée chez lui de tous les piéges de la séduction, et préservée par un frère plein de fermeté et de vertu, offroit un riche fonds de comédie. L'auteur a su en tirer parti. Il y a une intention vraiment comique dans la familiarité de Florval avec son père : c'est la meilleure critique que l'on puisse faire des éducations modernes; mais, comme nous l'avons déjà observé, M. Collin d'Harleville glisse toujours dans ses pièces quelque personnage romanesque : le rôle de madame Euler mérite ce reproche. Elle a une générosité affectée, et sa liaison avec madame Dirval n'a rien de naturel. On voit qu'elle est introduite dans la pièce pour amener la scène du portrait; mais cette scène n'est pas assez nécessaire à l'ouvrage pour justifier ce rôle : il paroît qu'il auroit mieux valu donner pour amie à madame Dirval une femme honnête qui fût dans le monde, et qui, tout en blâmant les folies à la mode, sût cependant se conformer aux mœurs de son temps, autant que la vertu et la décence peuvent le permettre.

Le Vieillard et les Jeunes Gens n'est pas d'une conception aussi forte que les *Mœurs du Jour*. Cependant c'est une pièce fort agréable : il y a de la gaieté et de la finesse dans les rôles des deux frères; la présomption du plus jeune est sur-tout très-comique. Le rôle de Lorsan n'est pas aussi heureux : on y trouve je ne sais quelle teinte de

Digitized by Google

mauvais ton qui fait douter que ce fat ait pu se concilier madame Merville. Le personnage du vieillard est le meilleur de la pièce : il est aimable et noble; et ce caractère, que l'on avoit tenté plusieurs fois sans succès de mettre au théâtre, fait beaucoup d'honneur au talent de M. Collin d'Harleville. Il y a encore dans cette pièce un personnage peu naturel; c'est l'amant de la jeune personne, qui est protégé par le vieillard : il a un ton apprêté qui ne convient pas à son âge; sa reconnoissance pour M. de Naudé passe les bornes de la vraisemblance dramatique, puisqu'elle le porte à souffrir sans murmurer que sa maîtresse épouse le vieillard.

Le Recueil des pièces de M. Collin d'Harleville est terminé par une comédie intitulée *les Riches*, qui n'a jamais été représentée. Le titre seul de cette pièce donne beaucoup à espérer. Après une révolution qui a déplacé tant de fortunes, il doit se trouver un grand nombre de gens dont l'éducation ne répond pas à leur situation dans le monde; et c'est dans les inconvenances qui résultent nécessairement de cette position, que la comédie peut puiser les traits les plus piquans. M. Collin d'Harleville paroît avoir senti cet avantage; mais il n'en a pas tiré tout le parti que l'on avoit lieu d'attendre. Une idée générale de cette pièce suffira pour le prouver.

Derval, homme à grandes entreprises, vient d'acheter un château superbe qui a déjà passé, en très-peu de temps, dans les mains de plusieurs propriétaires : une des conditions du marché maintient dans la possession d'un petit pavillon, situé dans le parc, un particulier obscur appelé M. Belmont. Ce dernier a une fille très-aimable qui a inspiré de l'amour au fils de M. Derval. Celui-ci voit avec chagrin cette inclination, il fait ses efforts pour en distraire son fils. Cependant une affaire plus importante l'occupe dans ce moment. Il a fait une spéculation hasardeuse, qui le met dans la nécessité de réunir beau-

Digitized by Google

coup de capitaux. Pour y subvenir, il veut vendre son château à Duchemin, nouveau riche, qui n'a aucune éducation, mais qui entend très-bien ses intérêts. Ce dernier, en apprenant l'existence du pavillon de M. Belmont, veut le réunir à son domaine, et déclare qu'il n'achètera pas le château si cet arrangement n'a pas lieu. Comme il est habitué à ce que rien ne lui résiste, il veut aller trouver M. Belmont, et se fait fort de le décider, avec de l'argent, à renoncer à ses droits; mais quelle est sa surprise, en se présentant devant M. Belmont, de le reconnoître pour son ancien maître! En effet, ce M Duchemin a été valet de chambre de M. Belmont, qui n'est rien moins qu'un homme pauvre et obscur. M. Belmont lui demande le secret : le caractère de ce personnage est très-singulier, comme on le verra bientôt.

Jusqu'à présent la pièce marche bien; il y a des scènes pleines de finesse et de sel : telle est l'entrevue de madame Derval avec la fille de M. Belmont; scène où la jeune personne, ne perdant pas le ton de modestie qui lui convient, se moque très-bien des prétentions de la nouvelle riche : telles sont les réflexions de la femme de chambre de madame Derval, qui, ayant servi autrefois des dames de qualité, se charge de former ses maîtresses : telle est encore une scène où Duchemin se moque du jeune homme qui admire les *ombrages* des bois de son père, tandis qu'on calcule ce qu'ils peuvent rapporter.

Mais la suite de cette comédie ne répond pas au commencement. L'inconvénient vient du caractère romanesque que l'auteur a donné à M. Belmont. Duchemin a laissé échapper quelques mots qui inspirent à Derval des soupçons sur la fortune de M. Belmont. On sent que Derval et sa femme ne négligent rien pour éclaircir ce doute. Leur ruine presque complète, qui résulte de la spéculation dont

Digitized by Google

on a parlé, les porte encore plus à vérifier si leur voisin est riche. En effet, ils poussent leur peu de délicatesse jusqu'à lui cacher ce qui vient de leur arriver, afin que leur fils puisse épouser sa fille. Quelle conduite peut-on croire que tiendra M. Belmont ? On présume nécessairement qu'il n'entrera point dans une telle famille. Tout au contraire, il donne sa fille au fils de M. Derval, sans que ce dernier laisse aucun espoir qu'il se corrigera. On voit que ce dénouement est mal conçu ; et l'on regrette que ce défaut ait empêché l'auteur de lier à un bon ouvrage les excellentes idées qu'il a indiquées dans les premiers actes.

Ces réflexions générales sur les comédies de M. Collin d'Harleville, nous ont conduit à relever plusieurs défauts qui ont dû nuire à ses succès ; mais l'auteur gagne beaucoup à être connu par les détails : sa manière a un charme qu'on sent plutôt qu'on ne peut le définir. Quand il n'est pas trop minutieux, il sait intéresser aux plus petites choses, et inspirer une douce gaieté, qui est plutôt le résultat de la lecture que celui de la représentation théâtrale. Quelques réflexions sur cette partie du talent de M. Collin d'Harleville, feront la matière d'un second article. Après s'être exprimé sur ses ouvrages avec une sévérité franche, qu'il doit regarder comme une preuve d'estime, on s'étendra avec satisfaction sur tout ce que ses productions ont d'agréable : on examinera aussi son style, ainsi que la marche de ses pièces ; et l'on parlera des petites comédies de *M. de Crac*, *Malice pour Malice*, *Il veut tout faire*, ouvrages pleins de grace et d'agrément, mais trop peu importans pour être examinés sous le point de vue d'après lequel on a cru devoir considérer ses grandes pièces.

P.

N. B. Cet article étoit imprimé lorsque nous avons appris la mort de M. Collin d'Harleville.

La

Digitized by Google

La Petite Maison Rustique, ou *Cours théorique et pratique d'Agriculture, d'Economie rurale et domestique*. Deux vol. *in*-8°. Prix : 15 fr., et 18 fr. par la poste. A Paris, chez la veuve *Devaux*, libraire, rue de Malte ; et chez *le Normant*, libraire, imprimeur du *Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Dans le plan nouveau et plus étendu que le *Mercure* vient de se tracer, les lettres et les sciences morales continueront sans doute d'occuper le premier rang. Mais en conservant aux arts de l'esprit, la juste prééminence dont ils sont en possession, on ne dédaignera pas de donner quelqu'attention aux arts industriels, qui travaillent pour nos besoins et qui répandent tant d'agrémens sur la vie. Il importe d'autant plus de soumettre à une critique sévère cette branche si cultivée de nos connoissances, qu'un grand nombre de savans se sont jetés dans cette partie, soit pour y faire une prompte fortune, ce qui n'est pas sans exemple, soit pour flatter le goût dominant de leur siècle. De là ce débordement d'expériences, d'essais, de plans, de théories, qu'on retourne en cent manières, qu'on reproduit sous mille formes, toujours pour la commodité du public, et toujours pour le profit de l'auteur. C'est ainsi qu'on nous a présenté d'abord une *Maison Rustique* qui pouvoit passer pour *grande*, et après laquelle il sembloit qu'on n'eût plus rien à voir ni à apprendre sur cette matière. Mais des gens qui ne songent qu'à soulager le public, lui proposent aujourd'hui *la Petite Maison*, qui réduit la grande à des proportions plus commodes : ce qui est un beau secret pour vendre deux fois le même ouvrage.

Cependant cette *Petite Maison Rustique* est encore un trop gros livre : les véritables cultivateurs ne lisent pas des volumes si épais ; et si les agriculteurs de cabinet les lisent, les ins-

Digitized by Google

tructions qu'ils en retirent leur servent à-peu-près autant que les visions d'un homme qui prétendroit se conduire tout seul dans les rues de Pékin, parce qu'il auroit vu cette ville dans un songe. Les auteurs de tous ces livres énormes qui traitent de l'agriculture, ne sont ordinairement que de tristes compilateurs qui ressassent toutes les observations faites avant eux, anciennes ou modernes, bonnes ou mauvaises, sans choix, puisqu'ils manquent des connoissances nécessaires pour les distinguer, et sans mesure, puisqu'ils n'ont pas de raison pour en rejeter aucune. Ils commencent d'abord par supposer que le monde n'est fait que depuis hier, et qu'on ignore jusqu'au nom d'une *charrue*. En conséquence ils nous disent gravement que c'est dans la terre que pousse le blé; ils apprennent aux jardiniers que les poires viennent sur les arbres, et aux laboureurs qu'il faut semer pour recueillir. On a beau leur crier qu'on sait tout cela depuis six mille ans, ils n'en vont pas moins leur train, et ils ne veulent rien rabattre de leur méthode: ils sont gens à faire retourner un voyageur de Lyon à Paris, pour lui enseigner le chemin de Marseille.

Chaque pays, chaque canton a sa culture particulière, fondée sur la qualité du terrain et sur une antique expérience: partout où le citadin se transporte, il trouve une coutume établie, des hommes instruits par leurs pères, des instrumens convenables, et des bêtes de somme habituées à une certaine routine; il est d'abord forcé de consulter les usages reçus avant de proposer ses moyens. L'autorité des Duhamel et des Parmentier n'y est pas plus connue que celle du Grad-Turc, et la tradition des vieillards y a plus de poids que tous les conseils d'un agriculteur qui n'a jamais mis le pied dans la contrée, quand même il auroit fait un livre trois fois plus volumineux que *la Petite Maison Rustique*.

Pour connoître parfaitement la nature d'une terre quelconque, et pour en raisonner pertinemment, il faut l'avoir

Digitized by Google

long-temps cultivée. Les notions générales sur l'agriculture sont connues et ne peuvent pas périr; ce sont des règles particulières qu'il faudroit donner aux cultivateurs; mais sera-ce dans des livres qu'ils iront les chercher, lorsqu'ils ont sous les yeux le tableau de ce qu'ils ont à faire, et qu'ils peuvent trouver dans l'expérience de leurs voisins ou dans celle qu'ils ont acquise, toutes les lumières qui peuvent leur être utiles? La question pour le particulier n'est jamais de savoir si l'on feroit mieux de ne cultiver en France que des turneps au lieu des menus grains; mais de connoître quelle espèce de rapport il doit demander à tel champ en telle saison; or c'est assurément ce qu'il sait mieux que qui que ce soit; et si j'achetois ce champ, je n'irois certainement pas consulter *la Petite* ni même *la Grande Maison Rustique*, pour savoir ce que je dois y semer ou y planter.

On peut croire, ce me semble, sans témérité, que l'agriculture est arrivée depuis long-temps à sa perfection en France, et que l'industrie naturelle de ses habitans n'a plus besoin d'être excitée que sur quelques points particuliers d'économie. Les connoissances générales que tout le monde peut acquérir sur cette matière et que les plus ignorans possèdent, parce qu'il n'y faut que des yeux, rendent donc inutile tout ce qu'on peut en écrire; c'est ce qui fait que jamais on ne chercha dans les livres de pure théorie que des procédés particuliers sur l'avantage desquels il n'y a plus de doute; car personne ne veut rien hasarder, chacun se renferme strictement dans le cercle des connoissances dont il a hérité. Les exemples des innovations funestes rendent timide sur les expériences, et ce n'est qu'en tremblant qu'on s'écarte de ce que les économistes nomment avec un mépris injuste *la routine*, qui est le chemin tracé par l'expérience.

Pour qu'un écrivain sur l'agriculture fût véritablement utile au cultivateur, il faudroit donc qu'il partît d'un point connu, c'est-à-dire qu'il voulût bien se persuader qu'on sait

Digitized by Google

semer du blé, et qu'il ne dît pas un mot sur un objet mieux connu du dernier paysan que de lui-même ; il faudroit, dis-je, que prenant les choses dans l'état où elles se trouvent, il indiquât tout simplement les moyens qu'il a découverts de s'avancer vers un mieux sensible, clair et évident : cela ne fourniroit pas à la vérité la matière d'un petit volume dans un espace de temps considérable ; mais au moins il seroit lu, et il produiroit tout le bien dont il est capable.

Les économistes de nos jours cultivent beaucoup plus les presses des imprimeurs que les champs : si, par hasard, il s'établit une petite amélioration dans quelque contrée, ils s'en emparent, et, au lieu d'en donner l'explication dans un narré fort concis, ils l'enchassent dans un Traité complet d'Agriculture. C'est le principal reproche que mérite l'auteur de la *Petite Maison Rustique*, ouvrage dans lequel on ne trouvera de nouveau que les observations *sur l'Art de faire le vin*, publiées par M. Chaptal dans un autre *Traité complet d'Agriculture ;* car il faut toujours un grand ouvrage pour dire de petites choses ; et ne découvrît-on qu'une nouvelle manière de prendre les souris, il est entendu qu'il faudroit remonter jusqu'à Noé, afin de conjecturer les moyens qu'il employoit pour détruire celles qui étoient dans l'arche ; et tout cela ne pourroit encore se dire que dans un nouveau plan d'économie rurale en plusieurs tomes.

Le principe de cette stérile abondance ne peut jamais être honorable ; car l'inutilité en est tellement sensible, qu'elle ne peut échapper à l'attention de l'écrivain le plus diffus et le plus prolixe. Les uns cherchent à se faire un nom dans les sciences, et les autres à s'enrichir. Il n'est pas difficile de voir lequel de ces deux motifs a excité l'auteur de cette nouvelle compilation ; mais il en est un autre qui n'est pas aussi visible pour le commun des lecteurs : c'est le dessein de flatter la vanité d'un savant, en rapportant à lui seul toute la

Digitized by Google

gloire d'une découverte utile. Il y a quelque chose de si choquant dans une pareille affectation, qu'il faut enfin la relever.

On peut dire que la chimie moderne a découvert la pierre philosophale, par la manière dont elle multiplie les Traités les plus oiseux, et par le bruit qu'elle fait de ses moindres expériences. Elle a cherché long-temps, et peut-être cherche-t-elle encore le moyen de faire du pain sans blé, et même sans farine, et celui de faire du vin, et même du bon vin, sans raisin, de manière qu'on puisse se passer de toute espèce de récolte, et que l'agriculture devienne absolument inutile. Quoiqu'il soit très-agréable de ne point manger son pain à la sueur de son front, il paroît que les hommes n'auront pas cette jouissance de long-temps; car on n'a pu démêler dans la terre la partie la plus déliée qui se transforme en grain; et la poussière la plus subtile dont on s'est servi plus d'une fois comme approchant le plus de la farine, n'a jamais pu faire qu'un pain détestable. Quant au vin, c'est une autre affaire, tout Paris sait avec quel succès les marchands de cette ville rivalisent depuis long-temps avec les plus grands chimistes, et combien il y en a qui savent trouver dans le fond de leurs celliers les coteaux les plus renommés de la Champagne et de la Bourgogne. Il est vrai que le but des uns et des autres est fort différent : les marchands de vin ne veulent qu'imiter les productions de la nature; les chimistes recherchent les principes constituans de ses ouvrages, pour en faire de pareils, en moins de temps et avec moins de travail que la nature n'en emploie au seul développement des premiers germes. Si le résultat de toutes leurs recherches n'a pas été tel qu'on pouvoit l'attendre de leur haute pénétration, du moins n'a-t-il pas été tout-à-fait infructueux, et l'on est venu à bout de reconnoître que le meilleur vin est en tout temps et dans tous les pays, celui qui a été le mieux fait avec le meilleur raisin. Ce n'est pas peu de chose que cette

Digitized by Google

découverte : elle épargne à nos neveux bien des recherches, et la perte d'un temps précieux.

Ne pouvant donc faire du vin sans vendange, les chimistes ont tourné toutes leurs vues du côté de l'amélioration des vins médiocres, et c'est sur-tout dans cette partie qu'ils se vantent d'avoir fait des découvertes merveilleuses. L'auteur de la *Petite Maison Rustique* prétend, ou répète après tous ceux qui ne lisent que les écrits les plus modernes, que M. Chaptal nous a donné la meilleure doctrine sur l'art de faire le vin. Cela se peut; mais comme il est juste de rendre à chacun ce qui lui appartient, personne ne peut trouver mauvais que nous fassions observer que cette doctrine même se trouve imprimée tout au long depuis plus de vingt années dans le Dictionnaire de Chimie de M. Macquer, ouvrage pour lequel on affecte beaucoup trop d'insouciance en public, et qui rend en secret bien des services à plus d'un ingrat. Il faut que nous en fournissions une bonne preuve.

M. Chaptal a publié il y a sept ou huit ans un Cours complet d'Agriculture, dans lequel il a fait entrer sa doctrine sur l'art de faire le vin.

Voici, en deux mots, toute la différence des procédés que cette doctrine recommande, avec la coutume habituelle des *mauvais* vignerons. Ceux-ci, dit-on, vendangent trop tôt; ils ne séparent pas les raisins verts et pourris d'avec le mûr, ils emploient trop de temps à compléter la cuvée, ils ne foulent que quand la cuve est pleine, ils ne couvrent pas leur vendange lorsqu'elle est en fermentation dans la cuve, ils tirent du vin à la cannelle, et ils en arrosent la surface de la vendange.

La doctrine de M. Chaptal veut :

Que le raisin ne soit cueilli que quand il est bien mûr.

C'est à quoi ne manquent jamais les plus mauvais vignerons, lorsque le temps le permet.

Que l'on sépare les raisins verts et pourris d'avec les mûrs.

Digitized by Google

C'est ce qu'ils voudroient bien pouvoir faire ; mais cela est impraticable pour eux, dans la manipulation rapide de la cueillette et du transport.

Que l'on emplisse la cuve promptement.

Ils ne demandent pas mieux ; mais comme c'est faute d'ouvriers qu'ils tardent à la remplir, on ne peut rien leur reprocher à cet égard.

Que l'on foule la vendange à mesure qu'on la jette dans la cuve.

Cette coutume exige plus d'ouvriers que les *mauvais* vignerons n'en peuvent employer. Au surplus, ce procédé, beaucoup plus long que celui de ne fouler que quand la cuve est pleine, dissipe, par cela seul, beaucoup plus d'esprit.

Que la vendange soit couverte et respectée.

Ce précepte est fort bon, et c'est le seul sur lequel il soit raisonnable d'insister, puisque tout le reste de cette théorie est ou indépendant de la volonté des hommes ou impraticable, et que l'article du foulage est sujet à discussion. Ainsi la différence réelle qui existe entre le bon et le mauvais vigneron, c'est que l'un couvre et respecte sa vendange, tandis que l'autre, en ne la couvrant pas, laisse dissiper l'esprit, aigrir la râfle, et qu'il dénature son vin lorsqu'il arrose cette râfle déjà tournée à l'acide.

Un autre précepte de cette même doctrine, plus curieux qu'utile, recommande aux vignerons d'ajouter du sucre à leur moût, dans les mauvaises années ou dans les mauvais vignobles.

« Pourquoi le raisin donne-t-il le meilleur vin, se demande l'auteur ? C'est parce qu'il est de tous les fruits celui qui contient le plus de sucre. — C'est le sucre, le sucre seul qui fait le vin. — Le vin dans les bonnes années est plus vineux : celui des climats chauds l'est constamment ; il l'est au point de donner du quart au tiers en eau-de-vie, tandis que nos vins en donnent à peine un dixième. D'où vient

Digitized by Google

une aussi grande différence ? De la grande quantité de sucre que contient le raisin dans les bonnes années, et sur-tout dans les pays chauds. Ajoutez à votre vendange de la matière sucrée, et vous aurez des vins aussi spiritueux que ceux de *Bourgogne*, même que ceux du *Languedoc*. Il ne manquera à un pareil vin que le bouquet. Trois ou quatre poignées de tontures de pêchers, d'amandiers, une poignée de fleurs de sureau sèches parfumeront une cuve.

» Une, deux ou trois livres de sucre par pièce de vin suffisent dans les années froides : si le raisin a été cueilli dans l'état de verjus, il en faut quatre ou cinq livres.

» La manière d'employer la matière sucrée, consiste à la faire dissoudre dans une chaudronnée de moût. On la verse toute bouillante dans la cuve; on agite la masse pour y distribuer également la matière sucrée et la chaleur; on couvre sa vendange ; on laisse fermenter, et on ne rentre dans sa foulerie que pour découver. »

Nous donnons ces détails pour l'utilité particulière des vignerons aisés qui pourront en faire usage ; car on sent bien que l'énormité de la dépense qu'un pareil moyen exige, ne permet pas qu'il soit jamais employé généralement.

Voyons maintenant ce qui a été mis au jour, il y a vingt-quatre ans, sur ce même sujet, dans le Dictionnaire de Chimie de M. Macquer, afin de pouvoir juger ce qu'on doit à l'enseignement de M. Chaptal.

« Au mois d'octobre 1776 (c'est M. Macquer qui parle), je me suis procuré assez de raisins blancs *pinot* et *meslier* d'un jardin de Paris, pour faire vingt-cinq à trente pintes de vin. C'étoit du raisin de rebut; je l'avois choisi exprès dans un si mauvais état de maturité qu'on ne pouvoit espérer d'en faire un vin potable; il y en avoit près de la moitié, dont une partie des grains et des grappes entières étoient si verts qu'on n'en pouvoit supporter l'aigreur. Sans autre précaution que celle de faire séparer tout ce qu'il y avoit de

Digitized by Google

pourri, j'ai fait écraser le reste avec les rafles et exprimer le jus à la main; le moût qui en est sorti étoit très trouble, d'une couleur verte, sale, d'une saveur aigre-douce, où l'acide dominoit tellement qu'il faisoit faire la grimace à ceux qui en goûtoient. J'ai fait dissoudre dans ce moût assez de sucre brut pour lui donner la saveur d'un vin doux, assez bon, et, sans chaudière, sans entonnoir, sans fourneau, je l'ai mis dans un tonneau, dans une salle au fond d'un jardin, où il a été abandonné. La fermentation s'y est établie dans la troisième journée, et s'y est soutenue pendant huit jours d'une manière assez sensible, mais pourtant fort modérée. Elle s'est apaisée d'elle-même après ce temps.

» Le vin qui en a résulté étant tout nouvellement fait et encore trouble, avoit une odeur vineuse assez vive et assez piquante; sa saveur avoit quelque chose d'un peu revêche, attendu que celle du sucre avoit disparu aussi complètement que s'il n'y en avoit jamais eu. Je l'ai laissé passer l'hiver dans son tonneau, et l'ayant examiné au mois de mars, j'ai trouvé que, sans avoir été soutiré ni collé, il étoit devenu clair; sa saveur quoiqu'encore assez vive et piquante, étoit pourtant beaucoup plus agréable qu'immédiatement après la fermentation sensible; elle avoit quelque chose de plus doux et de plus moelleux, et n'étoit mêlée néanmoins de rien qui rapprochât du sucré. J'ai fait mettre alors ce vin en bouteilles, et l'ayant examiné au mois d'octobre 1777, j'ai trouvé qu'il étoit clair-fin, très-brillant, agréable au goût, généreux et chaud; en un mot tel qu'un bon vin blanc de pur raisin, qui n'a rien de liquoreux, et provenant d'un bon vignoble dans une bonne année. Plusieurs connoisseurs auxquels j'en ai fait goûter en ont porté le même jugement, et ne pouvoient croire qu'il provenoit de raisins verts, dont on eût corrigé le moût avec du sucre. »

A l'appui de cette expérience, M. Macquer en rapporte d'autres, qu'il seroit beaucoup trop long de donner ici: il dit

Digitized by Google

qu'il est très-certain que c'est le principe sucré qui est la vraie matière de la fermentation spiritueuse ; et ce savant, aussi modeste qu'instruit, ne manque pas d'observer qu'il ne se donne point comme auteur de cette découverte, et qu'il *ne doute nullement que plusieurs personnes n'aient essayé avec succès, peut-être même déjà depuis long-temps, à faire d'excellent vin en corrigeant avec le sucre les raisins trop peu mûrs.*

Nous laissons au lecteur le soin de faire les réflexions que la comparaison de ces deux extraits doit produire. Si la méthode que M. Macquer enseigne pour corriger les vins n'est pas la même que celle de M. Chaptal, il faut convenir qu'elle lui ressemble assez bien, et qu'elle ne met pas mal sur la voie. D'où vient donc que personne ne daigne en dire un seul mot? Est-ce qu'il ne suffit pas d'avoir travaillé toute sa vie, avec un zèle infatigable, aux progrès d'une science, pour mériter un signe de reconnoissance, lorsque l'occasion se présente? Les savans d'aujourd'hui pourroient-ils oublier que s'ils ne rendent pas hommage aux travaux de ceux qui les ont précédés, ils doivent s'attendre eux-mêmes à voir périr leur mémoire? D'autres savans viendront, qui, retrouvant dans les écrits anciens toutes les sources où les modernes auront mystérieusement puisé, sauront distinguer les copistes des véritables auteurs, et les hommes avides de renommée d'avec ceux qui la méritent.

L'auteur de *la Petite Maison Rustique*, qui ne songe qu'à vendre ses compilations, et qui ne s'est pas même nommé, pour s'épargner la petite mortification d'un reproche trop direct, a encore négligé de parler dans son ouvrage d'un objet bien plus important que celui de l'amélioration du mauvais vin : je veux dire la naturalisation en France des races de moutons espagnols, dont il ne dit pas un mot. Il ne peut pas ignorer cependant qu'aux portes de Paris même, il y a maintenant des troupeaux dont la laine est absolument

Digitized by Google

la même que celle d'Espagne, et que cette branche d'industrie qui s'étend beaucoup depuis quelques années, offre aux cultivateurs une ressource qui leur permet de soutenir l'augmentation du prix des terres, qui a passé dans bien des endroits toutes les proportions avec leur produit en grains. Il n'est pas possible, avec l'esprit le moins soupçonneux, de ne pas voir dans ce silence une intention secrète de se réserver les moyens de rendre une nouvelle édition de cet ouvrage bien plus intéressante et plus complète; mais n'y a-t-il pas une véritable tromperie dans cette réticence, et ne devroit-on pas forcer un pareil auteur à reprendre son livre en échange du nouveau qu'il donne peu de temps après, lorsqu'il y a dans son premier travail une imperfection si manifeste et si volontaire? G.

Le premier Médecin de la Grande-Armée au Rédacteur du MERCURE DE FRANCE.

Au quartier général à Augsbourg,
le 20 février 1806.

MONSIEUR,

L'écrit dont je n'aurois pas pris la liberté de vous adresser un exemplaire dans toute autre circonstance, sort de presse (1); sa date vous assurera quelle a du être ma surprise, lorsque le *Publieiste* du 10 février m'a annoncé qu'au moment où je pleurois, en quittant l'Autriche les amis que nous y avons perdus, MM. Dupaty et Nicolo (2), jugeoient devoir me mettre en scène à l'Opéra-Comique.

Ceux de qui j'ai l'honneur d'être connu, trouveront qu'en

(1) Cet écrit est l'oraison funèbre des officiers de santé militaires, morts à la Grande-Armée.

(2) Auteurs de l'opéra comique, intitulé la Prise de Passaw.

Digitized by Google

me présentant comme une espèce de Figaro, plus impudent encore que mauvais plaisant, les poètes de l'Opéra-Comique ont manqué le caractère de la *personne*. En attribuant celui d'un misérable frater au premier médecin des armées, ils ont étrangement méconnu les convenances du *personnage*. Ils ont donc violé de *fait* et de *droit* le sage précepte du grand maître : *Reddere personæ... convenientia cuique.*

Je n'avois pas lieu de m'attendre qu'une aventure, dont le rapport officiel a été perdu par les circonstances de guerre, fût de nature à fournir la matière d'un opéra comique. J'ignore quelles sont les sources où les auteurs ont pris leurs renseignemens. La légéreté avec laquelle ils m'ont fait subir une métamorphose si singulière peut seule me forcer à tracer le plus brièvement qu'il me sera possible, l'histoire véritable de la prise de Passaw par deux médecins de l'armée française.

Envoyé à Passaw le 7 brumaire dernier, par ordres supérieurs, pour y former des hôpitaux, je priai le médecin principal Brassier, qui parle les deux langues, de m'y accompagner. Partis un peu tard de Munich, nous voyageâmes péniblement pendant la nuit, pour arriver à Passaw le 8, à une heure après midi. Le temps étoit beau, les chevaux qui nous amenoient les meilleurs que nous eussions encore rencontrés, le postillon jeune et vif. Celui-ci, en traversant la ville au grand galop dans toute sa longueur jusqu'à la cathédrale, ne cessa de donner du corps de manière à exciter la curiosité. Aussi, à la porte du directeur général de police, fûmes-nous environnés d'une grande affluence d'habitans. Nous n'eûmes le mot de leur étonnement que lorsque M. Lenz, premier magistrat de la ville, nous eut tirés à l'écart, pour nous apprendre que nous étions les *seuls Français* dans la place, occupée par un corps de *quinze cents hommes* de l'armée autrichienne.

Quel parti prendre ? Celui de rebrousser chemin nous perdoit. Il nous parut plus sage de faire bonne contenance, et

Digitized by Google

cependant d'être prudens. M. Lenz nous proposa sa campagne, à trois quarts de lieue de la ville. Nous y aurions végété aux arrêts forcés, dans l'inquiétude, et dans l'inutilité relativement à notre mission. « Ne nous placez pas, dis-je à » M. Lenz, dans une maison apparente, et cela suffira. » Tel fut l'avis de M. Moser, officier bavarois, envoyé de Munich à Passaw pour y seconder les opérations de l'armée française. M. Lenz partagea bientôt cette opinion. Nous remontons en voiture comme des hommes qui reprennent leur première route, et nous mettons pied à terre chez un des amis de M. Lenz. Nous étions en sûreté chez M. Curtz, autant qu'on pouvoit l'être sur la rive gauche de l'Inn, en perspective du faubourg situé sur la rive droite (Innstadt), et qu'occupoient les troupes autrichiennes.

Les bâtimens de la belle abbaye de Saint-Nicolas frappent nos regards. « Peut-on y établir un hôpital ? » « Oui, répondent nos hôtes. » « Allons visiter ce local. » Cependant le temps change, il s'obscurcit; la pluie survient, et elle favorise notre course. Nous montons à l'abbaye, accompagnés de l'officier bavarois.

Nous y passons quatre heures, à évaluer et mesurer les espaces, à combiner les convenances, à prendre des notes pour nos distributions. Jaloux d'emporter à notre logement toutes les données du plan à tracer, nous achevions aux flambeaux nos dernières recherches, lorsqu'un envoyé de M. Lenz vint prévenir à l'oreille l'officier bavarois, qu'on étoit à sa poursuite et à la recherche de deux officiers français. Son air d'embarras nous avoit déjà fait soupçonner quelque danger, lorsque M. Lens vint en personne nous déclarer qu'il n'y avoit pour nous aucune sûreté; que les conseillers de son administration, ainsi que les notables de la ville, après mûre délibération, nous prioient instamment de ne pas nous exposer davantage, et sur-tout de ne pas exposer *à l'incendie* les maisons où l'on nous pourroit supposer. Ce dernier motif prévalut sur toutes nos objections. La principale étoit fondée

Digitized by Google

sur l'étendue de cette vaste maison où nous avions le choix de cent appartemens. Nous répondîmes qu'une prière ainsi motivée devenoit un ordre pour notre délicatesse. Mais les moyens de partir?

« Ne doutant pas d'une détermination aussi sage que la » vôtre, dit M. Lenz, j'ai pourvu à tout. Vos effets sont dans » votre voiture qu'on conduit dans ce moment à l'abbaye, à » bras d'hommes, par un chemin détourné. Dans une demi- » heure vous aurez des chevaux de poste sortis par la porte » d'en haut, afin de tromper les espions qui circulent autour » de votre logement, et qui se sont présentés pour vous faire » visite. A chaque tiers de la première lieue, pendant laquelle » on monte à pic, un homme affidé vous avertira par deux » coups de pistolet tirés à une minute l'un de l'autre, s'il faut » doubler le pas ou quitter votre voiture pour gagner la forêt » de sapins. »

Nous partons à dix heures du soir. Il tomboit beaucoup de neige. Cette circonstance fut comptée pour très-favorable dans la position où nous étions. Pendant toute notre ascension, nous ne perdîmes pas de vue les feux autrichiens très-multipliés. Ils nous assuroient qu'on ne nous croyoit pas sur la route. Nous n'entendîmes pas tirer un coup de pistolet.

A une heure après minuit nous arrivâmes à Furstenzell, chez M. Manhart, maître des forêts du duc de Bavière, à qui M. Lenz nous avoit recommandés. M. et Mad. Manhart nous accueillirent avec beaucoup d'intérêt, et nous traitèrent avec un empressement digne de toute notre reconnoissance.

Cependant on ne négligea point la précaution indiquée par M. Lenz, d'avoir des chevaux tout prêts à partir en cas de besoin. On ne les remit à l'écurie que le lendemain à huit heures du matin, lorsque nous eûmes reçu le courrier que nous avoit dépêché l'administration de Passaw.

M. Lenz nous annonçoit qu'à quatre heures du matin, après avoir achevé de couper ou de brûler le pont de l'Inn et

Digitized by Google

celui du Danube, les Autrichiens avoient évacué Passaw.

Nous y sommes rentrés avant la fin du jour, et nous avons eu la satisfaction de traverser à pied l'un des ponts déjà réparés.

Est-ce les deux médecins français qui ont opéré la reddition de Passaw? Ils n'ont pas la folle présomption de croire qu'ils aient fait autant de peur à l'armée autrichienne, que d'autres à leur place en auroient éprouvé. Mais on ne peut pas nier que leur longue et imperturbable visite à l'abbaye de Saint-Nicolas, n'ait contribué au départ de l'ennemi. Ils en ont été, pour parler le langage de leur *faculté*, la cause *éloignée*. La cause *déterminante*, c'est la présence d'esprit de M. Lenz, et de ses dignes collégues.

Dès que ces habiles administrateurs eurent la certitude que nous avions dépassé la montagne et que nous ne courions aucun risque, ils dirent *en confidence* à tous ceux qu'ils crurent disposés à le répéter, que les deux médecins français qui avoient paru à Passaw, ne s'y étoient arrêtés que pour s'assurer d'un local propre à recevoir 2,500 malades; que satisfaits de leur opération, ils étoient sur-le-champ repartis en poste et à l'entrée de la nuit pour le quartier général. Or, 2,500 malades supposoient, au moins l'arrivée très-prochaine de 25,000 hommes. Ils avoient laissé aux nouvellistes le soin de tirer cette induction.

Voilà, monsieur, ce que les poètes de l'Opéra-Comique n'ont pu savoir. Ils ont fait jouer à celui des médecins qu'ils ont mis sur le théâtre, un rôle qui n'a pu être le sien, ni celui de son camarade. Ils ont substitué de petites filles très-insignifiantes, à M. Lenz dont le personnage eût été aussi intéressant pour leur pièce, que la personne est intéressante à l'administration qu'il préside.... Enfin, ils eussent fait tout autrement qu'ils n'ont fait. Peut-être même dans ce récit véritable, n'eussent-ils rien trouvé à faire.

Il m'en coûte beaucoup à moi-même de me mettre, non

Digitized by Google

pas en scène, mais en évidence par ce narré. Sa première partie est conforme à mon rapport officiel, envoyé par M. Lenz aux présidens de cantons pour le faire parvenir au premier poste de l'armée française, et qui a été intercepté. La seconde partie est telle que j'ai eu l'honneur de la raconter de vive voix à M. le maréchal Berthier à Lintz, où S. E. m'avoit donné l'ordre de me rendre de Passaw.

Si vous pensez, monsieur, qu'il y ait quelqu'utilité à publier ma lettre, dont je vous garantis la plus scrupuleuse exactitude, je vous prie de lui donner place dans un de vos prochains numéros; et vous ferez justice.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Le premier Médecin de la Grande-Armée.

COSTE.

VARIETÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

Les Mémoires de Louis XIV (1), dont nous avions annoncé la publication comme devant être très-prochaine, viennent de paroître. Nous parlerons avec détails de cet ouvrage que le nom de son auteur recommande si puissamment à la curiosité publique. Nous nous bornerons aujourd'hui à exposer les

(1) *Mémoires de Louis XIV*, écrits par lui-même, composés pour le Grand-Dauphin, son fils, et adressés à ce prince; suivis de plusieurs Fragmens de Mémoires militaires, de l'Instruction donnée à Philippe V, de dix-sept Lettres adressées à ce monarque sur le gouvernement de ses Etats, et de diverses autres pièces inédites; mis en ordre et publiés par J. L. M. de Gain-Montagnac. Deux parties en un gros vol. in-8°. Prix: 6 fr., et 7 fr. par la poste. A Paris, chez Garnery, libraire, rue de Seine; à la librairie Stéréotype, rue des Petits-Augustins, n° 15; et chez le Normant.

preuves

Digitized by Google

preuves de l'authenticité des manuscrits que l'éditeur, M. de Gain-Montagnac, a copiés.

Voltaire avoit annoncé dans le *Siècle de Louis XIV*, qu'il existoit des écrits de ce prince; il avoit même cité des instructions données à Philippe V partant pour l'Espagne, ainsi qu'un morceau sur le *Métier de Roi*. (1) « Rien, dit-il, ne peut » assurément faire mieux connoître son caractère que le mor- » ceau suivant, qu'on a tout entier écrit de sa main. » Voltaire cite ce morceau, auquel il joint une note que nous croyons devoir rapporter en entier: « L'abbé Castel-de-Saint- » Pierre, connu par plusieurs ouvrages singuliers, dans les- » quels on trouve beaucoup de vues philosophiques et très- » peu praticables, à laissé des *Annales Politiques* depuis » 1658 jusqu'à 1739. Il condamne sévèrement en plusieurs » endroits l'administration de Louis XIV; il ne veut pas sur- » tout qu'on l'appelle Louis le *Grand!* Si *grand* signifie *par-* » *fait*, il est sûr que ce titre ne lui convient pas; mais » par les mémoires écrits de la main de ce monarque, il » paroît qu'il avoit d'aussi bons principes de gouvernement, » pour le moins, que l'abbé de Saint-Pierre. Les mémoires » de l'abbé de Saint-Pierre n'ont rien de curieux que la » bonne foi grossière avec laquelle cet homme se croit fait » pour gouverner. » Après avoir fini la citation, tirée de l'art. de Louis XIV, Voltaire termine ainsi : « *Ce monument* » *si précieux et jusqu'à présent inconnu* dépose à la posté- » rité en faveur de la droiture et de la magnanimité de son » ame. . . . . Il avoit écrit plusieurs mémoires dans ce » goût; soit pour se rendre compte à lui-même, soit pour » l'instruction du Dauphin, duc de Bourgogne. » (2)

Ce sont ces Mémoires, composés par Louis XIV pour l'instruction de son fils, que M. de Gain-Montagnac publie au-

(1) Propre expression de Louis XIV.

(2) Voltaire s'est trompé : les Mémoires sont adressés au grand Dauphin.

Digitized by Google

jourd'hui. Il y a ajouté d'autres morceaux écrits de la main de ce prince, et déposés à la Bibliothèque Impériale par M. le le maréchal de Noailles. La collection des ouvrages de Louis XIV se compose de trois volumes in-folio reliés et de trois grands porte-feuilles. Les volumes reliés, sont des originaux avec les copies faites par ordre de M. de Noailles, qui les déposa à la Bibliothèque le 3 décembre 1749. On trouve en tête du premier volume un certificat ainsi conçu :

« Je soussigné Adrien-Maurice, duc de Noailles, pair et » maréchal de France, certifie que le feu roi Louis XIV, » par un effet de la confiance dont il m'honoroit, me chargea » un soir, en 1714, d'aller chercher dans son cabinet, et de » lui apporter différens papiers enfermés dans des tiroirs. Sa » Majesté en brûla d'abord une partie; et, sur les instantes » prières que je lui fis de me permettre d'en garder le sur- » plus, qui concernoit principalement ses campagnes, elle » y consentit; et, voulant assurer à jamais la conservation de » ce précieux monument, j'ai rassemblé les originaux avec les » copies que j'en ai fait faire pour en faciliter davantage la » lecture, en trois volumes in-folio, pour être, le tout en- » semble, déposé à la bibliothèque du roi. Fait à Paris, » le 10 octobre 1749. *Signé* le maréchal de NOAILLES. »

De ces trois volumes, les deux tiers au moins ne contiennent que des ordres du jour, des états de troupes, des listes d'officiers, etc.; le surplus consiste dans le détail de trois campagnes, et dans quelques morceaux détachés, tels que *l'instruction à Philippe V*, les *réflexions sur le métier de roi*, *un projet de harangue à ses sujets*, etc. L'éditeur les a fidellement copiés d'après les originaux.

Les porte-feuilles ne se rattachent au dépôt de M. de Noailles que pour les sommaires des instructions au dauphin, qu'on trouve écrits de la main du roi au commencement du premier volume.

Quant aux lettres adressées à Philippe V, la dernière seule-

Digitized by Google

ment est originale ; mais la copie des autres a été donnée à la Bibliothèque le 10 juin 1784, par M. Séguier, avocat-général du parlement.

Nous avons puisé ces faits dans l'avertissement que M. de Gain-Montagnac a mis en tête de son édition. Ils sont tels, qu'ils ne peuvent laisser aucun doute même aux personnes les plus en garde contre les éditeurs d'œuvres posthumes. L'authenticité de ces précieux manuscrits nous paroît démontrée.

— Nous avons annoncé la mort de M. Gaston. Nous avions été induits en erreur. Ses frères ont démenti cette nouvelle dans les journaux qui l'avoient annoncée. Malheureusement nous ne recevrons point une pareille réclamation en faveur de l'aimable auteur de l'*Optimiste* et du *Vieux Célibataire*. M. Collin-d'Harleville est mort lundi dernier, après une longue maladie de langueur. Ses obsèques ont été célébrées mercredi matin. Les présidens des quatre classes de l'Institut portoient le poêle. En l'absence de M. Suard, sec. perpétuel de l'Académie, M. Andrieux a prononcé, avec l'accent de la plus vive douleur, un discours dans lequel il a rappelé en peu de mots les rares talens, les vertus plus rares encore de son ami ; il a terminé par ces mots touchans : « O mon ami, fidèle compagnon de ma vie, où sont désormais nos travaux communs, » nos amusemens paisibles, nos lectures chéries, et nos entretiens solitaires ? J'ai tout perdu. Entends les derniers » adieux que te font tes parens, tes confrères, tes amis, par » une voix qui te fut chère !... Repose en paix dans ce dernier asile où vont s'engloutir les fortunes, les ambitions, les » brillans projets et les longues espérances ; tu auras du moins » marqué ton passage sur cette terre ; et il restera de toi ce » que la mort même est réduite à respecter, le nom et les » ouvrages d'un poète, et le souvenir de tes vertus, que ta » gloire littéraire protégera et fera vivre dans la mémoire » des hommes !..... »

— Mercredi dernier, les comédiens français ont donné le

Digitized by Google

Vieux Célibataire. Le public a vu avec intérêt Mlle Contat jouer le rôle de madame Evrard, en habit de demi-deuil. M. Collin d'Harleville, honoroit cette actrice de son amitié! Le Vieux Célibataire a été suivi de la première représentation du *Politique en défaut*. L'incrédulité d'un vieux politique, dont toutes les idées se trouvent bouleversées par les merveilles de la dernière campagne, pouvoient fournir quelques scènes au Vaudeville; mais il étoit difficile qu'elle put fournir le fonds d'une comédie. Aussi les auteurs, MM. Chazet et Sewrin, n'ont-ils dû leur succès qu'à l'indulgence du public, pour tout ce qui lui rappèle la gloire de la France. Ils ont été absous sur l'intention. Nos poètes dramatiques ne sont pas ceux qui ont tiré le moins de parti de la victoire d'Austerlitz: bravement retranchés derrière un héros et une armée invincible, ils sont tranquilles sur le succès de la journée; mais jusqu'ici l'Intermède de M. Esménard, et le Réveil d'Epiménide de MM. Nanteuil et Etienne, sont les seuls ouvrages dont les auteurs aient fait preuve d'un talent véritable et de beaucoup d'esprit. Cette semaine, le Théâtre Français a donné la première représentation de la reprise d'Athalie. Ce chef-d'œuvre, dont on étoit privé depuis si long-temps, avoit attiré une foule immense: s'il n'a pas produit tout l'effet qu'il doit produire, c'est qu'il a été mal écouté et mal joué. Saint-Prix est le seul acteur qui ait souvent mérité les applaudissemens que tous ont reçus. Talma et Mlle Duchesnois ont étrangement méconnu l'esprit de leurs rôles. Nous ne dirons rien de Mlle Raucour, parce qu'elle a fait tout ce qu'elle pouvoit faire, ni de Baptiste, parce que ce n'est pas sa faute si le parterre est décidé à rire toutes les fois qu'il paroît dans la tragédie. On doit espérer qu'aux représentations suivantes, dont le retard donne aux acteurs le temps d'étudier leurs rôles, la pièce sera beaucoup mieux jouée. On annonce pour aujourdui, samedi, la reprise de Mérope, et celle de Brutus et de la Mort de César pour la semaine prochaine.

Digitized by Google

— Jusqu'à la rentrée d'Elleviou, les auteurs de l'Opéra-Comique, renoncent, dit-on, à donner des pièces nouvelles : ils se contentent d'en remettre d'anciennes; ce qui probablement leur réussira mieux. Ils promettent *le Barbier de Séville*, musique de Paësiello, *Richard Cœur-de-Lion* et *la Barbe-Bleue*. On sait que ces deux derniers ouvrages sont de Sédaine et de Grétry.

— Le pont construit vis-à-vis le Jardin-des-Plantes, réunit deux extrémités de Paris; le pont construit vis-à-vis le palais du corps législatif, laisse encore au-delà des quartiers habités et sans communication directe entr'eux. On assure que S. M. vient d'ordonner qu'il seroit construit au plutôt un pont nouveau vis-à-vis les Invalides : les devis doivent être mis sous les yeux de l'Empereur; et dans le cas où il ne se présenteroit pas d'actionnaires, on ajoute que S. M. feroit elle-même les avances de cette construction.

— On dit que M. Auguste orfèvre a présenté les dessins d'un trône qui, par sa richesse, répondroit à la splendeur que doit avoir la cour de France dans les cérémonies d'apparat : ce trône doit être achevé pour les solennités du mois de mai prochain.

— M. Grégoire, hôtel de Vaucanson, faubourg Saint-Antoine, fabrique des velours qui imitent parfaitement la peinture. Nous avons vu des tableaux de fleurs en velours, et même des figures qui nous ont paru très-bien exécutées. La vivacité du coloris est sur-tout remarquable. Les inventeurs de cette découverte méritent d'être encouragés par le gouvernement. Aussi, le ministre de l'intérieur leur a-t-il commandé pour S. M. I. divers ouvrages qui seront exposés dans son palais, ou serviront aux présens qu'il est d'usage de faire aux puissances étrangères.

— Consultant plus notre zèle que nos moyens, disent les rédacteurs de *la Gazette de Santé*, nous avons décidé dans notre dernière assemblée consultative que sur le produit de

Digitized by Google

la Gazette de Santé, il seroit fondé un prix annuel sur une question relative à l'art de guérir. La question sera celle-ci, cette année :

» Quelle est la cause prochaine des épidémies? Dépendent-» elles de miasmes particuliers répandus dans l'air ou com-» muniqués par le contact des individus, ou sont-elles seu-» lement le résultat d'intempéries, d'alternatives de tempé-» ratures contraires aux fonctions du système transpiratoire? » Est-il prouvé que les exutoires soient un préservatif de » contagions épidémiques? »

On pourra écrire les mémoires en latin, français, anglais, allemand, italien et espagnol.

Le mémoire jugé le meilleur par notre conseil consultatif, sera récompensé par une médaille d'or de 200 fr.; les auteurs de ces deux *accessit* seront nommés dans notre *Gazette de Santé*.

On sera admis à concourir jusqu'au 15 janvier 1807. Les mémoires seront envoyés franc de port au bureau de notre *Gazette*.

MODES *du 26 février.* — On emploie pour faire les capotes, des étoffes *bazinées* (à raies de bazin), couleurs : gris de perle, rose tendre, ou vert naissant; elles sont très-courtes des oreilles, et cintrent le derrière de la tête.

Quelques toques de velours noir ont le nœud du devant brodé en jais noir; d'autres sont, de distance en distance, et tout autour, enjolivées d'aiguillettes de satin jaune : sur le devant, est une touffe de trois plumes noires, ou une seule grande plume en travers. Souvent la toque est remplacée par un petit bonnet de fantaisie, formé de rubans unis et de tulle brodé en sorbier : sur le devant, au lieu de la fronçure ordinaire, ce sont, ou des biais de satin, ou des fleurs de printemps.

Dans quelques magasins on emploie déjà de la paille blanche que l'on enjolive de crevés sur le derrière; et, sur le devant, de touffes de jacinthes.

La couleur jaune d'or est affectée au négligé, et le rose pâle à la parure. On voit, sur beaucoup de chapeaux parés, du réséda, tantôt vert, tantôt nuancé.

On porte toujours des résilles en or et en laine : la fronçure en est arrêtée par une flèche, qui quelquefois, vers son extrémité supérieure, est traversée par une barre, à pendeloques chinoises.

Les coiffures *à la Ninon*, si communes pendant quelques jours, adoptées pa des femmes si jeunes, si parées, si belles, étoient introuvables dernièrement à l'Opéra, où les loges cependant offroient un magnifique spectacle. A en juger par cette réunion, il faudroit qu'une femme coiffée

Digitized by Google

en cheveux, eût tout un côté de la tête bien dégagé, bien lisse, et que du côté gauche, les cheveux depuis la tempe, roulés en boudins, allassent en s'épaississant, retomber jusque sur l'oreille. Les turbans, à en juger par cette même soirée, devroient être, sur un fond de couleur, brodés en lames d'argent, et la broderie argent l'emporteroit sur celle d'or.

Quelques robes de velours noir, sont brodées en jais noir, autour de la gorge, à la ceinture et aux manches; et beaucoup de robes blanches en jais blanc.

Aux grandes écharpes, qui sont plus en vogue que jamais, on adapte des franges, hautes de quatre doigts : ces franges sont très-grenues; le nœud de l'écharpe est repincé par une rosette qui imite l'étoile.

Les colerettes *à l'enfant* sont très-communes; elles retombent fort bas, la dentelle en étant fort large; comme elles suivent l'échancrure de la robe par derrière, elles forment, à leur extrémité, pointe de fichu. Une robe de velours n'admet pas de colerette.

Les fichus de cygne ou de martre se mettent sur la peau au spectacle, et, au sortir de la loge, par-dessus un cachemire.

Du 28 février. Le satin jaune d'or, employé en capotes, n'est plus rare; quelquefois il se coupe avec du blanc. Sur les capotes blanches, on forme des traverses en lilas, en gros bleu, ou en rose.

Les capotes de velours noir sont toujours doublées de blanc; depuis peu l'on en porte avec un demi-voile, cousu en-dessous à quelque distance du bord.

La bride d'un chapeau-toque en velours, s'attache en-dessous.

Quelques jeunes personnes portent des chapeaux de paille noire, doublés de lilas, avec des rubans lilas.

Non-seulement l'on adapte à des fonds de taffetas, de grandes passes de paille blanche, mais même de paille jaune. Sur les passes de ces deux espèces de paille, on met des fleurs, soit lilas, jacinthes doubles, ou roses.

Les roses de la dernière mode sont, pour la couleur et la forme, de vraies roses, mais peu épanouies; on en met huit à dix.

Quelques fleuristes ont fait des guirlandes de jacinthes sans feuilles, que les coëffeurs posent sur différentes espèces de coëffures en cheveux, et les modistes sur le bord des chapeaux.

Sous un chapeau comme sur le bord d'une toque, les cheveux se portent roulés en boudins, et non en anneaux. Un turban ne laisse pas ou laisse très-peu voir de cheveux.

MM. Harmant et Michalon ne sont pas les seuls chez qui l'on trouve des toupets et des perruques *à cheveux implantés*; nous avons parlé, il y a deux ans, des perruques *à raies de chair*, de M. Tellier : ces perruques ne sont composées que de cheveux implantés. M. Tellier occupe la plus apparente de toutes les boutiques des galeries de bois, au palais du Tribunat.

L'usage de l'écharpe a fait imaginer un bijou d'une étrange sorte. Ce bijou est un pistolet, qui, par le moyen d'une bandoulière en jaseron, se suspend à l'écharpe. La crosse est en émail, bordé de perles fines; le canon, en émail, damasquiné en or; la batterie, en or mat. Au lieu du plomb meurtrier, sort une tulipe, qui, épanouie à l'extrémité du canon, offre, dans son calice, un flacon troué, d'où jaillit de l'essence. L'enrouvement de la crosse renferme une montre.

Presque toutes les femmes portent une montre suspendue à leur col : long-temps ce fut sous la forme d'un colimaçon ou d'une huître, à spirale ou raies de perles fines, sur un fond émail ou or; aujourd'hui, c'est en façon d'étui de lorgnette, ou de vase.

Digitized by Google

Les chaînes de montre en or et les pierres montées en breloques, ne sont plus de bon genre. Un petit-maître distingué porte un cachet à branche fines, en anse de panier, et une clef en trèfle, suspendus tout bonnement à un cordon de soie rouge-ponceau.

Parmi les broderies qui distinguent les nouveaux habits de grande parure, en homme comme en femme, on remarque les yeux d'argus et les queues de paon, argent et paillettes, sur un fond maron : on brode pour homme sur drap; pour les femmes, on n'emploie que du velours.

C'est un contre-sens de porter des plumes dans leur sens naturel, et pour être à la mode, une plume au lieu de s'élever sur la tête, doit descendre le long de la joue.

C'est avec une culotte de peau de daim, boutons de même, et des bottes à revers, ou un pantalon de drap, large et point attaché sur le bas de soie; c'est avec un chapeau rond, à forme haute, et un habit vert à boutons blancs, sur lesquels est dessiné un chien ou un cheval, la taille très-courte, le collet très monté, les bras très-longs, qu'un jeune homme se fait admirer à pied sur la Terrasse des Feuillans, ou à cheval, au Bois de Boulogne. L'heure de la promenade est de deux à quatre.

Au bal, à la promenade, en négligé comme en parure, les femmes ne portent que du rose tendre.

PARIS.

— C'est dimanche prochain, 2 mars, que S. M. l'Empereur et R. fera en personne l'ouverture de la session du corps législatif. Toutes les cérémonies qui doivent être observées dans cette circonstance ont été réglées par un arrêté signé de M. de Ségur, grand maître des cérémonies.

—Le prince Joseph-Napoléon écrit à S. M. l'Empereur, du quartier-général de Capoue, le 14 février, pour lui annoncer que ses ordres sont remplis, qu'il a divisé son armée en trois corps, qu'il a marché avec le centre, dont il a donné le commandement immédiat au maréchal Massena, par San-Germano et Capoue; que la droite, commandée par le général Regnier, a marché par Terracine et Gaëte, et que la gauche, composée des corps italiens, commandée par le général Lecchi, a débouché par Itri. Le général Regnier, arrivé à Gaëte, a envoyé au prince de Hesse, qui commandoit la place, la sommation ci-jointe :

Monsieur le général, avant de poursuivre les opérations qui doivent me rendre maître de la place que vous commandez, je vous invite à réfléchir sur votre situation, et sur la nécessité où vous vous trouvez de rendre Gaëte à l'armée : vous avez peu de garnison, peu de moyens de défense, et aucun espoir de secours; dans peu de jours, je vous aurai réduit à l'extrémité, et vous n'ignorez pas ce que la garnison et les habitans auroient alors à souffrir. Vous savez que rien ne peut s'opposer à la marche victorieuse de l'armée française; que dans peu de temps le royaume sera conquis, et changera de maître. Aujourd'hui, monsieur le général, je vous

Digitized by Google

accorderai une capitulation avec tous les honneurs de la guerre, et je vous invite à remettre de suite votre réponse à mon aide-de-camp : ce soir il ne seroit plus temps; je ne puis pas retarder davantage la suite des opérations contre Gaëte. J'ai l'honneur, monsieur le général, de vous saluer avec la considération la plus distinguée. *Signé*, REGNIER.

Réponse.

Monsieur le général, ayant reçu du roi les ordres répliqués de défendre cette place jusqu'à la dernière extrémité, et m'en ayant fourni tous les moyens, je ne puis moins faire que d'obéir. Je vous préviens en conséquence que je ne puis accepter la capitulation que vous m'offrez, et suis dans l'intention de répondre à la confiance que le roi a en moi. Malgré cela, j'ai l'honneur d'être avec toute la considération possible,

Monsieur le général, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé, le prince HASSIA.

D'après la réponse du prince de Hesse, le général Regnier fit attaquer la redoute de Saint-André, armée par six pièces de canon, et l'enleva. Le général Grigny a eu la tête emportée par un boulet. C'étoit un officier distingué que l'armée regrette. Il laisse une femme et une fille. Le prince Joseph les a recommandées à l'EMPEREUR, et lui a demandé la permission de leur accorder une pension.

Le 12 février, le corps du centre investit Capoue, qui a répondu à une sommation par du canon. Le 13 au matin, des députés de la ville de Naples se sont présentés au prince et ont signé la reddition de Gaëte, de Capoue, de Pescara, de Naples et des autres forts. (*Voyez les pièces ci-jointes, B, C, D, E.*)

Le général Partouneaux est entré à Naples; les forts ont été sur-le-champ occupés, et le 15 le prince Joseph partoit pour s'y rendre. Les officiers napolitains ayant demandé à servir, le prince a formé des corps napolitains, et y a fait entrer aussi les officiers napolitains qui étoient à la solde du royaume d'Italie. Il a nommé M. Pignatelli lieutenant-colonel dans le régiment de dragons *Napoléon*, colonel du premier régiment d'infanterie légère napolitaine.

Le prince Joseph a été à Caserte; les bâtimens lui ont paru très-beaux et d'une grande somptuosité. Revenu de la première terreur, les peuples de Naples ont montré beaucoup d'empressement pour les Français. Ils ont la plus grande haine pour les Anglais. Cette nation est détestée de tout le continent, et l'a bien mérité.

S. M. l'EMPEREUR assistoit à la représentation d'*Athalie*, lorsqu'il a appris la nouvelle de l'entrée de son armée à Naples. Il a chargé le général Mouton, aide-de-camp de service près de lui, de faire annoncer par Talma, après le premier acte, cette nouvelle, et la punition du parjure de la reine de Naples.

Digitized by Google

Le sceptre de plomb de cette moderne Athalie vient d'être brisé sans retour. Le plus beau pays de la terre aura désormais un gouvernement ferme, mais libéral. L'Empereur rétablira le royaume de Naples pour un prince français; mais il le rétablira fondé sur les lois et l'intérêt des peuples, et sur le grand principe que l'existence du trône, l'éclat et la puissance dont sont environnés les souverains, la perpétuité du pouvoir et l'hérédité, sont des institutions faites pour le service et l'organisation des peuples. L'Europe entière verra avec satisfaction expulsée du trône une reine qui a tant abusé de la souveraine puissance, dont tous les pas ont été marqués par des révolutions, des parjures et du sang. On la hait et on la méprise à Vienne, autant qu'on la hait et qu'on la méprise à Naples : mais déjà sa mémoire est du ressort de l'histoire; car le nouveau royaume de Naples fait désormais partie des états fédératifs de l'Empire français, et il faudra ébranler cet Empire dans ses fondemens avant qu'on puisse y toucher. On ne pourra pas, dans cette circonstance, accuser la France d'ambition. Que pouvoit-elle faire plus que de pardonner trois fois dans l'espace de peu d'années? et quel traité pouvoit-elle faire avec une puissance qui venoit de déchirer, vingt-cinq jours après qu'elle l'avoit ratifié, le traité le plus avantageux pour elle et le plus solennel?

L'honneur de la France et la nature des choses ont précipité la ruine du trône de Naples, puisqu'il n'y avoit plus de possibilité de conclure aucun traité. D'ailleurs l'occupation des trônes de Milan et de Naples par des princes français, est à peine l'équivalent de l'occupation des trônes de Naples et d'Espagne par des princes français de la troisième dynastie. Quant au royaume de Naples, le moindre de ses avantages sera de jouir de la liberté du commerce, et de n'être plus soumis aux pirateries des Algériens; mais le premier et le plus naturel de tous, sera de n'être plus exposé à être le théâtre de la guerre, d'être gouverné par des principes fixes selon le bonheur et l'intérêt de ses peuples, et non par des passions furibondes et insensées. Ce qui fait l'éloge de la nation napolitaine, c'est que les principaux agens qui ont entraîné la ruine du trône, étoient des Toscans et des personnes étrangères dans le pays. On sait que M. Acton étoit anglais d'origine et d'inclination; qu'il avoit placé ses fonds en Angleterre, et qu'il ne jugeoit jamais des intérêts du royaume de Naples que par l'intérêt de l'Angleterre.

Nous pouvons le dire sans être prophètes : la maison qui de nouveau sacrifiera le repos, l'intérêt et le bonheur du continent aux caprices et aux guinées de ces avides et insatiables

Digitized by Google

spéculateurs, perdra son trône au grand applaudissement de tous les peuples du continent et de toute notre génération qui, après avoir été si long-temps agitée, a enfin besoin de trouver la paix et la tranquillité, et qu'on ne peut plus abuser par de vaines paroles. (*Moniteur.*)

(B.) Teano, le 13 février 1806.

Conditions que S. A. I. le prince Joseph, commandant en chef l'armée de Naples, a bien voulu accorder à la garnison de Gaëte : 1°. Les honneurs de la guerre, sortant avec armes et bagages; les armes seront déposées sur les glacis; les officiers seulement garderont leurs épées et leurs bagages. 2°. Les munitions de guerre en tout genre appartiendront à l'armée française. 3°. Tous les bâtimens armés en guerre appartiendront à l'armée; 4°. Enfin, tout ce qui est dans la place, magasins et autres, seront au pouvoir de l'armée.

(C.) Teano, le 13 février 1806.

Il est convenu que la garnison de la place de Capoue restera prisonnière de guerre, et que ladite place sera remise lorsque les troupes françaises se présenteront pour l'occuper. S. A. I. le prince Joseph veut bien accorder aux officiers leurs épées et leurs bagages.

(D.) Teano, le 13 février 1806.

Il est convenu que la garnison de la place de Pescara restera prisonnière de guerre, et que ladite place sera remise lorsque les troupes françaises se présenteront pour l'occuper. S. A. I. le prince Joseph veut bien accorder aux officiers leurs épées et leurs bagages.

(E.)

Les forts Saint-Elme, de l'Œuf, del Carmine, Castelnovo, Baya, la ville de Naples, seront remis aux troupes de l'armée de S. M. l'Empereur et Roi, dès qu'elles se présenteront; il en sera de même de la province de la Pouille. S. A. I. le prince Joseph engage sa parole d'honneur envers MM. le duc Campo Chiaro, et le marquis de Malespina, députés de la régence de la ville de Naples, d'accorder aux troupes qui défendent les forts et la ville; les honneurs de la guerre; elles déposeront leurs armes hors la ville; il leur sera accordé, aux officiers, la permission de garder leur épée et leurs bagages, aux soldats leurs bagages. Toutes les troupes réglées seulement sont comprises dans cet article.

Les soldats et officiers seront libres d'aller où bon leur semblera, après avoir déposé leurs armes hors la ville. S. A. I. le prince Joseph, lieutenant de l'Empereur, promet protection et sûreté aux propriétés des habitans de la ville de Naples, et des provinces qui se soumettront aux armes de S. M. l'Empereur des Français; il réprimera par la force ceux qui chercheroient à troubler la tranquillité publique. Une partie de l'armée se présentera devant Naples, pour prendre possession des forts, et ce sera après cet e occupation que les articles convenus par les troupes napolitaines, seront exécutés. (*Moniteur.*)

— Le sénat conservateur, après avoir entendu les orateurs du conseil d'état et le rapport d'une commission spéciale, a décrété, dans sa séance du 22 février, ce qui suit :

Les députés au corps législatif, des départemens qui composent la première série, cesseront de faire partie de ce corps le 31 décembre 1806; ceux de la quatrième série, le 31 décembre 1807; ceux de la troisième série, le 31 décembre 1808; ceux de la cinquième série, le 31 décembre 1809; ceux de la

Digitized by Google

deuxième série, le 31 décembre 1810. Les dispositions ci-dessus sont applicables même aux députés qui, ayant été nommés au corps législatif en l'an 10, auroient fini leur cinq ans d'exercice. Les députés qui seront nommés pour leur succéder, à compter de l'an 1807, commenceront à faire partie du corps législatif à la première session de l'année dans laquelle ils entreront en exercice. Les renouvellemens successifs des députations de chaque série continueront ensuite à s'effectuer, de cinq ans en cinq ans, par la sortie des anciens membres au 31 décembre, et par l'entrée de leurs successeurs à la première session de l'année.

—Un autre sénatus-consulte du même jour, porte que les grands-officiers, commandans et officiers de la Légion-d'Honneur, qui, aux termes de l'article 99 de l'acte des constitutions de l'Empire, du 28 floréal an 12, sont membres des colléges électoraux de département, seront en sus du nombre de membres fixé pour les colléges par l'article 19 de l'acte des constitutions du 16 thermidor an 10, sans qu'ils puissent excéder, dans chaque collége, le nombre de 25. Les membres de la Légion-d'Honneur qui, aux termes du même article, sont membres des colléges électoraux d'arrondissement, seront également, en sus du nombre fixé par l'article 28 de l'acte des constitutions du 16 thermidor, sans qu'ils puissent excéder, dans chaque collége, le nombre de 30. La désignation des membres de la Légion qui devront, selon leur grade, être admis aux colléges électoraux de département ou d'arrondissement, sera faite par S. M. I. et R. pour chaque collége, et il sera délivré à cet effet aux grands-officiers, commandans, officiers ou légionnaires, un brevet de nomination d'après lequel ils seront portés sur la liste des membres du collége.

— Par un troisième sénatus-consulte, le sénat, en attendant que les députations au corps législatif, des départemens des Apennins, de Gênes et de Montenotte, puissent être nommées d'après les dispositions de l'acte des constitutions du 16 thermidor an 10, nomme membres du corps législatif, pour *le département des Apennins*, MM. J. B. Solari, de Chiavari; François-Aurel Cornier : pour *le département de Gênes*, MM. Tealdi, Antoine Maghella, Jérôme Serra, Hippolyte Durazzo : pour *le département de Montenotte*, MM. Paul Cosonna, de Savone; Nicolas Littardi, du Port-Maurice; Augustin Maglione. Ces députés entreront en fonctions à compter du jour de leur nomination. Ils y resteront jusqu'au 1er janvier 1807. Il sera nommé dans le courant de l'année 1806, en suivant la forme ordinaire, pour les départemens des Apennins, de Gênes et de Montenotte

Digitized by Google

des députés au corps législatif, lesquels quitteront leurs fonctions en même temps que les députés des séries auxquelles leurs départemens appartiennent.

— Par décret impérial du 22, 1°. L'importation des toiles de coton blanches et peintes, des mousselines et des cotons filés pour mèches, est prohibée. 2°. Les cotons en laine paieront à l'entrée de l'Empire un droit de 60 fr. par quintal décimal, et les cotons filés, 7 fr. par kilogramme. 3°. Les cotons filés ne pourront entrer que par les bureaux d'Anvers, Cologne, Mayence, Strasbourg, Bourg-Libre et Versoix. 4°. Il sera accordé aux toiles, bonneteries et autres ouvrages en coton, qui seront expédiés pour l'étranger, une prime de 50 fr. par quintal décimal, en justifiant qu'ils proviennent de fabrique française, et que le coton en laine qui a servi à leur fabrication a payé le droit fixé par le 2e paragraphe ci-dessus.

— Un décret impérial rendu sur le rapport du ministre de l'intérieur, le 20 février, contient les dispositions suivantes :

I. L'église de Saint-Denis est consacrée à la sépulture des Empereurs.

II. Il sera fondé un chapitre composé de dix chanoines chargés de desservir cette église.

III. Les chanoines de ce chapitre seront choisis parmi les évêques âgés de plus de 60 ans, et qui se trouveroient hors d'état de continuer l'exercice des fonctions épiscopales; ils jouiront, dans cette retraite, des honneurs, prérogatives et traitemens attachés à l'épiscopat. Notre grand-aumônier sera chef de ce chapitre.

IV. Quatre chapelles seront érigées dans l'église de Saint-Denis, dont trois dans l'emplacement qu'occupoient les tombeaux des rois de la 1re, de la 2e et de la 3e race, et la 4e dans l'emplacement destiné à la sépulture des Empereurs.

V. Des tables de marbre seront placées dans chacune des chapelles des trois races, et contiendront les noms des rois dont les mausolées existoient dans l'église de Saint-Denis.

VI. Notre grand-aumônier soumettra à notre approbation un réglement sur les services annuels qu'il conviendra d'établir dans ladite église.

VII. L'église de Sainte-Geneviève sera terminée et rendue au culte, conformément à l'intention de son fondateur, sous l'invocation de sainte Geneviève, patronne de Paris.

VIII. Elle conservera la destination qui lui avoit été donnée par l'assemblée constituante, et sera consacrée à la sépulture des grands-dignitaires, des grands-officiers de l'Empire et de la couronne, des sénateurs, des grands-officiers de la Légion-d'Honneur, et, en vertu de nos décrets spéciaux, des citoyens

Digitized by Google

qui, dans la carrière des armes ou dans celle de l'administration et des lettres, auront rendu d'éminens services à la patrie ; leurs corps enbaumés seront inhumés dans l'église.

IX. Les tombeaux déposés au Musée des monumens français seront transportés dans cette église, pour y être rangés par ordre de siècles.

X. Le chapitre métropolitain de Notre-Dame, augmenté de six membres, sera chargé de desservir l'église de Sainte-Geneviève. La garde de cette église sera spécialement confiée à un archi-prêtre, choisi parmi les chanoines.

XI. Il y sera officié solennellement le 3 janvier, fête de Sainte-Geneviève ; le 15 août, fête de Saint-Napoléon, et anniversaire de la conclusion du concordat ; le jour des morts et le premier dimanche de décembre, anniversaire du couronnement et de la bataille d'Austerlitz, et toutes les fois qu'il y aura lieu à des inhumations, en exécution du présent décret : aucune autre fonction religieuse ne pourra être exercée dans ladite église qu'en vertu de notre approbation.

— S. M. a rendu sur le rapport du ministre des cultes, le 19 février, le décret suivant :

Art. Ier. La fête de saint Napoléon, et celle du rétablissement de la religion catholique en France, seront célébrées dans toute l'étendue de l'Empire, le 15 août de chaque année, jour de l'Assomption, et époque de la conclusion du concordat.

II. Il y aura, ledit jour, une procession hors l'église, dans toutes les communes où l'exercice extérieur du culte est autorisé ; dans les autres, la procession aura lieu dans l'intérieur de l'église.

III. Il sera prononcé, avant la procession, et par un ministre du culte, un discours analogue à la circonstance, et il sera chanté, immédiatement après la rentrée de la procession, un *Te Deum* solennel.

IV. Les autorités militaires, civiles et judiciaires, assisteront à ces solennités.

V. Le même jour, 15 août, il sera célébré, dans tous les temples du culte réformé, un *Te Deum* solennel en actions de graces pour l'anniversaire de la naissance de l'Empereur.

VI. La fête de l'anniversaire de notre couronnement, et celle de la bataille d'Austerlitz, seront célébrées le premier dimanche du mois de décembre, dans toute l'étendue de l'Empire.

VII. Les autorités militaires, civiles et judiciaires y assisteront.

Digitized by Google

VIII. Il sera prononcé dans les églises, dans les temples, et par un ministre du culte, un discours sur la gloire des armées françaises, et sur l'étendue du devoir imposé à chaque citoyen, de consacrer sa vie à son prince et à la patrie. Après ce discours, un *Te Deum* sera chanté en actions de graces.

—L'EMPEREUR, toujours occupé de l'embellissement de Paris, vient de prendre un moyen assuré de faire achever l'interminable marché des Jacobins, marché sans lequel il est impossible de débarrasser la rue Traversière et les rues adjacentes, où les marchands étalent jusque dans les ruisseaux. Par décret du 31 janvier, les adjudicataires du terrain des Jacobins Saint-Honoré, ou leurs ayant-cause, sont déchus de l'adjudication à eux faite en l'an 8, faute d'en avoir rempli les conditions, et la ville de Paris leur est subrogée. Ils se pourvoiront devant le conseil de préfecture du département de la Seine, pour les réclamations qu'ils ont à faire, avec recours au conseil-d'état. La ville de Paris liquidera ce qui peut leur être dû, après avoir pris l'avis du ministre des finances. La maison de M. Rouen, notaire, indispensable pour ouvrir ce marché à deux quartiers de Paris, sera achetée par la ville de Paris, et démolie. Les terrains environnans le nouveau marché seront vendus aux termes des lois, et d'après l'approbation que le ministre de l'intérieur aura donnée aux clauses de cette vente.

—Sur le rapport du grand-juge ministre de la justice et des conseillers d'état Bigot-Préameneu et Réal, chargés par S. M. de l'examen des frais de justice à régulariser, l'EMPEREUR a rendu le 24 de ce mois, un décret portant que les états des frais de justice criminelle seront, à l'avenir, arrêtés par trimestre, et réglés, au plus tard, à la fin du second mois du trimestre suivant. A cet effet, le directeur-général de la régie de l'enregistrement remettra, dans le premier mois qui suivra chaque trimestre, l'état des avances faites par la régie. Le montant de cet état sera couvert par les ordonnances du grand-juge. Si, dans le trimestre de la remise de cet état, les frais de justice du trimestre précédent n'ont pas été liquidés, la régie de l'enregistrement ne pourra, sous aucun prétexte, faire des avances pour le trimestre suivant. La régie de l'enregistrement remettra au grand-juge, un double des états de recouvremens, tant des sommes à restituer, comme abusivement portées dans les exécutoires, que des sommes provenant des remboursemens sur les biens des condamnés, afin qu'il soit fait déduction de ces sommes dans les comptes des dépenses des frais de justice. A dater de la publication du présent décret, les procureurs-généraux près les cours criminelles établiront un tarif pour le salaire des huissiers, et des ré-

Digitized by Google

glemens sur le mode de constater leur transport, de la manière la plus économique pour les fonds publics. Lorsqu'il y aura lieu de transporter les procédures d'un tribunal ou d'une cour dans une autre, les minutes mêmes seront transportées, et il est défendu de décerner aucuns exécutoires pour *copies* qui seroient faites de ces procédures, sous prétexte de leur transport. Aucune copie ne sera délivrée par un greffier sans avoir été mise sous les yeux du président et du procureur impérial, ou du procureur-général impérial, qui mettront leur *visa* au pied de chaque copie, et donneront au greffier le certificat qu'il s'est conformé aux réglemens.

— M. le conseiller-d'état Dauchy est nommé administarteurs général des finances et des domaines dans les pays vénitiens.

— La pâte de tourne sol, venant de l'étranger, acquittera à son entrée en France le droit de 10 francs par quintal métrique.

— Par décret du 22, M. Chabot (de l'Allier) membre du tribunat, est nommé inspecteur-général des écoles de droit.

— M. Leriche, sous-préfet de Clermont, est nommé secrétaire-général de l'administration-général de Parme, Plaisance et Guastalla.

— M. Boyne est nommé secrétaire de la légation française près S. M. le roi de Bavière.

— Il y a quelques jours les journaux ont parlé d'un *enfant perdu*, que sa famille faisoit redemander par des affiches placardées sur tous les murs de Paris. On sait maintenant ce qu'il est devenu. Cet enfant, fruit de l'adultère, avoit été placé dans une pension par celui qui lui avoit donné le jour. Le mari de sa mère, son père putatif, pour qui il étoit devenu un objet de jalousie et de haine, conçoit l'affreux projet de s'en défaire, va le prendre à la pension, sous prétexte de le mener promener, le conduit au bord de la rivière, lui lie le col avec une de ses jarretières, à laquelle il attache une grosse pierre, le précipite dans la Seine, et dit au maître de pension et à la mère, que l'enfant lui est échappé au milieu de la foule, sur un des ponts de Paris, mais qu'il se retrouvera. Des mariniers repêchent, vers Saint-Cloud, le corps d'un enfant, et le portent à la Morgue. Les agens de police, chargés de prendre des renseignemens sur la disparution de cet enfant, en voient un exposé à la Morgue, et remarquent une jarretière à son col; ils la présentent à la mère, qui la reconnoît pour appartenir à son mari. Les uns prétendent que celui-ci a avoué son crime, en s'excusant sur la violence de sa jalousie; d'autres disent qu'il a opposé une dénégation absolue aux imputations qui lui ont été faites. Toujours est-il certain qu'il est en arrestation, motivée sur des présomptions aussi graves.

Digitized by Google

DEPT DE LA SEINE 5 Cen

(N° CCXLII.)

(SAMEDI 8 MARS 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

FRAGMENT

DU POEME DE L'IMAGINATION.

Début du premier Chant.

Trop heureux le génie, ornement de la scène,
Qui formé par Thalie, ou cher à Melpomène,
Égayant, à son choix, ou tourmentant les cœurs,
Fait éclater le rire ou ruisseler les pleurs !
Mais heureux, après lui, l'ami de la sagesse,
Qui, disciple de Pope, élève de Lucrèce,
Sans masque, sans cothurne et sans illusion,
D'un style simple et vrai fait parler la raison !
Il n'entend pas pour lui retentir le théâtre
Des suffrages bruyans d'une foule idolâtre ;
Mais le sage le lit. Le sage quelquefois,
Pour rêver avec lui s'enfonce dans les bois ;
Et charmé de ses vers, n'en suspend la lecture
Que pour voir les forêts, les cieux et la nature.
Content de ce destin, je chante dans mes vers
L'Imagination, charme de l'univers ;
Mais pour la célébrer ma voix a besoin d'elle.
Où donc te rencontrer, adorable immortelle ?
Pour enchanter l'oreille ou charmer les regards,
Dans leurs temples brillans inspires-tu les arts ;
Vas-tu sur l'Apennin, sur les Andes sauvages,
Prêter de loin l'oreille à la voix des orages ;
Dans la noire épaisseur de ces antiques bois,
Où jamais des humains la hache ni la voix

Digitized by Google

N'interrompit la paix de leur nuit ténébreuse,
Aux coteaux d'Hercinie, aux champs de Vallombreuse,
Pensive, égares-tu tes pas silencieux;
De Pomone et de Pan séjour délicieux,
Tibur t'amuse-t-il du bruit de ses cascades;
Sur les pompeux débris de quelques colonnades,
Le temps te montre-t-il le néant de l'orgueil;
Gémis-tu sur les pas de quelque mère en deuil
Qui, visitant d'un fils la lugubre demeure,
S'assied, croise les bras, baisse la tête, et pleure;
Au sein d'un doux réduit, cher à la volupté,
Dans les bras de l'amour remets-tu la beauté;
Ou bien aimes-tu mieux, dans sa retraite obscure
Charmer l'ami des arts, l'amant de la nature?
Eh bien, je suis à toi! Viens, prête ma déité!
Viens telle qu'on t'admire en ta variété,
Folâtrant sur les fleurs, te jouant dans l'orage,
Pour soeptre une baguette et pour trône un nuage;
Conduisant sur ton char entouré de vapeurs,
Les fantômes légers et les songes trompeurs;
Ta robe sans agrafe et ton corps sans ceinture,
A l'air abandonnant ta libre chevelure;
Viens, portant dans tes mains le myrte et le laurier,
Le luth du troubadour, la lance du guerrier;
Variant, comme Iris, tes couleurs et tes charmes,
Le rire dans tes yeux prêt à céder aux larmes;
Jeune, fraîche; et dans l'air, sur la terre et les flots,
Versant toutes les fleurs, excepté les pavots! (1)

J. Delille.

ÉPITRE

A M. de Brancas,

Sur les Bouffons de Société.

Toi dont l'esprit léger, le goût brillant et fin
Rougiroit de confondre Horace et Tabarin;
Ne ris-tu pas de voir par sa folle grimace
Un singe de Momus charmer la populace?
La Fontaine a dit vrai: le Ciel fit pour les sots
Tous les méchans diseurs d'insipides bons mots.
O l'aimable importun, qui d'une main falote
Agite les grelots de sa lourde marotte,

(1) Ce beau portrait de l'Imagination est le sujet d'une gravure, qui ornera l'édition de ce poëme. Le peintre a littéralement copié tous les traits indiqués par M. Delille, et il a fait un tableau aussi ressemblant que poétique. (Voyez l'article Variétés.)

Note du Rédacteur du Mercure.

Digitized by Google

Et pesamment folâtre en sa légéreté,
Tourmente son prochain de sa triste gaîté.
Quelle gloire en effet peut tout être qui pense,
De vieillir dans ces jeux d'enfantine démence,
D'avilir son esprit, noble présent des Dieux,
Au rôle indigne et plat de farceur ennuyeux,
Qui, payant sont écot en équivoques fades,
Envie à l'aconnet l'honneur de ses parades;
Et même en cheveux gris, parasite bouffon,
Transporte ses treteaux chez les gens du bon ton?
Non que je veuille ici, censeur atrabilaire,
Effaroucher les ris et bannir l'art de plaire;
Ou de l'aménité vantant les seuls attraits,
Du carquois de Momus émousser tous les traits:
Je connois trop le prix d'un riant badinage.
Mais je hais d'un plaisant l'absurde persiflage,
Son babil étranger, ses barbares accens!
Un bouffon sait tout feindre, excepté le bon sens.
Je plains le malheureux qui s'est mis dans la tête
De plaire aux gens d'esprit à force d'être bête.
Qu'un monsieur Turcaret savoure en se pâmant
De ces mots à gros sel le stupide enjouement;
Ce jargon sert toujours de voile à la sottise.
Le véritable esprit craint tout ce qui déguise.
Semblable à la beauté, la nature est sans art;
Les Graces et d'Egmont n'ont pas besoin de fard.
Brancas, moins ingénue, en auroit moins de charmes;
Ses yeux du sentiment n'empruntent que les armes.
La feinte avilit l'âme, et, dans les moindres jeux,
Le vrai de nos plaisirs est le principe heureux.
Il est un art charmant d'amuser et de rire:
Il faut du sel attique égayer la satire.
L'adresse est de choisir le trait qu'on doit lancer:
Qu'il effleure en volant et pique sans blesser;
Vif sans être indécent, gai sans être frivole,
Il faut lancer, parer gaîment le trait qui vole.
On sourit, quand du feu d'un mot qui semble éteint,
L'étincelle avec art frappe au but qu'elle atteint;
Mais on est indigné du Cyclope difforme,
Qui sur l'aimable Acis jette sa roche énorme;
Galathée, en pleurant, s'enfuit sous les roseaux.
Jadis Vulcain forma d'invisibles réseaux:
Tels sont les rets subtils d'un railleur socratique.
On aime un bon plaisant, on abhorre un caustique.
Voltaire parmi nous, rieur vif et malin,
Décocha l'épigramme avec un air badin.
Par cet art autrefois l'ingénieux Catulle,
Sur César, en jouant, lança le ridicule;
De ce railleur exquis retenons bien le mot:
« Rien n'est plus sot, dit-il, que le rire d'un sot. »

LEBRUN, *de l'Institut.*

Digitized by Google

ENIGME.

J'ai le corps blanc et l'ame noire,
Aussi tu peux aisément croire
Que je suis faite pour le mal.
Quand on en donne le signal
On me déchire et l'on me brûle,
Afin que par un coup fatal
Le foible succombe ou recule.

F. Bonnet (de l'Isle.)

LOGOGRIPHE.

En me décomposant, de moi l'on peut extraire

Festin, amis, témoins, mariage, notaire,
Amiens, Niort, Angers, Reims, Mantes, Saint-Omer,
Naître, agiter, gémir, oser, sentir, aimer,
Ton, notes, re, mi, fa, son, air, gosier, ramage,
Aisne, Saône, Tamise, Oise, Marne, Mein, Tage,
Songe, mânes, fantôme, antre, monstre, géant,
Mine, or, argent, étaim, agate, fer, aimant,
Anatomie, organe, os, nerfs, sang, rate, foie,
Geai, tarin, agami, serin, taon, faisan, oie,
Ogre, tigre, magot, âne, faon, singe, rat,
Rétif, maigre, fort, sage, ignare, ingrat,
Iman, émir, aga, roi, trône, sénat, mitre,
Estragon, tamarin, anis, origan, nitre.

Pon..... Sim... (de Reims.)

CHARADE.

Mon premier, jeune ou vieux,
N'a jamais qu'une face,
Quoique toujours sur deux;
Mon second ne trouve point place
Chez l'homme malheureux;
Et mon tout, que tracasse
Un ennemi dur, furieux,
Sait donner de la grace,
Du prix à deux beaux yeux.

F. Bonnet (de l'Isle.)

Le mot de l'Enigme du dernier N° est *Nuit*.
Celui du Logogriphe est *Quinola*, où l'on trouve *Nil, lin, an, Ali, lion, Laon, la*.
Celui de la Charade est *But-or*.

Digitized by Google

Mémoires de Louis XIV. Un vol in-8°. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Garnery*, libraire, rue de Seine, ancien hôtel de Mirabeau ; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

DEPUIS quelque temps les journaux nous annonçoient des *OEuvres* de Louis XIV. Ce titre avoit choqué les personnes qui attachent encore quelque prix à la justesse des termes et à la décence du langage. Elles observoient qu'un auteur peut seul appeler *OEuvres* ses propres travaux, lorsqu'il les livre lui-même au public; qu'il faut en outre que cet auteur soit pris dans les rangs ordinaires de la société, et qu'il ait écrit non de simples Mémoires historiques, mais des ouvrages de sciences ou de littérature; que dans tous les cas un roi n'est point un auteur de profession, et que par conséquent il ne publie jamais des *OEuvres*.

Il est vrai que dans l'antiquité les premiers empereurs romains cultivoient les lettres; mais ces empereurs avoient été de simples citoyens avant de s'asseoir sur la pourpre. César n'étoit qu'un chef de légion lorsqu'il écrivit l'Histoire de la conquête des Gaules, et les Commentaires du capitaine ont fait depuis la gloire de l'empereur. Si les Maximes de Marc-Aurèle honorent encore aujourd'hui sa mémoire, Claude et Néron s'attirèrent le mépris même du peuple romain pour avoir recherché les triomphes du poète et du littérateur.

Dans les monarchies chrétiennes, où la dignité royale a été mieux connue, on a vu rarement le souverain descendre dans une lice où la victoire même n'est presque jamais sans honte, parce que l'adversaire est presque toujours sans noblesse. Quel-

Digitized by Google

ques princes d'Allemagne, qui ont mal gouverné, ou qui ont même perdu leur pays pour s'être livrés à l'étude des sciences, excitent plutôt notre pitié que notre admiration : Denys, maître d'école à Corinthe, étoit aussi un roi homme de lettres. On voit encore à Vienne une Bible chargée de notes de la main de Charlemagne ; mais ce monarque ne les avoit écrites que pour lui-même, et pour satisfaire sa piété. Charles V, François I, Henri IV, Charles IX, aimèrent les lettres sans avoir la prétention de devenir auteurs. Quelques reines de France ont laissé des vers, des Nouvelles, des Mémoires : on a pardonné à leur dignité en faveur de leur sexe. L'Angleterre, d'où nous sont venus de dangereux exemples, compte seule plusieurs *écrivains* parmi ses monarques : Alfred, Henri VIII, Jacques I, ont fait de véritables livres ; mais le roi-auteur par excellence, dans les siècles modernes, c'est Frédéric. Ce prince a-t-il perdu, a-t-il gagné en renommée à la publication de ses *OEuvres?* Question que nous n'aurions pas de peine à résoudre, si nous ne consultions que notre sentiment.

Nous avons été d'abord un peu rassurés en ouvrant le Recueil que nous annonçons. Premièrement, ce ne sont point des *OEuvres ;* ce sont de simples Mémoires faits par un père pour l'instruction de son fils. Eh ! qui doit veiller à l'éducation de ses enfans, si ce n'est un roi ? Peut-on jamais trop inspirer l'amour des devoirs et de la vertu aux princes d'où dépend le bonheur de tant d'hommes ? Pleins d'un juste respect pour la mémoire de Louis XIV, nous avons ensuite parcouru avec inquiétude les écrits de ce grand monarque. Il eût été cruel de perdre encore une admiration. C'est avec un plaisir extrême que nous avons retrouvé le Louis XIV tel qu'il est parvenu à la postérité, tel que l'a peint madame de Motteville : « Son grand sens et ses bonnes » intentions, dit-elle, firent connoître les semences

Digitized by Google

» d'une science universelle, qui avoient été cachées » à ceux qui ne le voyoient pas dans le particulier; » car il parut tout d'un coup politique dans les » affaires d'état, théologien dans celles de l'Eglise, » exact en celles de finance; parlant juste, prenant » toujours le bon parti dans les conseils, sensible » aux intérêts des particuliers; mais ennemi de l'in- » trigue et de la flatterie, et sévère envers les » grands de son royaume qu'il soupçonnoit avoir » envie de le gouverner. Il étoit aimable de sa per- » sonne, honnête et de facile accès à tout le monde; » mais avec un air grand et sérieux qui imprimoit » le respect et la crainte dans le public. »

Et telles sont précisément les qualités que l'on trouve et le caractère que l'on sent dans le Recueil des pensées de ce prince. Ce Recueil se compose :

1°. De Mémoires adressés au grand dauphin : ils commencent en 1661, et finissent en 1665.

2°. De Mémoires militaires sur les années 1673 et 1678.

3°. De Réflexions sur le *Métier de Roi*.

4°. D'Instructions à Philippe V.

5°. De dix-huit Lettres au même prince, et d'une Lettre de madame de Maintenon.

On connoissoit déjà de Louis XIV, un Recueil de Lettres, et une traduction des Commentaires de César (1). On croit que Pelisson ou Racine (2) ont revu les Mémoires que l'on vient de publier;

(1) Voltaire nie que cette traduction soit de Louis XIV.

(2) S'il falloit en juger par le style, je croirois que Pelisson a eu la plus grande part à ce travail. Du moins il me semble qu'on peut reconnoître quelquefois sa phrase symétrique et arrangée avec art. Quoi qu'il en soit, les pensées de Louis XIV, mises en ordre par Racine ou Pelisson, sont un assez beau monument. Rose, marquis de Coye, homme de beaucoup d'esprit et secrétaire de Louis XIV, pourroit bien aussi avoir revu les Mémoires.

Digitized by Google

mais il est certain, d'ailleurs, que le fond des choses est de Louis XIV. On reconnoît partout ses principes religieux, moraux, politiques; et les notes ajoutées de sa propre main aux marges des Mémoires, ne sont inférieures au texte ni pour le style, ni pour les pensées.

Et puis c'est un fait attesté par tous les écrivains, que Louis XIV s'exprimoit avec une noblesse particulière : « Il parloit peu et bien, dit madame de » Motteville; ses paroles avoient une grande force » pour inspirer dans les cœurs et l'amour et la » crainte, selon qu'elles étoient douces ou sévères. » — « Il s'exprimoit toujours noblement et avec pré» cision, dit Voltaire. » — Il auroit même excellé dans les graces du langage, s'il avoit voulu en faire une étude. Monschenay raconte qu'il lisoit un jour l'épître de Boileau sur le passage du Rhin, devant mesdames de Thiange et de Montespan; « il la lut » avec des *tons si enchanteurs*, que madame de » Montespan lui arracha l'épître des mains, en s'é» criant qu'il y avoit là quelque chose de surna» turel, et qu'elle n'avoit jamais rien entendu de si » bien prononcé. »

Cette netteté de pensée, cette noblesse d'élocution, cette finesse d'une oreille sensible à la belle poésie, forment déjà un préjugé en faveur du style des Mémoires, et prouveroient (si l'on avoit besoin de preuves) que Louis XIV peut fort bien les avoir écrits. En citant quelques morceaux de ces Mémoires, nous les ferons mieux connoître aux lecteurs.

Le roi parlant des différentes mesures qu'il prit au commencement de son règne, ajoute :

« Il faut que je vous avoue qu'encore que j'eusse auparavant sujet d'être content de ma propre conduite, les éloges que cette nouveauté m'attiroit, me donnoient une continuelle inquiétude, par la crainte que j'avois toujours de ne les pas assez bien mériter.

» Car enfin je suis bien aise de vous avertir, mon fils, que

Digitized by Google

» c'est une chose fort délicate que la louange, qu'il est bien » mal aisé de ne s'en pas laisser éblouir, et qu'il faut beau- » coup de lumières pour savoir discerner au vrai ceux qui » nous flattent d'avec ceux qui nous admirent.

» Mais quelque obscures que puissent être en cela les in- » tentions de nos courtisans, il y a pourtant un moyen assuré » pour profiter de tout ce qu'ils disent à notre avantage, et » ce moyen n'est autre chose que de nous examiner sévère- » ment nous-mêmes sur chacune des louanges que les autres » nous donnent. Car, lorsque nous en entendrons quelqu'une » que nous ne méritons pas en effet, nous la considérerons » aussitôt (suivant l'humeur de ceux qui nous l'auront » donnée), ou comme un reproche malin de quelque défaut, » dont nous tâcherons de nous corriger, ou comme une se- » crète exhortation à la vertu que nous ne sentons pas en » nous. »

On n'a jamais rien dit sur le danger des flatteurs de plus délicat et de mieux observé. Un homme qui connoissoit si bien la valeur des louanges méritoit sans doute d'être beaucoup loué. Ce passage est sur-tout remarquable par une certaine ressemblance avec quelques préceptes du Télémaque. Dans ce grand siècle, la vertu et la raison donnoient au prince et au sujet un même langage.

Le morceau suivant, écrit tout entier de la main de Louis XIV, n'est pas un des moins beaux des Mémoires:

« Ce n'est pas seulement dans les importantes négociations » que les princes doivent prendre garde à ce qu'ils disent, » c'est même dans les discours les plus familiers et les plus » ordinaires. C'est une contrainte sans doute fâcheuse, mais » absolument nécessaire à ceux de notre condition, de ne » parler de rien à la légère. Il se faut bien garder de pen- » ser qu'un souverain, parce qu'il a l'autorité de tout faire, » ait aussi la liberté de tout dire; au contraire, plus il est » grand et respecté, plus il doit être circonspect. Les choses » qui ne seroient rien dans la bouche d'un particulier, de- » viennent souvent importantes dans celle d'un prince. La » moindre marque de mépris qu'il donne d'un particulier, » fait au cœur de cet homme une plaie incurable. Ce qui » peut consoler quelqu'un d'une raillerie piquante ou d'une » parole de mépris que quelqu'autre a dit de lui, c'est, ou » qu'il se promet de trouver bientôt occasion de rendre la

Digitized by Google

» pareille, ou qu'il se persuade que ce qu'on a dit ne fera » pas d'impression sur l'esprit de ceux qui l'ont entendu. » Mais celui de qui le souverain a parlé, sent son mal d'au- » tant plus impatiemment, qu'il n'y voit aucune de ces con- » solations. Car enfin il peut bien dire du mal du prince qui » en a dit de lui, mais il ne sauroit le dire qu'en secret, et » ne peut pas lui faire savoir ce qu'il en dit, qui est la seule » douceur de la vengeance. Il ne peut pas non plus se persua- » der que ce qui a été dit n'aura pas été approuvé ni écouté, » parce qu'il sait avec quels applaudissemens sont reçus tous » les sentimens de ceux qui ont en main l'autorité. »

La générosité de ces sentimens est aussi touchante qu'admirable. Un monarque qui donnoit de pareilles leçons à son fils avoit sans doute un véritable cœur de roi, et il étoit digne de commander à un peuple dont le premier bien est l'honneur.

La pièce intitulée *le Métier de Roi*, dans le nouveau Recueil, avoit été citée dans *le Siècle de Louis XIV*. « *Elle dépose à la postérité*, dit Voltaire, » *en faveur de la droiture et de la magnanimité* » *de son ame.* »

Nous sommes fâchés que l'éditeur des Mémoires, qui paroît d'ailleurs plein de candeur et de modestie, ait donné à ce morceau le titre de *Métier de Roi*. Louis XIV s'est servi de ce mot dans le cours de ses Réflexions; mais il n'est pas vraisemblable qu'il l'ait employé comme *titre*. Il y a plus, il est probable que ce prince eût corrigé cette expression, s'il eût prévu que ses écrits seroient un jour publiés. La royauté n'est point un métier, c'est un caractère; l'oint du Seigneur n'est point un acteur qui joue un rôle, c'est un magistrat qui remplit une fonction : on ne fait point le métier de roi comme on fait celui de charlatan. Louis XIV, dans un moment de dégoût, ne songeant qu'aux fatigues de la royauté, a pu l'appeler un *métier*, et un métier très-pénible; mais donnons-nous garde de prendre ce mot dans un sens absolu. Ce seroit apprendre aux hommes que tout est *métier* ici-bas; que nous

Digitized by Google

sommes tous dans ce monde des espèces d'empyriques montés sur des tréteaux pour vendre notre marchandise aux passans. Une pareille vue de la société mèneroit à des conséquences funestes.

Voltaire avoit encore cité les Instructions à Philippe V, mais il en avoit retranché les premiers articles. Il est malheureux de rencontrer sans cesse cet homme célèbre dans l'histoire littéraire du dernier siècle, et de l'y voir jouer si souvent un rôle peu digne d'un honnête homme et d'un beau génie. On devinera aisément pourquoi l'historien de Louis XIV avoit omis les premiers articles des Instructions; les voici :

1. Ne manquez à aucun de vos devoirs, sur-tout envers Dieu.

2. Conservez-vous dans la pureté de votre éducation.

3. Faites honorer Dieu partout où vous aurez du pouvoir; procurez sa gloire; donnez-en l'exemple : c'est un des plus grands biens que les rois puissent faire.

4. Déclarez-vous, en toute occasion, pour la vertu contre le vice.

Saint-Louis mourant, étendu sur un lit de cendre devant les ruines de Carthage, donna à-peu-près les mêmes instructions à son fils :

« Beau fils, la première chose que je t'enseigne » et commande à garder si est, que de tout ton » cœur, tu aimes Dieu, et te garde bien de faire » chose qui lui déplaise. Si Dieu t'envoie adversité, » reçois-la bénignement, et lui en rends grace; s'il » te donne prospérité, si l'en remercie très-humblement : car on ne doit pas guerroyer Dieu de » ses dons qu'il nous fait. Aie le cœur doux et » piteux aux pauvres; ne boute pas sus trop grans » tailles, ni subsides à ton peuple. Fuis la compagnie » des mauvais. »

On aime à voir deux de nos plus grands princes,

Digitized by Google

à deux époques si éloignées l'une de l'autre, donner à leurs fils des principes semblables de religion et de justice. Si la langue de Joinville et celle de Racine ne nous avertissoient que quatre cents ans d'intervalle séparent Saint-Louis de Louis XIV, on pourroit croire que ces instructions sont du même siècle. Tandis que tout change dans le monde, il est beau que des ames royales gardent incorruptible le dépôt sacré de la vérité et de la vertu.

Louis XIV, et c'est une des choses les plus attachantes de ses Mémoires, confesse souvent ses fautes et les offre pour leçons à son fils :

« On attaque le cœur d'un prince comme une place. Le » premier soin est de s'emparer de tous les postes par où » on y peut approcher. Une femme adroite s'attache d'abord » à éloigner tout ce qui n'est pas dans ses intérêts; elle donne » du soupçon des uns et du dégoût des autres, afin qu'elle » seule et ses amis soient favorablement écoutés; et si nous » ne sommes en garde contre cet usage, il faut, pour la » contenter elle seule, mécontenter tout le reste du monde.

» Dès-lors que vous donnez à une femme la liberté de » vous parler de choses importantes, il est impossible qu'elle » ne vous fasse faillir.

» La tendresse que nous avons pour elle, nous faisant » goûter ses plus mauvaises raisons, nous fait tomber insen- » siblement du côté où elle penche, et la foiblesse qu'elle » a naturellement, lui faisant souvent préférer des intérêts » de bagatelles aux plus solides considérations, lui font pres- » que toujours prendre le mauvais parti.

» Elles sont éloquentes dans leurs expressions, pressantes » dans leurs prières, opiniâtres dans leurs sentimens; et tout » cela n'est souvent fondé que sur une aversion qu'elles au- » ront pour quelqu'un, sur le dessein d'en avancer un autre, » ou sur une promesse qu'elles auront faite légèrement. »

Cette page est écrite avec une singulière élégance; et si la main de Racine paroît quelque part, on pourroit peut-être la retrouver ici. Mais l'oserions-nous dire? Une telle connoissance des femmes prouve que le monarque, en se confessant, n'étoit peut-être pas bien guéri de sa foiblesse. Les anciens disoient de certains prêtres des Dieux : « Beaucoup portent le

Digitized by Google

» thyrse, et peu sont inspirés. » Il en est ainsi de de la passion qui subjuguoit Louis XIV : beaucoup l'affectent et peu la ressentent ; mais aussi, quand elle est réelle, on ne peut guère se méprendre à *l'inspiration* de son langage.

Au reste, Louis XIV avoit appris à connoître la juste valeur de ces attachemens que le plaisir forme et détruit. Il vit couler les larmes de madame de la Vallière, et il lui fallut supporter les cris et les reproches de madame de Montespan. La sœur du fameux comte de Lautrec, abandonnée de François I, ne s'emporta point ainsi en plaintes inutiles. Le roi lui ayant fait redemander les joyaux chargés de devises qu'il lui avoit donnés dans les premiers momens de sa tendresse, elle les renvoya fondus et convertis en lingots. « Portez cela au roi, dit-elle. Puisqu'il » lui a plu de me révoquer ce qu'il m'avoit donné » si libéralement, je les lui rends et lui renvoie en » lingots d'or. Quant aux devises, je les ai si bien » empreintes en ma pensée, et les y tiens si chères, » que je n'ai pu permettre que personne en dis- » posât et jouît, et en eût de plaisir que moi- » même (1). »

Si nous en croyons Voltaire, la mauvaise éducation de Louis XIV auroit privé ce prince des leçons de l'histoire. Ce défaut de connoissances n'est point du tout sensible dans les Mémoires. Le roi paroît au contraire avoir eu des idées assez étendues sur l'histoire moderne, et même sur celle des Grecs et des Romains. Il raisonne en politique avec une sagacité surprenante ; il fait parfaitement sentir, à propos de Charles II, roi d'Angleterre, le vice de ces états qui sont gouvernés par des corps délibérans ; il parle des désordres de l'anarchie comme un prince qui en avoit été témoin dans sa jeunesse ; il savoit fort bien ce qui manquoit à la France, ce

(1) Brantôme.

Digitized by Google

qu'elle pouvoit obtenir; quel rang elle devoit occuper parmi les nations : « Etant persuadé, dit-il, » que l'infanterie française n'avoit pas été jusqu'à » présent fort bonne, je voulus chercher les moyens » de la rendre meilleure. » Il ajoute ailleurs : « Pourvu qu'un prince ait des sujets, il doit avoir » des soldats; et quiconque ayant un état bien peuplé, manque d'avoir de bonnes troupes, ne se » doit plaindre que de sa paresse et de son peu » d'application. » On sait en effet que c'est Louis XIV qui a créé notre armée, et environné la France de cette ceinture de places fortes, qui la rend inexpugnable. On voit enfin qu'il regrettoit les temps où ses sujets étoient maîtres du monde :

« Lorsque le titre d'empereur fut mis dans » notre maison, dit-il, elle possédoit à la fois la » France, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, et la » meilleure partie de l'Espagne, qu'elle avoit distribuée entre divers particuliers, avec réserve de la » souveraineté. Les sanglantes défaites de plusieurs » peuples venus du Nord et du Midi avoient porté » si loin la terreur de nos armes, que toute la terre » trembloit au seul bruit du nom français et de la » grandeur impériale. »

Ces passages prouvent que Louis XIV connoissoit la France, et qu'il en avoit médité l'histoire. En portant ses regards encore plus haut, ce prince eût vu que les Gaulois, nos premiers ancêtres, avoient pareillement subjugué la terre, et que toutes les fois que nous sortons de nos limites, nous ne faisons que rentrer dans notre héritage. L'épée de fer d'un Gaulois a seule servi de contre-poids à l'empire du monde. « La nouvelle arriva d'Occident en Orient, » dit un historien, qu'une nation hyperboréenne » avoit pris en Italie une ville *grecque* appelée » Rome. » Le nom de Gaulois vouloit dire *voyageur*. A la première apparition de cette race puissante, les

Digitized by Google

Romains déclarèrent qu'elle étoit née pour la ruine des villes et la destruction du genre humain.

Partout où il s'est remué quelque chose de grand, on retrouve nos ancêtres. Les Gaulois seuls ne se turent point à la vue d'Alexandre devant qui la terre se taisoit. « Ne craignez-vous point ma puissance, dit » à leurs députés le vainqueur de l'Asie? » — « Nous » ne craignons qu'une chose, répondirent-ils, c'est » que le ciel tombe sur notre tête. » César ne put les vaincre qu'en les divisant, et il mit plus de temps à les dompter qu'à soumettre Pompée et le reste du monde.

Tous les lieux célèbres dans l'univers ont été assujétis à nos pères. Non-seulement ils ont pris Rome, mais ils ont ravagé la Grèce, occupé Byzance, campé sur les ruines de Troie, possédé le royaume de Mithridate, et vaincu au-delà du Taurus ces Scythes qui n'avoient été vaincus par personne. La valeur des Gaulois décidoit de toute part du sort des empires. L'Asie leur payoit tribut. Les princes les plus renommés de cette partie de la terre, les Antiochus, les Antigonus courtisoient ces guerriers redoutables; et les rois tombés du trône se retiroient à l'abri de leur épée. Ils firent la principale force de l'armée d'Annibal; dix mille d'entr'eux défendirent seuls contre Paule Emile la couronne d'Alexandre, dans le combat où Persée vit passer l'empire des Grecs sous le joug des Latins. A la bataille d'Actium, les Gaulois disposèrent encore du sceptre du monde, puisqu'ils décidèrent la victoire en se rangeant sous les drapeaux d'Auguste.

C'est ainsi que le destin des royaumes paroît attaché dans chaque siècle au sol de la Gaule, comme à une terre fatale, et marquée d'un sceau mystérieux. Tous les peuples semblent avoir ouï successivement cette voix qui annonça l'arrivée de Brennus à Rome, et qui disoit à Céditius au milieu de la nuit: « Céditius, » va dire aux tribuns que les Gaulois seront demain » ici. »

Digitized by Google

Les Mémoires de Louis XIV augmenteront sa renommée : ils ne dévoilent aucune bassesse, ils ne révèlent aucun de ces honteux secrets que le cœur humain cache trop souvent dans ses abymes. Vu de plus près et dans l'intimité de la vie, Louis XIV ne cesse point d'être Louis-le-Grand; on est charmé qu'un si *beau buste* n'ait point une *tête vuide*, et que l'ame réponde à la noblesse des dehors. « C'est » un prince, disoit Boileau, qui ne parle jamais sans » avoir pensé. Il construit admirablement tout ce » qu'il dit; ses moindres réparties sentent le souve- » rain; et quand il est dans son domestique, il semble » recevoir la loi plutôt que de la donner. » Eloge que les Mémoires confirment de tous points. On connoît cette foule de mots où brille la magnanimité de Louis XIV. Le prince de Condé lui disoit un jour qu'on avoit trouvé une image d'Henri IV attachée à un poteau et traversée d'un poignard avec une inscription odieuse pour le prince régnant. « *Je m'en* » *console*, dit le monarque : *on n'en a pas fait autant* » *contre les rois fainéans.* » On prétend que dans les derniers temps de sa vie il trouva sous son couvert, en se mettant à table, un billet à-peu-près conçu ainsi : « Le roi est debout à la place des Victoires, à cheval » à la place Vendôme; quand sera-t-il couché à » Saint-Denis! » Louis prit le billet, et le jetant par-dessus sa tête, répondit à haute voix : « *Quand il* » *plaira à Dieu.* » Prêt à rendre le dernier soupir, il fit appeler les seigneurs de sa cour : « Messieurs, » dit-il, je vous demande pardon des mauvais exemples » que je vous ai donnés; je vous fais mes remercî- » mens de l'amitié que vous m'avez toujours marquée. » Je vous demande pour mon petit-fils la même fidé- » lité.... Je sens que je m'attendris et que je vous » attendris aussi. Adieu, messieurs, souvenez-vous » quelquefois de moi. » Il dit à son médecin qui pleuroit : « M'avez-vous cru immortel? » Mad. de La Fayette a écrit de ce prince qu'on le trouvera sans doute « un des plus grands rois, et des plus *honnêtes* » *hommes*

Digitized by Google

» *hommes de son royaume.* » Cela n'empêche pas qu'à ses funérailles le peuple ne chantât des *Te Deum*, et n'insultât au cercueil : *Numquid cognoscentur mirabilia tua, et justitia tua in terrâ oblivionis ?*

Que nous reste-t-il à ajouter à la louange d'un prince qui a civilisé l'Europe, et jeté tant d'éclat sur la France ? Rien que ce passage tiré de ses Mémoires :

« Vous deviez savoir avant toutes choses, mon fils, que » nous ne saurions montrer trop de respect pour celui qui » nous fait respecter de tant de milliers d'hommes.

» La première partie de la politique est celle qui nous » enseigne à le bien servir. La soumission que nous avons » pour lui, est la plus belle leçon que nous puissions donner » de celle qui nous est due ; et nous péchons contre la pru- » dence, aussi bien que contre la justice, quand nous man- » quons de vénération pour celui dont nous ne sommes que » les lieutenans.

» Quand nous aurons armé tous nos sujets pour la dé- » fense de sa gloire, quand nous aurons relevé ses autels » abattus, quand nous aurons fait connoître son nom aux » climats les plus reculés de la terre, nous n'aurons fait » que l'une des parties de notre devoir, et sans doute nous » n'aurons pas fait celle qu'il desire le plus de nous, si nous » ne nous sommes soumis nous-mêmes au joug de ses com- » mandemens. Les actions de bruit et d'éclat ne sont pas » toujours celles qui le touchent davantage, et ce qui se passe » dans le secret de notre cœur est souvent ce qu'il observe » avec plus d'attention.

» Il est infiniment jaloux de sa gloire, mais il sait mieux » que nous discerner en quoi elle consiste. Il ne nous a peut- » être fait si grands qu'afin que nos respects l'honorassent da- » vantage, et si nous manquons de remplir en cela ses » desseins, peut-être qu'il nous laissera tomber dans la pous- » sière de laquelle il nous a tirés.

» Plusieurs de mes ancêtres, qui ont voulu donner à leurs » successeurs de pareils enseignemens, ont attendu pour cela » l'extrémité de leur vie, mais je ne suivrai pas en ce point » leur exemple. Je vous en parle dès cette heure, mon fils, » et vous en parlerai toutes les fois que j'en trouverai l'oc- » casion. Car, outre que j'estime qu'on ne peut de trop » bonne heure imprimer dans les jeunes esprits des pensées » de cette conséquence, je crois qu'il se peut faire que ce

Digitized by Google

» qu'ont dit ces princes dans un état si pressant, ait quelquefois été attribué à la vue du péril où ils se trouvoient; au » lieu que vous en parlant maintenant, je suis assuré que la » vigueur de mon âge, la liberté de mon esprit et l'état florissant de mes affaires, ne vous pourront jamais laisser » pour ce discours aucun soupçon de foiblesse ou de déguisement. »

C'étoit en 1661 que Louis XIV donnoit cette sublime leçon à son fils.

DE CHATEAUBRIAND.

Œuvres posthumes de Marmontel. Quatre vol. in-12. Prix : 12 fr., et 15 fr. par la poste. A Paris, chez *Xhrouet*, lib., rue des Moineaux; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, n°. 17.

(*Premier extrait.*)

On se plaint tous les jours de l'état de stérilité dans lequel languit depuis long-temps la littérature. En effet, presque tous les écrivains qui avoient donné dans leur jeunesse des lueurs de talent, découragés par les revers imprévus qui ont suivi des succès prématurés, gardent maintenant le silence et semblent s'être condamnés à l'inaction. Cependant les années s'accumulent, la saison du travail s'enfuit, les germes les plus heureux se dessèchent faute de culture. Chaque jour voit disparoître des écrivains distingués, sans qu'il s'élève personne pour les remplacer. Au lieu de nous offrir des ouvrages que la postérité puisse opposer à ceux des deux derniers siècles, toutes les productions modernes se réduisent à des notices littéraires qu'on place à la tête des éditions nouvelles d'auteurs anciens, et à des articles de journaux sur ces mêmes auteurs : c'est-à-dire, à une multitude de critiques, bonnes ou mauvaises, sur des livres jugés depuis long-temps.

Au milieu de cette langueur léthargique, dans laquelle paroissent plongés presque tous les gens de lettres, un des

Digitized by Google

écrivains les plus féconds du siècle dernier semble encore vouloir se charger de la gloire de celui-ci. On diroit que du fond de son tombeau, Marmontel prétend se venger du silence auquel les circonstances l'avoient condamné dans les dernières années de sa vie. Ses Œuvres posthumes, publiées coup sur coup depuis un an, auroient suffi, si on ne considère que le nombre des volumes, à occuper la vie entière d'un écrivain laborieux; mais quoiqu'elles ne soient pas sans mérite, il ne paroît pas qu'elles augmentent beaucoup la réputation de l'auteur. L'ouvrage le plus important qu'elles présentent, les *Mémoires sur la Régence*, attirèrent un moment l'attention publique au moment où ils parurent; on les jugea curieux pour le fonds, mais on y trouva les faits mal liés, mal ordonnés entr'eux, et l'on ne se crut pas tout-à-fait dédommagé du défaut absolu d'ensemble par un style correct et même assez élégant, mais froid et sans couleur, et par conséquent fort éloigné de celui qui convient à l'histoire. Les *Mémoires sur la vie de l'Auteur* furent lus avec plus d'avidité encore. Des anecdotes sur des personnages célèbres, des peintures assez fidelles du ton et des mœurs qui régnoient dans certaines sociétés du dernier siècle, des intrigues de coulisse, des histoires scandaleuses, ne pouvoient manquer de piquer la curiosité de bien des lecteurs; mais tous furent étonnés de lire sur le titre, que ces récits, souvent assez libres, qui pouvoient être amusans pour le public, étoient consacrés par un père à l'instruction de ses enfans. Aujourd'hui l'on va voir ce même père donner des leçons sur la grammaire, la logique, la métaphysique et la morale : occupation bien plus convenable sans doute que celle d'entretenir ses élèves des aventures galantes de sa jeunesse; et peut-être les lecteurs, par un jugement tout opposé à celui qu'ils ont porté sur les Mémoires, avoueront que ces leçons ont pu être fort utiles à ceux pour qui elles furent écrites, mais décideront qu'elles ne devoient pas sortir de leurs mains. « En effet, diront-ils, » chaque instituteur, chaque père de famille peut imaginer » une méthode particulière d'instruction dont il recueillera » d'autant plus d'avantages, qu'elle sera mieux adaptée au

Digitized by Google

» caractère particulier de ses élèves; mais faudra-t-il que le » public soit condamné à lire tous les traités de métaphysique, » de géographie, d'histoire, etc., etc., qui seront écrits pour » cet usage? Nous avons un si grand nombre de grammaires, » de logiques, de livres élémentaires de toute espece, com- » posés les uns avec les autres, qu'il y a un terrible préjugé » contre tout ce qui paroît de nouveau dans ce genre, et » qu'il n'est plus permis d'en augmenter le nombre si on ne » fait beaucoup mieux que ce qui existe déjà. » Avant de décider si le Cours d'Etudes de Marmontel se trouve dans ce cas, nous allons jeter successivement un coup d'œil sur les divers traités qui le composent : nous commencerons par la Grammaire.

L'étude de cette science est une des plus pénibles auxquelles l'enfance puisse être condamnée, et malheureusement c'est une des premières qu'on est forcé de lui enseigner quand on veut la former à la connoissance des langues anciennes. De combien de pleurs n'avons-nous pas tous arrosé nos syntaxes grecque et latine? Combien de fois n'avons-nous pas répété, sans les comprendre, ces règles si difficiles, qui depuis si longtemps sont la terreur des classes? Ceux qui regrettent si souvent leur enfance, ont oublié apparemment tous les chagrins qui l'accompagnent : s'ils sont moins profonds que ceux qui affligent l'homme dans les autres périodes de sa vie, ils renaissent presque à chaque instant de la journée. L'enfant ne connoît à la vérité ni les passions violentes de la jeunesse, ni les inquiétudes de l'âge mûr; mais les langues savantes, avec leurs verbes réguliers et irréguliers, et toutes les épines de leurs syntaxes, et toutes les bizarreries de l'usage, lui paroissent inventées pour son tourment; et si l'on se rappelle tout l'appareil des châtimens qui punissent en lui la paresse et l'amour du jeu, ses deux seules passions, on en conclura cette vérité consolante, que la mesure des biens et des maux est à-peu-près la même pour tous les âges de la vie.

Les difficultés attachées aux élémens des langues anciennes une fois surmontées, l'étude de la langue française devient facile, sur tout pour les enfans qui sont élevés sous les yeux

Digitized by Google

paternels ou sous les soins d'un maître particulier. Ils connoissent déjà les principes fondamentaux qui sont communs à tous les idiomes; un long usage les a familiarisés avec les termes les plus abstraits de la grammaire. Accoutumés d'ailleurs à n'entendre autour d'eux qu'un langage pur et correct; exactement repris toutes les fois que, se laissant conduire par une analogie souvent trompeuse, ils méconnoissent les lois que l'usage a introduites, ils savent déjà leur langue avant d'en connoître un seul principe. Ils possèdent du moins ce qui est le plus long et le plus indispensable à acquérir. En effet, ce qu'on appelle *routine* est absolument nécessaire pour bien parler et bien écrire un idiome quelconque; sans elle il n'y a ni naturel, ni variété, ni énergie dans le style. Que deviendroient la chaleur qui anime un écrivain éloquent, l'inspiration qui fait courir sa plume, s'il étoit obligé de se demander à chaque phrase quelles règles de la grammaire il doit observer? C'est par la crainte continuelle de les violer dans leurs moindres détails, que les grammairiens de profession sont toujours de froids écrivains; que leurs phrases, exactement concertées, se traînent toujours de la même manière; que souvent même elles deviennent entortillées et confuses. Chez eux la pensée n'est que l'accessoire : le principal est de bien aligner les mots dans l'ordre que prescrit le bel usage et les règles qu'ils ont établies eux-mêmes. Ce n'est pas ainsi que procèdent les grands écrivains. Ils se sont tellement pénétrés du génie de la langue, qu'ils le devinent, pour ainsi dire, jusque dans ses caprices. Celui à qui un instinct prompt et infaillible ne révèle pas pourquoi telle expression est préférable à telle autre, pourquoi tel mot doit être placé ici plutôt que là, quand même il en ignoreroit la raison métaphysique ou grammaticale; celui-là, dis-je, ne saura jamais écrire. On ne doit pas conclure de tout ceci qu'il faille négliger la grammaire, mais seulement qu'il ne suffit pas d'en posséder toutes les règles, et qu'il est encore plus essentiel de former le goût d'un élève que de lui bien apprendre la syntaxe.

Telle est la marche que Marmontel avoit adoptée pour ses

Digitized by Google

enfans. Il les avoit déjà instruits dans les langues anciennes, il les avoit familiarisés avec nos bons auteurs avant de leur mettre dans les mains ses Leçons sur la langue Française. Comme nous ignorons quelles étoient les dispositions particulières de ses élèves, nous nous plaisons à croire que ce Traité étoit plus propre qu'aucun autre à les instruire ; mais il aura certainement, aux yeux du public, le double défaut d'être à la fois incomplet, puisqu'il ne contient ni les définitions premières, ni les conjugaisons; et beaucoup trop long, puisqu'il forme un gros volume. On y voit exposés, dans une foule de remarques particulières, des points de grammaire sur lesquels l'usage éclaire aussi bien que toutes les règles; et tous ces détails, qu'il est moralement impossible de se fixer dans la tête, ne servent qu'à faire perdre de vue les principes généraux qu'il faut absolument retenir. *Le secret d'ennuyer est celui de tout dire*, a dit Boileau : c'est aussi celui de ne rien apprendre. Les lois du langage, comme toutes les autres lois, ne sauroient jamais être ni trop simples ni en trop petit nombre, afin qu'elles soient moins exposées à être méconnues par l'ignorance, et que la chicane trouve moins de prétextes pour en excuser la violation.

Les Leçons de Marmontel offrent encore un autre inconvénient qui doit les rendre peu propres à l'instruction des enfans : l'auteur se plaît trop à s'arrêter sur les définitions abstraites. La grammaire n'est-elle pas une étude assez aride par elle-même? Faut-il encore l'embarrasser mal-à-propos dans les difficultés de la métaphysique? On lit, dès les premières pages du Traité que nous annonçons, que *l'adjectif réunit l'idée d'une qualité distincte, avec l'idée confuse et vague d'un être auquel appartient cette qualité ;* que *le participe a été d'abord un adjectif verbal, exprimant l'être en action, ou en situation inactive ou passive.* L'auteur entre ensuite dans une longue dissertation sur le *gérondif* et le *supin*, deux modes séparés par une nuance presqu'imperceptible, qui jusqu'à lui, à ce qu'il assure, avoit échappé à tous les grammairiens. Il copie tout ce que Condillac et tant d'autres ont dit sur les *termes abstraits* et *concrets*, sur les trois espèces de mots

Digitized by Google

qui entrent nécessairement dans la proposition simple. Ailleurs il classe laborieusement toutes les conjonctions, qu'il distingue en *adversatives*, *circonstancielles*, *causatives*, *transitives* et *inductives*, etc. etc. Il est sans doute curieux, il est même utile de connoître la théorie métaphysique du langage; mais une expérience constante ne prouve-t-elle pas qu'une pareille étude ne convient ni à l'enfance, ni même à la première jeunesse? Je dis plus: elle n'est indispensable qu'à l'homme qui, se vouant à la culture des lettres, est dans l'obligation de connoître, sous tous les rapports, l'instrument qu'il est destiné à mettre tous les jours en œuvre. Encore se gardera-t-il bien de s'appesantir trop long-temps sur cette étude; et après s'être convaincu que, passé de certaines bornes assez étroites, la métaphysique n'est plus qu'un abyme sans fond, où se perd inutilement la curiosité humaine, il abandonnera sans regret ces stériles spéculations aux idéologues et aux professeurs d'*entendement humain*, bien convaincu qu'elles ne sont propres qu'à faire de mauvais raisonneurs et d'insipides écrivains.

Après avoir critiqué les *Leçons sur la Grammaire*, comme élémens de cette science, il est juste de reconnoître que si on les considère comme un recueil d'observations grammaticales bon à consulter et non à lire de suite, elles peuvent sous ce rapport présenter de l'intérêt. Marmontel, écrivain généralement pur et correct, est ici sur son terrain; il a pu déposer dans son Traité toutes les remarques qu'une longue pratique l'avoit mis à portée de faire sur notre langue. Et en effet, presque toutes les difficultés qu'elle présente s'y trouvent discutées et résolues avec beaucoup de clarté. Ces fameuses règles des participes, qui nous ont valu tant de punitions dans notre enfance, que bien des personnes qui ne sont plus en âge d'en recevoir violent tous les jours, y sont développées avec le plus grand soin dans tous leurs détails. Seroit-ce faire injure à l'érudition grammaticale de nos lecteurs, que de leur proposer, avec Marmontel, sur le *que* relatif et le participe, quelques petits problèmes à résoudre? Ceux à qui tous les cas particuliers d'une règle assez compliquée seroient

Digitized by Google

présens à la mémoire, nous pardonneront cette citation, qui servira du moins à leur faire connoître la clarté que l'auteur a su répandre sur ses observations.

« Doit-on dire :

L'histoire que je vous ai *donnée* à lire;

Les maux qu'il a *eus* à souffrir;

Les sommes qu'il a *eues* à payer?

Oui; car le régime du verbe n'est pas ce gérondif *à lire*, *à souffrir*, *à payer*; ce n'en est que le complément, et son régime véritable est le nom qui précède.

Il n'en est pas de même des exemples suivans :

La lettre que j'ai *su* qu'on vous avoit écrite;

La lettre que j'ai *présumé* que vous aviez reçue...

Ici, ce que j'ai *su*, ce que j'ai *présumé*, ce n'est point la *lettre*. Donc ce n'est point là le régime du participe.....

Quelque chose qu'il m'a *dit*, me fait soupçonner.

Quelque chose qu'il m'ait *dite*, il ne m'a point persuadé.

Pourquoi *dit* dans la première phrase, et pourquoi *dite* dans la seconde? C'est que, dans l'une, *quelque chose* est pris dans un sens neutre; c'est l'*aliquid* latin; et que, dans l'autre, il a le sens de *chose* dont le genre est déterminé.

Il a obtenu toutes les graces qu'il a *voulu*.

Il a obtenu toutes les graces qu'il a *desirées*.

Pourquoi *voulu*, et pourquoi *désirées* ? C'est qu'on ne dit pas *vouloir des graces*, et que le régime du participe est sous-entendu voulu *obtenir*; au lieu qu'on dit *desirer des graces*, et que c'est *graces* que régit directement le verbe *desirer*.

Ce dernier exemple prouve que l'usage, qui souvent peut être accusé justement de bizarrerie, est aussi quelquefois très-conforme à la raison, lors même qu'au premier coup d'œil il paroît déroger sans sujet à la règle établie. Une espèce d'instinct qui souvent guide sûrement les hommes, sans même qu'ils s'en aperçoivent, leur a dit ici que l'idée de *grace* et celle de *vouloir* s'excluoient mutuellement, et que, par conséquent, l'on ne pouvoit pas rapporter l'une à l'autre.

Digitized by Google

C'est avec cette netteté que Marmontel prononce sur les cas les plus embarrassans de notre syntaxe. Nous n'oserions assurer, il est vrai, que ce mérite ne se trouve pas au même degré chez Restaut, chez Wailly, chez Dumarsais, chez beaucoup d'autres grammairiens; mais ce qui est, je crois, particulier à notre auteur, ce sont les deux derniers chapitres, qui sont sans contredit les meilleurs, et qui semblent presqu'exempts de la sécheresse et de l'ennui inséparables d'une Grammaire. Dans l'un, Marmontel apprécie le génie de la langue française, comparé à celui des langues anciennes. Il observe avec beaucoup de sagacité une foule d'idiotismes qu'il seroit très-difficile de soumettre à une analyse exacte, et qui, par-là même, sont très-remarquables, quoiqu'un usage journalier nous ait tellement familiarisés avec eux, que nous nous en servons tous les jours, sans savoir même s'ils existent. Il remarque, sur-tout, dans nos bons auteurs beaucoup d'ellipses particulières à la langue française, qui prouvent que, quoique la clarté soit son caractère distinctif, elle peut fréquemment ne le céder en précision à aucun idiome. Dans l'autre chapitre, il passe en revue toutes les qualités qui contribuent à la perfection du langage et du style. On ne fera à ce sujet qu'une observation : Marmontel répète plus d'une fois que les grands auteurs ont leurs prérogatives, qu'ils ont pu se permettre ce qu'on ne passeroit pas à un écrivain vulgaire : cela doit être bien entendu. Comme il n'y a presque pas d'auteurs qui ne se jugent intérieurement de grands génies, quoiqu'ils n'en conviennent pas tous, il résulteroit de ce principe que la plupart se croiroient autorisés à des licences qui introduiroient dans la langue un étrange chaos. Molière a dit *que la grammaire savoit régenter jusqu'aux rois.* Les rois du Parnasse ne sont sûrement pas les souverains qui doivent être le moins soumis à ses lois. Ce qui est faute de grammaire chez un mauvais écrivain, le seroit aussi chez eux; mais il y a des hardiesses heureuses qu'on leur permet, et qui choqueroient dans d'autres, parce qu'eux seuls savent les préparer, les rendre nécessaires, les cacher adroitement dans le tissu de leur style.

Digitized by Google

On sait que Racine en offre un grand nombre d'exemples, et il les emploie avec tant d'art, que plusieurs mauvais écrivains qui accusoient sa poésie de timidité, n'y avoient pas même soupçonné tant de licences et d'expressions créées, qu'ils auroient peut-être balancé à employer eux-mêmes, si par hasard elles se fussent offertes sous leur plume.

Les autres parties du Cours d'Etudes de Marmontel, seront l'objet d'un second article, dans l'un de nos prochains numéros. C.

VARIETÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

Le Poëme de l'Imagination (1), attendu avec tant d'impatience par tous ceux qui cultivent ou aiment la poésie, devoit paroître au commencement de ce mois; sa publication est encore différée: il ne sera mis en vente que dans les premiers jours du mois d'avril. Peu d'ouvrages ont été aussi vivement desirés; et, si toutefois nous pouvons en juger par les fragmens que M. Delille nous a permis de publier, et par ceux dont nous avons entendu la lecture, peu d'ouvrages aussi auront mieux rempli l'attente publique. En attendant que nos lecteurs puissent confirmer ce jugement, nous croyons faire une chose qui leur sera agréable, en leur mettant sous les yeux l'analyse de ce poëme, qui nous a été com-

(1) *L'Imagination*, poëme en VIII chants, par J. Delille, accompagné de notes historiques et littéraires. Deux volumes in-18, papier fin grand raisin, deux figures. Prix : 7 fr.; pap. vélin superfin, br. et cart., 4 fig., 16 fr. Les mêmes, sat. et cart., 4 fig. avant la lettre, 20 fr. Les mêmes, in-8°, pap. fin grand raisin, 2 fig., 12 fr.; pap. vélin superfin, br. et cart., 2 fig., 28 fr. Les mêmes, sat. et cart., 6 fig. avant la lettre, 36 fr. Les mêmes, in-4°, pap. commun Jésus, sans fig., 36 fr.; pap. vélin superfin grand Jésus, br. et cart., 2 fig., 120 fr. Les mêmes, sat. et cart., 4 fig. avant la lettre, 150 fr.

Digitized by Google

muniquée par les éditeurs. Les morceaux déjà connus suffiront pour donner une idée des couleurs brillantes dont le peintre des Jardins aura su embellir un fonds si riche par lui-même.

Premier chant. *L'homme sous le rapport intellectuel.* Les sens sont frappés par les différens objets qui se présentent à eux; ces impressions se gravent dans la mémoire; phénomène inexplicable de cette faculté; les songes, l'action de l'imagination dans l'emploi des figures; ses voyages du monde physique au monde moral, et du monde moral au monde physique; les comparaisons, les contrastes et les rapports plus ou moins immédiats; les différentes idées réveillées les unes par les autres; les idées innées, bonheur attaché à la culture de l'intelligence; épisode à ce sujet.

Deuxième chant. *L'homme sensible.* Influence de l'imagination sur le bonheur; l'imagination se rejette vers le passé par le souvenir, et vers l'avenir par l'espérance et la crainte; au souvenir appartiennent les regrets, les remords, l'amitié, la reconnoissance, la vengeance et la haine; épisode à ce sujet; effets de la prévoyance; les illusions; l'espérance, la crainte, l'avarice, l'ambition, l'amour; épisode relatif à cette passion.

Troisième chant. *Impression des objets extérieurs.* Les couleurs, les formes, les mouvemens, la grace, la pudeur, la nouveauté, la mode, les batailles, les volcans; quels objets font naître et entretiennent la mélancolie, la tristesse, l'épouvante et l'horreur; nuances qui distinguent ces affections; les objets rians, peinture de quelques objets de ce genre; effets de la grandeur, les pyramides, les forêts, la mer et les montagnes; le spectacle du ciel; l'homme lui-même le plus bel ouvrage de la création, et affectant plus vivement l'imagination que tous les autres objets, par l'expression de ce sentiment, l'éloge du discours, du geste et du regard.

Quatrième chant. *Impression des lieux.* Effets de l'imagination sur les lieux, et des lieux sur l'imagination; influence des lieux sauvages et des lieux rians subordonnée aux dispositions de notre ame; nous aimons les lieux où nous reçûmes le jour, l'éducation, où nous avons été heureux ou malheureux, aimans ou aimés, ceux où reposent les objets de nos affections et de nos regrets; antiquité des lieux et souvenirs qui y sont attachés; les ruines de Rome, d'Athènes, etc.; épisode sur le voyage en Grèce par M. de Choiseul; les catacombes de Rome.

Cinquième chant. *Les arts.* Hymne à la beauté; le beau idéal dans les arts, la sculpture et la peinture; l'Apollon du Belvédère; la Transfiguration de Raphaël; la musique, la danse, l'architecture; la poésie, ses différens genres, les grands hommes qui l'ont illustrée; l'éloquence, les hautes sciences, la géométrie, les arts mécaniques.

Digitized by Google

SIXIÈME CHANT. *Le bonheur et la morale.* Influence de l'imagination sur le bonheur ; l'indépendance, le travail, la vertu ; l'excès de confiance, de défiance ; l'imagination exagère les biens et les peines ; nécessité d'armer son imagination contre la crainte de la mort, de la pauvreté et de l'obscurité ; secours que peuvent y ajouter la lecture des moralistes ; nécessité de réprimer et de distraire son imagination dans le malheur ; exemple de Pélisson.

SEPTIÈME CHANT. *La politique.* Moyens que l'imagination a fournis pour suppléer aux lois ; l'étiquette, les cérémonies publiques, le culte des morts ; fêtes champêtres dans différens pays ; fêtes triomphales ; les monumens, les tombeaux ; puissance des costumes et des signes.

HUITIÈME CHANT. *Les cultes.* La contemplation de l'Etre suprême, première source de toute perfection ; origine des divers cultes ; influence qu'ont eue sur eux les passions, les mœurs et les climats ; union du pouvoir civil et du pouvoir religieux ; moyens politiques qu'ont offerts les cultes aux législateurs ; la religion révélée ; l'imagination l'a embellie dans ses triomphes et l'a soutenue dans ses persécutions ; l'espoir du pardon mis à côté de la crainte des châtimens ; avantage du christianisme sous ce rapport ; épisode à ce sujet.

Les dessins du Poëme de l'Imagination ont été confiés à MM. Lebarbier, Monciau et Myris.

— Le dimanche 16 février, le conseil des mines a présenté à S. M. une médaille, offrant d'un côté l'effigie de l'EMPEREUR, et l'autre le Mont-Blanc, caractérisé par une géant accroupi sur des rochers ; médaille exécutée d'après l'idée de M. Denon. Le président a porté la parole en ces termes :

SIRE,

« Le conseil des mines vient vous présenter l'hommage de son respect, de sa fidélité et de sa reconnoissance.

» Tandis que V. M. mettoit le comble à la gloire du grand peuple, le conseil-d'état, d'après ses ordres, préparoit *une loi nouvelle sur les mines* ; elle doit remplacer les anciens arrêts, et la loi de 1791, dont les dispositions incohérentes entre elles, ne reposent sur aucune base fixe. Nous sommes persuadés, Sire, que cette loi sera un jour la prospérité de ceux même dont elle semble aujourd'hui blesser les intérêts. Nous osons assurer V. M. que, si elle daigne donner à notre administration la *force* et les *moyens* pour exécuter toutes les améliorations que projette le ministre de l'intérieur, il en résultera un nouveau lustre pour votre Empire. De tous côtés on extraira du sol de la France, sans nuire à sa surface, des

Digitized by Google

substances minérales nouvelles; des fabriques nombreuses s'élèveront; elles enrichiront le commerce, et nous ferons à l'Angleterre une *guerre d'industrie* dont elle redoute déjà les effets.

» Permettez, Sire, que nous ayons l'honneur de vous présenter une *médaille* frappée avec le premier argent extrait des mines de plomb de Pesey (Mont-Blanc), près de laquelle vous avez fondé la première école pratique des mines. Cette mine, anciennement exploitée par la cour de Savoie, étoit abandonnée depuis plusieurs années; nous l'avons prise, en l'an 10, dans l'état de délabrement le plus déplorable : aujourd'hui tout est rétabli, tout est en grande activité; et non-seulement elle couvre ses dépenses, mais elle donne des *bénéfices* importans.

» Vous avez bien voulu, Sire, accueillir le projet d'exécution de cette médaille, qui vous fut proposé par M. Denon. Nous supplions V. M. I. et R. de vouloir bien en agréer l'hommage, au nom du corps des mines, et de lui accorder le titre de *corps-impérial des mines.* »

— Le bureau de l'Institut ayant été admis le même jour à l'audience de Sa Majesté, M. Arnault, président de l'Institut, a dit :

SIRE,

« Permettez-nous, avant tout, de vous exprimer notre reconnoissance pour les deux faveurs nouvelles dont vous avez honoré l'Institut. Vous avez défendu que les statues des grands hommes qui décorent la salle de nos séances, nous fussent enlevées, et vous nous avez permis de placer au milieu d'elles celle de Votre Majesté : nous vous remercions, Sire, de nous conserver nos pénates, et de nous autoriser à en augmenter le nombre. »

Après ce discours, le président de l'Institut a annoncé à S. M. que le président de la classe des sciences physiques et mathématiques desireroit lui faire hommage du sixième volume des Mémoires de cette classe. S. M. a accueilli avec bonté ce résultat des travaux d'un corps non moins utile que célèbre. Plusieurs membres de l'institut ont aussi présenté à S. M. les ouvrages dont la note suit, et ont de même reçu un accueil encourageant.

1°. Le tome VI des Mémoires de la classe des sciences;

2°. Le premier volume de la collection des Mémoires des savans étrangers;

3°. Le premier volume de l'ouvrage intitulé : *Base du Système métrique*, par M. Delambre, faisant suite aux Mémoires de l'Institut.

Digitized by Google

Ces trois ouvrages ont été présentés par M. Legendre, président, au nom de la classe.

Ensuite M. Legendre a eu l'honneur de présenter en son nom *les Nouvelles Méthodes pour la détermination de l'orbite des comètes*, avec un supplément.

M. Delabillardière a présenté : *Novæ Hol'andiæ plantarum specimen*, tome Ier.

M. Arnault la collection de ses Discours sur l'instruction publique.

Le président de la classe des Beaux-Arts, présenté par le président de l'Institut, a offert à S. M. la cornaline qui a remporté le prix de gravure en pierre fine, au jugement de cette classe; elle est l'ouvrage de M. Thiollier.

MM. Degerando, Dureau de la Malle, Chaudet et Brial, membres nouvellement admis dans les diverses classes de l'Institut, ont ensuite été présentés à S. M.

— Le Théâtre Français, n'a donné cette semaine aucune nouveauté. La représentation de *Mérope*, n'a pas rempli l'attente des nombreux spectateurs que ce chef-d'œuvre de Voltaire avoit attirés. On en accuse généralement la foiblesse du jeu des acteurs. Aujourd'hui samedi on doit reprendre la *Mort de César*. On peut assurer d'avance que cette pièce essentiellement froide, et que le Kain lui-même n'est jamais parvenu à réchauffer, produira encore moins d'effet que *Mérope*.

— Nous avons annoncé il y a quelque temps, la prochaine représentation sur le théâtre de l'Impératrice, d'une comédie en trois actes, par un enfant de treize ans. Nous avions manifesté la crainte que ce pénible ouvrage ne fût au-dessus des forces d'un écolier. L'événement n'a que trop justifié cette crainte. La pièce a été donnée mercredi dernier; elle est intitulée *les Trois Noms* ou *C'est le même*. Nul plan, un dialogue insipide, aucun de ces défauts, qui peuvent faire concevoir quelqu'espérance. Cependant les camarades de l'auteur, l'ont demandé à grands cris après la représentation. On est venu annoncer qu'il se nommoit Edmond Isoard. Les sifflets l'ont renvoyé chez son maître de pension achever ses

Digitized by Google

études. Son instituteur, quelqu'habile qu'il soit, ne lui donnera jamais de leçon plus utile.

— La représentation donnée le 6 mars, au profit de Brunet a été aussi glorieuse que pouvoit l'attendre un artiste de ce mérite. Toutes les loges étoient louées depuis plusieurs jours; il ne restoit de place pour les plébéiens qu'au parterre et dans les galeries. Les deux nouvelles pièces ont eu un succès différent; l'une a été applaudie avec l'enthousiasme que demandoit une aussi grande fête; l'autre a été accueillie plus froidement, mais la présence de Brunet a tout réchauffé. On ne pouvoit se lasser d'admirer ce grand héritier du génie de Tabarin et Scaramouche. La recette a été très-abondante, et son produit, joint au traitement annuel de vingt mille francs, prouve invinciblement que les grands talens peuvent espérer une grande fortune. (*Courrier des Spectacles.*)

— On annonce, comme devant paroître très-prochainement, une nouvelle Satire de M. Chénier, membre de l'institut; elle aura pour titre *Epître à Voltaire.*

— Il paroît qu'on va relever le théâtre de l'Odéon; déjà les ouvriers y sont occupés à faire les premiers préparatifs. Cette belle salle sera, dit-on, reconstruite sur le même plan; mais elle aura plus de profondeur, et son extrémité s'alignera avec les maisons de la rue de Vaugirard.

— Un décret du 26 contient les dispositions suivantes : L'alignement arrêté par les plans généraux des embellissemens de Paris, vis-à-vis la façade du Louvre, rue du Coq, sera exécuté vis-à-vis l'hôtel d'Angivilliers, en abattant les cours et jardins sans toucher à l'hôtel. Les maisons situées entre la rue de Beauvais et la place du Louvre, seront vendues par la régie de l'enregistrement, pour être démolies avant le 1^er^ novembre prochain. Il sera ouvert une rue de la largeur de 17 mètres, sur la direction du milieu du palais des Tuileries et du milieu de celui du Louvre. Les maisons qui se trouvent sur l'alignement de cette rue, seront démolies, et la rue pavée,

Digitized by Google

avant le 1er novembre prochain. La nouvelle rue prendra le nom de *Rue Impériale*. Les façades de cette rue seront bâties sur un plan régulier qui sera proposé par l'architecte du palais des Tuileries. Il sera élevé un arc de triomphe à la gloire de nos armées, à la grande entrée du palais des Tuileries, sur le Carrousel. Cet arc de triomphe sera élevé avant le 1er novembre; les travaux d'art seront commandés, et devront être achevés et placés avant le 1er janvier 1809.

—Par décret du même jour, 1°. il sera construit un égoût couvert pour l'écoulement des eaux de la rue Froidmanteau. 2°. Il sera construit un mur de quai dans le prolongement du port Saint-Nicolas. 3°. Les murs du quai vis-à-vis le Louvre seront réparés et élevés.

—S. Ex. le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets une nouvelle circulaire relative à l'exposition du 15 mai prochain; elle est de la teneur suivante :

M. le préfet, j'aperçois, par quelques réponses que j'ai déjà reçues sur l'exposition des produits de l'industrie, du 25 mai prochain, que le sens de ma lettre du 15 février n'a pas été exactement saisi par les fonctionnaires auxquels elle a été adressée, parce qu'on a supposé que cette exposition devoit avoir lieu sur le même plan que les deux précédentes. On a cru qu'elle ne devoit recevoir que les produits des manufactures les plus marquantes qui se distinguent par un caractère particulier, qui sortent de la classe ordinaire. L'intention de S. M. l'Empereur est, au contraire, qu'elle puisse offrir un tableau complet, et, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, une sorte de *carte géographique industrielle* de toute la France; que toutes les manufactures, sans exception, quel qu'en soit le genre, pourvu que, dans leur genre, la fabrication n'en soit pas mauvaise, et propre à décréditer nos fabriques, soient admises à concourir. Il est donc indispensable que vous m'adressiez au moins des échantillons de toutes les fabriques de votre département, lors même que leur activité seroit ralentie, afin que, dans les portiques qui vous seront réservés, on puisse faire un dénombrement exact et complet de toutes leurs espèces et du nombre des ateliers.

C'est par cette circonstance, précisément destinée à offrir un spectacle aussi neuf que grand et instructif, que la prochaine exposition doit être caractérisée. C'est pour la réaliser que j'ai invoqué tout le concours de votre

Digitized by Google

votre zèle, en vous autorisant à employer même la voie des invitations individuelles. Les fabricans ont, dans cette circonstance, un motif de plus de multiplier leurs envois; ils n'auront pas seulement pour objet l'exposition, mais aussi la foire qui doit la suivre, et à laquelle tous les genres de produits peuvent être admis. Au surplus, si les perfectionnemens obtenus surpassoient nos espérances, je solliciterois de S. M. l'Empereur d'étendre le nombre des récompenses et des distinctions, de manière qu'elles puissent embrasser tous ceux qui y auroient acquis des droits marqués par leurs efforts. Je vous renouvelle, monsieur le préfet, avec instance, toutes les recommandations que je vous ai faites à ce sujet, et j'y joins les assurances de ma parfaite considération.

— La questure administrative du corps législatif vient de faire placer une horloge dans son palais. M. Poyet, son architecte, chargé d'en déterminer le local, a profité de cette circonstance pour masquer du côté de la cour d'honneur, la vue désagréable du comble sur lequel porte la lanterne qui éclaire la salle des séances; c'est ce qu'il a obtenu en élevant un fronton qui a procuré la place nécessaire pour établir derrière, cette horloge. Sur ce fronton MM. les questeurs ont fait peindre, par M. Fragonard fils, un bas-relief représentant l'Empereur enchaînant la Victoire à son trône, avec une guirlande de lauriers, protégeant la France et renversant ses ennemis, dont un cherche à rassembler le faisceau de la coalition qui est désuni. Du côté opposé, l'Abondance, l'Harmonie, les Arts et le Commerce suivent la Victoire. Ce bas-relief a été peint sur la pierre qui doit en recevoir la sculpture, afin d'en voir l'effet d'abord avant de le sculpter, et de pouvoir y faire à volonté des changemens qui seroient jugés nécessaires.

— M. l'abbé Pierre-François Desmonceaux, ci-devant pensionnaire du roi, médecin-oculiste, est mort le 4 mars, rue de Turenne, d'une goutte remontée. Connu par sa piété et sa charité pour les pauvres, dont tous les matins sa maison étoit remplie, et qu'il soulageoit avec une affection tendre et le plus pur désintéressement, il laisse à ses amis les regrets qu'on doit à l'homme de bien qui, doué de vertus bienfaisantes,

Digitized by Google

en a donné l'exemple toute sa vie. Il étoit âgé de 72 ans.

— Il existe en ce moment à Paris, rue de la Limace, n° 20, un enfant de vingt-un mois, qui ne pèse que quatre livres, et qui n'a que trente-quatre centimètres (dix-huit pouces trois lignes) de longueur; il a six dents, dont quatre à la mâchoire supérieure, deux à l'inférieure. Il est venu au terme ordinaire de neuf mois. Le père et la mère sont forts et vigoureux. Le père est porte-faix; et la mère, qui est très-belle femme, est blanchisseuse. Ils ont eu trois enfans avant celui-ci, dont deux sont morts et un troisième existant, court aussi, mais gros et ventru, âgé de quatre ans. Ils ont une fille qui est en nourrice, et bien portante, venue depuis la naissance de cet enfant, qui semble promettre une stature singulièrement petite; il est d'ailleurs bien proportionné, gai, viable; il rit souvent, mais il n'articule aucun son. Ce fait, au reste, rentre dans l'ordre de ceux attestant les écarts particuliers de la nature; tel est celui de Nicolas Ferry, né dans les Vosges, et connu depuis sous le nom de Bébé, ou le nain du roi de Pologne, auquel il appartenoit en effet. Il n'avoit, quand il vint au monde, que 0 mètre 2166 (8 pouces) de long, et ne pesoit que trois hectogrammes 6714 (12 onces). On le porta à l'église sur une assiette garnie de filasse: un sabot rembourré lui servoit de berceau; sa bouche trop petite ne pouvant admettre le mamelon de sa mère, une chèvre y suppléa, et sembla même la remplacer par son affection. Il parla à dix-huit mois; il marcha à deux ans, et ses premiers souliers avoient dix-huit lignes de longueur. A sa mort, qui arriva à près de vingt-trois ans, il avoit 0 mètre 8933 (33 pouces) de haut. Il n'avoit joui d'une bonne santé que jusqu'à quinze ans; et le peu de raison qu'il montroit ne s'élevoit pas au-dessus de l'instinct de certains animaux bien dressés: il étoit venu à sept mois. M. le comte de Tressan a donné l'histoire d'une famille composée tour à tour de nains et d'individus d'une taille ordinaire: l'aîné n'avoit que 34 pouces, le second 28; trois

Digitized by Google

frères cadets, suivant à un an de distance, avoient chacun cinq pieds et demi; et le sixième enfant, qui étoit une fille, avoit 21 pouces. Elle étoit bien faite, jolie et spirituelle, ainsi que ses frères; le second sur-tout étoit remarquable par l'élégance de sa taille, sa force et son esprit: il savoit très-bien l'arithmétique, l'allemand et le français; il se livroit avec adresse à tous les exercices; il étoit vif dans ses réparties, juste dans ses raisonnemens. Tous ces enfans étoient venus à 9 mois.

— Depuis le 18 février jusqu'au 28, le baromètre s'est élevé dans son *maximum* à 28 p. 6 l g. 6/12.

Il est descendu, dans son *minimum* à 28 p. 1 lig. 3/12.

Le thermomètre de M. Chevallier (dilatation) s'est élevé dans son *maximun*, à 10 degrés 5/10.

Id., (dilatation) dans son *minimum*, 1 deg. 8/10.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 99 d.

Et, pour le *minimum*, 85.

— La température que nous avons décrite il y a deux mois, continue de dominer; ainsi le régime alimentaire et médical, que nous avons tracé à cette époque, a pu être à la fois curatif et préservatif; si l'on excepte une courte et vive gelée, le temps, loin de varier, depuis la mi-décembre, n'a présenté qu'une température douce, molle et tiède: de la pluie, du vent, des brouillards, peu de soleil; des catharres, des paralysies, des apoplexies, des affections glandulaires, des diathèses scorbutiques, quelques péripneumonies; tel est en racourci le tableau de l'atmosphère et des maladies. Si l'on a remarqué quelques fluxions de poitrine très-aiguës, et d'une marche très-rapide, on a sur-tout observé aussi que des phthisies pulmonaires, inactives depuis long-temps, ont éprouvé tout-à-coup une accélération très-prompte dans leur progression; et nous avons vu beaucoup de ces malades qui sembloient, sous la foi d'un catharre chronique ou d'un asthme, avoir des droits à quelque longévité, obéir subitement à l'influence de l'atmosphère, et perdre la vie en très-peu de temps, si l'on n'a pas eu la précaution d'opérer aussitôt une diversion humorale par l'application d'un vésicatoire ou d'un cautère: d'autres ayant des engorgemens, soit des glandes mésentériques, soit du foie, ont éprouvé une fonte colliquative qui les a rapidement entraînés au tombeau. C'est ainsi que nous avons perdu l'auteur du *Vieux Célibataire*, M. Collin d'Harleville. N'accusons de ces désordres que la macération de la fibre dans un atmosphère humide, et concluons-en que

Digitized by Google

la médecine et la saine raison se sont accordées pour indiquer un régime tonique, tant alimentaire que médicamenteux.

(*Gazette de Santé, du* 1er mars.)

Modes *du 5 février.* — Les fleurs à la mode sont des jacinthes sans feuilles, ou un brin de lilas. Les touffes de ruban, sur le devant des chapeaux, n'offrent plus de pointes, mais des rosettes très-rapprochées. L'écharpe a pour quelques dames tant de charmes, qu'en négligé, n'en ayant point pour ceinture, elles en portent une autour de leur chapeau, dont les pointes, garnies de franges, viennent caresser leur joue gauche.

On parle, pour les jeunes gens, d'un projet d'écharpe : les habits seroient à dos et pans carrés.

Les spencers sont en grande vogue. Un habit et une redingote ont la taille très-étroite ; un spencer l'a fort large.

Aux diamans, aux antiques, aux perles, aux coquilles, il faut ajouter un nouvel ajustement pour nos dames, c'est une garniture de mosaïques, rattachées par des serpens en or ; ces mosaïques représentent ordinairement des oiseaux. On appelle un écrin complet en ce genre, une *volière de Clarisse.*

NOUVELLES POLITIQUES.

Vienne, 17 février.

Voici la lettre que S. M. l'empereur a adressée à l'archiduc Charles, en le nommant généralissime :

« Mon chère frère,

» Après les malheureux événemens qui se sont passés en dernier lieu, et la paix obtenue par de si grands sacrifices, il est d'une nécessité indispensable de mettre les forces militaires de la monarchie dans un état qui réponde à la population et à la situation des finances, qui se distingue par l'ordre et la précision, et qui protège d'une manière assurée mes pays héréditaires. Ma première démarche pour atteindre ce but, est de vous mettre à la tête de toutes mes armées, en qualité de généralissime. Lorsque les troupes sauront que, dans le cas où je serois forcé de nouveau à la guerre, elles seront sous votre commandement, cette idée rappellera à ceux qui ont déjà servi, la gloire qu'ils ont acquise sur le champ de bataille, dans tant d'occasions, lorsque vous les commandiez ; elle inspirera aux autres cette confiance dans les talens, la bravoure et la prévoyance de leur général, qui conduit le plus sûrement à la victoire. Avec la dignité de généralissime, je

Digitized by Google

vous confère la direction de toutes mes forces militaires en temps de paix, de manière que le conseil de guerre ainsi que tous les employés seront sous vos ordres.

» Je vous ferai connoître encore aujourd'hui ma volonté d'une manière plus détaillée, par un billet de ma main, qui déterminera la sphère d'activité qui vous sera particulière, ainsi que celle des autorités qui vous seront subordonnées. J'attends en même temps de vos lumières et de votre zèle infatigable la formation de plans d'amélioration, ainsi que les soins les plus efficaces pour leur exécution.

» Vienne, le 10 février 1806. FRANÇOIS. »

M. le général de Vincent est parti pour Paris; il y gérera les affaires de notre cour jusqu'à l'arrivée d'un ambassadeur de S. M.

PARIS.

*Message de Sa Majesté l'*EMPEREUR *et* ROI, *au Sénat conservateur.*

« Sénateurs,

» Voulant donner une preuve de l'affection que nous avons pour la princesse Stéphanie, nièce de notre épouse bien-aimée, nous l'avons fiancée avec le prince Charles, prince héréditaire de Bade; et nous avons jugé convenable, dans cette circonstance, d'adopter ladite princesse Stéphanie-Napoléon comme notre fille. Cette union, résultat de l'amitié qui nous lie depuis plusieurs années à l'électeur de Bade, nous a aussi paru conforme à notre politique et au bien de nos peuples. Nos départemens du Rhin verront avec plaisir une alliance qui sera pour eux un nouveau motif de cultiver leurs relations de commerce et de bon voisinage avec les sujets de l'électeur. Les qualités distinguées du prince Charles de Bade, et l'affection particulière qu'il nous a montrée dans toutes les circonstances, nous sont un sûr garant du bonheur de notre fille. Accoutumé à vous voir partager tout ce qui nous intéresse, nous avons pensé ne devoir pas tarder davantage à vous donner connaissance d'une alliance qui nous est très-agréable.

» Donné en notre palais des Tuileries, ce 4 mars 1806. »

Signé NAPOLEON.

— Le sénat, délibérant sur la communication qui lui a été faite au nom de S. M. l'EMPEREUR et ROI, par S. A. S. le prince archi-chancelier de l'Empire, dans la séance d'hier, relativement à l'adoption de la princesse Stéphanie-Napoléon, nièce de S. M. l'Impératrice, et à l'alliance de S. A. I. avec

Digitized by Google

le prince Charles, prince héréditaire de Bade, a arrêté qu'il sera fait au message de S. M. la réponse dont suit la teneur :

« Sire,

» Le sénat reçoit toujours avec une profonde sensibilité tous les témoignages de la confiance de V. M. I. et R. L'objet du message relatif à l'adoption de la princesse Stéphanie-Napoléon et à son mariage avec le prince Charles de Bade, est un nouveau monument de cette sagesse et de cette prévoyance qui caractérisent toutes les actions et toutes les pensées de V. M. Vos peuples, Sire, accoutumés à admirer en vous les exploits du premier des héros, et les vues du plus grand des politiques, aiment aussi à partager les sentimens et la joie du meilleur des pères. Le sénat s'empresse d'offrir à V. M. I. et R. ses félicitations respectueuses, et il est convaincu que ce nouvel acte de votre gouvernement paternel, sera un sujet d'alégresse commun aux deux rives du fleuve célèbre qui, grace à V. M., après avoir si long-temps séparé la France de la Germanie, servira désormais à les réunir. »

— Le 24 février, M. le maréchal Bernadotte a pris possession du pays prussien d'Anspach; S. Ex. a adressé, le même jour, aux magistrats et aux habitans la proclamation suivante :

Au quartier-général d'Anspach, le 24 février 1806.

En conséquence d'un traité conclu entre la France et la Prusse, S. M. prussienne a consenti à céder Anspach au roi de Bavière; et l'occupation de ce pays, conformément audit traité, doit être faite par les troupes françaises, au même moment que les troupes de S. M. le roi de Prusse occuperont le Hanovre. Les Prussiens occupant cet électorat, j'ai l'ordre de mon souverain de procéder à l'occupation d'Anspach. Les revenus et les ressources du pays seront mis en séquestre pour l'entretien des troupes qui l'occuperont pendant le temps qui sera jugé nécessaire. L'armée dont le commandement m'est confié observera une bonne discipline, et je ferai punir suivant la rigueur des lois, tout militaire qui s'en écarteroit et qui troubleroit la tranquillité des habitans. J'ai lieu d'espérer, de mon côté, que les habitans d'Anspach accueilleront, comme ils le doivent, les troupes sous mes ordres.

Le maréchal d'Empire, J. BERNADOTTE.

— Le prince Joseph est entré à Naples le 15 février à deux heures après midi. Il est descendu au palais royal. Il a reçu la visite des autorités. Il a été satisfait de l'accueil et des sentimens que le public a manifestés, malgré la crainte qu'on a du retour de la reine de Naples. Cette femme vindicative, et qui a fait couler tant de sang, y est excessivement haïe et redoutée. Le lendemain, le prince a fait afficher la proclamation

Digitized by Google

de l'EMPEREUR, datée de Schoenbrünn. Cette garantie a fait le plus grand plaisir a Naples. On sait que l'EMPEREUR n'a jamais trahi la confiance des peuples. Ainsi, lorsqu'il prévit que les événemens et la politique l'obligeroient à abandonner Venise, il se tint éloigné et ne voulut jamais y entrer; mais aujourd'hui que Venise est pour jamais réunie aux états féderatifs de l'Empire, il s'y rendra à son premier voyage. C'est ainsi qu'à Vienne, voulant faire la paix avec l'empereur, et non renverser l'ancienne monarchie, il écarta les hommes exaltés, et contint tous ceux dont les sentimens étoient opposés à la race régnante. Par sa proclamation, il garantit aujourdhui aux Napolitains leur avenir; il leur garantit que jamais la maison de Naples ne régnera sur ce beau royaume. Cette déclaration a rassuré les plus timides. La reine de Naples avoit tout emporté, non-seulement les propriétés royales, mais encore celles des particuliers; elle a enlevé 10 millions de la banque, et ruiné la plupart des familles de Naples. Une frégate, un brick et quinze bâtimens de transport, chargés de meubles, de fusils, etc. etc., ont été obligés, par la violence des vents, de venir mouiller sous les batteries des côtes. Ils ont amené, et se sont rendus aux Français.

Le 16 au matin, jour de dimanche, le prince Joseph est allé à la messe, qui a été célébrée par le cardinal Ruffo, archevêque de Naples. Il a fait présent à saint Janvier d'un beau collier de diamans. Cette cérémonie a excité une vive joie parmi cette population, qui a la plus grande vénération pour ce saint.

L'armée française a encore trouvé dans l'arsenal plus de 200 pièces de canon et 200 milliers de poudre.

Une frégate que montoit la reine de Naples a été considérablement maltraité par la tempête.

L'armée française est en grande marche pour la Calabre.

(*Moniteur.*)

— Dans une dépêche *datée de la rade Simonsbaye, le 3e jour complémentaire de l'an* 13, le contre-amiral Linois informe S. Ex. le ministre de la marine, qu'ayant appareillé de l'Isle-de-France, le 2 prairial de la même année, avec *le Marengo* et la frégate *la Belle-Poule* seulement, il a fait dans les mers des Indes une croisière de 114 jours, dont le résultat a été la perte pour les Anglais de deux forts vaisseaux de la compagnie des Indes, dont l'un a été pris, et l'autre forcé de s'échouer. Le bâtiment perdu est le contre-ship *la Sarah*, de 1000 tonneaux, armé de 30 canons ou caronades, chargé de coton, parti de Bombay pour la Chine. Le vaisseau pris est *le Brunswick*, du port de 1200 tonneaux, chargé de

Digitized by Google

4762 balles de coton, de bois de Sandal, etc. Il venoit aussi de Bombay, et se rendoit en Chine.

Le 18 thermidor, le contre-amiral soutint contre des forces très-supérieures un combat d'autant plus glorieux qu'il n'eut que 8 hommes blessés, et que l'ennemi souffrit beaucoup. Les forces anglaises consistoient en un vaisseau de 74, six bâtimens armés à deux batteries, et quatre autres qui n'en avoient qu'une, et il n'avoit à leur opposer qu'un vaisseau de même force et une frégate. Néanmoins, il continua de manœuvrer pendant deux jours pour harceler l'ennemi, et chercher à atteindre les bâtimens qui se sépareroient; mais la grosseur de la mer, et la fréquence des bourrasques, le contrarièrent constamment. Comme ses provisions d'eau étoient totalement épuisées, il fut contraint de faire route pour le Cap.

— Dans sa séance du 3 mars, le tribunat a arrêté qu'il seroit fait une adresse à l'Empereur, relativement au discours prononcé hier par S. M. à l'ouverture de la session du corps législatif, et que cette adresse seroit portée à S. M. I. par le tribunat en corps. Les membres qui forment la commission nommée pour la rédaction de cette adresse, sont MM. Delaistre, Gallois, Dacier, Gilet-la-Jacqueminière, Chabot (de l'Allier), Chassiron et Duveyrier.

— La gazette de Gênes, du 22 février, contient un décret de S. M. I., rendu au palais des Tuileries le 10 du même mois, par lequel les pouvoirs extraordinaires accordés à l'archi-trésorier de l'Empire sont rapportés. S. A. continuera de rester à Gênes avec les mêmes pouvoirs dont jouit S. A. I. le prince Louis comme gouverneur de la 27e division militaire. Les habitans de Gênes se félicitent de cette mesure, et expriment le regret qu'ils auroient eu si la paix, en consolidant leur réunion, les avoit privés de l'administrateur auquel ils doivent l'organisation qui les assimile aux autres départemens de l'Empire français.

— Le Code Napoléon sera mis en vigueur dans les pays vénitiens, au 1er. avril prochain.

— Le prince électoral de Bade est arrivé à Paris le 2 mars, à dix heures du soir. Il est descendu au palais des Tuileries. Il a été présenté le lendemain à l'Empereur et à l'Impératrice, et a dîné avec Leurs Majestés. S. A. S. électorale est accompagnée de MM. le colonel de Roder, chambellan; le capitaine de Grosseman, aide-de-camp, et le référendaire intime Klüber.

— Par décret du 28 février, S. M. a nommé membres du chapitre de Saint-Denis: MM. Dumoustier de Merinville, ci-devant évêque de Chambéry; Chabot, ci-devant évêque

Digitized by Google

de Mende; Bexon, ci-devant évêque de Namur; André, ci-devant évêque de Quimper; et de Girac, ancien évêque de Rennes.

— Il sera établi à l'école polytechnique une chaire de grammaire et belles-lettres. M. Andrieux, membre de l'Institut, est nommé instituteur pour cette chaire.

— M. Poisson est nommé à l'une des places d'instituteur d'analyse, vacante à l'école polytechnique, par la démission de M. Fourrier, préfet du département de l'Isère.

— Les administrateurs-généraux des poudres et salpêtres de l'Empire pourront désormais autoriser la mise en jugement des préposés qui leur sont subordonnés, sans qu'il soit besoin de recourir au conseil d'état.

— A dater du 1^er^ janvier 1807, les religieux et religieuses des états de Parme et de Plaisance jouiront de la même pension qui a été accordée par le décret du 28 thermidor an 10, aux religieux et religieuses des départemens du Pô, de Marengo, de la Doire, de la Sesia, de la Stura et du Tanaro.

— Par décret du 28 février, les tabacs en feuilles venant de l'étranger, sur bâtimens français, ne paieront que 180 francs par quintal décimal.

— Par décret du 4 mars, il sera perçu aux entrées de Paris les taxes ci-après sur les boissons qui y arriveront, savoir: vins et vinaigres et lies claires, 16 fr. 50 cent. *par hectolitre*; bierre, à l'entrée, 5 fr.; cidres ou poirées, à l'entrée, 5 fr. Ces produits seront affectés aux travaux du pavé et autres de la ville de Paris.

— Un décret du même jour ordonne ce qui suit:

Les droits d'entrée seront, à compter de la publication du présent décret, perçus sur les marchandises désignées en l'article suivant, conformément au tarif y porté: Cacao, 200 fr. *par quintal métrique*; cacao venant des colonies françaises, pour droit d'entrée, 6 fr., et pour droit de consommation, 169 fr. — Café, 150 fr.; café venant des colonies françaises, pour droit d'entrée, 4 fr., et pour droit de consommation, 119 fr. Poivre, 150 fr.; *idem* venant des colonies françaises, 135 fr. — Sucre brut, 55 fr.; *idem* venant des colonies françaises, 45 fr. Sucre tête et terré, 100 fr.; *idem* venant des colonies françaises, 80 fr. — Thé, de quelque pays qu'il vienne, 3 fr. par kilogramme.

Plus un droit additionnel de 10 pour 100 de la valeur.

— Le 5 de ce mois la cour de justice criminelle de Paris a jugé l'affaire des héritiers du duc de Looz; elle a condamné les nommés Flachat et Charpentier, comme coupables d'escroquerie, le premier à une année d'emprisonnement et 2000 fr.

Digitized by Google

d'amende ; l'autre, à six mois et à 1000 fr. Elle a acquitté de toute accusation les sieurs Novaro et Cavelier, et a, par son arrêt, déclaré nuls et frauduleux les actes passés à Rhena le 5 mars 1803.

CORPS LÉGISLATIF.

Session de 1806. — *Dimanche* 2 *mars.*

L'ouverture du corps législatif s'est faite aujourd'hui avec le plus grand éclat. A midi un quart, l'Empereur est sorti de son palais, a traversé le jardin des Tuileries, et s'est rendu au palais du corps législatif dans l'ordre indiqué par le cérémonial. Après s'être reposée pendant environ 20 minutes dans les appartemens du président, S. M., précédée de la députation des membres du corps législatif, qui étoit allée la recevoir aux portes extérieures du palais, est entrée dans la salle des délibérations, aux acclamations des spectateurs qui remplissoient les tribunes. L'EMPEREUR a pris place sur son trône. Après les premiers momens d'enthousiasme, le prince archichancelier de l'empire, s'avançant au bas des cinq marches du trône, demande à S. M. la permission de lui présenter successivement les membres du corps législatif nouvellement élus, et de les admettre à prêter serment. Un questeur fait l'appel des nouveaux membres, qui montent sur une tribune placée au milieu du parquet, et y prononcent le serment ainsi conçu : *Je jure obéissance aux constitutions de l'Empire, et fidélité à l'Empereur.*

L'appel terminé, et tous les membres ayant prêté le serment, l'EMPEREUR se lève et prononce le discours suivant.

« Messieurs les députés des départemens au corps législatif, messieurs les tribuns, et les membres de mon conseil d'état, depuis votre dernière session, la plus grande partie de l'Europe s'est coalisée avec l'Angleterre. Mes armées n'ont cessé de vaincre que lorsque je leur ai ordonné de ne plus combattre. J'ai vengé les droits des états foibles, opprimés par les forts. Mes alliés ont augmenté en puissance et en considération ; mes ennemis ont été humiliés et confondus ; la maison de Naples a perdu sa couronne sans retour ; la presqu'île de l'Italie toute entière fait partie du grand Empire. J'ai garanti, comme chef suprême, les souverains et les constitutions qui en gouvernent les différentes parties.

» La Russie ne doit le retour des débris de son armée, qu'au bienfait de la capitulation que je lui ai accordée. Maître de renverser le trône impérial d'Autriche, je l'ai raffermi. La

Digitized by Google

conduite du cabinet de Vienne sera telle, que la postérité ne me reprochera pas d'avoir manqué de prévoyance. J'ai ajouté une entière confiance aux protestations qui m'ont été faites par son souverain. D'ailleurs, les hautes destinées de ma couronne ne dépendent pas des sentimens et des dispositions des cours étrangères. Mon peuple maintiendra toujours ce trône à l'abri des efforts de la haine et de la jalousie; aucun sacrifice ne lui sera pénible pour assurer ce premier intérêt de la patrie.

» Nourri dans les camps, et dans des camps toujours triomphans, je dois dire cependant que, dans ces dernières circonstances, mes soldats ont surpassé mon attente; mais il m'est doux de déclarer aussi que mon peuple a rempli tous ses devoirs. Au fond de la Moravie, je n'ai pas cessé un instant d'éprouver les effets de son amour et de son enthousiasme. Jamais il ne m'en a donné des marques qui aient pénétré mon cœur de plus douces émotions. Français! je n'ai pas été trompé dans mon espérance. Votre amour, plus que l'étendue et la richesse de votre territoire, fait ma gloire. Magistrats, prêtres, citoyens, tous se sont montrés dignes des hautes destinées de cette belle France, qui depuis deux siècles est l'objet des ligues et de la jalousie de ses voisins.

» Mon ministre de l'intérieur vous fera connoître les événemens qui se sont passés dans le cours de l'année. Mon conseil d'état vous présentera des projets de lois pour améliorer les différentes branches de l'administration. Mes ministres des finances et du trésor public vous communiqueront les comptes qu'ils m'ont rendus, vous y verrez l'état prospère de nos finances. Depuis mon retour, je me suis occupé sans relâche de rendre à l'administration ce ressort et cette activité qui portent la vie jusqu'aux extrémités de ce vaste Empire. Mon peuple ne supportera pas de nouvelles charges, mais il vous sera proposé de nouveaux développemens au système des finances, dont les bases ont été posées l'année dernière. J'ai l'intention de diminuer les impositions directes qui pèsent uniquement sur le territoire, en remplaçant une partie de ces charges par des perceptions indirectes.

» Les tempêtes nous ont fait perdre quelques vaisseaux après un combat imprudemment engagé. Je ne saurois trop me louer de la grandeur d'ame et de l'attachement que le roi d'Espagne a montrés dans ces circonstances pour la cause commune. Je desire la paix avec l'Angleterre. De mon côté, je n'en retarderai jamais le moment. Je serai toujours prêt à la conclure, en prenant pour base les stipulations du traité d'Amiens. Messieurs les députés du corps législatif, l'attachement que

Digitized by Google

vous m'avez montré, la manière dont vous m'avez secondé dans les dernières sessions ne me laisse point de doute sur votre assistance. Rien ne vous sera proposé qui ne soit nécessaire pour garantir la gloire et la sûreté de mes peuples. »

N B. L'Impératrice assistoit à cette séance, dans une tribune richement décorée, vis-à-vis le trône de l'Empereur. Elle avoit à sa droite, les princesses Murat et Louis; à sa gauche, le jeune prince royale de Bavière; les dames d'honneur étoient rangées en cercle au fond de la tribune. L'Empereur et l'Impératrice sont sortis en même temps, et ont recueilli partout sur leur passage les témoignages les plus éclatans d'amour et de respect.

Séance du 4.

— Le corps législatif a nommé quatre vice-présidens : ce sont MM. Golzard, Reynaud-Lascours, Noguez et Beauchamp.

Séance du 5.

Son Excellence le ministre de l'intérieur, accompagné des conseillers d'état Bigot-de-Préameneu et Cretet, fait l'exposé de la situation de l'Empire. Après avoir d'abord appelé l'attention de l'assemblée sur les derniers travaux de S. M., qui sont pour l'Europe un sujet d'étonnement, pour la France un sujet d'admiration et d'amour, l'orateur trace le tableau de la situation intérieure de l'Empire, à partir des derniers momens de la précédente session, jusqu'au premier jour de la session actuelle.

La généralité des citoyens occupés aux travaux qui leur sont offerts en tout genre, les magistrats voués à leurs importans devoirs, des entrepôts établis sur divers points de l'Empire, des routes percées à travers les Alpes, les Apennins; des lois heureusement imposées à la nature pour faciliter les communications entre les départemens et les peuples voisins, des marais desséchés, des ponts les plus hardis, jetés sur les fleuves; des moles, des jetées, établis dans divers ports; un monument qui s'élève dans la plaine de Marengo; un lycée, un évêché, des tribunaux fondés dans la ville de Turin; le vœu de Gênes réalisé, des distinctions flatteuses accordées à ses principaux habitans; Parme, Plaisance jouissant d'un code de loi et d'un système d'administration assortis aux lumières du siècle, une insurrection, excitée sur les prétextes les plus frivoles, étouffée par des mesures aussi sages que rapides; l'Italie se reposant de ses longues agitations dans le calme de la monarchie; les projets contre l'Angleterre suspendus un moment pour dissiper la ligue excitée par elle; l'armée s'élançant des bords de la Manche aux rives du Rhin, paroissant presqu'au même moment à Ulm, à Vienne, à

Digitized by Google

Austerlitz, revenant en ce moment aux lieux qu'elle a quittés il y a quelques mois, et devenue un nouvel objet de terreur pour l'Angleterre ; l'Empereur alliant au soin de venger par les armes la gloire de son peuple, au soin de consolider sa félicité intérieure par ses décrets datés d'Ulm, de Munich, de Schoemberg, de Brunn, d'Austerlitz ; le peuple de Paris et de la France entière, se montrant jaloux d'obéir aux lois du souverain absent, et de suppléer pour le maintien du bon ordre, les troupes parties pour le défendre ; le dévouement des conscrits, leur crainte d'arriver sur le théâtre de la guerre trop tard pour en partager les dangers et la gloire ; les monarques vaincus, traités avec générosité et modération, la puissance de nos fidèles alliés augmentée ; l'Italie, cette noble fille de la France, recueillant les plus précieux fruits de la guerre, la paix assurée aux paisibles habitans des montagnes du Tyrol, le souvenir affectueux du monarque pour sa bonne ville de Paris, la cathédrale de la capitale remplie et décorée d'enseignes offertes au peuple qui se préparoit à seconder son Empereur, le peuple de Paris se préparant à célébrer la gloire des armées françaises par une fête triomphale.....; les compagnies de réserve se formant au métier de la guerre en la faisant aux brigands de l'intérieur ; le mont Genève ouvrant dans son sein une communication abrégée entre l'Espagne et l'Italie, le canal Napoléon unissant le Rhin au Rhône, quantité d'autres canaux multipliant des débouchés pour les produits de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. . . . . Des ports militaires creusés et fortifiés, entr'autres le port de Bonaparte, qui sera sur la Manche la terreur de l'Angleterre, trois lignes télégraphiques établies, des récompenses accordées aux ingénieurs qui ont fait preuve de zèle et de talent, Napoléon-Ville (dans la Vendée) présageant à sa naissance les hautes destinées attachées à son nom, la capitale plus embellie en une année qu'elle le fut dans un demi-siècle, un nouveau quartier se composant d'édifices élevés sur des dessins uniformes, destinés à le décorer, un pont jeté à l'autre extrémité de Paris, et portant le nom *d'Austerlitz*, la comptabilité régularisée, le Mont-de-Piété sauvant le pauvre de l'usure dévorante, les prisonniers de guerre secourus moitié par l'assistance du gouvernement, moitié par la bienfaisance individuelle, le calendrier de la révolution sacrifié à l'ancien calendrier, plus favorable aux relations commerciales et politiques des autres peuples, l'institution de l'uniformité des poids et mesures conservée pour l'intérêt du commerce général, les harras acquérant de nouvelles ressources

Digitized by Google

de la rétrocession de leurs terrains, le Dictionnaire de l'Académie achevé, et devenant un des monumens du siècle de Napoléon, l'école polytechnique remplissant sa brillante destination, l'école militaire de Fontainebleau parée de quelques-uns des lauriers cueillis en Allemagne, l'heureux effet des lois sur les douanes protégeant nos manufactures, nos flottilles conservées intactes, notre marine redoublant d'ardeur, et brûlant du desir de réparer les pertes de quelques vaisseaux, les côtes de la Manche se recouvrant des bataillons vainqueurs à Austerlitz, l'empereur d'Autriche soumis au besoin de la paix par le sentiment de sa conservation, l'intention de la France de profiter des moyens qui la rapprochent de l'empire ottoman pour le soutenir, et faire respecter l'indépendance de cet ancien allié, bien loin d'y porter atteinte, comme la jalousie de nos ennemis nous en suppose le projet ridicule : tels sont les principaux traits du grand tableau présenté par S. Ex. le ministre de l'intérieur.

M. le président répond : M. le ministre de l'intérieur et MM. les conseillers d'état, la présence et les paroles de l'Empereur avoient laissé dans ces lieux des impressions profondes qui se réveillent quand vous nous parlez de lui. Nous devions être accoutumés aux prodiges ; mais les derniers exploits du vainqueur d'Austerlitz ont pourtant surpris ceux qui l'admiroient le plus, comme s'ils ne le connoissoient pas encore. Il ne fut donné qu'à lui de renouveler toujours l'admiration qui sembloit être épuisée. Mais tant de triomphes ne sont aujourd'hui qu'une partie de sa gloire.

L'homme devant qui l'Univers se tait, est aussi l'homme en qui l'Univers se confie. Il est à la fois la terreur et l'espérance des peuples. Il n'est pas venu pour détruire, mais pour réparer. Au milieu de tant d'états où la vigueur manquoit à tous les conseils et la prévoyance à tous les desseins, il a montré tout-à-coup ce que peut un grand caractère ; il a rendu à l'histoire moderne l'intérêt de l'histoire ancienne, et ces spectacles extraordinaires que notre foiblesse ne pouvoit plus concevoir. Dès que les sages le virent paroître sur la scène du monde, ils reconnurent en lui tous les signes de la domination, et prévirent que son nom marqueroit une nouvelle époque de la société. Ils se gardèrent bien d'attribuer à la seule fortune cette élévation préparée par tant de victoires et soutenue par une si haute politique. La fortune est d'ordinaire plus capricieuse ; elle n'obéit si long-temps qu'aux génies supérieurs. Qui ne reconnoît l'ascendant de celui qui nous gouverne ? Puissent les exemples qu'il donne à l'Europe n'être pas perdus, et que tout ce qu'il y a de gouvernemens

Digitized by Google

éclairés sur leurs véritables intérêts se réunisse autour du sien, comme autour d'un centre nécessaire à l'équilibre et au repos général!

Mais quelle que soit au-dehors la renommée de nos armes et l'influence de notre politique, le corps législatif craindroi presque de s'en féliciter, si la prospérité intérieure n'en étoit pas la suite nécessaire. Notre vœu le plus cher est pour le peuple: nous devons lui souhaiter le bonheur avant la gloire. Ce vœu qui est la première pensée de l'Empereur, sera rempli. Nous en avons pour garant ses promesses, dont nous voyons déjà l'accomplissement dans le tableau que vous avez développé. Le système des finances va devenir plus simple, le revenu public s'accroîtra, et le peuple sera soulagé. Le même esprit anime tout; et lorsque nous entendions rappeler tant de travaux prequ'aussitôt achevés qu'entrepris, les canaux ouverts dans les campagnes, les chemins tracés sur les sommets des Alpes, les hospices enrichis par l'économie et la probité, les temples réparés, les villes embellies, chacun de nous songeoit au ministre digne de concourir, par ses lumières et son zèle, aux bienfaits d'une administration si sage et si puissante.

M. le ministre de l'intérieur, MM. les conseillers d'état, le corps législatif vous donne acte de l'exposé que vous venez de lui faire. Il se formera en comité général pour s'occuper de cette communication.

Le corps législatif ordonne l'impression à six exemplaires de l'exposé de M. Champagny et de la réponse de M. le président.

Après ce discours, M. Sapey de la Tour-du-Pin a demandé qu'une députation se rendît auprès de S. M. pour lui témoigner la reconnoissance du corps législatif pour le don qu'Elle lui a fait des drapeaux conquis à la bataille d'Austerlitz, et lui exprimer les sentimens du peuple français pour son libérateur et son monarque. La proposition de M. Sapey est adoptée à l'unanimité. Nous regrettons de ne pouvoir citer le discours de cet orateur, et celui prononcé par M. Janet (du Jura.) Dans l'un et l'autre on trouve cette éloquence qui tient à la conviction, et cette simplicité à laquelle on est réduit lorsqu'il faut parler d'actions si grandes qu'il suffit de les rappeler pour exciter l'enthousiasme et la reconnoissance.

Séance du 6 mars.

Les orateurs du conseil d'état, MM. Regnault (de Saint-Jean-d'Angely) et Deleau, communiquent au corps législatif l'acte de réunion de la république ligurienne à l'Empire français, ainsi que le sénatus-consulte qui a nommé pour l'année 1806 seulement, les députés de Gênes, de Montenotte et des Apennins. M. Regnault fait précéder cette communi-

Digitized by Google

cation d'un discours dans lequel il expose les causes, les circonstances et les résultats de la réunion de Gênes.

MM. Bonnot, Blanc, Soret et Gauthier, sont nommés secrétaires du corps législatif.

Séance du 7.

M. le conseiller d'état Pelet (de la Lozère) présente un projet de loi dont voici les dispositions :

Les propriétaires de la ville de Mayence, département du Mont-Tonnerre, et les villages de la banlieue, appelés Weisseneau, Lanbenheim, Bodenheim, Zalboch, Bretzenheim, Gunzenheim, Monbach et Marienborn, dont les maisons ont été détruites par l'effet de la guerre, et qui les ont fait ou feront rebâtir, seront exempts de toute contribution foncière sur ces maisons pendant dix ans. Pour jouir de cette exemption, chaque propriétaire sera tenu de justifier, avant la fin de l'an XIV, que son bâtiment est élevé de deux mètres, au moins, au-dessus du sol.

M. le conseiller d'état Begouen succède à son collègue, et présente aussi un projet de loi tendant à accorder la même exemption aux propriétaires de la commune d'Argenton-le-Château (Deux-Sèvres), dont les maisons ont été détruites par la guerre civile, et qui les feront rebâtir.

MM. Pelet et Bégouen, en exprimant les motifs de ces deux projets, ont particulièrement fait observer que ces deux villes se sont attiré leurs désastres par l'attachement qu'elles ont montré à la cause commune; qu'il est juste qu'elles en reçoivent pour récompense une indemnité flatteuse dans l'immunité demandée en leur nom; qu'il est même intéressant que l'étranger, en mettant le pied sur le sol français, aux portes de Mayence, n'y rencontre plus de décombres; que l'image des tombeaux cesse d'attrister même les lieux les plus obscurs de l'Empire, et qu'Argenton brille aussi de l'éclat du règne de Napoléon. Ces deux projets de loi seront adressés au tribunat, et seront discutés le 17.

La fin de la séance est consacrée à un scrutin secret pour l'élection de deux membres de la questure, en remplacement de MM. Terrasson et Delaitre, dont les fonctions ont cessé cette année. M. Despalières ayant seul réuni la majorité absolue, est proclamé membre de la questure. L'élection de l'autre est remise à demain.

Le corps législatif transmet, selon l'usage, la liste des membres qu'il a perdus, dans la dernière session, soit par mort, soit par démission. La voici : MM. Chirmer, Manière, Catouard et Brelivet, décédés, et Maquer, démissionnaire.

Demain des orateurs du gouvernement viendront proposer un projet de loi.

Digitized by Google

(N° CCXLIII.)
(SAMEDI 15 MARS 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

FRAGMENT

DU VIII^e CHANT DU POÈME DE L'IMAGINATION.

Les climats même, enfin, ont aussi leur puissance.
L'habitant des rochers ou des marais fangeux,
Sur les monts, dans les eaux pense trouver ses dieux;
Mais sous un ciel plus pur les fils des Zoroastres
Adorent à genoux le roi brillant des astres.
Que dis-je? O dieu du jour, est-il quelques mortels
Qui ne t'aient consacré des temples, des autels?
La Perse t'encensa, le Tartare t'adore;
Ton triomphe commence où commence l'aurore,
Et s'étend aux lieux même où ton char n'atteint pas;
Le Sarmate t'invoque au milieu des frimas;
Et, t'adressant de loin son cantique sauvage,
Le Lapon tout transi t'offre aussi son hommage.
Ainsi, des noirs frimas au ciel le plus ardent,
Et du berceau du jour aux portes d'occident,
Loué par le regret ou la reconnoissance,
Tout bénit tes bienfaits ou pleure ton absence.
Ah, si l'homme est coupable en adorant tes feux,
Tes éternels bienfaits demandent grace aux cieux!
Eh, qui méritoit mieux d'usurper notre hommage,
Que cet astre, des Dieux la plus brillante image,
Qui dispense les ans, la vie et les couleurs,
Enfante les moissons, mûrit l'or, peint les fleurs,

Digitized by Google

Jusqu'aux antres profonds fait sentir sa puissance,
Revêt les vastes cieux de sa magnificence,
De saison en saison conduit le char du jour,
Nous attriste en partant, nous charme à son retour,
Eclaire, échauffe, anime, embellit et féconde,
Et semble en se montrant reproduire le monde?
Ame de l'univers, source immense de feu,
Ah, sois toujours son roi, si tu n'es plus son dieu!
Plaisirs, talens, vertus, tout s'allume à ta flamme:
Le jeune homme te doit les doux transports de l'ame,
Et le vieillard dans toi voit son dernier ami.
Eh bien, astre puissant, contre l'âge ennemi,
Protège donc mes vers, et défends ton poète!
Verse encor, verse-moi cette flamme secrète,
Le plus pur de tes feux, le plus beau de tes dons;
Encore une étincelle, encor quelques rayons;
Et que mes derniers vers pleins de feux du jeune âge,
De ton couchant pompeux soient la brillante image.

. . . . . .

J. DELILLE.

ODE SUR LA VIEILLESSE.

Que Minos jette dans son urne
Les noms des vulgaires mortels;
Muses, vos fils bravent Saturne
A l'ombre de vos saints autels!
En vain s'échappe la jeunesse;
Mon ame trompe la vieillesse;
Ma pensée est à son printemps:
Sa fleur ne peut m'être ravie;
Et même, en exhalant ma vie,
Je ne meurs point: je sors du temps.

La nuit jalouse et passagère
Dont la Parque ombrage nos yeux,
N'est qu'une éclipse mensongère
D'où l'esprit sort plus radieux.
Ainsi la nymphe, transformée
En chrysalide inanimée
Que voilent de sombres couleurs,
Prépare ses brillantes ailes,
Et ce front paré d'étincelles
Qu'adore la reine des fleurs.

Digitized by Google

Ce vieillard qui charmoit la Grèce,
Cet Anacréon si vanté,
Dans la coupe de l'allégresse
Sut boire l'immortalité;
Jeune de verve et de pensée,
Sa vieillesse fut caressée
Par les Muses et les Amours;
Son hiver eut des fleurs écloses,
Son front se couronna de roses;
Et ces roses vivent toujours.

Mais du chantre heureux de Bathylle
La verte et brillante saison
Ne fut qu'une suite stérile
De printemps obscurs et sans nom.
Lui-même voilà son jeune âge,
Sûr de l'immortel badinage
Dont il ménageoit le flambeau :
Il a reculé sa mémoire,
Et sembla naître pour la gloire
Aux portes mêmes du tombeau.

Telle, quand la prodigue Flore
A vu flétrir ses doux présens,
Dons stériles qu'en vain l'Aurore
Humectoit de pleurs bienfaisans,
La sage et tardive Pomone
Ose confier à l'Automne,
Voisin des farouches hivers,
Ces fruits dont la riche corbeille
Brave les larcins de l'abeille,
Et le souffle glacé des airs.

Ou tel, des grappes colorées
Le feu liquide et pétillant
Vieillit, loin des coupes dorées,
Au sein pur d'un cristal brillant.
Loin que son âge le consume,
Riche du temps qui le parfume
Il devient ce jus précieux,
Cette liqueur à qui tout cède,
Même celle que Ganymède
Versoit à la table des Dieux.

M. Le Brun, *membre de l'Institut.*

Digitized by Google

ENIGME.

Pour me loger je n'ai besoin d'autrui :
Aussi, chez moi je ne souffre personne;
Et sous mon toit si quelqu'un s'introduit,
C'est quand j'y meurs, ou quand je l'abandonne.
Dans ce solide et singulier abri,
Je brave tout, vent, frimas, pluie et grêle;
A me fermer, si le froid me réduit,
Jusqu'au retour de la saison nouvelle,
Sans art, sans peine, et sans aucun apprêt,
Tout simplement je clos ma solitude;
Et là, je prends, exempt de tout regret,
Du jeûne et du repos l'économe habitude.

LOGOGRIPHE.

Je disposois jadis de la nature entière,
Et j'inspirai long-temps le respect et l'effroi;
Mais aujourd'hui, lecteur, plains-moi,
Je ne puis renverser la plus foible chaumière.
Pris en détail, mes huit pieds te font voir
Une ville aux confins d'Italie et de France;
Chez les Orientaux un homme de savoir;
D'un marchand le flatteur espoir;
L'objet dont un amant désire la présence;
Une prison; ce qui fait ma puissance;
Et ce qu'on tend pour recevoir.

CHARADE.

Vers soixante ans on devient mon premier :
Il n'est plus alors d'espérance
Que l'on obtienne mon dernier,
A moins que ce ne soit de la reconnoissance;
Mais pour celui qu'un tendre sentiment
Place sur des lèvres de rose,
Il est fait pour le jeune amant,
Pour qui le cœur parle et dispose.
Les enfans de mon tout, dans les airs emportés,
Restent collés au sein dont ils sont allaités.

Le mot de l'Enigme du dernier N° est *Cartouche.*
Celui du Logogriphe est *Fantasmagorie*, formant un acrostiche.
Celui de la Charade est *Sou-ris.*

Digitized by Google

La Navigation, poëme; par *J. Esménard.* — Seconde édition en un seul volume, où les VIII chants de la première édition en deux volumes sont réduits en VI chants. — Volume in-8°. pap. fin, 2 figures; prix : 6 fr. Le même, pap. vélin superfin, 14 fr. A Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, libraires, rue des Bons-Enfans; et chez *le Normant*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

CET ouvrage parut pour la première fois il y a environ un an, et il annonça au public un poète qui promettoit encore de beaux jours aux lettres françaises. Des critiques éclairés élevèrent différentes objections sur la marche générale du poëme, mais s'accordèrent tous à louer les nombreuses beautés dont il brilloit dans ses détails; et pour que l'auteur n'eût rien à désirer, des épigrammes, des satires et des injures vinrent l'avertir que l'impuissante médiocrité prenoit déjà ombrage de ses succès. Des hommes qui, s'il leur restoit quelque pudeur, au lieu de faire ressouvenir de leur existence par des satires, s'applaudiroient de partager l'oubli où leurs ouvrages sont tombés, s'efforcèrent de rabaisser un talent qu'ils ne pouvoient égaler. Tel est l'accueil réservé à ceux que de rares dispositions et un desir de gloire qui les accompagne presque toujours entraînent dans la carrière orageuse des lettres : des spectateurs attentifs observent tous leurs mouvemens; les uns pour éclairer leur marche, les autres pour les décourager dès leurs premiers pas. Toutefois une réflexion autorisée par une constante expérience, doit les rassurer : une critique juste et lumineuse peut influer utilement sur l'opinion du public, l'empêcher de s'égarer, hâter en un mot le jugement sans appel que le temps ne manque jamais de prononcer; une critique passionnée retarde

Digitized by Google

quelquefois un succès mérité, mais ne réussira jamais à l'anéantir; et il est aussi impossible à l'esprit de parti de faire tomber dans l'oubli un bon ouvrage, que d'en soutenir un mauvais. Les exemples ne manqueroient pas à l'appui de cette assertion. Quand le grand poète qui, dans ce temps de stérilité, soutient presque seul l'honneur de notre littérature, publia pour la première fois la traduction des *Géorgiques*, un écrivain fameux par l'exagération de ses critiques, ne s'efforça-t-il pas de marquer du sceau de la médiocrité cette belle production ? Quand le même poète, au lieu de perdre son temps à lui répondre, sut prendre une place distinguée parmi les auteurs originaux, en composant le poëme des *Jardins*, la critique ne redoubla-t-elle pas d'animosité pour rabaisser ce nouvel ouvrage bien au-dessous de cette traduction, d'abord si décriée ? Cependant, en dépit de tant de satires, les *Géorgiques* sont aujourd'hui un ouvrage classique; et si l'on peut faire aux *Jardins* de justes reproches, sous le rapport du plan, ce poëme n'en est pas moins placé dans toutes les bibliothèques, traduit dans toutes les langues, et relu souvent par tous ceux qui ne sont pas insensibles aux charmes des beaux vers.

Tel a été le sort de tous les bons ouvrages : tel sera celui du poëme de la *Navigation*, aujourd'hui sur-tout qu'il reparoît sous les yeux du public, exempt d'une grande partie des défauts qu'on avoit relevés dans la première édition. L'un des plus graves tenoit au trop grand nombre d'épisodes, qui faisoient perdre de vue le sujet principal. Ce n'étoit point par l'absence des beautés que péchoit l'ouvrage; c'étoit plutôt par une surabondance d'ornemens, qu'il falloit retrancher, ou réduire dans de plus justes proportions; et ces sacrifices devoient particulièrement porter sur les premiers chants. « Je » reconnois avec mes critiques, dit l'auteur lui» même, que ce n'est point sur l'ordre des temps,

Digitized by Google

» mais sur les progrès de la navigation que je devois » régler la marche de mon poëme, et qu'il ne fal- » loit point confondre les époques de l'art avec celles » de l'histoire. J'avois méconnu ce principe dans mes » trois premiers chants; car, depuis les voyages des » Phéniciens jusqu'à la bataille d'Actium, la forme » des vaisseaux, tant pour la guerre que pour le » commerce, n'ayant presque différé que par la » grandeur, et la manière de les diriger étant res- » tée à-peu-près la même, ces dix siècles n'en » forment qu'un pour la science de la navigation. » Le second commence pour elle avec l'usage de la » boussole et la renaissance des arts. C'est là aussi » que mon second chant devoit commencer. » Il étoit d'autant plus nécessaire de corriger cette faute, qu'elle influoit sur tout le reste de l'ouvrage : le lecteur arrivoit déjà fatigué à l'époque où la navigation, s'ouvrant chez les modernes une bien plus vaste carrière, réclamoit de sa part une attention nouvelle. Il ne falloit pas moins que les détails brillans, semés partout d'une main prodigue, pour ranimer en lui le desir de poursuivre une si longue route. Heureusement, si ce défaut étoit grave, il étoit facile à faire disparoître : il a suffi à l'auteur de sacrifier tous les épisodes qui l'écartoient du but vers lequel il devoit se hâter. L'ensemble de son ouvrage s'est en quelque sorte enrichi par cette suppression : il y règne maintenant des proportions plus justes, un accord plus parfait dans les différentes parties qui le composent, et la marche en est devenue à la fois plus simple, plus régulière et plus rapide. Sans doute bien des censeurs, doués de la plus rare facilité d'invention, ne manqueront pas encore de proposer au poète un plan tout différent de celui qu'il a cru devoir adopter, car il y a mille manières d'envisager un sujet; mais il pourrra leur répondre, qu'après avoir médité le sien pendant plusieurs années, il s'est arrêté au plan qui lui a paru offrir le

Digitized by Google

moins d'inconvéniens et le plus d'avantages; qu'un auteur seroit fort embarrassé s'il lui falloit adopter tous les avis qu'on lui ouvre, et qu'avant de juger ce qu'il a fait, il seroit raisonnable d'examiner attentivement ce qu'il pouvoit faire.

Un pareil examen ne peut être que favorable au poëme *de la Navigation*. Je pense qu'on en conclura que le plan est maintenant tout ce qu'il devoit être, et que s'il présente encore des défauts assez marquans, il faut les attribuer au fonds même de l'ouvrage sur lequel je ne saurois partager l'opinion de l'auteur, qui le regarde comme éminemment poétique. Il est assez naturel qu'un écrivain défende avec quelqu'obstination le sujet qu'il a choisi. S'il l'a préféré, c'est parce qu'il lui a paru présenter de l'intérêt, des points de vue riches et variés, des beautés analogues au genre de talent qu'il a reçu en partage. Lorsqu'il a passé plusieurs années à en étudier toutes les ressources, lorsqu'une fois il lui doit une foule de beaux vers et de détails aussi neufs que brillans, il doit lui être bien difficile de le juger avec impartialité. D'ailleurs, M. Esmenard a peut-être assez répondu à tous les critiques, en composant un aussi beau poëme. J'avouerai cependant que le choix de ce sujet ne me paroît pas aussi heureux qu'à lui, et que j'y vois plusieurs inconvéniens assez graves qui en étoient inséparables.

D'abord on ne peut se dissimuler qu'il est beaucoup trop vague, qu'il ne présente pas des limites assez marquées. La navigation touche à toutes les grandes époques de l'histoire, et elle n'est liée nécessairement à presqu'aucune. Il résulte de là que l'auteur est obligé d'effleurer une foule d'objets, sans pouvoir en approfondir un seul. A chaque instant il fait allusion à quelque grand événement : il vous met sous les yeux quelque fait célèbre ; et lorsque vous commencez à vous y intéresser vivement, il est contraint de l'abandonner pour vous en montrer un autre. « La

Digitized by Google

» découverte de l'Amérique, dit-il dans sa préface, » paroissoit à M. de La Harpe un très-beau sujet pour » l'épopée. » Ce grand événement, où l'on admire l'audace et le génie dans l'entreprise, la sagesse, la persévérance, le courage infatigable dans l'exécution, suffisoit donc seul à un long poëme. Cependant il ne forme chez M. Esménard qu'un épisode assez court. Qu'est-ce donc que la fécondité apparente d'un sujet où l'auteur est forcé de se contenir dans des bornes étroites, toutes les fois que son imagination voudroit s'élancer dans les vastes champs de la fiction et du merveilleux, si ce n'est une abondance stérile qui produit le même effet que la pauvreté ?

M. Esménard cherche à justifier ce manque d'unité, nécessairement si nuisible à l'intérêt d'ensemble, en citant les Métamorphoses d'Ovide, dont les différentes parties ne sont pas mieux liées entr'elles. Mais c'est malgré ce défaut, et non pas à cause de ce défaut que ce poëme est compté au nombre des beaux ouvrages de l'antiquité. Quand un auteur veut faire choix d'un sujet, c'est toujours l'exemple des plus parfaits modèles qui doit le guider. Qui seroit assez présomptueux pour oser se flatter de les égaler, quand même il auroit entre les mains une matière plus heureuse que celle sur laquelle ils ont répandu les trésors de leur génie? Que sera-ce donc s'il se prive volontairement de cet avantage, et s'il est déjà vaincu avant d'avoir pris la plume ?

Les poètes qui renoncent aux plus grandes ressources de leur art, celles que présente la peinture énergique des passions et des mœurs, doivent du moins choisir des sujets qui aient avec l'homme des rapports propres à le toucher. C'est ce que Virgile a fait admirablement dans les Géorgiques. Il a si bien étudié les liens secrets qui unissent tous les êtres, qu'il intéresse nos cœurs à la douleur d'un animal qui a perdu le compagnon de ses peines, ou même à l'accroissement d'une plante. D'ailleurs les travaux

Digitized by Google

de l'agriculture, les plaisirs de la vie champêtre, attachent tous les hommes ; le charme secret qu'ils trouvent dans ces peintures semble leur rappeler leur première destination, et dans quelque situation brillante que le sort les ait placés, l'image d'une vie innocente et paisible réveille toujours en eux des désirs et des regrets. Les prodiges de la navigation ne sauroient jamais exciter un intérêt semblable : ils peuvent surprendre, étonner, forcer l'admiration ; mais ils sont muets pour le cœur. Or, une expérience constante a prouvé depuis long-temps que de tous les ressorts qui sont dans la main du poète, l'admiration est le moins énergique et le plus prompt à se détendre.

Tels sont les défauts que je crois inhérens à la nature même du poëme de la *Navigation*, et l'équité me prescrivoit de les relever. Car la conclusion immédiate que l'on doit tirer de tout ce qu'on vient de lire, c'est qu'il faut attribuer les beautés de l'ouvrage au talent de l'auteur, et que la plupart de ses imperfections doivent être mises sur le compte du sujet. Au reste, quel que soit le jugement du public à cet égard, il est certain que la beauté des vers, la variété des peintures, l'intérêt des détails, compenseront toujours avantageusement ce qui peut lui manquer sous le rapport de l'ensemble. M. de La Harpe dit que c'est la poésie du style qui fait vivre un poëme : si ce jugement est vrai, on peut assurer M. Esménard que son ouvrage ne périra pas. Ce feu divin qui fait les poètes, ce don précieux dont la nature est si avare, anime constamment l'auteur de la *Navigation*. Il n'y aura pas deux opinions à cet égard ; et l'on peut caractériser son style en disant que chez lui l'expression est toujours éminemment poétique. J'ouvre le livre au hasard, et je demande si le génie de la poésie ne respire pas dans tous les vers de cette belle comparaison :

Tel qu'on voit au sommet des Alpes menaçantes,
Un aiglon généreux sur ses ailes naissantes

Digitized by Google

S'élever, redescendre, et s'élevant encor,
Quelque temps incertain balancer son essor;
Tout-à-coup il s'élance et brave les orages,
Il plane avec la foudre au milieu des nuages,
Et perdu loin de nous dans les champs de l'Ether,
Porte son vol superbe aux pieds de Jupiter :
Tel ce navigateur dont la voile timide
Effleure les contours de la plaine liquide,
Observe le pouvoir d'un art encore enfant,
Il tremble; mais un jour il ira, triomphant,
Sur les flots subjugés élevant sa puissance,
Peupler de l'Océan la solitude immense;
Agrandir son empire, et, vainqueur des hivers,
Jusqu'au pôle glacé reculer l'univers.

Veut-on savoir comment M. Esménard sait embellir une idée commune, par la vivacité des couleurs sous lesquelles il la présente, talent rare qui n'a jamais appartenu qu'aux vrais poètes? Tout le monde auroit pu dire que les Barbares qui détruisirent l'empire romain se succédoient si rapidement que leurs exploits s'effaçoient les uns par les autres, et que leurs noms même sont presqu'oubliés; voici comment s'exprime le poète :

La maîtresse du monde est en proie aux Barbares,
A ces peuples obscurs dont les faits éclatants
N'ont pas même occupé la mémoire du temps;
Qui domptoient l'univers sans connoître la gloire,
Et qui, sur des débris promenant la victoire,
Du capitole altier, conquérans méprisés,
N'ont pu graver leur nom sur ses remparts brisés.

Dans le champ troisième, consacré à l'expédition de Vasco de Gama, il peint ainsi le phénomène terrible, appelé par les marins, *le reversement des moussons* :

Il sillonnoit enfin cette mer fortunée,
Où deux vents opposés se partagent l'année,
Et de l'Afrique au Gange, impétueux rivaux,
Commandent aux saisons et règnent sur les eaux.
Sitôt que triomphant sur l'onde solitaire,
L'un d'eux en a banni son fougueux adversaire,
Sans trouble, sans effort, sous un ciel toujours pur,
Il vole, balancé sur ses ailes d'azur,
Et, des flots apaisés dominateur tranquille,
Aux plus frêles vaisseaux ouvre un chemin facile.
Mais lorsque son rival, s'élançant dans les airs,
Vient saisir à son tour le sceptre de ces mers,
Soudain leur fol orgueil soulève les tempêtes.
Tel que deux rois jaloux de couronner leurs têtes

Digitized by Google

Du même diadême et des mêmes honneurs,
Ils font gémir la terre au bruit de leurs fureurs.
Sous leur choc orageux les rivages frémissent;
D'un mugissement sourd les pôles retentissent.
On diroit que le ciel, armé de tous ses feux,
Frappe du Comorin les sommets nébuleux;
Le Typhon déchaîné, dans sa course brûlante
Arrache les vaisseaux à la rive tremblante
Où l'ancre avoit mordu le sable hospitalier;
L'Océan sur ses bords s'élève tout entier,
Les ébranle, retombe, et du poids de ses ondes
Presse l'Indus qui fuit dans ses grottes profondes.

Ainsi, par l'imagination créatrice du poète, ces deux vents opposés deviennent deux rivaux terribles qui se disputent l'empire des mers. Leur combat ébranle l'Océan, et l'Indus épouvanté remonte vers sa source. Ne pourroit-on pas appliquer à cette belle peinture ces vers de l'Art poétique?

Là, pour nous enchanter, tout est mis en usage;
Tout prend un corps, une ame, un esprit, un visage.

On n'auroit encore qu'une idée imparfaite du talent de M. Esménard, si l'on pensoit qu'il se borne à rassembler ainsi les plus riches couleurs. Divers épisodes semés dans le cours de son poëme, prouvent qu'il sait aussi créer des fictions et des situations intéressantes. Je citerai dans ce genre, la fable de Dédale et d'Icare, et celle où il raconte la découverte de l'aimant; toutes deux aussi bien écrites qu'heureusement imaginées. Mais la partie de son ouvrage qu'il paroît avoir travaillée avec une sorte de prédilection, et où il semble qu'il ait réuni toutes ses forces, ce sont les vers qu'il a consacrés à la mémoire de M. de la Peyrouse. L'auteur du poëme de la *Navigation* devoit un hommage particulier à l'un de ceux qui ont le plus honoré ce bel art parmi les Français; et il avoit trop de talent pour ne pas chanter, d'une manière digne de lui, un homme célèbre, dont le nom sera toujours cher aux amis des sciences et de l'humanité, et qui réunit dans sa personne tout ce qui a droit à l'intérêt des hommes, les talens, les vertus et le malheur. Le poëte le suit dans ses pé-

Digitized by Google

nibles voyages ; il peint des couleurs les plus fortes et les plus touchantes, tous les dangers qui l'assaillirent, toutes les pertes qu'il eut à pleurer. Enfin il termine ce beau morceau par ces vers attendrissans :

Mais que vois-je, ô douleur, une femme éplorée
Est assise au sommet de ces rochers déserts,
Que la vieille Armorique oppose aux flots amers!
Les regards attachés sur l'onde menaçante,
Elle croit voir encor la voile blanchissante
Qui loin d'elle emporta le charme de ses jours.
Infortunée, hélas, plus d'espoir, plus d'amours!
N'entend tu pas l'oiseau, précurseur de l'orage,
Qui du jeune Céyx rappelant le naufrage,
D'un vol précipité rase les flots mouvants;
Et mêle un cri lugubre au murmure des vents?
O nouvelle Alcyone, ô jeune et tendre épouse!
Fuis ces bords désolés, non, jamais la Peyrouse
Ne viendra recueillir sur ton cœur agité,
De ses vastes travaux le prix trop mérité :

Cette dernière citation suffira pour prouver que M. Esménard réunit aux autres qualités qui font le vrai poète, le don d'une sensibilité naturelle et vraie. Cela nous autorise à l'exhorter vivement à de nouveaux efforts. L'âge des grands travaux est arrivé pour lui. Il est aujourd'hui l'un des plus chers espoirs de la poésie française. Il vient d'élever un monument durable, qui ne sera pas oublié des amis des lettres : cette gloire ne doit pas suffire à son ambition. Il faut désormais qu'il intéresse à ses chants toutes les classes de lecteurs ; et il n'est guère permis d'aspirer à un si beau succès dans la haute poésie, si l'on ne s'efforce d'entourer une action noble et intéressante, de fictions neuves, de situations attachantes, de grands caractères et de grandes passions. C.

Digitized by Google

Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV, la régence et le règne de Louis XV. Par M. *Duclos*, de l'Académie française, historiographe de France, etc. Deux vol. in-8°. Prix : 9 fr., et 12 fr. par la poste. A Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille; et chez *le Normant*, libraire, imprimeur *du Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17. (1)

« *Ceux qui m'auront connu*, dit M. Duclos, *attesteront ma* » *probité, ma franchise, et, j'ose dire, la bonté de mon* » *cœur.* » Il n'y a pas un seul philosophe qui ne se juge le plus probe, le plus franc et le meilleur des hommes, mais qui, en même temps, ne se croie obligé d'avertir le public qu'il possède ces qualités. Il ne sent pas que cet avertissement est bien plus propre à détruire la confiance qu'à l'inspirer, et il ignore que cette complaisance à parler de soi-même décèle un orgueil intolérable. M. Duclos étoit *historiographe de France*, c'est-à-dire qu'il vivoit des bienfaits et des faveurs de la cour, sous la condition de travailler à notre histoire. Nous allons voir comment il a rempli ses obligations.

Si l'histoire ne devoit offrir qu'un vain amusement, il seroit inutile de chercher la vérité dans ses récits, et le roman de Don Quichotte seroit plus estimable que toutes les annales du monde; mais elle est faite pour instruire les hommes, et pour ajouter à leur expérience celle des siècles précédens. Son objet principal est de retracer toutes les actions du pouvoir public, et les malheurs ou les avantages qui en ont été le fruit, parce que c'est par la force des exemples que

(1) *Note du rédacteur.* Il n'est question dans cet article que des Mémoires secrets de Duclos, qui ont été publiés avant l'édition complette de ses Œuvres, dont nous rendrons compte incessamment.

Digitized by Google

s'éprouvent toutes les doctrines, et que la société s'avance peu-à-peu à la connoissance de l'ordre. C'est là ce qu'on pourroit, et ce qu'on devroit même appeler la philosophie de l'histoire, si l'abus de cette expression n'en avoit corrompu le vrai sens et le légitime usage. L'écrivain qui ne veut qu'amuser n'est pas un historien, c'est un romancier; celui qui cherche curieusement dans les correspondances familières, dans les rapports domestiques, ou dans sa propre imagination, des faits inconnus et déshonorans, des motifs pour attenuer la valeur d'une bonne action, et qui les publie; celui là, dis-je, n'est pas non plus un historien, c'est un libelliste. Tout homme qui révèle le secret d'autrui n'est point un homme bon: sa prétendue franchise n'est que de la méchanceté; et si par son état, il étoit de son devoir de le taire ce secret, il ne faut plus parler de sa probité.

Toute *histoire secrète* est une *histoire suspecte*. En écrivant ses *Mémoires*, M. Duclos n'a jamais pu penser qu'il remplissoit la tâche qui lui étoit imposée; il trompoit donc l'attente de ceux qui l'avoient nommé l'historiographe de la nation, non-seulement en ne faisant pas ce qu'il devoit faire, mais encore en faisant ce dont il devoit s'abstenir. « *Il ne vouloit pas être l'organe du mensonge*, dit-il dans » sa préface. » Mais qui est-ce qui m'assure qu'il ne l'est pas dans ses révélations *secrètes*? Et qui le forçoit donc à mentir en écrivant l'histoire? Cette histoire auroit-elle été supprimée par l'autorité? Sa tâche étoit remplie, le reste ne le regardoit pas. Qui sait pourquoi nous n'avons rien de Boileau ni de Racine sur l'histoire? Tout le monde ne sait-il pas au contraire pourquoi ni l'un ni l'autre n'auroit jamais voulu publier de *Mémoires secrets*? J'ignore au surplus ce qu'un écrivain entend par le titre de *Mémoires secrets*, puisqu'il n'y a rien de moins secret que ce qui est imprimé. C'est encore un de ces appâts que les charlatans présentent à la multitude, pour faire des dupes; et l'un des plus grands

Digitized by Google

moyens de succès que la philosophie ait mis en œuvre, a été de spéculer sur les scandales de toute espèce.

L'auteur de la notice qui précède la préface a cru répondre à tout, en transcrivant un passage *des Considérations sur les Mœurs*, où M. Duclos prétend qu'il ne faut pas trop détruire *les préjugés*, parce qu'ils *sont la loi du commun des hommes*, et qu'il les regarde comme *les fondemens de la morale et les liens de la société*. Mais, si les fondemens de la morale et les liens de la société n'étoient à ses yeux que des préjugés faits pour le commun des hommes, il est entendu qu'un esprit aussi supérieur s'affranchissoit aisément de leur joug. Ce n'étoit pas sans dessein qu'on avançoit dans son parti que, pour être un bon historien, il falloit n'avoir ni affection, ni religion, ni patrie; être, en un mot, un homme sans préjugés. Sur ce pied-là, M. Duclos devoit se croire un Tacite; mais qui m'expliquera comment on peut être capable d'écrire l'histoire de la société, en se séparant de tous les principes et de toutes les affections qui forment les liens de cette société? Je voudrois savoir de quelle règle pouvoit se servir M. Duclos, dans les jugemens qu'il avoit à porter sur les actions des hommes? Si l'on y fait attention, on découvrira qu'il n'en avoit pas, ou bien qu'il s'en étoit fait une qu'il plioit à son humeur. Il loue, blâme, approuve, rectifie, condamne et absout en suivant cette règle molle et flexible, qui se prête au mouvement capricieux de ses passions. Son histoire commence en 1700; il la conduit jusqu'en 1764, et, dans un espace de temps si considérable, il ne trouve pas un seul parfait honnête homme en France. Tous, depuis le chef de la nation jusqu'au dernier commis, sont des tyrans, des ambitieux, des hypocrites, des intrigans, des cagots, des ignorans et des fripons. Quant aux femmes, il n'en connoît que de deux sortes, des bigottes et des débauchées. C'est un écrivain auquel on peut appliquer la dernière partie de la critique de Montaigne sur Guichardin, sans

Digitized by Google

sans en retrancher un mot: « J'ai aussi remarqué ceci, dit-il, » que de tant d'ames et effects qu'il juge, de tant de mou- » vemens et conseils, il n'en rapporte jamais un seul à la » vertu, religion et conscience : comme si ces parties-là » estoient du tout esteintes au monde; et de toutes les actions, » pour belles, par apparence, qu'elles soient d'elles-mêmes, » il en rejecte la cause à quelqu'occasion vicieuse, ou à quelque » profit. Il est impossible d'imaginer que parmy cet infiny » nombre d'actions de quoy il juge, il n'y en ait eu quel- » qu'une produite par la voye de la raison. Nulle corruption » peut avoir saisi les hommes si universellement, que quel- » qu'une n'eschappe de la contagion : *cela me fait craindre* » *qu'il y aye un peu du vice de son goust; et peut être advenu* » *qu'il ait estimé d'autruy selon soi.* »

Ce qui peut choquer encore davantage un lecteur judicieux, c'est qu'en décriant toute la nation avec cet esprit frondeur et chagrin, il accorde plus volontiers les grandes qualités aux hommes les plus corrompus. C'est une manie dont Voltaire avoit déjà donné l'exemple, et qui a infecté de mauvaise foi tout ce qu'il a écrit sur l'histoire. M. le président Hénault en fait la remarque dans une de ses lettres. Chez lui ce sont toujours les protestans ou les incrédules qui sont habiles et honnêtes. S'il y a quelque crime commis, c'est toujours par un catholique, et par un homme qui fréquentoit les églises. Si M. le duc de Bourgogne n'a pas réussi à faire lever le siége de Lille, vous remarquerez que c'est parce qu'il entendoit la messe. Voilà ce qu'on a pris long-temps pour de l'esprit; et c'est avec le même travers que M. Duclos se plaît à faire remarquer l'habileté des hommes vicieux. Il leur suppose de la valeur, et ce n'est pas sans peine qu'il convient que les mœurs de la régence ont perdu la morale.

Un défaut général que l'on peut reprocher à tous les faiseurs de Mémoires historiques, c'est d'attribuer les plus grands effets à des causes imperceptibles. Une tasse de café répandue

Digitized by Google

sur une robe, produit la disgrace d'un général d'armée. Une petite contradiction sur la hauteur d'une croisée, occasionne une querelle, et la chaleur de cette misérable discussion met toute l'Europe en feu. Ils attachent trop d'importance aux détails, et ils entrent dans trop de faits minutieux. Ce sont des gens qui admirent quelques fils d'une tapisserie des Gobelins, au lieu de se mettre à la distance convenable pour embrasser tout le sujet. M. Duclos n'est pas exempt de ces défauts, et il y a bien des inutilités et des petitesses dans ses Mémoires; mais il faut peut-être les pardonner à la position de l'historien, trop rapproché des objets pour pouvoir en saisir l'ensemble.

Il seroit inutile de le chicaner sur la vérité de mille petites intrigues, qu'une histoire générale ne peut jamais recueillir, et qui, vraies ou fausses, sont également indifférentes pour la postérité. L'historien qui voudroit descendre dans le détail des intérêts et des cabales domestiques des princes, et de tous ceux qui les entourent, femmes, enfans, ministres et courtisans, favoris et maîtresses, entreprendroit un ouvrage aussi impossible à exécuter qu'il seroit inutile dans son objet. Les détails dans l'histoire ressemblent aux fleurs, et aux arbrisseaux dans la campagne. Les anciens ont excellé dans ces détails, parce qu'ils n'avoient qu'un petit cercle à décrire; mais depuis que l'horizon des connoissances humaines s'est agrandi, depuis qu'une foule de peuples se sont élevés sur la scène du monde, il est devenu nécessaire de considérer les objets d'une manière plus vaste et plus générale.

La fausseté du jugement est ce qui réclame le plus l'attention du lecteur dans les Mémoires de M. Duclos, parce que l'histoire, entre les mains d'un homme qui a l'esprit faux, est un guide infidèle auquel on ne peut se confier sans imprudence.

Les exemples qui peuvent appuyer notre opinion ne sont pas rares dans son ouvrage; mais il nous a paru que son

Digitized by Google

affectation à vouloir repousser du régent les soupçons du crime affreux qui l'ont constamment poursuivi, est suffisante pour la justifier. Nous sommes fort éloignés cependant d'affirmer qu'il fut coupable de ce crime; mais en même temps nous ne pouvons convenir avec M. Duclos qu'il en fût incapable, puisque, selon cet historien lui-même, toute la vie de ce prince a été souillée par les plus horribles excès, et qu'il n'a jamais pris la peine d'apaiser les cris de l'indignation publique, par le plus léger amendement dans sa conduite : c'est ce caractère qui l'avoit fait appeler par Louis XIV, *un fanfaron de crimes.*

Lorsqu'un grand malheur afflige la société, qu'il est affreux pour un prince de ne trouver ni dans son caractère, ni dans sa vie, de quoi se défendre contre le soupçon d'en être l'auteur! Lorsqu'en moins d'un an trois héritiers de la couronne furent enlevés subitement à la France, et que le quatrième ne parut sauvé de cette catastrophe que par le contre-poison qui lui fut donné à tout événement par une de ses gouvernantes, tous les soupçons se portèrent sur le duc d'Orléans, non-seulement parce qu'il avoit intérêt à ce crime, mais parce qu'on l'en jugeoit capable. S'il est innocent, ce qu'il éprouva doit à jamais servir d'exemple à ceux que la Providence a placés près des monarques pour en être les appuis. La licence de ses mœurs le fit accuser d'une commune voix d'avoir empoisonné toute la famille royale : punition terrible, mais juste des autres crimes dont il s'étoit déjà couvert. Le soupçon de ce triple parricide, la seule vengeance d'un peuple désespéré, le poursuivit jusqu'à ce que la mort vint le frapper subitement entre les bras d'une prostituée, et il s'attachera toujours à sa mémoire pour épouvanter quiconque oseroit l'imiter.

M. Duclos se contente de dire, pour toute défense, que *la vie de Louis XV est la démonstration de l'innocence du*

Digitized by Google

duc d'Orléans ; mais il se pourroit que cela ne prouvât que la vertu du contre-poison.

Etre capable d'un crime et l'avoir commis sont deux choses fort différentes, sans doute, et nous ne prétendons pas que l'opinion doive dépasser le soupçon du crime ; mais c'est jouer le rôle d'un défenseur officieux, plutôt que celui d'un historien, que de vouloir détruire un soupçon si général sans en apporter aucune raison solide. M. Duclos revient si souvent à la charge sur cet article dans ses Mémoires, qu'on seroit tenté de croire qu'il les a entrepris dans l'intention d'effacer cette tache odieuse, pour plaire à la maison d'Orléans. Il est cependant bien difficile de se défendre d'une réflexion, c'est qu'un ambitieux perdu de débauche, couvert des crimes les plus honteux, et qui affichoit l'impiété la plus révoltante, pouvoit bien avoir commis un crime de plus pour arriver à la couronne. Cette induction est si facile à tirer, que dans une autre circonstance étrangère à cette histoire, M. Duclos ne manque pas d'en faire la remarque. La princesse Sophie, sœur consanguine du czar Pierre Ier., fut soupçonnée de l'avoir empoisonné pour régner à sa place.

« Que cette imputation soit bien ou mal fondée, dit » M. Duclos, ce n'est pas le caractère de Sophie qui a pu la » détruire, puisqu'elle entreprit de faire immoler ce frère » par les Strélitz, etc. » Ainsi il appuie un soupçon par une accusation ; et certainement si on lui avoit dit que la vie du Czar prouvoit l'innocence de Sophie, il se seroit moqué avec raison d'une pareille preuve. Toutes les tentatives de crime n'ont pas le succès que les scélérats s'en promettent.

Le même écrivain qui a entrepris de faire passer le régent pour un homme d'état, respectable à bien des égards, devoit sans doute chercher à flétrir la mémoire du cardinal de Fleury, qui fut un ministre foible, mais un homme religieux. M. Duclos n'avoit garde de manquer une bizarrerie qui étoit si bien dans son caractère et dans ses principes. On

Digitized by Google

chercheroit vainement dans tout son ouvrage une seule ligne en faveur des véritables appuis de l'autorité et de la morale publique. S'il parle de Villars, il ne dit pas un mot de ses talens militaires, et s'il nomme Bossuet, c'est pour en faire un persécuteur. Tous ceux qui foulent aux pieds les lois religieuses, sont pour lui *des esprits fermes*, et même *des génies étendus*. C'est ainsi qu'il qualifie le génevois le Fort, parce qu'il persuada au czar qu'il pouvoit répudier sa première femme et en prendre une autre. Tout ce qui peut rompre un des liens qui enchaînent les passions des hommes est pour les philosophes un acte d'héroïsme.

Ces Mémoires, au surplus, qui ont bien perdu de leur intérêt depuis la révolution, mais qui en ont encore beaucoup, sont écrits d'un stile aisé et rapide, où l'on remarque avec peine quelques traits de mauvais goût. Ils renferment un petit abrégé de l'Histoire de Russie, qui a tout le mérite que l'on peut souhaiter. L'auteur alors n'avoit aucun intérêt à faire des suppositions; et il montre qu'il auroit été en état d'écrire l'Histoire de France, si la cruelle manie de vouloir tout réformer n'avoit égaré son jugement, et s'il n'avoit pas préféré, aux devoirs de sa charge, le triste honneur de tirer furtivement de l'obscurité quelques anecdotes plus affligeantes qu'utiles pour l'humanité. G.

POMPEIA. (1)

J'AI vu à-peu-près tout ce que l'Italie offre de remarquable aux yeux d'un étranger; j'ai vu le Panthéon, le Vésuve, le Colysée, Saint-Pierre; j'ai vu Milan, Florence, Naples,

(1) Ce morceau sur Pompeïa est extrait d'un nouveau Voyage en Italie et en Sicile, par M. Creuzé-Delessert. Cet ouvrage, qui s'imprime en ce moment chez Didot, sera publié incessamment.

(*Note du rédacteur.*)

Digitized by Google

Palerme, Rome : mais ce que je desirerois le plus revoir ce seroit Pompëia.

Pompëia étoit une médiocre ville de la Campanie ; ce n'est qu'un très-petit débris de l'antiquité, mais c'en est le débris le plus vrai, le plus curieux, le plus touchant. Ce n'est pas, comme Herculanum, une suite de caves où l'on ne voit que ce qu'on veut bien imaginer ; ce n'est pas, comme Rome, une ville nouvelle qui a effacé une ville antique ; c'est véritablement une antique cité, dont les habitans ont fui hier, et où ils se reconnoîtroient aujourd'hui ; que, dis-je, les infortunés ne purent fuir. Ceux d'Herculanum, plus heureux eurent presque tous le temps d'échapper à la lave qui les poursuivoit ; mais la cendre plus rapide engloutit en peu d'instans tout Pompëia, et toute sa population! (1)

Comment cette ville put-elle être si long-temps oubliée ? Comment le fut-elle un seul jour ? A peine la cendre s'éleva-t-elle de quelques pieds au-dessus du sommet très-peu élevé de ses habitations. Quoi ! ses malheureux habitans n'avoient donc dans les villes voisines aucun parent, aucun ami qui eût le courage de chercher à en retirer quelques-uns du tombeau où ils étoient ensevelis vivans? On y auroit incontestablement réussi. Quoi ! le gouvernement d'alors n'usa pas de ses moyens puissans pour cette noble opération ? Ah ! si dans les Alpes et autres montagnes oubliées de la nature, de malheureuses créatures, ensevelies avec leurs chaumières sous quarante pieds de neige, ont été après plus d'un mois dégagées et retrouvées vivantes, peut-on douter que sous cette cendre du Vésuve un grand nombre de victimes n'aient conservé long-

(1) Nous croyons que l'auteur se trompe, et que la presque totalité des habitans de Pompeïa eut le temps de se sauver, et même d'emporter les effets les plus précieux. Nous donnerons les raisons qui appuient cette opinion, lorsque nous examinerons l'ouvrage de M. Creuzé.

(Note du rédacteur.)

Digitized by Google

temps, la vie et même l'espérance? Avec quelle horreur elles durent enfin abjurer l'une et l'autre! Laissons louer les gouvernemens anciens; mais convenons que ce fait et beaucoup d'autres prouvent une indifférence pour le malheur et une incurie pour la vie des hommes, qui n'existe plus, du moins en Europe; convenons que dans un pareil événement, le plus mauvais de nos gouvernemens modernes déploieroit tous ses efforts, toutes ses ressources, et, avec les chances qu'on avoit pour Pompéïa, arracheroit beaucoup de victimes à la mort, et aux volcans encore en fureur. . . . . .

. . . . . .

La grande route qui conduit à Pompeïa paroît être presque au niveau de son sol. En approchant on voit à gauche une colline médiocrement élevée, et c'est Pompéïa, mais Pompeïa enseveli; car une assez petite partie de la ville a été découverte jusqu'à ce jour. On y arrive bientôt, et il faut à peine descendre de quelques pieds pour se trouver dans la ville des Romains: le premier sentiment qu'on éprouve en entrant dans cette cité dévastée, est deviné par tout le monde, et ne peut être exprimé par personne. On parcourt ces rues solitaires, où on arrive après le Vésuve; on regarde tout avec avidité; on voudroit tout voir à la fois: voilà les maisons des Romains, voilà leurs rues, voilà leurs peintures, voilà leurs mœurs; il n'y a pas là un objet qui ne soit remarquable, pas un caillou qui ne soit intéressant. Le plus curieux des muséum c'est Pompeïa.

Ce qu'on voit d'abord, c'est le quartier des soldats, qui ressemble beaucoup à nos cloîtres: on y retrouve encore, dans différentes chambres, des moulins qui leur ont servi: ils sont ingénieux, et gravés dans toutes les collections; mais ce qu'on ne peut graver nulle part, c'est l'impression que font les ossemens d'un soldat; on voit encore les fers qui attachoient cet infortuné au moment de l'éruption; les juges périrent avec l'accusé.

Digitized by Google

La rue qu'on a découverte est fort étroite; elle est pavée des laves du Vésuve. On y distingue encore les traces des roues, traces qui prouvent que la voie des voitures étoit alors de quatre pieds. Il y a des trottoirs de trois pieds de chaque côté de la rue; c'est, comme on le voit, un vieil usage, et on n'auroit pas dû le perdre.

Toutes les maisons se ressemblent; les plus grandes et les plus petites ont une cour intérieure, au milieu de laquelle est une baignoire. Presque toutes sont fermées par un péristile à colonnes; et il est à remarquer que le même goût d'architecture agrandi, règne encore en Italie. En effet, dans ce pays une foule de maisons ont des cours à colonnades. L'Italie presque entière est sur des colonnes. Pour en revenir aux maisons de Pompeïa, leur distribution est fort simple et fort uniforme: toutes les chambres donnent sur la cour ou sur le péristile; toutes sont très-petites; beaucoup sont sans croisées, et ne recevoient le jour que par la porte ou par une ouverture faite au-dessus. Si l'on ajoute à cela que ces chambres en général sont isolées et ne se communiquent pas, on aura une idée de la manière de se loger des anciens, et on trouvera que beaucoup de nos pauvres ont plus leurs commodités, que leurs riches ne les avoient. Une chose assez digne d'observation, c'est que toutes les portes sont extrêmement basses; et à moins que les anciens ne trouvassent très-bon de se baisser toutes les fois qu'ils entroient dans une chambre, il est évident qu'ils n'étoient pas plus grands que nous. Nouveau fait à alléguer à ceux qui prétendent que l'homme physique dégénère sans cesse.

Le goût italien pour la peinture à fresque se retrouve encore à Pompeïa. Il y a fort peu de chambres sur les murailles desquelles il n'y eût quelques peintures. On en a enlevé plusieurs, par l'effet de ce système dont je me suis déjà plaint; mais il en reste, et il falloit que les couleurs en fussent bonnes, car aussitôt qu'on jette un peu d'eau dessus, elles reparoissent avec quelque vivacité. Toutes ces peintures sont en général

Digitized by Google

fort médiocres; mais beaucoup sont curieuses par les fabriques et costumes du temps, dont elles offrent la représentation et souvent la seule qui existe. C'est en quelque sorte l'antiquité dans l'antiquité. Beaucoup d'autres offrent des sujets mythologiques, et ne sont guère bonnes qu'à prouver combien dès-lors étoit universel le goût pour ces ingénieuses fictions, qui triomphent même de l'abus qu'on en a fait, et qui seront à jamais la religion des arts.

On distingue encore plusieurs boutiques, et même sur une d'elles l'empreinte que les tasses avoient faites sur le marbre dont le *comptoir* est revêtu. . . . . .

Un fait qui prouve combien les anciens aimoient les spectacles, c'est qu'on a découvert dans la petite ville de Pompeïa deux théâtres. Le plus grand donne parfaitement des théâtres antiques l'idée qu'on cherche en vain à s'en faire dans les souterrains d'Herculanum. C'est un amphithéâtre demi-circulaire dont les gradins nombreux sont pratiqués dans le sol même. C'est sans contredit la forme la plus commode pour que tout le monde puisse voir et être vu. Tel a été de tout temps le double but des spectacles. Au reste, dans ce mot de spectacles, il faut comprendre les lutteurs, les gladiateurs, et même jusqu'aux naumachies. Il faut observer de plus, que le théâtre étoit presque toujours le lieu d'assemblée du peuple, qui s'y occupoit de ses affaires autant que de ses plaisirs.

Les antiquaires admirent beaucoup à Pompeïa un petit temple d'Isis; mais il y a des temples antiques ailleurs, et il n'y a que là des maisons et des rues romaines. Au reste, ce temple d'Isis est d'une parfaite conservation; on y retrouve jusqu'à l'ouverture faite sous la place, où étoit la statue d'Isis, et d'où probablement on la faisoit parler. On a d'ailleurs déshonoré ce temple comme tout ce qu'on a trouvé là; on a enlevé et transporté dans l'insignifiant Portici des tables isiaques, des statues, des ustensiles nécessaires aux cérémo-

Digitized by Google

nies, comme candelabres, lampes, pateres, etc.; enfin, on a enlevé tout ce qui pouvoit l'être. On n'a pas même respecté les ossemens des malheureux prêtres surpris, au milieu de leurs fonctions, dans ce temple, qui ne fut jamais destiné à être couvert, et où, par conséquent, ils eurent le bonheur de périr sur-le-champ.

Plus on se promène dans Pompeïa, et plus on regrette que cette inappréciable découverte ne soit pas tombée en de meilleures mains. Si cette ville déshonorée et mutilée telle qu'elle l'est, inspire encore un intérêt si vif, que ne seroit-elle pas si en l'exhumant on eût rétabli les toitures, effacé les dégradations de toute espèce, et sur-tout conservé religieusement en place tout ce qu'on auroit trouvé? Voilà ce que le gouvernement français n'eût pas manqué de faire. Je dis le gouvernement français, parce qu'il est reconnu qu'il a, depuis Louis XIV, les plus beaux, les plus nobles établissemens publics de l'univers, et qu'il les embellit encore de nos jours.

Je pense avec regret à ce qu'il auroit fait de Pompeïa et à ce qu'il en feroit encore; car Pompeïa n'étant exhumé qu'en partie, on pourroit suivre ce plan pour le reste de la ville: et, supposé que le gouvernement napolitain voulût, comme fait celui de Londres pour des choses moins intéressantes, exiger une rétribution des curieux, je ne doute pas que le produit ne dédommageât, et au-delà, des frais d'excavation et des gardiens. Mais je desire, plus que je ne l'espère, l'exécution de cette idée, qui est celle de tous les amis des arts.

Les Français, qui, en 1798, ne furent qu'un moment les maîtres de Naples, ont laissé à Pompeïa des traces de leur activité, et on y va voir aujourd'hui la fouille des Français. Elle n'a produit aucune découverte bien importante, et dans les circonstances où elle a été faite, on a dû en enlever tout ce qu'on y a trouvé; mais elle prouve du moins que si la même nation avoit plus long-temps conservé Naples, elle

Digitized by Google

n'auroit pas laissé, comme on le fait, dormir la partie ignorée de Pompeïa, et il y a à parier qu'avec plus de temps elle auroit régularisé les excavations, et peut-être suivi le plan qui donneroit à cette découverte tout son éclat, et laisseroit à cette ville tout son intérêt (1).

Une des choses les plus intéressantes de Pompeïa, et celle par laquelle on finit ordinairement, c'est une maison de campagne qu'on a trouvée à une assez petite distance de la ville. On y arrive par le chemin le plus agréable, et cela ne rend que plus triste le tombeau où l'on descend. Oui, le tombeau. Cette maison, quoique détruite par le haut, donne encore, et plus qu'aucune autre, par ses constructions intérieures, une idée des maisons antiques : le jardin même est découvert; on en voit les bassins, les divisions. Ailleurs, à Pompeïa, on ne fait qu'habiter avec les Romains, ici on se promène avec eux. On rencontre encore des débris de l'antiquité; on voit des amphores qui furent remplies d'un vin qui avoit sans doute beaucoup de consuls. On voit... mais pour moi, je n'ai plus rien pu voir, après m'être promené dans un souterrain qui tourne en quarré autour du jardin, et dans lequel on a trouvé vingt-sept cadavres. C'est là que toute une malheureuse famille eut le temps de se réfugier; c'est là qu'elle eut trop celui d'attendre des secours qui ne vinrent point, et de retenir un espoir qui s'échappoit; c'est là que retentirent les clameurs de l'épouvante et les soupirs de l'agonie; c'est là que la terreur, la faim, le désespoir, immolèrent leurs victimes. La fiction d'Ugolin s'efface et s'évanouit devant cette effrayante réalité. Sur vingt-sept créatures humaines, sans doute toutes n'étoient pas également bonnes et regrettables; mais sans doute aussi il y eut là un homme

(1) On peut aujourd'hui espérer, ou plutôt on peut affirmer que les vœux de M. Creuzé, qui, comme il l'a dit plus haut, sont ceux de tous les amis des arts, seront prochainement accomplis.

(*Note du Rédacteur.*)

Digitized by Google

vertueux, des amis fidèles, une mère tendre, des enfans innocens. Là, tous les sentimens humains furent brisés; là, au milieu d'une nuit profonde, et parmi les cris de l'angoisse, un vieillard, un chef de famille, fit entendre ses derniers adieux à son fils qui le cherchoit, à sa fille qui le soutenoit encore, à toute sa génération qui s'éteignoit avec lui.

Et quand je me livrois à ces pensées qui brisent le cœur, quand je contemplois en silence ce théâtre de destruction, les oiseaux chantoient au-dessus de ma tête, la nature étoit riante, le ciel pur, l'air serein, et même le Vésuve lointain laissoit à peine apercevoir la fumée qui se glissoit le long de ses flancs noircis et sur sa croupe tumultueuse.

LA FILLE HERMITE.

Anecdote Américaine véritable.

Une demoiselle américaine de la province de Machassusset, jeune, riche, très-jolie, extrêmement aimable, modeste, timide, d'une santé délicate, renonce tout-à-coup à la société dont elle faisoit le charme; elle s'arrache à la tendresse de parens qui lui étoient chers. Jamais elle n'a eu à se plaindre de personne; tous les hommes la respectoient autant qu'ils l'aimoient; et jamais sa belle ame n'avoit eu à se reprocher d'avoir eu l'idée du mal. Elle étoit dévote, mais sans exaltation. Un seul sentiment la tourmentoit, mais invinciblement, et sans qu'elle pût s'en rendre raison, du moins n'a-t-elle jamais voulu l'avouer : c'étoit une haine insurmontable contre tous les hommes, sans aucune autre exception qu'en faveur de son père; et elle venoit de le perdre lorsqu'elle se décida à aller s'ensevelir dans une caverne affreuse, au milieu d'une épaisse forêt. C'est à l'âge de dix-huit ans qu'elle prit ce parti extrême, et il y en a trente qu'elle se félicite de l'avoir suivi. J'ai pénétré jusque dans sa retraite, et je vais rapporter fidellement ce que j'ai vu.

Quand on est sorti du Sud-Salem, et que l'on est arrivé sur le sommet de la plus élevée des montagnes du Nord-Salem, on se trouve arrêté par un mur de roches presque perpendiculaire, et qui a vingt pieds d'éléva-

Digitized by Google

tion. Ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que l'on peut descendre dans l'enfoncement que forment ces rochers, et on y voit aussitôt l'antre qui sert de retraite à Miss Sara Bishop. (C'est le nom de la fille hermite.)

Aux pieds de ces rochers se voit un terrain uni et d'une assez vaste étendue; le sol en est fertile, et la verdure agréable. On aperçoit çà et là des arbres de la plus grande beauté. Miss Sara n'a avec elle ni poules, ni chat, ni chien; enfin aucun animal quelconque; elle se nourrit des racines et des légumes qu'elle cultive, des fruits sauvages qu'elle recueille, et elle se désaltère avec l'eau saine et limpide d'une source voisine de sa demeure. C'est auprès de cette source que je l'aperçus, plongée dans la méditation la plus profonde. Je ne voulus pas la distraire, et j'attendis avec résignation que, revenant à elle, ses regards se portassent d'eux-mêmes sur moi. Dès qu'elle m'eut aperçu elle jeta un cri d'horreur; et courant avec la légéreté d'une biche qui fuit la poursuite du chasseur, elle atteint sa retraite en peu de secondes, s'y élance comme un trait, et en barricade l'entrée.

Je ne pouvois me résoudre à retourner sur mes pas: je frappe, j'appelle, je sollicite avec instance la faveur d'être admis; on ne me répond point. Je me persuade que si Miss Sara consent à me recevoir et à m'entendre, je réussirai à la rendre à la société. Je me suis promis de ne rien négliger pour changer ses idées et lui faire supporter sans effroi la vue d'un homme qui n'aspire qu'à lui plaire et à lui être utile. Le récit de sa vie, le fruit de ses réflexions et le spectacle de ses vertus doivent la rendre précieuse au monde.... Rien ne peut plus m'arrêter: je force la foible barrière qui me sépare de la fille hermite, et je suis dans sa cellule.

Elle étoit assise par terre, couverte de vêtemens de coton de couleur brune; son visage étoit entièrement caché par ses longs cheveux, et il me fut impossible de distinguer ses traits. Elle me présenta un papier sur lequel je lus ce qui suit: « Quel mal vous ai-je fait pour vous obliger à » troubler mon repos, en violant l'asile que je me suis choisi et que j'ha- » biterai jusqu'à ma mort? En vain vous voudriez changer ma volonté, » elle est immuable: trente années de constance doivent vous le prouver » assez. Il vous seroit plus facile et il seroit moins cruel de m'arracher la » vie!... J'ai dû fuir la société des hommes; je ne puis point ne pas les » abhorrer! J'ai fait vœu de ne jamais parler et je le tiendrai. Fuyez » homme! Par pitié, fuyez; et laissez-moi avec Dieu et la nature! »

J'osai lui adresser encore quelques mots; je la pressai avec instance de me suivre; je mis en usage toutes les ressources que mon esprit ou plutôt

Digitized by Google

mon cœur me suggérèrent ; ce fut inutilement : elle se bouchoit les oreilles, sa tête posoit sur ses genoux, je voyois la terre mouillée de ses larmes, et j'entendois ses gémissemens.

Je jetai les yeux sur l'ameublement de sa cellule : une table très-simple supportoit une bible en plusieurs gros volumes ; plus loin, je vis une centaine de livres rangés sur des tablettes au-dessus d'un bureau ; une grande armoire contenoit tout son linge ; des assiettes de bois et des marmites de fer composoient toute sa vaisselle ; elle n'avoit point de lit, elle couchoit sur le rocher couvert d'une natte.

Je saluai respectueusement Miss Sara Bishop, et je me retirai.

J'ai su que quelques personnes charitables faisoient porter de temps à autre du linge et des vêtemens à cette étonnante fille : on les lui jette du haut du rocher, et ce sont les seuls secours qu'elle accepte : elle laisse pourrir avec dédain, sur la place où ils tombent, tous les présens, soit en vivres, soit en meubles, ou autres effets qu'on veut lui donner.

(Traduit d'une gazette de Boston.)

VARIETÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— M. Roger, auquel on doit déjà la jolie comédie de Caroline ou le Tableau, vient d'obtenir un nouveau succès. La première représentation de sa pièce intitulée l'*Avocat*, a été donnée mercredi dernier au théâtre Français. C'est une imitation très-heureuse de l'*Avocat Vénitien*, de Goldoni. On a généralement reproché à l'auteur d'avoir fait plutôt un drame qu'une comédie ; mais tout le monde s'est accordé à louer le style. Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans de plus grands détails : cette pièce nous paroît être du petit nombre de celles que nous nous réservons d'examiner lorsqu'elles sont imprimées.

— M. Ducis a refait en entier le cinquième acte de sa tragédie d'Hamlet. Cette pièce sera jouée dans quelques jours avec ce changement.

Digitized by Google

— La représentation au bénéfice de madame Saint-Aubin aura lieu le jeudi 29 : elle se composera de la tragédie des Templiers, de l'Opéra Comique, du Prisonnier, et d'un ballet.

— Le Conservatoire du musique vient de recevoir, au nombre de ses associés étrangers, le célèbre compositeur Zingarelli, qui réside à Rome. Zingarelli composa en France avec Marmontel, un opéra d'*Antigone*, qui n'eut qu'un succès médiocre; mais il s'est fait une juste réputation en Italie par son *Pyrrhus*, et par d'autres ouvrages pleins de verve et de talent.

— Parmi les *improvisateurs* véritablement poètes, qui sont une des singularités les plus remarquables de l'Italie, aucun ne s'est fait, de nos jours, une réputation plus brillante que M. Gianni. On assure qu'il vient d'obtenir une pension de la munificence de S. M. Il a improvisé, lundi dernier, sur la *Bataille d'Austerlitz* (sujet proposé par le célèbre antiquaire Visconti), un chant de victoire plein d'images et d'harmonie, qu'on va traduire en vers français.

— L'athénée des arts vient de publier le *Compte rendu de ses travaux* dans le cours de l'année dernière. On y voit avec intérêt les encouragemens donnés par cette société savante aux différens artistes qui ont soumis leurs découvertes à son examen : entr'autres à M. Fougerolles, qui a inventé une machine propre à mouvoir plusieurs lames de scies destinées à refendre des pierres ; à M. Tatin, qui a communiqué les moyens d'établir plus facilement des pépinières d'arbres fruitiers ; à M. Daujon l'aîné, qui a imaginé et exécuté un chassis mécanique, au moyen duquel on peut enlever et changer de lit les malades et les blessés, sans leur faire éprouver ni douleur, ni secousse ; à M. Fourché, auteur d'une romaine à queue oscillante, plus exacte, plus facile à manier, et moins sujette à la fraude que toutes les anciennes romaines du commerce ; à M. Douette-Richardot, cultivateur intelligent et

Digitized by Google

actif qui, dans le département de la Haute-Marne, a défriché des montagnes arides, desséché des marais contagieux, planté des forêts, croisé des races, etc. etc.

— On exécute déjà sur la rive droite de la Seine les grands travaux qui viennent d'être ordonnés par S. M. Tous les arbres du jardin de l'Arsenal et des édifices environnans sont abattus, pour l'ouverture d'un nouveau boulevard qui, bordant la rue Saint-Antoine, vis-à-vis le boulevard Beaumarchais, en deviendra la suite, traversera l'emplacement de l'ancienne Bastille, le terrain de l'Arsenal, et s'étendra jusqu'au bord de la rivière, à cinquante pas au-dessous du pont du jardin des Plantes. On eût desiré que l'extrémité de ce boulevard eût pu faire face à la descente du pont, et au boulevard opposé de la Salpêtrière mais il paroît que la nécesssité de conserver une partie des fossés de l'Arsenal pour le canal de l'Ourcq et pour la gare projetée, ne permettra pas d'étendre le nouveau boulevard dans un alignement plus direct. Des ordres sont donnés pour que les travaux soient poussés avec la plus grande célérité ; et ils seront promptement achevés, si l'on en juge par le nombre des ouvriers qu'on y emploie, et qui ne prennent aucun jour de repos.

— Le ministre de l'intérieur, d'après les renseignemens avantageux qui lui ont été transmis par plusieurs préfets des départemens, au sujet des opérations que le docteur Forlenze a pratiquées avec le plus grand succès sur un nombre considérable de personnes affectées de maladies des yeux, vient de donner à cet oculiste un témoignage de la satisfaction que lui inspire son zèle, et que méritent ses talens, en le nommant chirurgien-oculiste des lycées, des écoles secondaires, des hospices civils et établissemens de bienfaisance des départemens de l'Empire français.

— Le 10 janvier dernier, S. Ex. le ministre de l'intérieur, en confirmant le choix fait par le jury, de M. Verrier, pour remplir la place de professeur de clinique à l'école impériale vétérinaire

Digitized by Google

vétérinaire d'Alfort, a décidé que dorénavant les places de professeurs qui viendroient à vaquer dans les écoles impériales vétérinaires, seroient toujours données au concours. M. Verrier avoit pour concurrent M. Pontier; et le jury qui, après les plus mûrs examens, a choisi le premier, a arrêté unanimement que le second seroit recommandé au ministre de l'intérieur, comme un sujet distingué. S. Ex., pour répondre au desir du jury, a ordonné qu'il seroit délivré à M. Pontier un extrait du rapport qui le mentionne si honorablement.

— Plusieurs particuliers ont entrepris d'établir à Pétersbourg un *Museum Alexandrinum*; on en distribue le prospectus. Le projet est de rassembler dans un édifice spacieux des collections d'histoire naturelle, d'anatomie et d'objets d'arts, pour servir aux études des souscripteurs. On y formera aussi une collection choisie de journaux et d'ouvrages scientifiques.

Les directeurs du Musée en publièrent eux-mêmes le journal. Le prix de la souscription ne pourra jamais s'élever au-dessus de 60 roubles.

— On écrit de Rome que Sa Sainteté érige un autre Musée dans le corridor du Belvédère; il y fait placer tous les morceaux d'antiquité qu'il a achetés ou qui sont provenus des fouilles qu'il fait continuer.

— Le 12 février, un incendie a consumé le théâtre allemand de Pétersbourg, et une partie du palais de Kurchelen.

— M. Héliodore Corneiro, qui par ordre du prince du Brésil, parcourt en ce moment les premières écoles de médecine de l'Europe, va publier deux Traités intéressans; le premier est un Essai historique et critique sur les connoissances et la littérature des anciens, comparées à celles des modernes. Le second a pour objet de montrer les dangers de l'inoculation de la vaccine, et les fâcheuses conséquences observées en Angleterre. Ce dernier ouvrage est accompagné de deux belles gravures. (*Journaux Anglais.*)

M. Corneiro n'est pas le seul adversaire que la vaccine ait

Digitized by Google

trouvé en Angleterre; c'est une chose fort singulière que les obstacles qu'éprouvent les progrès de cette découverte, dans le pays d'où elle s'est répandue dans le reste de l'Europe. Parmi les Anglais qui la combattent, il en est sur-tout qui se se distinguent en la poursuivant avec une sorte de fureur. Cet ennemi de la vaccine est l'auteur de la *Schola medicinæ universalis*, le docteur William Kowley, à qui sa réputation de praticien, sa place de chef d'un grand hospice et sa chaire publique thérapeutique donnent une grande influence. Tous les gens infatués de l'ancienne routine ont placé leurs dernières espérances dans le nouvel ouvrage du docteur, intitulé : *La vaccine n'est point un préservatif de la petite vérole;* avec cette épigraphe : *Audi candide alteram partem.* On y raconte deux cent dix-huit cas différens ou la petite vérole naturelle a eu lieu, dit-on, nonobstant linoculation antérieure de la vaccine, et l'on somme tous les amis de l'humanité, qui auroient connoissances de cas du même genre, d'en rendre compte à une adresse que l'on désigne. Ce qui fait le plus d'impression dans cet ouvrage, ce sont deux estampes coloriées, représentant les ulcères et les plaies dégoûtantes qui sont survenues à divers sujets après l'inoculation de la vaccine, que l'on qualifie de *beastly disease.* Enfin, l'auteur annonce avec une emphase qui sent un peu le charlatan, la découverte qu'il a faite d'une méthode toute nouvelle pour l'ancienne inoculation. La meilleure réponse à toutes ses attaques, est sans doute l'adresse du maire de Norfolk que tous les journaux Anglais ont publiée, et les preuves satisfaisantes données par le docteur Jenner, que non-seulement les individus qui ont été vaccinés, mais leurs enfans, sont garantis de la contagion de la petite vérole.

— Le docteur Gall poursuit son examen systématique des crânes allemands, avec un zèle et une activité qui donnent les plus belles espérances. Après avoir parcouru le Holstein et le Danemarck, étonné Berlin, et distrait quelque temps

Digitized by Google

les têtes hambourgeoises de leurs spéculations commerciales, il s'est rendu à Brême, où 90 souscripteurs, parmi lesquels on compte vingt belles dames, suivent assiduement ses leçons. Il compte de là se rendre à Munster, et démontrer l'excellence de sa doctrine, et la finesse de son tact sur tous les crânes de la Westphalie.

— Pendant quelques jours l'air a été plus sec, l'atmosphère plus resserrée. On a éprouvé un peu de gelée.

Depuis le 28 février au 9 mars, le baromètre s'est élevé, dans son *maximum*, à 28 p. 6 lig.

Il est descendu, dans son *minimum* à 28 p. 2 lig.

Le thermomètre de Chevallier (dilatation) s'est élevé dans son *maximum* à 3 degrés 8/10.

Id., (condensation) dans son *minimum*, 2 deg. 8/10.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum* 99 d.

Et pour le *minimum* 81.

La hauteur de la rivière, prise au pont Royal, le 9 mars, étoit de 3 mètres 8 décimètres.

Les vents dominans du 28 février au 9 mars ont soufflé 3 fois au S.-O., 9 fois au S.-E., 4 fois au N., et 10 fois au N.-O.

Modes *du* 10 *mars*. — Une redingote, fût-elle de velours, ou une douillette ne suffit pas à nos élégantes pour se garantir de la bise; elles y ajoutent un fichu de cygne ou de martre, et quelquefois, outre le fichu, un schall. Les fichus pleins, en fourrure, sont beaucoup plus communs que les schalls.

De toutes les modes, il ne sera plus vrai de dire que celle de la promenade est la moins dispendieuse à suivre. Une toute-belle ne se montre à pied qu'au bois de Boulogne.

Sur le boulevard d'Antin, on a vu quelques écharpes. Il faut, pour constituer un négligé distingué, outre l'écharpe, une collerette de mousseline claire, ourlée en or, ou festonnée en or, brodée en or. Avec ces collerettes, la robe est fermée par devant.

On convertit, il y a deux ans, plusieurs cachemires en mamelucks; maintenant on voit des robes faites de cachemire. Retroussées par devant, ces robes ont, au-dessus de la ceinture, un chou en draperie. On ne porte presque que des robes sans queue, des robes rondes.

Les toques de velours, noir ou de couleur, ont de grandes pointes de satin.

Les capotes se font en jaune et blanc, velours et satin; lilas et blanc, à rues larges; quelquefois le grand tulle cousu au bord, n'est point plis é,

Digitized by Google

Les jeunes personnes mettent de grands chapeaux de paille jaune, dont le bord, par derrière, est coupé net ou retroussé. Dessus est un ruban lilas ou rose tendre, avec un gros nœud sur l'oreille gauche.

Les fleurs imitent le naturel, et sont, pour la plupart, de la saison. On porte des jonquilles, des narcisses, du lilas, de la jacinthe et du crocus (safran).

Pour les coiffures en cheveux, l'héliotrope a encore de la vogue. Le plus souvent, les fleurs ne se posent que d'un côté; de l'autre, on ne voit sur les cheveux lisses, qu'un rang de perles, qui va se perdre sous la touffe de boudins.

Cette année-ci les turbans ne paroissent que de loin en loin, et en petit nombre; mais il n'est pas rare qu'un coiffeur marie à des cheveux lisses, un morceau de velours, noir ou de couleur; quelquefois même, sans former un turban, il cache tous les cheveux sous une enveloppe de velours, qui, dans ce cas, prend la forme d'une coiffure en cheveux, et laisse passage au peigne.

Sur les petits chapeaux, c'est, comme de coutume, une très-grande plume, ou quelquefois, ce sont trois plumes, qui, inclinées dans le même sens, paroissent n'en faire qu'une.

Pour former raies sur des capotes, il y a des rubans veloutés, brochés, de deux couleurs, vert et brun, lilas et blanc, jaune et blanc. Outre le satin jaune d'or, on emploie des velours jaune d'or. Il y a aussi des velours rose, et des étoffes rose, bazinées.

On recommence à broder en couleur, ou, pour mieux dire, on recommence à porter des broderies de couleur. Ce sont, sur des robes, comme sur des pointes de schall, des palmes isolées. Les ridicules ont presque tous maintenant un petit ruban en broderie turque, près du bord, et sur tous sens. Ils sont à six pans.

Les éventails sont toujours très-petits, et les bouquets fort gros. Les éventails circulaires, trop compliqués, éventent mal; mais, dans leur centre, ils cachent une lorgnette : tel est le motif de la préférence qu'on leur accorde.

Les chemises sont brodées en gros coton et à grandes fleurs : pour un vêtement qui doit être caché, on veut une broderie très-apparente.

NOUVELLES POLITIQUES.

Piscara, 27 février.

Les troupes du royaume d'Italie sont entrées dans notre place et y ont laissé garnison. Le général Lecchi a continué aussitôt sa marche pour Naples. (*Moniteur.*)

Digitized by Google

Berlin, 1er *mars*.

Le courrier du cabinet, M. Kobecke, est parti avant-hier pour Paris. Il y porte, à ce qu'on assure, la ratification du traité que notre cour a conclu avec la France, et en vertu duquel elle cède la principauté d'Anspach, celle de Clèves et Neufchâtel.

Le conseiller-privé de légation, M. Nagler, est parti hier matin pour Anspach. L'objet de sa mission est d'effectuer, au nom de S. M., la cession de cette principauté.

On dit que M. le marquis de Lucchesini retourne demain à Paris. M. le baron de Hardenberg donne aujourd'hui un grand dîner en son honneur.

Hambourg, 5 *mars*.

Le bruit court que notre ville ainsi que celles de Brême et de Lubeck, seront occupées par des troupes prussiennes. La garnison suédoise de Lawenbourg a été réduite à soixante-six chasseurs et à un foible détachement de hussards.

Londres, 2 *mars*.

Cours des effets publics. — Billets de la banque, 204 1/2, 5/4, 1/2. — Trois pour cent réduits, 61 1/4, 1/8. — Trois pour cent consolidés, 60 1/2, 5/8, 3/8.

Hier, à quatre heures du soir, sont arrivés ici le major Baird, envoyé de l'armée avec des dépêches du général David Baird, et le capitaine Downmann, envoyé de la flotte avec des dépêches du commodore Popham, contenant les détails de l'important événement de la prise du Cap de Bonne-Espérance.

Aussitôt après l'arrivée de ces officiers, la note suivante fut envoyée par le premier lord de l'amirauté au lord maire, tandis que le canon du parc et de la ville annonçoient cette nouvelle.

De l'amirauté, 27 février 1806.

« M. Grey a l'honneur de transmettre au lord maire la relation ci-incluse du succès qu'ont obtenu les forces de S. M. sous le commandement de sir David Baird et de sir Popham. »

Du bureau de l'amirauté, 27 février.

« M. Downmann, capitaine du vaisseau de S. M. *le Diadême*, est arrivé ce soir avec des dépêches de sir Popham, datées du Cap de Bonne-Espérance le 13 janvier. Ces lettres portent : Que l'escadre sous le commandement du commodore arriva au Cap le 4; que le débarquement des troupes fut

Digitized by Google

effectué le 6, et qu'après une action qui eut lieu le 8, et dans laquelle l'ennemi perdit 700 hommes, et les troupes de S. M. 240 tués ou blessés, le 10 fut signée une capitulation par laquelle le Cap, la ville et ses dépendances furent rendus aux armes de S. M. Le général Janson, commandant les troupes ennemies, s'étoit retiré dans l'intérieur du pays avec le reste de ses forces, montant à environ 1800 ou 2000 hommes (1).

L'amirauté ayant reçu l'avis qu'il étoit de nouveau sorti de Brest quatre vaisseaux de ligne et une corvette, a donné aussitôt l'ordre à l'escadre de Plymouth de mettre à la voile pour poursuivre l'ennemi. Le brick canonnier *le Contest*, de 14 canons, s'aperçut de la sortie de la nouvelle escadre de Brest, la suivit pendant quelque temps, et la perdit ensuite de vue.

Des malles arrivées aujourd'hui d'Halifax et de New-Yorck nous ont apporté les papiers américains jusqu'au 27 janvier, contenant plusieurs nouvelles intéressantes. Les différends entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont loin d'être terminés. Les lettres particulières de New-Yorck et de Washington, d'accord avec les journaux américains, apprennent que des objets de la plus haute importance ont été discutés dans les dernières séances du congrès, auxquelles le public n'a point été admis.

Le président Jefferson a envoyé un message au sénat et aux représentans, par lequel il les a informés que l'Angleterre, sans égard pour les représentations qui lui ont été faites par les plénipotentiaires américains, continuoit de violer les droits de la neutralité, d'enlever les marins et même les passagers à bord des bâtimens américains, pour les faire servir sur ses flottes; que la cour de Londres, pressée par les

(1) Le capitaine-général de l'Isle-de-France avoit offert, il y a quinze mois, au commandant du Cap un secours de deux mille hommes, que ce commandant ne voulut jamais accepter. Les quatre vaisseaux hollandais qui sont à Batavia ne font rien pour la cause commune. Il ne sont pas sortis une fois de Batavia : ils n'ont pas fait une prise. Ils est à remarquer que, tandis que l'Angleterre se moque de la coalition, sacrifie l'Autriche, et les puissances du continent qu'elle a séduites, elle emploie ses forces non contre Boulogne, non pour des débarquemens sur nos côtes, mais à conquérir les colonies hollandaises. Il n'y a rien d'extraordinaire dans cette conduite. Les Anglais qui sont des dupes, ne se croient pas obligés de l'être. Ils diront après cela que la France veut les faire renoncer à toute influence sur le continent. C'est l'Angleterre qui par sa conduite y renonce de la manière la plus décidée. Notez que le roi de Naples et les Russes croyoient que le général Baird devoit venir se combiner avec eux.

(*Moniteur.*)

Digitized by Google

remontrances énergiques des ministres américains, s'est néanmoins déterminée à donner l'ordre fictif à ses escadres de suspendre pour quelque temps ces actes de violence, sans toutefois en désavouer le principe; en conséquence de cette communication, la chambre des représentans a reçu un projet de bill qu'elle a converti en décret.

Par ce décret, il est permis à tout navire américain et à tout matelot de cette nation, naviguant sous pavillon américain, de repousser la force par la force, de tuer même, avec toute arme à feu, quiconque tenteroit d'exercer à son bord le droit révoltant de la *presse*. Une récompense de 200 dollars (près de 1100 fr.) est promise à chacun de ceux qui opposeront cette courageuse résistance. Tout matelot américain qui a été jusqu'à ce jour, ou qui pourra être désormais enlevé par la presse, recevra une indemnité de 60 dollars (325 fr. par mois); il pourra, ainsi que ses héritiers ou ayant cause, pour recouvrer cette indemnité, mettre opposition au paiement de toutes sommes dues par des citoyens des Etats-Unis, aux sujets de la puissance pour laquelle il aura été victime de la presse; quiconque se permettra désormais d'exercer la presse sur un bâtiment portant les couleurs américaines, même sous le prétexte d'une commission émanée d'un gouvernement étranger, sera jugé comme pirate, et condamné à mort.

Enfin, lorsque le président des Etats-Unis aura acquis la preuve qu'un citoyen desdits Etats, qui auroit été forcé par violence ou par menaces, de servir à bord d'un vaisseau étranger, aura été condamné à mort ou à telle autre peine afflictive, en vertu de l'autorité de cette puissance étrangère, il pourra faire infliger la peine du talion le plus rigoureux à tous sujets de ce même gouvernement; et il est en conséquence autorisé, par le présent décret, à faire saisir et appréhender lesdits sujets.

Cette loi terrible, par laquelle les Etats-Unis trouvent moyen de faire respecter leurs droits sans recourir à la guerre, a fait ici la plus vive sensation. Le droit de la presse ne semblait pas odieux, parce qu'on pouvoit croire que les Américains s'y soumettoient en quelque sorte de bon gré, et que les réclamations de leurs ambassadeurs n'étoient faites que pour la forme; mais enfin une mesure aussi rigoureuse que celle que vient de prendre le congrès américain, prouve que son mécontentement est sérieux, que notre conduite est véritablement violente; et nous sommes réduits à y renoncer, autant pour respecter l'opinion des peuples éclairés sur notre

Digitized by Google

compte, que pour épargner à nos préposés à la presse les scènes effrayantes dont les menace le nouveau décret rendu par le congrès américain. (*Morning-Chronicle.*)

Nous avons reçu les gazettes de New-Yorck jusqu'au 7 février. M. Gregg a fait, le 29 janvier, dans la chambre des représentans, la motion suivante, qui a été renvoyée à l'examen d'un comité :

« Attendu que la Grande-Bretagne exerce la *presse* sur les citoyens des Etats-Unis, et qu'elle le force à servir à bord de ses vaisseaux de guerre, et qu'elle saisit et condamne les navires appartenans aux citoyens des Etats-Unis, et leurs cargaisons, quoique non chargés de contrebande de guerre, non destinés pour des ports bloqués, sous prétexte qu'ils font avec l'ennemi, pendant la guerre, un commerce qui ne leur étoit pas permis pendant la paix ;

» Attendu, en outre, que le gouvernement des Etats-Unis n'a cessé de faire à ce sujet au gouvernement britannique des remontrances qui ont été jusqu'à présent sans effet ; il est résolu en conséquence que, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une entière satisfaction à ce sujet, et « à compter du...., *il ne sera importé aux Etats-Unis aucune marchandise provenant de la Grande-Bretagne ou de ses colonies.* Le président est autorisé à faire cesser cette prohibition dans le cas d'un arrangement qui auroit lieu à sa satisfaction. »

Nous sommes persuadés que les Américains seront les premiers à se repentir d'une pareille mesure, s'ils sont assez hardis pour la décréter. D'après un rapport officiel, fait au congrès, leur force navale consiste en huit frégates, dont deux seulement sont prêtes à mettre en mer ; quatre bricks, deux bombardes, et des chaloupes canonnières, dont on ne dit pas le nombre : peuvent-ils avec des pareilles forces parler sérieusement de se mesurer avec la Grande-Bretagne ?

Le bruit s'est répandu à New-Yorck, le 29 janvier, que l'ambassadeur d'Espagne avoit reçu ordre du gouvernement des Etats-Unis de quitter le pays. On lit dans les gazettes une longue lettre adressée par cet ambassadeur au secrétaire-d'état américain, dans laquelle il se plaint de l'inexactitude des faits avancés par le président dans son discours d'ouverture, concernant la conduite de l'Espagne.

Le bruit s'est répandu hier qu'il étoit arrivé des nouvelles d'Amérique, annonçant que l'embargo avoit été mis sur les bâtimens anglais dans tous les ports des Etats-Unis, et que le gouvernement de ce pays avoit en outre déclaré la guerre à l'Espagne. Nous ne pouvons garantir l'authenticité de cette nouvelle.

Du 5. Le bruit s'est répandu hier dans toute la ville que M. T. Grenville et M. Robert Adair alloient incessamment partir pour se rendre à Paris avec un caractère diplomatique. Ce bruit paroît peu fondé. On sait maintenant que les dépêches qui furent apportées de France, il y a quelques jours au bureau des transports, par mad. Barton, étoient relatives aux prisonniers de guerre. Elles contenoient simplement la réponse du gouvernement français aux propositions qui lui avoient été portées dernièrement de la part du nôtre, par le capitaine Majendie, au sujet de l'échange des prisonniers.

Lord Holland remplace, dit-on, à Vienne sir Arthur Paget, et le marquis de Douglas va à Berlin ou à Pétersbourg.

Le capitaine d'un bâtiment américain a informé avant-hier le gouvernement qu'il avoit rencontré une escadre forte de 8 vaisseaux de ligne, à peu d'heures de marche de la même latitude où le paquebot arrivé dernièrement rapporte avoir laissé l'amiral Dukworth. Cette circonstance fait

Digitized by Google

présumer que cette escadre qui, d'après le nombre de vaisseaux qu'on lui donne, n'est pas celle de l'amiral Dukworth, devoit être la flotte sortie de Brest. Cependant beaucoup de personnes prétendent que l'escadre française a trompé les recherches de notre amiral, et qu'elle est partie pour les Indes orientales. (*Courrier.*)

Sir Sidney Smith est parti de Falmouth, le 2 de ce mois, à bord du *Pompée*; il se rend dans la Méditerranée.

PARIS.

— Un rapport fait à S. M. sur les ponts et chaussées, par le conseiller d'état directeur-général de cette partie de l'administration, inséré hier et aujourd'hui dans *le Moniteur*, offre le tableau des travaux les plus importans des ponts et chaussées, de la navigation, des canaux et des ports de commerce, exécutés dans les années 12 et 13. Cette pièce très-étendue, paroît avoir servi de base à la partie de l'*Exposé de la situation de l'Empire*, qui a rapport à tous les grands travaux exécutés, commencés et projetés pour rendre en France les communications plus belles et plus faciles.

— M. le sénateur Tronchet est mort mercredi à six heures du matin.

— Les propriétaires de belles jumens poulinières, soit de l'ex-Normandie, soit des environs de Paris, sont prévenus que S. Exc. le grand-écuyer a envoyé en Normandie huit étalons du haras de S. M. l'Empereur et Roi, et de première race française, arabe, turque et barbe pour le temps de la monte, et qu'il reste au haras de Saint-Cloud huit étalons de la plus pure race française et arabe : toutes les jumens saines, de bonne espèce et tournure, seront reçues à la porte jaune, près Saint-Cloud.

ARMÉE DE NAPLES.

PROCLAMATION.

Au nom de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, notre auguste frère et souverain, Nous Napoléon Joseph Bonaparte, prince français, grand-électeur de l'Empire, lieutenant de l'Empereur, commandant en chef de l'armée de Naples.

Peuples du royaume de Naples,

S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie m'a ordonné de prendre, en son nom, possession de ce royaume. Je prends au même nom l'engagement inviolable et sacré que la dynastie de Naples ne régnera jamais sur ces contrées. Elle avoit renoncé à votre amour, et oublié que l'affection d'un peuple est le plus précieux des droits que puissent avoir les souverains à le gouverner.

Digitized by Google

Je n'ai trouvé parmi vous que les impressions de la terreur que vous avoient inspirées les injustices de votre cour.

Peuples, ne craignez plus, le cours de ses vengeances est terminé; quel que soit le système adopté, le changement de la dynastie de Naples restera immuable. Unissez-vous d'affection, de confiance et de zèle aux mesures que je prends pour améliorer vos finances, pour diminuer vos besoins, pour vous assurer la justice et la paix. Si l'effet ne suit pas aussi promptement que je le desirerois les moyens que je prends, pour alléger les fardeaux que vous avez supportés, n'en accusez que les folles déprédations de tout genre qui ont tant altéré les ressources de l'état.

Que ceux qui seroient encore dévoués à une cour qui, après avoir provoqué la guerre, n'a pas eu le courage de combattre, qui a fui le danger après l'avoir attiré sur elle, qui a dépouillé vos cités des fruits de votre génie et de celui de vos pères; que ceux à qui elle a laissé, dans sa fureur insensée, l'odieuse mission de fomenter le désordre, d'organiser l'assassinat, et d'ourdir des trames criminelles, reconnoissent que leur véritable devoir est dans le bien public, ou qu'ils tremblent! Mais que la nation, je le répète, soit au contraire sans inquiétude et sans alarmes, elle éprouvera dans peu les effets des intentions bienfaisantes de S. M., et des soins qui m'ont été recommandés pour rendre à ce peuple toute sa splendeur et toute son ancienne prospérité.

Conformément à mes promesses, vos magistrats sont conservés; j'ai pourvu aux remplacemens de ceux qui vous ont abandonnés. Je n'imposerai aucune contribution de guerre. Je ne souffrirai pas que vos propriétés soient lésées en aucune manière. Enfin, il ne dépendra que de vous de n'avoir connu de la guerre que le nom.

Naples, le 21 février 1806.

Signé JOSEPH BONAPARTE.

Au nom de l'Empereur des Français, Roi d'Italie, notre très-auguste frère et souverain, Nous Napoléon-Joseph Bonaparte, prince français, grand-électeur de l'Empire, lieutenant de S. M., commandant en chef l'armée de Naples, voulant rendre à l'administration son activité accoutumée, ordonnons ce qui suit:

Les fonctions exercées par les secrétaires-d'état qui ont abandonné leur poste, seront provisoirement remplies par des directeurs, ainsi qu'il suit:

Pour la secrétairerie des graces et justice, par M. Michel-Ange Cianciulli, chef de Rote du *sacro regio consiglio*; pour celle

Digitized by Google

des finances, par M. le prince de Bisignano; pour celle de la guerre, par M. André-François Miot, conseiller d'état de S. M. l'Empereur et Roi, et l'un des commandans de la Légion-d'Honneur; pour celle de la marine, par M. le commandeur Pignatelli; pour la police-générale du royaume, par M. Salicetti, ci-devant ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur et Roi à Gênes, et l'un des commandans de la Légion-d'Honneur; pour les affaires ecclésiastiques, par M. le duc de Cassano; pour la maison et domaines royaux, par M. le duc de Campochiaro.

Fait à Naples, le 22 février 1806.

Signé Joseph Bonaparte.

Ordre du jour du 19 février.

Soldats,

Je me plais à vous féliciter sur le bon esprit qui règne parm vous; vous avez montré, en supportant les privations de tout genre résultantes des marches forcées que vous avez dû faire et de la difficulté des chemins, la même force d'ame qui vous rend si supérieurs à vos ennemis. Je m'occupe de tous vos besoins, et je ne serai content que lorsque vous serez aussi bien que je le desire. Je ne souffrirai dans l'armée aucune déprédation. Il faut que toutes les ressources soient dirigées pour le bien de tous, et non pour le bien-être de quelques individus. Ils sont en très-petit nombre, et je les connois. Que ce premier avertissement paternel leur serve et m'évite des mesures de rigueur. *Signé* Joseph Bonaparte.

Le général en chef renouvelle :

1. La défense d'exiger la table des habitans du pays. 2. De garder des chevaux napolitains. Ils doivent tous être remis à la disposition du général commandant la cavalerie, pour servir à la remonte du corps de l'armée. L'exécution de ses ordres sera suivie, et personne, quel que soit son rang, n'échappera à sa surveillance. 3. Comme un témoignage de sa satisfaction, le général en chef a ordonné qu'il sera donné par forme de gratification une somme de 5 fr. à chaque sous-officier et soldat, pour être ajoutée à sa masse de linge et chaussure, et être par préférence employée en achat de souliers. Les chefs de corps qui préféreront des souliers en nature s'adresseront au commissaire-ordonnateur en chef. Cette distribution sera faite sur l'état de l'effectif de chaque corps, visé par le sous-inspecteur. *Signé* Joseph Bonaparte.

Il sera formé quatre compagnies d'artillerie napolitaine, et une compagnie d'ouvriers. Elles seront portées au grand complet de guerre de cent hommes, et formées des anciens ca-

Digitized by Google

nonniers et ouvriers napolitains de bonne volonté. Elles seront organisées, habillées, soldées et traitées en tout comme celles du corps impérial d'artillerie française. Les officiers et sous-officiers seront pris parmi ceux de l'artillerie napolitaine qui voudront prendre du service.

Ces compagnies pourront être commandées par un officier supérieur. Il y aura en outre vingt employés d'artillerie napolitaine, gardes, conducteurs, ouvriers, vétérans et chefs armuriers et artificiers. Le général commandant en chef l'artillerie, est chargé de la présente organisation. Il présentera à l'approbation du général en chef le contrôle des officiers avec leur service et celui des soldats.

Signé JOSEPH BONAPARTE.

Par ordre du prince,

Le général de division, chef de l'état-major-général de S. M. I., CÉSAR BERTHIER.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 8.

Les orateurs du conseil d'état, MM. Regnault et Ségur présentent un projet de loi dont voici les dispositions principales :

Il sera établi à Lyon un conseil de prud'hommes, composé de neuf membres, dont cinq négocians-fabricans, et quatre chefs d'ateliers. Les négocians-fabricans ne pourront être élus prud'hommes, s'ils n'exercent leur état depuis six ans, ou s'ils ont fait faillite. Les chefs d'ateliers, pour être élus, devront savoir lire, écrire, avoir au moins six années d'exercice. Le conseil des prud'hommes se renouvellera par tiers, chaque année, le 1^er^ janvier; il pourront toujours être réélus.

Les prud'hommes termineront par la voie de conciliation les petits différends qui s'élèvent journellement soit entre les fabricans et les ouvriers, soit entre des chefs d'ateliers et des compagnons ou apprentis. Ils jugeront jusqu'à la somme de 60 fr., sans formes, sans frais, sans procédures et sans appel, les différends à l'égard desquels la voie de conciliation aura été sans effet. Tout différend portant sur une somme supérieure à celle de 60 fr., sera porté devant le tribunal de commerce.

Le conseil des prud'hommes sera spécialement chargé de constater les contraventions aux lois et réglemens, ainsi que les soustractions des matières premières. Il est aussi chargé des mesures conservatrices de la propriété des dessins. Tout fabricant qui voudra revendiquer par la suite, devant le tribu-

Digitized by Google

nal de commerce, la propriété d'un dessin de son invention, sera tenu d'en déposer, aux archives du conseil des prud'hommes, un échantillon plié sous enveloppe, revêtu de son cachet et de sa signature, et sur lequel sera légalement apposé le cachet du conseil. En cas de contestation entre plusieurs inventeurs de dessins, le conseil des prud'hommes fera l'ouverture des paquets qui auront été déposés par les parties, et fournira un certificat indiquant le nom du fabricant qui aura la priorité de date. Les dernières dispositions du projet établissent des réglemens de compte, et une police entre les maîtres d'ateliers et les négocians. Il pourra être établi des conseils de prud'hommes dans les autres villes où le gouvernement jugera à propos d'en établir. Leur composition pourra être différente, selon les lieux; mais leurs attributions seront les mêmes. La discussion de ce projet s'ouvrira le 18.

Séance du 12 (1).

MM. Despalières et Nougarède ont été choisis par S. M. pour remplir les deux places vacantes à la questure du corps législatif.

M. le conseiller d'état Siméon propose un projet de loi dont voici les principales dispositions:

Lorsque des délits contraires à la police et à la conservation des bois auront été commis, soit dans une forêt nationale, soit dans une forêt de la couronne, et que parmi les prévenus ou complices il y aura un ou plusieurs agens ou préposés de l'administration des forêts, le directeur-général de l'administration des forêts nationales, les cinq directeurs desdites forêts, l'administrateur-général des forêts de la couronne, et les conservateurs qui leur sont respectivement subordonnés, pourront en dresser procès-verbal et instruire contre celui ou ceux des prévenus qui seront agens ou préposés de l'administration, ainsi qu'envers leurs complices, quoiqu'ils ne soient pas agens ou préposés des forêts.

Ils pourront également dresser des procès-verbaux et instruire contre toutes personnes qu'ils surprendront en flagrant délit, sans qu'il soit nécessaire, dans ce cas, que parmi les prévenus il y ait un ou plusieurs agens de l'administration.

Le directeur-général de l'administration des forêts nationales, les cinq administrateurs des forêts de la couronne et les conservateurs sont en conséquence autorisés à faire, jusqu'au mandat d'arrêt exclusivement, en se conformant aux lois sur

(1) Le peu d'étendue de la partie politique dans ce journal, nous oblige à ne donner que l'extrait des séances du corps législatif qui présenteront un intérêt général.

Digitized by Google

l'instruction correctionnelle et criminelle, tout ce que les magistrats de sûreté et directeurs de jury pourroient faire.

Après l'instruction, si le délit n'est susceptible que de peines correctionnelles, l'administrateur-général des forêts nationales, l'administrateur-général des forêts de la couronne, les administrateurs des forêts ou le conservateur qui aura instruit, renverra les prévenus et les pièces devant le directeur du jury, qui, suivant la nature du délit, les renverra lui-même devant le tribunal compétent.

Les substituts, magistrats de sûreté, directeurs du jury et autres fonctionnaires de l'ordre judiciaire auxquels la poursuite des délits est confiée, n'en demeurent pas moins chargés de faire toutes les diligences convenables pour faire atteindre et punir les auteurs et complices des dégradations commises dans les forêts; et en cas de concurrence entr'eux et les officiers supérieurs des forêts, la poursuite du délit demeurera à ceux qui, les premiers, auront délivré un mandat soit de dépôt, soit d'amener, soit d'arrêt.

Pièces historiques relatives à la troisième coalition.

La troisième coalition s'est formée dans l'ombre, et a été dissipée si promptement, que les historiens ne l'auroient connue que par ses résultats, si le cabinet de Saint-James n'avoit pris lui-même le soin de livrer à la postérité et les auteurs de cette guerre et le ridicule de leurs projets. Nous avons déjà imprimé plusieurs pièces extraites du grand volume in-folio qui a été soumis au parlement d'Angleterre; le Journal officiel en a publié un grand nombre de nouvelles cette semaine. Leur étendue ne nous permettant pas de les donner en entier, nous nous bornerons à en retracer les conclusions rigoureuses. On peut compter sur l'exactitude du résumé suivant. Ces nouvelles pièces prouvent invinciblement :

1° Que la coalition ne vouloit point respecter la neutralité de la Suisse, et qu'elle avoit résolu de s'emparer de ce pays pour pénétrer en Franche-Comté.

2°. Que la Russie qui ne parle dans les journaux que par 500 mille hommes, ne s'étoit engagée à fournir à la coalition que 115,000 hommes: elle ne pouvoit pas effectivement en fournir davantage. On s'amuse à faire peur des Russes à l'Allemagne, comme on lui faisoit jadis peur des Turcs. On sait très-bien après tout, que la population de la Russie est moindre que celle des autres états de l'Europe; qu'elle est disséminée sur des pays immenses, habités par un peuple demi-sauvage; que les Russes ont fort peu de généraux qui aient les premières

Digitized by Google

idées de tactique; que même les sous-officiers y sont très-rares; qu'ils n'ont point de bons ingénieurs, point d'hommes d'artillerie. Quelque vanité qu'ils montrent et quelques prétentions qu'ils veuillent afficher, la Russie n'est que la quatrième puissance de l'Europe. La première fois que les Russes auront la guerre, ou avec les Autrichiens, ou avec les Prussiens, ils seront battus, comme ils l'ont été par Frédéric dans la guerre de sept ans.

Le principal agent de tous leurs plans militaires est M. de Vinzingerode, qui est Autrichien, et qui a toujours été au service d'Autriche; ils ont deux ou trois émigrés dans leurs armées dont ils font grand cas, et qui doivent en effet leur paroître des officiers bien habiles. Ils ont dans les différentes branches de leur administration beaucoup d'autres employés qui ne sont point nés russes et dont ils ne peuvent se passer: par exemple, si l'établissement d'Odessa prend tant d'accroissement, ils le devront à M. de Richelieu. On ne met ainsi les étrangers en évidence que quand on est dans une grande disette d'hommes.

On peut regarder comme un des grands vices de l'organisation militaire des Russes, les maladies fréquentes qui s'établissent dans l'armée, résultat de l'excessive malpropreté des soldats, de leur indiscipline et de leurs mœurs sauvages et féroces.

3°. Que l'empereur d'Allemagne, c'est-à-dire le chef du corps germanique, appeloit les étrangers dans la Bavière et les autres états d'Allemagne, qu'alliés ou non, les états de l'empire devoient être pillés et mis à exécution; singulière manière de remplir les devoirs de chef du corps germanique.

4°. Que la Prusse n'a pas eu plus de part à toutes ces menées que la Bavière et le Danemarck; et qu'elle a même si peu connu ce qui se passoit, qu'elle s'est laissée prendre au dépourvu. Elle est la première des puissances du continent qui ait fait sa paix avec la France à la première coalition; elle n'a voulu prendre aucune part à la seconde, et elle est tout-à-fait étrangère aux mouvemens de la troisième.

C'est sur ces documens que les Français doivent régler leur opinion, et non sur des articles de gazettes et sur des propos de subalternes, propos auxquels les cours sont exposées par la malveillance et les intrigues si compliquées des agens anglais. Tout ce qui revient chaque jour prouve que le roi de Prusse n'a pas cessé d'être ami de la France.

5°. Que les plans militaires des coalisés étoient aussi dépourvus de raison que les idées des cabinets étoient fausses sur la force des armées françaises, et que tout prêts à se l'exa-

Digitized by Google

gérer après la bataille, ils avoient commencé la guerre dans la persuasion que les Français étoient sans armée.

6°. Que M. de Stadion, qui est aujourd'hui à la tête du cabinet autrichien, a non-seulement pris part à ces tripotages qui ont failli causer la ruine de sa patrie, mais qu'il a été plus qu'exécuteur, puisqu'il a pris sur lui beaucoup de choses.

7°. Que les coalisés croyoient surprendre l'Empereur des Français, et qu'ils étoient aussi extravagans en espérances qu'ils se sont montrés dépourvus de ressources et de moyens réels lorsqu'il a fallu agir.

8°. Que le prince Charles d'Autriche a toujours été opposé à toutes ces menées, n'a jamais compris la raison de la guerre et n'y a jamais adhéré.

9°. Qu'il résulte de l'écrit publié par le prince de Schwarzenberg, que, la veille de la bataille, les Russes étoient à Austerlitz pour se mettre en marche pour Nicolsburg; manœuvre insensée, plus et bien plus coupable que celle de Mack. L'Empereur Napoléon qui a jugé à propos d'attaquer le 11 frimaire, parce qu'il a trouvé l'occasion belle, avoit eu le projet de reculer encore d'une marche, et de jeter les Russes dans le Danube.

10°. Que si le conseil aulique punit le général Mack comme auteur de la guerre, il doit aussi punir MM. Stadion et Cobentzel; que si c'est comme auteur de mauvais plans qu'on accuse le général autrichien, la Russie, de son côté, devroit punir les auteurs du projet de marche sur Nicolsburg; que le général Mack ne commandoit pas l'armée autrichienne, puisqu'il en étoit le quartier-maître; que le prince Ferdinand ne la commandoit pas, puisque M. Mack n'étoit pas son quartier-maître. Les militaires éclairés et justes chez tous les peuples, en méprisant le caractère de Mack, trouveront injuste et arbitraire la punition qu'on voudra lui faire subir; il ne mérite que le mépris: mais tous ceux qui ont été les agens de cette basse et funeste intrigue, doivent le partager avec lui.

11°. Que rien ne prouve mieux combien ces publications sont inutiles à la justification du cabinet anglais, que l'inconsidération de l'Angleterre pour les autres états dont ces publications compromettent les souverains et les ambassadeurs; enfin, que désormais les ministres du continent ne doivent parler aux ambassadeurs anglais qu'en présence d'un notaire, s'ils ne veulent pas voir publier quelque jour de prétendues conversations et de misérables rapsodies rédigées par un ambassadeur pour faire sa cour à un ministre, ou servir toute autre intrigue.

Digitized by Google

(N° CCXLIV.)

(SAMEDI 22 MARS 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

L'INDULGENCE,

POEME.

O mortel ! est-ce à toi d'oser être sévère ?
Composé monstrueux d'orgueil et de misère,
Ta foiblesse est égale à ta férocité.
D'un Dieu toujours propice et toujours irrité,
Je te vois implorant et lassant la clémence,
Lever au ciel des bras armés pour la vengeance.
Quel est donc ton espoir ? Crois-tu, dans ta fureur,
Tromper l'œil de Dieu même, et lui cacher ton cœur ?

Mais je veux que ce cœur, dépouillé d'injustice,
D'un courroux vertueux n'accable que le vice.
Eh bien ! il faut encor tempérer ce courroux :
C'est trop peu qu'il soit juste, il faut qu'il soit plus doux.
Le vice est moins affreux qu'un zèle trop sauvage :
Pardonnons. L'indulgence est l'équité du sage.
Heureux qui pourra dire au juge souverain :
« Seigneur, toi seul es juste, et moi je fus humain ! »

Digitized by Google

Ce juge est descendu. La justice en silence
A remis dans ses mains le glaive et la balance;
Mais je vois près de lui la clémence et l'amour.
Toi, qui jugeois ton frère, il t'appelle à ton tour.
Tu frémis, tu le dois; crains ta rigueur extrême,
Crains tes propres arrêts; ils t'ont jugé toi-même :
Malheur! malheur à toi si tu fus sans pitié,
Si ta vertu brava le vice humilié!
Eh! quel cœur sait jamais s'il vit dans l'innocence?
Tout mortel en tout temps a besoin d'indulgence;
Tout mortel est coupable aux yeux de l'Eternel,
Et le plus rigoureux est le plus criminel.
Mais ce maître des cœurs plaint la foiblesse humaine :
S'il estime le zèle, il réprouve la haine.
Le misantrope amer, le dévot emporté,
Destructeurs ou tyrans de la société,
Prennent pour la vertu l'humeur et la colère.
Homme farouche et dur, prends pitié de ton frère!
Es-tu foible? pardonne. Es-tu fort? soutiens-moi;
Eclaire ma raison et raffermis ma foi.
Des folles passions si j'ai subi l'empire,
Le ciel t'a-t-il chargé du soin de me maudire?
Ou si d'un doute encor mon esprit agité,
A travers ce bandeau voit mal la vérité,
Crois-tu qu'à tes fureurs ce doute se détruise?
Et dois-tu m'outrager quand je veux qu'on m'instruise?
Mais laissons ce docteur, ardent à discourir,
S'indigner de mes maux au lieu de les guérir.
Il est bien d'autres torts qu'il faut que je pardonne :
L'amour qui me trahit, l'ami qui m'abandonne;
Et l'indigne rival que l'on m'a préféré,
Et le vil concurrent qui s'est déshonoré
En usurpant ma place, en ravissant ma gloire,
En frustrant mes travaux des fruits de la victoire.....
Il faut oublier tout, profiter du malheur,
Habiter en soi-même et jouir de son cœur.
C'est par de tels conseils que la philosophie,
Ne pouvant l'embellir, console au moins la vie.
Si l'on ne peut aimer, il est doux de sentir
Qu'on a su pardonner, qu'on ne sait point haïr.

Digitized by Google

La médiocrité n'a pas tant d'indulgence;
Le mérite l'aigrit, et la vertu l'offense :
Tout succès noble et juste est horrible à ses yeux;
Le cœur de l'intrigant est toujours envieux.
Ciel ! ô ciel ! étouffez cette exécrable envie,
Ou sauvez de ses traits la vertu poursuivie.
Femmes, d'une rivale admirez la beauté;
Amis, soyons rivaux en générosité,
Sachons goûter l'esprit, respecter le génie,
Honorer les talens que le ciel nous dénie.
Je ne vous parle point d'excuser les défauts,
De plaindre les méchans et d'épargner les sots :
C'est le plus foible effort d'une vertu commune :
Peut-être il en faut plus pour souffrir leur fortune,
De leurs basses hauteurs l'insolente bonté;
Mais pour chérir loin d'eux l'auguste pauvreté,
Pour savoir dédaigner le faste et la mollesse,
Voyez à qui le ciel prodigua la richesse.
De leur or accablés ont-ils pu découvrir
Que partager ses biens est tout l'art d'en jouir ?
Oh ! que je plains un goût dédaigneux et sévère !
Ecoutez ces mortels; tous demandent à plaire.
Qu'ils obtiennent d'aimer, ils seront trop heureux.
L'amour embellit tout, il comble tous les vœux :
Amour, mets dans nos cœurs ton indulgence aimable,
Répands sur l'univers ce charme inexprimable
Qui sait tout transformer, et pour qui chaque objet
Est tout ce que tu veux, et tout ce qui nous plaît!
Si la sœur de l'Amour, l'Amitié douce et tendre,
Sur la terre à ma voix daignoit encor descendre,
Songeons qu'elle n'admet que des cœurs indulgens,
Qu'elle ne doit plus rien aux amis exigeans;
Qu'il faut tout excuser, froideur, oubli, caprice,
Le partage sur-tout, et même l'injustice.
Toi, qui sus à la fois et vaincre et gouverner,
Henri ! tu sus encore aimer et pardonner.
Laissons à Richelieu ses grandeurs despotiques,
Sa digue, ses fureurs, ses chagrins politiques.
Tu daignas épargner Conchine et d'Epernon;
Ton cœur voulut trois fois faire grace à Biron;

Digitized by Google

Montpensier à tes pieds adora ta clémence (1),
Et Mayenne attendri publia ta vengeance (2).
Tu jugeas qu'être bon c'étoit plus qu'être grand;
Ta gloire est immortelle, et voilà ton garant.
O modèle sacré d'amour et d'indulgence!
De tes douces vertus daigne animer la France,
Daigne éclairer notre ame, et fais-nous concevoir
Qu'aimer est un bonheur, pardonner un devoir.

Par feu M. GAILLARD, *de l'Académie Française et de la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut.*

ODE

A LA DANSE.

GLOIRE des vierges du Permesse,
Charme des Dieux et des mortels,
Jeune et bienfaisante déesse
Dont les ris servent les autels;
Brillante et vive Terpsichore,
Toi qui m'embrases, que j'adore,
Entends ma voix; quitte les cieux:
Descends, plus prompte que Zéphire,
Vole, et de mon brûlant délire
Guide l'essor impérieux.

Disparoissez, aigres sibylles,
Disparoissez, barbons grondeurs;

(1) Après la prise de Calais par les Espagnols, en 1595, des seigneurs français, factieux et ambitieux, engagèrent le duc de Montpensier à proposer au roi de rendre les gouvernemens héréditaires et souverains, sous la seule condition de l'hommage, c'est-à-dire, de renouveler l'ancien régime féodal qui avoit désolé la France et perdu la seconde race. Henri IV fit rougir le duc de Montpensier de cette proposition, lui en fit sentir toutes les conséquences, relativement à ses propres intérêts (à lui Montpensier), et cette triste conférence finit par un attendrissement réciproque.

(2) De l'avoir lassé à la promenade : *Mon cousin,* lui dit-il, *voilà la seule vengeance que je prendrai de vous.* Mot divin qui suffiroit pour faire adorer ce prince.

Digitized by Google

Des bals ennemis inhabiles,
Des plaisirs envieux frondeurs.
Et vous, Amours, Graces légères,
Gentils bergers, tendres bergères,
Accourez tous à mes chansons.
Cupidon, marque la cadence,
Mon luth va célébrer la danse,
Que tout s'anime à ses doux sons.

Tombez aux pieds de Terpsichore,
Mortels, bénissez ses bienfaits;
Ses jeux ne font jamais éclore
Que des plaisirs, des biens parfaits.
Ils sont l'idole du jeune âge,
L'amour des belles et du sage,
Et l'effroi de la Faculté.
Tout s'embellit par leur présence,
Et l'on voit naître de la danse
La paix, la joie et la santé.

Tous les climats et tous les âges,
Peuples anciens, peuples nouveaux,
Rois, conquérans, héros et sages,
Dans ce bel art furent rivaux.
Ici, David, pour fêter l'Arche,
En bondissant ouvre la marche;
Là, bondit Epaminondas.
Plus loin, dans sa fougue héroïque,
Le fondateur de la Pyrrhique
Danse, et fait danser ses soldats.

Ce mortel, plus grand en sagesse
Que les Bias et les Thalès,
Socrate, danse en sa vieillesse
Chez l'amante de Périclès.
Anacréon, plus vieux encore,
Fêtant Bacchus et Terpsichore,
Danse, embrasé de Cupidon;
Et chez le tyran de Sicile,
Aristippe, d'un pied agile,
Danse gaiement devant Platon.

Les guerriers nus, les vierges nues,
Dansent aux bords de l'Eurotas;

Digitized by Google

Des formes mâles et velues
Pressent des membres délicats.
On lutte, on s'étreint, on s'enlace;
Beauté, vigueur, souplesse et grace,
Brillent en groupes animés.
D'un saint transport chacun s'embrase,
Et dans une immobile extase
Les spectateurs restent charmés.

Ces immortels que l'homme adore,
Les Dieux eux-mêmes, oui les Dieux,
Amans rivaux de Terpsichore,
Font leurs délices de ses jeux.
Au sein des bois, Faunes, Dryades,
Mêlant leurs chants à leurs gambades,
Dansent en chœur gais et dispos;
Et Pan, la mine rubiconde,
Excite leur folâtre ronde
Des sons joyeux de ses pipeaux.

Les Muses dansent sur le Pinde;
Les Graces dansent à Paphos;
Bacchus danse aux rives de l'Inde;
Le Dieu du jour danse à Délos.
J'entends danser les Corybantes,
Leurs cris, leurs rondes mugissantes,
Sauvent l'amant de Danaé;
Et s'agitant, échevelées,
Les Bacchantes, dans les vallées,
Dansent en criant : Evohé.

Si d'une gloire si brillante
La danse en Grèce resplendit;
D'une grandeur non moins puissante
En Europe elle s'applaudit.
Sa flamme embrase les provinces;
Belles, guerriers, savans et princes,
Font tous pour elle assaut d'exploits;
Et dans des fêtes solennelles
Don Juan accourt de Bruxelles
Voir à Paris danser Valois (1).

(1) Marguerite de France, dernière princesse de la maison de Valois, fille de Henri II.

Digitized by Google

Plein d'une belliqueuse rage,
Devant Charles-Quint, Scaliger
Dressant son dos courbé par l'âge,
Danse coiffé, bardé de fer,
Fougueux il bondit, il s'élance,
Choque l'airain, brandit sa lance;
Et l'air tremblant porte aux échos
Ce cri terrible et frénétique :
Voilà Pyrrhus et la Pyrrhique !
Voilà la danse des héros !

Ce roi qui fatigua la gloire,
Qui triompha près de cent ans,
Qui vit entier dans la mémoire,
Vainqueur du trépas et du temps,
Louis, donnant de grands exemples,
A la danse dressa des temples;
Et de la danse fut l'honneur;
Et par les charmes de la danse,
Libre des soins de sa puissance,
Fut et grand homme et grand danseur.

Mais tel que l'astre dont l'aurore
Rougit d'orgueil le front des cieux,
Et de ses feux, éteint, dévore,
Des vastes nuits les pâles feux :
Ainsi mon siècle, par la danse,
Anéantit dès sa naissance
L'éclat des siècles précurseurs;
Et roi de leur troupe vassale,
Voit leur couronne triomphale
Tomber aux pieds de ses danseurs.

Comme un géant immense en gloire,
Maître de l'immortalité,
Il court au temple de mémoire
Régner sur la postérité;
Et dans ses bonds inimitables,
Dans ses élans inconcevables,
Jusques aux cieux portant ses pas,
Entend les cris de tous les âges
Eterniser de leurs hommages
Ses incroyables entrechats.

Par G..E DE P....TE (de Lyon.)

Digitized by Google

ENIGME.

Sans être femme, ni fille,
Ami lecteur, tiens pour certain,
Qu'ainsi que toute ma famille,
Je suis du genre féminin.
Ici je suis française, et quoique favorable
A maint et maint écrivain,
A beaucoup de savans j'ai paru détestable.
Combien d'entr'eux dédaignent la beauté
De mes plus jeunes sœurs, et courtisent les vieilles;
Leurs consacrent travaux et veilles,
Dans leur possession placent la volupté,
Et préfèrent, la chose est des plus étonnantes,
Quoique l'exacte vérité.
Par un goût singulier, les mortes aux vivantes.

Par M. Duthrône-Glatigny.

LOGOGRIPHE

EN SONNET.

L'humaine ambition me donna la naissance.
Mes services d'abord étoient de peu d'effets;
Mais ayant reconnu quelle est ma résistance,
On m'employa depuis à de très-grands projets.

Par mon secours les rois conservent leur puissance,
On peuple quelquefois des déserts, des forêts,
L'artisan s'enrichit, le militaire avance,
Enfin je suis utile aux princes, aux sujets.

Huit lettres font mon nom; pour peu qu'on les déplace,
Le lecteur trouvera de l'homme une boisson;
Un fer propre à tenir, et glace, et lit en place.

Il peut trouver encore une graine; un poisson;
Un saint du mois de mai; du monde une partie;
Ce que la mort détruit; un gros bourg d'Italie.

Par M. Lemaire.

CHARADE.

Êtes-vous mon dernier,
Brusquement mon premier
Vous met en mon entier.

Le mot de l'Enigme du dernier N° est *Escargot.*

Celui du Logogriphe est *Magicien*, où l'on trouve *Nice, mage, gain, amie, cage, magie, main.*

Celui de la Charade est *Chauve-souris.*

Digitized by Google

Voyage en Chine, formant le complément du voyage de lord *Macartney ;* par *John Barrow*. Trois vol. in-8°. Prix : 20 fr., et 25 fr. par la poste. A Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille ; et *le Normant*, libraire, imprimeur *du Journal de l'Empire*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Deuxième et dernier extrait. (Voyez le N° du 23 novembre.)

DANS un premier extrait sur ce Voyage, nous avons examiné les Chinois dans leurs rapports avec l'autorité publique ; nous avons fait remarquer l'accord parfait qui existoit entre la loi politique et la loi civile, découlant toutes les deux du même principe (le despotisme paternel), et se prêtant un mutuel secours. Il nous reste maintenant à considérer la société domestique et ses institutions : sous ce rapport, le tableau que nous allons offrir de ce peuple ne présentera pas des couleurs plus riantes.

Plusieurs déclamateurs modernes se sont extasiés sur l'extrême civilisation des Chinois : l'examen de leur gouvernement a prouvé que cette prétendue civilisation n'étoit autre chose que l'extrême servitude, combinée sans doute par une sagesse profonde, mais qui, tout en maintenant la tranquillité de ce vaste empire, n'en produit pas moins son effet naturel et nécessaire : la dégradation de toutes les facultés morales de l'homme. L'examen de la société domestique confirme cette vérité ; et un observateur qui, sans avoir rien vu de l'administration extérieure de la Chine, se trouveroit transporté dans l'intérieur de la maison d'un Chinois, concluroit aussitôt qu'il est chez un peuple peu avancé dans la civilisation.

En effet, c'est un principe à-peu-près invariable,

Digitized by Google

que la condition des femmes, chez quelque nation que ce soit, peut servir de règle pour juger du degré de civilisation auquel cette nation est parvenue. Ce n'est que dans la perfection de nos sociétés européennes que l'on a senti quelle heureuse influence pouvoient avoir sur la société leurs qualités morales et intellectuelles, que la nature ne leur a point données pour qu'elles restassent dans l'inaction à laquelle elles sont condamnées chez les peuples sauvages et sous les gouvernemens despotiques. Dans nos heureuses contrées, où des gouvernemens justes et modérés ne peuvent avoir d'autre but que d'inspirer aux citoyens des sentimens nobles et généreux, on a senti qu'il seroit barbare et impolitique d'avilir un sexe de qui l'homme reçoit les premières et les plus durables impressions, et dont les douceurs sont si admirables pour tempérer ce qu'il peut avoir d'âpreté dans le caractère et de férocité dans les mœurs. Des effets contraires doivent nécessairement résulter d'un état de choses entièrement opposé; et partout où la volonté arbitraire d'un seul tient lieu de loi, où les premières impressions que l'on reçoit sont celles de la nécessité, de la servitude et de l'excellence de la force, le moral des femmes doit être compté pour rien; leur foiblesse doit les rendre esclaves; et leurs agrémens physiques, seul mérite que l'on recherche en elles, loin d'être un avantage pour celles qui les possèdent, ne doivent servir, en raison du prix extrême qu'on y met, qu'à rendre leur captivité plus dure, à les éloigner de toute société, à en faire enfin les victimes soumises et dégradées des plaisirs sensuels et de la jalousie de leurs tyrans. Telles sont les mœurs de tous les états despotiques de l'Asie, et nulle part l'avilissement et l'esclavage de ce sexe aimable n'est plus frappant et plus déplorable qu'à la Chine :

« Les Chinois, dit l'auteur, ont assujetti les femmes à un bien plus grand degré d'humiliation et » de gêne, que ne l'avoient fait les anciens Grecs et

Digitized by Google

» nos aïeux, dans le temps que l'Europe n'étoit » pas encore éclairée. Non contens de les priver » physiquement de l'usage de leurs pieds, ils ont » imaginé, pour les rendre encore plus casanières, » d'établir que c'est un crime moral pour une femme » d'être vue hors de sa maison. Si elles ont besoin » de rendre visite à une parente ou à une amie, il » faut qu'elles aillent en chaise à porteur. Marcher » seroit pour elles le comble de l'indécence. Les » dames de la campagne qui n'ont pas l'avantage » d'avoir des chaises à porteur, se font quelquefois » charier dans une espèce de brouette couverte. » Cependant les femmes et les filles de la classe infé- » rieure ne sont ni renfermées dans leur maison, ni » exemptes d'un pénible travail d'esclaves. Plusieurs » d'entr'elles y sont obligées de travailler avec un » enfant sur le dos, pendant que leurs maris sont » occupés à jouer, à se promener ou à dormir *pares-* » *seusement*. J'ai souvent vu de ces malheureuses » femmes aidant à tirer la petite charrue chinoise » ou la herse. » De manière qu'à la tyrannie orientale qui ordonne l'éternel esclavage des femmes, se joint celle des sauvages qui les traitent comme des bêtes de somme.

Ce mépris tyrannique pour les femmes éteint nécessairement toutes les douceurs de la vie domestique : « Chez elle-même, au sein de sa propre » famille, une femme ne doit ni manger à la même » table que son époux, ni s'asseoir dans la même » chambre. Les enfans mâles, dès l'âge de neuf à » dix ans, sont absolument séparés de leurs sœurs. » Aussi les sentimens d'affection, qui sont moins » l'effet d'un instinct naturel entre les enfans que » d'une communication mutuelle de leurs besoins » et de leurs plaisirs, se trouvent arrêtés dans leur » germe, et périssent à l'instant où ils étoient près » d'éclore. »

Dans un pays où le moral de l'amour est entière-

Digitized by Google

ment inconnu, où les femmes ne sont considérées que comme de vils instrumens des plaisirs d'un maître, on ne doit nullement consulter, dans le mariage, ni leurs sentimens, ni leur inclination : « On » peut dire, poursuit M. Barrow, que les filles des » Chinois sont toujours vendues. Celui qui veut en » épouser une doit commencer par faire son marché » avec les parens de cette fille. Elle n'a pas le droit » de choisir ou de refuser..... Là, nulle conversation » préliminaire n'est jamais permise; là, nulle com- » munication d'opinions, nulle comparaison de sen- » timens relativement aux inclinations ou aux répu- » gnances qu'on éprouve, ne peut avoir lieu. Une » femme est une marchandise qui doit être indubi- » tablement livrée à celui qui en offre le plus. A la » vérité, l'homme n'a pas, à cet égard, un grand » avantage; car il ne lui est jamais permis de voir sa » femme, avant le moment où elle arrive en grande » cérémonie à sa porte. Toutefois la clef de la voiture » de cérémonie où la femme est renfermée, et qui » la conduit chez l'époux, est apportée d'avance à » celui-ci; et si en ouvrant cette voiture, il trouve » que la femme ne lui convient pas, il est maître de » la renvoyer à ses parens. Mais, dans ce cas, tout » ce qu'il leur a donné pour prix de cette femme » est perdu pour lui, et ils peuvent, en outre, lui » demander une somme d'argent, à condition pour- » tant qu'elle n'excédera pas la valeur des choses » qu'ils ont déjà reçues. »

Tout cela doit, sans doute, paroître horrible à des européennes, mais ne peut produire les mêmes impressions sur une Chinoise, accoutumée dès l'enfance à ces idées de dépendance absolue, préparée par les habitudes de la maison paternelle à celles qu'elle doit prendre dans la maison d'un époux, où elle continue d'être une espèce de meuble inanimé, qui se modifie suivant les volontés ou le caprice du maître auquel le sort l'a soumise. Elle ne se croit point avilie; elle

Digitized by Google

n'éprouve ni trouble ni jalousie; elle voit même sans chagrin son mari introduire dans sa maison une seconde, une troisième femme; et la polygamie est encore une conséquence de cette servitude, de cet abrutissement extrême des femmes. Partout où il y a des sentimens et des engagemens réciproques; partout enfin où le moral de l'amour est quelque chose, une seconde épouse ne peut être admise dans la société; car ces sentimens ne peuvent se partager sans se détruire, et la paix domestique seroit troublée. Par la même raison, ce partage doit être peu de chose dans un pays où l'amour est tout physique. Une femme s'attend à voir son mari diviser sa tendresse entre elle et plusieurs rivales; et en l'épousant, il n'a point pris l'engagement de n'épouser qu'elle. Chez elles, le cœur n'est donc jamais déchiré, l'orgueil n'est point révolté; elles n'ont ni assez d'activité d'esprit, ni assez d'expérience pour se faire une idée juste du malheur de leur état; ce qui ne pourroit résulter que de sa comparaison avec quelque autre situation plus douce, dont, heureusement pour elles, elles n'ont pas la moindre connoissance. Elles n'ont ni plaisir ni chagrin, et le seul mal qu'elles connoissent est l'ennui qui résulte de cet engourdissement de toutes les facultés de l'ame. « Pour tromper les longues et pesantes » heures qui doivent nécessairement accabler des » femmes séquestrées du commerce du monde, et » absolument dépourvues de moyens d'occuper leur » esprit, elles ont adopté l'usage de fumer. Toutes » ces femmes, depuis l'âge de huit ou neuf ans, » portent, comme un accessoire de leur habillement, » une petite bourse de soie pour mettre une pipe » et du tabac, chose dont quelques-unes se servent, » même dans une si tendre jeunesse. Il y en a qui » sont constamment employées à broder des étoffes » de soie, ou à peindre des oiseaux, des insectes et » des fleurs sur de la gaze très-fine. »

Telle est la constitution civile et politique, telles

Digitized by Google

sont les mœurs domestiques des Chinois; bassesse et servitude au-dehors, tyrannie dans l'intérieur, misère et oppression générale; mais un orgueil national qui les console de tout. Après tout, le bonheur est dans l'opinion; et le Chinois, mourant de faim et courbé sous le bambou, qui se croit le premier peuple de la terre et le plus heureux, l'est en effet.

Nous nous sommes principalement attachés, en rendant compte de ce Voyage, à ce qui pouvoit faire connoître les lois, le caractère et les mœurs de ce peuple singulier. M. Barrow ne s'est pas borné à ce seul genre d'observation; et sa relation embrasse une foule de remarques non moins intéressantes sur les arts, l'agriculture, le commerce, la religion, les monumens, l'administration militaire, celle des finances, etc. Il donne des détails curieux sur les Tartares-Mantchous, sur la cour de Péking, sur le régime intérieur des palais, sur les occupations et les amusemens de l'empereur. Ce qui a été dit avant lui, il le répète d'une manière nouvelle, et avec des développemens plus étendus, ou des rapprochemens qui n'avoient point encore été faits; et ce qu'on ne trouve nulle part, c'est une analyse claire et précise de la langue écrite de ce peuple extraordinaire. Ce n'est pas que nous approuvions toutes les réflexions de l'auteur, encore moins plusieurs notes du traducteur, qui attaque fort légèrement les traditions les plus respectables, avec des argumens mille fois réfutés sur la prétendue antiquité du monde; mais si nous en exceptons ces notes, extrêmement rares, et un petit nombre de passages dans le texte, où perce l'orgueil britannique et l'esprit du protestantisme, ce Voyage est amusant et instructif. La traduction, qui manque quelquefois d'élégance, est écrite cependant avec la clarté et la simplicité que demande ce genre d'ouvrage, et nous croyons qu'elle mérite d'obtenir du succès.

N.

Digitized by Google

Epître à M. de Voltaire, par M. *de Chénier*, de l'Institut National.

Depuis long-temps nous craignions que M. de Chénier, dégoûté de la littérature comme de la politique, n'eût renoncé à tout commerce avec les Muses; et lorsque nous nous plaignions tout récemment de l'oisiveté à laquelle sembloient s'être condamnés nos premiers talens, on peut bien croire que c'étoit lui que nous avions particulièrement en vue. Le législateur des Hébreux, après les avoir guidés pendant quarante ans dans le désert, termina ses jours au moment d'entrer dans la terre promise. Nous pensions que par une destinée pareille, l'un de nos plus illustres législateurs, après nous avoir conduits au milieu des orages de l'anarchie, nous avoit abandonnés lorsque nous entrions sous un ciel plus heureux; que, fidèle à ses principes, il avoit voulu, comme Moïse, *mourir sur la montagne*, c'est-à-dire, se condamner à un silence absolu, ce qui pour un poète est une véritable mort. Le nom même de l'auteur de l'*Epître à Voltaire*, proclamé noblement au coin des rues depuis plusieurs jours, ne nous avoit pas désabusés, et nous ne doutions pas que cette pièce ne fût l'ouvrage de quelqu'écrivain subalterne, fier de porter le nom d'un poète célèbre. Heureusement nous n'avons pas eu besoin d'achever la lecture des vingt premiers vers pour être complétement rassurés, et nous nous hâtons d'apprendre a nos lecteurs que M. *de Chénier* est bien le même que *Marie-Joseph Chenier*, le même qui, pendant trois législatures consécutives, sut si glorieusement réunir les doubles fonctions de Lycurgue et de Tyrtée.

Au nom de tous les amis des lettres, félicitons bien sincèrement l'illustre auteur d'être rentré dans une carrière qu'il doit encore parcourir avec gloire. Et qu'on ne dise pas que sa célébrité n'a pas besoin de quelques épîtres satiriques nou-

Digitized by Google

velles, qu'elle repose depuis long-temps sur des bases inébranlables; nous n'avons point oublié les nombreux succès que M. de Chénier a obtenus au théâtre. Nous nous plaisons à reconnoître que ses tragédies, composées au milieu des troubles de l'anarchie, étoient excellentes pour le temps où elles furent représentées; qu'elles sont, en un mot, un des beaux monumens de la *littérature révolutionnaire*. Mais dans la monarchie tranquille et florissante où nous sommes désormais condamnés à vivre, ces chefs-d'œuvre paroîtroient fort déplacés sur la scène, d'où ils sont bannis depuis plusieurs années. Il est donc probable qu'ils sont désormais destinés au plus profond oubli : grand exemple des étonnans revers de fortune qu'amènent toujours avec elles les révolutions politiques. Ainsi M. de Chénier fait très-prudemment de travailler à son immortalité sur de nouveaux frais, et de se jeter dans la satire.

On peut appliquer à ce genre de poésie le jugement d'un casuiste célèbre, sur le théâtre : on peut dire qu'il a de grandes autorités contre lui, et de grands exemples en sa faveur. Des moralistes sévères ont pensé qu'un écrivain manquoit à l'équité et à la modération qui caractérisent le sage, en versant le ridicule sur des hommes dont le seul tort est souvent de n'avoir pas assez admiré ses ouvrages. Nous pensons, comme eux, qu'une satire injuste qui n'est dictée que par un ressentiment personnel, est en effet très-condamnable; mais nous ne pouvons convenir qu'il faille laisser en paix les ridicules prétentions de tant d'impertinens auteurs, qui trop souvent outragent à la fois la morale et le goût. La satire nous paroît à leur égard non-seulement juste, mais nécessaire; et nous devons de la reconnoissance à l'écrivain courageux qui se charge de les remettre à leur place. Il est vrai que pour qu'il soit en droit d'exercer ces difficiles fonctions, il y a deux conditions indispensables : il faut qu'il soit excellent poète, et sur-tout qu'il jouisse d'une réputation sans tache. Prendre

le

Digitized by Google

le rôle austère de censeur, quand il ne faudroit songer qu'à se réformer soi-même; attirer sur soi les justes récriminations de ses adversaires, quand on devroit s'applaudir d'être retombé dans l'oubli, ce seroit déclarer effrontément qu'après s'être perdu dans l'opinion publique, on ose encore la braver; ce seroit ressembler à un homme ivre, qui, au lieu d'être confus de son état, voudroit faire rejaillir sur les passans la fange où il se seroit roulé.

Remercions donc M. de Chénier de prendre en main la défense du bon goût et de la saine philosophie. Quel autre apporteroit à ce noble emploi des titres aussi incontestables? Il sera beau de voir de grands talens consacrés à une grande cause. M. de Chénier, réformateur de son siècle, M. de Chénier prodiguant le mépris à ses adversaires, qui sont, comme on sait, tous les ennemis *de la raison et des idées libérales*, ce sera un spectacle vraiment curieux et dont personne ne voudroit céder sa part.

L'Epître à Voltaire nous annonce ce que nous pouvons espérer dans ce genre. L'auteur en paroissant n'avoir d'autre dessein que de converser avec ce grand poète, y dévoue sans pitié à la risée publique tous ceux qui ont eu le malheur de lui déplaire. Cette espèce de satire, d'autant plus piquante qu'elle est indirecte, n'a pas le mérite de la nouveauté. On sait que Voltaire en a donné plus d'un exemple, et nous citerons particulièrement son Epître à Horace, où, pour tourner ses ennemis en ridicule, il paroît avoir emprunté au poète latin la gaieté piquante, la grace et la fine plaisanterie qui le caractérisent. Sans excuser quelques traits beaucoup trop libres, on peut être charmé de le voir causer avec le poète latin comme avec un ami d'enfance, à qui il se plaît à peindre les différentes traverses qu'il a essuyées, et l'heureuse philosophie qu'il a puisée dans ses écrits. On remarquera surtout qu'il se garde bien de raconter à Horace, ce qu'Horace doit savoir mieux que lui; de lui rappeler, par exemple,

Digitized by Google

comment Brutus le créa tribun militaire, comment il s'enfuit à la bataille de Philippes, comment de retour à Rome il fut présenté à Mécène, qui le prit en amitié et lui ménagea la protection d'Auguste, etc., etc. Il aime mieux l'entretenir des ridicules du temps, et l'amuser par des peintures riantes qu'Horace lui-même n'auroit pas désavouées. Nous sommes fâchés que M. de Chénier ait fait précisément le contraire. Il prend Voltaire au sortir du collége, il le suit dans toutes les circonstances de sa vie, à Cirey, à Postdam, à Ferney; il le ramène à Paris, où il le couronne, et c'est là qu'il termine son histoire. Assurément cette marche peut avoir beaucoup de mérite sous le rapport de la chronologie; mais comment l'auteur n'a-t-il pas craint d'ennuyer à la fois et ses lecteurs et Voltaire lui-même, en leur récitant une histoire qu'ils connoissent tous depuis long-temps? Si un admirateur de M. de Chénier lui adressoit une longue Epître pour lui raconter toutes les circonstances les plus glorieuses de sa vie, depuis 1789 jusqu'à la représentation de Cyrus, ces détails pourroit être fort beaux; mais le réjouiroient-ils beaucoup?

Au reste, on sent bien que quand nous reprochons à l'auteur d'avoir rempli son ouvrage de faits si rebattus, nous ne voulons pas dire qu'il n'y ait mis que cela : il connoît trop bien son art pour ne pas mêler à l'histoire d'heureux épisodes. C'est ainsi, par exemple, qu'il suspend un moment son récit pour admirer les rapides progrès de la *raison publique* au dix-huitième siècle, quand

> Diderot, d'Alembert, contre les oppresseurs,
> Sous un libre étendard, liguèrent les penseurs.

Seulement nous regrettons que l'auteur n'ait pas complété ce beau tableau. Il eût été curieux de voir la sage philosophie de ces penseurs, d'abord minant sourdement toutes les bases de notre antique monarchie, appelant ensuite de tous les coins de la France des ouvriers pour la détruire, et

Digitized by Google

renversant avec elle jusqu'aux fondemens de la société ; et enfin, ce qui est pour l'auteur le point important de ce grand ouvrage, confiant à M. de Chénier la construction d'un édifice nouveau. Mais sans doute le poète aura craint, non sans sujet, de réveiller trop de souvenirs, et il se sera rappelé fort à-propos son Horace :

Incedo per ignes
Suppositos cineri doloso.

Tels sont les défauts que nous avons vus avec regret dans la conception générale de l'*Epître à Voltaire*. Disons maintenant un mot du style. C'est là que les grands poètes ne manquent jamais de prendre leur revanche. Nous allons transcrire l'une des tirades les plus brillantes, celle où est célébré le triomphe de Voltaire :

Faut-il donc s'étonner si la *France unanime*
Au déclin de tes ans *brigua l'honneur sublime*
De léguer sur le marbre à la postérité
Les traits d'un écrivain cher à l'humanité ?
O généreux concours des amis de l'étude !
Non, ce n'est pas ainsi que l'humble servitude,
Offrant comme un tribut son hommage imposteur,
Consacre à la puissance un marbre adulateur.
Tairons-nous ce beau jour où Paris dans l'ivresse
D'un triomphe paisible honoroit ta vieillesse ?
Qu'on étale avec pompe aux yeux des conquérans
Des gardes, des vaincus, des étendards sanglans,
Le glaive *humide encore* et fumant de carnage,
Et le profane encens vendu par l'esclavage :
Ta garde étoit un peuple accouru sur tes pas ;
Il bénissoit ton nom, te portoit dans ses bras,
Des pleurs de sa tendresse il rafraîchit ta vie.
A vanter un grand homme il condamnoit l'envie ;
Admiroit les éclairs qui brilloient dans tes yeux ;
Contemploit de ton front les sillons radieux,
Creusés par soixante ans de travaux et de gloire,
Et qui d'un siècle entier sembloient tracer l'histoire.

Digitized by Google

Ces vers ne sont pas sans facilité et sans harmonie : on est fâché d'y trouver plusieurs taches. *La France unanime* est un latinisme ; jusqu'ici on auroit dit *la France d'un vœu unanime.* Mais il y a des innovations heureuses qui sont permises aux poètes, et nous croyons que celle-ci est de ce nombre. Il seroit plus difficile de justifier *brigua l'honneur sublime.* Il est juste sans doute de récompenser les grands talens ; mais appeler cela *un honneur sublime brigué par tout un peuple*, c'est une exagération de versificateur, qui ne voit rien de si glorieux pour une nation que d'applaudir à des vers. *Humide encore* forme un pléonasme : si le glaive est *fumant de carnage*, à plus forte raison est-il humide. Le vers suivant offre un assemblage de grands mots qui n'expriment rien de précis ; défaut malheureusement assez ordinaire chez M. de Chénier. *Des pleurs de sa tendresse il ranimoit ta vie.* Autre exagération plus forte encore que la première. Le peuple étoit, si l'on veut, ému, transporté ; mais prétendre qu'il baignoit un poète de pleurs, et *des pleurs de sa tendresse*, c'est tout ce qu'on pourroit dire s'il étoit question de Henri IV ou de Titus. On ne dit rien des trois derniers vers. Ces *sillons radieux creusés par soixante ans de gloire, et qui sembloient tracer l'histoire d'un siècle*, font un vrai galimatias qu'il seroit trop difficile d'expliquer.

On devoit s'attendre à trouver dans un auteur célèbre, dans un poète dramatique, couronné par de nombreux succès, le double talent de bien apprécier les grands écrivains et les grands princes. Sans doute cet heureux discernement ne manqueroit pas à M. de Chénier, s'il n'avoit pas adopté une étrange méthode pour asseoir ses jugemens : c'est de n'apprécier les hommes célèbres que sur le plus ou le moins d'aversion qu'ils ont montré pour ce qu'il appelle les *préjugés et la superstition.* Aussi Fontenelle, dont les écrits n'outragèrent jamais la religion, lui paroît-il un *sage un peu timide*, et il ajoute :

Digitized by Google

Montesquieu, plus profond, plus fin, plus intrépide,
Amenant parmi nous deux voyageurs Persans,
Essaya sous leur nom de venger le bon sens.
D'Usbec et de Rica les mordantes saillies,
Par la raison publique en naissant accueillies,
Couvroient les préjugés d'un ridicule heureux,
Et le Français malin s'aguerrissoit contre eux.

Tout le monde sait que si l'on trouve dans les Lettres Persannes quelques plaisanteries trop hardies, il ne faut les imputer qu'à la jeunesse de l'auteur, qui changea bien de langage, quand son génie, mûri par l'âge, se développa tout entier dans l'*Esprit des Lois*. Mais l'*Esprit des Lois*, mais *les Causes de la Grandeur et de la Décadence des Romains* ne sont rien pour M. de Chénier; et de tout Montesquieu il n'a retenu que quelques sarcasmes fort usés sur des objets très-respectables. Il est pourtant vrai de dire que ce grand homme reparoît une autre fois dans l'Epître; et voici comment l'auteur sait réparer le tort qu'il lui fait ici :

Monstesquieu, dans ce siècle, osant juger les lois,
Des peuples asservis revendiqua les droits,
Du pouvoir absolu vengea l'espèce humaine,
Et fit rougir l'esclave en lui montrant sa chaîne.

A ces grands mots, pillés à la tribune de la Convention, qui pourroit reconnoître celui que M. de La Harpe a si bien caractérisé, en l'appelant un *génie essentiellement conservateur?* Diroit-on autre chose d'un philosophe de la révolution? Mais c'est un travers de M. de Chénier de prêter ses propres couleurs à tous ceux qu'il veut peindre; et parce qu'il ne voit partout que chaînes à briser, que préjugés à combattre, parce qu'il est le vrai don Quichotte de la philosophie moderne, il suppose très-gratuitement à tous nos grands hommes des *idées libérales* qui ne leur sont jamais venues en tête. On va en voir un autre exemple:

Le portrait de Henri IV entroit naturellement dans une *Epître à Voltaire*. L'auteur devoit s'étendre avec d'autant plus

Digitized by Google

de plaisir sur l'éloge d'un roi cher à tous les cœurs français, que Voltaire lui doit une grande partie de sa gloire. Voici cet éloge contenu dans un seul vers :

Ce Bourbon, roi loyal, mais douteux catholique.

Ainsi, pour trouver quelque chose à louer dans le meilleur de nos rois, M. de Chénier a été obligé de révoquer en doute sa sincérité et sa bonne foi.

Puisque nous en sommes sur les portraits, citons encore celui du grand Frédéric ; il est plus étendu et n'est pas moins curieux :

. . . . . Que de fois tes regards
Ont suivi ce héros qui chérit tous les arts ;
Qui sur tant de périls fonda sa renommée ;
Qui forma, conduisit, *ménagea* son armée ;
Qui fut historien, philosophe, soldat ;
Qui t'écrivit en vers la veille d'un combat,
Rima le beau serment de mourir avec gloire.....

Après ce *beau serment* vous croyez qu'on va vous dire qu'il marcha au combat, qu'il vit cent fois la mort sur sa tête ? Non : il *vécut*. Et pourquoi vécut-il ? Pour dicter la paix, pour réparer les maux de la guerre, pour faire le bonheur et la gloire de ses peuples ? Non ; c'est pour rimer qu'il remporta la victoire. Voici le texte :

Rima le beau serment de mourir avec gloire,
Vécut, et pour rimer remporta la victoire.

Voilà sans doute un bel éloge pour un poète ; mais peut-être le grand Frédéric devoit-il être représenté sous d'autres couleurs.

Après tout ce qu'on vient de lire, on croira sans peine que M. de Chénier traite avec une bienveillance marquée tous les écrivains, bons ou mauvais, qui ont partagé sa haine contre l'*oppression* ; mais ce qu'on ne devineroit peut-être pas, c'est le jugement qu'il porte d'un poète que la postérité

Digitized by Google

a mis au nombre des beaux génies qui sont l'honneur de la France. Il ne dit qu'un mot de Crébillon, et le voici :

Crébillon, dont le style indigna Melpomène.

J'avoue que si nous étions encore dans le bon temps, où la politesse étoit condamnée comme incompatible avec la franchise d'un homme libre je ne manquerois pas de rappeler ici, à Marie-Joseph Chénier, ces vers d'Amphitryon :

Comme avec irrévérence
Parle des Dieux ce maraud !

Mais puisque les préjugés nous obligent maintenant à de serviles égards, je ferai observer à M. de Chénier, avec la timide réserve d'un esclave, que quoique le style de Crébillon soit moins pur que celui des autres maîtres de la scène, il a souvent une vigueur et une énergie qui plaisent particulièrement à Melpomène, bien loin de l'indigner ; qu'il se fait aujourd'hui bien peu de vers qui puissent entrer en comparaison avec les belles tirades de Rhadamiste et d'Electre, même sous le seul rapport de la correction ; et que par conséquent, bien que de l'avis de tout le monde le style des *Geucques*, de *Timoléon* et de *Jean Calas* soient parfaitement digne de la beauté des conceptions, l'illustre auteur devoit traiter avec plus de déférence l'un de ses plus célèbres devanciers. Une aussi excessive sévérité ne peut manquer de provoquer celle des lecteurs, et peut-être leur fera-t-elle remarquer dans l'Epître à Voltaire un assez grand nombre de fautes qui *indignent* à-la-fois la logique et le goût. Nous ne les suivrons pas dans cet examen, et nous croyons en avoir assez dit pour faire présumer qu'il pourroit n'être pas très-favorable à M. de Chénier.

Mais avant de finir, l'équité nous oblige de prévenir le lecteur qu'il ne doit pas trop s'en rapporter à nos critiques, qui peut-être ne sont pas exemptes de quelque partialité. En effet, il faut bien nous décider à avouer ici ce qui doit

Digitized by Google

bientôt être connu de toute l'Europe avec les vers de M. de Chénier : nous avons un sujet de ressentiment contre lui. Ce grand poète nous a jugés dignes de son courroux, et nous sommes à jamais couverts de honte par le distique suivant :

Qu'ont fait ces nains lettrés, qui, sans littérature,
Au-dessous du néant soutiennent le Mercure?

On demandera peut-être comment le géant Chénier a daigné regarder de si haut de misérables nains. Le géant répondra qu'il sait trop bien où vont les vers médiocres, et qu'il a ses raisons pour ne pas vouloir qu'on rencontre des critiques même au-dessous du néant. Soumettons-nous donc à notre destinée. Obscurs prosateurs que nous sommes, reconnoissons que nous avons mérité l'animadversion d'un poète célèbre, ne fût-ce que pour nous être souvenus trop souvent de cet arrêt terrible de Boileau :

Il n'est point de degré du médiocre au pire.

C.

Les Quatre Saisons du Parnasse, avec des Mélanges littéraires et des Notices sur les pièces nouvelles, etc. Il en paroît trois volumes, qui sont *l'Eté*, *l'Hiver* et *le Printemps*, à raison de 3 fr., et 4 fr. par la poste. A Paris, chez madame *Dubois*, rue du Marché-Palu; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

La France est un pays fertile sous tous les rapports : le cerveau de nos poètes est aussi fécond que le sein de la terre. Heureux climat, qui produit du blé, du vin et des chansons! Mais les chansons ne nous coûtent guère, et il faut avouer qu'on est assez juste en ne les estimant que ce qu'elles valent.

Sous peine d'être un franc Béotien, il faut distinguer le

Digitized by Google

vin d'Orléans du Saint-Emilion, et ne pas prendre un chansonnier du Vaudeville pour un Anacréon. On se plaint que nous dédaignons une richesse qui nous accable; mais nous sommes comme Lucullus, qui avoit cinq mille manteaux de pourpre dans ses greniers.

Nous avions un *Almanach des Muses* (1), qui servoit de magasin général aux beaux-esprits; mais au lieu d'une récolte on prétend en faire quatre. Ah ! messieurs, c'est trop. Pour remplir ces quatre nouveaux magasins, il faudra ramasser toutes les criblures, et les disputer au *Nouvel Almanach des Muses*, au *Chansonnier des Dames*, à *la Guirlande de Fleurs*, à l'*Almanach Poétique de Bruxelles*, et à tous les Recueils de chansons présens et futurs. (2)

Outre ces dix ou douze magasins généraux de chansons, d'épigrammes, d'odes, de madrigaux, etc., etc., qui contiennent toutes les richesses du bel-esprit, nous en avons encore de particuliers, qui renferment les productions des poètes qui se croient assez puissans et assez féconds pour remplir seuls un volume. M. Hinard (3) et M. la Chabeaussière (4) nous offrent chacun le leur; mais, hélas ! ce sont autant de magasins fermés, et tout ce qu'ils contiennent est absolument inconnu.

M. la Chabeaussière mérite cependant quelque célébrité : c'est lui qui a eu l'idée neuve de mettre Anacréon en couplets, et nous lui devons le rare agrément de chanter des pièces grecques sur des airs du Pont-Neuf. J'ai toujours

(1) Un vol. in-18. Prix : 1 fr. 80 cent., et 2 fr. 25 cent. par la poste. A Paris, chez Louis, libraire; et le Normant, imprimeur-libraire.

(2) Tous ces Recueils forment chacun un volume in-18, à raison de 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste. A Paris, chez Barba, Frechet, et le Normant.

(3) *Poésies de M. Hinard.* Un vol. in-12. Prix : 1 fr. 50 cent., et 2 fr. par la poste. A Paris, chez le Normant.

(4) *Œuvres diverses de M. la Chabeaussière.* Un vol. in-8°. Prix : 3 fr. 50 cent., et 2 fr. par la poste. A Paris, chez le Normant.

Digitized by Google

retenu le petit refrain par lequel il termine une de ces odes charmantes; le voici :

Je ne forme qu'un désir :
Jouir, jouir,
C'est le refrain du plaisir.

On ne peut pas s'exprimer d'une manière plus naturelle, et il me paroît que c'est être original en traduisant; car certainement il n'y a pas là un mot d'Anacréon: tout est de M. la Chabeaussière. Ainsi, qu'on ne vienne pas nous dire que c'est du style pillé, que les traducteurs n'ont qu'un mérite d'emprunt, qu'ils doivent tout à leur modèle, et cent autres propos de cette nature, que l'envie suscite à des censeurs chagrins.

Je ne sais quel savant critique s'est avisé de trouver mauvais que M. la Chabeaussière ait fait parler Anacréon d'*artillerie*, sous prétexte que les Grecs n'avoient pas inventé la poudre; mais assurément Anacréon n'étoit pas un sot; et, en tout cas, son traducteur, qui est poète, n'avoit-il pas les mêmes droits que Milton et l'Arioste, qui se sont permis de semblables anachronismes dans leurs fictions? Je conviens que M. la Chabeaussière a pris dans un sens un peu vaste le *quid libet audendi* d'Horace, le droit de tout oser; mais il y a des gens qui crient sans cesse qu'on ne voit plus d'aigles dans la littérature, et ils ont toujours des ciseaux tout prêts pour rogner les ailes du génie. G.

Mes Passe-Temps, chansons suivies de l'*Art de la Danse*, poëme en quatre chants, calqué sur l'*Art Poétique* de *Boileau*; par *Jean-Etienne Despréaux*, etc. Deux vol. in-8°. Prix : 12 fr., et 15 fr. par la poste. A Paris, chez *Cussac*, libraire; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

Ces deux volumes, remplis de chansons fort gaies et d'un poëme burlesque, imprimés en beaux caractères, et ornés de

Digitized by Google

deux gravures par Moreau, avec plus de quarante pages d'airs anciens et nouveaux, notés et gravés, méritent d'être distingués de la foule, et de nous arrêter un moment.

M. Etienne Despréaux est tout à-la-fois danseur, musicien et poète. Ses chansons amusent souvent la foule dans les carrefours et sur les quais de la capitale. Elles ne sont pas toutes parfaites; mais elles sont toujours spirituelles et joyeuses avec décence. Il en fournit aux dîners du Vaudeville, qui doivent être agréables à entendre chanter, puisqu'à la lecture même elles ne sont pas sans agrément.

La production la plus bizarre de cet aimable convive, est certainement son poëme de la *Danse*, calqué sur l'*Art Poétique* de Boileau, qu'il vole, change, et retourne sans pitié, sans scrupule, et cependant avec toute l'innocence et toute la politesse imaginables. Quelques passages de ce caprice pourront mettre le lecteur à portée de juger de son talent pour la parodie :

La nature, fertile en danseurs excellens,
Selon leurs facultés partage les talens :
L'un, dans un pas de deux, peut exprimer sa flamme;
L'autre, d'un pas plus vif, sait égayer notre ame.
Gardel peut d'un héros nous peindre les combats,
Et *Deshayes* d'un Zéphyr les amoureux ébats;
Mais souvent un danseur qui se flatte et qui s'aime,
Méconnoît son talent et s'ignore soi-même.
Ainsi, tels autrefois, et même de nos jours,
En Hercules taillés ont dansé les Amours.

J'aime sur le théâtre un élégant danseur,
Qui, sans se diffamer aux yeux du spectateur,
Plaît par la grace seule, et jamais ne la choque;
Mais pour un faux plaisant, dont le bon goût se moque,
Qui, de sauts étonnans est toujours occupé,
Qu'il s'en aille, s'il veut, sur des treteaux grimpé,
Le long de nos remparts, séjour des pasquinades,
Sur la corde foraine essayer ses gambades.

M. Etienne Despréaux ne suit pas toujours son guide; il

Digitized by Google

lui faut des vers de liaison pour coudre ensemble ceux qu'il lui dérobe dans sa marche, et véritablement il ne s'en tire pas mal :

Occupez-vous sans cesse à vous bien dessiner ;
A vaincre vos défauts il faut vous obstiner.
Arrondissez vos bras, soignez chaque attitude,
Recommencez souvent. L'art est fils de l'étude.
N'allez pas, jour et nuit, vous exercer d'abord :
Un arc toujours tendu perd bientôt son ressort.

Le ciel qui rarement prodigue ses bienfaits,
En nous donnant le jour, fit peu d'hommes parfaits.
Pour un être accompli combien j'en vois de gauches !

Faites-vous des amis prompts à vous censurer.

Mais distinguez l'ami du sot admirateur,
Et discernez sur-tout l'intéressé flatteur,
Conducteur de cabale et pilier de parterre,
Que le public invite ou contraint à se taire :
Pour des billets *gratis*, qu'il est certain d'avoir,
Le matin il vous loue et vous siffle le soir.

Le caractère de l'auteur se peint parfaitement dans la petite épître qui précède ce nouveau poëme, qui a au moins le mérite de faire rire. L'auteur fait une énumération de tous les traits par lesquels il peut ressembler en quelque chose à Boileau, qu'il prend pour modèle, et il la termine ainsi :

Il est encore un plus singulier trait,
Qui va terminer ce portrait.
Sévère et docte satirique,
Moi, petit chansonnier comique,
Tous deux nous avons même nom,
Et non pas le même renom ;
Mais je possède un avantage,
Pour lequel ton ombre, je gage,
Céderoit tes fameux écrits :
Tu fus, je suis.

Il a raison :

« Un lion mort ne vaut pas un moucheron qui respire. »

G.

Digitized by Google

Chansons choisies de M. de Piis, ornées du portrait de l'auteur. Deux vol. in-18. Prix : 3 fr. 60 cent, et 4 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez *Léopold Collin*, libraire; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

Puisque nous sommes en train de parler de chansons, il faut dire un mot de celles que M. Piis vient de faire réimprimer en deux petits volumes. Un journaliste obscur, qui se dit de ses amis, croit le louer beaucoup en traitant de *sots* et de *cagots* les écrivains qui condamnent la publicité de certains couplets plus que libres, qu'il n'a pas eu le courage de sacrifier au bon goût et à la décence; mais il seroit fort à plaindre s'il n'avoit pas d'autres titres à l'estime des gens de bien que les qualités qu'un pareil personnage peut apercevoir.

On est toujours étonné qu'un homme qui a fait de jolies chansons, et qui doit s'y connoître, en publie tant de médiocres; mais dès que l'envie de faire un livre est venue prendre un homme au collet, il se sent tout-à-coup des entrailles si paternelles, un cœur si rempli d'indulgence pour ses plus chétives productions, que le moindre petit billet lui paroît digne de passer à la dernière postérité. Il ne faudroit qu'en rire, si, pour grossir ces bagatelles et couvrir sa stérilité, on n'appeloit pas trop souvent la licence au secours de l'esprit. Etre toujours gai, toujours spirituel, faire sourire les Graces, sans jamais alarmer la pudeur, est un tour de force dont peu d'écrivains sont capables.

Les peintres et les poètes ont des passions comme les autres hommes; mais leurs égaremens produisent des effets plus dangereux. Les peintres font des tableaux licencieux, les poètes des chansons libertines. Les uns et les autres sont des excès condamnables, puisqu'il est toujours possible au vrai talent de plaire en restant dans les termes de la grace et de la décence. A la vérité, il y a des gens qui ne sont émus que

Digitized by Google

par les monstruosités; mais ce n'est pas pour cette espèce dégradée que le peintre doit tailler ses crayons, et le poëte monter sa lyre. M. Piis ne peut que gagner

A réduire sa Muse aux règles du devoir,

et à mépriser ce qu'on ne peut pas avouer dans tous les temps et dans toutes les circonstances. La petite pièce de lui que nous avons recueillie dans le numéro du 1^er^ de ce mois, en est une bonne preuve, et ce n'est pas la seule que nous pourrions en apporter. Pourquoi mettre dans un livre ce qu'on ne pourroit pas mettre sur la scène? M. Piis fait des chansons très-agréables et de charmans vaudevilles : pourquoi se permet-il dans les unes des licences qu'il évite avec tant de soin dans les autres? G.

VARIETÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— M. Agasse a publié cette semaine les Mélanges de M. *Gaillard* (1). Nous nous empresserons d'en rendre compte. Mais avant que le temps nous ait permis de le faire, et sans rien préjuger sur le mérite des nombreux opuscules renfermés dans ces quatre nouveaux volumes, nous pensons que l'on verra avec plaisir, dans un journal auquel il a long-temps travaillé, une courte notice sur un des écrivains, qui, dans ces derniers temps, a le plus honoré les lettres par l'alliance, trop rare, du talent et de la vertu.

(1) *Mélanges* Académiques, Poétiques, Littéraires, Philosophiques, Critiques et Historiques; par feu M. Gaillard, de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut. Quatre vol. in-8°. Prix brochés 18 fr., et 23 fr. par la poste.

A Paris, chez H. Agasse, imp. lib., rue des Poitevins, n°. 6.

Digitized by Google

« Des circonstances étrangères au respectable auteur de ces *Mélanges* en ont retardé quelque temps la publication, et ils étoient prêts à paroître lorsque nous avons eu la douleur d'apprendre sa mort. Il étoit né à Ostel, village de l'ancien diocèse de Soissons, le 26 mars 1726, et il a terminé sa longue et honorable carrière à Saint-Firmin près Chantilly, le 13 février 1806, âgé de quatre-vingts ans moins un mois. Aussi (comme il le dit dans la préface qu'il a mise en tête de ces *Mélanges*) est-il vraisemblable qu'il étoit le doyen de la littérature française. Ecrivain infatigable et laborieux, il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *l'Histoire de François I, celle de la Rivalité de la France et de l'Angleterre, et celle de Charlemagne; le Dictionnaire historique de l'Encyclopédie méthodique, par ordre de matières*, dont il a fait plus des trois quarts; *des Mélanges académiques, littéraires, historiques*, etc. Plusieurs de ses *Mémoires* sont insérés dans le Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et dans la notice des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Il a eu part au *Journal des Savans* depuis 1752 jusqu'en 1792, et a fourni beaucoup d'articles au *Mercure*, depuis 1780 jusqu'en 1789. Couronné plusieurs fois à l'Académie française, et honoré de la même distinction dans quelques-unes des plus célèbres Académies de province, il a cultivé avec succès différentes branches de la littérature. Ses productions, soit dictatiques, soit historiques, soit morales, annoncent l'homme instruit, l'écrivain guidé par des sentimens nobles et élevés, l'observateur judicieux qui connoît les hommes, et sait peindre les vices et les vertus avec les couleurs qui leur sont propres.

» Etranger à toute espèce de parti, il a consacré sa vie presque toute entière au travail et à la retraite, ne se permettant guère d'autre délassement que la société de quelques savans et gens de lettres ses amis, à la plupart desquels il dit avoir eu le chagrin de survivre. Sa mémoire étoit pro-

Digitized by Google

digieuse, et il a eu le rare bonheur de la conserver jusqu'au dernier moment. Elle donnoit à sa correspondance et à sa conversation un intérêt également agréable et instructif par une multitude de faits piquans et d'ingénieuses allusions. De mœurs extrêmement douces, et d'un caractère plein d'aménité en société, il faisoit de son savoir l'usage qu'un homme riche, inspiré par la bienveillance, peut faire de sa fortune.

» L'*Aurea mediocritas*, qui étoit le vœu d'Horace, étoit aussi le terme de l'ambition de M. Gaillard, qui n'a jamais eu qu'une honnête aisance. Des fruits de ses économies il avoit acquis une petite maison et un modeste jardin à Saint-Firmin, village qui est dans une situation charmante, près la cascade du canal de Chantilly, et en face de sa belle forêt. Il avoit choisi cette maison dans un emplacement tel, qu'il ne fût pas distrait de ses travaux par le magnifique aspect qui est au devant du village. C'est là qu'il a passé les temps les plus désastreux de la révolution, dans la retraite la plus obscure. Pour échapper au récit des calamités qui se multiplioient tous les jours, et n'être pas témoin des dégradations qu'éprouvoit successivement ce domaine unique de Chantilly, dont le château avoit été converti en prison, cet homme sensible s'enfonçoit dans le plus épais de la forêt. Il s'y rendoit dès la pointe du jour, avec des livres, du papier, des plumes, de l'encre et quelque nourriture, s'y installoit au pied d'un arbre, et y travailloit jusqu'au soir. Même lorsque le calme commença à se rétablir en France, il a continué cette manière d'être qui s'étoit tournée chez lui en habitude, et qui a fini par lui être funeste. Tout entier à ses méditations et à ce qu'il écrivoit, il oublioit les intempéries des saisons et des jours. Souvent une pluie abondante le surprenoit dans cet asyle sauvage, et il revenoit sur la nuit avec les habits trempés d'humidité. Cette imprudence paralysa, il y a quelques années, une partie de son corps, et il fut obligé de renoncer à cette singulière existence qui sembloit faire

son

Digitized by Google

DEPT DE LA SEINE 5 cen

son bonheur. Astreint à une vie plus sédentaire, la goutte vint augmenter ses infirmités; et comme elle ne tarda pas à se fixer dans les genoux, il ne lui fut plus possible de marcher.

» Mais au milieu de toutes ses infirmités, il conservoit une tête saine, et, comme nous l'avons déjà fait observer, une mémoire imperturbable; il travailla encore toute la matinée la veille de sa mort. Avec une constitution aussi robuste que la sienne, il n'y a pas de doute qu'il n'eût fourni une plus longue carrière s'il avoit pu se déterminer à renoncer plus tôt à l'habitude dangereuse qu'il avoit contractée dans un âge très-avancé. Une goutte remontée l'a emporté le jeudi 23 février 1806; il est mort dans les bras de sa sœur, à laquelle il n'avoit cessé de donner des preuves de la plus tendre affection, et d'une religieuse respectable et âgée à laquelle il avoit donné asyle au milieu du naufrage, et qui par son testament sera désormais à l'abri de tous besoins.

» La maison de M. Gaillard n'étoit pas loin de celle où avoit péri d'une manière si tragique le célèbre abbé Prevost. L'abbé Prevost avoit eu subitement une attaque d'apoplexie dans cette même forêt de Chantilly, où M. Gaillard avoit été atteint de sa paralysie. Un pareil rapprochement avoit frappé ce dernier, qui craignoit le sort du romancier (1). M. Gaillard en parloit quelquefois avec inquiétude, et par précaution il avoit

(1) Voici comme ce terrible accident est raconté dans l'*Essai sur la vie de l'abbé Prevost*, qui est en tête de la collection in-8°. de ses Œuvres publiées en 1783, rue et hôtel Serpente à Paris.

« Comme il (l'abbé Prevost) s'en retournoit seul à Saint-Firmin, le » 23 novembre 1763, par la forêt de Chantilly, il fut frappé d'une » apoplexie subite, et demeura sur la place. Des paysans qui survinrent » par hasard, ayant apperçu son corps étendu au pied d'un arbre, le portèrent au curé du village le plus prochain. Le curé le fit déposer dans » son église en attendant la justice, qui fut appelée, comme c'est l'usage » lorsqu'un cadavre a été trouvé. Elle se rassembla avec précipitation, et

Digitized by Google

ordonné que, lors de son décès, son corps fût gardé intact pendant trois jours sans être enseveli : cette dernière volonté a été rigoureusement observée.

» M. Gaillard avoit été membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, et à sa mort il étoit membre de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut. »

— D'après un décret de S. M., il sera établi dans le local du Conservatoire impérial de musique, un pensionnat pour recevoir douze élèves (hommes). Ces élèves ne pourront être admis dans le pensionnat qu'après la révolution physique, dite la mue de la voix. Six élèves (femmes) seront pensionnées chez leurs parens ou dans une pension particulière, au choix du ministre de l'intérieur; elles viendront prendre l'instruction au Conservatoire. Il sera ajouté au crédit annuel du Conservatoire la somme de 1200 fr., tous frais compris, par chaque élève (homme) admis dans le pensionnat, et celle de 900 fr. pour chaque femme. Trois classes de déclamation seront ajoutées à celles déjà existantes dans le Conservatoire. Deux de ces classes seront affectées à l'enseignement de la déclamation dramatique. Il sera fait un fonds particulier au ministre de l'intérieur, 1°. pour les frais de premier établissement du pensionnat; 2°. pour l'établissement, dans la principale salle du Conservatoire, d'un théâtre propre à l'exécution des exercices dramatiques; 3°. pour l'achèvement de la bibliothèque du Conservatoire.

— M. de Ségur, orateur du conseil d'état, présente le projet de loi suivant :

Art. Ier. Il sera construit un pont sur la Seine, vis-à-vis

» fit procéder sur-le-champ, par le chirurgien, à l'ouverture. Un cri du » malheureux qui n'étoit pas mort, fit juger la vérité à celui qui dirigeoit » l'instrument, et glaça d'effroi les assistans. Le chirurgien s'arrêta; il » étoit trop tard; le coup porté etoit mortel. L'abbé Prévot ne r'ouvrit les » yeux que pour voir l'appareil cruel qui l'environnoit, et de quelle ma- » nière horrible on lui arrachoit la vie, etc. »

Digitized by Google

l'École Militaire. II. Une taxe semblable à celle statuée par la loi du 24 ventose an 9, sera établie sur ce pont. III. La perception de cette taxe pourra être concédée aux particuliers qui fourniroient tout ou partie des fonds nécessaires à la construction du pont. IV. Les conditions de la concession et la durée de la perception, seront déterminées par un réglement d'administration publique. V. Si la construction du pont nécessite des achats de démolitions de maisons, les propriétaires seront tenus de les céder au prix de l'estimation et à la charge du paiement préalable, et en observant les conditions prescrites par les lois, dans le cas d'aliénation pour cause d'utilité publique.

— L'ingénieur des mines de France, faisant sa tournée dans plusieurs départemens, a découvert dans celui des Deux-Sèvres des mines de houille très étendues, et qui n'ont jamais été fouillées.

— On s'occupe de la collection du dessin au trait, des plans, profils et élévations de tous les ponts de France au-dessus de vingt mètres d'ouverture, sur une petite échelle d'un centimètre pour quatre mètres. Cette réunion du travail des ingénieurs en chef des départemens, à laquelle préside l'inspecteur-général M. Gauthey, formera une collection complète des ponts, très-précieuse pour l'art de l'ingénieur.

—Il est arrivé à Paris, il a quelque temps, un enfant étranger dont les talens précoces ont étonné ceux qui en ont vu les essais. C'est un enfant de six ans, nommé Pio Cianchettini, dont le père est italien et la mère allemande. Il parle très-bien l'italien, l'allemand, le français, l'anglais, et il joue du piano-forté non-seulement avec une grande force d'exécution, mais encore, ce qui est plus rare, avec ame et avec goût. Il improvise aussi sur cet instrument; et dans les fantaisies qui lui échappent, on trouve souvent des traits heureux de chant et d'harmonie.

Digitized by Google

— L'habile chimiste anglais, Richard Chenevix, a fait naufrage sur les côtes de la mer Noire, près le Bosphore de Thrace, et sur le même vaisseau qui portoit le corps de l'ambassadeur espagnol, Ocariz, mort en Moldavie, que son épouse en rapportoit. On assure que personne ne s'est sauvé. M. Chenevix venoit de visiter les mines de Hongrie, et vouloit voyager dans le Levant.

— Un professeur de belles-lettres de Copenhague, a reçu de Naples l'avis qu'on a récemment découvert parmi les rouleaux manuscrits d'Herculanum, un fragment de poésie latine de 70 vers hexamètres, que l'on attribue à Varius, ami d'Horace et de Virgile ;

Scriberis Varios fortis, et hostium
Victor Mœonii carminis aliti, etc.

HORAT. Od. V.

Il est question, dans ces vers, de la bataille d'Actium et de la mort de Cléopâtre. On cite entre autres vers celui-ci :

Consiliis nox apta duum, lux aptior armis.

— On répète en ce moment à Paris l'expérience de Pacchiani, de la décomposition de l'eau par le galvanisme.

— Ruiter, professeur à Yena, déjà connu par ses travaux sur le galvanisme, vient de publier une expérience qui fera époque dans l'étude de cette découverte, et doit peut-être en reculer les limites. Il résulte de son observation qu'il existe une analogie marquée entre le magnétisme minéral et le galvanisme, au point qu'une série d'aimans superposés, donne, ainsi que la pile de Volta, l'éclair, la saveur, la commotion, avec accumulation d'énergie en raison de l'augmentation du nombre des pièces. Une analogie avec l'électricité, non moins étrange et déjà observée, c'est que cette pile a un côté positif et l'autre négatif, en raison de la différence de la direction de ses pôles.

— Le docteur Baronio vient de publier à Milan la descrip-

Digitized by Google

tion d'une pile galvanique formée de seules matières végétales : il coupe des disques de raifort et de betterouge de deux pouces de diamètre ; il prépare des disques égaux de bois de noyer, garnis d'un rebord destiné à contenir un peu de solution de crême de tartre (tartrite acidule de potasse), par le vinaigre, dans laquelle ils ont été préalablement fait bouillir pour les purger du principe résineux contenu dans le noyer ; soixante paires de disques de raifort et de bettes alternés et séparés par des disques de noyer imprégnés de la solution ci-dessus, ont produit des effets galvaniques sur une grenouille préparée, dont on la fait communiquer, au moyen d'une feuille de cochléaria, la moelle épinière avec la base de la pile. D'autres disques ont obtenu le même succès, et on peut raisonnablement espérer qu'on pourra soumettre la végétation universelle à l'empire du galvanisme.

— Depuis le 9 mars au 19, le baromètre s'est élevé dans son *maximum* à 28 p. 8 lig. 7/12.

Il est descendu dans son *minimum* à 27 p. 1 lig.

Le therm. de Chevallier (dilatation) s'est élevé dans son *maximum* à 12 degrés 5/10.

Id. (dilatation) dans son *minimum* 1 deg.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 99 d. 172.

Et pour le *minimum* 70.

— Nulle époque peut-être n'a présenté encore dans les fastes de l'aréométrie un problème météorologique aussi étonnant que la station atmosphérique que nous éprouvons depuis treize semaines. Si l'on en excepte quelques jours pendant lesquels le thermomètre est descendu de très-peu de degrés au-dessous de zéro, la température s'est renfermée dans un cercle étroit et *vicieux*, d'où sont émanées plusieurs affections morbides ; elles sont le présage de maladies plus graves à l'arrivée du printemps, si l'on n'en prévient l'invasion par des moyens appropriés ; et pour qu'on ne nous accuse pas de ne prédire que les temps passés, et de ne porter

Digitized by Google

remède qu'aux aumx éprouvés, nous avons voulu consigner ici ce pronostic, avec le desir sincère que sa publication soit utile, plutôt comme préservative que comme moyen curatif

En général il faut soutenir le ton affaisé de la fibre, sans s'en laisser imposer par la fause apparition d'érétisme qu'elle présenteroit. Ainsi, en état de santé les spiritueux avec modération, les amers, les aromates, le café, le chocolat, les alimens épicés sont indiqués. En état de maladie, cette indication ne doit pas être non plus perdue de vue, et malgré l'appareil inflammatoire, il ne faut pas oublier que de grandes évacuations billeuses ou sanguines affaisseroient subitement les solides, et ne permettroient pas à la fibre de reprendre son énergie, sous l'influence de la molle température qui nous régit. On doit surtout se souvenir (et ce conseil s'adresse aux jeunes praticiens) que si une saignée débilite, et par la perte qu'elle cause, et par le mouvement pertubatoire qu'elle imprime au système, une purgation extrême laisse émen t après elle une atonie qu'il faut s'empresser de relever par des stimulans, l'ipécacuanha, les vésicatoires, le quinquina, l'opium, selon les diverses indications.

Ce principe s'applique à la température humide qui nous domine en ce moment, et explique pourquoi il est imprudent de purger copieusement, et surtout de saigner largement, avec le danger de laisser survenir une prédominance billeuse. C'est en général le moment d'user avec succès de ces pillules trop vantées et trop dépréciées tour-à-tour, dont l'aloës est la base, et qui, prises à petites doses, (deux ou trois avant le repas) sont aussi recommandables en cette saison, et avec une constitution humide, qu'elles sont dangereuses pendant les fortes gelées, et surtout durant les ardeurs de l'été. Nous voulons parler des pillules dites *Gourmandes* du docteur Franck. (*Gazette de Santé du 21 mars.*)

MODES *du 15 mars.*

On voit des redingotes de velours à nombre de femmes de comptoir; elles n'osent y mettre l'écharpe. Les capotes, toujours oblongues, courtes

Digitized by Google

des oreilles et bien avancées sur le nez, ne se font plus aussi généralement de deux couleurs; il y en a de tout-à-fait blanches. Autrement, lilas et blanc, jaune d'or et blanc, gros-bleu et blanc, chamois et blanc, noisette et blanc, s'associent pour former des côtes parallèles. Les pensées sont à la mode, en guirlande et en touffe; les violettes également. Blanches, on les regarde comme plus parées que violettes; ce sont des violettes doubles: on les emploie, comme les jacinthes, sans mélange de feuilles. Au lieu de la guirlande en spirale, qui suivoit les nattes, derrière une coiffure en cheveux, c'est aujourd'hui un rang de perles ou de diamans. Les perles sont en grande faveur. Il y a des colliers de perles fines d'un prix énorme; les médaillons de ces colliers sont en losange, et au nombre de trois. On porte aussi des colliers de corail. Le corail n'en doit être ni tout-à-fait pâle, ni d'un rouge vif.

Excepté en agrafes de ceintures, les jouilliers ne vendent plus guère de camées. Il n'en est pas de même du bois de palmier pétrifié. Un collier dont les plaques sont en bois de palmier, n'est point un collier de rebut. Tous les jours on fait des boucles d'oreilles en bois de palmier, sur-tout des cachets et des clefs de montre. La clef de montre du genre le plus nouveau, et une clef à quantième; elle a un cadran d'émail. Si, depuis quelques jours, les coiffeurs ont moins posé de fleurs; pour cela, il n'en est pas sorti une moins grande quantité de l'atelier des fleuristes. Les marchandes de modes, au lieu de chou d'étoffe ou de rosette, mettent presque toutes une guirlande épaisse, de fleurs doubles, sur le devant des chapeaux. Sur les Boulevards, on n'a vu que capotes de velours noir, doublées, les unes de rose, et les autres de lilas.

A la Veillée des Muses de mardi, les femmes étoient, pour la plupart, en robes à queue, brodées en argent, et coiffées en toques de velours blanc. Au dernier bal, figuroit un costume espagnol, composé de deux robes blanches, courtes, et cependant étagées, garnies en ponceau; le corset de velours noir, tenu en devant par une agrafe de diamans, et, pour coiffures un filet d'or. Les concerts du dimanche, qui commencent à deux heures, offrent en général des toilettes épaisses, des redingotes de velours, des fichus de cygne, de martre, et sur-tout des cachemires.

Les vases de forme antique sont les principaux ornemens de nos appartemens modernes; et voici comment on les dispose chez une petite-maîtresse: deux vases de terre cuite à dessins à l'encre de la Chine, parent l'antichambre; on met des fleurs naturelles dans ces vases-là: deux vases de porcelaine, ou blancs et or, ou à camées et argent, décorent la cheminée du salon et présentent des fleurs artificielles.

Dans la chambre à coucher on voit deux vases d'albâtre de Florence, qui, le jour, se réfléchissent dans la glace et sont éblouissans de blancheur, et le soir, au moyen de lampes pratiquées dans leur intérieur, répandent une lumière *pleine de sentiment et de douceur*. Dans le boudoir, enfin, est une coupe d'agathe qui, pour pendant, a deux vases faits de pierres précieuses, de lapist lazuli, par exemple, est entouré d'or mat. Le dessin en est si pur, et les formes en sont si heureuses que même en tôle vernie, ce seroient encore des objets d'un grand prix.

Du 20. — En négligé, on porte beaucoup de voiles rabattus, et, sur le bord des capotes, de demi-voiles. Il y a déjà des capotes de mousseline claire, avec un transparent rose. Le velours aussi cède la place à la paille. On adapte un fond de taffetas aux chapeaux de paille blanche. Les grands chapeaux de paille jaune n'ont d'autre ornement que le ruban, qui est blanc ou rose, mais, par préférence, blanc. Le seul blanc qui soit de mode, est un blanc mat; il va de pair avec le rose pâle et le lilas, qui sont les couleurs régnantes. Les jacinthes sont toujours en vogue, et, comme de coutume,

Digitized by Google

les guirlandes ou les touffes qui en sont formées, n'ont pas de mélange de feuilles. On voit beaucoup plus de lilas que la semaine dernière; il se porte en brins. En demi-toilette, on met des fleurs devant et derrière. Les coiffeurs en sont plus économes : pour la grande parure, ils en emploient peu, craignant sans doute de détruire l'effet de leurs gros tire-bouchons. Les écharpes se soutiennent. Beaucoup de robes montent jusqu'au col, et ont une fraise. Si l'on en excepte quelques canezous, brodés au plumetis, rien de neuf. Presque tout ce qui s'exécute, est réservé pour Longchamp. A Longchamp paroîtront, sinon des voitures extraordinaires, au moins des garnitures de housses tout-à-fait riches, et de très-nouvelles bordures. Jusqu'ici, tous les galons de voitures avoient été soie et laine, et d'un travail commun. M. Cartier, fabricant d'étoffes de soie, pour meubles, et de tapis, rue de la Loi, n°. 89, a fait exécuter dans sa manufacture de Lyon, des bordures en velours, frisé et nué, de diverses couleurs, qui réunissent à l'élégance une extrême solidité. Ces bordures sont tout-à-fait en soie : comme le point en est plus réduit, elles offrent au frottement moins de prise que les bordures moitié soie, moitié laine, et, ce qui est vrai sans paroître vraisemblable, elles ne sont pas d'un prix plus haut. Sur le fond liseré se détachent en relief des desseins velours, soit dans le genre cachemire, ou dans le goût du jour, mi-arabesque, mi-étrusque. Une double chaîne en fait la solidité; il y en a de toutes largeurs : on peut les employer pour meubles; on s'en est même servi pour garnir des robes. Le magasin de M. Cartier offre un assortiment très-complet de garnitures de meubles. Les caisses des voitures à la mode sont d'un vert clair, et le train plus foncé, avec des filets d'or; ou, gris-de-lin, chamois, jaune-clair, et le train en vermillon. Dans le décor, les couleurs tendres sont aussi en grande faveur, notamment le gris-de-lin, le lilas, l'hortensia, avec des ornemens en coloris. Dans les salons, on exécute beaucoup de frises et d'attributs en grisaille.

NOUVELLES POLITIQUES.

Vienne, 3 mars.

S. M. a confié à M. le baron de Thugut une branche du département des affaires étrangères.

Le prince Charles de Lorraine (prince de Lambesc), lieutenant-général commandant de la Gallicie, est nommé capitaine de la garde noble allemande, à la place du prince d'Aversperg.

Le 12 du mois dernier, l'anniversaire de la naissance de notre souverain fut célébré avec la plus touchante solennité à Kaschau, par les enfans de LL. MM. II. Le jeune prince héréditaire avoit adressé, la veille, la lettre suivante à l'évêque de Kaschau :

« Monsieur et très-vénérable évêque,

» C'est demain le jour de la naissance de S. M. impériale apostolique, mon auguste père, que j'aime si tendrement, étant son fils aîné et le premier de ses sujets, je me rendrai à pied à l'église cathédrale, pour y prier avec la plus vive fer-

Digitized by Google

veur, pendant le service solennel, le Dieu tout-puissant qu'il daigne conserver durant un grand nombre d'années S. M. l'Empereur et le père de tant de peuples. Des événemens malheureux et imprévus m'ont arraché du sein des meilleurs et des plus chers parens. J'ai été transporté en Hongrie et confié à la garde de la fidelle nation hongroise. Me trouvant depuis le 26 novembre de l'année dernière, dans cette ville, je veux passer le jour de demain, ce jour si cher à mon cœur, au milieu des bons habitans de Kaschau, et le consacrer aux exercices de la piété.

» Je vous envoie, monsieur l'évêque, en mon nom et au nom de mes frères et sœurs, 700 florins que je vous prie de distribuer aux véritables pauvres de la ville et de la campagne.»

Signé FERDINAND.

Munich, 25 février.

On s'attend ici à des événemens très-importans. Peut-être le sort de l'état de Wurtzbourg changera-t-il encore une fois.

On dit qu'à la réquisition du maréchal Berthier, l'armée bavaroise doit se tenir prête à marcher. (*Moniteur.*)

Francfort, 13 mars.

On vient de publier ici la pièce suivante, qui a perdu beaucoup de son intérêt, mais qui explique enfin les divers mouvemens des troupes coalisées dans le nord de l'Allemagne, qui ont si souvent occupé l'attention des politiques.

Mémoire de S. Exc. M. le baron de Hardemberg, ministre d'état et du cabinet prussien, à lord Harrowby.

Berlin, le 22 décembre 1805.

Mylord, en conséquence de la réponse préalable que j'ai eu l'honneur d'adresser à V. Exc. sur la demande qu'elle m'a faite relativement à la sûreté des troupes de S. M. britannique dans le nord de l'Allemagne, je m'empresse de vous faire parvenir les assurances positives que j'ai le plaisir de pouvoir vous communiquer à ce sujet.

Votre Exc. connoît l'état actuel des affaires; vous verrez d'abord qu'au point où sont venues les choses entre l'Autriche et la France, après la malheureuse bataille d'Austerlitz, après la retraite de la grande armée russe, et dans l'incertitude absolue où l'on est des vues de l'Empereur Napoléon, relativement à la Prusse, il est indispensablement nécessaire d'user de la plus grande précaution. L'armée la plus brave ne peut pas toujours compter sur la victoire; et il est sans doute de l'intérêt de la Prusse, comme de l'intérêt de tous, d'empêcher qu'elle ne soit attaquée dans un moment où tout le poids de

Digitized by Google

la guerre tomberoit sur elle, et où il ne peut être conclu d'arrangement conforme aux circonstances.

Le roi, constamment animé du desir de rétablir la tranquillité générale sur un pied solide et satisfaisant, autant que possible, pour tous, devoit desirer vivement que sa médiation, qui avoit été stipulée dans la convention signée à Potsdam, le 3 novembre, fût acceptée par la France. Dans un entretien que M. le comte de Haugwitz eut, le 28 novembre, avec l'Empereur Napoléon, ce souverain se montra disposé à consentir à cette médiation, sous la double condition: 1° que, pendant les négociations, aucunes troupes de S. M. britannique, ni russes, ni suédoises, n'entreroient sur les frontières d'Hollande, pour y commencer la guerre, en se retirant du Nord de l'Allemagne; 2° que l'on accorderoit à la forteresse d'Hamelin un circuit plus étendu, pour faire cesser l'embarras où se trouvoit la garnison à cause des vivres.

Le roi ne pouvoit pas accepter ces conditions, dans les circonstances du moment où elles furent faites. Mais ces circonstances sont entièrement changées; et dans les conjonctures actuelles, S. M. a non-seulement trouvé cette double proposition admissible (sous la condition que l'Empereur Napoléon s'engagera, de son côté, à ne faire entrer aucun corps de troupes dans le nord de l'Allemagne, et de ne rien entreprendre, dans cet intervalle, contre le Hanovre), mais elle l'a même regardée comme favorable, parce que l'on gagne par-là du temps, pour voir les choses plus clairement, et pour se préparer à tout événement, soit que la guerre éclate, soit que cet état intermédiaire des choses conduise à une négociation définitive.

Pour ne point perdre de temps, S. M. a envoyé le général-major de Pfuhl au quartier-général français, afin que cet arrangement soit porté à sa conclusion. M. le comte de Haugwitz a aussi reçu, le 19 de ce mois, les instructions nécessaires, et le roi a fait déclarer à la France, qu'il regarderoit la réoccupation du Hanovre par les troupes françaises, comme une mesure hostile contre lui.

Conformément à ce que je viens d'exposer, le roi m'a autorisé, milord, à vous déclarer, qu'en conséquence des assurances précédemment données, s'il arrivoit que les troupes de S. M. britannique et les troupes russes fussent malheureuses; le roi prend sur lui la sûreté des premières dans le Hanovre, et leur accorde la pleine liberté de se retirer, en cas de nécessité, vers l'armée prussienne et les états du roi, toutefois avec ces modifications, que les circonstances prescrivent: 1° qu'elles prendront leurs positions derrières les troupes

Digitized by Google

prussiennes, et que pour le moment, pendant les négociations intermédiaires, elles s'abstiendront de tout mouvement et démarches qui pourroient être provocatoires contre la Hollande; 2° que si les troupes prussiennes étoient attaquées par les Français, Sa Majesté pourroit se reposer avec une certitude absolue sur l'assistance et la coopération des troupes de S. M. britannique, aussi long-temps qu'elles se trouveroient dans le nord de l'Allemagne. S. M. fait entrer en Westphalie un corps respectable, et elle prendra, en outre, toutes les mesures de sûreté et de défense nécessaires. Les troupes russes sous les ordres du général comte de Tolstoy, sont déjà entièrement à la disposition du roi, l'empereur Alexandre l'ayant laissé entièrement le maître de les faire agir à sa volonté; ainsi que celles qui sont en Silésie sous les ordres du général Benningsen.

Je prie donc Votre Exc. d'écrire le plus tôt possible à milord Catckart, commandant en chef des troupes de S. M. britannique, et de l'engager à prendre sans délai les mesures nécessaires sous ses différens rapports, et particulièrement d'accepter l'invitation qui lui sera faite, d'après un ordre du roi, par le comte de Kalkreuth, de se rendre en personne dans un endroit qui sera désigné, pour se concerter avec lui et avec M. le comte de Tolstoy, sur les positions que devront prendre les troupes de S. M. britannique, les Russes et les Prussiens, conformément à l'arrangement exposé ci-dessus.

Comme les troupes suédoises se trouvent dans une même catbégorie avec les troupes britanniques et russes, il est fort à desirer que S. M. suédoise puisse être engagée à se conformer à cet arrangement.

J'espère, milord, que vous voudrez bien vous entendre à cette fin avec M. le prince Dolgoroucki, que S. M. l'Empereur de toutes les Russies a chargé de tout ce qui concerne la destination des troupes russes. Dans le cas où S. M. suédoise confieroit au comte de Tolstoy la conduite de ses troupes, le roi est prêt à lui donner la garantie qu'elle offre aux troupes de S. M. britannique, pendant leur séjour dans le nord de l'Allemagne.

3°. Pour ce qui concerne l'approvisionnement de la forteresse d'Hameln, l'on a jugé que la fixation d'un circuit duquel la garnison pourroit tirer ce dont elle a besoin, entraîneroit de grands inconvéniens, tant par rapport aux sujets de S. M. britannique, qu'à cause de la collision qui pourroit en résulter entre les troupes. Il paroît donc plus convenable de fournir, du pays d'Hanovre, à la garnison les objets qui seront nécessaires, par l'intermédiaire d'une personne tierce,

Digitized by Google

à qui le général Barbou fera connoître ce dont il a besoin pour sa consommation journalière, et sur la réquisition de laquelle le ministère hanovrien pourvoira à ce que les objets demandés soient livrés à l'endroit désigné. Le général Barbou devroit s'engager, de son côté, à se tenir tranquille dans Hameln.

D'après ces idées, le roi envoie à Hanovre M. de Krusemarck, lieutenant-colonel des gardes du corps, et adjudant de M. le maréchal Mollendorf. Je lui donne, de mon côté, une lettre pour le ministère de S. M. britannique à Hanovre, et une autre pour le général Barbou, afin que tous les arrangemens nécessaires à l'entretien de la garnison d'Hameln, puissent être arrêtés sans délai et mis à exécution.

Il ne me reste, mylord, qu'à me référer à ce que j'ai eu l'honneur de vous dire de bouche, et à vous prier de faire en général toutes les démarches que vous jugerez convenables pour l'exécution de l'arrangement que j'ai l'honneur de vous proposer. Je vous prie aussi de déclarer au commandant des troupes de S. M. britannique, que ce ne sera qu'autant qu'il jugera à propos d'accéder audit arrangement, et de prendre les mesures qui dépendront de lui pour en assurer l'accomplissement, que S. M. prussienne remplira l'obligation formelle de garantir la sûreté des troupes de S. M. britannique. Il est cependant nécessaire, en cas d'une attaque de la part des Français, que la direction parte d'un point; et il paroît naturel que le plus ancien en grade prenne le commandement. Le général comte de Kalkreuth devroit en conséquence être choisi, tant par cette raison, que parce que se trouvant dans le voisinage de l'ennemi, il est plus à portée de connoître les mesures qui sont à prendre.

Je renouvelle à Votre Exc. l'assurance de la haute considération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être etc. etc.

Signé, HARDEMBERG (1).

(1) La note qu'on vient de lire a été imprimée officiellement dans les journaux anglais. Est-elle véritable? est-elle supposée? c'est ce que M. d'Hardemberg peut dire! Nous ne ferons que peu de remarques: la première, c'est que le protocole de la cour de Prusse, est que les ministres écrivent au nom du roi, et qu'ici M. d'Hardemberg écrit en son nom et non à celui de son souverain; la seconde, c'est que l'insulte que M. d'Hardemberg fait au caractère du roi de Prusse, en supposant qu'il n'ait signé le traité conclu à Vienne avant la paix de Presbourg, que pour se donner les moyens de tromper, ne peuvent entacher la loyauté de ce prince, et cette pensée ne deshonore uniquement que le ministre qui pense aussi bassement. Enfin, qu'il est sans exemple dans l'histoire des nations qu'un gouvernement ait assez manqué de politique pour ménager si peu ses amis, et se sacrifier, comme le fait l'Angleterre, et d'une manière si éclatante,

Digitized by Google

Berne, 7 mars.

Toutes les mousselines, batistes, cotonnades, etc., fabriquées en Suisse, ne sont plus admises par les douanes françaises. C'est principalement aux cantons de Saint-Gall, Appenzell, Schwitz, que ce coup est sensible.

De Neuchâtel, le 11 mars.

Copie du rescrit de S. M. le roi de Prusse, adressé aux habitans de la ville et principauté de Neuchâtel et Valangin, pour leur faire part de la cession qu'il fait de ces pays à S. M. l'Empereur Napoléon.

« Frédéric-Guillaume, par la grace de Dieu, roi de Prusse, etc., amés et féaux, salut! L'affection paternelle que depuis notre avénement au trône nous avons pris à tâche de témoigner en toute occasion au pays de Neuchâtel et Valangin, doit vous faire juger des sentimens que nous éprouvons, en vous adressant la présente. Elle est destinée à vous annoncer un changement que les circonstances ont rendu inévitable. Des considérations de la dernière importance, prise de l'intérêt le plus pressant de notre monarchie entière, nous ont obligé d'acquiescer à remettre entre les mains de Sa Majesté l'Empereur des Français, le soin du bonheur futur de ces états. Quelque desir que nous eussions de continuer à y travailler nous-mêmes, et quelque peine profonde

---

des hommes qui ont trahi leur conscience et leur souverain pour le servir.

Voilà M. d'Hardemberg bien récompensé de s'être prostitué aux éternels ennemis du continent. Nous doutons que sa qualité de sujet du roi d'Angleterre, l'avantage d'avoir résidé lui et sa femme à la cour de Londres, puissent le porter à approuver la publication que vient de faire le gouvernement anglais. Il est vrai que cette note ne peut être considérée comme émanée du roi; et l'Angleterre n'a point manqué à la Prusse et à son souverain en la publiant; mais elle a laissé voir seulement de quelle manière elle récompense ceux qui trahissent la cause du continent pour se vouer à son despotisme. Après avoir lu une pareille note, après l'avoir vue publiée dans tous les journaux anglais, il n'est personne qui ne juge qu'il ne peut pas y avoir en Europe un homme plus complétement deshonoré que M. d'Hardemberg. Le nom prussien n'en peut recevoir aucune atteinte, puisque M. d'Hardemberg n'est pas Prussien. Le militaire ne peut non plus s'en affliger, puisque M. d'Hardemberg n'est point soldat. S'il l'étoit, il sauroit que les soldats du Grand-Frédéric se battent pour soutenir les principes de sa politique, mais ne sont point traîtres ni parjures.

Après toutes les publications du gouvernement anglais, après la direction qu'il a donnée aux escadres et aux forces de terre qu'il a expédiées au Cap de Bonne-Espérance et dans les colonies, aux lieu de les envoyer au secours de ses alliés, nous doutons que l'Angleterre puisse de long-temps avoir crédit pour les affaires du continent. Si elle s'en trouve exclue, elle n'en accusera point la France; et ce sera sa haine pour ce continent qui aura produit cet effet.

Digitized by Google

que nous ressentions de nous séparer des sujets estimables, dont nous avons toujours hautement approuvé la loyauté et l'attachement, nous ne pouvions nous dissimuler combien cette résignation volontaire étoit préférable pour vous au sort d'un pays de conquête, dont, sous d'autres rapports, vous étiez menacés. D'ailleurs, la distance où votre pays, par sa position géographique, se trouve du centre de nos états, ne nous permettant pas de le faire jouir d'une protection suffisante et directe, et cette situation le faisant nécessairement dépendre de l'Empire français, tant pour son approvisionnement, que pour ses relations de culture, de commerce et d'industrie, nous devons penser que les liens plus étroits qui vont l'attacher à cet Empire, pourront devenir pour ses habitans une nouvelle source de bien-être et de prospérité.

» Aussi notre intention est-elle de contribuer, autant qu'il dépendra de nous, par notre intercession et nos bons offices auprès du gouvernement français, à lui offrir les avantages qu'il peut desirer. Vous devez être convaincus en général, et nous vous chargeons de témoigner en toute occasion, que nous prendrons toujours à ce pays et à ses habitans un vif et sincère intérêt, et que la mémoire de leur dévouement et de leur fidélité ne s'effacera jamais de notre cœur.

» La sagesse du puissant souverain, auquel leur sort est uni, permet d'opérer en toute confiance l'accomplissement des vœux ardens que nous formons pour eux.

» Nous avons nommé notre chambellan et envoyé extraordinaire près du corps helvétique, le baron de Chambrier d'Olaires, pour soigner, de notre part, et en qualité de commissaire royal, la remise de cette province à celui que S. M. l'Empereur des Français aura choisi pour en prendre possession en son nom. Il est aussi muni, à cet égard, des pouvoirs requis, et nous lui avons également adressé nos instructions relativement aux objets de finance, par rapport auxquels nous avons à cœur de donner aux sujets, dont nous nous séparons à regret, une dernière preuve de notre amour et de notre desir de leur être utile.

» Nous sommes persuadés que vous seconderez le baron de Chambrier en tout ce qui dépendra de vous, dans l'exécution de la commission dont il est chargé. Il l'est, en particulier, de vous déclarer déliés, ainsi que tous les officiers publics, du serment qu'ils ont prêté à notre maison, et de les remercier tous du zèle et de la fidélité dont ils nous ont fait preuve, en les assurant des sentimens inaltérables d'intérêt et de bienveillance sur lesquels ils peuvent compter de

Digitized by Google

notre part. Sur cela nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

A Berlin, le 28 février 1806.

Signé, FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Et plus bas, RECK-HARDEMBERG.

Nuremberg, 7 mars.

Un détachement de troupes françaises est entré la nuit dernière dans cette ville ; il a été suivi dans la matinée par le 97e régiment d'infanterie de ligne, commandé par le général Frère, et qui fait partie du corps d'armée du maréchal Bernadotte. Ces troupes ont pris des logemens chez les bourgeois.

La proclamation suivante a été publiée à cette occasion, par ordre du sénat :

« Des circonstances particulières ont engagé S. Ex. M. le maréchal d'Empire Bernadotte, commandant en chef les troupes françaises qui se trouvent dans le voisinage, à mettre dans cette ville un certain nombre de ces troupes ; mais il a donné en même temps l'assurance formelle au sénat que cette disposition, qui ne doit être regardée que comme une mesure militaire devenue indispensable, ne portera aucunement préjudice à la ville.

» Comme lesdites troupes entrent ici ce matin, et doivent être mises en quartier dans les maisons particulières, le sénat en informe par celle-ci la bourgeoisie, et elle engage tous et chacun à les accueillir et à bien traiter, assurés comme ils peuvent l'être que M. le général commandant fera observer la plus exacte discipline. »

PARIS.

— Par décret du 14 mars, S. M. a nommé membres de la Légion-d'Honneur, 2 adjudans-commandans, 14 chefs de bataillons et d'escadrons, 422 capitaines, 173 lieutenans, 72 sous-lieutenans, 175 sous-officiers, 526 caporaux, brigadiers et soldats, 4 sous-inspecteurs, 5 commissaires des guerres, remplit aujourd'hui plusieurs colonnes du *Moniteur*.

— MM. Dupont-Delporte, le Pelletier d'Aunay, Canouville (Ernest), Campan, Camille Basset du Châteaubourg, Taboureau, Barente, Duval (de Mons), sont nommés auditeurs du conseil d'état.

—S. A. le prince Murat a quitté Paris il y a quelques jours; on dit que ses aides-de-camp l'ont accompagné ; et comme on explique toutes les démarches à Paris, à Vienne, à Berlin par les changemens qui vont s'opérer dans le nord de l'Alle-

Digitized by Google

magne, et par les concessions qui en seront les suites, on ajoute que le voyage du prince Murat a rapport à ces objets importans.

— Les obsèques du sénateur Tronchet se sont faites mardi 18 avec beaucoup de pompe. Le cortége, composé de députations des principaux ordres de l'état, précédé et suivi de nombreux détachemens de troupes, est allé prendre le corps du défunt à son domicile, rue Pavée au Marais, l'a conduit à l'église Saint-Louis, où le service funèbre a été célébré. Le cortége s'est ensuite rendu à l'église de Sainte-Geneviève: à trois heures et demie, le cercueil a été déposé dans un des caveaux. Cette cérémonie avoit attiré un grand concours de spectateurs dans les rues des différens quartiers que le cortége a traversés.

CORPS LEGISLATIF.

Séance du 14.

MM. Defermont et Jaubert présentent deux projets de loi. M. Defermont lit le premier projet ainsi conçu : Les dispositions de l'art. 61 de la loi du 22 frimaire an 7, concernant la prescription des droits d'enregistrement seront, à compter de la publication de la présente loi, applicables aux perceptions des droits d'inscriptions et transcriptions hypothécaires établis par les chapitres 2 et 3 du titre II de la loi du 21 ventose an 7.

M. Jaubert lit le second projet de loi, dont voici les dispositions : Les tuteurs et curateurs des mineurs ou interdits, qui n'auroient en inscriptions ou promesses d'inscriptions de 5 pour 100 consolidé, qu'une rente de 50 fr. et au-dessous, en pourront faire le transfert sans qu'il soit besoin d'autorisation spéciale, ni d'affiches, ni de publications, mais seulement d'après le cours constaté du jour, et à la charge d'en compter comme du produit des meubles.

Les mineurs émancipés qui n'auroient de même en inscriptions ou promesses d'inscriptions qu'une rente de 50 francs et au-dessous, pourront également les transférer avec la seule assistance de leur curateur, et sans qu'il soit besoin d'avis de parens ou d'aucune autre autorisation.

Les inscriptions ou promesses d'inscriptions au-dessus de 50 fr. de rente ne pourront être vendues par les tuteurs ou curateurs qu'avec l'autorisation du conseil de famille, et suivant le cours du jour légalement constaté. La vente se fera, dans tous les cas, sans qu'il soit besoin d'affiches ni de publications.

La discussion de ces deux projets est fixée au 24.

Digitized by Google

(N° CCXLV.)
(SAMEDI 29 MARS 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

NIOBÉ.

APOLLON s'est armé d'un courroux inflexible :
Niobé va subir sa vengeance terrible.
Orgueilleuse, écoutant une aveugle fierté,
Elle osa de ce Dieu dédaigner la beauté !
Elle osa, respirant une amour criminelle,
Préférer ses enfans au fils d'une immortelle !
Insensée, ah, retiens tes coupables accens !
Apollon outragé menace tes enfans.
Il te voit étaler leur superbe assemblage,
Louer avec orgueil, adorer ton ouvrage !
Il t'entend prononcer un choix injurieux,
D'une voix sacrilége insulter à tes Dieux !
Fuis, détourne les coups de sa main vengeresse ;
Sauve de sa fureur les fruits de ta tendresse.
Quelle erreur te séduit ! Pour calmer son courroux,
Vainement tu fléchis tes superbe genoux ;
C'est en vain qu'abjurant une arrogance impie,
Ton orgueil confondu s'abaisse et s'humilie !
Ton tardif repentir, tes pleurs, ton désespoir,
Sur un Dieu furieux resteront sans pouvoir.
Il tend déjà son arc, et ses flèches cruelles
Déchirent sans pitié tes filles les plus belles.

O o

Digitized by Google

O regrets ! leur candeur, leur touchante beauté,
Ne peuvent d'Apollon fléchir la cruauté ;
Et treize fois, d'un bras que la vengeance anime,
Chaque flèche élancée a frappé sa victime.
Quel aspect douloureux ! Sur un marbre fumant,
Du sang de sa famille à longs flots ruisselant,
Niobé l'œil en feu, haletante, éperdue,
Ne sait où reposer ni ses pas, ni sa vue.
Ah ! pourroit-elle fuir ? Il lui reste un enfant
Qui lui devient plus cher en ce cruel moment.
Le trait fatal est prêt ; il va trancher sa vie !
Sa mère.... Dieu barbare, arrête ta furie....
Elle presse sa fille entre ses bras tremblans,
La couvre et la dérobe à tes traits menaçans !
Dans cet affreux danger, son ame vigilante
Inspire à son amour une ruse innocente :
Sur sa fille elle a vu mille charmes épars,
D'Apollon elle espère attendrir les regards.
Son bras tremblant se lève : une épaule éclatante
Offre à l'œil ébloui sa beauté ravissante.
Le Dieu reste saisi, l'arc tombe de ses mains,
Il hésite à l'aspect de tant d'appas divins.
Niobé voit son trouble ; enfin son cœur respire....
Vain et cruel espoir qui flatte son délire !
L'insensée elle-même aggrave sa douleur,
Et son zèle imprudent a comblé son malheur.
Le Dieu, de la pitié repousse le murmure ;
L'objet qui l'a touché réveille son injure.
Sa haine se rallume, et son trait irrité
Ensanglante le sein de la jeune beauté.
Elle meurt exhalant le cri de l'innocence,
Et le Dieu satisfait sourit de sa vengeance.
O mère infortunée ! ô supplice effrayant !
Niobé d'un œil sec voit ce corps expirant.
A force de souffrir son ame est épuisée ;
De ses jours malheureux la trame s'est usée ;
Son corps pâle, endurci par l'excès des douleurs,
A pris d'un marbre froid la forme et les couleurs.

Par M. BARTOUILH.

Digitized by Google

Note du Rédacteur. Depuis le grand succès de Manlius, les journaux ont souvent entretenu le public des particularités de la vie de la Fosse. Plusieurs ont parlé de son talent pour la poésie italienne; mais on ignore communément que la Fosse porta ce talent à un degré très-rare dans un étranger. Nous pensons donc qu'on lira avec plaisir une des pièces de vers italiens, qui, pendant son séjour à Florence, le firent recevoir de l'Académie des Apathistes. Ce qui nous détermine sur-tout à la publier, c'est que le texte en est étrangement mutilé dans tous les Recueils où elle a été imprimée. On nous en a adressé une imitation en vers français, qui en donnera une idée à ceux de nos lecteurs qui n'entendent pas la langue du Tasse.

CANZONNETTA.

Il Poeta pregia l'Inconstanza.

V'è chi mi grida e dice :
« A che pensi infelice ?
» Forse anco tu presumi
» Di filli col tuo ardore
» Fermar l'instabil core ?
» Ferma prià venti e fiumi;
» Poi su l'alma rubella
» Per te si proverà pure arte si bella. »

A tui detti io rispondo :
O fato mio giocondo
Provido ciel che diede
Alei cor si leggiero;
Che si a l'amor primiero
Serbasse ognor la fede
Come filli in altrui,
Ver me si volgerian gli affetti sui.

M' ami ella un giorno solo,
E poi s'en fuga a volo,
Preda di nuovo amante !
Che in si bel giorno ameno,
Mi strugerrebbe il seno
Giubilo traboccante,
Onde licto et gradito,
Tra i contenti morrei prià che tradito.

ODE.

Le Poète fait l'éloge de l'Inconstance.

Pourquoi me répéter sans cesse :
« Imprudent ! quelle est ton erreur ?
» Penses-tu dans ta folle ivresse
» Q'Iris te soumette son cœur ?
» Enchaîne l'onde et le nuage
» Avant de former cet espoir;
» Puis sur le cœur de la volage
» Reviens essayer ton pouvoir. »

Tyrans jaloux, faites silence !
Béni soit le ciel bienfaisant
Qui de cette aimable inconstance
Pour mon bonheur lui fit présent.
Oui, grace à cette humeur propice,
Je puis être heureux à mon tour,
Et lui voir céder par caprice,
Ce qu'elle refuse à l'Amour.

Qu'un seul jour je puisse lui plaire,
Qu'elle m'aime, et passe à l'instant,
Au gré de son ame légère,
Dans les bras d'un nouvel amant !
O sort préférable à la vie !
Tu ne m'entendras pas gémir,
Iris, avant ta perfidie,
Va, je serai mort de plaisir.

Touzet.

Digitized by Google

ENIGME.

Ou je suis, on ne cherche, hélas ! qu'à m'outrager;
Jour et nuit on s'occupe à pouvoir me détruire :
Mais où je ne suis plus, on me prise, on m'admire;
Et par un travers qui fait rire,
On fait tout pour me ménager.

LOGOGRIPHE.

O cité malheureuse ! ô puissante Ilion !
Que votre sort cruel fut une affreuse image !
Je pouvois vous sauver : tel étoit l'avantage
Attaché par les Dieux à ma possession ;
Mais vos fiers ennemis, poussés par la vengeance,
Surent me dérober à votre vigilance.
Neuf pieds forment mon tout : avec eux aisément
Vous trouverez, lecteur, le nom du premier homme;
Un grand saint, né païen, qui fut martyr à Rome;
Un titre anglais ; un mot synonyme à rampant;
L'antithèse du bien; un trésor admirable
Qui sut toucher jadis un cœur impitoyable,
Et lui fit respecter les lois de l'amitié ;
Ce qui surprend et donne un coup d'œil agréable;
La mère de ce Dieu, qui, sans nulle pitié,
Bâtit certaine nuit l'infortuné Sosie ;
L'opposé de femelle; un rôle embarrassant;
Ce mont fameux de Grèce, où d'Hélène l'amant
Un jour favorisa la reine d'Idalie;
Un fâcheux adjectif à qui chérit Eglé;
Un prêtre du Tibet; deux notes de musique;
Un bon légume; un nombre; un ornement sacré
Un grand musicien; une ville d'Afrique.
Mais c'est assez, lecteur, cherche à me deviner :
Si ton esprit tardif ne peut rencontrer juste,
Le poète divin, le protégé d'Auguste
T'apprendra qui je suis; daigne le consulter.

CHARADE.

On fuit le malheureux que ronge mon premier;
D'un pur nectar on boit jusques à mon dernier;
On trouve au fond des puits l'ombre de mon entier.

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE, *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N° est *Langue.*
Celui du Logogriphe est *Vaisseau*, où l'on trouve *eau, vis, vasse, vive, Yves, Asie, vie, Suse.*
Celui de la Charade est *Mal-aise.*

Digitized by Google

Sur les Eloges historiques de MM. SÉGUIER *et de* MALESHERBES.

L'ELOGE historique de M. de Malesherbes, par M. Gaillard, et celuide M. Séguier, par M. Portalis, ont paru presqu'en même temps.

Ces hommages publics décernés par l'amitié et par l'éloquence, à des noms et à des hommes respectables, sont une sorte d'expiation solennelle pour tous les outrages, et, s'il étoit possible, pour toutes les barbaries dont ces illustres personnages ont été l'objet, dans des temps dont le gouvernement ne doit jamais perdre le souvenir.

Il y avoit donc des vertus, des talens et des lumières dans ces familles infortunées, poursuivies par tant de haines et victimes de tant de fureurs !

Sans doute, toutes les races ne pouvoient pas se vanter de la même illustration, ni tous les individus s'attribuer le même mérite ; mais si la gloire de ces noms recommandables appartient à la France entière, elle honore plus particulièrement la classe et les corps dont ils étoient membres ; et n'est-il pas juste que tous ceux qui ont été confondus dans la même haine et en butte aux mêmes fureurs que ces personnages distingués, retirent aussi quelque part de la réhabilitation tardive accordée à leur mémoire ?

On eût attendu peut-être de l'homme de lettres qui *a le mieux connu et le plus aimé* M. de Malesherbes, de nouveaux détails sur la dernière action qui a illustré la vie de ce digne magistrat, et sur la catastrophe qui l'a terminée. Sans doute, Louis XVI ne devoit pas se défendre devant la convention, ni même permettre qu'on y comparût en son nom. Au point où étoient parvenus les esprits et les événemens, il étoit évident qu'on ne pressoit la comparution du

Digitized by Google

roi, que comme un aveu de la compétence du peuple, et non comme un moyen de justification pour l'accusé, ou d'instruction pour ses juges; et l'infortuné monarque qui ne pouvoit plus rien pour sauver sa tête de l'échafaud, auroit dû, à ses derniers momens, prendre plus de soin de sa dignité, et sauver la royauté de *la barre* de la Convention. Mais le dévouement de M. de Malesherbes aux desirs de son royal ami, n'en fut que plus héroïque, puisqu'il eut à sacrifier ses sentimens personnels sur la honte et l'inutilité de cette plaidoierie, et à surmonter l'inexprimable horreur de défendre la cause de toutes les vertus, au tribunal de toutes les passions.

On trouve, dans tous les écrits du temps, le récit de la mort de M. de Malesherbes, mais on est porté à croire que l'estimable auteur de son éloge, eût pu nous en apprendre davantage sur les derniers momens de cet homme vertueux. Les douloureuses circonstances qui ont accompagné la fin M. de Malesherbes, ont dû être religieusement recueillies, et auroient dignement terminé un écrit consacré à sa mémoire. Une sensibilité foible et superficielle repousse les détails déchirans; une sensibilité plus ferme et plus profonde les recherche et s'en nourrit. Et quelle scène de compassion et d'horreur que celle où l'on vit cette race illustre frappée d'un seul coup, et, si l'on peut le dire, dans toutes ses générations, aïeul, fille, petite-fille, sœur, gendre, etc., et entre des personnes si chères, les malheurs de chacun accrus et redoublés par le spectacle du malheur de tous les autres! « Eh! qui auroit pu croire, quelques années aupa» ravant, s'écrie l'auteur, un seul Français capable » de concevoir l'idée de tels crimes?.... »

Comment une révolution a-t-elle pu dénaturer à ce point le caractère national?

C'est la première pensée que fassent naître ces affreux souvenirs; c'est même la seule qu'ils rappellent aujourd'hui; et des maux inouis qui ont dû

Digitized by Google

exciter, il y a quelques années, de si profonds ressentimens, ne peuvent plus être, au moment où nous sommes, qu'un sujet inépuisable de méditations.

Une nation renommée pour sa loyauté et pour sa douceur, a choisi ses victimes dans les familles qui regardoient comme la plus belle portion de leur héritage l'honneur de la *servir* de leurs personnes et *du capital de leurs biens*, dit Montesquieu, et qui, en France, mieux qu'en aucun autre pays de l'Europe, avoient rempli avec gloire et désintéressement (1), cette périlleuse destination. Elle les a dépouillées avec toutes les subtilités de la jurisprudence; elle les a proscrites et massacrées avec tous les rafinemens de la barbarie; et l'on a vu, chez le peuple le plus humain, un oubli profond de toute humanité; et chez le peuple le plus chrétien, *le refroidissement universel de la charité.*

Jadis, pour de moindres fautes, des réparations éclatantes auroient attesté de grands repentirs; et la foi à cette suprême justice qui, tôt ou tard, atteint ceux même qu'elle ne poursuit pas, auroit peuplé de solitaires pénitens les rochers et les déserts. L'homme alors étoit emporté; aujourd'hui il est corrompu : le cœur n'est pas moins foible; mais l'esprit est plus dépravé. Ainsi, dans les maladies aiguës qui attaquent la jeunesse de l'homme, la force d'un tempérament qui a conservé tout son ressort amène des crises salutaires; tandis qu'à un autre âge, le principe de la vie affoibli n'offre plus à l'art aucune ressource.

Les plus petits phénomènes de la nature physique retentiront dans tous les journaux, occuperont tous les savans, et feront éclore vingt systèmes où l'incertitude le disputera à l'inutilité; mais la révolution fran-

(1) La noblesse française étoit en général la plus pauvre de l'Europe, et la plus occupée au service public.

Digitized by Google

çaise, ce phénomène inoui en morale, en politique, en histoire, qui offre à la fois et l'excès de la perversité humaine dans la décomposition du corps social, et la force de la nature des choses dans sa recomposition; cette révolution, qui ressemble à toutes celles qui l'ont précédée, et à laquelle nulle autre ne ressemble, mérite bien autrement d'occuper les pensées des hommes instruits, et de fixer l'attention des gouvernemens, parce qu'elle présente, dans une seule société, les accidens de toute la société; et dans les événemens de quelques jours, des leçons pour tous les siècles.

Désordre des finances, foiblesse de l'autorité, ambition de quelques hommes, résistance de quelques autres, toutes ces circonstances et mille autres, furent les causes secondes ou *occasionnelles* de la révolution. Elles sont assez connues, et sont même presque toujours exagérées; mais toutes ces causes, absolument toutes, dépendoient d'une cause première, unique, *efficiente*, pour parler avec l'école, une cause sans laquelle toutes les autres causes ou n'eussent pas existé, ou n'eussent rien produit. Et cette cause, il importe d'autant plus de la rappeler, qu'elle conserve encore toute son activité, et que les uns s'obstinent à la méconnoître, et même d'autres à la nier.

Cette cause est la propagation des fausses doctrines; car, dans la société comme dans l'homme, c'est toujours l'esprit éclairé ou perverti qui commande les actions vertueuses ou dépravées; et le crime n'est jamais que l'application d'une erreur. M. de Condorcet est convenu de cette vérité, lorsqu'il a attribué aux écrits de Voltaire toute la révolution; et quoiqu'on l'ait traité même avec mépris pour avoir fait cet aveu indiscret, M. de Condorcet n'en fut pas moins l'homme de ce parti le plus habile, le plus profond et le plus actif; et s'il a péri victime lui-même de la révolution, c'est que les hommes qui veulent, malgré la nature et la raison, imprimer un grand

Digitized by Google

mouvement à la société, ne voient pas que si l'esprit commence les révolutions, c'est la violence qui les conduit, et la force qui les termine.

Il faut donc le dire : aujourd'hui sur-tout que la liberté de la presse est un dogme de notre constitution, et l'indépendance (1) des gens de lettres la plus chère de leurs prétentions, depuis *l'Evangile* jusqu'au *Contrat Social*, ce sont les livres qui ont fait les révolutions. Si des écrivains accrédités viennent à bout de persuader aux hommes que certaines institutions sont incompatibles avec leur bonheur, et que certaines classes de citoyens sont des instrumens d'oppression et de servitude, le peuple, aussitôt que des circonstances particulières déchaîneront sa force, détruira les institutions; et si, dans la foule, il se trouve de ces hommes, heureusement rares, qui se conduisent par des conséquences rigoureuses, plutôt que par des sentimens humains, ils détruiront même

(1) On sait à présent à quoi s'en tenir sur cette indépendance, et tout le monde est d'accord. Voltaire étoit indépendant, lorsque, mécontent du roi de Prusse, qu'il avoit révolté par ses causticités et par son ingratitude, il fuyoit de sa cour pour aller tenir lui-même une cour à Ferney, et y manger cent mille livres de rente; Jean-Jacques étoit indépendant, lorsque, dans sa folie, croyant le genre humain tout entier, jusqu'aux bateliers et aux décrotteurs de Paris, ligués contre lui, il jetoit ses enfans à l'hôpital, et couroit se cacher à Ermenonville; Caton étoit indépendant, lorsque, accablé par le génie de César, il se tuoit lui-même, pour ne pas mourir les armes à la main, et désertoit la cause de la liberté romaine; Socrate étoit indépendant, lorsqu'il avaloit la ciguë, à laquelle il étoit condamné par jugement..... Je rends justice au talent poétique des deux auteurs couronnés par l'Institut; mais rien ne prouve le vice de la question comme la foiblesse de leurs compositions. Quant au fond, toutefois, ils n'ont pas pu mieux faire, ni se tirer plus heureusement du piége que des gens de lettres avoient tendu aux gens d'esprit.

Digitized by Google

les individus, s'ils se persuadent qu'il n'y a pas d'autre moyen d'empêcher le retour des institutions; et chacun de nous pourroit dire de ces hommes ce qu'en disoit Leibnitz, traçant, en 1716, l'histoire prophétique de nos malheurs : « Et j'en ai connus de cette trempe. »

Des écrits qu'on appeloit alors philosophiques, et qui bientôt ne nous paroîtront que séditieux, avoient donc fait, en France, la révolution des idées, avant que les décrets vinssent opérer la révolution des lois; et il n'est pas inutile de reconnoître la route par laquelle les esprits avoient été conduits à ce dernier excès de l'égarement et de la dépravation.

Notre siècle a reproché aux siècles qui l'ont précédé d'avoir ignoré certaines vérités de l'ordre physique, telles que la circulation du sang, la pesanteur de l'air, l'électricité, la marche des corps célestes, etc., et je suis loin de contester l'utilité de ces découvertes, même à ceux qui en exagéreroient l'importance pour le perfectionnement des arts utiles et le bonheur de la vie; mais les siècles d'*ignorance* pourroient, avec autant de raison, reprocher au siècle des *lumières* d'avoir méconnu les vertus morales les plus nécessaires à la conservation de la société, et d'avoir mis à la place les erreurs les plus funestes. Je ne craindrai pas de dire que toutes ces erreurs, en morale, c'est-à-dire en religion et en politique, dérivent d'une seule erreur. C'est dans notre siècle qu'a été, sinon avancée, du moins soutenue et développée dans toutes ses conséquences la maxime que *tout pouvoir vient du peuple :* maxime athée, puisqu'elle nie, ou du moins qu'elle recule Dieu de la pensée de l'homme, et de l'ordre de la société; maxime matérialiste, puisqu'elle place le principe du pouvoir, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus moral au monde, dans le *nombre,* qui est une propriété de la matière. Heureusement pour notre repos, le peuple ne gouverne plus; mais il importe à l'honneur de la

Digitized by Google

raison, chez une nation éclairée, que le dogme de sa souveraineté disparoisse de la théorie de la législation. La religion chrétienne, en nous enseignant que tout pouvoir vient de Dieu, *omnis potestas a Deo*, attache au centre même de toute justice, de toute raison, et de toute immutabilité, le premier anneau de cette chaîne qui lie entr'elles et maintient à leur place les différentes parties du corps social, et met le pouvoir hors de portée pour toutes nos passions et tous nos intérêts personnels. Une fausse philosophie, en nous disant que tout pouvoir vient du peuple, en place la source au foyer de toutes les erreurs, de tous les désordres, de toutes les inconstances, le met, pour ainsi dire, sous la main de chacun, et en fait le jouet de toutes les passions et le but de toutes les ambitions. Cette maxime est aussi destructive de la religion que de la politique; car ceux qui la soutiennent attribuent au peuple le pouvoir de faire sa religion, comme le pouvoir de faire ses lois. Les écrivains du siècle des *lumières* s'étoient distribués les rôles : les uns, comme Voltaire, Diderot, etc., attaquoient la religion chrétienne; les autres, tels que Mably, Rousseau, etc., attaquoient le gouvernement monarchique, c'est-à-dire la religion et le gouvernement, seuls *nécessaires* ou conformes à la nature de l'homme en société. Les sarcasmes de Voltaire paroissoient de graves objections aux hommes superficiels; et les sophismes de J. J. Rousseau, des argumens sans réplique aux hommes qui se croient profonds. Les grands qui occupoient un rang éminent dans l'ordre politique, ne prenoient de cette doctrine que la licence en matière de religion, et les inférieurs qui tenoient encore à la religion, goûtoient assez les maximes de l'indépendance politique et de la souveraineté populaire. Mais comme les relations nombreuses entre les différentes classes de la société rapprochoient fréquemment tous les esprits et toutes les opinions, la reli-

Digitized by Google

gion, avilie chez les grands, cessoit peu-à-peu d'être respectée du peuple; et le pouvoir politique, odieux au peuple, devenoit suspect aux grands eux-mêmes; et, sans la religion, il n'y a plus de raison au pouvoir que la force, ni d'autre motif à l'obéissance que la nécessité. La même doctrine enseignoit à l'homme que son intérêt devoit être le seul mobile de ses actions; et alors les chefs du gouvernement, croyant qu'il étoit de leur intérêt de rendre le pouvoir populaire, sont devenus peuple; et le peuple, persuadé qu'il étoit de son intérêt de rendre sa force prépondérante, est devenu souverain. De là, la foiblesse des uns, la révolte des autres, les malheurs de tous, et toute la révolution. Les désordres extérieurs ont été arrêtés par l'établissement d'un pouvoir politique indépendant du peuple dans son principe et son exercice; et les désordres intérieurs, bien plus graves, bien autrement dangereux, seront arrêtés par l'établissement du pouvoir de la religion, indépendant même des rois dans son existence et dans son enseignement; car les rois ont sur la religion une autorité de protection qui entraîne une dépendance dans l'ordre extérieur du culte et de la discipline.

Cette digression ne m'a pas écarté de mon sujet, puisque les auteurs des Eloges de MM. Séguier et de Malesherbes, persuadés aussi que les écrits impies et séditieux ont été la cause première des malheurs de la France, se sont attachés, l'un à prouver que M. Séguier avoit dû dénoncer et poursuivre une fausse philosophie; et l'autre, à disculper M. de Malesherbes d'en avoir favorisé la propagation. M. Gaillard avance, et la Correspondance de Voltaire en offre la preuve, que M. de Malesherbes, chargé de la direction de la librairie, ne permettoit pas tout à Voltaire. Cette manière de justifier M. de Malesherbes laisse quelque chose à desirer. On pouvoit, en effet, ne pas tout permettre à Voltaire, et cependant lui permettre beaucoup; et certes, si l'on

Digitized by Google

en juge par ce qu'on lui a permis, on ne conçoit guères ce qu'on a pu lui défendre. M. de La Harpe, dans sa Correspondance, se contente de dire : « Que » M. de Malesherbes, dans la place de directeur de » la librairie, accordoit aux productions de l'esprit » et au commerce des pensées une liberté honnête » et décente. » D'ailleurs, tous les écrits dont le ministère en France prohiboit la publication, paroissoient imprimés chez l'étranger; et leur introduction clandestine étoit plutôt du ressort de la police que de la compétence du directeur de la librairie, qui ne disposoit point de moyens coercitifs. C'est ce qu'on pourroit dire en faveur de M. de Malesherbes, s'il avoit besoin à cet égard de justification. Il est vrai que M. Gaillard ajoute : « Que ce fut » sous M. de Malesherbes et sous ses auspices, qu'a » paru le plus beau, le plus vaste monument de » notre siècle et de tous les siècles. Cette Encyclo- » pédie, dont M. le chancelier d'Aguesseau avoit » connu et extrêmement goûté le projet, et qui, » selon l'expression du successeur de M. d'Alembert » à l'Académie Française, par son étendue et par » la seule audace de son entreprise, commande » pour ainsi dire l'admiration même avant de la » justifier. »

Il ne s'agit pas ici de la protection accordée à l'Encyclopédie par M. de Malesherbes; qui pourroit, en se rappelant ses malheurs, s'occuper à lui chercher des torts ; mais de l'opinion que veut donner de cet ouvrage M. Gaillard : opinion qui paroît exagérée, et à laquelle le mérite personnel de cet écrivain pourroit donner force de jugement.

D'abord, l'autorité de M. d'Aguesseau n'est ici d'aucun poids, parce que si ce magistrat célèbre, sincère ami de sa religion et de son pays, avoit goûté le projet de l'Encyclopédie tel qu'il lui fut présenté, il en auroit certainement blâmé l'exécution. Et quant au successeur de M. d'Alembert à

Digitized by Google

l'Académie Française, obligé de faire l'éloge de celui qu'il remplaçoit, il ne pouvoit guères, à cette époque, se dispenser de *faire une phrase* à l'honneur de l'Encyclopédie, dont M. d'Alembert avoit été un des fondateurs.

Que l'Encyclopédie soit le plus vaste monument typographique de notre siècle et de tous les siècles, et, sous ce rapport, le plus beau aux yeux des imprimeurs et des libraires, rien de plus vrai; et il n'y a pas de commerçant en librairie qui ne préfère, s'il est assuré du débit, la plus énorme compilation à tous les chefs-d'œuvre du génie. Mais qu'aux yeux des gens de lettres l'Encyclopédie soit le plus beau monument littéraire qui existe, c'est ce dont il est permis de douter, et sur quoi il paroît que l'opinion générale a autrement décidé. Voltaire se plaint, en mille endroits de sa Correspondance, de l'imperfection de ce Recueil; et M. de La Harpe, dans la sienne, ne le traite pas mieux, et il l'appelle « une espèce de » *monstre*, au moins par sa mauvaise construction. » « Il est sûr, dit-il ailleurs, qu'il y a, dans cet im» mense Dictionnaire, beaucoup à retrancher, à cor» riger, à suppléer; il est surchargé de déclamations » sans nombre; il falloit consulter avec plus d'atten» tion les sources où l'on a puisé; mais, pour sup» pléer tout ce qui manque, il faut beaucoup de » talent, et il falloit, je crois, un choix de coopéra» teurs mieux dirigé et plus réfléchi. Les parties les » plus importantes sont confiées à des hommes mé» diocres. L'esprit de parti a présidé au choix des » coopérateurs. » Ailleurs encore : « Cet édifice » immense et irrégulier fut originairement fondé sur » l'amour des sciences, des lettres et de la philoso» phie. Le dessin avoit de la majesté; mais les par» ties étoient sans proportions. De bons architectes » y travailloient avec des maçons médiocres. L'en» nemi vint, on prit la fuite..... Un architecte plus » opiniâtre que les autres resta seul, il invita les

Digitized by Google

» aveugles et les boiteux à mettre la main à l'œuvre : » l'ouvrage fut achevé et défiguré. Sans Diderot, » l'Encyclopédie n'auroit pas été achevée. D'Alem- » bert s'en étoit retiré de bonne heure. » Voilà les reproches que M. de La Harpe, lié alors d'amitié et de principes avec les encyclopédistes, faisoit à l'Encyclopédie, et il est permis de croire que, depuis qu'il étoit revenu à d'autres sentimens, il y trouvoit à reprendre des défauts plus graves. Or, il est difficile de se persuader qu'une œuvre littéraire, ainsi traitée par le plus habile critique et un des meilleurs littérateurs de notre siècle, soit le plus beau momument littéraire de tous les siècles. Un *Dictionnaire* qui n'est ni exact, ni précis, ni complet, est, comme Dictionnaire, un mauvais ouvrage, puisqu'il manque des qualités essentielles à un recueil de ce genre, qu'on consulte de confiance, et comme autorité, pour s'épargner la peine de lire et de discuter une infinité de livres; et qui, pour remplir son objet, doit être un répertoire exact, précis et complet, de choses jugées et certaines, plutôt qu'une compilation indigeste d'opinions et de systèmes. Considérée sous des rapports plus importans, l'Encyclopédie justifie encore moins le pompeux éloge qu'en fait M. Gaillard. La littérature en est systématique, la philosophie erronée, l'érudition superficielle et l'intention perfide. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette œuvre dispendieuse, qu'on ne peut comparer qu'à une immense bibliothèque formée sans discernement et sans choix, est la partie des arts mécaniques, qui, pour la première fois, y sont accolés aux sciences morales; et l'on peut dire que, dans cet énorme recueil, les connoissances sont comptées *par tête plutôt que par ordre;* ce qui est, en tout, un moyen infaillible de confusion.

On vouloit ennoblir les arts et populariser les sciences, inspirer à la classe instruite et élevée le goût des arts mécaniques, et initier aux sciences morales

Digitized by Google

la classe pauvre et laborieuse. C'étoit, au moins quant aux arts mécaniques, le plan de l'auteur d'*Emile* sur une plus grande échelle; et il en devoit arriver que l'homme public prendroit dans un livre qui donnoit aux arts une si haute importance, des goûts qui lui faisoient négliger ses devoirs; et que l'artisan cherchant, par exemple, le mot *amidon*, et trouvant tout auprès l'article *Ame*, *fait par un écolier*, dit Voltaire sur *Olympie*, y puiseroit des doutes ou des leçons de matérialisme.

Je ne sais si l'Encyclopédie peut faire des savans et des artistes; mais il me semble qu'on voit, tout comme auparavant, les jeunes étudians pâlir sur les livres, et les jeunes apprentis faire chez leurs maîtres un long noviciat de leur métier, et que cet ouvrage n'a pas plus changé à l'enseignement, qu'il n'a ajouté aux connoissances.

Si je peux dire tout ce que je pense, l'Encyclopédie tout entière me paroît n'être que le premier volume d'un grand ouvrage, dont la révolution est le second, et ces deux volumes sont de la même composition, et si l'on peut le dire, du même *format*. En effet, quels ont été les faiseurs de l'Encyclopédie, et qui trouve-t-on? Quelques écrivains supérieurs; beaucoup de médiocres; un plus grand nombre d'ouvriers sans talens; des articles d'une bonne doctrine exposée franchement; des articles d'une doctrine erronée jetée çà et là avec art et au moyen des *renvois*; d'autres en grand nombre qui n'y sont que pour grossir le recueil. Et les différentes assemblées qui ont commencé ou consommé la révolution, qu'étoient-elles autre chose que des réunions de quelques hommes à grands talens, et à bons principes, de beaucoup d'hommes foibles et médiocres, d'un très-grand nombre d'hommes nuls, qui n'ajoutoient rien à la masse des lumières, mais seulement à la somme des voix? On y a entendu les meilleurs principes hautement défendus, et les erreurs les plus funestes avancées

Digitized by Google

avancées avec réserve, jusqu'au moment où l'on a pu les mettre en pratique. On voit, dans l'Encyclopédie, les arts mécaniques, et les connoissances qu'on peut appeller domestiques, parce qu'elles servent aux besoins ou aux plaisirs de l'homme privé, rapprochées et pour ainsi dire élevées à la hauteur des sciences morales, et de ces nobles recherches de l'esprit humain, qui sont le fondement de la société et l'objet des études de l'homme public; et dans la révolution, on a vu la partie de la nation occupée de travaux mécaniques, s'élever contre la classe chargée des fonctions publiques, et du devoir de gouverner et de défendre la société. D'ailleurs, l'ouvrage tout entier est sorti des mêmes ateliers; et comme dans ces traités destinés à l'enseignement d'un art, il y a un volume de théorie et d'explication, et un volume de planches qui montre la pratique et la met en action sous les yeux du lecteur, on pourroit regarder l'Encyclopédie comme le *texte* de la révolution, et la révolution comme les *figures* de l'Encyclopédie. Je finirai par une réflexion douloureuse, et qui me ramène au discours de M. Portalis. On n'a pas été assez étonné d'entendre pour la première fois, chez une nation chrétienne, un orateur éloquent, ministre de la surveillance du gouvernement sur le culte public, et sous ce rapport confident de ses intentions religieuses, et organe de ses pensées, obligé de s'élever en public contre l'athéisme et le matérialisme (1), et d'avertir de leurs funestes progrès la compagnie littéraire, qui, réunissant, aux frais de l'état, les esprits les plus distingués, doit conserver à la société le dépôt de toutes les bonnes doctrines. Autrefois, l'autorité religieuse tonnoit dans les temples, et l'autorité civile sévissoit dans les tribunaux contre les productions

(1) On conviendra aujourd'hui que l'auteur de cet article a pu parler dans un journal de l'athéisme, dont M. Portalis a parlé à l'*Institut*.

Digitized by Google

impies et licencieuses : aujourd'hui que le mal est plus répandu, qu'il gagne même le peuple, qu'il infecte les sciences les plus étrangères à la morale, et qu'à la faveur du ridicule, sous lequel peut-être on déguise à dessein l'audace de l'entreprise, on ose, sans respect pour son pays, sa nation et son nom, *honorer* publiquement d'un brevet d'athéisme les personnages les plus importans de son temps, et les plus illustres de tous les temps, le gouvernement somme les lettres et la philosophie de venir au secours de la société, et il leur rappelle que, s'il tolère qu'elles amusent les hommes, il ne les paie que pour instruire la société. Ainsi, tant que les maladies n'attaquent que les individus, l'administration laisse aux gens de l'art le soin de les guérir; mais lorsqu'elles menacent une ville ou une province, l'autorité suprême, médecin universel, publie, par l'organe de ses agens, des moyens généraux de traitement; et même, quand il le faut, fait marcher la force publique pour circonscrire et arrêter les progrès de la contagion.

C'est donc au matérialisme que nous en sommes venus. C'est le *caput mortuum* de la grande décomposition morale, et les dernières erreurs que cachoient dans leurs replis ces doctrines irréligieuses, avancées avec réserve dans les premiers temps et tout-à-fait développées dans le nôtre. Comme la religion chrétienne est la suprême conservatrice et comme la citadelle des idées morales, cette prodigieuse dégénération des esprits a des pensées tout-à-fait matérielles, peut s'expliquer par le genre d'ennemis que la religion a aujourd'hui à combattre. Je ne parle pas de la petite guerre des chansons et des sarcasmes que Leibnitz accuse Luther d'avoir commencée contre la religion catholique, et dans laquelle Voltaire, habile partisan, s'est signalé en livrant au ridicule tous les dogmes et toutes les pratiques de la religion chrétienne; mais, jusqu'à nos jours, la religion n'avoit eu

Digitized by Google

à se défendre que contre des théologiens, des philosophes, des littérateurs, des politiques, et certes ce ne sont pas les plus forts, ni ceux qui ont marqué par les plus grands pas la carrière des sciences. Ceux-là du moins étoient occupés de sciences morales, de hautes pensées, et ils n'avoient garde de nier la spiritualité de l'homme dont ils cherchoient à persuader l'esprit. On se battoit de part et d'autre, sinon à forces égales, du moins avec des armes pareilles. A présent la religion est attaquée par des systèmes de médecine ou de chimie, et par des savans qui, arrêtés à l'observation de l'homme physique et de l'univers matériel, ne voient rien au-delà de cette étroite sphère, même lorsqu'ils se permettent d'en sortir. Ces hommes cherchent la pensée dans le jeu des organes qu'ils soumettent à leurs dissections; et ils croient connoître le maître, parce qu'ils ont dans l'antichambre interrogé les valets. Nous reviendrons peut-être un jour sur cette manière nouvelle de considérer l'homme moral.

DE BONALD.

Le Suicide, ou *Charles et Cécilia*; par Mad. *Fleury*. Trois vol. in-12. Prix: 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez *Martinet*, libraire, rue du Coq Saint-Honoré, n°. 15.

LE *Suicide* de madame Fleury est un roman bien triste, bien mal écrit, et, ce qui doit étonner davantage, bien peu décent. Le crime dont il porte le nom, ne s'y rencontre que pour servir d'enseigne à l'ouvrage, et piquer la curiosité du lecteur; car on n'y traite point en forme la matière du suicide, comme dans la Nouvelle Héloïse. On n'y trouve pas de

Digitized by Google

ces grandes dissertations à double face, qu'on admiroit tant autrefois, de ces beaux raisonnemens pour et contre, par lesquels un homme vous prouvoit d'abord qu'on pouvoit se tuer, et ensuite qu'on ne le pouvoit pas, vous laissant à la fin plus embarrassé et plus ignorant que s'il n'avoit pas agité la question. Mad. Fleury traite les choses avec plus de légéreté. Son ouvrage est tout simplement un recueil de folies imaginées à plaisir, parmi lesquelles celle du suicide se trouve confondue, sans être ni plus ni moins remarquable que toutes les autres. Il ne renferme aucun précepte, aucune moralité, et il seroit impossible de dire quel en est l'objet et la fin. Mais nous tâcherons d'en tirer une leçon utile, à laquelle l'auteur n'a pas songé. Puisqu'un mauvais livre ne peut servir de modèle, il faut que la critique le fasse servir d'exemple; et, en reproduisant dans un tableau rapide tous les traits d'une imagination déréglée, que celui-ci nous présente, on espère que l'auteur voudra bien se juger lui-même, et s'épargner la confusion d'une leçon plus directe.

Charles est un enfant trouvé, qui devient amoureux de *Julia*, fille unique de son bienfaiteur, riche et honnête propriétaire de Paris, qui se nomme M. d'*Arlis*. On le fait partir pour Marseille; et *Cécilia*, fille de M. *Blondel*, négociant, chez lequel le jeune homme apprend le commerce, est tout-à-coup subjuguée par la plus sombre passion : l'amour et la jalousie entrent tout à-la-fois dans son cœur; mais elle cache si bien ses sentimens que personne ne s'en aperçoit, excepté mad. Fleury, qui, de Paris où elle écrit, voit tout ce qui se passe de plus secret à l'extrémité de la France. Lorsque M. d'Arlis est débarrassé de Charles, il marie sa fille Julia, qui fait le sacrifice de son amour pour obéir à ses parens. Le personnage qui l'épouse est un homme dont les propos font *excessivement rougir* les femmes qui se promènent aux Champs-Elysées, et *prodigieusement rougir* l'aimable et sensible Julia. Elle se souvenoit toujours d'avoir vu *tomber sur*

Digitized by Google

le cœur de Charles les pleurs qui couloient de ses yeux; mais elle n'en étoit pas moins fidelle à ses devoirs.

Tandis qu'elle exerçoit sa vertu dans Paris, il parut à Marseille une jeune Espagnole, qui *avoit des perles orientales dans la bouche*, et qui plut beaucoup à Charles. C'étoit une veuve agaçante, qui étoit cause de la mort de son époux, tué dans un duel, et qui voyageoit pour ses menus plaisirs. Mad. Fleury raconte à leur sujet des choses qu'elle seule a pu voir, et que je ne répéterai certainement pas; ensuite elle nous assure qu'*elle jouit d'une rose sans s'inquiéter quelle est la main qui l'a cultivée;* ce qui n'est ni d'un bon style, ni d'un bon cœur.

Mais *on ne commande point à son cœur* dans ce roman. Cécilia laisse gonfler celui qui l'agite par la noire jalousie, et l'Espagnole permet au sien tous les écarts imaginables, et cela n'empêche pas que *la candeur de l'innocence ne l'ait pris pour son siége.* Quant à Charles, il aime toujours sa Julia, quoiqu'elle soit mariée et qu'il soit devenu infidèle: on sait que tout cela *ne dépend pas de nous; que c'est attaché à la foible humanité. Or donc* Mad. Fleury prétend qu'*il y a un auteur qui dit qu'il faut mourir quand on a perdu ce qu'on aime.* Mais Charles qui ne savoit pas que cet auteur eût dit cela, ne mourut pas, et son ignorance lui sauva la vie.

Julia ne le savoit pas davantage, car elle se portoit à merveille; elle commençoit même à oublier son premier amant, lorsque son mari lui proposa de la conduire à Marseille, où il savoit qu'elle trouveroit l'objet de ses affections. Ce procédé fut reçu de la meilleure grace du monde, et Charles fut au comble de la joie, de voir arriver sa chère Julia. Les bals, les fêtes lui furent prodigués; mais cette jeune femme étoit trop bien élevée pour se laisser séduire. Son mari n'étoit pas aussi sage qu'elle: il vit *l'innocente Espagnole*, et, pour la première fois de sa vie, il aima d'*un amour sincère.* Malheureusement il trouva près d'elle l'amant.

Digitized by Google

qui l'avoit *débarrassée de son mari :* cette figure le choqua, l'aigrit et le mit en fureur; il lui proposa de se battre, et ils eurent la satisfaction de s'entretuer tous les deux. Ce double meurtre fit soupçonner que l'Espagnole n'étoit pas aussi *candide* que Mad. Fleury voudroit le faire croire : elle eut des remords; elle se retira dans un couvent d'Espagne, et s'y fit religieuse.

Cécilia séchoit à vue d'œil; et Julia, devenue veuve, ne savoit où donner de la tête, ni comment elle devoit s'y prendre pour se consoler. Charles, qui avoit découvert ses parens, et qui, bien entendu, se trouvoit le neveu de son patron M. Blondel, rioit sous cape de toutes ces aventures, et se disoit à lui-même qu'il étoit bien inutile qu'il s'inquiétât de sa situation, que Mad. Fleury sauroit bien lui faire épouser sa Julia, puisqu'elle avoit su le rendre à sa famille, l'enrichir, l'ennoblir, et tuer le seul homme qui pût contrarier ses desirs. Il ne se trompoit pas : à l'expiration du deuil il reçut toute la *latitude de bonheur* qu'un mortel puisse éprouver, mais la pauvre Cécilia fut plongée dans une *longitude de malheur* qui fait pitié.

Il faut être femme pour bien se pénétrer de la situation de la tendre Julia : or, comme je ne suis pas femme, je ne chercherai pas à m'en pénétrer. *Mais il faudroit être plus qu'un auteur pour bien peindre son âme et le conflit de ses idées :* or, Mad. Fleury, qui apparemment n'est pas plus qu'un auteur, n'en dit rien. J'imiterai son silence.

Lorsque Cécilia vit qu'il lui étoit impossible de devenir l'épouse de Charles, elle prit le parti de devenir folle; mais, qui le croiroit, si Mad. Fleury ne l'attestoit elle-même, cette douce, cette sage, cette paisible Julia qui possédoit tout ce qui pouvoit combler ses desirs, qui s'étoit montrée si réservée, tandis qu'elle avoit un mari qu'elle n'aimoit pas, s'abandonna tout-à-coup à la dissipation, au désordre et à l'infidélité, lorsqu'elle eut pour époux son amant qu'elle

Digitized by Google

adoroit, et dont elle étoit adorée. Mad. Fleury trouve fort aimable le nouveau venu qui la séduisit; mais il est à croire qu'elle permet aux hommes de penser différemment sur ce chapitre. Il n'étoit pas, dit-elle, de ces aimables *roués* qui font des protestations outrées; et elle ne *voit* pas qu'on *dût* l'en blâmer. Cela peut être dans les mœurs de ceux qui veulent bien qu'on les désigne par un mot énergique échappé de la Grève; mais ce n'est pas heureusement par leurs lois que se régissent les familles, et ce n'est pas non plus sur leurs opinions que se réglera notre jugement. Mad. Fleury, qui n'y pense sûrement pas, trouve que *rien n'est plus naturel* que de porter le trouble et la désolation au sein d'un ménage uni; mais Cartouche et Mandrin trouvoient aussi très-naturel d'assassiner. On a trouvé très-naturel de les faire pendre, et je trouverois très-naturel qu'on en fît autant à l'*aimable* séducteur, à l'*homme charmant* qui mit la triste Julia dans un état si déplorable, que, pour s'épargner la honte qui l'attendoit, elle commit un double suicide. J'ignore si cette action est encore toute naturelle : Mad. Fleury n'en dit rien; elle ne la blâme ni ne l'approuve, et ne paroît la raconter que comme une de ces choses communes dont on ne daigne prendre aucun souci. Elle ne nous arrêtera donc pas, et nous dirons seulement que Cécilia pouvant alors prétendre à la main de Charles, cessa de faire la folle, et qu'elle l'épousa peu de temps après. Elle fut heureuse; et Mad. Fleury se voyant arrivée non moins heureusement au terme qu'elle s'étoit prescrit, *alla s'étendre mollement dans son lit.*

Nous passons sous silence les petites aventures étrangères aux principaux personnages de ce mauvais roman, comme indignes de fixer notre attention. Celles dont nous venons de présenter un abrégé succinct, suffisent sans doute pour faire connoître l'étrange égarement dans lequel l'esprit peut tomber, lorsqu'il s'aventure sans guide dans une carrière où il n'est point appelé. G.

Digitized by Google

Des Détails géographiques en vers.

Un traducteur d'Homère en vers français, et Dieu sait quels vers! n'avoit traduit qu'en prose, à la fin du second chant de l'Iliade, le dénombrement des vaisseaux des Grecs et des guerriers qu'ils amenoient devant Troie, ayant regardé, dit-il, ce morceau comme une espèce de table géographique, peu susceptible de l'harmonie des vers.

Je ne crois pas qu'on puisse avancer une hérésie plus forte en poésie. La géographie est au contraire une des sources les plus fécondes des vers harmonieux et des richesses poétiques. A la description des lieux, de leur nature, de leur position, de leur aspect, de leurs distances, de leurs rapports, de leurs contrastes tant physiques que poétiques, du caractère des habitans, de leurs mœurs, de leurs intérêts, elle joint ces souvenirs, ou touchans ou agréables, attachés à de certains lieux, ces traits, ces monumens consacrés par la Fable ou par l'Histoire; enfin tout ce qui anime et vivifie. Quoi de plus favorable à la poésie en tout genre? Dans Homère, dans Virgile, dans les *Métamorphoses* d'Ovide, dans *Télémaque*, etc., rien de plus magnifique et de plus harmonieux que les descriptions géographiques. Dira-t-on que la versification française y répugne? Voyez comment M. Delille a rendu ces détails quand ils s'offroient à lui dans les *Géorgiques*:

Nonne vides croceos ut Tmolus odores,
India mittit ebur, molles sua thura Sabæi?
At Chalybes nudi ferrum virosaque Pontus
Castorea, Eliadum palmas Epirus equarum?

Le Tmole est parfumé d'un safran précieux;
Dans les champs de Saba l'encens croît pour les Dieux;
L'Euxin voit le castor se jouer dans ses ondes;
Le Pont s'enorgueillit de ses mines fécondes;

Digitized by Google

L'Inde produit l'ivoire ; et dans ses champs guerriers
L'Epire, pour l'Elide, exerce ses coursiers.

Voilà, pour l'observer en passant, un de ces endroits où le traducteur est comme forcé d'être supérieur à l'original pour les autres endroits où il sera forcé de lui être inférieur. Virgile, par le choix du mot *mittit*, qui s'applique indistinctement à tous les objets dont il parle, a pu être aussi concis qu'il l'a voulu, et semble avoir cherché principalement ce mérite. Le traducteur, peut-être faute d'un mot semblable et assez poétique, a été obligé de varier et d'enrichir son énumération. *Le Tmole est parfumé de safran ; à Saba, l'encens croît pour les Dieux ; l'Euxin voit le castor se jouer ; le Pont s'enorgueillit de ses mines ; l'Inde produit l'ivoire ; l'Epire exerce ses coursiers.* Pas deux traits semblables : variété riche comme celle de la nature dont il s'agissoit en effet de peindre la variété dans les différens terrains et dans leurs différentes productions. Certainement le poète qui, en pareil cas, varie le plus ses tours et ses expressions, est celui qui remporte le prix.

Phasimque Lycumque,
Et caput undè altus primùm se erumpit Enipeus,
Undè pater Tiberinus et undè Aniena fluenta,
Saxosumque sonans Hypanis mysusque Caïcus,
Et gemina auratus Taurino cornua vultu
Eridanus, quo non alius per pinguia culta
In mare purpureum violentior influit amnis.

De là partent le Phase et le vaste Lycus,
Le père des moissons, le riche Caïcus,
L'Enipée orgueilleux d'orner la Thessalie,
Le Tibre encore plus fier de baigner l'Italie ;
L'Hypanis se brisant sur des rochers affreux,
Et l'Anio paisible et l'Eridan fougueux.

Si le traducteur n'a pas rendu *gemina auratus Taurino cornua vultu*, il a bien dédommagé le lecteur par les beautés

Digitized by Google

qu'il lui a données en échange : il a enrichi le Caïcus ; il a surtout beaucoup orné l'Enipée, le Fibre, l'Hypanis ; et le rapprochement rend plus sensible le contraste de l'Anio paisible et de l'Eridan fougueux.

Même richesse dans les détails suivans, soit de l'original, soit de la traduction :

Aspice et extremis domitum cultoribus orbem,
Eoasque domos Arabum pictosque Gelonos;
Divisæ arboribus patriæ. Sola India nigrum
Fert ebenum; solis est thurea virga Sabæis.
Quid tibi odorato referam sudantia ligno
Balsamaque et Baccas semper frondentis acanthi?
Quid nemora Æthyopum molli canentia lanâ,
Velleraque ut foliis depectant tenuia Seres?.....
Aut quos Oceano propior gerit India lucos
Extremi sinus orbis, ubi æra vincere summum
Arboris haud ullæ jactu potuere sagittæ,
Et gens illa quidem sumptis non tarda pharetris.....
Sed neque Medorum sylvæ, ditissima terra,
Nec pulcher Ganges atque auro turbidus Hermus
Laudibus Italiæ certent, non Bactra, neque Indus
Totaque thuriferis Panchaïa pinguis arenis.....
. . . . Te Lari maxime, teque
Fluctibus et fremitu assurgens, Benace, marino.....
Hæc genus acre virûm Marsos pubemque Sabellam,
Assuetumque malo Ligurem Volscosque verutos
Extulit.

De l'aurore au couchant parcourons l'univers :
Tous les divers climats ont des arbres divers.
Chez l'Arabe l'encens embaume au loin la plaine ;
Sur les rives du Gange on voit noircir l'ébène ;
Là, d'un tendre duvet les arbres sont blanchis ;
Ici d'un fil doré les bois sont enrichis.
Le Nil du vert acanthe admire les feuillages ;
Le baume, heureux Jourdain, parfume tes rivages,
Et l'Inde au bord des mers voit monter ses forêts
Plus haut que ses archers ne font voler leurs traits.....

Digitized by Google

Mais l'Inde, et ses forêts et leur riche trésor;
Et le Gange et l'Hermus qui roule un limon d'or,
Et les riches parfums que l'Arabie exhale,
A l'antique Ausonie ont-ils rien qui s'égale?.....
Ici, le Lare étend son enceinte profonde;
Là, tel qu'un Océan le Benac s'enfle et gronde.....
Ses champs ont vu fleurir cent peuples redoutables:
Les Sabins belliqueux, les Marses indomptables,
Et ces Liguriens qu'indigne le repos,
Et ces Volsques armés d'énormes javelots.

S'aperçoit-on, dans aucun de ces exemples, que les détails géographiques nuisent à l'harmonie? Ne voit-on pas au contraire qu'ils y contribuent sensiblement?

Dans nos tragédies mêmes, ces sortes de descriptions sont toujours les plus riches et les plus poétiques, précisément parce qu'étant dépourvues de tout intérêt dramatique, elles ont plus besoin de la pompe épique.

Voyez dans *Mithridate*, comment la route politique et militaire de ce prince est tracée:

Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours
Aux lieux où le Danube y voit finir son cours;
Que du Scythe avec moi, l'alliance jurée,
De l'Europe en ces lieux ne me livre l'entrée?.....
Daces, Pannoniens, la fière Germanie,
Tous n'attendent qu'un chef contre la tyrannie.

Dans quels beaux vers géographiques Théramène rend compte à Hippolyte, des courses qu'il a faites en cherchant Thésée:

Déjà, pour satisfaire à votre juste crainte,
J'ai couru les deux mers que sépare Corinthe;
J'ai demandé Thésée aux peuples de ces bords,
Où l'on voit l'Achéron se perdre chez les morts;
J'ai visité l'Elide, et laissant le Ténare,
Passé jusqu'à la mer qui vit tomber Icare.

Ces *deux mers que sépare Corinthe*, *ces bords où l'on voit*

Digitized by Google

L'Achéron se perdre chez les morts, cette mer qui vit tomber Icare, voilà bien ce mélange de beautés géographiques et historiques ou mythologiques dont nous avons parlé.

Dans *Esther* :

De l'Inde à l'Hellespont ses esclaves coururent ;
Les filles de l'Egypte à Suse comparurent ;
Celles même du Parthe et du Scythe indompté
Vinrent briguer le sceptre offert à la beauté.

Dans *Athalie* :

Sur d'éclatans succès ma puissance établie
A fait jusqu'aux deux mers respecter Athalie.
Par moi Jérusalem goûte un calme profond :
Le Jourdain ne voit plus l'Arabe vagabond
Ni l'altier Philistin, par d'éternels ravages,
Comme au temps de vos rois, désoler ses rivages.
Le Syrien me traite, et de reine, et de sœur.....
Jéhu, le fier Jéhu tremble dans Samarie.

Voyez comme l'astronomie est jointe à la géographie dans ces vers d'*Alzire*, et voyez quels vers !

J'ai consumé mon âge au sein de l'Amérique ;
Je montrai le premier aux peuples du Mexique
L'appareil inouï, pour ces mortels nouveaux,
De nos châteaux ailés qui voloient sur les eaux.
Des mers de Magellan jusqu'aux astres de l'Ourse,
Les vainqueurs castillans ont dirigé ma course.....
De la zône brûlante et du milieu du monde,
L'astre du jour a vu ma course vagabonde
Jusqu'aux lieux où, cessant d'éclairer nos climats,
Il ramène l'année et revient sur ses pas.

Dans *la Mort de César* :

L'Euphrate attend César, et je pars dès demain.
Brutus et Cassius me suivront en Asie ;
Antoine retiendra la Gaule et l'Italie.
De la mer Atlantique et des bords du Bétis,
Cimber gouvernera les rois assujétis.

Digitized by Google

Je donne à Décius la Grèce et la Lycie,
A Marcellus le Pont, à Casca la Syrie.

Dans *l'Orphelin de la Chine :*

Vous, dans l'Inde soumise, humble dans sa défaite,
Soyez de mes décrets le fidèle interprète,
Tandis qu'en Occident je fais voler mes fils
Des murs de Samarcande aux bords du Tanaïs.

Dans *Tancrède :*

Le Grec a sous ses lois les peuples de Messine;
Le hardi Solamir insolemment domine
Sur les fertiles champs couronnés par l'Etna,
Dans les murs d'Agrigente, aux campagnes d'Enna.....
De quel droit un Couci vint-il dans Syracuse,
Des rives de la Seine aux bords de l'Aréthuse?.....
. . . . . On voit même en nos jours
Trois simples écuyers, sans biens et sans secours,
Sortis des flancs glacés de l'humide Neustrie
Aux champs Apuliens se faire une patrie.....
Grecs, Arabes, Français, Germains, tout nous dévore,
Et nos champs, malheureux par leur fécondité,
Appellent l'avarice et la rapacité
Des brigands du midi, du nord et de l'aurore.

On voit que ces vers géographiques sont précisément les vers les plus harmonieux qu'il y ait dans notre langue.

Peut-être une vérité si palpable n'avoit-elle pas besoin de tant de preuves; mais j'ai détruit une erreur, et j'ai eu le plaisir de me rappeler de beaux vers.

Par feu M. Gaillard, *de l'Académie Française, et membre de la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut.*

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— M. le conseiller d'état Fourcroy a fait à S. M. I., sur la situation actuelle de l'instruction publique, un rapport dont nous allons donner un extrait. Nous tâcherons de n'omettre rien d'essentiel :

« Votre Majesté, dit-il en commençant, reconnoîtra dans ce compte rendu, l'état encore languissant des écoles primaires; celui des écoles secondaires communales, dont le succès a passé toutes les espérances; celui des Lycées, qui n'a point trompé l'espoir qu'on en avoit conçu; la continuité des avantages offerts par le Collége de France, l'Ecole polytechnique et le Conservatoire de musique; ceux que promettent les Ecoles de Droit; enfin la possibilité, ainsi que la nécessité de lier et de consolider tous les établissemens d'instruction, par la création d'un corps enseignant, dont V. M. a donné elle-même les premières bases. »

Le rapporteur parcourant ensuite tous les établissemens de l'instruction publique, rend d'abord compte des obstacles qu'a éprouvés la formation des écoles primaires. Les principaux sont : 1° la nécessité d'attendre la circonscription définitive des paroisses, pour connoître les logemens disponibles; 2° l'impossibilité presqu'absolue pour un grand nombre de communes rurales de fournir un logement à l'instituteur, ou de payer l'indemnité qui doit en tenir lieu; 3° le défaut d'instituteurs capables.

Il a été adressé aux préfets une circulaire pour connoître ce qui reste des anciens frères Ignorantins, et pour régénérer cette institution, qui rendoit autrefois les plus grands services. Le résultat a prouvé qu'il n'existe plus qu'un très-petit nombre de ces congréganistes; et il est impossible qu'ils se multiplient

Digitized by Google

si, comme autrefois, ils n'ont point un chef-lieu d'institution pour former des sujets. Pour avoir de bons maîtres, il faudroit charger les villes de faire sur leurs revenus un traitement fixe à leurs instituteurs primaires. C'est un moyen qu'il seroit possible d'employer pour le rétablissement des frères Ignorantins, et les communes verroient avec plaisir qu'il fût adopté.

Les écoles secondaires sont dans l'état le plus florissant: dans l'espace de moins de deux ans, il a été créé 370 écoles secondaires communales, et environ 377 écoles secondaires particulières; nombre égal au moins à celui des anciens colléges et pensionnats. Outre ces écoles secondaires, il existe encore environ 4500 écoles tenues par des particuliers. Ainsi, il n'y a pas une seule ville dans toute l'étendue de l'Empire, qui ne possède des moyens d'instruction suffisans et proportionnés à ses besoins. Le nombre des directeurs et professeurs des écoles secondaires communales s'élève à 1344; celui des élèves, tant pensionnaires qu'externes, est d'environ 22,480. La totalité des sommes payées par les communes pour l'entretien de leurs écoles, peut être évaluée à 1,096,355 fr. Dans les 377 écoles secondaires particulières, on compte 27,706 élèves, tant pensionnaires qu'externes. Dans les 4500 petites maisons d'éducation, on compte plus de 25,000 élèves. Ainsi le nombre de tous les élèves qui suivent le cours des établissemens ci-dessus désignés est de 75,194.

Quarante-cinq Lycées ont été successivement décrétés. 29 sont en pleine activité; 16 restent à organiser. Sur les 29 établis, 26 seulement ont des pensionnaires de l'état. Les élèves du gouvernement sont au nombre de 3,900 environ. Le décret du 3 floréal an 13 a donné aux Lycées une organisation nouvelle; le nombre des élèves a été porté de 100 à 150; mais 20 seulement sont à pension entière, 50 à 3/4, et 80 à demi-pension. Cette mesure a eu son exécution pour les 26 Lycées en exercice. Les procureurs-gérans et censeurs des études ont été supprimés dans les Lycées de Lyon, Marseille, Besançon et Nancy. Cette mesure sera exécutée dans tous les Lycées où elle sera praticable. 242 élèves, tant du Prytanée

Digitized by Google

que des Lycées, ont déjà été nommés à l'Ecole Impériale Militaire de Fontainebleau. L'état de l'instruction dans les Lycées est en général fort satisfaisant. On doit néanmoins distinguer les Lycées de Mayence, Strasbourg, Lyon, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Besançon et Moulins.

Les moyens d'améliorer l'administration des Lycées et d'augmenter leurs succès, sont : 1° d'organiser cette année les seize Lycées promis formellement par des décrets ; 2° de rendre l'étude dans les Lycées nécessaire pour plusieurs états de la société, comme elle l'étoit autrefois dans les universités pour parvenir à la prêtrise, aux licences de droit et de médecine, à l'instruction publique, et peut-être aux premières places de l'administration ; 3° de rétablir, en conséquence, une espèce de doctorat au sortir des dernières classes des Lycées, à la place de l'ancienne *maîtrise ès-arts* qui terminoit l'étude dans les colléges de l'Université, et qui étoit nécessaire pour être reçu aux écoles de théologie, de médecine et de droit ; 4° d'exiger que les directeurs des écoles secondaires particulières envoient leurs élèves assez forts pour suivre la sixième de latin dans les Lycées. On rétablira ainsi ce qui existoit autrefois dans l'Université ; les maîtres de pension qui y étoit attachés étoient obligés de conduire leurs élèves dans les classes des colléges, où les externes étoient ainsi plus nombreux que les pensionnaires ; alors les pensionnats n'étoient que des répétitions : cette mesure est desiré par tous ceux qui s'occupent d'instruction publique ; 5° d'établir une inspection continuelle et sévère des Lycées. Deux ans suffiront pour porter, par ces divers moyens, les Lycées à un degré de prospérité tel, que la plupart pourroient alors se suffire à eux-mêmes, et subsister par leur pensionnat.

La dépense totale de tous les Lycées s'élevera à 3,080,000 f., laquelle somme, fait pour 6450 élèves, 645 fr. par chacun.

Collége de France. — Le collége de France, créé par François I^er^, en 1530, ne paroît pas destiné à subir de grands changemens, ni dans son administration aussi facile que simple, ni dans son enseignement consacré en quelque sorte par le temps même. Il jouit de son ancienne réputation

réputation, que le mérite de ses professeurs ne cesse de soutenir ou de justifier.

La mort de M. de Villoison ayant laissé vacante la chaire de grec vulgaire, fondée pour ce savant, et le ministre des relations extérieures ayant fait valoir les diverses considérations qui recommandoient la division des langues orientales, persane et turque, S. M., par son décret du 22 brumaire dernier, a ordonné qu'il sera attaché un professeur particulier à chacune de ces deux langues, et que la chaire de langue turque sera substituée à celle de grec vulgaire qui demeure supprimée.

L'enseignement du collége de France comprend quatre branches de connoissances :

1°. Les sciences mathématiques, divisées en trois chaires; l'astronomie, les mathématiques pures, et l'application des mathématiques à la physique; 2°. les sciences naturelles ou d'observation, divisées en cinq chaires; savoir : physique exprimentale, médecine, anatomie, chimie et histoire naturelle; 3°. les sciences du droit des gens de l'histoire, formant deux cours; 4°. les langues anciennes et vivantes, comprenant neuf chaires.

Il y a dix-neuf professeurs, et les classes sont suivies par plus de quinze cents personnes, dont le plus grand nombre se destine à professer elles-mêmes. Le collége de France est donc une véritable école normale dont la réputation s'est toujours soutenue par le grand mérite des professeurs.

Cet établissement coûte 125 à 130 mille fr.

Ecole Polytechnique — Tous les ingénieurs qui se destinent aux différens services publics, doivent appliquer également dans leurs travaux les sciences mathématiques, les sciences naturelles, les arts graphiques, et recevoir dans une même école cette instruction première et fondamentale; tel est l'objet de l'Ecole polytechnique. Le conseil de perfectionnement a, depuis l'an 8, annoncé d'abord, puis inséré dans le programme d'admission, plusieurs considérations simples et faciles, et les candidats ont été astreints successivement à prouver, qu'outre les élémens de mathématiques et de statistique, ils ont une écriture lisible; qu'il possèdent les principes de leur langue et ceux du dessin d'imitation. Le programme de 1806 annonce qu'à compter de 1807, les candidats seront tenus de posséder assez de latin pour expliquer les *Offices de Cicéron*, et que cette année même, à mérite égal, les candidats qui posséderont le latin auront la préférence.

L'École polytechnique a fourni cette année quatre-vingt-quatre élèves

Digitized by Google

aux différens corps d'ingénieurs. Ces élèves, et ceux qui sont morts dans le cours de l'année, qui ont donné leur démission, ou se sont retirés à la suite des examens, ont été remplacés par cent vingt-cinq élèves, choisis par le jury d'admission, sur la liste des examinateurs. L'Ecole, au commencement de cette année classique, renferme trois cent dix-neuf élèves.

Ecoles de Droit. — Les écoles de droit, instituées au nombre de douze par la loi du 22 ventôse an 12, doivent être établies, d'après le décret du 4e jour complémentaire même année, à Paris, Dijon, Turin, Grenoble, Aix, Toulouse, Poitiers, Rennes, Caen, Bruxelles, Coblentz et Strasbourg.

Sa Majesté a successivement nommé aux écoles de Paris, de Toulouse, de Turin, d'Aix, de Grenoble, de Caen, de Rennes, de Dijon et de Bruxelles.

Les nominations pour les écoles de Coblentz et de Strasbourg sont prêtes à être soumises au choix de S. M.; il n'y aura plus que celle de Poitiers : mais les considérations qui ont retardé l'organisation de cette école vont disparoître; et avant trois mois, toutes les écoles de droit seront pourvues de leurs professeurs, de leurs suppléans, de leur secrétaire, de leur directeur et de leur conseil de discipline et d'enseignement.

L'école de Paris a fait, en brumaire dernier, l'ouverture de ses cours, et on ne peut qu'applaudir au concours des élèves, à leurs efforts actifs, à leur instruction même, qui semble n'avoir pas souffert de l'interruption de cet enseignement.

L'école de Turin a repris ses cours. On s'occupe à mettre en accord la loi sur les écoles de droit, avec le décret qui comprend cette école dans l'Université de cette ville.

L'école de Toulouse a aussi fait l'ouverture de ses cours; les premiers renseignemens n'offrent que des motifs de satisfaction.

Les écoles de Grenoble et d'Aix vont également s'ouvrir.

Conservatoire de Musique. — Cet établissement a été formé par la loi du 16 thermidor an 3, pour enseigner gratuitement l'art de la musique à six cents élèves des deux sexes, choisis proportionnellement dans tous les départemens.

Par cette même loi, les professeurs étoient au nombre de cent quinze; ce qui portoit les dépenses de l'établissement à 240,000 fr. par année.

Le ministre ayant réduit, à compter du 1er vendémiaire an 11, la dépense à 100,000 fr., le nombre des professeurs a été nécessairement diminué. Le conservatoire se trouve aujourd'hui composé d'un directeur

Digitized by Google

de trois inspecteurs de l'enseignement, d'un secrétaire, d'un bibliothécaire, de trente-cinq professeurs, et de quelques employés.

Il a été ajouté depuis la dernière réforme 6,000 fr. pour subvenir à un supplément de traitement accordé à M. Garat, et au traitement de trois répétiteurs à 700 fr. chacun; ce qui porte la dépense totale à 106,000 fr.

Quoique le Conservatoire de musique ait subi, comme on le voit, des réformes considérables, il n'a pas cessé un instant de répondre aux vues libérales du gouvernement.

S. M. l'Empereur a daigné choisir parmi les professeurs, le premier violon de sa chapelle, M. Kreutzer; et telle est maintenant en Europe la réputation de l'école française, que deux autres professeurs du Conservatoire, MM. Boyeldieu et Rode, âgés de vingt huit ans au plus, sont aujourd'hui, l'un maître de chapelle, l'autre premier violon de l'empereur de Russie, Mademoiselle Philis, qui est en ce moment première cantatrice du théâtre de la cour à Saint-Pétersbourg, devoit tout son talent au Conservatoire, et particulièrement à M. Garat, professeur.

On sait que plusieurs élèves ont essayé leurs talens sur le théâtre de l'Académie impériale de musique, et que, malgré l'opposition de quelques partisans des anciennes méthodes, ils ont ont obtenu du succès. De ce nombre sont Mad. Brauchu; Mlles Pelet et Hymm; MM. Roland, Bonnet, Derivis, Eloi, Nourrit et Despéramons. Le Conservatoire fournit d'ailleurs des chanteurs du second ordre à tous les théâtres des départemens, et des instrumens à vent à presque tous les corps militaires. On sait que la musique instrumentale a été portée, en France, à un degré de supériorité que les virtuoses étrangers ne peuvent atteindre.

Au rapport publié en entier par le *Moniteur*, étoit joint un rapport particulier de M. le conseiller d'état Lacuée, sur l'école polytechnique. Nous allons faire pour ce rapport ce que nous avons fait pour le précédent:

« Sire, dit M. Lacuée, je vais, en exécution des ordres de votre majesté, mettre sous ses yeux tous les détails relatifs à l'école polytechnique, qu'elle a desiré connoître. Cette école est aujourd'hui composée de trois cents élèves .....

» L'instruction militaire a été un peu retardée, parce que nous n'avons pu nous procurer d'instructeurs; mais, avant un mois, les élèves pourront, si votre majesté daigne leur accorder cette faveur, se présenter à la parade.

» La discipline militaire est bien établie, et déjà les sous-officiers commencent à prendre du nerf. .....

» Sous le rapport des études, votre majesté aura lieu d'être satisfaite

Digitized by Google

les arts physiques et graphiques ont pris un très-grand accroissement, et les sciences mathématiques n'ont rien perdu.

» Votre majesté peut être certaine que, d'après le régime actuel, la masse des élèves sera plus instruite qu'elle ne l'a jamais été. Peut-être, il faut en convenir, deux ou trois jeunes gens, chaque année, ne s'éléveront pas, pendant leur séjour à l'école, aussi haut qu'ils l'auroient fait jadis; mais bientôt ils reprendront leur essor, et, je le répète, la masse sera bien plus propre que jamais à bien servir votre majesté.....

» L'esprit des élèves est excellent; ils sont dévoués de cœur à votre majesté et à son auguste famille. Votre majesté n'a pu en juger encore que par l'adresse qu'ils lui ont présentée : moi, j'en juge chaque jour par leur admiration pour le gouvernement de votre majesté, par leur enthousiasme au récit des événemens de la dernière campagne, par leurs discours et leurs actions.

» Leur conduite est très-bonne; non qu'il n'y ait des étourderies, des légéretés; mais il est impossible que, parmi trois cent jeunes gens de vingt ans, il ne s'en trouve pas toujours quelqu'un dont les passions soient très-ardentes. Une discipline paternelle, mais sévère, nous en a fait ou nous en fera raison.

» Environ cent vingt élèves doivent sortir chaque année de l'école polytechnique complétement instruits.

» Sur ce nombre, les services publics qu'elle alimente doivent en consommer annuellement de soixante-dix à quatre-vingt en temps de paix, de soixante-dix à quatre-vingt en temps de guerre.

» Il restera donc pour l'armée ou pour l'instruction publique les manufactures, les arts, de trente à quarante élèves chaque année. Ce résidu est bien peu considérable en raison de nos besoins. Tous les jeunes gens qui ont complété leur instruction à l'école, sont tous avantageusement placés, et tous se font distinguer par leurs talens et leur conduite. Tous ne sont pas des Bertrand, des Malus, des Poisson, des Biot; mais tous font honneur à cet établissement.

» Sur seize cent soixante-quatre élèves qui ont été admis à l'école, trois cent seize y sont encore; mille environ remplissent des fonctions publiques : le reste est disséminé dans l'Empire.

» Il seroit aisé, si on le vouloit, de multiplier les débouchés pour l'école. Le ministre des finances pourroit y puiser beaucoup de ses ingénieurs pour le cadastre; les ports de mer, des constructeurs de bâtimens de commerce; les poudres, leurs commissaires; les forêts, leurs arpenteurs;

Digitized by Google

la marine, de bons aspirans; l'état-major de l'armée et les corps militaires, des officiers très-instruits et très-disciplinés.

» Nous avons quitté le palais Bourbon avec regret; mais nous nous applaudissons aujourd'hui d'être à Navarre. L'établissement est beau, très-beau. Lorsqu'il sera achevé, il sera digne de son créateur et de son objet. »

Après avoir entré dans tous les détails relatifs à l'administration aux dépenses, à la situation financière, à la comptabilité, M. Lacuée termine ainsi :

« Telle est, sire, la situation de l'école polytechnique; je crois que nous sommes dans la bonne voie; j'espère que nous y ferons de grands pas. Heureux si je puis parvenir à rendre ces jeunes gens si intéressans dignes de ce que votre majesté fait pour eux! Oui, sire, si par mes soins je puis contribuer à donner chaque année à votre majesté cent cinquante sujets, dignes par leurs talens et leurs principes d'entrer dans les services publics, si je puis leur donner cette force de corps, cette fermeté de caractère, cette docilité d'esprit et cette austère probité qui sont plus nécessaires encore dans l'exercice des fonctions publiques que dans le reste de la société, je croirai avoir répondu à la confiance dont votre majesté m'a honoré, et j'ose vous affirmer, sire, que c'est le premier et le plus ardent de mes vœux. »

— Mercredi dernier, la classe de la langue et de la littérature française de l'Institut, a nommé, à la place vacante par la mort de M. Collin-d'Harleville, M. Daru, conseiller-d'état, intendant de la liste civile, auteur d'une traduction complète des Œuvres d'Horace, en vers français. MM. Carion de Nisas, Champagny, Mathieu Dumas, Saint-Ange, Desfaucherets, Noël, Guillard, de Traci, étoient sur les rangs. Au dernier scrutin, M. de Traci, déjà membre de la classe d'histoire, est resté avec M. Daru. Sur trente membre présens, M. de Traci a obtenu neuf voix, et M. Daru vingt et une. Dans la même séance, le bureau a été renouvelé. M. Villars a été nommé président, et M. Radner vice-président.

—L'Opéra a repris, cette semaine, *Écho et Narcisse*, musique de Gluck, paroles du baron de Tchoudy, représenté, pour la première fois, le 24 août 1779. Cet ouvrage n'eut dans la nouveauté aucun succès, et il étoit facile de prévoir qu'il ne seroit pas plus heureux aujourd'hui. Le poëme est froid et ennuyeux; il avoit d'abord trois actes, on l'a réduit en deux, sans pouvoir lui donner le moindre intérêt.

Gluck dont le principal mérite consiste dans une connoissance approfondie du drame lyrique, s'est entièrement mé-

Digitized by Google

pris sur le caractère de la musique convenable à un opéra fondé sur une des plus ingénieuses fictions de la mythologie. Le récitatif et les airs d'Echo et Narcisse ne paroîtroient pas déplacés dans *Alceste*, ou dans *Iphigénie en Tauride*. M. de La Harpe a dit en parlant des premières représentations de cet opéra « La chute de Narcisse, très-misérable » production, paroles et musique, a fait voir que Gluck ne » pouvoit réussir sans être soutenu par l'intérêt des grandes » situations, dont le mérite est indépendant du lieu; et lors- » qu'il est abandonné à lui-même et aux ressources de son » art, la pauvreté ordinaire de son talent devient sensible » et manifeste. L'arrêt est sévère, sur-tout durement exprimé, mais il est juste; et cependant il ne sera point ratifié dans un pays où la musique n'a jamais été, même à l'Opéra, qu'un accessoire. Quoi qu'il en soit, la douce mélodie de l'hymne qui termine *Echo et Narcisse*:

Le Dieu de Paphos et de Gnide, etc.

reveille les spectateurs assoupis par la monotonie du récitatif et des airs qui remplissent les deux actes de cet ennuyeux opéra, que tous les effort et le grand talent de Lays ne soutiendront point. Il est à la vérité très-foiblement secondé par Nourrit et sur-tout par Mad. Ferrière.

—La représentation, au bénéfice de Mad. Saint-Aubin a eu lieu mercredi dernier sur le même théâtre. On a donné *les Templiers*, *Ma Tante Aurore* et une divertissement exécuté par les premiers danseurs de l'Opéra, et dans lequel madame Duret Saint-Aubin a chanté. La salle n'étoit pas entièrement pleine; et en général, l'effet de ces différens ouvrages n'a pas répondu à l'attente du public: peut-être eût-on pu mieux choisir. Madame Saint-Aubin a été vivement demandée par le public, qui lui a prodigué les plus vifs applaudissemens. Avant qu'elle parut, et au milieu du divertissement, Martin avoit chanté les couplets suivans, que nous donnons pour ce qu'ils valent: ils sont de M. Chazet.

Saint-Aubin, la Grace et le Goût
Sont venus pour voir leur sœur;
Ils savoient qu'aujourd'hui sur-tout
On joueroit à leur bénéfice.
La foule accourt de toutes parts,
Et s'acquittant par sa présence,
Fait pour toi du Temple des Arts
Celui de la Reconnoissance.

Pour te célébrer, en ces lieux
On voit Melpomène et Thalie

Digitized by Google

Unir à leurs aimables jeux
Et Therpsycore et Polymnie.
Si dans ces hommages flatteurs
Le sentiment éclate et brille,
Pouvoit-on moins faire entre sœurs?
Et n'es-tu pas de la famille?

Dans chaque rôle on t'applaudit;
Virginie est tendre et décente,
Georgette plaît par son esprit;
Aline est naïve et piquante :
Le public est fou de Nina,
Lisbeth n'eut jamais de rivale;
Enfin dans *Adolphe et Clara*
Les prisonniers sont dans la salle.

Que l'hommage offert au talent
Pour quelque temps encor t'enchaîne;
Le public en te couronnant
Te défend de quitter la scène.
Poursuis le cours de tes succès,
Un adieu troubleroit la fête;
Un jour de victoire jamais
Ne doit être un jour de retraite.

— Antiochus Epiphanes, annoncé depuis si long-temps, a enfin, et encore beaucoup trop tôt pour l'auteur, été représenté à la fin de la semaine dernière. Le cinquième acte n'a point été achevé. Que dire d'une tragédie sans plan, sans caractère, sans style; d'une tragédie dans laquelle il y a cinq reconnoissances, et pas un vers que l'on puisse citer? Sans doute les auteurs se font d'étranges illusions; sans doute les comédiens ont en général le goût très-peu sûr. Avec tout cela, on peut à peine concevoir comment l'auteur d'Antiochus a osé présenter une pareille rapsodie, et comment les comédiens ont pu se résoudre à l'apprendre et à l'offrir au public, sur un théâtre honoré par tant de chefs-d'œuvre.

— Les représentations de Richard Cœur-de-Lion continuent à être très-suivies, quoique le rôle de Blondel ne soit plus joué par Elleviou, qui est très-malade. Samedi dernier, à peine le dernier couplet de cet opéra etoit-il chanté, que le public a demandé M. Grétry par d'unanimes acclamations. Madame Saint-Aubin a amené ce grand compositeur sur la scène, qu'il a enrichie de tant d'ouvrages charmans, et lui a offert, au nom des spectateurs, une couronne, rarement aussi bien méritée.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

Le silence de nos journaux sur le succès prodigieux que Chérubini vient d'obtenir à Vienne dans l'opéra qu'il a été

Digitized by Google

y composer d'après l'invitation de la cour, me fait présumer que les gazettes allemandes qui parlent avec admiration de ce nouvel ouvrage, ne sont point connues en France. Comme la véritable récompense des grands artistes est dans leur célébrité, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien annoncer dans une de vos feuilles, l'enthousiasme qu'a excité la musique de Chérubini dans la patrie des Haydn et des Mozart; il est tel, que la cour et la ville l'ont proclamé le premier compositeur de l'Europe. Je partage cette opinion, et je me fais gloire de la manifester.

J'ai l'honneur de vous saluer, MÉHUL.

Note du Rédacteur. — Il est plus facile d'exciter l'enthousiasme dans la patrie des Haydn et des Mozart que dans celle des Paësiello et des Cimarosa. Il est à craindre que le succès de M Cherubini à Vienne n'achève d'en faire un transfuge de l'école italienne, dans laquelle il est né, d'autant plus qu'il a toujours eu du penchant pour le *germanisme*. Nous desirons vivement que l'Europe sanctionne la *proclamation* de la cour et de la ville de Vienne. Le retour prochain de M. Cherubini, ne tardera pas à nous faire savoir ce que nous devons en penser. Quoi qu'il en puisse être, l'opinion manifestée par M. Méhul honore d'autant plus cet habile compositeur, qu'il a lui-même de justes prétentions au rang décerné à son ami par les Allemands.

— M. Brieude fils (non M. de Brienne, comme on l'a imprimé par erreur dans quelques journaux) vient de remporter le prix proposé par la société des sciences et arts de Rennes, et dont le sujet est l'éloge de Duclos. Cet éloge paroîtra d'ici à peu de jours, chez Colnet, éditeur des *Œuvres complètes* de cet écrivain. Le prix est de 300 fr. M. Denonal, employé au ministère du grand-juge, a obtenu un *accessit*.

— M. Hults, astronome prussien, demeurant à Francfort-sur-l'Oder, pense que le soleil éprouve dans ce moment une très-grande révolution physique; il fonde son opinion sur un groupe de taches qu'il vient d'y découvrir, ce qui occupe, selon lui, un quinzième de son diamètre dans leur longueur, et un dix-neuvième dans leur largeur. Ces taches prennent différentes formes, et éprouvent dans l'espace de 2 et de 3 heures des changemens visibles.

— On vient de publier à Madrid un ouvrage qui ne peut qu'être fort intéressant par les recherches savantes qu'il a exigées : c'est un plan de la ville et des environs de Jérusalem, tels qu'ils étoient au temps de Jésus-Christ. On y voit retracés les lieux, les édifices dont parle l'Ecriture; les murs, les portes, les rues de cette ville fameuse,

Digitized by Google

et la route de Jérusalem au Calvaire. A la suite de cet ouvrage, dont tous les détails sont appuyés sur des citations, on a imprimé le voyage d'un Espagnol qui rend compte de la situation actuelle de la Terre-Sainte.

Modes *du 25 mars.*

Les perles sont en si grande faveur, qu'on les préfère même aux diamans. De grosses torsades de perles fines ornoient les plus belles coiffures en cheveux, à la reprise de *Richard Cœur-de-Lion*, au Théâtre Feydeau. Ces perles, combinées avec des nates, formoient, en général, bourrelet sur le devant de la coiffure, et reparoissoient tant soit peu par derrière dans le chou de nattes. Au même usage sont employées par nombre de coiffeurs, des torsades d'argent, moitié brillant, moitié mat. Les peignes sont rares, les fleurs même ne se montrent pas aussi souvent que de coutume sur les coiffures en cheveux. En revanche, plusieurs toques ont une touffe de fleurs, bien serrée, bien épaisse, qui en cache tout le devant. Cette touffe est faite de jacinthes doubles, ou d'un mélange de jacinthes simples et de violettes. Au spectacle, on voit quelquefois du jais blanc sur des toques blanches, et, le matin, du jais noir sur des toques noires. En négligé, nombre de femmes riches mettent une glaneuse de paille jaune très-fine, avec un fond de taffetas.

Samedi le bois de Boulogne, que nous avons dit être le seul endroit où les femmes à voiture voulussent se montrer à pied, offroit une très-belle réunion de femmes en demi-toilette. Là, on a pu remarquer que les canezous de mousseline claire, garnis d'un tulle festonné, n'avoient point de bouts de manches, et étoient tous noués par-derrière, à l'enfant. Les capotes de perkale, rayées sur le bord en grosses cordes de coton, avoient toutes la passe coupée en équerre au niveau des oreilles; elles étoient plus profondes d'un tiers que les capotes de l'été dernier.

A mesure que les fichus de cygne disparoissent, et tandis qu'il y a peu de collerettes, on s'aperçoit que le nombre des femmes tondues sur la nuque, est très-considérable. Les chapeaux de paille jaune, à passe immense par-devant et sur les côtés, coupés quarrément derrière les oreilles, et sans bord sur la nuque, sont la coiffure de prédilection des femmes de comptoir et des modistes endimanchées. Il faut, sur ces chapeaux, que le ruban, après la rosette formée de côté, ait des bouts assez longs pour que l'effilé, dépassant le bord, vienne flotter au-devant des yeux. Dimanche, on auroit pu compter cinquante de ces chapeaux dans la grande allée des Tuileries. Parées de leur mieux, assises ou se promenant, il y avoit là cinq à six cents femmes qui ri[illegible]isoient de toilette ou de tournure. Le blanc mat, le rose pâle, le lilas et le lapis ont à-peu-près une égale vogue. Le vert-naissant et le jaune-d'or ne sont employés que comme accessoires. Souvent l'on voit blanc sur blanc, soie et paille, satin et velours. Les élégantes qui portent un demi-voile sur le devant de leur capote, le font coudre en dessous, près du bord, mais non pas précisément sur le bord. Il y a dans les étoffes à petites raies, pour culottes de printemps, une très-grande variété de nuances. Dans la maison Ybert, place du palais du Tribunat, se trouvent: noisette, vigogne, vert-américain, serin-naissant, tourterelle, tourtereau, gris-perle, vert-d'eau, chamois, blanc de lait, couleur de peau, fève de marais, café au lait. Ces étoffes n'ont qu'un défaut, celui d'être fort chères.

Digitized by Google

NOUVELLES POLITIQUES.

Constantinople, 18 *février*.

Voici la traduction de l'ordre donné le 6 de ce mois par la Sublime-Porte sur le protocole à suivre envers la cour de France :

« La volonté suprême de Sa Hautesse étant que les articles » des capitulations impériales, qui unissent la Sublime-Porte, » dont la durée est éternelle, à la cour de France, soient » constamment mis à exécution, quoique jusqu'à ce jour » cette puissance n'ait été désignée que sous la simple quali- » fication de *cour de France*, il devient désormais indispen- » sable d'insérer dans les *barats* (ou diplomes), et dans les » commandemens impériaux les titres d'*imperator* et de » *padischah* de France. Il est donc expressément enjoint que » les barats et commandemens impériaux qui seront expédiés » à l'avenir portent les susdits titres et qualifications d'*im-* » *perator* et de *padischah* de France. »

La déclaration par laquelle la Porte reconnoît Napoléon I^er^, Empereur et Roi, a été envoyée par un courrier à Haleb-Effendi, à Paris. Ce dernier, qui depuis un certain temps vivoit comme simple particulier dans cette capitale, a reçu en même temps l'ordre de déployer de nouveau le caractère d'ambassadeur de la Porte près la cour de France.

M. d'Italinski, ambassadeur de Russie, a remis au ministère turc une protestation au sujet de cette reconnoissance, en alléguant qu'elle étoit contraire au traité d'alliance qui venoit d'être renouvelé entre la Russie et la Porte. Il a aussi envoyé un courrier à sa cour pour l'instruire de cet événement. Le ministre d'Angleterre a expédié également un courrier à Londres.

Milan, 14 *mars*.

S. M. l'Empereur et Roi vient de donner l'ordre que les troupes qui sont dans le royaume d'Italie, soient mises sur le pied de paix. (*Moniteur.*)

Vienne, 15 *mars*.

On annonce que le prince d'Auersperg, ci-devant capitaine de la garde, a été condamné à mort, à l'unanimité, par le tribunal chargé de le juger; que d'après l'intercession de S. M. l'empereur de Russie, notre monarque a daigné commuer la peine; qu'en conséquence, le prince d'Auersperg perdra toutes ses charges et dignités, et sera exilé pour 20 ans dans une de ses terres. Il devra en outre payer une amende de 300,000 florins qui seront versés dans la caisse des pauvres.

Digitized by Google

PARIS.

Au 1er. avril, les troupes françaises seront mises sur le pied de paix. Les trois camps volans qui avoient été formés à Alexandrie, Rennes et Poitiers, ont été dissous; et les gardes nationales qui avoient été mises en réquisition, sont rentrées chez elles depuis deux mois. Les corps de réserve que commandoient les maréchaux et sénateurs Kellermann et Lefebvre, ont été dissous. L'Empereur a fait témoigner sa satisfaction à ces deux maréchaux pour le zèle qu'ils ont mis dans l'exercice de leurs fonctions. Ainsi toutes nos armées prennent leur organisation de leur état de paix. On croit qu'avant la fin d'avril, la très-grande majorité des armées aura repassé le Rhin. (*Moniteur.*)

— On croit généralement à Milan, qu'après les fêtes du mois de mai, LL. MM. II. et RR. iront visiter leur royaume d'Italie et les nouvelles provinces qui viennent d'y être incorporées.

— Par décret du 21 mars, S. M. a nommé pour compléter le Chapitre impérial de Saint-Denis, qui doit être composé de dix évêques âgés de plus de 60 ans, MM. de Juigné, ancien archevêque de Paris; Rollet, ci-devant évêque de Montpellier; Lubersac, ancien évêque de Chartres; et Ruffo, ancien cien évêque de Saint-Flour.

— Le journal officiel publie en outre les nominations suivantes, dont quelques-unes ont déjà été indiquées dans notre feuille:

M. le sénateur Beauharnais est nommé à la sénatorerie d'Amiens vacante par le décès du sénateur Tronchet. — M. Maret, préfet du département du Loiret, est nommé conseiller d'état, section de l'intérieur. — M. Pieyre, préfet de Lot et Garonne, est nommé préfet du Loiret, en remplacement de M. Maret. — M. Savoye-Rollin, préfet de l'Eure, est nommé à la préfecture de la Seine-Inférieure, en remplacement de M. Beugnot, appelé au conseil d'état. — M. Alexandre-François Bruneteau-Sainte-Suzanne est nommé préfet de l'Ardèche, en remplacement de M. Robert, passé à la préfecture de Marengo.

— M. Sturz, membre du corps législatif, est nommé sous-préfet de l'arrondissement des Deux-Ponts.

— M. Hermann, premier secrétaire de légation à Madrid, est nommé commissaire-général des relations commerciales à Lisbonne, en remplacement de M. Serrurier, démissionnaire.

— M. Raymond, secrétaire de légation à Stuttgard, est nommé chargé d'affaires de France près la république Raguse.

Digitized by Google

— M. Fourcroy est nommé commissaire des relations commerciales à la Corogne, à la place vacante par la retraite de M. Aillaud.

— M. Taillepied de Bondi est nommé receveur-général du département de Maine et Loire; et M. Tellier, receveur-général du département de la la Loire.

— Un décret du 21 mars nomme membres de la Légion-d'Honneur 110 militaires de tout grade.

— Un autre décret du même jour porte que le chocolat paiera, à l'entrée de l'Empire, un droit de 260 fr. par quintal décimal.

— Le ministre de la marine et des colonies est parti avant-hier matin de Paris. On croit que S. Exc. va visiter les côtes de la Manche.

— Par un sénatus-consulte du 21 de ce mois, rendu sur la proposition des orateurs du conseil d'état et sur le rapport d'une commission spéciale du sénat, la caisse d'amortissement est autorisée à acquérir du sénat les domaines qui ont été affectés à sa dotation dans les départemens de la Doire, de Marengo, de la Sésia, de la Stura, et dans le territoire qui composoit le département du Tanaro. Elle en acquittera le prix par une concession de rentes en cinq pour cent, et aux conditions suivantes: La caisse d'amortissement cédera au sénat une rente de 555,000 f. en cinq pour cent constitués, et recevra, en échange, tous les biens du sénat dans les départemens ci-dessus désignés. La jouissance des rentes à cinq pour cent, qui seront cédées au sénat par la caisse d'amortissement, aura lieu à compter du 1^er^ janvier 1806. Réciproquement, la caisse d'amortissement recouvrera, pour son compte, sur les domaines qui lui seront cédés par le sénat, tous les produits dont l'échéance sera postérieure au 1^er^ janvier dernier. Le traité qui sera fait entre le chancelier du sénat et le directeur de la caisse d'amortissement, en exécution des articles ci-dessus, subrogera la caisse d'amortissement à la propriété, possession et disponibilité des domaines ci-dessus mentionnés en l'art. II. Les rentes qui seront transférées au sénat, par la caisse d'amortissement, seront déclarées inaliénables.

— Un autre sénatus-consulte du même mois, porte que, l'Empereur, sur la demande d'un sénateur titulaire d'une sénatorerie, pourra le faire passer à une autre sénatorerie dont le titulaire sera décédé. La sénatorerie devenue vacante par la translation, sera conférée dans les formes prescrites par les constitutions de l'Empire.

— M. le maréchal d'Empire Jourdan est parti le 27 pour Naples; on dit qu'il est nommé gouverneur de cette capitale.

Digitized by Google

TABLE

Du troisième trimestre de la sixième année du MERCURE DE FRANCE.

TOME VINGT-TROISIÈME.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LE Cordonnier devenu Médecin, fable imitée de Phèdre, *Page* 3
Le Tombeau d'Emilie (Elégie), 4
L'Antique (Conte), 5
Traduction de la fin du VI^e^ Livre de l'Enéide, par Hyacinthe Gaston, 49
Mes Souvenirs, 51
Etrennes d'une Mère à son Fils, ou très-humbles Remontrances d'une antique Commode au jeune Williams, 53
Dialogue entre M. d'Eau-Bonne, médecin par routine, et M. Bourru, goutteux de profession, 55
L'Eglogue désenchantée, 57
Sur la nouvelle d'un Accouchement, *Id.*
Discours en vers sur l'Indépendance de l'Homme de lettres, 107
Autre, *idem*, 110
Le Coin du feu, 115
Les Lectures d'Automne, 145
Triolet, 153
L'Homme affairé, *Id.*
Epître à M. de Boufflers, 193

Digitized by Google

Stances à la Mélancolie, *Page* 195
Le Troupeau (Fable), 241
Fragmens du poëme de l'Imagination; par M. Délille, 247, 433, 481
La Messe de Minuit, 289
Imitation d'Horace: *O Matre pulcrâ filia pulcrior*, etc., 294
Rondeau, 295
Bataille d'Hastings, ou l'Angleterre conquise. (Fragment du II^e Chant), 337
Monologue d'Ajax. (Fragment imité de Sophocle), 339
A Laure, qui m'avoit dit en plaisantant qu'elle me rendroit athée, 340
Questions à un Paysan que je n'ai pas vu depuis quinze ans, 385
Dialogue d'Horace et de Lydie, 389
Epître à M. de Brancas, sur les Bouffons de société, 454
Ode sur la Vieillesse, 482
L'Indulgence, poëme, 529
Ode à la Danse, 532
Niobé, 577
Ode par M. Touzet, 579

Extraits et comptes rendus d'Ouvrages.

Lettres de mademoiselle de Montpensier, des mesdames de Motteville et de Montmorency, de mademoiselle Dupré et de madame la marquise de Lambert, 21
Lettres de madame de Montier, recueillies par madame le Prince de Beaumont, 59
Réflexions de Machiavel sur la première Décade de Tite-Live, 63
Eloge de M. Séguier, premier avocat-général du roi au Parlement de Paris, et l'un des quarante de l'Académie française; par S. Exc. M. Portalis, Ministre des Cultes, 117, 155

Digitized by Google

Discours en vers sur l'Indépendance de l'Homme de lettres, pièces dont l'une a obtenu le prix de poésie, et l'autre le premier accessit, au jugement de l'Institut National; par Charles Millevoye, Page 211
Astronomie des Dames, par Jérôme de Lalande, 221
Histoire naturelle et mythologique de l'Ibis; par Jules-César Savigny, 297
Mémoires du comte de Bonneval, avec des Notes; par M. Guyot-Desherbiers, ex-législateur, 305
Le Grammairien fabuliste, ou Principes de Grammaire française, mis à la portée du premier âge, et confirmés par des Fables aussi instructives qu'amusantes; par F. Sauger-Préneuf, 351
Essai sur le Nivellement, 358
Théâtre et Poésies fugitives de M. Collin-d'Harleville, 391
La Petite Maison Rustique, ou Cours théorique et pratique d'Agriculture, d'Economie rurale et domestique, 401
Mémoires de Louis XIV, 437
Œuvres posthumes de Marmontel, 450
La Navigation, poëme; par J. Esménard; seconde édition, 485
Mémoires secrets sur le Règne de Louis XIV, la Régence et le Règne de Louis XV; par M. Duclos, 494
Voyage en Chine, formant le complément du Voyage de lord Macartney; par John Barrow, 537
Epître à M. de Voltaire, par M. de Chénier, 543
Les Quatre Saisons du Parnasse, 552
Mes Passe-Temps, chansons suivies de l'Art de la Danse, poëme en quatre Chants, etc., 554
Chansons choisies de M. de Piis, 557
Sur les Eloges historiques de MM. Séguier et de Malesherbes, 581
Le Suicide, ou Charles et Cécilia; par madame Fleury, 595

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

De la Politique et de la Morale, *Page* 7
Prospectus du MERCURE DE FRANCE pour l'année 1806, 98
Voyage au Mont-Blanc, et Réflexions sur les Paysages de [illegible] 97
Sur les Juifs, 249
Réflexions sur le poëme inédit, intitulé Bataille d'Hastings, ou l'Angleterre conquise; par M. D....n, 268
Réflexions sur l'Esprit et le Génie, 343
Le premier Médecin de la Grande-Armée au Rédacteur du Mercure de France, 411
La Fille hermite, anecdote américaine véritable, 508
Pompéia, 501
Des Détails géographiques en vers, 600

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, *Pages*, 33, 77, 126, 174, 230, 278, 314, 360, 416, 458, 510, 558

NOUVELLES POLITIQUES, 59, 87, 132, 186, 235, 226, 327, 373, 468, 516, 568, 618

PARIS, 41, 94, 134, 188, 239, 228, 334, 375, 424, 469, 521, 575, 619

CORPS LÉGISLATIF, 474, 524, 576.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY

This book is due on the latest date stamped below. Please return or renew by this date.

CARREL USE
1983

CARREL USE
XXXXXXX

SEP 26 '83

Digitized by Google